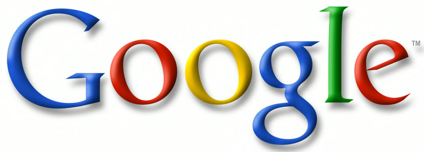





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA

C. e

37

85
Pl

par J.M. Julien, religieux de
Sept-Fonds.

— P

[J.-M. Julien]

LES
ÉTATS GÉNÉRAUX
DE L'AUTRE MONDE,
VISION PROPHÉTIQUE.

Effundam spiritum meum.... Senes vestri somnia somniabunt, & juvenes vestri visiones videbunt (Joel, cap. II. ℣. 28.). *Congregabo omnes gentes, & deducam eas in vallem Josaphat : & disceptabo cum eis ibi super populo meo, & hæreditate meâ Israël... Erumpite & venite, omnes gentes de circuitu, & congregamini.... Consurgant & ascendant gentes in vallem Jerusalem ; quia ibi sedebo ut judicem omnes gentes in circuitu* (Id. cap. III. ℣. 2, 11, 12.). *Et levabit signum in nationes, & congregabit profugos Israël, & dispersos Juda colliget à quatuor plagis terræ* (Isaï. cap. XI.). *Vox multitudinis in montibus quasi populorum frequentium ; vox sonitûs regum, gentium congregatarum ; Dominus exercituum præcepit* (Id. cap. XIII.). *Pervenit sonitus usque ad extrema terræ, quià judicium domino cum gentibus* (Jerem. cap. CXXV.). *Ecce populus venit ab aquilone, & gens magna, & reges multi consurgent à finibus terræ* (Id. cap. L.).

TOME PREMIER.

LE TIERS-ÉTAT

RÉTABLI POUR JAMAIS

DANS TOUS SES DROITS,

Par la résurrection des bons Rois, & la mort éternelle des tyrans.

Confregit in die iræ suæ reges. Judicabit in nationibus (Pſ. CIX.). *Et excussit Pharaonem.... percussit reges magnos.... & occidit reges fortes; Sehon regem Amorrhæorum.... & Og regem Basan; .... & dedit terram eorum hæreditatem Israël servo suo; quia in humilitate nostrâ memor fuit nostri* (Pſ. CXXXV.). *Quia major serviet minori, sicut scriptum est: Jacob dilexi, Esaü autem odio habui* (Rom. XI.).

TOME PREMIER.



A LANGRES.

M. DCC. LXXXIX.

AVERTISSEMENT.

PAGE 3, *ligne* 16, *effacez* [9].

N.B. *Depuis la Note* [19] *des vers, inclusivement jusqu'à la note* [65], *aussi des vers, inclusivement, celles des vers dévancent celles de la prose d'un numéro. Ainsi, pour avoir ce qui se rapporte à la note* [10] *des vers, on prendra la note* (9) *de la prose; & ainsi de suite, jusqu'à la* 65e. *des vers, & la* 64e. *de la prose.*

Page 14, *ligne* 28, [66], *& page* 15, *ligne* 1, [67], *voyez page* 149, *depuis ces mots* : Il est des historiens, &c. *jusqu'à la fin de la note, page* 50.

Page 15, *ligne* 11, [68], *voyez page* 150, *note* (65).

Ibid. ligne 26, [69], *voyez page* 182, *note* (66).

Page 61, *ligne* 1, [70], *& ligne* 8, [71], *voyez page* 212, *notes* (67, 68).

Ibid. ligne, 12, [72], *voyez page* 212, *note* (69).



A MON PERE.

O le plus vertueux des hommes, ô le plus religieux des vieillards, ô le plus tendre, & le plus intéreſſant des peres; nonagénaire *infirme & ſouffrant, pour lequel je m'arrachai de ma ſolitude, à qui je fermai les yeux, & qui n'as pu être ravi à ma foi! O mon meilleur ami, dont l'ame vivante plane autour de mon cœur; toi qui, circonſcrit dans le cercle d'un epiété domeſtique, & ignoré d'une patrie que tu aimois, & que tu euſſes mérité de ſervir, ſommeillas pendant plus de quatre-vingts ans ſur la terre; ſage d'Iſraël, ſur qui le grand jour vient de luire, je te dois la vie du corps, ah! j'ai encore beſoin de* la vie de l'ame; *communique-moi ta penſée & ton ſenti-*

ment.... révele-moi le grand ſecret de la vie future!... Elu fortuné, que ton réveil m'éclaire, & éclaire l'Univers, avant que je le quitte!... Eh! le terme n'en eſt pas loin. Et irruit in me ſpiritus Domini, & dixit ad me : loquere ; finis venit, venit finis... Ecce dies, ecce venit.... (*Ezech. cap. VII & XI.*)

A LOUIS XVI.

Quæ autem scribo tibi, *ecce coram Deo quia non mentior.* (II. Cor. 1.)

Qui va répondre à Dieu, parle aux hommes sans peur.

SIRE,

Une haute pensée est digne de ta grande ame. Les Etats-Généraux, *que tu vas présider, ne sont qu'un foible préliminaire, qu'une ébauche imparfaite de ceux de l'autre monde. Tu es le pere d'une nation immense, qui souffre, qui t'invoque & se jette en tes bras. Vingt-quatre millions d'hommes apportent à tes pieds leurs larmes & leur sang. La perfidie & le crime frémissent. Louis IX est à tes côtés, & Louis Dauphin se penche sur toi.*

Sully & d'Amboise inspirent Necker.... Encore un jour, & ton peuple est heureux... Encore un jour, & Necker, toi, & ton peuple, aurez disparu de la terre, & serez convoqués dans la plaine des générations.....

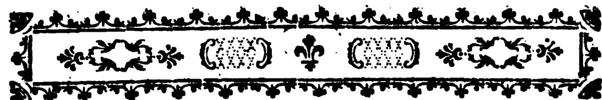
Mille ans sont moins qu'un jour aux yeux de l'Eternel.

L'heure du patriotisme sonne : l'époque solemnelle arrive : la France est à genoux ; l'Europe est dans l'attente... Ah! prince généreux, contemple mon tableau, & obéis à ta conscience, en agréant le tribut d'hommage du plus fier & du plus dévoué de tes sujets, quoiqu'il soit le moins connu, & qu'il paroisse le moins utile.

Frere J. M. JULIEN,
Religieux de Sept-Fonds.

Au Monastere du Val-des-Choux, en Bourgogne, Avril, 1789.

LES



LES ETATS GENERAUX
DE L'AUTRE MONDE,
OU
LE JUGEMENT DERNIER.

DITHYRAMBE EVANGELIQUE.

Consurget Michaël princeps magnus..... & multi de his qui dormiunt in terræ pulvere evigilabunt, alii in vitam æternam, & alii in opprobrium. --- Qui autem docti fuerunt, fulgebunt quasi splendor firmamenti, & qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stella in perpetuas æternitates. --- Eligentur & dealbabuntur & quasi ignis probabuntur multi. (Daniel Cap. XII. ℣. 1. 3. 10). *Beatus quem* Elegisti *& assumpsisti, inhabitabit in atriis tuis.* (Ps. 64)

LE coupable impuni dort en paix sur la terre ! ... [1]
Si Dieu parloit, humains, l'univers crouleroit.....
Vous n'avez entendu que l'éclat du tonnerre....
Le seul bruit de sa voix vous anéantiroit ....

Tout croule ... quel fracas ! Dieu s'est-il fait entendre ?
Les palais, les cités, les montagnes, les rois,
Tout, tout a disparu ... Je ne vois que la cendre
Qui gît dans les tombeaux pour la derniere fois.

[2] La trompette a fonné : le genre humain fe leve ;
Et s'avance en défordre au milieu des éclairs ;
Un ange a préparé la balance & le glaive ;
Et le Juge Suprême a paru dans les airs.

De Chérubins émus quelle innombrable foule
Entoure des humains les troupeaux entaffés !
Des deftins éternels le livre fe déroule,
Et d'un mortel effroi tous les cœurs font glacés.

Fratricide Caïn, dont la jaloufe rage
D'un meurtre préfenta l'étrange nouveauté ;
[3] Oh ! frémis : la nature a dénoncé l'outrage ;
Et l'opprobre noircit ton front enfanglanté.

Frémis, Peuple pervers, dont l'énorme malice
Fit rougir l'Eternel de t'avoir engendré ;
Peuple ingrat.... qu'il couvrit des flots de fa juftice : [4]
A de nouveaux tourmens tu vas être livré.

Frémis, toi que Sodôme, ou l'Egypte vit naître,
Odieux rejetton d'un fang vil & profcrit ;
Juge profanateur, facrilege Grand-Prêtre ; [5]
Approche, vois la page où ton nom eft infcrit.

Venez & pâliffez, race infolente, impie,
[6] Coré, Dathan, Achan, Abimélech, Ophni,
Pharaon (*), Putiphar, Jézabel, Athalie,
Jéroboam, Nadab, Achaz, Ammon, Héli.

(*) Quia fic dicit Dominus exercituum.... fume calicem vini furoris hujus de manu meâ, & propinabis de illo Pharaoni regi Ægypti & fervis ejus & principibus ejus, & cunctis regibus Tyri, & univerfis regibus Sidonis ; & cunctis regibus Zambri, &c. (Jerem. C. XXV.)

Lâche Héli, Phinées accuse ta foiblesse.
Absalon, tes cheveux annoncent ta fureur
[7] Fils d'Evilmérodach, une main vengeresse
Sur ta face coupable a gravé la terreur.

Et toi, dont on porta la tête à Béthulie,
Toi, dont la main sécha sur l'Arche du Seigneur,
Toi, dont Jérusalem éprouva la furie......
Le ciel s'arme aujourd'hui de toute sa rigueur.

Joachaz, Nicanor, Aman, Héliodore,
Quelle horrible clarté vous dévance & vous suit!
Quel abyme s'entr'ouvre, & quel feu vous dévore
Vous allez tous rentrer dans l'éternelle nuit.

Vous, par qui des Romains la gloire fut ternie....
Sextus, un fer sanglant se tourne contre toi; [8]
Appius, entends-tu les cris de Virginie?
Agrippine se montre, & Néron meurt d'effroi. [9]

Quel est cet autre spectre? Où court cette furie?
Elle agite en ses mains des torches & des fers.
La foudre a serpenté: L'exécrable Tullie
De son char teint de sang roule au sein des enfers. [10]

[11] Tremble, Verrès; tremblez, brigands, fléaux de Rome,
Et toi, qui méritas la haine de Brutus,....
Et toi, qui te fis dieu pour mieux tourmenter l'homme,
Tremble, Héros barbare, Assassin de Clytus:

Privé d'amis, d'exploits, d'or & de diadême,
Conquérant fastueux, qu'aveugloient tes transports,
Rampe, bois à pleins flots le mépris, l'anathême; [12]
Tu n'as plus de soldats.., tu n'as que des remords!

Où font tes éléphans, fuperbe roi d'Epire ?
Où font, Sémiramis, tes jardins & tes tours ?
Toutpuiffant Mahomet, je cherche ton empire....
Le temps a démoli vos cités & vos cours. [13]

Rois de Thèbes, d'Argos, d'Athènes, de Corinthe,
Je n'entends plus vos cris : vos combats ont ceffé.... [14]
Toi, qu'on vit au-deffus des rois & de la crainte,
Peuple-roi, tu pâlis; le ciel t'a terraffé.

Qu'entens-je ? Brunehaut, Chilpéric, Frédegonde : [15]
Ils invoquent l'abyme, ils appellent la mort. (*)
Monftres, affociez à votre nuit profonde
Le tyran d'Agrigente, & le Néron du Nord.

Je tourne mes regards : ici la fcene change
Le poids du Dieu vivant écrafe Vanini. [16]
Apoftat couronné, [17] le ciel enfin fe venge :
Son triomphe commence; & le tien eft fini.

Rimeurs licencieux, les noirs crayons du Dante [18]
Effacent de vos vers le charme libertin.
Sous les coups redoublés d'une verge fanglante
Je vois fuir Archiloque, Hypponax, Arétin. [19]

Montrez-moi vos Héros, Pindare, Efchyle, Homere;
Le laurier de Virgile eft tombé de fon front. [20]
Socrate, ta vertu ne fut qu'une chimere;
Ariftide, le Chrift t'accufe & te confond.

Solon, Confucius, Marc-Aurele, Epictete,
Ne vantez plus vos loix, vos maximes, vos mœurs.
Courbez-vous, écoutez la célefte trompette,
Archontes, Mandarins, Mages, Légiflateurs.

(*) Et in diebus illis quærent homines mortem & non invenient eam, & defiderabunt mori, & fugiet mors ab eis. (Apoc. c. IX.)

Cicéron, Démosthène, où sont vos traits de flamme ?
Tibulle, où sont tes ris; & Sapho, tes amours ?
Je ne vois plus, Garrik, la hauteur de ton ame.
Phryné, qu'est devenu l'éclat de tes beaux jours ?

Jean-Jacque est sans tréteaux, [21] & Voltaire sans thrône;
On ne lit plus, Buffon, ton roman si vanté. [22]
D'Alembert cherche en vain un ami qui le prône ;
Avec lui Diderot se voit déshérité. [23]

Au tumulte succede un auguste silence,
Quel éclat imposant ! quels sublimes apprêts !...
Sur un nuage d'or l'Etre incréé s'avance ; [24]
Et des cieux, sur son front, je vois planer le Dais.

Des siecles dans sa main il embrasse la chaîne.
Il regarde, & son œil parcourt l'éternité. [25]
Des anges à sa droite il fait placer la Reine ;
Et sur son favori son écharpe a flotté.

Gabriel est debout ; il fait signe : Isaïe
Descend de l'empirée avec sa légion ;
Noé, Loth, Abraham se rangent près d'Elie ;
Et David suit Moyse au conseil de Sion.

[26] Chaque ordre a son degré; l'échelle se nuance:
Là Fénélon sourit à Grégoire-le-Grand :
Près d'Augustin ici le doux François s'élance. [27]
Pierre, le chef de Rome, obtient le premier rang.

On entend de nouveau retentir la trompette :
PIERRE est nommé l'arbitre : humble & fier de ce choix,
Il charge BOSSUET d'être son interprête ;
Et l'éloquent Prélat ose élever la voix. [28]

« Le Grand Être en repos jouissoit de lui-même :
Dans un élan d'amour il produit l'univers. [29]
L'homme-roi péche, il rampe & perd son diadême.
(*) EMMANUEL se leve & vient briser ses fers.

Du flambeau de la foi les clartés se répandent.
Le paganisme impur rentre au sein de la nuit.
Du Christ victorieux les conquêtes s'étendent.
Le vice est abbattu : le préjugé s'enfuit.

L'enfer s'arme, on le brave : [30] il concentre sa rage :
Il dort... sa ruse veille & trame des noirceurs.
Avec trop de succès son ennemi l'outrage.
Il ne peut l'affoiblir sans corrompre ses mœurs.

Le sacerdoce fier de ses hauts privileges
Fait ramper, dit Satan, *nos soldats à ses pieds ;*
Elevons jusqu'à lui nos flammes sacrileges ;
Et ravissons sans bruit ses drapeaux déployés.

Il dit. Sur les autels l'Erreur monte, circule.
Du plus honteux poison le prêtre est infecté.
Sa vigueur dégénere : on l'attaque, il recule,
Et le peuple sans guide est séduit, emporté.

De-là, plus de vertu, de foi, de discipline,
Le pasteur tonne en vain : l'on rit de ses carreaux.
Malheureux! si ses mœurs démentent sa Doctrine,
Il voit, hélas! l'abyme engloutir ses travaux.

(*) Populus qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam... parvulus enim natus est nobis..... & vocabitur nomen ejus, admirabilis, consiliarius, Deus fortis, pater futuri sæculi, princeps pacis. (Isai. C. IX.)

Grand Dieu! dès qu'Alexandre(31)eut souillé la Thiare,
Avec ton culte saint le crime s'allia.
Chaque prêtre eut le droit d'être infâme, & barbare :
L'Athéisme naquit du sang de Borgia. (32)

Sur un siege de paix Jules montra l'épée, (33)
Et l'Europe admira ses projets de grandeur.
Des plaisirs de Léon (34) Rome fut occupée.
Pour Léon, l'Arioste outragea la pudeur.

Garasse fut méchant, (35) & Théophile impie :
Théophile éteignit la foi de Des-Barreaux.
Les bûchers allumés par l'implacable Pie (36)
De l'Eglise souffrante aggraverent les maux.

L'avarice de Rome enfanta l'Hérésie ; (37)
Des vices d'un légat, Luther fut révolté.
De Lavardin mourant (38) la malice inouie
Jusqu'en ses fondemens sappa la piété.

(39) Richelieu, Mazarin, dont une pourpre sainte ;
Consacra la licence & l'orgueil criminel,
Sacrilege Dubois, quelle funeste atteinte
Ne portâtes vous pas à la foi d'Israël !

Le Lévite entraîné suit les pas du Grand-Prêtre.
Le temple des mœurs croule, & Dieu n'a plus d'encens.
L'orgueilleux écrivain tonne & s'érige en maître, (40)
Et le blasphême amer se mêle à ses accens.

Jean-Jacque eût-il frondé nos dogmes catholiques,
Si d'étranges abus ne l'eussent indigné ?
Le malin Arouet s'arma de traits cyniques,
Lorsqu'il vit sur l'autel l'encensoir profané.

A l'irréligion qui corrompit la terre
Faut-il attribuer un principe étranger ?
Le philoſophe au ciel ne déclara la guerre,
Qu'après que le Pontife eut oſé l'outrager.... »

Boſſuet veut pourſuivre : un ange le fait taire....
Quelle élite de Rois s'offre à l'œil étonné ! (*)
Des Monarques François, des héros d'Angleterre,
D'autres, dont on vanta le regne fortuné.

[41] Alfred, Canut, Gontran, Juſtin, Philippe, Charle,
Alfonſe, Ferdinand, Théodoſe, Louis.
Choiſi par le conſeil, l'un deux ſe leve & parle.
Le ſourire de Blanche a déſigné ſon fils.

Caſimir, Léopold, Staniſlas, Amédée,
S'avancent en ſilence ornés de leurs vertus ;
Une grande réforme eſt enfin décidée ;
On va fixer le nombre & l'ordre des élus.

Des Rois lâches je vois frémir la populace ;
Je vois les Rois pervers ſe cacher ou s'enfuir.
Le turbulent guerrier a perdu ſon audace.
Quels terribles accens, Louis fait retentir !

« Qu'un Roi *fourbe*, dit-il, eut de moyens pour nuire !
Il reçut des enfers de l'or & des bourreaux.
Il troubla, maſſacra ceux qu'il ne put ſéduire ;
Il fit pleuvoir le fiel, les angoiſſes, les maux.

(*) Poſt hæc vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus & tribubus & populis & linguis, ſtantes ante thronum & in conſpectu agni, amicti ſtolis albis, & palma in manibus eorum. (Apoc. C. VII.)

Il fit haïr les loix, la morale & la vie:
Il couronna l'opprobre & dégrada l'honneur:
En un repaire affreux il changea la patrie;
Et partout du cahos il répandit l'horreur.

Du cerveau d'un *tyran* absurde & noir vertige!
La liberté flétrie expira sous ses coups.
Son sceptre, du bonheur frappa, rompit la tige;
La vertu s'éteignit; & l'état fut dissous.

Que d'un prince *indolent* [42] le sommeil fit éclorre:
De révolutions, & de calamités!
Sa bonté ne montra qu'un trompeuse aurore:
On vit par cent tyrans ses états dévastés.

De conseillers rampans une cohorte avare,
Du fisc abandonné les voraces corbeaux,
Un favori perfide, une reine barbare, [43]
Du citoyen mourant s'arrachoient les lambeaux.

Le peuple aigri s'arma: la nation rivale
Lui donna des drapeaux, un salaire & des dards;
Et le prince, éveillé par la ligue vénale,
Livra ses vils sujets pour sauver ses remparts.

Rois *superstitieux*, sombres, mélancoliques,
Qu'agita le démon au pied des saints autels;
Combien, pour soulager vos accès fanatiques,
Vit-on, sous votre glaive, expirer de mortels!...

Fuis; toi, dont la bassesse avilit ton empire, [44]
Qui mis ton diadême en lambeaux sous la hart;
Qui, d'un peuple imbécille échauffant le délire,
Vis le mépris donner le signal au poignard.

Du ſang de Médicis rejetton ſanguinaire, [45]
Bourreau des malheureux qui te tendoient les bras,
Au ſéjour des forfaits *ſuis* ta barbare mere ;
Vas réjouir l'enfer de tes aſſaſſinats.

Fuis, monſtre, qui ſouillant le fer de la juſtice, [46]
Sur un prince adoré, que ton cœur haïſſoit,
Plaças ſes fils mourans de l'horreur du ſupplice,
Sous l'humide échafaud d'où ſon ſang jailliſſoit :

Fuis, deſpote abhorré, dont les arrêts iniques,
Pour calmer tes ſoupçons, accrurent tes terreurs ;
Dont l'ame gangrenée, en s'armant de reliques,
Tenta d'aſſocier la vierge à tes fureurs.

Fuis, toi, qui fis périr ton épouſe & ton frere, [47]
Dont par-tout s'étendit l'étrange cruauté ;
Qu'aux Caſtillans le ciel donna dans ſa colere,
Et dont un attentat punit l'impiété.

Fuis, toi, qui reculas les limites du crime, [48]
Dont un génie ardent ſervit le cœur pervers ;
Qui donnant aux bienfaits la forme illégitime,
Par ta ſcélérateſſe étonnas les enfers :

Toi, qui ne déployas l'orgueil de la naiſſance,
Que pour voir les humains à tes pieds confondus ;
Dont le ſourire, l'or, l'audace, l'éloquence,
A tes ſuccès affreux courberent les vertus :

C'eſt toi qui, dans l'accès d'une rage infernale,
Fis oublier Néron au monde épouvanté,
Et ſur tous les rameaux de la tige royale
D'un atroce projet mis le ſceau redouté :

Catilina François, fléau de la Navarre,
Qui provoquant le jeu de ton corps énervé,
Et prêtant à tes ſens un aiguillon bizarre,
Subis le châtiment qui t'étoit réſervé:

Toi, qu'on n'oſa punir, qu'on crut né pour enfreindre
Les éternelles loix de la terre & des cieux;
Dont la juſtice humaine, enfin laſſe de feindre,
Pourſuivit au tombeau le cadavre odieux.

Fuis, toi, qui, profitant du délire d'un prince,
De ſa coupable épouſe audacieux amant, [49]
Déshonoras la cour, ravageas la province,
Et qu'un prêtre hardi fit rougir un moment.

Fuis, toi, qui, nous montrant la ſoif d'une furie, [50]
Dans le faſte inſolent de tes banquets cruels
Bus, dans des coupes d'or, le ſang de la patrie,
Que le remord te fit vomir ſur les autels.

Fuis, toi, dont les enfers affligerent la terre, [51]
Dont le cœur fut pétri de fange & de venin,
Qui, feignant d'honorer le maître du tonnerre,
Un maſque ſur le front, trompas le genre humain:

Sombre, diſſimulé, jaloux, puſillanime,
Parjure; ambitieux, turbulent, emporté....
Trop vil, pour t'élever à l'audace du crime,
Tu ne pris le poignard que dans l'obſcurité:

Ton bras fumant, ami du trouble & du carnage,
Voulut moins conquérir, qu'agiter les états;
Et l'on vit pour tribut ton hypocrite rage
Préſenter au Dieu ſaint d'horribles attentats.

Auſſi noir que Néron, auſſi mou que Tibere;
Tu joignis l'art du meurtre à la ſoif des plaiſirs.
Comme le chaud baiſer d'une bouche adultere,
La flamme d'un bûcher couronna tes deſirs.

Fuis, toi, qui, franchiſſant l'enceinte la plus pure, [52]
Portas juſqu'aux autels ton ſouffle inceſtueux,
Qui créas dans ta cour un ſénat de luxure,
Où Meſſaline offrit ſon code monſtrueux:

Fuis ...., RÉGENT débordé, dont la lubrique flâme
Parcourut, infecta, corrompit l'univers;
Qui décernas la palme au vers le plus infâme,
Et qu'attacha la Grange au gibet de ſes vers. (*)

Fuis, toi, qui, des Anglois affrontant l'anathême, [53]
Uſurpateur hardi, parricide tyran,
D'un tiſſu de forfaits te fis un diadême,
Et frappas le remord qu'éveilloit Buckingham.

Fuis, toi, dont le ſcandale outragea la nature, [54]
Honte de la Tamiſe, abject & lâche époux,
Qui péris dans les fers, dont l'infâme torture
A tes ſens rappela l'opprobre de tes goûts.

Fuis, Prince novateur, ſacrilege, barbare, [55]
Qui pillas tant d'autels, ouvris tant de tombeaux;
Dont la main de ton ſceptre approcha la thiare,
Et plaça ſur ton lit le glaive des bourreaux:

(*) Revelabo pudenda tua in facie tuâ, & oſtendam gentibus nuditatem tuam & regnis ignominiám tuam, & projiciam ſuper te abominationes, & contumeliis te afficiam & ponam te in exemplum. (Nah. C. III.)

Le noir dégoût traîna le spectre de la haine
Auprès de la beauté qui t'enivroit d'amour.
Opposant ses soupirs à ta joie inhumaine,
Boulen sur l'echafaud vit s'éclipser le jour.

Fuis, toi, qui, préparant la majesté d'un crime, [56]
Dans la nuit des complots, sous l'œil de l'Eternel,
Debout, dis à la loi de frapper ta victime,
Et forças d'applaudir par un cri solemnel :

Serpent vil, Cauteleux, qu'on vit caché sous l'herbe;
Hypocrite profond, imposant révolté,
Qui, du sang de ton roi teignant ton front superbe,
Crias, le septre en main, *Patrie & liberté.*

Fuis, toi, qui t'amusas, dans ta rage tranquille, [57]
A priver tes captifs d'une main & d'un œuil;
Monstre, qui, pour regner, massacras ton pupille,
Et tombas, mutilé, dans l'horreur du cercueil.

Fuis, toi, qui, subornant une auguste matrône, [58]
Osas l'associer au plus lâche délit;
Qui, ne pouvant donner un héritier au trône,
Nommas un *vice-époux* pour féconder ton lit.

Fuis, despote arrogant, luxurieux, féroce, [59]
Qui commandas aux loix de profaner les mœurs;
Et dans un vil cachot, immolé par l'Ecosse,
Vis périr avec toi tes édits corrupteurs.

Fuis, toi, que la Phrygie en la fange vit naître [60]
Et qui, les fers aux pieds, fus proclamé César;
Dont le soin se borna, sur le trône, à connoître
La beauté d'un cheval, d'une femme & d'un char.

Fuis, ignoble Empereur, automate imbécille, [61]
Toi, qu'on vit préférer, dans tes goûts ſcandaleux,
A l'amitié touchante, au plaiſir d'être utile,
La ſtupide gaîté d'un banquet crapuleux.

Fuis, brigand couronné, qui pillas tes provinces, [62]
Et ſemas le poiſon pour calmer les douleurs,
Et dont, pour effrayer l'avarice des princes,
Le crâne impur ſervit de coupe à tes vainqueurs.

Fuis, exacteur hagard, époux atrabilaire, [63]
Continent par caprice & par férocité,
Fléau de tes ſujets, dont un fer adultere
Punit la barbarie & la difformité,

Fuyez, Reines ſans mœurs, dont l'ame fut cruelle,
Mégeres, dont l'audace engendra tant de maux;
Hérodiade, Irene, Eudoxie, Iſabelle, [64]
Deſcendez dans la nuit & ſuivez les bourreaux.

Fuyez, Fauſta, Fauſtine, Antonine, Julie,
Théodora, Mœſa, Sœmis, Domitia;
Et vous, par qui l'on vit la thiare avilie,
Marozie effrontée, altiere Olympia.

Fuis, toi, qui, pour punir l'erreur involontaire [65]
De toutes les douleur compoſas un tourment;
Qui portas à la fois dans les flancs d'une mere,
Le feu, le fer, la mort, la rage & le néant.

Fuis, toi, dont la fierté jalouſe & déloyale,
Sans égard pour ſon rang, ſans reſpect pour ſes droits,
Frappant avec éclat une tête royale, [66]
Glaça Londres de crainte & fit pâlir les rois.

Vas déchirer son cœur, toi qui fus sa victime [67].
Ah! *fuis*; d'un sombre époux l'œil vengeur te poursuit...
Demeure.... tes remords ont expié ton crime....
Mais regarde en tremblant la clarté qui te luit.

Fuyez, agens pervers, détestables ministres,
Favoris des tyrans, faux amis des bons rois,
Qui jouîtes du fruit de vos projets sinistres,
Ou qu'on vit expirer sous le glaive des loix:

Vous qui sur leurs berceaux fîtes couler la fange,
Qui fournâtes contre eux la haine & les poignards,
[68] Albukerque, Séjan, Pétrone, Retz, la Grange,
La Brosse, Montagu, Bétizac, des Essarts:

Vampires des Etats, Tigres, Vautours, Sangsues,
Fuyez, Remi, Laguette, & Poyet & Bacon,
Basile, Eudes, Joseph: vos ames corrompues
Ne pourroient soutenir le céleste rayon.

Perturbateurs des Cours, intrigans hypocrites,
Monstres lâches, Potwel, Rizio, Samanas,
Du crime amis, fauteurs, complices, satellites,
Suivez Maillon, Balue, Hoste, Ebrouin, Bardas.

Vous tous, qui promenez un regard de Harpie,
D'Emeri, Sabinus, Duprat, d'Ancre, Genti,
Purgez ces lieux sacrés de votre haleine impie:
De vos noms détestés l'abyme a retenti.

Fuyez, Ambassadeurs, Généraux, Juges, Prêtres,
Tyrans, Bourreaux, Hessels, Baloufeau, Pressigny [69],
Parjures, espions, fourbes, complaisans, traîtres,
Desroche, Essex, Wolsey, Crammer, Montmouth, Cuisi;

Vous, d'Espinac, Boucher, Rose, Panigarole [70];
Coconas, Chantepié, Milon, René, Thomas,
Miraille, Saint-Germain, Custos, Simiers, la Mole,
Du siecle de la Ligue exécrable ramas.

Fuyez, infâmes Boucs d'Assyrie & de Rome,
Claude, Sardanapale, & Tibere & Giton,
Vous que forma Caprée, ou qu'engendra Sodôme;
[71] Dudon, Sylva, Sourdis, Saint-Mégrin, Maugiron.

Et vous, qui réclamant les plus hauts privileges,
Osâtes vous nommer fils de Dieu, fils de Roi,
Sortez, troupe effrontée, imposteurs sacrileges,
Andriscus, faux Warvik, Eon, Leyden, El-Roi, (72)

Portez dans les enfers vos sinistres bannieres,
Durue, Angel, Poltrot, Ancellin, des Adrets, [73]
Sombres persécuteurs, démons incendiaires,
Régicides hardis, empoisonneurs secrets.

Fléaux de tous les rangs, brigands de tous les âges,
Du noir Catilina la torche vous conduit,
Assassins sans remords, hydeux anthropophages,
Ravaillac vous attend, & Brinvilliers vous suit.

Vous, des grands scélérats & l'écume & la lie,
Subalternes forbans, ténébreux oppresseurs,
Dont l'oubli déroba les noms à l'infamie,
Ou dont l'impunité consacra les noirceurs:

Faussaires, Usuriers, Délateurs, Suïcides,
Tabellions, Tribuns, Ediles, confondus;
Le jour a pénétré dans vos replis perfides,
Vils insectes, *fuyez*... vos délits sont connus...

Mais

Mais vous, dont on vanta les bienfaits, le génie ;
Salomon, Conſtantin, Ximénès, bon Henri, [74]
Vous reculez !... je vois votre gloire ternie....
Dans vos cœurs généreux le remords pouſſe un cri...

On ne vous bannit pas : oui, le ciel vous pardonne !
Vous fites des heureux ; ſoyez-le à votre tour :
Mais d'autres ont ravi la premiere couronne ;
Montez au ſecond rang dans la céleſte cour.

Viens, ſublime d'Anjou [75], viens ; que Blanche t'embraſſe ;
Toi, dont le zele tendre égala la beauté ;
Entre Blanche & Batilde aſſieds-toi : cette place
Eſt le prix du courage & de la piété.

Viens, l'honneur du Brabant [76] ; viens, toi, dont la ſageſſe
De l'Europe & des cieux attira les regards : [77]
Viens toi, dont l'équité, l'éloquence & l'adreſſe
Brillerent au Conſeil, ainſi qu'aux champs de Mars. [78]

Viens, Marguerite, toi, que le peuple eut pour mere,
Dont Paris & Turin pleurerent le trépas : [79]
Viens, Marguerite, toi, que ton malheureux frere,
Priſonnier à Madrid, vit voler dans ſes bras [80].

Viens, toi, dont Leskinka s'honora d'être mere, [81]
Qui fus, ſans être roi, le pere des François ;
Qui vécus à la cour comme en un ſanctuaire,
Et que le ciel frappa pour punir nos forfaits.

De Clotilde & de Jeanne illuſtre imitatrice,
Viens, Louiſe, [82] qu'on vit dans un tranſport pieux,
Au ſcandale des cours oppoſant le cilice,
Embraſſer les autels pour déſarmer les cieux.

En prononçant les noms d'honneur & de patrie;
Des traîtres sous le trône aiguisoient leurs poignards;
Mais le masque tomba : la noire hypocrisie
Loin d'un front paternel porta ses yeux hagards.

[83] Louis-Seize, Antoinette, aimés d'un peuple immense,
Dont vos soins généreux essuyerent les pleurs,
Necker vous éclaira : sa main prit la balance,
Et la fraude cessa de tramer des malheurs.

Viens, bon Roi, viens t'asseoir au sein de ta famille;
De ton vertueux pere embrasse les genoux.
Vous, Thérèse d'Autriche, appellez votre fille;
Elle fut citoyenne : elle est digne de vous.

Venez, fiers ennemis des lâches perfidies,
Consolateurs des rois dans un siecle de fer;
Des peuples opprimés tutélaires génies,
[84] D'Amboise, l'Hôpital, Sully, Turgot, Necker.

Vous, guerriers, magistrats, citoyens magnanimes;
[85] Turenne, Duguesclin, Molé, Fabert, Harley,
La terreur des méchans, ames franches, sublimes,
D'Aguesseau, Montausier, Maillard, d'Argenson, Rey: (*)

(*) Que d'autres arrêtent leur admiration sur les hautes vertus de M. *Rey*, lieutenant-général de police de la ville de Lyon; moi, portant plus loin mon enthousiasme, je suivrai l'influence de ses vertus sur les ames de ses concitoyens.

Un écclésiastique, nommé *David*, qui a langui pendant quinze à vingt ans dans les fonctions subordonnées, pénibles & peu lucratives du ministere, négligé de ses supérieurs dont il est mal connu, renfermant dans sa tête mûrie une activité qui la fatigue, qui a des vues, du caractere, un mauvais estomac, un cerveau inquiet & une sorte d'orgueil dont la charité n'est pas ennemie; vicaire à

Venez, hommes de bien, amis de l'harmonie,
Par des accens de joie exprimez vos transports :
Du cercle des élus la vengeance bannie
Dans la nuit des forfaits a suivi le remords. [86]

Génay dans le Franc-Lyonnois, las d'évangilifer en sous-ordre, parce que son zele est retenu, fut assailli le 29 Mars 1789 (en l'absence de son curé, qui s'étoit rendu dans l'assemblée convoquée pour l'élection des députés de son ordre aux Etats-Généraux) par une foule de malheureux, menacés de mourir de faim, qui n'avoient pas la clef d'or pour ouvrir les greniers de l'avarice, & qui, repoussés par tous les riches propriétaires, lui apportoient une modique somme, pour acheter le peu de blé qu'il avoit amassé dans la paroisse, & qui étoit le misérable salaire de ses fonctions, & le triste produit de sa quête humiliante : *Mes amis, leur dit* l'abbé *David*, qui cachoit ses larmes, & à qui la pitié inspira un généreux dessein, *venons dans le temple invoquer celui qui habille les lys des champs & qui nourrit les oiseaux des campagnes.* Il offre le Sacrifice de la Messe, fait un prône véhément sur l'inutilité des richesses, possédées par des *hommes-tigres*; traîne son auditoire dans le cimetiere, fouille dans les tombeaux, frappe du pied & livre à l'anathême les vils ossemens des *accapareurs*, de *ces ames de boue, de ces cœurs de bronze*, & il couronne sa diatribe évangélique en faisant distribuer aux familles les plus souffrantes, sans en exiger aucun prix, la petite récolte (qui se monte à trente bichets) dont la Providence l'a rendu dépositaire. Comme ces malheureux se répandent en actions de graces, & fondent en larmes à ses pieds, *remerciez Dieu & M. Rey*, leur dit ce bon prêtre. *Ce magistrat généreux m'a communiqué son énergie bienfaisante. Un grand homme, un génie tutélaire exerce dans la cité qu'il habite, & qu'il étonne par la majesté de ses œuvres, une espece d'apostolat sur les ames. M. Rey m'a rendu meilleur prêtre. Son héroïsme patriotique a donné à mon cœur la consécration de la charité. Le haut exemple d'un homme de bien que sa place fait remarquer, & qui unit le sceptre de l'opinion à l'ascendant de la vertu, est un sacerdoce qui déploie son autorité & qui communique son onction.*

Charles de Danemark, comte de Flandres, força dans un tems de disette, le prevôt de Saint-Donat de Bourges, & le maire de cette ville, à ouvrir leurs greniers au peuple, & à vendre leur blé à

Dejà, je vois briller une nouvelle aurore [87]
Un nouveau firmament & des aſtres nouveaux ;
Un nouvel univers ſous nos yeux vient d'éclore.
Que ce calme eſt touchant ! que ces aſpects ſont beaux !

Des cités, des palais s'élevent dans les nues,
[88] Des obéliſques d'or, des colonnes d'azur,
Des voûtes de criſtal avec art ſuſpendues ;
Quel éclat! quel parfum! [89] quel beau ciel ! quel air pur!

---

juſte prix. Il fit frapper une médaille pour honorer la mémoire des enfans d'un maître d'école, qui, en l'abſence de leur pere, avare accapareur, firent jetter dans la rue deux facs de farine, pour empêcher quelques familles de mourir de faim. *Qui vous a portés à cette œuvre de miſéricorde*, leur demanda le prince ? *C'eſt*, répondirent-ils, *l'exemple de votre générosité.* REGIS AD EXEMPLUM.

L'action de M. David appartient donc à M. Rey, & il importe que le gouvernement ſoit inſtruit de tous les détails. Ce qui a fait le principal mérite de la bruſque libéralité du vicaire, c'eſt qu'elle a fait changer de direction aux mouvemens, dont les eſprits étoient alors agités. Ce léger adouciſſement dont quinze à vingt perſonnes ſeulement ont profité, a influé moralement ſur l'eſprit & le cœur des autres. Quand ils ont vu M. David ſe défaire de ſon blé, avec cette confiance, cette tranquilité d'ame, qui annonce une profonde ſécurité, ils n'ont plus craint eux-mêmes d'en manquer ; ils étoient attendris : on ne parloit plus d'enfoncer les greniers, d'y mettre le feu.... Ce qui ajoute de l'intérêt à ce trait d'humanité, c'eſt la poſition d'un malheureux vicaire de campagne, qui, obligé de fournir à tous ſes beſoins ſur le produit de ſa portion congrue, trouve encore dans le ſupplément que la juſtice & la pitié arrachent aux habitans qui l'ont appellé, de quoi faire une œuvre auſſi éclattante à raiſon du prix des grains. Ne convient-il pas au zele de M. Rey, ne convient-il pas à l'honneur du gouvernement, ne convient-il pas à l'intérêt de l'humanité, ne convient-il pas à la gloire du ſacerdoce, que le vicaire de Génay, obtienne du moins une cure de campagne ? Combien d'hommes à qui il manque une place pour être tout ce qu'ils doivent être !

Je vois dans le lointain des bocages sourire:
D'imposantes forêts couronnent leurs berceaux:
Vers ces lieux fortunés, quel puissant charme attire?
[90] Des voix ont retenti: j'apperçois des hameaux.

Des autels de gazon, des trônes de verdure,
[91] Des pavillons de fleurs invitent au plaisir.
Modestes citoyens; amans de la nature,
Volez, cédez sans trouble à l'attrait du désir.

Poëtes vertueux, ce bosquet vous appelle:
[92] Dans la grotte d'amour portez vos lyres d'or;
Ah! chantez-y des cieux l'harmonie éternelle;
De votre ame sensible épuisez le ttésor.

O vous, dont le talent respecta l'innocence,
Qui fites triompher & les arts & les mœurs,
Courez, rassemblez-vous sous ce portique immense;
Artistes délicats, sublimes orateurs.

Guerrier, dont la clémence adoucit la colere,
Qui frappas les brigands, embrassas les vaincus;
Sur ce tertre émaillé, que la justice éclaire,
La gloire érige un dais à tes hautes vertus.

Toi, noble défenseur de la veuve opprimée,
Dont la saine éloquence honora le barreau,
De ce lac transparent suis la route embaumée,
Et dirige tes pas vers ce riant coteau. [93]

B**, qui des douleurs interrompis la chaîne, [94]
Et trouvas le salaire en ton cœur généreux,
Qui de l'art de guérir agrandis le domaine,
Monte à ce belvédere, & vois combler tes vœux.

O Rois, dont les bienfaits enrichirent le monde;
Arbitres adorés de la terre & des mers,
Contemplez cette plaine étendue & féconde;
Et qu'un char lumineux vous porte au haut des airs.

Voyez les bras tendus d'un peuple qui vous aime.
Que ce triomphe est doux !..... quel frappant appareil !
L'arc-en-ciel sur vos fronts dessine un diadême;
Un trône de saphirs vous égale au soleil.

Vous, plus grands que les rois, Pontifes & Prophêtes;
Sur qui l'on vit briller un jour plus radieux,
Vous, du Christ confidens, oracles, interprêtes,
Franchissez tout l'espace, & traversez les cieux. »

Saint Louis parle encor... Chaque élu prend sa place
Je cherche Frédéric, le Czar, Louis-le-Grand. (*)
De leur regne vanté, je ne vois plus la trace.
Comme tout a changé de mérite & de rang!

Là, l'esclave fidèle a supplanté son maître.
L'erreur a déchiré son masque & son bandeau.
Le prélat cede ici sa mitre à l'humble prêtre, [95]
Qui vécut indigent dans son obscur hameau.

Le roi voit son ministre élevé sur sa tête. [96]
Un écrivain sans nom éclipse un grand auteur.
Tel, dont on vit le front courbé par la tempête;
Des palais dans son vol mesure la hauteur.

(*) Louis-le-*Grand*, Pierre-le-*Grand*, Frédéric-le-*Grand*, ont frappé avec des crânes sanglants à la porte du temple de mémoire.... Mais la vraie grandeur réside dans la charité. *Verè magnus est qui magnam habet charitatem.* (De Imit. Ch. lib. I. cap. III.)

[97] Poule, Mauri, Mercier, [98] Mirabeau, la Bretone,
Raynal, Servan, Linguet, Seguier, d'Efprémenil,
Votre zele eft jugé : que votre fort m'étonne !
Dites, quel d'entre vous fut grand fans être vil ?

Lally, Latude, Trenk, déplorables victimes, [99]
Dont l'étrange infortune excita tant de cris ;
Vous fûtes malheureux... mais fûtes-vous fans crimes ?
Et vos revers ont-ils effacé vos délits ?

D'un époux outragé défenfeur intrépide, [100]
Dont la fievre éloquente échauffa tous les cœurs ;
Qui dénonças au trône une ligue homicide,
Refpectas-tu toujours la juftice & les mœurs ? (*)

Et toi, dont la pitié s'armant d'un faint courage [101]
Déroba l'innocence au poignard de la loi,
Qui du juge trompé diffipas le nuage ;
De ta plume jamais n'avilis-tu l'emploi ?

Rulhieres, Chatellux, Condorcet, la Cretelle ;
On vanta vos vertus, on prôna vos écrits :
De votre gloire à peine il refte une étincelle ; [102]
Et je vois briller Labre, objet de vos mépris.

(*) *Qui ergo alium doces, te ipfum non doces!...* (Ad Rom. cap. II.) *Habe ergo primò zelum fuper te ipfum, & tunc juftè zelare poteris etiam proximum tuum.* (De Imit. cap. III, lib. II.) *Verè alta verba non faciunt fanctum & juftum.* (Cap. I. lib. I.)

L'on peut pourfuivre des monftres fans être un Dieu, & il faut avoir le facerdoce de la piété dans le cœur, pour s'arroger le droit de prendre les foudres de la religion, & de tonner contre le crime avec une colere implacable.

Modernes Amphions, présomptueux génies ;
Je n'entends point ici vos luths harmonieux: [103]
Les œuvres de néant se sont évanouies ;
Les grands traits sont gravés sur le bronze des cieux.

Dejà je ne vois plus ni glaive, ni balance.
Avec son tribunal le juge a disparu.
Le crime est englouti. L'ordre éternel conmmence.
Voici donc l'âge d'or si long-temps attendu. (*)

(*) Et adhuc pusillum & non erit peccator ; & quæres locum ejus, & non invenies (*Ps. 6.*). Mansueti autem hæreditabunt terram, & delectabuntur in multitudine pacis (*Ps.* 36.). Omnes unum sunt per charitatis vinculum : idem sentiunt, idem volunt, & omnes in unum se diligunt. (*De Imit. Ch. lib. III. cap.* 58.) Jam enim hyems transiit, imber abiit & recessit, flores apparuerunt in terrâ nostrâ (*Cant. cap. II.*).



COUP D'ŒIL

SUR

LA GRANDE ASSEMBLÉE

DE L'AUTRE MONDE.

Le Fils de Dieu assis sur son trône; Marie à sa droite, Gabriel à sa gauche, les Anges, les Archanges, les Séraphins, &c. planant à quelque distance, ... & tous hors de rang.

BUREAUX DES ELUS DU PREMIER ORDRE;

Présidés par le grand chef St. Pierre, & par Bossuet, son adjoint & son Orateur.

PREMIER BUREAU.

Patriarches & Prophetes.

ABEL.
Abraham.
David.
Elie.
Enok.
Ezéchiel.
Isaie.
Josué.
Loth.
Moyse.
Noé.
Samuel.

DEUXIEME BUREAU.

Femmes fortes.

Esther.
Débora.
Judith.
Machabée, mere.

TROISIEME BUREAU.

Papes, Prélats.

Agapet.
Ambroise.
Augustin.
Arnaud.
Belzunce.
Beaujeu
Beaumont.
Bron, évêque d'Egée.
Chrisostôme.
Charles Borromée.
Cauler.
Damase.
François de Sales.
Fénélon.
Faure.
Grégoire-le-Grand.
Gault.
Girard.
Hennuyer.
D'Herbault.
Irenée.
Juigné.
Le Camus.
Lamotte.
Mesgrigny.
Pavillon.
Paulin.
Pompignan.
Solminihac.
Soanen.
Le card. Tomasi.

QUATRIEME BUREAU.

Prêtres du Tiers-Etats.

Baudisson, vicaire.
Jaillard, relig. cord.
Marduel, curé.
G. supér. d'un sémin.
Vincent de Paul.

CINQUIEME BUREAU.

Amantes Sacrées.

Angele.
Catherine de Sienne.
Chantal.
Claire.
Rose.
Scholastique.
Thérèse.

BUREAUX DU SECOND ORDRE;

Présidés par Louis IX & Blanche de Castille.

PREMIER BUREAU.

Souverains, Princes.

Amédée.
Alfred.
Alfonse.
Canut.
Charlemagne.
Charles V.
Etienne d'Hongrie.
Edgar.
Emond.
Ferdinand.
Gontran.
Henri, emp. d'Allemagne.
Henri IV, de France.
Louis XII.
Louis dauphin.
Louis XVI.
Monsieur.
Le duc de Penthievre.
Stanislas, roi de Pologne.
Théodose-le-Grand.

DEUXIEME BUREAU.

Impératrices, Reines, Princesses.

Antoinette d'Autriche.
Batilde.
Elisabeth d'Hongrie.
Isabelle, sœur de St. Louis.
Jeanne de Navarre.
Jeanne de France.
Louise de France.
Helene, Mere du grand Constantin.
Marie d'Anjou.
Marie de Brabant.
Marguerite de Valois.
Pulcherie.
Radegonde.

TROISIEME BUREAU.

Ministres, Négociateurs, Légats, &c.

Le cardinal d'Amboise.
M. de Barentin.
Colbert.
L'Arch. d'Estouteville.
Le chanc. de l'Hôpital.
Necker.
D'Ormesson.
Le card. Olesniki.
Le card. Polus.
Le card. de Polignac.
Suger.
Sully.
Semblançai.
Turgot.

QUATRIEME BUREAU.

Grands Hommes en tout genre.

D'Argenson.
Bayard.
Brissac.
Crillon.
Duguesclin.
Eustache de St. Pierre.
Esturmel.
Monk.
Montalembert.
Maillard.
Montausier.

CINQIEME BUREAU.

Bons Citoyens, du Tiers-Etat.

Bon**, chir. méd.
De Boissieu, méd.
Chapet, pénitent de la miséricorde.
Duf**, chir.
Labre, mendiant.
R***, chir.
Bernardin de St. Pierre.
Le Prieur *du Val-des-Choux.*
Le Pere de l'Auteur du Dithyr.
Rey, lieut. de police.

Multùm facit qui rem benè facit. Benè facit qui communitati magis quam suæ voluntati servit. Non

es sanctior si laudaris, nec vilior si vituperaris. Quod es, hoc es, nec major dici vales, quàm Deo teste sis.... Homo videt in facie, Deus autem in corde.... (De Imit. Chr. Lib. I. Cap. XV., Lib. Cap. VI.)

On a creusé d'un côté sous l'amphithéatre des *Elus*, *cinq chambres ardentes*, où seront conduits *les cinq Ordres* de coupables, pour être précipités de là dans l'étang de souffre; & de l'autre cinq *purgatoires* ou séminaires d'expiation, où se rendront les cinq classes *d'impurs. v. g.* Les Linguet, Mirabeau & consorts, Les S**, les d'Epr***, les Maury, les B***, les Cond**, les de L**, tous les Patriotes, tous les Beaux-esprits, tous les Orateurs, tous les Poëtes, qui auront mal fait le bien, pour y expier leurs fautes, y achever leurs vertus, & aller de là s'asseoir sur un des trônes de Sion.

Aufer rubiginem de argento, & egredietur vas purissimum. (Prov. XXV.) -- *Bona vita facit hominem sapientem secundùm Deum.* -- *Certè adveniente die judicii, non quæretur à nobis quàm benè diximus, sed quàm religiosè viximus.* -- *In die judicii plus valebunt sancta opera quàm multa pulchra verba.* -- *Non tibi sit curæ de magni nominus umbrâ* (De Imit. Chr. L. I. & L. III.)

Le lecteurs doués d'un bon esprit pourront continuer la liste des *Elus*, & faire celle des *Proscrits* & des *Impurs*, d'après la connoissance qu'ils auront des personnes, les principes qu'lis trouveront développés dans le cours de cet Ouvrage, & l'extrait de la vie des hommes vertueux, que nous joignons ici.

EXTRAIT

De la Vie de quelques Evêques.

ARNAUD, évêque d'Angers, à l'âge de 90 ans, se levoit dès les trois heures du matin, pour s'occuper des besoins de son diocèse.

Belzunce, évêque de Marseille, dans les ravages de la peste se confondit parmi les mourans & les morts, dans l'espérance d'y périr victime de son zele.

De Beaujeu, évêque de Castres, ménacé par le C. de fleuri des disgraces de la Cour pour avoir fait son devoir, lui répondit : « un évêque qui s'aquitte de ses fonctions ne craint rien des menaces que vous osez lui faire. Si je vous regarde comme ministre, je ne vous demande rien : comme évêque, je suis votre ancien dans l'épiscopat ; comme chrétien, je ne suis comptable de mes actions, qu'au tribunal de Dieu : nous y comparoîtrons bientôt vous & moi : craignez, Monseigneur, de ne pas y trouver les mêmes faveurs, qu'à celui de hommes ».

Charles Borromée, archevêque de Milan, visita les parties abandonnées de son diocèse, abolit les excès du carnaval, distribua le pain de la parole à son peuple & s'en montra le pasteur & le pere. Dans les ravages que fit une peste cruelle, il assista les pauvres par ses écclésiastiques & par lui-même, vendit ses meubles pour soulager les

malades.... L'ordre des *Humiliés*, qu'il voulut réformer, excita contre lui un frere *Farina*, membre de cette détestable société. Ce malheureux tira un coup d'arquebuse au saint homme, pendant qu'il faisoit la priere du soir avec ses domestiques. La balle n'ayant fait que l'effleurer, Charles demanda la grace du meurtrier, &c.

Caulet, évêque de Pamiers, mourut dans sa propre maison, réduit à la charité de ses diocésains, après leur avoir tout donné.

Faure, cordelier, évêque d'Amiens, vécut comme les apôtres.

B. Gault, évêque de Marseille, livré du matin au soir à l'instruction des galériens, mourut de ses fatigues dans le sein de la consolation & de la joie.

Girard, évêque de Poitiers, disoit qu'un *bon évêque* ne devoit durer que peu d'années, & il tint parole en expirant sous le poids des travaux apostoliques.

Hennuyer, évêque de Lisieux, s'immortalisa par son humanité dans le temps des fureurs de la saint-Barthélemi. Le lieutenant de Roi de sa province vint lui communiquer l'ordre, qu'il avoit reçu, de massacrer tous les Huguenots, de Lisieux. L'illustre prélat s'y opposa, & donna acte de son opposition. Le Roi, loin de le blâmer, donna à sa fermeté les éloges qu'elle méritoit; & sa clémence, plus efficace que les sermons, les livres & les soldats, changea le cœur & l'esprit de tous les Calvinistes. Ils firent tous abjuration entre ses mains.

Irenée, chef des évêques des Gaules, en fut la

lumiere & le modele. La querelle qui s'éleva entre les évêques Asiatiques & le pape Victor, donna occasion à Irenée, de faire briller ses talens & son amour pour la paix. Il n'oublia rien pour la rétablir..... Le pape lança les foudres écclésiastiques contre les prélats qui ne pensoient pas comme lui. Irenée désapprouva l'amertume de son zele, & exhorta en même temps les adversaires du souverain pontife à se conformer à la coutume de l'église romaine. Les lettres qu'il écrivit à ce sujet, éteignirent le feu de cette guerre sacrée.

G. L. Phelipeaux d'Herbault, patriarche, archevêque de Bourges, mort le 23 septembre 1787, âgé de 58 ans, fut enterré dans l'église de saint-Sulpice, sa paroisse, avec un cortege nombreux qui fondoit en larmes. Sa vie a été paisible, & sa mort fut douce. Archevêque dès l'âge de 27 ans, tout le bien qu'il a procuré dans le Berry, est inappréciable. Il perfectionna un établissement destiné à servir de retraite aux curés vieux & infirmes. Il institua dans son diocèse des bureaux de charité, & parvint à détruire la mendicité. Il pensionnoit un grand nombre d'étudians dans les colleges, & de jeunes dames dans les couvens, dotoit celles qui étoient appellées à la vie religieuse, & soutenoit au service des gentilshommes peu fortunés. Jamais les malheureux ne l'implorerent inutilement; jamais il ne fit essuyer un refus; évêque vraiment digne des temps apostoliques, il ne rougissoit pas d'aller au devant de la pauvreté

vreté. Simples dans sa maison, dans ses habits, dans ses équipages, il réservoit tout aux besoins de l'indigence. C'étoit-là tout son luxe. Les différentes branches d'industrie furent encouragées par lui. Il excita par son exemple le clergé à offrir des contributions volontaires. Tous les ordres s'empresserent à imiter cette conduite généreuse. Il réussit à faire supprimer les corvées dans le Berry.... Il eut la gloire de présider pendant neuf ans à la premiere administration provinciale établie en France. Uni avec M. le duc de Charôst, il établit avec équité la répartition des impôts.... Un particulier, dont la mission étoit de prêcher la tolérance & la charité, crut l'obliger & se faire valoir en venant l'informer qu'un homme, auquel il cherchoit à être utile, professoit le Calvinisme. « Qui vous demande cela, repartit le prélat irrité ? Je ne veux pas le savoir. Est-ce à vous faire le vil métier de délateur ? Sortez, & ne paroissez jamais devant moi ». La franchise de ses manières, son abord ouvert & gracieux inspiroient la confiance. Un jour, enthousiasmé de ses manieres affectueuses, M. Blin lui dit : Monseigneur, je suis bien fâché que vous soyez un si grand prélat. Pourquoi, reprit-il ? -- C'est que je vous embrasserois de bien bon cœur. --- Eh ! bien, poursuivit-il avec bonté, contentez-vous.... Il honoroit sur-tout les littérateurs qui réunissoient les talens & l'honnêteté. En plaignant les écarts de quelques-uns de nos écrivains célèbres, il ne rendoit pas moins justice à la supériorité de leur génie. Il étoit loin

d'approuver la perfécution, qu'on s'eft quelquefois permife contre plufieurs d'entr'eux. Il eut défiré qu'on eût plutôt cherché à les ramener par les égards & la douceur ; & perfonne, j'ofe le dire, n'étoi plus propre que lui à y réuffir. Sa piété étoit vive & fincere, mais éclairée & fans fanatifme. (*Elog. hift. par Blin de Sain More.*)

Le Camus, évêque de Grenoble, gravit les plus hautes montagnes, pour y trouver des malheureux, & pour s'y dépouiller afin de les vêtir.

La Mote, évêque d'Amiens, rejettoit tout adouciffement dans les faifons les plus rudes. Leur âpreté, difoit-il, eft une efpece de pénitence publique que Dieu impofe aux hommes. Il n'y a qu'une difpofition anti-chrétienne, qui cherche à en éviter les rigueurs.... Quoique tout le monde exaltât fes mœurs pures & fa conduite irréprochable, il n'en fut que plus humble. Les hommes, s'écrioit-il, nous louent pour la moitié du bien que nous faifons; & nous devons trembler pour l'autre moitié que nous ne faifons pas.

Mefgrigny, Capucin, évêque de Graffe, ne laiffa pour fucceffion qu'un fimple crucifix, quelques miférables chaifes, & deux écus en petite monnoie.

Pavillon, évêque d'Aleth, ne voulut d'autre ameublement qu'une paillaffe piquée, & qu'un prie-Dieu.

Paulin, évêque de Nole, dans les malheurs publics qui affligerent la ville où il réfidoit, foulagea les indigens, racheta les captifs, confola les malheureux, encouragea les foibles, anima les

forts.... On lit dans les dialogues de saint Grégoire, qu'il poussa la magnanimité jusqu'à se mettre dans les fers en Afrique, pour délivrer le fils d'une veuve, qui avoit été pris par les Vandales.

Le cardinal Polus n'ayant pas voulu flatter la passion d'Henri VIII pour Anne de Boulen, & ayant écrit avec trop peu de ménagement contre son changement de religion, ce prince mit sa tête à prix. Le pape Paul III, qui l'avoit fait cardinal, lui donna des gardes. Après la mort de ce pontife, il eut beaucoup de voix pour lui succéder. Il fut exclus par la brigue des vieux cardinaux, sans que cette exclusion lui donnât des regrets. Après avoir été employé dans diverses légations, & après avoir présidé au concile de Trente, il retourna en Angleterre sous le regne de la Reine Marie. Cette princesse le fit Archevêque de Cantorbéry & président du conseil royal... Il ne s'occupa qu'à ramener les protestans dans le sein de l'église, à remettre le calme dans l'état, & à redonner la liberté à ceux qui étoient opprimés. Ennemi des violences dans les affaires de religion, il n'employa jamais que la patience & la douceur.... Tous les auteurs, même les protestans, donnent de grands éloges à son esprit, à son savoir, à sa prudence, à sa modération, à son désintéressement & à sa charité.

Solminihac, évêque de Cahors, n'eut jamais que des pauvres pour convives.

Soanen, évêque de Sénez, donna jusqu'à son

anneau ; qui lui reſtoit pour tout bien : ſe livrant ſans réſerve aux ſollicitudes paſtorales, il diſoit que *l'éternité ſeroit aſſez longue pour ſe repoſer.*

J. M. Tomaſi, fils du duc de Parme, ſe conſacra à la ſainte Vierge dès ſa plus tendre jeuneſſe, fit vœu de chaſteté, & entra dans l'ordre des Théatins. Le pape Clément XI l'honora de la pourpre romaine ; & il fallut lui faire violence pour la lui faire accepter. Le nouveau cardinal répandit dans Rome d'abondantes aumônes, & contribua beaucoup par ſes ſermons & par ſon zele à la réforme des mœurs de cette ville.

Desbois, curé de St. André-des-Arcs ; Laugier de Beaurecueil, curé de Ste. Marguerite ; tous deux peres des pauvres, &c. &c. &c.





NOTES

DU DITHYRAMBE ÉVANGÉLIQUE,

OU

LE GRAND LIVRE OUVERT,

ET LA VIE DU GENRE HUMAIN,

ÉCRITE PAR L'INSPIRATION DU CIEL.

Scripta non atramento, ſed ſpiritu Dei vivi. (2 *Cor. III.* 3.)

Et vidi mortuos magnos & puſillos ſtantes in conſpectu throni; & libri aperti ſunt, & alius liber apertus eſt, qui eſt vitæ, & judicati ſunt mortui ex his quæ ſcripta erant in libris ſecundùm opera ipſorum; & qui non inventus eſt in libro vitæ ſcriptus, miſſus eſt in ſtagnum ignis. (*Apoc XX.*)

Scrutabor Jeruſalem in lucernis. (*Soph. Cap. I.*)

Des deſtins éternels le livre ſe déroule. (Dithyr. v. 15.)

(1) Q*UARE ergo impii vivunt? Non eſt virga Deî ſuper illos. Ducunt in bonis dies ſuos.... qui dixerunt Deo : recede à nobis... Quid Deo confert ſi immaculata fuerit via tua? ... In diem perditionis ſervatur malus.* (Job. 21. 22.) *Deus ultionum dominus : uſquequò, domine, peccatores gloriabuntur?.... Facti ſunt in deſolationem, ſubitò defecerunt.* (Pſ. 73. 93.) *Intonuit de cælo Altiſſimus.... Omnes vultus redigentur in ollam.* (Joël. cap. II.) *Montes à fundamentis movebuntur cum aquis : petræ ſicut cera liqueſcent ante*

faciem tuam. (Judith. cap XVI.) *Stetit & mensus est terram ; aspexit & dissolvit gentes , & contriti sunt montes sæculi ab itineribus æternitatis ejus.* (Habac. cap. III.)

(2) *In momento , in ictu oculi , in novissimâ tubâ , mortui resurgent incorrupti.* (1. Cor. XV. 22.) *Canite tuba in Sion : ululate in monte sancto meo : conturbentur omnes habitatores terræ ; quia venit dies Domini.... Quasi mane expansum super montes , populus multus & fortis. Similis ei non fuit à principio.... Ante faciem ejus ignis vorans , & post eum exurens flamma : quasi hortus voluptatis terra coram eo ; & post eum solitudo deserti ; neque est qui effugiat eum..... Sicut sonitus quadrigarum super capita montium exilient , sicut sonitus flammæ ignis devorantis stipulam... A facie ejus cruciabuntur populi.* (Joël. cap. II.) *Et conturbatæ sunt gentes , & advenit ira tua , & tempus mortuorum judicari , & reddere mercedem servis tuis prophetis & sanctis , & timentibus nomen tuum , pusillis & magnis , & exterminandi eos qui corruperunt terram.* (Apoc. cap. XI.) *Accedite , gentes , & audite ; populi , attendite : audiat terra..... & tabescet omnis militia cœlorum , & complicabuntur , sicut liber , cœli.... Quoniam inebriatus est in cœlo gladius meus , ecce super Idumæam descendet.* (Isai. cap. XXXIV.)

(3) *Dixitque* Caïn *ad Dominum : major est iniquitas mea quàm ut veniam merear ; & ero vagus & profugus : omnis qui invenerit me , occidet me.... Posuitque Dominus* Caïn *signum.* (Genes. cap IV.)

(4) *Pœnituit eum quòd hominem feciſſet.... Dixit ad Noë : repleta eſt terra iniquitate à facie eorum, & ego diſperdam eos cum terrâ.... Quindecim cubitis altior fuit aqua ſuper montes quos operuerat. Comſumpta eſt omnis caro quæ movebatur.* (Geneſ. c. VII.)

(5) Que les Rhéteurs qui rangent leurs froides conceptions en file didactique, m'écoutent & ſe taiſent. Dans une viſion prophétique, on ne marche pas, on eſt entraîné.... on bondit : les objets ſe détachent ou s'amoncellent ſous l'œil de l'ame, ſuivant la ſecouſſe de l'inſpiration. L'obſervateur, debout, ſur les ruines du monde, allarmé par les accens de la trompette & par l'appareil du grand tribunal, tourmenté par la maſſe des forfaits & des remords, qui ſe remuent ſous le glaive, pâlit, héſite & arrête ſon crayon au hazard, bien ſûr de ſaiſir & de marquer un trait hideux.... C'eſt des cavernes empeſtées de Sodôme, c'eſt de l'âme corrompue des *Juges & des Grands-Prêtres* que ſortirent les monſtres *Générateurs* des grands crimes. *Et in Prophetis & in Judicibus Jeruſalem vidi ſimilitidinem adulterantium, & iter mendacii.... Facti Sodoma & habitatores ejus quaſi Gomorrha.* (Jerem. cap. XXII.)

(6) On donne ici la liſte des Hébreux ſacrileges qui ſubirent une deſtinée tragique. Ces ſtrophes ſont des eſpeces de fourches patibulaires, où ſont ſuſpendus leurs cadavres ſanglans & déshonnorés.

Héli, grand ſacrificateur & juge des Juifs, témoin

des scandales d'Ophni & de Phinéès ses fils, qui profanoient audacieusement le sacré ministere, se contenta de les réprimander avec douceur, au lieu de s'armer contr'eux d'une rigueur salutaire ; & ils furent tous trois frappés de mort.

(7) Balthazar. *In eâdem horâ apparuerunt digiti quasi manûs hominis scribentis. Tunc facies regis commutata est.* (Dan. cap. V.)

Goliath --- Oza --- Antiochus *Epiphanes.* Ce dernier entra avec violence dans Jérusalem, y fit massacrer 80,000 hommes, en fit 40,000 prisonniers, & en vendit autant. Le temple fut profané ; on n'épargna ni âge, ni sexe. Ce Roi impie osa pénétrer jusques dans le sanctuaire, fit placer la statue de Jupiter olympien sur l'autel du vrai Dieu, & lui offrit des sacrifices. Il emporta les vases les plus précieux... Il tomba de son chariot, & se meurtrit tout le corps : bientôt la plaie devint mortelle ; & la corruption anticipée du tombeau qu'offrirent ses membres hideux, en rendirent la vue insupportable à son armée & à lui même.

Nicanor, fils de Patrocle, général des armées de Syrie, & grand ennemi des Juifs, ayant perdu la vie dans une bataille qu'il avoit témérairement livrée le jour du sabbat, Judas Machabée, son vainqueur, lui fit couper la tête & la main droite qu'il fit porter à Jerusalem.... Il rassembla dans le parvis du temple, les prêtres & le peuple, & leur montra la tête de Nicanor & cette

main deteſtable qu'il avoit levée inſolemment contre la *maiſon de Dieu.* Puis ayant fait couper en petits morceaux la langue de cet impie, il la donna à manger aux oiſeaux. Sa main fut attachée en face du temple, & ſa tête expoſée aux regards publics, comme un monument ſolemnel de la protection du Très-Haut.

Héliodore étant entré dans le temple de Jéruſalem pour en piller les tréſors, y fut frappé de verges par des anges qui lui apparurent.

(8) Lucrece, déshonnorée par la violence brutale de Sextus, fils aîné de Tarquin le *ſuperbe*, ſe frappa d'un poignard aux yeux de ſon époux.

(9) Tullie, fille ſcélérate du roi Servius-Tullius, fit paſſer ſon char ſur le corps ſanglant de ſon pere.

(10) Quels crimes, dit M. Gordon, étoient plus crians que ceux de *Jugurtha*? Il ne manqua pourtant pas d'avocats, qui, pour de l'argent comptant, prirent ſa défenſe. On diſoit que ceux qu'il avoit fait mourir, avoient comploté de l'aſſaſſiner. ---- *Verrès* dépouilloit les temples mêmes : il envoyoit des troupes de ſcélérats pour y entrer pendant la nuit avec effraction : il enleva la ſtatue d'Hercule.... Il ne laiſſa dans toute la Sicile pas un ſeul vaſe d'argent ou d'airain de Corinthe. ---- Verrès, qui avoit l'étrange audace de parler de loix & de juſtice, s'étoit pourvu d'une bande de juges qui étoient ou ſes domeſtiques,

ou ses affranchis, tels que son médecin, son augure, son peintre & son crieur.... Les pauvres Asiatiques, si fort opprimés par le gouverneur de Cilicie, furent intimidés au point qu'ils envoyerent à grands frais des députés à Rome, pour y faire des remercimens publics. Les habitans de Messine, suivant ce lâche exemple, chargerent leurs orateurs de louer publiquement ce monstre à cause de sa *bonne administration.* Cicéron lui succeda, & fut bien différent de son prédécesseur, qui, loin d'être puni de ses scandaleuses malversations, parvint à l'office le plus vénérable de l'état, je veux dire à la censure. (*Disc. sur Salluste, Tome. 2.*)

(11) *Et quomodò vinum potantem decipit : sic erit vir superbus, & non decorabitur, qui dilatavit quasi infernus animam suam : & ipse quasi mors, & non adimpletur.... Væ ei qui multiplicat non sua! Usquequò & aggravat contra se densum lutum? Numquid non repentè consurgent qui mordeant te? & suscitabuntur lacerantes te, & eris in rapinam eis? Quia tu spoliasti gentes multas,... repletus es ignominâ pro gloriâ : bibe tu quoque.... circumdabit te calix dexteræ domini, & vomitus ignominiæ super gloriam tuam, quia iniquitas Libani operiet te.* (Habac. cap. II.)

(12) *Maledixisti sceptris.... & erit Babylon in tumulos, habitatio draconum, stupor & sibilus eo quòd non sit habitator.* (Jerem. LI.) *Quia dies domini exercituum, super omnem superbum & super omnes*

colles elevatos, & super omnem terram excelsam: (Isaï cap. V.) *Succendam ignem in urbibus ejus, & devorabit omnia in circuitu ejus.... Quæsivi, & non inventus est locus.* (Jerem. cap. V.)

(13) *Periit memoria eorum cum sonitu.* (Ps. VII.) *Arrogantia tua decepit te & superbia cordis tui.* (Jerem. cap. XLX) *Cujus altitudo cedrorum altitudo ejus, & fortis ipse quasi quercus, & contrivi fructum ejus desuper, & radices ejus subter.* (Amos. cap. II.) *Si exaltatus fueris ut aquila, & si inter sidera posueris nidum tuum, inde detraham, dicit Dominus.* (Abd.) *Hæc est civitas gloriosa habitans in confidentiâ, quæ dicebat in corde suo : ego sum & extra me non est alia ampliùs. Quomodò facta est in desertum?* (Sophon. c. II.) *Horribilis dominus super eos, & attenuabit omnes deos terræ....*

(14). Chilpéric opprima son peuple, commit toutes sortes de forfaits, & immola ses propres enfans. Il fut assassiné à Chelles, en revenant de la chasse. Son épouse, à laquelle il avoit tout sacrifié, & Landri son amant, furent accusés de ce meurtre. ---- Frédegonde, femme de Chilpéric & mere du jeune Clotaire, effrayée par le souvenir de ses crimes, détestée de ses sujets qu'elle avoit épuisés par ses vexations, peu sûre des grands qui blâmoient hautement ses violences, poursuivie par le roi d'Austrasie qui lui imputoit la mort de son pere, haïe de Gontran qui redoutoit ses trahisons & ses pefidies, n'ayant d'autre

appui qu'un enfant de 4 mois, se sauva à Paris, où l'évêque la reçut dans son église, comme dans un azile assuré contre le ressentiment des deux princes. Elle étoit d'une naissance obscure & d'une rare beauté ; mais elle fut encore plus méchante que belle. Elle mourut couverte de gloire par ses succès, & d'opprobre par ses noirceurs.

Brunehaut, épouse de Sigebert, d'Arienne, devenue catholique, n'en fut ni moins cruelle ni plus réglée dans ses mœurs. Son fils Childebert, qu'elle avoit, dit-on, fait empoisonner, lui ayant laissé ses deux fils sous sa conduite, elle corrompit le plus jeune pour gouverner en son nom. Après la mort de ce prince, Clotaire II. qui regna seul, la fit traîner à la queue d'une cavale indomptée.

Phalaris, *Tyran d'Agrigente*, fut brûlé dans le taureau d'airain inventé par ses ordres, & qui avoit fait mugir tant de victimes.

Christiern II, surnommé le *Cruel*, le *Néron du Nord*, aspira à la couronne de Suede dès qu'il eut celle de Danemark. Ayant réussi dans ses prétentions, après quelques orages, il devint le tyran de ses nouveaux sujets, auxquels il avoit promis de servir de pere. Il donna une fête aux principaux seigneurs ecclésiastiques & séculiers, & les fit égorger les uns après les autres au milieu d'un festin. Gustave, à la tête de quelques Suédois, voulut délivrer sa patrie de ce monstre. Christiern, qui avoit en son pouvoir à Copenhague la mere

& la sœur de son ennemi, fit jetter ces deux princesses dans la mer, enfermées dans un sac l'une & l'autre. Le corps de l'Administrateur de Suede fut déterré, & le barbare poussa la férocité jusqu'à se jetter dessus & le mordre. Il faisoit couper les cadavres par morceaux, & les envoyoit dans les provinces pour inspirer une terreur générale. Les paysans furent ménacés de se voir couper un pied & une main, s'ils faisoient la moindre plainte. *Un paysan qui est né pour la guerre*, disoit le tyran, *devroit se contenter d'une main & d'un pied naturel avec une jambe de bois.* Ce scélérat, teint du sang de ses sujets, fut dégradé, & finit dans une prison son abominable vie.

(15) Vanini, prêtre, théologien, moine, forma le bizarre projet d'aller prêcher l'athéisme de ville en ville, avec douze compagnons de ses impiétés. Il fut arrêté à Toulouse, & comdamné au feu.

(16) L'Empereur Julien, combattant contre les Perses, fut atteint d'un dard & blessé à mort. Il prit dans sa main du sang de sa blessure, & s'écria, en le jettant contre le ciel : *Tu as vaincu, Galiléen.*

(17) Le Dante, Young, tous les auteurs qui auront traité des sujets mélancoliques & terribles, rapprochés des écrivains, qui auront chanté

les graces, & fait rougir la pudeur, formeront un étrange contraste dans la *vallée* du *jugement.*

(18) Archiloque, Hipponax, l'Arétin, satyriques emportés & poëtes sans mœurs, déshonnorerent leur patrie, & ont mérité l'anathême des siecles. --- J'aurois pu faire marcher à leur suite, moins pour les confondre avec eux, que pour leur inspirer une terreur salutaire, quelques rimeurs chansonniers, beaux esprits modernes, qui, pour n'être pas parvenus au dernier degré de corruption & de démence, ne sont point toutefois exempts de reproches. SÉDUCTION, OBSCÉNITÉ, MOLLESSE, APOSTASIE, vous avez produit parmi nous l'*Art d'aimer*, *Parapilla*, *Figaro*, *les Etats Généraux de Cythere*, une *Elégie sur l'ennui*.... Foris impudici, procaces, maledici, molles, apostatæ. (*Apoc.*)

J'invite ici l'Auteur des *Conseils à un jeune poëte*, qui s'est permis de dire à haute voix, dans la séance publique d'une Académie de province :

L'âge des sens est l'âge d'or ;

j'invite ce citoyen estimable & recherché des gens de bien, qui a du goût, du talent & des mœurs, à ne pas se calomnier si légérement par des saillies qui n'appartiennent qu'à la médiocrité impuissante, & dont le génie n'a pas besoin.

Disce pudicitiam monitus non temnere.

(19) *Cecidit corona capitis nostri. Væ nobis quia peccavimus.* (Jerem. lam. cap. V.).

Ici j'entends des philosophes qui se récrient, & font retentir à mon oreille ces vers du *sage* de Ferney :

> Penses-tu que Socrate & le juste Aristide,
> Solon, qui fut des Grecs & l'exemple & le guide ;
> Penses-tu que Trajan, Marc-Aurèle & Titus,
> Noms chéris, noms sacrés, que tu n'as jamais lus,
> Aux fureurs des démons soient livrés en partage?
>
> (*Poëme de la Relig. Nat.*)

Je réponds avec saint Paul que chacun sera jugé selon ses œuvres. *Reddet unicuique secundùm opera ejus ; quicunque enim sine lege peccaverunt, sine lege peribunt.* Socrate, Aristide, Solon, Trajan, seront réprouvés, si leur sagesse fut une folie, si leurs vertus furent des vices. *Le juste vit de la vie de la foi* ; c'est la foi qui fait *la justice.* Les *justes* de Voltaire mériterent-ils la foi ? O *altitudo* ! Qu'on se dépouille un instant de son argile, de ses sens, de ses passions, de ses préjugés, de ses opinions ; qu'on se place sur le théâtre de l'autre vie, à l'époque effrayante de la dissolution de l'univers, au moment décisif, où la trompette fatale, retentissant au sein des tombeaux, animera la poussiere & fera marcher les ossemens, où le juge éternel, assis dans les airs sur un char de feu, tenant la balance dans une main, & le glaive dans l'autre, entouré de ses légions formidables & resplendissantes, convoquera l'innombrable foule des générations qui se seront succédées sur la terre ; où le grand livre des consciences & des destinées

ſera ouvert, où les rayons perçans du *ſoleil de la vérité*, diſſipant toutes les illuſions & tous les rêves, rempliront tous les points de l'eſpace; qu'on eſſaie d'aſſiſter au dénouement ſolemnel & bouleverſant de la derniere ſcene du monde: de quel œil y verra-t-on, dans l'inconcevable réunion de tous les êtres, en préſence de la croix triomphante, portée par les chérubins & arborée à la voûte des cieux, de quel œil y verra-t-on les grands génies, les grands écrivains, les ſages, les légiſlateurs de l'antiquité, tous les perſonnages extraordinaires qui auront rempli la terre de leur renommée & occupé toutes les annales?... Ah! toutes les idées humaines ſeront changées, les objets dépouillés de leur enveloppe menſongere paroîtront ſous leur vrai point de vue.... On ne reconnoîtra dans ce grand jour, pour héros & pour grands hommes, que ceux qui ſeront marqués du ſceau de l'évangile, dont la foi & la charité auront vivifié les œuvres, que *l'Agneau aura tints de ſon ſang & revêtus de la robbe d'innocence, qui porteront écrit ſur le front le nom inéffable de la cité nouvelle....* Tous les talens, toutes les vertus, toutes les lumieres, toutes *les ſageſſes*, tous les célébrités, tous les attraits, tous les oracles, tous les prodiges dérivés d'une autre ſource, ſeront effacés & détruits. *Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas & mortuus es.... Qui vicerit ſcribam ſuper eum nomen Dei mei & nomen civitatis novæ Jeruſalem. --- Suadeo tibi emere à me aurum ignitum probatum, ut locuples fias & veſtimentis*

mentis albis induaris & non appareat confusio nuditatis tuæ, & collyrio inunge oculos tuos, ut videas.... Beati qui lavant stolas in sanguine agni, ut sit potestas eorum in ligno vitæ, & per portas intrent in civitatem. (Apoc. III & XXII.)

Si Socrate, Ariſtide, & conſorts n'ont d'autres titres pour *le royaume du pere Céleste*, que ceux que leurs patrons exhibent, ce ſont des bâtards qui doivent être exclus de la ſucceſſion. *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt.... Prudentia carnis mors est.... Perdam sapientiam sapientium.* (Rom. II. VIII.) *Væ qui sapientes estis in oculis vestris, & coram vobismet ipsis prudentes !* (Iſaï cap. V.)

« Pendant qu'on déprave le cœur des enfans, dit M. Bernardin de St. Pierre, on altere leur raiſon. Le régent leur apprend que *Virgile*, qui a ſi bien parlé de la providence, qui eut des mœurs pures, de la candeur, de la modeſtie, eſt au moins dans les champs élyſées, & qu'il jouit dans le monde de l'eſtime de tous les gens de bien : le directeur des conſciences affirme qu'il eſt payen & qu'il eſt damné. Le même eccléſiaſtique ſouvent fait la claſſe le matin, & le cathéchiſme le ſoir. » (*Etud. de la Nat. t.* 3.).

L'Orthodoxie ne proſcrit pas les expreſſions ſages de la modération & de l'équité.... Ne mettons pas Virgile à côté de St. François de Sales ; mais ne le damnons pas comme l'Arétin. Si Virgile fut juſte, il ne peut être damné : c'eſt un article de foi qu'on ne peut conteſter. Fut-il juſte ? Je ne prononce pas ; Dieu le ſait. *Quis cognovit*

Jensum Domini ? Ah ! le Dieu de sagesse & de miséricorde a des voies secretes de justification que l'homme borné ne peut connoître en ce monde. Le *trésort* de la charité du Christ est inépuisable, & ne peut se concevoir : sa bonté est illimitée comme sa puissance.

(20) *Ecce ego ad te mons pestifer, ait Dominus, qui corrumpis universam terram, & extendam manum meam super te, & evolvam te de petris, & dabo te in montem combustionis.* (Jerem. cap. LI.)

J. Jacques Rousseau, qui, dans son insolence chagrine, dédaignoit tout le genre humain, & se déroboit avec une brusque opiniâtreté aux invitations des Grands, aux hommages des hommes distingués par d'autres titres, affectoit de s'enfoncer dans l'oubli, pour faire mieux ressortir son génie ; & paroissant tout à coup hors de sa tanière, il dressoit avec appareil au milieu d'une populace curieuse, les treteaux de sa superbe misanthropie & de sa bienfaisance clandestine, bien sûr d'attirer à lui par la dignité de son attitude, & l'énergie de ses harangues, la foule des beaux esprits & l'élite de la société.

L'auteur de la Henriade, au contraire, ne supportant aucun voile, ni aucun délai, & déployant, dès son début dans la carriere, une vanité plus franche & plus commune, montra tout de suite son génie de face, plaça, sur un trône & parmi des trompettes, sa supériorité naissante ; ne cessa de s'environner de décorations ; de grelots, de pro-

tégés ; d'acteurs, de panégyristes ; se piqua, pendant tout le cours de sa vie, de correspondre avec les puissans du siecle, d'accueillir les écrivains qui ne l'offusquoient pas, d'obliger des hommes célèbres, d'assister des indigens illustres.

L'orgueil de Rousseau l'empêcha de parvenir *à la vérité*, qu'il sembloit mériter de connoître. Il s'agita dans le doute avec des convulsions qui le firent plaindre des hommes *éclairés de la foi*. Voltaire, insouciant libertin, cynique impudent & aimable, eut soin de jetter une écharpe brillante sur des travers impies, qu'il vouloit faire adopter. *Arasti impietatem, iniquitatem messuisti, comedisti frugem mendacii : quia confisus es in viis tuis, in multitudine fortium tuorum.* (Osee, Cap. X.)

(21) Quoiqu'on soit bien éloigné de confondre l'estimable *Buffon*, cet éloquent & sublime interprete de la nature, avec la tourbe fangeuse des philosophes impies, qui ont déshonoré la littérature, outragé la religion & corrompu les mœurs, il est hors de doute que ses brillans systêmes, ses conceptions éblouissantes & hasardées sur la théorie de l'univers, s'évanouiront comme des songes, à la splendeur des révélations.

(22) *Evanuerunt in cogitationibus suis, & obscuratum est insipiens cor eorum : commutaverunt veritatem dei in mendacium* (Rom. cap. 1.) *Sed quid dicit scriptura ? Ejice ancillam & filium ejus ; non*

enim hæres erit filius ancillæ cum filio liberæ. (Gal. cap. IV.)

(23) *Inclinavit cœlos & descendit, & ascendit super cherubim, & volavit super pennas ventorum.* (Pſ. 17.) *Et apertum eſt templum Dei in cœlo, & viſa eſt arca teſtamenti ejus.* (Apoc. cap. X.) *Mulier amicta ſole, & luna ſub pedibus ejus, & in capite ejus corona ſtellarum duodecim.* (cap. XII.)

(24) *Quoniam mille anni ante oculos tuos; tanquam dies heſterna quæ præteriit.* (Pſ. 89.) *Ecce gentes quaſi ſtilla ſitulæ & quaſi momentum ſtateræ.... Ecce inſulæ quaſi pulvis exiguus... Omnes gentes quaſi non ſint, ſic ſunt coram eo.* (Iſaï. cap. XL.)

(25) *Alia claritas ſolis, alia claritas lunæ & alia claritas ſtellarum : ſtella enim à ſtellâ differt in claritate.* (1. Cor. XVI.)

(26) Des philoſophes modernes, mal intentionnés, ont affecté de célébrer la *douceur* de St. François de Sales & la *tolérance* de Fénélon, afin de décrier tout à leur aiſe la doctrine de St. Paul & des autres peres de l'égliſe, dont l'inflexible ſévérité condamnoit trop ouvertement leur molleſſe & leurs déſordres. Ils ont dénaturé pluſieurs paſſages de leurs œuvres, afin d'en faire haïr les auteurs, d'éteindre la foi des fideles, & de ſe raſſurer dans leur impiété. Mais il n'y a qu'une foi

& qu'une doctrine. *Unus est Deus, una fides, unum baptisma.* Il n'y a qu'une vérité, qu'une loi & qu'un juge.

(27) Mon Dithyrambe étoit achevé, lorsque les *Lettres sur l'Italie, par feu M. Dupaty*, me sont tombées entre les mains, & que j'ai lu dans la 86me. ce passage vraiment sublime, qui renferme le germe de ma conception.

« Rien ne peut rendre ce ravissement qui saisit l'ame, lorsqu'on entre dans l'église de saint Pierre de Rome, peur la premiere fois ; lorsqu'on se trouve sur ce pavé étendu, parmi ces piliers énormes, devant ces colonnes de bronze, à l'aspect de tous ces tableaux, de toutes ces statues, de tous ces mausolées, de tous ces autels, & sous ce dôme.... enfin dans cette vaste enceinte, où l'orgueil des plus grands Pontifes & l'ambition de tous les beaux arts ne cessent depuis plusieurs siecles d'ajouter, en granit, en or, en marbre, en bronze & en toile, de la grandeur, de la magnificence & de la durée..... Tout le temps que j'y ai été j'ai pensé à Dieu, à l'éternité.... Il est impossible d'avoir ici des sentimens médiocres & des pensées communes.... Quel théâtre pour l'éloquence de la religion ! Je voudrois qu'un jour, au milieu de de l'appareil le plus pompeux, tonnant tout d'un coup dans la profondeur de ce silence, roulant de tombeaux en tombeaux, & répétée par toutes ces voûtes, la voix d'un *Bossuet* éclatât, qu'elle fît tomber alors sur un auditoire de rois, la pa-

role souveraine du Roi des rois, qui demanderoit compte aux consciences réveillées de ces monarques pâles, tremblans, de tout le sang & de toutes les larmes qui coulent, en ce moment, par eux sur la surface de la terre. »

(28) « Tout ce que nous enseigne l'écriture sainte sur la création de l'univers, n'est rien en comparaison de ce qu'elle dit de la création de l'homme..... Ce n'est plus cette parole impérieuse & dominante : *Que la lumiere soit, &c.* c'est une parole plus douce, quoique moins efficace : *Faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance.* Dieu tient conseil en lui-même, comme pour nous faire voir que l'ouvrage qu'il va entreprende, surpasse tous les ouvrages qu'il avoit faits jusqu'alors.... Pour former le corps de l'homme, lui-même prend de la terre ; & cette terre, arrangée sous une telle main, reçoit la plus belle figure qui ait encore paru dans le monde. L'homme a une taille droite, la tête élevée, les regards tournés vers le ciel ; & cette conformation, qui lui est particuliere, lui montre son origine, & le lieu où il doit tendre.... Mais la maniere dont Dieu produit l'ame est beaucoup plus merveilleuse. Il ne la tire point de la matiere, il l'inspire d'en haut : c'est un souffle de vie qui vient de lui-même..... Il donne un précepte à l'homme : l'homme se laisse séduire, & le viole. En même temps tout change pour lui : la nature ne lui rit plus, comme

auparavant, &c.... Sa conscience l'accuse avant que Dieu parle.... Il faut qu'il meure... L'homme fut laissé à lui même, ses inclinations se corrompirent, ses débordemens allerent à l'excès, & l'iniquité couvrit toute la face de la terre..... Dans le déclin de la religion, dans le tems que les Pharisiens introduisoient une foule d'abus, Jésus-Christ est envoyé pour rétablir le royaume dans la maison de David. Il commence à prêcher son évangile, & à révéler les secrets qu'il voyoit de toute éternité au sein de son pere : il pose les fondemens de son église par la vocation de douze pêcheurs, & met *St. Pierre* à la tête de tout le troupeau.... Attaché à la croix, il expire.

Tout est consommé. L'enfer dépouillé gémit.... Les Apôtres rendent témoignage, les miracles suivent leurs paroles; en deux prédications de *St. Pierre* 8000 Juifs se convertissent, & pleurant leur erreur, ils sont lavés dans le sang qu'ils avoient versé.... La persécution s'élève, la foi s'augmente.... Tout l'empire s'émeut contre l'église naissante; & Néron, persécuteur de tout le genre humain, fut le premier persécuteur des fideles.... Le martyre de *St. Pierre*, prince des apôtres, établit dans la capitale de l'Empire le siege principal de la religion.... La vérité n'a fait que se fortifier quand elle a été contestée; & l'église est demeurée inébranlable.» (*Boss. Disc. sur l'Hist. univ.* Part. I & II.)

(29) Le dragon infernal règnoit sur la terre;

quand le *Désiré des nations* vint le détrôner. Sa doctrine, ses miracles, sa croix anéantirent les triomphes de l'usurpateur. Humilié & aigri de sa défaite, le monstre se relève, arme les tyrans.... L'héroisme de la foi triomphe des efforts de la rage. Lassé par la constance des martyrs, & accablé sous les trophées de l'évangile, l'Ange de ténèbres suspend ses hostilités, rentre dans l'abyme, s'endort dans sa malice & s'éveille avec un complot; il souffle l'orgueil & la mollesse dans le sanctuaire; il suscite une Dalila; le nouveau Samson (le Sacerdoce) perd sa force, & les incirconcis ravagent Israël. *Et in prophetis Samariæ vidi fatuitatem.... A prophetis Jerusalem egressa est pollutio super omnem terram.* (Jerem. 23.) *Et dispersæ sunt oves meæ, eò quòd non esset pastor & factæ sunt in devorationem omnium bestiarum agri.* (Ezech. 34.)

« Ah! Sire, » s'écrie, dans un ouvrage récent, un catholique *patriote*, qui, désavouant tous les torts de notre clergé, s'est plu à charger la communion de Geneve de tous les griefs communs entre les diffidants, « Ah! Sire, à la vue de toutes ces horreurs, qui soulevent vos entrailles, gardons-nous de calomnier la vraie religion: cette longue liste de forfaits ne doit pas lui être imputée; il ne les faut attribuer qu'à la religion malade & en délire, enivrée d'une liqueur étrangere, & ayant un bandeau sur les yeux. Mais, Sire, avouons-le sans préjugés & sans passions, quelle fut la source de toutes ces associations, de tous ces décrets de tous ces arrêts

exécrables ? A qui redemander compte d'un de nos Rois expirant ſous le couteau du fanatiſme ? Au Calviniſme. Sire, j'oſe le dire, ſans lui, jamais la ligue n'eût exiſté, & ſans la ligue, nous ne ſerions pas réduits à abhorrer cette affreuſe partie de notre hiſtoire. Sans Calvin, non, jamais l'enfer n'eût produit un Jacques Clément. (*Diſc. à lire au Conſ. ſur le proj. d'accorder l'état civil aux proteſt.* Part. I.)

Mais de quels hommes étoit composée la légion de cet abominable héréſiarque ? D'un *Auguſtin Marloral*, moine *apoſtat* de l'ordre de St. Auguſtin, qui fut pendu à Rouen; d'un *Jean Malo* qui, de prêtre habitué de la paroiſſe de St. André-des-Arcs à Paris, étoit devenu miniſtre proteſtant; d'un *Jean de l'Epine*, jacobin, qui apoſtaſia après avoir ſauté les murailles de ſon couvent; d'un *Pierre Martyr*, autre moine *apoſtat*, de l'ordre des chanoines réguliers de St. Auguſtin, qui épouſa une religieuſe, après l'avoir débauchée; d'un *Spifame*, qui avoit quitté ſon évêché de Nevers, pour ſuivre ſa concubine à Geneve; d'un *Montluc*, dominicain, qui ayant été ſucceſſivement évêque de Valence, & de Die, épouſa ſecrettement une proteſtante; d'un *Cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouſe, & évêque de Beauvais*, que le pape Pie IV priva de la pourpre & de la dignité épiſcopale, & qui ſe maria en ſoutane rouge; d'un *Jean Balée* qui quitta, l'ordre des carmes, pour prendre une femme, & devenir évêque en Irlande, &c.

Mais ces *Châtillon*, ces *Montluc*, ces *Spifame*, s'étoient corrompus avant de se ranger sous les drapeaux de Calvin. La mitre sur le front & l'encensoir à la main, ils avoient dejà donné, dans le sanctuaire de la vraie église, le spectacle d'une révoltante impudence, & d'une dépravation consommée.... Ah ! c'est la corruption du sacerdoce, qui engendra, qui grossit la secte de Calvin ; & c'est le bras sacrilege du sacerdoce corrompu, qui frappa nos Rois. Jacques Clément, & Edmon Bourgoing, étoient prêtres ; & Jean Châtel, Pierre Barriere, Ravaillac, & Gérard l'assassin du grand prince d'Orange, furent poussés au régicide par des prêtres.

(30) Alexandre VI, ce fourbe fameux dévoré d'ambition, décoré de la thiare & gangrené de vices, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de rappeller ici les abominations qui souillerent sa vie.

(31) Quel horrible trait de lumiere part de ce vers hardi ! De quelle influence, de quelle féconcondité n'a pas dû être l'inouie scélératesse d'un *Souverain Pontife*, d'un *successeur de St. Pierre !* Dans la chaire de vérité, comme dans les écrits des théologiens, on s'est plu éternellement à mettre sur le compte d'une malheureuse *philosophie*, tous les écarts, tous les déréglemens, tous les attentats de l'esprit humain. Je suis certes bien loin de *justifier* une *philosophie téméraire*, qui a

franchi toutes les bornes; je sais combien elle est coupable!.... Mais je sais aussi qui l'a poussée, ou du moins qui l'a affermie dans l'erreur & dans le crime.... Qu'on parcoure les Annales des Empires; & dans la chaîne effrayante des iniquités qui se sont succédées d'âge en âge, on verra les premiers anneaux descendre des autels.... Oui, les scandales des chefs de l'église, en infectant tous les recoins du sanctuaire, ont étendu la corruption dans tous les ordres de leur hiérarchie, & dans toutes les classes de la société. Remontez aux prophêtes, aux pontifes de l'ancienne loi.

Sacerdos & propheta nescierunt præ ebrietate; absorpti sunt à vino, erraverunt; ignoraverunt judicium. (Isaï. Cap. XXVIII.). *Propheta namque & Sacerdos polluti sunt: in domo meâ inveni malum eorum, ait Dominus.* (Jerem. Cap. XXIII.) *Non crediderunt reges terræ, & universi habitatores orbis, quoniam ingrederetur hostis, & inimicus per portas Jerusalem; propter peccata prophetarum ejus, & iniquitates sacerdotum ejus.* (Lament. Cap. III.) *Hæc dicit Dominus super prophetas qui seducunt populum meum; qui mordent dentibus suis, & prædicant pacem...... Principes ejus in muneribus judicabant, & sacerdotes ejus in mercede docebant, & prophetæ ejus in pecunia divinabant... Propter hoc Sion quasi ager arabitur.* (Mich. cap. III.)

Lisez *Malach.* cap. I & II; *Sophon.* cap. III; *Levit.* cap. X; *Amos*, cap. III; *Deuteron.* XXXVIII; *Reg.* cap. II, III, IV; *Isaï.* cap. I; *Exod.* cap. XXXII; *Judith*, cap. VIII; *Ezech.* cap. VIII, XXII.

Ps. 49, 54. *Greg*. Homil. 27 in Evang. *August*. sup. Pf. *Bernard*. Confil. lib. II, cap. VIII. *Revelat*. *S. Birg*. lib. I, cap. 47 & lib. IV, 135; *Ambros*. lib. I. De dign. Sacerd. cap. V. *Greg*. Homil. 59, 17. *Bern*. Serm. Conv. St. Paul. *Hyeron*. lib. II; Ep. III... Ep. XIII; *Molin. Chart.*, *&c. &c. &c.*

Consultez les Hiftoires graves & les pamphlets. Paffez dans les cabinets des fages, & dans les cercles frivoles. L'amour du bien & l'efprit de vertige n'ont qu'un cri: *Le Clerge eft fans mœurs*: les pontifes opriment: les levites murmurent, & le peuple rit aux pieds des autels.

Oportet enim epifcopum fine crimine effe; ficut Dei difpenfatorem, non fuperbum, non iracundum, non vinolentum, non percufforem, non turpis lucri cupidum; fed hofpitalem, benignum, fobrium, juftum, fanctum, continentem, amplectentem eum, qui fecundùm doctrinam eft, fidelem fermonem, ut potens fit exhortari in doctrinâ fanâ, & eos qui contradicunt arguere. (Tit. cap. I. 7-9.). *Oportet ergo epifcopum effe irreprehenfibilem..... Diaconos fimiliter pudicos, non bilingues, non multo vino deditos, non turpe lucrum fectantes.* (I. Tim. cap. III.).

Quelqu'un ayant demandé à faint Boniface s'il étoit permis de fe fervir de calices de bois dans les facrés myftères, ce faint répondit en foupirant: « Autrefois l'églife avoit des calices de bois & des évêques d'or, aujourd'hui elle a des calices d'or & des évêques de bois. » (*Anecdod. Ecclefiaft*. 400.)

Le concile de Londres, de l'an 1237, déclare;

canon vingt-deuxieme, « Que les évêques & archevêques trouvent leurs devoirs exprimés dans le nom même de leur dignité. En effet il signifie surveillant & sur-intendant. Il faut donc qu'ils veillent sur leur troupeau, dont ils doivent être le modele & l'exemple; qu'ils résident dans leurs églises cathédrales, &c. »

Quoique les grands du clergé commençassent à imiter les grands du siecle par un nombreux cortege, par les ameublemens somptueux, & tout l'appareil du luxe le plus recherché, l'église ne cessoit de leur prescrire la modestie & la simplicité des premiers temps. Plus ils sembloient s'en éloigner, plus elle s'appliquoit à les y ramener par des réglemens vraiment apostoliques. On ne peut lire sans admiration tout ce qu'elle ordonne aux évêques, pour leur inspirer la frugalité, & leur interdire tout ce qui ressent le faste & la mollesse. C'est bien ici le lieu de rapporter tout ce que le concile de Milan, tenu sous saint Charles Borromée, l'an 1565, *II*[e]. *partie*, statue sur cette matiere.

« Un évêque n'aura aucun meuble d'or ou d'argent, rien non plus qui soit doré ou argenté, rien qui soit de soie, ou brodé, ou peint de diverses couleurs, ou enfin travaillé avec art. Il n'aura ni tapisserie, ni tapis, si ce n'est de cuir ou d'étoffe fort simple; & il ne pourra faire tapisser de cette manière que deux chambres, l'une pour sa santé, & l'autre pour les étrangers qui viennent à l'évêché. Il n'y aura à sa table qu'un bouilli outre la soupe, un plat de laitage

& deux de fruit..... On n'y verra ni confitures, ni gâteaux, ni vins exquis..... Il n'y aura pas plus de vingt cierges à son enterrement » (*Hist. des conc. génér. & part.*)

Je viens de lire à ce moment un pamphlet intitulé : *Procès-verbal des derniers états-généraux tenus aux enfers, où se trouvent les plaidoyers de l'evêque de Grenoble & de Judas, dédié au clergé & à l'archevêque d'Embrun.* « O fureur, ô scandale, ô frénésie de l'irréligion philosophique ! » s'écrient les bons prêtres, les bons évêques ; car il y en a encore..... Oh ! je suis loin d'approuver l'explosion d'une malice infernale ! Mais, ô précieuse élite des bons évêques, des bons pasteurs, dont l'église de France s'honore, combien autour de vos sanctuaires ne voyez-vous pas de prélats inconsidérés violer la discipline ?.... Je ne les crois pas impies..... Ils ne sont que foibles & dissipés..... Hélas ! les canons les accusent, les canons semblent autoriser les libelles envenimés qui les poursuivent..... Que ces prélats résident..... Qu'ils soient réguliers, qu'ils soient saints ; & les méchans se courberont à leurs pieds..... *Les prélats, les prêtres*, dit-on, *sont des hommes.* Non, non : ils sont les forts d'Israël, ils sont des dieux, qui ne peuvent être foibles, qui ne doivent jamais tomber. — Ceux qui se dégradent ne sont que des simulacres d'évêques. » Les pervers, dit saint Grégoire de Naziance, ne doivent point trouver mauvais qu'on essaie de les rappeller à leur devoir par une confusion salutaire. Qu'on ne me demande point à qui j'en veux. Je connois des

Evêques que ce discours ne regarde pas; mais s'il blesse quelqu'un, c'est précisément à lui que mes paroles s'adressent. L'épiscopat est le ministere le plus sacré, la dignité la plus auguste; mais il arrive souvent qu'au lieu de rendre un homme meilleur, il le rend plus méchant..... Adieu donc, mes chers collegues; soyez aussi fiers qu'il vous plaira, partagez entre vous les places les plus éminentes, passez d'une église à l'autre sans scrupule, comme sans raison. Elevez ceux-ci, renversez ceux-là. Je n'ai plus rien à vous dire que deux mots que je vous réserve dans l'autre monde. *Cætera vobis, amici, in alterâ vitâ dicentur.* » (Greg. *Naz. Orat.* 32.)

« Qu'ils me ferment donc les yeux, s'écrie saint Bernard, s'ils veulent m'empêcher de voir ce que je ne puis approuver. D'ailleurs quand je me tairois, les cris de l'église ne se feroient-ils pas entendre de toute part; Elle qui voudroit qu'un évêque rougît de se trouver aussi ignorant que ceux qui n'ont point étudié, d'être aussi efféminé que le sexe. La cour en parle; Le public en murmure, & les pauvres prendroient la parole au défaut de ma voix, de sorte que tous les ménagemens seroient inutiles. » (*De offic. episc.* cap. II.)

« Vous êtes l'église enseignante, & vous n'enseignez personne..... N'est-il pas étrange que parmi tant de fameux incrédules qui sont morts depuis quelques années, aucun Evêque ne se soit présenté pour les ramener à Dieu, quoique la première fonction du pasteur

ſoit d'aller chèrcher la brebis égarée ? Qui ſait ſi Voltaire lui-même, frappé de la viſite de ſon archevêque, qui lui auroit parlé d'un ton paternel, n'eût pas donné l'exemple d'un retour ſincere à l'égliſe ? Mais on croit avoir rempli ſon devoir en invectivant les incrédules, au lieu de gagner leur eſprit par la douceur & par la charité. Plus on fulmine contr'eux dans la chaire, plus on les éloigne de la religion. Les évangéliſtes ont donné le plus bel exemple de la modération chrétienne, en décrivant la paſſion de Jéſus-Chriſt, ſans employer le moindre mot d'imprécation contre ſes bourreaux. Auſſi M. Paſcal obſerve-t-il que l'évangile eſt le livre le plus impartial & le plus modéré qui ait jamais exiſté. » (*Lettre véhemente au clergé*, 1789.).

Le vénérable évêque d'Amiens [M. de la Mothe] diſoit un jour en gémiſſant : » Ce ne ſont point les incrédules qui ont porté le coup le plus funeſte à la religion ; c'eſt nous-mêmes, par notre amour pour le faſte, par une hauteur intolérable, par notre molleſſe, par notre diſſipation, par des ſcandales de tout genre. » Une dame de qualité dont la voiture venoit d'être fracaſſée par je ne ſais quel accident, emprunte un jour celle du vertueux prélat, ſous le prétexte de faire une viſite, & ſe rend ſans ſcrupule au ſpectacle. Le caroſſe, que les armoiries font reconnoître, reſte un moment dans un lieu où il n'auroit pas dû ſe trouver. Le peuple l'apperçoit & s'écrie avec attendriſſement : *Voyez le zele, la charité de notre*

bon

bon pasteur ; il est allé à la comédie pour y prêcher la décence & les bonnes mœurs , & pour y faire aimer Dieu.

M. Bernardin de Saint-Pierre rapporte une anecdote, qui prouve bien évidemment que l'auteur d'*Emile* fut catholique dans le cœur, & qu'un pontife plus modéré, plus onctueux, plus adroit que monseigneur de Beaumont, eût pu enrichir la vraie église de la conquête solemnelle de son génie. » Un jour étant allé me promener au *mont Valérien* avec J. J. Rousseau, dit l'intéressant écrivain, quand nous fumes parvenus au sommet de la montagne, nous formâmes le projet de demander à dîner à ses hermites pour notre argent. Nous arrivâmes chez eux un peu avant qu'ils se missent à table, & pendant qu'ils étoient à l'église ; J. J. Rousseau me proposa d'y entrer & d'y faire notre priere. Les hermites récitoient alors les litanies de la providence, qui sont très-belles. Après que nous eumes prié Dieu dans une petite chapelle, & que les hermites se furent acheminés à leur réfectoire, J. Jacques me dit avec attendrissement, *maintenant j'éprouve ce qui est dit dans l'évangile* : quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux. *Il y a ici un sentiment de paix & de bonheur qui pénetre l'ame.* Je lui répondis : *Si Fénélon vivoit, vous seriez catholique.* Il me répartit hors de lui & les larmes aux yeux, *Oh ! si Fénélon vivoit, je chercherois à être son laquais, pour mériter de devenir son valet de chambre.* »(Etudes de la Nat. t. III, p. 507, *en note*.

C'est-à-dire que si l'église romaine eût *été* peuplée de *Fénélons* & de *la Mottes*, Voltaire & J. Jacques, ces coryphées de la *philosophie moderne*, que le charme de leur style a rendus si dangereux, & a fait connoître à toute la terre, n'eussent jamais levé l'étendard de l'incrédulité; ou si l'enfer les eût portés à cet acte inconcevable de démence, le peuple indigné les eût immolés sur l'heure, comme des fils généreux lavent, dans le sang d'un traître, les outrages faits à leur mere. Les prélats en général n'ont pas assez de sainteté, & les missionnaires montrent trop de roideur. Il s'agiroit de gagner la confiance des incrédules, en ménageant leur amour propre. *Et factus sum Judæis tanquam Judæus ut Judæos lucrarer.* (Ad Cor. ep. I. cap. IX.)

La supérieure d'un couvent crut se faire valoir auprès de Fénélon, en lui décrivant les humiliations & les cruautés, qu'elle faisoit subir à une jeune religieuse, qui avoit eu le malheur de devenir enceinte. Il demande à la voir. On l'introduit dans une espece de cachot humide; l'infortunée couverte d'un sac, couchée à terre, buvoit ses larmes..... *Ah! ma révérende mere*, s'écrie avec surprise le doux archevêque, *ce n'est point là ce que vous enseigne le bon pasteur. Il n'égorgeoit pas la brebis qui s'étoit égarée, &c.*

La vie du saint évêque de Geneve est remplie de traits consolants, qui font aimer la religion, dont il étoit l'apôtre. Le généreux défenseur des Calas & des Mont-Bailly, qui se joua des preuves théologiques & de l'autorité de l'église, n'auroit pu résister aux

argumens de la charité, à l'onction de l'évangile.— Ah! la religion est une mere tendre..... & l'on en fait une marâtre repoussante, & presque une furie.... Si le voile, qui couvre ses appas, se levoit à nos yeux, nous nous évanouirions de plaisir, nous mourrions d'amour à ses pieds. O religion méconnue, suscite donc un apôtre qui te fasse aimer de toute la terre, dont tu peux seule adoucir les malheurs, en lui révélant les ineffables secrets de la miséricorde éternelle.— Pourquoi feu Montazet, qui, *de ses mains hospitalieres*, comme s'exprime M. de Bouflers, *ferma les yeux à son ami Thomas* dans sa maison d'Oullins, eut-il besoin du ministere d'un subalterne pour assister à son heure suprême, un philosophe chrétien? Qu'avoit-il donc fait ce *Fénélon*, ce *Bossuet moderne*, *de sa chaleur communicative*, *de sa douce éloquence*, *de son onction évangélique* tant célébrée? Pourquoi l'archevêque de Lyon, entouré de grands vicaires & de l'élite du sacerdoce dans sa maison d'Oullins, envoya-t-il chercher dans la cité un ecclésiastique vulgaire, un prêtre bon homme pour administrer les secours de l'église au panégyriste des grands hommes?... Et l'on veut que les esprits forts se convertissent!. Ah! les beaux mandemens ne feront jamais rien sans les grands exemples, &c.

(32) Julien de la Rovere, élu pape, se fit appeller Jules II. Comme il avoit les inclinations guerrieres, on présuma qu'il avoit pris ce nom en mémoire de Jules César. Il ne chercha dans la puissance spi-

rituelle que le moyen d'accroître la temporelle. On dit qu'il jetta un jour dans le Tybre les clefs de faint Pierre, *pour ne se servir que de l'épée de saint Paul.*

(33) Le théatre, la chasse, l'amour varioient tour à tour les plaisirs de Léon X. Il aimoit les vers & en faisoit lui-même de très-jolis. Il poussa l'enthousiasme si loin, qu'il donna une bulle en faveur des poësies de l'*Arioste* ; bulle qui est une tache dans sa vie, parce que ces poësies respectoient peu la pudeur. On a donné une satyre sanglante de ce pape sous le titre d'*Enchiridion Leonis papæ*.

(34) Théophile s'égaroit; le jésuite Garasse accourt, non avec le flambeau de la charité, mais avec la torche d'une furie. Le poëte s'aigrit & s'obstine dans le mal. Ce qui n'étoit dans le principe qu'un écart inconsidéré, devint un libertinage de systême, une impiété réfléchie. Blasphémant une religion, dont il haïssoit le ministre, Théophile déploya le drapeau de l'athéisme, fit des prosélytes, corrompit Desbarreaux, qui seconda sa mission..... O prêtres! quelle généalogie! quelle filiation! En vous élevant avec tant d'âpreté contre les désordres publics, avez-vous oublié que vos prédécesseurs en préparerent, en firent fermenter le levain? *Et scies quia ego Dominus audivi universa opprobria tua... Sacerdotes nobis ad devorandum dati sunt.* (Ezech. cap. XXXV.)

En parlant du jésuite Garasse, qu'il me soit permis

de citer un passage remarquable d'un écrit très-moderne, attribué au Jesuite B***., qui a pour titre, *Discours à lire au conseil.* « Et quoi de plus fondé, sire, que ces alarmes du corps épiscopal? l'irréligion la plus formelle, sous le nom de *philosophie*, a causé dans votre royaume pl[illegible] ravages, qu'elle n'en a jamais faits dans tout l'univers, depuis l'établissement du christianisme. Jamais elle n'a affiché cette impudence & cette impunité, dans le sein même de la corruption & de l'idolâtrie. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les écrits de la philosophie moderne avec tous ceux des auteurs les plus irréguliers du paganisme & les plus licentieux. La frénésie de l'impiété a-t-elle jamais rien enfanté qui égale le trop fameux ouvrage de la plume de Raynal, trempée dans le *virus baveux de la rage la plus furieuse* contre le christianisme & contre ses ministres? »

Avec de telles expressions, qui choquent le goût & l'honnêteté, le moderne Garasse a nui à sa cause, & a manqué son but. La mission de Jésus-Christ fut une mission de charité. Le bon pasteur, en courant après sa brebis égarée, l'appelloit avec un accent paternel, & les yeux baignés de larmes. François de sales & Fénélon, formés à l'école de leur doux maître, ramenerent une foule d'ames au giron de la vraie foi, & se firent aimer de celles mêmes qui leur résisterent. Des paroles onctueuses & nobles peuvent subjuger l'orgueil de l'incrédule, que dâpres & honteux reproches ne font qu'irriter.

Comment l'auteur du *discours à lire* a-t-il été assez mal avisé pour faire fumer *le tison mal éteint du Jansénisme* près de *la torche ardente du philosophisme* ? Quel a été son but en rappellant les scandales ignominieux, qui ont déshonoré le centre de la vraie église, ces combats domestiques, d'autels contre autels, ce mutuel acharnement des ministres d'une religion de paix, ces scissions, ces déchiremens au sein de l'unité, ces dégoûtantes invectives, ces imprécations furibondes, ces aboiemens de la haine & de la discorde, qui ont fait retentir les écoles & les chaires catholiques, ces brouillards épais du délire, ces étranges nuages de la calomnie, qui ont porté l'incertitude dans les consciences, troublé le calme de la piété, obscurci le flambeau des vérités saintes, & fait douter des promesses solemnelles du fils de Dieu ?

Quelqu'éducation qu'on ait reçue, dans quelques principes qu'on ait été élevé, on ne peut disconvenir que l'illustre société des jésuites & l'illustre école de Port-Royal n'ayent fourni à l'église de très-grands hommes, des prélats, des pasteurs, des écrivains d'une piété exemplaire & d'une doctrine édifiante. Cependant, d'après les *factums virulens* des deux partis, une élite de sages, d'hommes vraiment religieux, n'est plus qu'une aggrégation monstrueuse de casuistes relâchés, de rigoristes dangereux, d'hypocrites, d'énergumenes, de déistes ; d'athées & d'Antechrists. Quelles idées noires & désolantes remplissent l'ame du fidele investi de ces querelles & de ces

dénigrements? Epouvanté, hélas! par les finiſtres éclairs d'un ſacerdoce de ténébres, il n'apperçoit plus l'arche d'alliance, ni le ſoleil de juſtice; il fuit l'égliſe, lutte avec ſa conſcience, maudit la vie & cherche à s'enfoncer dans le néant.... Ah! l'on peut dire que les *Lettres provinciales*, & la *Réalité du projet de Bourg-fontaine*, ces deux livres ſi oppoſés & ſi reſſemblants, renferment les parties élémentaires, & forment pour ainſi dire les deux moitiés d'un ſyſtême d'athéiſme. Je développerai ailleurs la vérité terrible de cette aſſertion.

Je conſulte divers écrits, & je me convaincs dans tous, que la plupart des maux qui affligerent l'égliſe, provinrent de la diſſention des docteurs qui travaillerent à les guérir. » Pour tirer des conciles de précieux avantages, il faut que les évêques & docteurs ſoient tous animés par le même eſprit, par le bien commun des fideles. Il faut qu'ils ſoient humbles..... Evitons, dit le chancelier de l'Hôpital, au *colloque de Poiſſy*, évitons les queſtions trop ſubtiles, rejettons celles qui ne ſont que curieuſes; les fauſſes opinions des calviniſtes n'empêchent pas qu'ils ne ſoient nos freres; ils adorent le même Dieu; ils ont été baptiſés dans les mêmes eaux; c'eſt par la douceur qu'il faut les ramener à la communion de l'égliſe. Alexandre patriarche d'Alexandrie, pour avoir traité Arius, prêtre de ſon égliſe, avec trop de ſévérité, le réduiſit au déſeſpoir. Neſtorius eût abjuré ſes erreurs, ſi on ne l'avoit pas perſé-

cuté..... » on ne traita dans ce concile d'aucun des abus de l'église romaine ; on se jetta dans des argumens de théologie positive..... On se dit de part & d'autre beaucoup d'injures. Le jésuite Laînez dit que les *protestants étoient des singes & des renards, qu'il falloit dès ce monde-ci les dévouer aux flammes.* Les protestants révoquèrent en doute l'ordination des évêques, & les traiterent de simoniaques. » (*Eloge du chanc. de l'Hôpital*, par Guiber.)

» Sous Constantin, le bien eût été plus solide si la piété de l'empereur avoit eu plus de lumieres. Des hommes avides & trompeurs abusoient de sa confiance pour arriver au but de leurs passions. Les guerres théologiques prirent naissance autour du trône, & firent de funestes ravages dans l'Eglise par l'imprudence du prince. Plus on étudie la doctrine de Jésus-Christ & des apôtres, plus on voit qu'elle ne tendoit qu'à faire des saints & des heureux. Le sauveur du monde avoit réduit toute la loi aux deux préceptes, qui font la base de l'évangile : *Aimez Dieu par dessus toutes choses, aimez le prochain comme vous-mémes.* Une charité universelle étoit l'ame du christianisme. Elle devoit détacher les hommes de la terre par le sacrifice des passions déréglées ; mais les attacher les uns aux autres par un amour pur & sans bornes. Des devoirs de la société humaine, elle faisoit un moyen essentiel de salut ; elle bannissoit également l'intérêt, la volupté, l'inimitié, la discorde. Saint Paul avoit même interdit sévérement toute question propre à exciter de vaines

difputes ; & rien ne paroiffoit plus éloigné de l'efprit du chriftianifme, qu'un zele amer, arrogant & opiniâtre, qui, fous prétexte de fervir Dieu, porteroit le trouble dans l'état. Tant que les chrétiens furent en petit nombre, & qu'enfuite la perfécution fervit d'aliment à la vertu, les maximes de l'évangile foutinrent la premiere ferveur. Si quelque difpute s'éleva, le jugement des apôtres & des évêques leurs fucceffeurs termina fans peine les difficultés. On étoit fimple & modefte ; on ne fe piquoit point de fcience ; au lieu de raifonner fur les myfteres, on pratiquoit la morale ; on étoit chrétien par l'humilité de la foi, & encore plus par la fainteté des œuvres. Mais la religion ayant fait de vaftes conquêtes, & toutes fortes de perfonnes ayant apporté dans l'églife leurs paffions & leurs préjugés, la paix dont elle jouiffoit fous plufieurs princes, ayant introduit le relâchement & le goût des vanités terreftres, l'ambition de dominer fur les efprits s'empara de quelques chrétiens préfomptueux ; les Grecs, fur-tout ceux d'Alexandrie, naturellement fophiftes, voulurent difcuter, analyfer, éclaircir les dogmes ; ils puiferent dans la théologie le goût & les idées du platonifme ; c'étoit foumettre les vérités divines à tous les caprices de l'opinion. D'autre part quelques enthoufiaftes prirent à la lettre les paroles de l'écriture ; zélateurs d'un rigorifme abfurde, incompatible avec la nature humaine, ils fe rendirent d'autant plus dangereux, qu'avec le langage & l'extérieur de la fainteté, ils entraînoient aifément le peuple, & qu'ils joignoient,

à la chaleur de l'imagination, l'inflexibilité du caractere. De-là naquirent différentes fectes qui affligerent l'églife & troublerent l'ordre public. L'animofité & l'enthoufiafme étant en fermentation, l'efprit de parti prend l'effor, s'agite, franchit les bornes..... C'eft de l'églife même que font fortis tous les reptiles, toutes les erreurs, tous les fléaux, qui ont défolé & faccagé l'églife.» (*Voyez Mercure* 1787, *Juillet* ou *Août.*)

« Quelque étendu que foit le recueil de ces *Anecdotes* (*Eccléfiaftiques*), dit le rédacteur du *journal de Bouillon*, nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt; mais il faut avouer auffi qu'on ne peut foutenir fans douleur la lecture de tout ce qui s'eft paffé dans les premiers fiecles de l'églife : car il eft affligeant de penfer que la plus augufte, la plus fublime, la plus vraie des religions, bien loin d'éclairer & d'adoucir les hommes qui l'ont embraffée, n'a fervi trop fouvent qu'à rendre plus nuifibles à la fociété les excès fcandaleux & révoltants de leurs paffions. A peine le divin fondateur du chriftianifme a fcellé de fon fang les grandes vérités, qu'il eft venu montrer aux hommes, que les difciples, divifés d'opinions & de dogmes, fe partagent, fe haïffent, fe perfécutent, & forment différentes fectes irréconciliables, ennemies les unes des autres, toujours prêtes à fe nuire, à fe déchirer, à implorer, avec la plus effrénée licence, l'autorité des empereurs trompés, par les plus fauffes & les plus noires dénonciations, & ne refpirant que leur deftruction mutuelle. Comment a-t-il

été possible que, ces chrétiens qui, n'opposoient à leurs persécuteurs, que l'amour de la vérité, leur constance & leur sang, se soient aussi cruellement élevés les uns contre les autres, aussi-tôt qu'ils ont été tranquilles & libres dans leur culte ? C'est que l'ambition, le désir de dominer, la manie de dogmatiser, sont l'incurable maladie de la plupart des hommes; c'est que dans toutes les grandes sociétés (& dès-lors le christianisme étoit presque universellement répandu dans toutes les provinces de l'empire) la véritable sagesse, les vertus éminentes, ne sont le partage que du petit nombre; c'est que le plus grand nombre, hors d'état de se distinguer par des vertus, dont l'exercice est pénible, cherche à se signaler par les vices & les erreurs opposés aux vertus les plus respectées, & aux vérités les plus infaillibles. (*Préambule des anecd. eccléf. journ. de Bouil.* 1764.,)

(35.) La bulle de Pie V contre la Reine Elizabeth, & celle en faveur de l'inquisition, la chaleur avec laquelle il fomenta les troubles de la France & & de l'Irlande, sa cruauté envers les non-catholiques, prouvent que son zele ne fut pas toujours éclairé par l'esprit saint. A ces défauts près, il eut les vertus d'un apôtre & les qualités d'un roi. Il réprima le luxe des ecclésiastiques, le faste des cardinaux, les déréglemens des Romains & les erreurs qui inondoient la chrétienté; & il mérita d'être canonisé.

(36.) On peut soutenir sans prévention injuste,

ſans acharnement irréligieux contre l'égliſe romaine; que l'avarice ſcandaleuſe de la cour de Rome, les débauches du clergé & les tracaſſeries des moines fomenterent la plupart des ſchiſmes, & firent éclore les plus funeſtes héréſies.

Arcemboldi, légat de Léon X, recueilloit les deniers des indulgences avec l'avidité d'un partiſan, qui leve des impôts, dont il a traité. Ce prélat, à la faveur des bulles, dont il étoit porteur, ravagea impunément une partie du Danemark; & non content des ſommes conſidérables qu'il avoit tirées de ce royaume; il mit encore cet argent dans le commerce, & à de gros intérêts, étant près de partir pour la Suede. (*Hiſtoire des révolutions de Suede, par l'abbé de Vertot. Tom. I.*)

Léon X, dit l'abbé Millot, ayant épuiſé ſon tréſor, fit publier des indulgences ſous pretexte d'une guerre contre les turcs, & de la conſtruction d'une égliſe. Ces indulgences ſe diſtribuerent en Allemagne, à prix d'argent, de la maniere la plus ſcandaleuſe. Les dominicains avoient eu commiſſion de les prêcher, &, ſelon l'uſage & les préjugés du ſiecle, ils avoient franchi, dans leurs ſermons, toutes les bornes du vrai & de la décence. Les auguſtins, jaloux de n'avoir pas été préférés, & d'avoir perdu un avantage qu'ils regardoient comme un privilege, trouverent un vengeur dans Martin Luther, théologien de leur ordre..... Malheureuſement des ſuperſtitions groſſieres, des abus révoltants, introduits par l'ignorance & par l'intérêt, fourniſſoient matière à de violentes invectives:

le culte étoit mêlé de vaines pratiques, a théologie pleine de fauſſes ſubtilités, le clergé endormi dans la paix & le déſordre; la cour de rome accuſée d'uſurpation, de rapine, de politique frauduleuſe; les choſes ſaintes proſtituées ſouvent à une ſordide cupidité ou à une ambition impardonnable. On ne ceſſoit de demander la réforme dans l'égliſe & dans ſes membres. Ni le concile de Conſtance, ni même celui de Bâle, où l'on reſtreignit la puiſſance pontificale, n'avoient corrigé les plus grands abus; & les eſprits moins ſuperſtitieux pouvoient aiſément être entraînés à la révolte. Luther ſuivit la conjonéture. Dans la chaleur d'une diſpute théologique, il déclama contre le trafic des indulgences, &c. (*Elém. de l'hiſt. d'Angl. Tom. II.*)

(37.) « Pourquoi, demande Voltaire, pluſieurs prêtres ſe firent-ils réordonner après la mort du fameux *Lavardin*, évêque du Mans?... Ce ſingulier prélat, qui avoit établi l'*ordre des Côteaux*, ordre des gourmets ou ivrognes, & s'en étoit fait le chef, s'aviſa, à l'article de la mort, d'une eſpiéglerie peu commune. Il étoit connu pour un des plus violens eſprits forts du ſiecle de Louis XIV; & pluſieurs de ceux auxquels il avoit conféré l'ordre de la prêtriſe, lui avoient publiquement reproché ſes ſentimens.... Il eſt naturel qu'aux approches de la mort une ame ſenſible & timorée rentre dans la religion, qu'elle obſerva dans ſes premieres années. La bienſéance ſeule exigeoit que l'évêque édifiât, en mourant, les

diocésains qu'il avoit ſcandaliſés; mais il étoit ſi piqué contre ſon clergé, qu'il déclara qu'aucun de ceux qu'il avoit ordonnés, n'étoit prêtre en effet; que tous leurs actes de prêtre étoient nuls, & qu'il n'avoit jamais eu l'intention de donner aucun ſacrement. Le célebre Maſcaron, évêque d'Agen, perſuada aux prêtres Manceaux, par ſes diſcours & ſon exemple, de réitérer la cérémonie. »

(38) « Le cardinal de Richelieu, pour devenir un homme de cour, corrompit ſes mœurs, & ſe fit un jeu de la religion. Ses galanteries étoient éclatantes, accompagnées même de ridicule. Il s'habilloit en cavalier; & après avoir écrit ſur la théologie, il faiſoit l'amour en plumet; il porta l'audace de ſes déſirs, ou vrais ou affectés, juſqu'à la reine regnante Anne d'Autriche, de qui il eſſuya les railleries & les mépris qui convenoient à ſa témérité; il pouſſa la petiteſſe juſqu'à faire ſoutenir chez ſa niece des thèſes d'amour, dans la forme des thèſes de théologie qu'on ſoutient ſur les bancs de Sorbonne. Louis XIII, dévot & ſcrupuleux, avoit de la peine à l'admettre dans le miniſtere; mais ſa politique vainquit tous les obſtacles; il ſupplanta bientôt tous les autres miniſtres, & la plupart de ceux qui lui avoient prêté la main pour monter à ſa place, en furent écraſés; témoin le ſurintendant de *Vieuville*, qui ſe montra le plus zélé; & ce jour, que l'on appelle encore la *journée des dupes*, fut celui du pouvoir abſolu du cardinal, où le garde-des-ſceaux Marillac, & le

maréchal son frere perdirent tous deux la vie l'un dans une prison, & l'autre sur un échafaud. S'il fut le Ximenès de la France, il en fut aussi le scandale. La dépense de sa maison, depuis qu'il étoit premier ministre, montoit à mille écus par jour : tout chez lui étoit splendeur & faste, tandis que chez le roi tout étoit simplicité & négligence. Ses gardes entroient jusques à la porte de la chambre, quand il alloit chez son maître : il précédoit par-tout les princes du sang; il ne lui manquoit que la couronne. — Le cardinal de Richelieu ne fit couler le sang le plus illustre, n'enchaîna la nation, que pour asservir le monarque à ses volontés; Mazarin ne foula le peuple, ne priva la France du secours d'un héros, que pour piller les trésors de l'état, & assouvir son avarice. »

« Lorsque le cardinal de Richelieu, ce prêtre d'exécrable mémoire, attira les principaux seigneurs à la cour, il fit un peu de bien & beaucoup de mal; il purgea les provinces de quelques tyrans; mais il arracha à un grand nombre de sujets leurs protecteurs & leurs peres, & transforma les chevaliers François en valets courtisans. A la vérité, il acheva d'affranchir le Roi de la puissance des seigneurs; mais il auroit pu venir au même but par des moyens dont les suites n'auroient pas engendré la corruption, étouffé le germe du civisme, anéanti toutes les vertus publiques & privées, & armé le despotisme de toutes ses fureurs. Richelieu ressembloit à ces chirurgiens qui ne savent guérir que par l'amputation. »

Si *Mazarin* avoit été honnête homme, il auroit opéré ce grand œuvre avec plus de dextérité & beaucoup plus de fruit..... Le cardinal Mazarin ramena, en 1660, le Roi & la nouvelle Reine à Paris. Plus puiſſant & plus jaloux de ſa puiſſance que jamais, il exigea & il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés; il ne donna plus la main aux princes du ſang en lieu tiers comme autrefois, il marchoit alors avec un faſte royal, ayant, outre ſes gardes, une compagnie de mouſquetaires : on n'eut plus auprès de lui un accès libre. Si quelqu'un étoit aſſez mauvais courtiſan pour demander grace au Roi, il étoit sûr de ne pas l'obtenir. La Reine-Mere, ſi long-temps protectrice obſtinée de Mazarin contre la France, reſta ſans crédit dès qu'il n'eut plus beſoin d'elle. Dans ce calme heureux qui ſuivit ſon retour du lieu de ſon exil, il laiſſa languir la juſtice, le commerce, la marine, les finances. Huit années de puiſſance abſolue & tranquille ne furent marquées par aucun établiſſement glorieux ou utile; car le college des Quatre-Nations ne fut que l'effet de ſon teſtament. Il gouvernoit les finances comme l'intendant d'un ſeigneur obéré; il amaſſa plus de 200 millions; & par des moyens non-ſeulement indignes d'un miniſtre, mais d'un honnête homme; il partageoit avec les armateurs les profits de leurs courſes; il traitoit en ſon nom & à ſon profit des munitions des armées; il impoſoit, par des lettres de cachet, des ſommes extraordinaires ſur les généralités. Souverain deſpotique, ſous le nom modeſte de Miniſtre, il ne

laiſſa

laissa paroître Louis XIV, ni comme prince, ni comme guerrier; il étoit charmé qu'on lui donnât peu de lumieres: quoiqu'il fût surintendant de son éducation, non-seulement il l'éleva tres-mal; mais encore il le laissa souvent manquer du nécessaire. Ce joug pesoit à Louis XIV, & il en fut délivré par la mort du cardinal.

L'auteur des *Mémoires de Maintenon* dit que Louis XIV, ayant proposé le cardinal Dubois au P. de la Chaise, pour remplir la place de premier ministre, ce jésuite lui représenta que Dubois étoit adonné aux femmes, au vin & au jeu. *Cela peut être*, répondit le Roi; *mais il ne s'attache, il ne s'enivre, il ne perd jamais.* — *Le jour où je serai prêtre*, disoit cet abbé scandaleux, *sera le jour de ma premiere communion.*

Grégoire X, dit l'abbé Velly, venoit de faire un exemple terrible sur Henri de Gueldres, évêque de Liége, prélat plus occupé de la guerre que de son bréviaire, qu'il ne disoit point, que même il n'entendoit pas; ecclésiastique indécent, qui portoit des habits d'écarlate avec des ceintures d'argent; prêtre simoniaque, qui vendoit & les bénéfices & la justice; homme scandaleux, qui avoit pris une abbesse de l'ordre de S. Benoît pour sa concubine, qui avoit déshonoré une autre abbesse de son diocese, qui depuis long-temps entretenoit une jeune religieuse; enfin, qui s'étoit vanté dans un festin d'avoir eu 14 enfans dans 22 mois. Le pape, avant de procéder juridiquement contre l'accusé, lui demanda s'il vouloit se démettre, ou

F



attendre la sentence. Le malheureux Henri crut obtenir grace, en remettant son anneau pastoral. Mais Grégoire le garda, & l'obligea d'abdiquer sa dignité. On disoit que le S. Pere se souvenoit encore qu'étant archidiacre de Liége, l'évêque, en plein chapitre, lui avoit donné un coup de pied dans l'estomac. (*Hist. de France, tome VI, p. 319.*)

Mutato nomine de te fabula narratur. On reproche aux écrivains, aux beaux esprits, aux moralistes, aux réformateurs du jour, de rechercher avec trop d'attention & de complaisance les vices des *évêques*; d'exagérer leurs moindres écarts; de revenir sans cesse sur leur tiédeur, leur dissipation & leur frivolité, de poursuivre avec trop d'emportement & d'amertume les crimes dont quelques uns d'entre eux, égarés par des passions ardentes, ont le malheur de se rendre coupables; mais, d'après le tableau des mœurs d'un grand nombre.... d'après la rigueur des canons, d'après les déclamations violentes que se permirent les docteurs de l'église eux-mêmes contre les scandales du sanctuaire, d'après l'éminente & angélique idée qu'ils donnerent, dans toutes les pages de leurs écrits inspirés, de la dignité du sacerdoce; nos écrivains, nos moralistes ne paroissent-ils pas fondés dans leur inquisition, leurs poursuites & leurs censures?......

O *évêques*, quand on a lu l'article des *Mémoires secrets*, tome XXX, page 83, contre le C. de R**; l'anecdote du P. Cés..., qui a pris la fuite, tome XXVIII, page 117; celle de l'abbé Coch. de la G. chanoine qu'on a enfermé, page 229; les escroqueries & les forfaits de l'abbé B**, d'abord chanoine, puis

prévôt, puis prieur, puis grand vicaire du libidineux évêque de....., puis infâme complaisant de l'abbé de....., qui a légitimé, par de faux actes de baptême, des enfans de....., qui vendoit toutes les cures dans le diocese de....., recruteur des diverses maisons de plaisir qu'avoit l'évêque..... (*Amusem. des G. du monde*, *tome I*, *page* 63 1785.) Quand on a lu les détails des incestes de l'abbé B** les goûts, les habitudes des PP. R** & S** (*Feuille de province*, *page* 17, *28*, 34.); quand on a parcouru les *Feuilles ecclésiastiques*...; quand on a lu l'article de la mort de l'évêque de...., &c. &c. *ô évêques*, de quel opprobre n'êtes-vous pas couverts! Combien vos scandales ont propagé la corruption!... Mais ces écrits sont des libelles calomnieux!.... Eh! pourquoi donc les ours qui vengerent l'insulte faite au prophête Elysée, n'ont-ils pas dévoré les menteurs sacrileges, les libellistes effrontés?

(39) Le sommeil des *Prîtres* éveilla l'audace des écrivains. Voyant le feu de l'encensoir éteint, le génie présomptueux pénétra dans le sanctuaire, se mit debout sur l'autel, alluma, sur le marbre sacré, une flamme profane, s'écria qu'*il n'y avoit point de Dieu*; & à de prétendus mensonges substituant une imposture réelle, il détruisit le culte en voulant l'épurer. Oh! si le sacerdoce eût conservé son attitude noble, sa physionomie céleste, Voltaire, oui, Voltaire lui-même, subjugué par ses rayons imposans, se fût tenu en sa présence, avec le respect de l'aigle qui plane devant le soleil.

(40) Alfred le Grand, roi d'Angleterre, divisa les vingt-quatre heures du jour en trois parties égales, l'une pour les exercices de piété, l'autre pour le sommeil, la lecture & la récréation, & la troisieme pour les soins de son royaume. Comme il n'y avoit point encore d'horloge, il fit faire six cierges, qui brûloient chacun quatre heures; & ses chapelains l'avertissoient tour à tour lorsqu'il y en avoit un de consumé. L'Angleterre, sauvage & bouleversée avant lui, devint un séjour de paix & de justice. La sûreté publique y étoit si grande, que le prince ayant fait suspendre des bracelets d'or sur une route très-fréquentée, pour éprouver les passans, personne n'y toucha.

Edgard fut le David des Anglois; on le nomma le pacifique, parce qu'en effet il aimoit la paix, & la procura à son peuple; mais il fut encore un grand guerrier..... Sa piété & son zèle pour la religion le rendoient vénérable aux évêques mêmes, entre lesquels il avoit choisi St. Dunstan, archevêque de Cantorbéry, pour directeur de sa conscience; il entreprit, conjointement avec lui, la réformation du clergé d'Angleterre, & obtint du Pape qu'en plusieurs églises, où il y avoit des chanoines mariés, on mettroit des religieux chastes; il fit aux prélats de son royaume, qu'il avoit assemblés pour l'exécution de ce dessein, une harangue, qui eut le plus grand effet. Plus de quarante églises, désolées par les débauches de leurs indignes ministres, furent remplies de moines exemplaires..... Le zèle d'Edgar pour les choses de Dieu augmentoit celui

de ses peuples pour lui; il auroit été le plus heureux roi qui eût jamais porté la couronne d'Angleterre, s'il eût pu se défendre de la passion qui rendit David criminel, & attira sur sa maison le glaive vengeur qui la détruisit..... Il fit néanmoins dans la suite une si grande pénitence, qu'il mourut en réputation de sainteté.

« Canut, après avoir purgé l'état d'une peste qui l'infestoit, s'appliqua à y rétablir l'ordre, la paix & l'abondance qu'en avoient bannis les guerres passées; & il y réussit si bien, que jamais l'Angleterre ne fut plus florissante que sous son regne. Les loix qu'il porta, les impôts qu'il abolit, les faveurs dont il gratifia les grands, les graces qu'il versa sur le peuple, lui attirerent l'admiration & l'amour des divers ordres de citoyens, dont la concorde & l'union peuvent être appellées son chef-d'œuvre. Il fit rétablir tous les monasteres que les guerres avoient ruinés, & bâtir des églises dans tous les lieux où il avoit donné des batailles, y fondant des prêtres, afin d'y prier & d'y offrir des sacrifices pour les morts..... Il étoit sur le bord de la mer, lorsque quelqu'un, lui faisant compliment, lui donna, par une de ces flatteries ordinaires aux courtisans, le titre pompeux de roi des rois, de maître de la mer & de la terre. A ces mots Canut, pliant son manteau& s'asseyanr dessus, s'adresse à la mer, dont le flux s'avançoit vers lui : *La terre où je suis est à moi*, dit-il avec autorité, *& toi-même tu es soumise à ma domination. Je te commande de n'avancer pas plus loin, & de*

respecter les pieds de ton roi. Le flot indocile brave ses ordres, & vient mouiller sans respect les habits & les pieds du monarque. *Vous voyez*, dit-il à ceux qui l'accompagnoient, *comment je suis maître de la mer. Apprenez par là ce que c'est que la puissance des rois de la terre, & qu'il ne faut appeler roi que ce grand Dieu par qui le ciel, la terre & la mer sont gouvernés.* Il se leve & se transporte, suivi de son cortege, dans l'église de St. Pierre de Winchester, & là, mettant sur la tête du crucifix une espece de diadême, qu'il avoit accoutumé de porter, il n'en voulut plus user depuis, protestant que la couronne n'appartient qu'au roi des rois. » (*Révolut. d'Anglet. par d'Orléans*, *tome I.*)

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, fils de Clotaire I, établit le siége de sa domination à Châlons sur Saône. L'église le mit au nombre des Saints ; il mérita cet honneur par son amour pour la patrie, par son zele pour la religion, par sa libéralité envers les malheureux.

Si *Louis XII* ne fut ni un grand héros, ni un grand politique, selon la remarque de Voltaire, il eut donc la gloire la plus précieuse d'être un bon roi ; & sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité.

Lous XII, un des meilleurs, & par conséquent un des plus grands rois que la France ait eus, dit Duclos, fut accusé d'avarice, parce qu'il ne fouloit pas ses peuples, pour enrichir des favoris sans mérite, &c. (*Considér. sur les mœurs*, *ch.* 4.) On ne peut lire sans attendrissement & sans volupté

dit M. Gaillard, les témoignages d'amour que les peuples, toujours bons quand ils sont bien traités, lui prodiguoient. Ses voyages étoient des triomphes. On voloit en foule au devant de lui ; on jonchoit son chemin de feuillages & de fleurs ; les gens de la campagne, au bruit de sa marche, interrompoient leurs travaux ; ils accouroient de dix, de vingt, de trente lieues pour le voir ; ils l'entouroient, ils le pressoient, ils pleuroient de joie & de tendresse, ils faisoient toucher des linges à sa personne, à ses habits, à son cheval. (*Introduc. à l'hist. de François I.*)

La valeur, la chasteté & les vertus de *Louis VIII* ont rendu son nom immortel.

La jeunesse de *Philippe Auguste* ne fut point comme celle de la plupart des autres princes. Il évita l'écueil des plaisirs, & son courage n'en fut que plus vif..... Il réprima le brigandage des grands seigneurs, chassa les comédiens, fit paver les rues & les places publiques de Paris..... Il fut un grand roi, bon politique, magnifique dans les actions d'éclat, économe dans le particulier, exact à rendre la justice, zélé pour la religion, compatissant pour les malheureux..... Quoique plus porté à la colere qu'à la douceur, & à punir qu'à pardonner, il fut regretté par ses sujets comme un puissant génie & comme le pere de la patrie.

Philippe V, roi d'Espagne, invita, en cas de déni de justice, le moindre de ses sujets à s'adresser à lui-même..... Il enjoignit aux tribunaux d'expédier promptement les procès civils & criminels,

qui quelquefois n'étoient pas terminés d'un siécle. Il ordonna en même-temps d'envoyer chaque mois à la cour un tarif des procès jugés, afin qu'il sût de quelle maniere la justice étoit administrée. La piété, la candeur, la bonté, la modération, l'équité, la tendresse pour ses sujets, le courage le plus héroïque, la fermeté formoient le caractere de ce prince.

Charlemagne ordonnoit qu'on vendît les œufs de ses basses cours, & les herbes inutiles de ses jardins; & il avoit distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards, & les immenses trésors de ces Huns, qui avoient dépouillé l'univers. Il envoya, dans les provinces, des officiers chargés d'éclairer la conduite des gens en place, de veiller à l'administration de la justice, de recevoir les plaintes des peuples, & de les porter au trône. Ces officiers s'appelloient *Envoyés royaux*; ils avoient chacun leurs départemens, & devoient s'y rendre quatre fois l'année.

Charles V, roi de France, connut les hommes & les choses. Sa bonté tempéra la sévérité de sa justice. Il fut généreux avec économie, & pieux par goût comme par devoir. Quoiqu'il fût la meilleure tête de son conseil, il écoutoit tous les avis, & ne rougissoit point de réformer le sien. Il modéra la fureur du jeu, il réprima la licence militaire, il fixa le salaire des gens de loi. Son épargne étoit le fruit de ses soins, & non la dépouille de l'indigence. *Je ne trouve les rois heureux*, disoit-il, *qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire du bien*. — Un

homme de qualité ayant tenu devant le Dauphin quelques propos indécens, il le chassa de la cour, disant qu'*on doit s'attacher sur-tout à nourrir les enfans dans la vertu, afin qu'ils surpassent en mœurs ceux qu'ils doivent surpasser en honneurs.* — Prêt à se séparer de ses sujets, qui lui avoient toujours été si chers, il voulut leur laisser une derniere marque de son amour, en abolissant une partie des tributs qu'il n'avoit jamais imposés qu'à regret, & qu'ils avoient toujours payés sans murmure. Il signa cet édit quelques heures avant d'expirer : ses dernieres paroles furent des vœux pour son peuple, & son dernier instant un bienfait. — On étoit venu à bout de lui faire soupçonner la fidélité du brave Duguesclin. Ce fut le Chambellan de Charles V, ce fut l'homme de la cour qui lui étoit le plus attaché, qui, trompé sans doute le premier, l'entraîna dans l'erreur : mais cet aveuglement dura peu, & bientôt le grand prince, le vrai roi reparut tout entier. (*Voyez l'hist. de France, par Villaret ; Elém. de l'hist. de France, par Millot ; l'Eloge de Charles V, par Maury, Villette, Sautreau de Marsy.*)

Les larmes que la Castille répandit sur le tombeau d'*Alphonse IX*, ont prouvé sa bonté paternelle.

Alphonse *le Juste* porta une loi qui ordonnoit de rendre gratuitement la justice, & défendoit aux magistrats, sous des peines très-séveres, de recevoir aucun présent ; mais en même-temps il leur assignoit, sur les revenus publics, des gages considérables ; il condamna à l'exil Ximenès Rada, jurisconsulte

célèbre, accusé de fomenter des procès injustes; & d'avoir ainsi contribué à la ruine d'un grand nombre de personnes.

Ferdinand III, fils d'Alphonse IX, cousin germain de St. Louis, fit des loix sages, comme ce roi de France, humilia les grands qui tyrannisoient les petits, purgea ses états des brigands qui l'infestoient, établit le conseil souverain de Castille; fit rassembler les loix de ses prédécesseurs en un code, & donna une nouvelle face à l'Espagne. Clément X le mit, en 1617, au nombre des Saints; il étoit depuis long-temps dans la liste des bons rois & des héros.

Théodose *le Grand*, empereur de Constantinople, pour consacrer son entrée dans le christianisme, voulut qu'on délivrât les prisonniers à Pâques; ce fut en portant cette ordonnance, qu'il dit ces paroles mémorables : *Plût à Dieu qu'il fût en mon pouvoir de ressusciter les morts!*

Le diadème, qu'il n'avoit pas désiré, n'altéra rien dans son caractere. Aussi chaste, aussi humain, aussi désintéressé qu'il l'avoit été dans sa vie privée, sensible à l'amitié, ami des hommes vertueux, fidele dans ses promesses, libéral & donnant avec grandeur, communicatif & d'un accès facile, il ne voyoit dans la souveraineté que le pouvoir d'étendre ses bienfaits : laborieux jusques dans ses amusemens, sobre & frugal, son exemple tint lieu de loi somptuaire; ses sujets le regardoient comme leur pere; ils entroient avec confiance dans son palais, comme dans un azile sacré. Il ordonna que

le magiſtrat négligent & pareſſeux, qui n'avoit de l'office que le titre, ſeroit condamné à une amende de dix livres d'or & à l'exil; que le juge, convaincu du crime de concuſſion, ſeroit dépouillé de ſa charge, déclaré incapable d'en poſſéder aucune; qu'en cas de mort, l'héritier de ce juge ſeroit reſponſable de ſes larcins. Il invita les particuliers, qui ſe trouvoient léſés, à pourſuivre leur vengeance, & leur promit juſtice. Il travailla avec zele à extirper l'idolâtrie, dirigeant tous les coups contre les idoles, mais épargnant toujours le ſang des idolâtres. Jamais le peuple ne fut moins chargé d'impôts que ſous ſon regne. Il appelloit une heure perdue celle où il n'avoit pu faire du bien. S'il eût des paſſions violentes, il les réprima par de violens efforts. » (*Hiſt. du Bas-Emp. par le Beau.*)

Juſtin I, fils d'un pauvre laboureur, parvint, de grade en grade, juſqu'au trône, & en parut digne. Son premier ſoin fut d'examiner les loix; il confirma celles qui lui parurent juſtes, annulla les autres, accorda au peuple pluſieurs immunités, retrancha beaucoup d'impôts, fit des heureux, & ſut l'être.

« Souvent, nous dit le naïf hiſtorien Joinville, ſouvent *St. Louis* alloit dans le bois de Vincennes rendre la juſtice; il s'aſſeyoit au pied d'un chêne: grands & petits, nous nous rangions autour de lui. Sans gardes, ſans pompe, il ſe rendoit acceſſible à tout le monde. Là, le malheureux venoit dépoſer ſes chagrins dans ſon ſein, & il ſe conſoloit. La veuve affligée, d'une main tremblante,

lui présentoit la liste de ses enfans délaissés & au berceau, & il leur assuroit à tous du pain. L'orphelin triste & pâle, comme au jour funebre des funérailles de ses parens, venoit exhaler à ses pieds sa douleur, & il lui disoit : *Pourquoi vous affligez-vous ? Est-on sans pere quand on a un roi ? Vous êtes tous mes enfans.* A ce discours, l'admiration, la reconnoissance, tous les sentimens tendres pénétroient tous les cœurs ; de douces larmes s'échappoient de tous les yeux : tout pleuroit, & monarque, & sujets, & courtisans & laboureurs. Tous étoient heureux ; le sentiment, la vertu, le bonheur confondoient tous les cœurs & tous les rangs : siecle de félicité & de bonheur, vous reverrons-nous ? » (*Panégyr. de St. Louis, par Lambert*, 1788.)

« Le comte d'Anjou, frere de St. Louis, étoit en procès avec un simple gentilhomme son vassal. Celui-ci, condamné par les officiers du Prince, en appelle à la cour du roi. Le comte le fait mettre en prison. *Croyez-vous*, lui dit le roi, *qu'il doive y avoir plus d'un souverain en France, & que vous soyez au dessus des loix parce que vous êtes mon frere ?* Louis ordonne que le vassal soit mis en liberté, & qu'il vienne se défendre ; il lui assigne des avocats : personne n'osant plaider sa cause, on examine l'affaire, & le comte d'Anjou est condamné.... Louis diminua les impôts ; & révoqua ceux que l'avidité des financiers avoit introduits. ---- On vit ses mains royales enlever les cadavres livides des vieux guerriers, restés sur le champ de bataille, & leur rendre les derniers

honneurs. *Mon fils*, disoit-il à l'héritier de ses états, *fais-toi chérir de tes sujets : on n'est roi que pour être aimé... Si mon peuple après moi devoit être malheureux, ah ! vienne un étranger : qu'il s'empare de ce sceptre, plutôt qu'on puisse jamais faire à aucun des miens ce reproche....* --- La vie de St. Louis est une preuve sans réplique que l'école de Jésus-Christ forme les plus grands héros. » (*Panégyriq. de St. Louis par, le P. Mandart* 1770.)

« La destinée de St. Louis, dit l'abbé Couturier, fut de se trouver placé entre Charlemagne & Louis XIV, 4 siecles après le premier, 4 siecles avant le second ; & sa gloire fut d'ajouter aux grandes vues de l'un, & de préparer les grands succès de l'autre. Plus instruit que Charlemagne, qui n'eut pour lui que son génie, moins heureux que Louis XIV, qui eut pour lui le génie de son siecle, un mérite différent le distingue au milieu de ces deux hommes extraordinaires. » (*Panégyriq. de St. Louis* 1769).

« Les trésors de St. Louis, dit M. Massillon, pouvoient à peine suffire à ses pieuses largesses ; & comme on lui remontroit que ses dons excessifs épuisoient l'épargne, & pouvoient nuire à des besoins plus pressans, *il vaut mieux l'épuiser*, répondit-il, *pour soulager les pauvres dont je suis le pere, que pour fournir à des profusions & à de vaines magnificences....* Aussi il prenoit même sur ses propres besoins les fonds destinés aux malheureux..... Des hommes nouveaux élevés sur les ruines des peuples, & peu capables d'être touchés des miseres publiques, dont ils avoient été eux-mêmes

les auteurs, ne parurent plus assis parmi les anciens d'Israel.... Le mérite appellé des lieux les plus éloignés, & de la situation la plus obscure, venoit souvent remplir le premier tribunal de la ville capitale. » (*Panégyriq. de St. Louis.*)

« Blanche de Castille, nommée régente du royame, avoit reçu du ciel, outre les graces & les talens naturels de son sexe, l'activité d'un femme forte & la raison d'un grand homme. Fille de ce fameux Alfonse, qui, à la journée de Maradal, défit près de 200 mille Maures, elle avoit hérité de son courage; & les plus hauts desseins ne l'étonnoient pas. Princesse éclairée, elle connut toute la force qui est attachée au sceptre; & ce puissant ressort ne se trouva jamais affoibli dans ses mains. Mere vertueuse, mêlant sans cesse les leçons de la foi aux maximes du gouvernement, elle apprit à son fils à régner en chrétien; & si la critique a pu lui reprocher de l'avoir maîtrisé trop long-temps, aujourd'hui la patrie, de concert avec la religion, l'absout, puisqu'elle a contribué à en faire un si grand roi. (*Panégyriq. de St. Louis par M. Couturier.*)

Casimir I, roi de Pologne, passa incognito en France, sous le nom de Charles, entra dans l'ordre de Cluni, & prit le diaconat. Sept ans après, les Polonois livrés aux troubles & aux divisions depuis sa retraite, obtinrent de Benoît IX que leur roi remonteroit sur le trône, & se marieroit. De retour en Pologne, Casimir épousa une fille du duc de Russie, & en eut

plusieurs enfans. Il civilisa les Polonois, fit renaître le commerce, l'abondance, l'amour du bien public, l'autorité des loix.

Casimir III (*le Grand*) enleva plusieurs places à Jean, roi de Bohême & joignit aux talens de la guerre les vertus d'un grand roi, maintint la paix, fonda & dota les églises & les hôpitaux.... On ne lui reproche que sa passion pour les femmes. L'évêque de Cracovie l'ayant excommunié après l'avoir repris inutilement de ses fautes, Casimir fit jetter dans la riviere le prêtre, qui lui signifia la censure. Il répara ses fautes par une sincere pénitence.

Casimir (*Saint*), fils de Casimir IV, roi de Pologne, & grand duc de Lithuanie, mourut en 1482 martyr de la chasteté. Il pratiqua auprès du trône toutes les austérités du cloître.

Léopold (*Saint*), fils de Leopold le Bel, marquis d'Autriche, succéda aux états de son pere en 1096. Sa vertu lui mérita le titre de pieux : il fit le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, & signala sa valeur dans les combats qu'il eut à soutenir.

Léopold, duc de Lorraine, fils de Charles V & d'Eléonore d'Autriche, le modele des souverains & l'idole de ses sujets par sa bienfaisance & son affabilité, donna le jour à François I, pere de Joseph II, actuellement Empereur d'Allemagne.

« Là s'élevoit, dit Gilbert, le cabinet solitaire, où, chaque jour, occupé de la patrie, Léopold rétablissoit l'ordre des finances, en rendoit le gouver-

nement facile & ſimple, trop sûr qu'une adminiſtration compliquée par la foule d'agens ſubalternes qu'elle exige, abſorbe les revenus d'un état, & cauſe infailliblement ſa ruine. Ici, dans un temps où la diſette affligeoit l'Europe entiere, devançant l'aurore, il venoit arracher au ſommeil un magiſtrat éclairé, méditoit avec lui les moyens d'écarter de ſes provinces ce fléau deſtructeur, traçoit le plan d'une police utile ſur les grains.... commandoit à de riches magazins de s'élever dans chaque cité pour diſtribuer les tréſors de l'abondance à ſes habitans, facilitoit par de ſages ordonnances les emprunts aux pauvres, leur procuroit des reſſources pour enſemencer leurs terres, ou leur prodiguoit ſes propres richeſſes. Plus loin s'ouvroit le portique, où, recevant avec indulgence les plaintes des opprimés, il leur accordoit vengeance. On l'a vu plus d'une fois ſe mêler parmi les citoyens, pour s'oppoſer aux ravages d'un incendie qui allarmoit la cité..... quelquefois dans ces rues écartées, il erroit ſans ſuite, encourageoit les malheureux à lui raconter leurs peines, & rendoit juſtice à des familles gémiſſantes, qu'un miniſtre dédaigneux avoit refuſé d'entendre. --- Avant d'examiner les travaux de ce nouveau Lycurgue, demandons-nous : qu'eſt-ce qu'un prince légiſlateur ? C'eſt un homme tout puiſſant, qui donne lui-même des bornes à ſon autorité, qui l'enchaîne volontairement ſous un pouvoir ſupérieur, pour mettre ſes ſujets en ſûreté contre ſes paſſions : c'eſt un maître qui dit à ſes eſclaves, ſoyez libres, &

faiſons

faiſons enſemble un traité : vous m'obéirez ſans murmure quand mes ordres ſeront équitables ; moi, je protegerai vos travaux, vos fortunes, vos maiſons ; ſi je manque à ces devoirs, alors je deviens votre égal," & la loi, notre commune ſouveraine, ſera juge entre nous. C'eſt un héros qui fait le ſacrifice le plus pénible, le plus honorable pour un roi, le ſacrifice du pouvoir arbitraire. Demandons-nous encore : qu'eſt-ce qu'un ſage légiſlateur ? C'eſt un philoſophe dont l'ame eſt le ſanctuaire de la juſtice, ſenſible, ferme, généreux..... ami de l'ordre & de l'humanité ; qui, ſemblable au Dieu de l'univers, tient dans ſa main tous les ſecrets du cœur humain, &c.... Dejà ſur les débris de tribunaux monſtrueux, j'en vois s'élever de conſolans.... Mais à quoi ſervent les loix, ſi le prince ne les fait obſerver ? Ah ! gardons-nous de douter de la vigilance de Léopold. C'eſt peu de ſurveiller lui-même les tribunaux ſupérieurs, il dit à d'auſtères cenſeurs : parcourez mes villes, examinez la vie, les mœurs, l'activité des magiſtrats ; interrogez ſur leur intégrité le dernier des citoyens, prêtez une oreille attentive à ſes plaintes ou publiques ou ſecrettes ; que les opprimés ſoient auſſi-tôt vengés, les abus déracinés, les malverſateurs punis : volez & revenez aux pieds du trône inſtruire un maître tremblant..... O tendres inquiétudes d'un pere ſur le ſort de ſes enfans ! Ne croyez pas qu'il attache à la magiſtrature une indigne vénalité..... Oſons le dépouiller du diadême..... O candeur, ô ſimplicité vraiment digne

des premiers âges ! Que j'aime à le voir seul, & dès l'aube du jour, errant sur les places de cette capitale, où tant d'édifices somptueux annoncent sa magnificence & sa générosité, au lieu d'une garde farouche, environné de l'amour des citoyens, les appellant par leurs noms, conversant avec eux comme avec ses pairs, caressant les fils dans les bras de leurs meres !.... Allarmé de sa générosité prodigue, si son ministre lui représente qu'il se ruine pour ses sujets, je l'entends qui s'écrie ! *Ah ! j'en serai bien plus riche ; mes sujets seront plus fortunés !*... Il expire en proférant ces paroles : *Je meurs avec le regret de n'avoir pas fait à mon peuple tout le bien que je pouvois lui faire.*

Il fut un pays où les sujets avoient le droit de juger leur maître, au moment où la providence rappelle les monarques, pour leur demander compte de leurs actions. Ils s'assembloient en foule autour de son corps, exposé sur les bords du tombeau. Celui-ci insultoit à ce cadavre malheureux, en disant : ma famille innocente fut empoisonnée par tes ordres : celui-là s'écrioit : il m'a ravi mon bien : cet autre, les hommes étoient à ses yeux de vils troupeaux ; tous le condamnoient à devenir la proie des oiseaux dévorants. Mais s'il avoit été juste, alors toute la nation, les cheveux épars, jettant des cris affreux, se réunissoit pour le pleurer. (*Eloge de Léopold I, duc de Lorraine.*)

Léopold, grand duc de Toscane, aime son peuple, dit M. Dupaty, & il a supprimé les impôts qui n'étoient pas nécessaires : il a licencié

presque toutes ses troupes : il n'en a gardé que ce qu'il falloit, pour en conserver un modele : il a détruit les fortifications de Pise, dont l'entretien étoit fort couteux ; il a renversé les pierres qui dévoroient les hommes. --- Il a trouvé que sa cour lui cachoit son peuple ; il n'a plus de cour. Il a établi des manufactures ; il a fait ouvrir partout des chemins superbes, & à ses frais ; il a fondé des hôpitaux : on diroit que les hôpitaux dans la Toscane sont les palais du grand duc. Je les ai visités, & j'ai rencontré par-tout la propreté, l'ordre, les soins délicats & attentifs ; j'ai vu des vieillards malades ; ils avoient l'air d'être servis par leurs enfans : j'ai vu des enfans malades ; ils avoient l'air d'etre servis par leurs meres : je n'ai pu voir sans verser des larmes, ce luxe de la miséricorde & de l'humanité. Sur les façades de ces hôpitaux, on a donné à *Léopold* le titre de *pere des pauvres*. Les hôpitaux seuls lui donnent ce titre. Il est des monumens qui n'ont pas besoin d'inscriptions. Le grand duc vient souvent visiter ses pauvres & ses malades ; il ne néglige pas le bien qu'il a fait ; il n'a pas seulement des mouvemens d'humanité, il a une ame humaine, il ne paroît jamais dans ce séjour des angoisses & des douleurs, sans faire verser des larmes de joie ; il n'en sort jamais sans être couvert de bénédictions ; on croit entendre la reconnoissance d'un peuple heureux ; & ces cantiques s'élevent d'un hôpital ! --- On peut être présenté au grand Duc, sans avoir quatre cents ans de noblesse, sans des-

cendre de ceux qui ont disputé la couronne à ses ancêtres : son palais est ouvert à tous ses sujets, sans exception, comme les temples. Il y a seulement trois jours de la semaine consacrés plus spécialement à une certaine classe d'hommes : ce n'est ni aux grands, ni aux riches, ni aux peintres, ni aux musiciens, ni aux poëtes ; c'est aux malheureux.... Il a vu une lumiere nouvelle dans quelques livres de la France : il se hâte de la faire passer dans les loix de Florence. Il a commencé par simplifier les loix civiles & par adoucir les loix criminelles. Il y a dix ans que le sang n'a coulé en Toscane sur un échafaud : la liberté seule est bannie des prisons ; le grand duc les a remplies de justice & d'humanité. --- Cet adoucissement des loix a adouci les mœurs publiques ; les crimes graves deviennent rares ; depuis que les peines atroces sont abolies, les prisons de la Toscane ont été vuides pendant trois mois. Le grand duc a porté deux loix somptuaires admirables, l'accueil qu'il fait à la simplicité, & son exemple. ---- Quand le soleil se leve sur les états de ce prince, le prince déjà les gouverne ; à six heures du matin, il a essuyé bien des larmes ; ses secrétaires d'état sont des commis. ---- Les nobles trouvent qu'il ne les distingue pas assez : les prêtres, qu'il ne les craint pas assez : les moines, qu'il ne les enrichit pas assez : les gens en place, qu'il les surveille trop. Dans ses états le magistrat juge, le militaire sert, le prélat réside, l'homme en place fait sa place ; c'est que le prince regne. ---- Ses

enfans ne sont pas élevés dans un palais, mais dans une maison : il cherche à en faire des hommes, non pas des princes, car ils le sont. L'éducation qu'on leur donne les rapproche sans cesse des malheureux, dont leur condition les éloigne : on expose leurs cœurs à tout ce qui peut les ouvrir à la pitié & à la bienfaisance. Je ne connois, disoit un jour le grand Duc, que deux sortes d'hommes dans mes états ; les gens de bien & les méchans. --- Il est qnestion dans ce moment de donner des fêtes au roi & à la Rein de Naples : on lui a proposé, pour subvenir aux frais, une imposition fort modique. *Ma femme*, a-t-il répondu, *a encore pour trois millions de bijoux*. --- Le grand duc est heureux ; car ses peuples sont heureux ; & il croit en Dieu..... Quelles doivent être les jouissances de ce prince, lorsque tous les soirs, avant que de fermer les yeux sur son peuple, avant de se permettre les sommeil, il rend compte au Souverain Etre du bonheur d'un million d'hommes pendant le cours de la journée!! Figurez-vous un tel prince dans une telle confidence avec Dieu.... J'oubliois une parole de Titus. On regrettoit un jour devant le grand duc que ses états ne fussent pas plus étendus. *Ah* ! s'écria-t-il, *il y a encore des malheureux dans mes états*. ---- Le grand duc m'a parlé pendant une heure debout, dans un cabinet, où une simple table est un bureau ; des planches de sapin sans couleur, un secrétaire ; un bougeoir de fer blanc, un flambeau : car le grand duc n'a d'autre luxe que le bonheur de son peuple. -- Et le grand duc ne

règne que sur la Toscane ! --- Quelqu'un me disoit : *Il ne faut pas savoir tant de gré au grand duc d'aimer le peuple ; le prince de.... l'aime aussi. Le grand duc* ai-je repondu, *aime le peuple, & le prince de.... aime la populace.* (Lett, sur l'Ital. XXV. & XXVI.)

« Stanislas naquit à Léopold, de Raphaël Leczinski, palatin de Russie, & d'Anne Jablonowska, fille d'un des plus grands hommes qu'ait eûs la Pologne. Elevé au milieu du luxe & de la magnificence, il éloigna de lui cette mollesse dangereuse, qui, en énervant le corps, fait passer sa foiblesse jusqu'à l'ame. ---- Proclamé roi de Pologne, & uniquement occupé du bonheur de ses nouveaux sujets, il avoit renoncé au droit de lever sur eux des impositions ; en ne se réservant pour l'entretien de sa maison, qu'une pension de deux millions. C'est avec cette somme modique aux yeux de la cupidité, qu'il exécuta tant d'utiles établissemens, &c. —— Je vois un roi s'arracher aux douceurs du trône pour prendre en main la défense de la religion : je vois un philosophe, bien différent de ceux qui aujourd'hui usurpent & dégradent ce beau nom, consacrer ses talens & ses veilles à la vengeance de la divinité outragée ou méconnue par le *philosophisme* de nos jours. Jouissez de votre triomphe, religion sainte, &c... Une religion qui oppose à un peuple d'incrédules un roi philosophe, ah ! Messieurs, quel terme assez énergique exprimeroit le caractere de divinité que j'apperçois dans cette religion ! La lettre du roi de Pologne, sur l'éducation des enfans, & parti-

culierement fur celle des princes, devroit être entre les mains de tous les inftituteurs des fouverains, qui apprendroient à former, pour le bonheur des peuples, l'ame & le cœur de ceux qui doivent être un jour ou les délices ou les fléaux des nations. — Il trace dans un chapitre les devoirs des rois, & donne à ceux d'entre les Polonois, que les fuffrages de leurs concitoyens éleveront au trône, des préceptes utiles fur l'art de gouverner, & de rendre la nation heureufe. Il recommande fur-tout de ne jamais manquer à la reconnoiffance envers ceux qui les ont couronnés. « Nous n'avons que trop fouvent fujet de nous plaindre, dit ce fublime inftituteur, du choix que nous avons fait de nos rois : nous ne trouvons point en eux la reconnoiffance que nous avions droit d'en attendre. Je me repréfente ces exhalaifons qui s'élevent de la terre ; & dont fe forment les foudres, qui menacent de la confumer. A peine nous avons élevé nos rois fur nos têtes, qu'ils tâchent de nous écrafer. Ils voudroient anéantir tout ce qui a contribué à les mettre fur le trône : il ne part que des orages d'où nous n'attendions que des pluies fécondes, ou une douce férénité. Deux moyens infaillibles les forceroient en quelque forte à faire aimer leur empire. Le premier feroit de régler l'état, de façon que le roi ne fût pas moins obligé d'obéir aux loix, que de commander à fon peuple..... Le fecond feroit d'établir dans l'état des loix fi précifes, que le roi ne pût rien faire que de concert avec la république, qui s'eft refervé le droit de fe gouverner ».

Un roi de Pologne, difoit cet augufte prince; *fut appellé le roi des payfans, parce qu'il fe plaifoit à les foulager & à les défendre.* A ce titre nous pouvons dire, & toutes les voix le répéteront après nous, que Staniflas a été le roi de tous les infortunés..... L'ignorance des peuples & la licence des mœurs n'échapperent point à fon zele.... Heureux les fouverains qui, après avoir fait le bonheur des nations foumifes à leurs loix, méritent d'être ainfi loués après leur mort! Mais plus heureux les peuples, quand l'orateur, fans recourir au langage de l'adulation, peut donner de telles louanges au prince qui les a gouvernés! — Ce qui éleve Staniflas au-deffus de tout éloge, c'eft l'amour de cette partie du peuple que le fort femble condamner en naiffant à l'indigence, à l'infortune..... — A la mort du prince Augufte, du pere, du bienfaiteur de la Lorraine, les pafteurs montent en chaire, fondent en larmes, & les paroles expirent fur leurs levres. Leurs larmes & leur filence, voilà le feul langage qui leur refte; & les accents de la douleur retentiffent dans les voûtes facrées, comme des hurlements lamentables. Lunéville a vu la moitié de fes habitans fortir de fon fein; ils ne peuvent fe féparer du prince qu'ils ont perdu; ils accompagnent fon corps jufqu'aux portes d'une ville éloignée, qui doit le conferver à jamais dans un tombeau..... On diftingue, à la lueur des flambeaux, de malheureux citoyens qui s'arrachent les cheveux, d'autres qui s'attachent dans leur douleur aux

roues d'un char ; & les pas des chevaux font embarraffés par une foule défefpérée qui fe jette au devant d'eux, pour retenir encore, s'il eft poffible, ces dernieres & triftes dépouilles d'un fouverain qu'ils ont tant aimé. La même défolation couvre la Lorraine entiere ; fes villes & fes campagnes font dans le deuil, & le cri du malheur s'éleve du fein de mille familles inconfolables. » (Voyez *l'Oraifon Funebre par M. Boifgelin, évêque de Lavaur ; celle, par M. Cofter, curé de Remireront ; le Mandement de l'évêque de Toul ; la Galerie des Hommes Illuftres; les Œuvres du Philofophe bienfaifant.*)

La Savoie compte plus d'un AMÉDÉE, digne d'être infcrit fur la lifte des bons rois.

(41.) *Et dabo pueros principes eorum, & effeminati dominabuntur eis. Et irruet populus... tumultuabitur... Populum meum exactores fui fpoliaverunt, & mulieres dominatæ funt eis. Popule meus, qui te beatum dicunt, ipfi te decipiunt & viam greffuum tuorum diffipant. Dominus ad judicium veniet cum fenioribus populi fui & principibus ejus. Vos enim depafti eftis vineam, & rapina pauperis in domo veftrâ. Quare atteritis populum meum, & facies pauperum commolitis, dicit Dominus Deus exercituum.* (Ifaï. cap. III.) *Qui conterunt fuper pulverem terræ capita pauperum, & viam humilium declinant : & filius ac pater ejus ierunt ad puellam, ut violarent nomen fanctum meum.* (Amos, cap. II.)

(42.) *Quæ incedebat inter leones & facta eft leæna, & didicit prædam capere & homines devorare. Didicit viduas facere & civitates eorum in de-*

fertum adducere ; & desolata est terra à voce rugitûs illius. (Ezech. cap. XIX.) *Quæ comederunt carnem populi mei, & pellem eorum desuper excoriaverunt, & ossa eorum confregerunt, & conciderunt sicut in lebete & quasi carnem in medio ollæ.* (Mich. cap. III.) *Hæc dicit Dominus Deus, pro eo quod dicunt de te : devoratrix hominum es & suffocans gentem tuam : propterea homines non comedes ampliùs, & gentem tuam non necabis ultra.... Juxta immunditiam menstruatæ facta est via eorum coram me. Polluerunt Israël in viis suis & in studiis suis.* (Ezech. cap. XXXVI.) *Nonne cognoscent omnes meretrices quæ operantur iniquitatem, quæ devorant plebem meam sicut escam panis?* (Ps. 13.)

(43) Tout bon François ne prononce le nom de Charlemagne qu'avec un respect aussi profond que que s'il regnoit toujours. Ce prince semble avoir mérité exclusivement le nom de *grand* parce qu'il a aimé son royaume : c'est l'éloge que lui donne Thégan, Biographe de Louis le débonnaire, *benè & utiliter regebat et diligebat regnum.* Ce peu de mots apprend aux successeurs de ce monarque, que c'est le cœur des sujets qui distribue la gloire & l'immortalité aux souverains ; c'est pour leur indiquer la route qui y conduit, qu'on les avertit, lors de leur sacre, de se faire aimer de leur peuple en l'aimant eux-mêmes avec tendresse..... Mais le plus effrayant de tous les tribunaux d'ici bas, est celui que Dieu lui-même érige quelquefois sur le marchepied du trône, lorsqu'il veut punir les abus du

pouvoir ſouverain, & que d'une voix foudroyante annonçant ſa vengeance, il demande aux rois: *Pourquoi foulez-vous mon peuple ſous vos pieds? Et pourquoi écraſez-vous la face des pauvres? Et pourquoi, par vos ſcandales corrompez-vous les mœurs publiques?* (Iſaï 3. 15.). *Car il s'eſt réſervé d'enlever, dans ſon indignation, les rois qu'il n'a élevés que dans ſa colere,* (Oſe. 13. 11.) pour ſervir de verges à ſa juſtice, & châtier ce peuple dont il daigne enſuite écouter les gémiſſemens, & le recours à ſa toute-puiſſance.

Henri III, Roi de France, s'étoit enrôlé dans la confrairie des flagellants. On ne peut mieux faire, que de rappeller les paroles d'Auguſte de Thou. « Ces pénitents, dit-il, ont donné un ſens détourné à ce paſſage des pſeaumes, où David dit qu'il eſt ſoumis aux fléaux de la colere du ſeigneur: *quoniam ego in flagella paratus ſum*; & dans leur maſcarade, ils alloient ſe fouettant par les rues.... » Comme le roi mêloit à cette dévotion ridicule des débauches honteuſes, trop connues, il ſe rendit mépriſable au peuple même qu'il vouloit ſéduire. On ne l'appelloit que le *frere Henri*, ou le *mari des mignons*. Il vivoit dans la molleſſe & dans l'afféterie d'une femme coquette. Il couchoit avec des gants d'une peau particuliere pour conſerver ſes belles mains: il mettoit ſur ſon viſage une pâte préparée & une eſpece de maſque par deſſus. — Il fait aſſaſſiner le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine ſon frere. Ses ſujets ſe ſoulevent, le pape l'excommunie, & un prêtre fanatique le poignarde. »

« La, ligue dont il fut la victime, eſt peut-

être, dit le président Hénault, l'événement le plus singulier qu'on ait jamais lu dans l'histoire, & Henri III, le prince le plus malhabile de n'avoir pas prévu qu'il se mettoit dans la dépendance de ce parti en s'en rendant le chef. Les protestants lui avoient fait la guerre comme à l'ennemi de leur secte; & des ligueurs l'assassinerent à cause de son union avec le roi de Navarre, chef des huguenots. Suspect aux catholiques & aux huguenots par sa légéreté, & devenu méprisable, à tous par une vie également libertine & superstitieuse, il parut indigne du trône.»

(44.) Pendant le massacre de la saint Barthélemi, Charles IX tira lui-même avec une longue arquebuse sur les malheureux qui invoquoient sa pitié. Il s'étoit endurci l'ame par la fureur de la chasse. Il s'étoit exercé sur les bêtes à verser le sang des hommes. Il se repentit d'avoir regné, & encore plus d'avoir laissé regner des bourreaux sous son nom. Il dit avant d'expirer: *je ne crois pas que ma mort soit naturelle.* Tous les François pensoient de même, & ces soupçons s'accrurent à l'inspection du cadavre, car les médecins trouverent les intestins rongés par le poison.

Charles IX ne fut point empoisonné, si l'on en croit un autre auteur.... Dévoré de remords & d'inquiétudes, il tomba dans une maladie mortelle. Son sang s'alluma & se corrompit; il lui sortoit quelquefois par les pores. Le sommeil le fuyoit; & quand il goûtoit un moment de repos,

il croyoit voir les ſpectres de ſes ſujets égorgés par ſes ordres ; il ſe réveilloit avec des cris affreux, tout trempé de ſon propre ſang, effrayé de celui qu'il avoit répandu, n'ayant d'autre conſolation que ſa nourrice, & lui diſant avec des ſanglots : *Ah ! ma nourrice, que du ſang ! que de meurtres ! qu'ai-je fait ! je ſuis perdu !* Le préſident Hénault a remarqué que le jour de ſes obſéques à Saint-Denis, le parlement étant à table, envoya un huiſſier commander au grand Aumonier Amyot, de venir lui dire Graces comme au roi de France.

Charles mourut jeune ; mais ſon regne, ou plutôt celui de ſa méchante mere fut affreux. La cour pleine des créatures de cette Médée, loin d'être une cour royale & auguſte, n'étoit qu'un repaire infernal, où régnoient avec impudence tous les vices, tous les crimes, le meurtre, l'empoiſonnement, la ſuperſtition, la licence, la ſorcellerie, les ténébres de l'aſtrologie judiciaire, la débauche la plus effrénée, le luxe le plus inſolent, en un mot, tout ce qui peut corrompre l'ame & étouffer l'eſprit. Profondément diſſimulée, la reine-mere forma ſes fils, & Charles principalement, qui profita ſi bien de ſes inſtructions, qu'il n'avoit pas encore vingt ans, qu'il ſurpaſſoit Tibere en diſſimulation, & Néron en cruauté. — Formée pour diviſer & pour détruire, il en étoit de l'ame de Catherine de Médicis comme d'un être infecté dans ſon germe, & qui devient un fléau. Elle ne ſe plaiſoit qu'au milieu des orages ; & elle auroit ſemé

la discorde dans la cour la plus tranquille. Rien ne dévoile mieux la noirceur de son caractere, que l'éducation de ses enfans. Des combats de coqs, de chiens & d'autres animaux, étoient une de leurs récréations ordinaires. S'il y avoit quelque horrible exécution à la grêve, elle les y menoit; & pour les rendre aussi lascifs que sanguinaires, elle donnoit de tems en tems de petites fêtes, où ses filles d'honneur, les cheveux épars, couronnées de fleurs, servoient à table, demi-nues; son exemple ne leur prêchoit pas moins le libertinage. — Cette atroce souveraine regna en France comme les Euménides regnent dans les enfers.
(Voyez *le Dictionnaire de l'abbé Expilly, et l'Histoire générale du monde, par M. Guil. Guthrie, Vol. XI.*)

(45.) Louis XI, mauvais fils, mauvais pere, frere barbare, maître ingrat, ami dangereux, implacable & perfide ennemi. — Ce tyran barbare comptoit les soupirs de ses victimes, affrontoit leur pâleur & sembloit en observer les nuances. Plusieurs par son ordre furent précipités sur une bascule, d'où l'on tomboit sur des roues armées de pointes & de rasoirs. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, cousin germain du roi, ayant été condamné pour un prétendu délit, Louis XI fit placer ses enfans sous l'échafaud où le pere eut la tête coupée, afin qu'ils fussent arrosés de son sang..... Les princes d'Armagnac enterrés dans des cachots pointus par le fond, afin que leurs pieds n'eussent point d'assiette, & que leurs corps n'y pûssent prendre aucun repos,

en étoient encore tirés deux fois par semaine pour être fustigés, & de trois en trois mois se laisser aracher une ou deux dents. Sous son regne il n'y eut ni vertu ni héroïsme; l'obéissance & la bassesse tinrent lieu de tout; & le peuple fut enfin tranquille, comme les forçats le sont dans une galere. Ce prince féroce & superstitieux se couvroit de reliques & d'images, & demandoit pardon de ses assassinats à une notre-dame d'étain, qu'il portoit à son bonnet, & qui lui permettoit d'en commettre de nouveaux. Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis & l'aumusse, & de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Rheims, &c. Ce fut lui qui établit les postes par une avidité d'apprendre des nouvelles, & il augmenta les tailles de 3 millions. Sentant sa fin approcher, il fit venir de Calabre un pieux hermite, pour lui demander un miracle. — Les cachots étoient sous sa chambre. Ainsi cet abominable mortel, dans les jours de sa vieillesse, où la terreur des vengeances de Dieu avoit amolli son ame de bronze, voyoit sous ses pieds le désespoir & les douleurs, autour de lui la haine, la trahison, les complots, & sur sa tête l'implacable colere du ciel. C'est au milieu de ces divers supplices, qu'il termina son exécrable vie. (Voy. *Lett. de cachet*; & *Mémoire sur les états-généraux*, par *M. d'Entrague.*)

(46.) Voltaire, dans sa tragédie de *Pierre de Castille*, s'est en vain efforcé de purger la mémoire de ce méchant prince, en rejetant tout l'odieux sur le *bâtard* Transtamare, son assassin; c'est dans la tragédie de

Pierre le cruel, par M. du Belloi, qu'on voit le véritable portrait *du Néron de l'Espagne*.

> Dom Pedre nous a fait rentrer dans tous nos droits.
> Est-ce pour l'égorger que le peuple a des rois?
> Quand on s'est séparé de la nature humaine,
> Que pour elle d'un tigre on imite la haine;
> Comment des nations réclame-t-on la foi?
> Abjurant le nom d'homme on perd le nom de roi.

(47.) Charles le mauvais, roi de Navarre, *avoit*, dit Mézerai, *toutes les bonnes qualités qu'une méchante ame rend pernicieuses, l'esprit, l'éloquence, la hardiesse & la libéralité.* Il étoit l'homme le plus beau & le mieux fait de son temps; mais cet extérieur prévenant étoit démenti par les vices les plus odieux. Sous l'apparence séduisante des graces de la figure, existoit une ame cruelle, artificieuse, vindicative, capable de se porter aux plus grands excès, à qui le crime ne coûtoit rien. Son imagination même sembloit acquérir de nouvelles forces, lorsqu'il s'agissoit de projeter un forfait. Sa vie ne fut qu'un tissu d'actions abominables. Toujours inconséquent dans ses démarches, sans dessein fixe, son inconstance ne paroissoit contredite que par une perversité inaltérable. En jugeant de sa conduite par le principe & par l'événement, on eût dit qu'il ne commettoit le mal que pour le plaisir de le commettre. Son génie inquiet & turbulent étoit dans une activité perpétuelle. S'aventurant presque toujours avec imprudence, il étoit assuré de trouver des ressources contre tous les revers, dans son esprit d'intrigues & de cabales. Brouillon & politique, il s'accommodoit au joug de la nécessité aussi facilement qu'il

ſavoit faire uſage des circonſtances heureuſes lorſque le ſuccès couronnoit ſon audace. Connoiſſant toutes les paſſions humaines, qu'il manioit à ſon gré, rien ne pouvoit réſiſter à la rapidité de ſon éloquence.... Aſſemblage inouï de tous les vices, il eſt peut-être le ſeul grand criminel, qui n'ait jamais démenti ſon caractere par un acte de vertu. Le mépris des loix divines & humaines, la perfidie, la haine couverte, le reſſentiment implacable, l'impudence la plus effrénée ſembloient ſe diſputer l'empire de ſon cœur atroce. Trahiſons, révoltes déclarées, négociations frauduleuſes, ſurpriſes, parjures, aſſaſſinats, empoiſonnemens, tels étoient les funeſtes jeux d'un prince né pour le malheur du genre humain. Mobile de preſque toutes les conjurations, éternel artiſan de diſcordes, il déchira le royaume, il porta le fer & la flamme dans toutes les parties de la France, & mit pluſieurs fois l'état ſur le penchant de ſa ruine. Pour comble de maux; ſon exemple infecta la nation, & manifeſta des crimes inconnus juſqu'alors à la généroſité françoiſe. On l'appella Charles *le mauvais*, & jamais nom ne fut mieux mérité...... (*Hiſtoire de France par M. Villaret Tom. IX, p.* 63.)

Le roi de Navarre trouva le moyen de s'inſinuer dans l'eſprit du Dauphin..... Livré aux conſeils d'un perfide, il ſe laiſſa ſéduire par les apparences trompeuſes de la confiance & de l'amitié..... Trente hommes d'armes attendoient à Saint-Cloud l'héritier préſomptif de la couronne, pour le livrer à la diſcrétion du plus ſcélérat de tous les hommes, &c.

(*p.* 108.) Une conſpiration abominable étoit ſur le point d'éclater : on s'aſſura de la perſonne de *Jacques Durue*, chambellan du roi de Navarre..... Il ne fallut pas employer l'appareil des tortures pour l'obliger à révéler les ſecrets dont il étoit dépoſitaire. Les juges frémirent en ſondant ces myſteres affreux. On apprit que le roi de Navarre avoit tout mis en uſage pour engager un médecin Juif, nommé *Angel*, natif de l'iſle de Chipre, à venir à la cour de France, dans l'intention d'empoiſonner Charles V , &c. (*Tom. X*, *p. 309.*) — Mais ce qui mit le comble à l'opprobre d'un traité , que la contrainte , où ſe trouvoit alors le dauphin , pouvoit ſeule juſtifier , c'eſt la derniere condition qu'exigea le roi de Navarre ; il voulut que toutes les priſons de Paris fuſſent ouvertes. Son cœur accoutumé au crime, ſe trouvoit flatté que tous les ſcélérats lui euſſent obligation de l'impunité de leur forfaits. Le dauphin, malgré ſon amour pour la juſtice, fut contraint de faire publier une déclaration, par laquelle, en conſidération du roi de Navarre, qui l'en avoit prié, il ordonnoit au prévôt de Paris de donner la liberté à tous les priſonniers, *larrons* , *meurtriers* , *voleurs de grands chemins* , *faux-monnoyeurs* , *fauſſaires*, *coupables de viol*, *raviſſeurs de femmes*; *perturbateurs du repos public* , *aſſaſſins*, *ſorciers* , *ſorcieres* , *empoiſonneurs* , *&c.* Ce fut le Navarrois lui-même qui donna la liſte de tous ces crimes..... Ce ſcélérat fit prendre, dans un feſtin, un poiſon ſi violent au duc de Nor-

mandie, que, malgré la promptitude avec laquè il fut secouru, il perdit les ongles & les cheveux; & conserva, toute sa vie, une langueur qui en avança la fin. (*Tom. IX*, *p. 262.*) Le monstre charge un Anglois d'acheter du poison à Bayonne, pour faire périr Charles VI, le comte de Valois, les ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, & tous les grands seigneurs de la cour de France; mais le complot s'éventa, & l'anglois fut écartelé. (*Tom. IX*, *p. 372.*)

Un historien semble s'écarter des limites que lui prescrit la nature de son travail, en osant sonder la profondeur des décrets de la providence. On ne peut toutefois s'empêcher d'être frappé de la fin tragique du roi de Navarre, & d'y reconnoître les traits d'une justice invisible & redoutable. Ce prince, plus criminel encore que malheureux, mourut vers la fin de l'année 1386. Si l'éclat de son rang & de sa naissance put le soustraire à la rigueur des loix humaines, impuissantes contre le titre sacré de roi, qu'il déshonoroit, le genre de sa mort n'en fut pas moins cruel & terrible. Un accident imprévu le fit périr dans les horreurs du supplice le plus affreux. Livré depuis ses premieres années à l'intempérance, ses débauches l'avoient accablé de la foiblesse & des infirmités d'une vieillesse prématurée; car il étoit à peine âgé de 56 ans. Pour ranimer l'activité de son sang, déjà presque glacé dans ses veines par l'excès continuel de la volupté, il étoit obligé de recourir aux efforts de l'art. La chaleur factice, qu'il se procu-

roit par ces secours étrangers, achevoit de miner ses forces, qui se consumoient journellement. Dans cet état d'anéantissement, il ne lui restoit plus que le souvenir de ses anciens désordres, & le désir de rappeller un goût pour les plaisirs, dont la privation lui paroissoit insupportable. Il étoit dans l'usage de se faire envelopper dans un drap, imbibé d'esprit de vin, ayant éprouvé plusieurs fois que son expédient réparoit sa vigueur épuisée. Une nuit qu'il venoit de quitter une femme, qu'il aimoit éperdûment, il ordonna qu'on lui préparât son remede ordinaire. Le valet qui l'avoit cousu dans le drap, au lieu de couper le fil, eut l'imprudence d'approcher une bougie allumée : dans le moment la flamme se communiqua au drap ; tous les efforts que le roi tenta pour se débarasser furent vains ; il poussoit des hurlemens épouvantables ; le feu cependant pénétroit & & dévoroit toutes les parties de son corps, sans qu'il fût possible de le secourir, jusqu'à ce que le drap imprégné de la liqueur spiritueuse fût entierement consumé. Il vécut encore trois jours dans des tourmens incroyables, &c. — Deux mois après sa mort, on commença l'instruction d'un procès criminel contre ce prince..... Charles VI se rendit au parlement, où il tint son lit de justice ; les pairs avoient été ajournés..... Le premier huissier, assisté de deux conseillers de la cour, & du lieutenant de Paris, appella le roi de Navarre à la porte de la chambre du parlement, à la table de marbre, au perron. Personne ne s'étant pré-

sentée, l'huissier vint faire son rapport au roi ; & le procureur du roi demanda défaut... L'avocat du roi prouva que le crime de lese-majesté se devoit poursuivre, même après la mort du coupable, & que ses biens devoient être confisqués, &c. (*Ibid. p.* 410 *à* 418.

(48) Le crédit du *duc d'Orléans* augmentoit tous les jours, depuis qu'il avoit été admis au partage du gouvernement..... La principale disposition des finances, qu'il s'étoit fait donner, lui procuroit encore une considération plus effective. C'étoit, dit un de nos historiens, mettre un glaive entre les mains d'un furieux. Il fit destituer les anciens généraux des Aides, qui furent remplacés par de nouveaux officiers, entierement dévoués à ses ordres. On leur donna une autorité sans bornes, & telle que leurs prédécesseurs n'en avoient jamais exercé de semblable. Ces généraux décidoient souverainement de tout ce qui avoit rapport à l'administration des revenus publics. Juges, fermiers, impositions, dépenses, recettes générales & particulieres, tout leur étoit subordonné, sans qu'il fût possible de jamais prévenir, ou réparer l'abus de ce pouvoir énorme, puisqu'il étoit défendu de se pourvoir, même au conseil du roi, contre leurs décisions, qu'ils avoient seuls droit de réformer. Sous une pareille administration, le désordre ne pouvoit manquer d'être excessif, & non moins préjudiciable au souverain qu'à ses peuples. La répartition des impôts étoit arbitraire, la levée

rigoureuſe, la recette infidele, & la dépenſe, un dédale impénétrable. La nation découragée s'appauvriſſoit, & contractoit inſenſiblement cette langueur léthargique, la plus dangereuſe de toutes les maladies, dont un état puiſſe être attaqué. Déjà le malheureux Charles VI commençoit à ſe reſſentir de la miſere commune, malgré les ſubſides dont on ſurchargeoit le royaume, qui manquoit, pour ſatisfaire aux taxes immodérées, de la reſſource du commerce, de l'induſtrie & des arts négligés & ſans émulation. Bientôt l'indigence aſſiégeant le palais du monarque, le réduiſit lui-même à manquer ſouvent du néceſſaire, tandis que le *Duc d'Orléans*, diſpenſateur des revenus de la couronne, environné d'une cour que groſſiſſoit ſans ceſſe l'avidité des richeſſes, & l'eſpoir des récompenſes ou de la faveur, étaloit un faſte qui ne pouvoit convenir qu'à la majeſté royale. Les calamités publiques exigeoient de la ſageſſe & de la juſtice du gouvernement, qu'on accordât quelque diminution des ſubſides, ſur-tout dans un temps où la paix avec l'étranger & la tranquillité intérieure ſembloient devoir permettre au peuple de reſpirer. On l'eſpéroit, & ceux qui gouvernoient ſe rendirent odieux, en trompant l'attente générale.

Le *Duc d'Orléans* commença dès-lors à perdre une partie de la réputation que lui avoient acquiſe ſes manieres généreuſes & ſon extérieur affable & prévenant. — Il fit inviter ſes créanciers, par une proclamation publique, à ſe trouver dans ſon hôtel. Ils ne manquerent pas de s'y rendre, au nombre

de plus de 800 personnes. Les officiers du duc les renvoyerent, en leur disant, pour toute réponse, que le prince se faisoit beaucoup d'honneur de leur devoir, & qu'ils devoient se trouver flattés qu'il daignât penser à eux quelquefois. Le *Duc d'Orléans*, par un mélange assez ordinaire aux ames foibles & voluptueuses, allioit une dépravation de mœurs aux pratiques extérieures de la piété; il visitoit les églises, les hôpitaux, fondoit des services & distribuoit des charités, dans l'espérance sans doute que les prieres des pauvres compenseroient les malédictions de ses créanciers. Son insatiable avidité cependant ruinoit le royaume. Non content de dissiper en dépenses folles une partie de la substance du peuple, il faisoit tous les jours de nouvelles acquisitions : jamais avant son administration l'on n'avoit vu regner un pareil désordre dans les finances; les impositions étoient excessives, les charges de l'état mal acquittées; on ne payoit pas même la dépense de la maison du roi, quoiqu'on eût retranché plusieurs officiers, & diminé les gages de ceux qu'on lui avoit laissés; on faisoit sans cesse de nouveaux réglemens pour la régie des deniers publics, dans la vue d'ensevelir le brigandage & la déprédation sous la multitude des ordonnances. — *Jacques le Grand*, religieux Augustin, prêchant, le jour de l'Ascension, en présence de la reine & d'une partie de la cour, osa faire le portrait du *Duc d'Orléans*; & les couleurs en furent si fortes & les traits si frappans, qu'on vit le prince déconcerté rougir pour la pre-

miere fois. (*Hist. de France, par M. Villaret, Tome XII & XIII.*)

(49) Pendant le siége d'Harfleur, le *Duc de Berry*, âgé de 76 ans, mourut à Paris, dans son hôtel de Nesle. L'ambition, l'indolence, la prodigalité, l'avarice, dominerent tour à tour ce prince inconstant; il ruina l'état & le roi, qu'il fit son héritier; il pilla les provinces, il fonda des églises. Son insatiable avidité convoitoit tout, s'emparoit de tout, donnoit tout sans honte, sans scrupule, sans discernement : c'étoit le tonneau des Danaïdes. Sa vie fut un tissu d'inconséquences, de profusions, d'injustice, de magnificence, de rapines & de restitution. Après avoir absorbé la substance du royaume, en proie a ses exactions, il mourut si pauvre, que ses exécuteurs testamentaires furent contraints d'abandonner sa succession à ses créanciers. Quelques chroniqueurs intéressés ont parlé avec éloge de ses pieuses fondations, de la prodigieuse quantité de reliques qu'il possédoit, & de ses charités ; mais on peut hardiment dire avec un auteur du dernier siecle, que *c'est avoir été imprudent, injuste, cruel & faussement pieux & charitable, que d'avoir ruiné l'état pour bâtir & pour enrichir tant de palais & tant d'églises, & d'avoir tenu tant de provinces sous le pressoir, pour avoir de quoi faire des aumônes.* Le goût des bâtimens, des bijoux & des reliques, est un trop foible mérite pour en faire honneur à sa mémoire. (*Hist. de France, par M. Villaret, Tome XIII, page* 408.)

(50) Philippe II, roi d'Espagne, étoit sombre, fier, dissimulé, timide, vindicatif, impitoyable, jaloux, débauché..... Jouir, pour lui, c'étoit inquiéter ses voisins. Il se seroit trouvé avili par une administration paisible; il n'auroit pas cru regner, s'il n'avoit signalé son pouvoir par des usurpations.... La fraude, la perfidie & la trahison étoient ses armes ordinaires; il combattoit avec des assassinats; & ceux de ses ennemis, dont il ne pouvoit se défaire par des voies odieuses, il les abusoit par des sermens. A tant de vices il joignit l'hypocrisie; & le premier soin de Philippe, en arrivant triomphant à Valladolid, fut de demander au grand inquisiteur la satisfaction barbare d'un *Auto-da-fé*, &c. (*Voyez Hist. Univ. du XVI siecle, par Linguet*, & *Essais sur les principaux événem. de l'Hist. Regne de Philippe II.*)

(51) Philippe Duc d'Orléans, régent du royaume sous la minorité de Louis XV, fut attaqué d'une apoplexie si violente, qu'il n'eut pas un instant pour se reconnoître : les circonstances de sa mort font bien sentir la main de Dieu appesantie sur un prince, qui se faisoit honneur de n'avoir point de religion, qui n'estimoit ni la vertu ni la justice, & qui a dit plus d'une fois qu'il *n'espéroit & ne craignoit rien pour l'autre vie.* Ses débauches l'écarterent long-temps du commandement sous Louis XIV. Ce monarque le reprit plusieurs fois de cette espece de fureur, qui faisoit trembler toutes les meres du quartier *St. He-*

noré, & qui le portoit tour à tour dans des lieux consacrés à la piété, & dans d'autres voués à la débauche. Sa licencieuse cour n'étoit composée que de beaux esprits philosophes, qui donnoient des leçons d'impiété & de libertinage, & de courtisannes effrénées, qui ranimoient ses sens assoupis, ou épuisés par tous les rafinemens de la volupté. — C'est dans les lubriques fumées d'une orgie nocturne, qu'il imagina de proposer un prix pour le poëte qui monteroit sa verve à la plus libidineuse énergie; prix infâme, que Piron eut la malheureuse gloire de remporter.

(52) Richard III, roi d'Angleterre, fils du duc de Glocester, & frere d'Edouard IV, fit mourir Edouard V & le duc d'Yorck, ses neveux, héritiers légitimes du trône, & se fit proclamer roi. Il assembla un parlement, dans lequel il osa faire examiner son droit à la couronne.... Il parut bientôt un vengeur des deux jeunes princes qu'on avoit étranglés dans la tour. Le duc de Buckingam s'éleva contre Richard III; mais il fut arrêté & décapité.

(53) Edouard II, couronné à l'âge de 23 ans, abandonna les projets de son pere sur l'Ecosse, pour se livrer à ses maîtresses & à ses mignons. Isabelle, de son côté, suivoit la route de scandale que son époux lui traçoit. Les deux *Spencers* moururent par la main du bourreau. On arracha au fils, sur la potence, les parties dont il avoit

fait un usage coupable avec le monarque. Edouard fut condamné à une prison perpétuelle, & son fils mis en sa place. Esclave sur le trône, pusillanime dans les fers, il finit comme il avoit commencé, en lâche. Après quelque temps de prison, on lui enfonça un fer chaud dans le fondement, par un tuyau de corne, de peur que la brûlure ne parût, & ce supplice affreux lui ôta la vie.

(54) « Théologien par goût, & persécuteur d'inclination, Henri VIII, roi d'Angleterre, dit M. Linguet, n'eut jamais d'autre guide que ses passions & sa vengeance. Son plan de réforme, il parut l'avoir reçu des furies. C'étoit bien moins au pape, qu'à l'humanité toute entiere, qu'il avoit déclaré la guerre. Il s'abreuva de sang toute sa vie; il s'en reput avec délices. De toutes les fonctions d'un roi, la seule dont il parut jaloux fut celle d'occuper des bourreaux. Son plus grand bonheur est de n'avoir pas eu un Tacite pour historien. Si, pour l'instruction des siecles à venir, la Providence eût permis que son portrait eût été tracé par une pareille main, les Tibere & les Néron ne paroîtroient plus que des hommes ordinaires. Ils seroient presque justifiés par l'exemple d'un prince, qui, sans raison, sans intérêt, sans besoin, a versé plus de sang qu'eux, a plus méprisé les loix, a développé un despotisme plus tranquille, une cruauté plus réfléchie; enfin, d'un monstre dont le nom seul devoit exciter l'horreur, & qui, à la honte de l'histoire, n'a encore été juste-

ment apprécié par aucun écrivain. » (*Hist. Univ. du XVI. siecle.*)

Henri répudia Catherine d'Aragon, pour épouser sa maîtresse Anne de Boulen. Le pape l'ayant excommunié, il se fit déclarer *Chef souverain de l'Eglise & des Ecclésiastiques d'Angleterre.* On ne l'appella plus que l'*évêque de Rome*; & les peuples prêterent au roi le nouveau serment de suprématie. Il ouvrit les maisons religieuses, s'appropria leurs biens & leurs trésors. Après trois ans de mariage, il fit trancher la tête à sa seconde épouse, sur des soupçons d'infidélité assez légers. (Voyez *l'hist. du parl. d'Anglet. par Raynal.*)

(55) Olivier Cromwel. Cet hypocrite sublime, cet usurpateur imposant, ce magnanime scélérat, prouva aux nations qu'il étoit né pour de grandes choses. Les têtes ardentes, les âmes républicaines, les citoyens fanatiques ont adopté la devise de son drapeau, ont écrit son attentat en lettres d'or sur l'azur de leurs tabernacles, & rendent un culte secret à sa statue voilée dans le temple de la liberté. Les gens de bien, les vrais patriotes, les bons François, qui aiment les nobles élans, & réprouvent les accès déréglés, n'ont vu dans Cromwel qu'un forcené, qu'un monstre, qui, à la douce ambition de servir son roi, d'appuyer sa foiblesse, & de l'arracher au malheur, préféra la gloire féroce de l'accabler, de traîner son diadême dans la boue, de livrer son front avili au poignard de la loi, & de s'asseoir sur son trône avec une contenance

hypocrite, le regard dans les cieux, & le remords dans le cœur.

(56) Andronic I eut l'empire de Conſtantinople, en l'arrachant à Alexis II, ſon pupille, qu'il fit étrangler. Il commença ſon regne par des cruautés inouies contre les habitans de Nicée. Au ſiege de Pruſe, il ſe diſtingua par des inhumanités encore plus ſingulieres. Il faiſoit couper aux uns les pieds ou les mains, crever les yeux, & il s'amuſoit ſur d'autres en ne leur coupant qu'un pied ou une main, ou en ne leur arrachant qu'un œil. Ses ſujets, indignés qu'il ſouillât la majeſté du trône par ſes barbaries, mirent la couronne ſur la tête d'Iſaac l'Ange. Andronic prit la fuite ; mais le peuple l'ayant atteint, le lia à un poteau dans la grande cour du palais, & lui rendit ce qu'il avoit fait aux autres. On lui caſſa les dents, on lui arracha les cheveux, on le pendit par les pieds, on le mutila; enfin, deux ſoldats Italiens le percerent de pluſieurs coups. Ce prince avoit de l'éloquence: il diminua les impôts ; mais ſes cruautés effacerent ſes talens & ſes bienfaits.

(57) Henri IV ſuccéda à Jean II, ſon pere, roi de Caſtille. Son regne fut celui du vice. Sa ſeconde épouſe, Jeanne de Portugal, ne couvrit ſes galanteries d'aucun voile. Henri IV, ſurnommé *l'impuiſſant*, & qui vouloit avoir des enfans, à quelque prix que ce fût, de concert avec une des premieres dames de ſa cour, dont il força la délicateſſe, introduiſit lui-même, dans le lit de ſa femme, Bertrand de Lacueva, jeune ſeigneur,

dont le sort étoit d'être à la fois le mignon du roi & l'amant de la reine. De ce commerce naquit une fille, nommée *Jeanne*. Bertrand eut pour récompense les charges les plus importantes du royaume. Les grands & le peuple déposerent leur roi en effigie. On plaça un vaste théâtre dans la ville d'Avila. Une statue colossale, assise sur un trône couvert de longs voiles de deuil, & avec tous les attributs de la régence, fut élevée sur ce théâtre. La sentence de déposition fut annoncée à la statue. L'archevêque de Tolede lui ôta la couronne, une autre l'épée, un autre le sceptre; & un jeune frere de Henri, nommé *Alphonse*, fut déclaré roi sur ce même échafaud..... Henri ne put sortir de tant de troubles, & demeurer sur le trône, que par le plus honteux des traités.

(58) Evénus III, roi d'Ecosse après Eder son pere, étoit si vicieux que, pour autoriser son libertinage, il ordonna, par une loi expresse, qu'un homme auroit autant de femmes qu'il en pourroit nourrir, que les rois auroient droit sur les femmes des nobles, & que les gentilshommes seroient maîtres des femmes du peuple. Ce prince impudique, avare & sanguinaire, aliéna tous les cœurs. Les grands du royaume s'étant soulevés contre lui, le mirent dans une prison, où il fut étranglé.

(59) Michel *le Begue*, né à Armorium, dans la haute Phrygie, d'une famille obscure, fut tiré de prison & proclamé empereur d'Orient, ayant

encore les fers aux pieds, parce qu'on ne pouvoit trouver la clef du cadenat auquel la chaîne étoit attachée. Tranquille à Constantinople, il s'abandonna aux plaisirs des femmes & de la table. Parjure, avare, ivrogne, impudique & cruel, il eut tous les vices, & commit tous les crimes; il sembla n'être parvenu au trône que pour le déshonorer. Il ne savoit ni lire, ni écrire; mais il se piqua de distinguer les mulets les plus propres à être montés ou à porter des fardeaux, de juger d'un coup d'œil les chevaux bons à la course, de connoître la trempe du fer, de bien conduire un char, & de surpasser en mollesse les Sardanapales.

Michel III, *le buveur* ou *l'ivrogne*, s'abandonnoit indolemment aux conseils d'un oncle corrompu, qui favorisoit ses débauches. L'intérêt de l'état ne fixa jamais son attention. On vint l'avertir, pendant qu'il étoit au spectacle, que les Sarrazins faisoient des courses sur les terres de l'empire. *Qu'ils viennent au spectacle*, répondit-il, *& qu'ils me laissent en repos.*

(60.) Alexandre, frere de Léon, livré aux passions les plus honteuses, n'aimoit que ceux qui osoient l'imiter dans ses excès. Il consacroit une partie de la journée à des parties de chasse, & la nuit à des joies crapuleuses & brutales. Négligeant le gouvernement de l'empire, il en abandonnoit le soin à des hommes sans mœurs, qui vendoient publiquement la justice & les dignités de l'église. Sa mort fut le fruit de ses débauches.

Au sortir d'un repas, où il s'étoit enivré des liqueurs les plus spiritueuses, il voulut jouer à la paume ; mais il fut pris d'une hémorragie, & il mourut.

(61.) Nicéphore I, surnommé *Logothete* ; auparavant intendant des finances & chancelier de l'empire, s'empara du trône, en 802. Il envoya des ambassadeurs à Charlemagne. Un de ses premier soins fut d'établir une chambre de justice contre ceux qui avoient pillé le peuple ; mais au au lieu de rendre aux pauvres le bien qui leur avoit été enlevé, il se l'appropria... libre du fléau de la guerre, il désola ses peuples pendant la paix. On établit un impôt sur toutes les denrées & sur tous les chefs de famille. Le droit du feu fut taxé, & peu s'en fallut que ses sujets ne payâssent l'air qu'ils respiroient. Un inconnu déguisé en moine, & cachant sous sa robe une épée nue, se glissa dans son palais pour délivrer la terre de ce fléau ; mais il fut découvert, & condamné à une prison perpétuelle, Un seigneur de la cour, témoin des gémissemens du peuple, osa exhorter l'empereur d'agir avec plus d'humanité. *Tous vos sujets*, lui dit-il, *sont mécontens, & s'il vous arrivoit quelque malheur, tout le monde s'en réjouiroit. — Ne savez-vous pas*, répondit froidement Nicéphore, *que Dieu a endurci mon cœur comme celui de Pharaon, & qu'on ne doit pas attendre un traitement plus doux ?....* Cependant les Bulgares ravageoient la Thrace. Nicéphore prend les armes &

& met tout à feu & à sang. Crume, roi de ces peuples, poursuit Nicéphore, & le tue. Il poussa la vengeance jusqu'à faire enchâsser son crâne, pour lui servir de coupe. Il n'y a point de termes qui expriment l'horreur que le nom de Nicéphore présente à l'esprit. Fier, avare, vindicatif à l'excès; il ne craignit plus rien, dit l'abbé Guyon, quand il crut avoir acquis le droit de tout oser. On ne sait ce qu'il aima davantage, de l'or ou du sang des peuples. Esclave de ses penchans, il ne connut ni l'humanité, ni la religion, & fut un monstre couronné. On dit qu'un malheureux, s'étant jeté à ses pieds pour lui exposer ses infortunes, ce prince féroce le fit empoisonner pour tarir ses larmes.

(62.) Nicéphore II (*Phocas*) retenoit les soldats dans le devoir, moins par les châtimens; que par son exemple, évitant les femmes, supportant la rigueur des saisons, & couchant sur la dure. S'il fut la terreur des ennemis, il fut le le fléau des citoyens; il augmenta tous les impôts, confisqua les biens des particuliers, altéra les monnoies, & fit passer dans les camps toutes les richesses de l'état. Ses sujets, las d'avoir un tyran à leur tête, & sa femme, non moins lasse d'avoir épousé l'homme le plus laid & le plus cruel de l'empire, conspirent contre lui. Jean Zimiscès est introduit dans une corbeille, avec cinq autres conjurés, dans la chambre de l'empereur qui dormoit. Le prince est éveillé au bruit des

poignards, & mis à mort, après avoir régné six ans & demi.

(63.) Irène, impératrice de Constantinople, célèbre par sa beauté, son esprit & ses forfaits, naquit à Athènes, & épousa l'empereur Léon IV. Après la mort de son époux, Irène gagna la faveur des grands, & se fit proclamer Auguste, avec son fils Constantin *Porphyrogénète*, âgé de 9 ans. Elle établit sa puissance par des meurtres. Les deux freres de son mari ayant formé des conjurations, pour lui ôter le gouvernement, elle les fit mourir l'un & l'autre..... Cependant Constantin son fils grandissoit. Fâché de n'avoir que le nom d'empereur, il ôta le gouvernement à sa mère, qui le reprit bientôt après; & pour régner plus sûrement, elle lui ôta la vie. Cette atrocité ne demeura pas impunie. Nicéphore, s'étant fait déclarer empereur, relégua cette barbare dans l'isle de Métélin, où elle mourut.

« Sous le regne du dévot Andronic, dit M. Ameilhon, le peuple de Constantinople, écrasé d'impôts, & réduit à la plus affreuse misere, abandonnoit les occupations d'où dépendoit sa subsistance, pour courir après des bateleurs Egyptiens, & de misérables saltimbanques, qu'une police bien réglée auroit dû chasser. Mais peut-être le gouvernement étoit-il dans ces principes, que lorsqu'on ne peut rendre une nation heureuse, il faut la laisser au moins s'étourdir elle-même sur ses malheurs; & que quand il est impossible de faire

regner les bonnes mœurs dans une ville, il n'y a plus d'autre ressource, que d'énerver les esprits par le plaisir, pour leur ôter l'énergie du crime..... Les satellites du fisc désoloient les campagnes; tous les administrateurs des fermes voloient l'état; le peu d'or, qui pouvoit échapper à leur rapacité, & arriver au trésor de l'empire, y étoit aussitôt saisi. Irène en engloutissoit une partie. Ses enfans en dévoroient une autre. L'empereur employoit le reste en libéralités mal entendues. Il altéra la monnoie, fit des retranchemens dans son domestique; mais ce n'étoit plus l'économie de la providence, mais celle de la pauvreté. Ces réformes venoient trop tard, & ne remédioient à rien..... Des courtisans, des valets favorisés n'ont que trop eu lieu de se louer de sa libéralité. Mais souvent des bienfaits accordés par le prince à des particuliers, ne sont qu'une grande injustice faite à la nation..... On quitta le costume national..... On regardoit ces nouveautés comme le renversement des mœurs publiques, la destruction des loix fondamentales de l'état. Il ne falloit voir dans ces nouvelles coëffures que la légèreté des têtes qui les portoient. Il faudroit avoir l'ame bien chagrine, pour croire que de pareilles causes puissent avoir une influence si puissante & si funeste sur le sort d'un empire. »

» Je ne sais, répond en cet endroit le rédacteur du Mercure, mais la légèreté des têtes & la frivolité des personnes ne présagent rien de bon à un état, quand cette *légèreté* & cette *frivolité* sont passées

en mode ; & qu'elles conſtituent la maniere d'être générale : bientôt tous les principes ſont ébranlés, les devoirs négligés, les vertus oubliées ou rendues ridicules, les bienſéances foulées au pied ; l'amuſement devient la ſeule affaire & le ſeul beſoin ; le travail épouvante, fatigue, ou ennuye ; la gloire n'eſt qu'un nom, les richeſſes ſont tout ; tous les caprices du faſte & du luxe ravagent la ſociété ; en détruiſant tous les liens, on devient incapable de tout ce qui eſt grand & utile. Je ne puis croire que ces cauſes ſoient ſans influence ſur le ſort des empires. Les Miltiade, les Thémiſtocle, les Ariſtide, les Cimon, chez les grecs ; les Fabricius, les Curius, les Camille, les Caton, les Scipion, chez les Romains, n'étoient pas des têtes légères, ni des perſonnages frivoles ; & ces états proſpéroient alors..... Quand ils ont penché vers leur ruine, il ſemble que la légèreté & la frivolité ont été les principaux ſignes de leur décadence. (Voyez *Mercure*, 4eme. 8bre. 1786, *Art. Hiſt. du Bas Empire.*)

Eudoxie, ſurnommée *Licinie*, étoit Françoiſe. Elle joignoit les agrémens de l'eſprit aux graces de la figure. L'eunuque Eutrope la fit épouſer à Arcade, & partagea d'abord avec elle la confiance de ce foible empereur ; mais comme il voulut enſuite s'oppoſer à ſes deſſeins, la princeſſe chercha les moyens de perdre ce rival, & elle les trouva. Maîtreſſe de l'état & de la religion, cette femme regna en roi deſpotique. Son mari n'étoit empereur que de nom. Pour avoir encore plus de crédit que ne lui

en donnoit le trône, elle amassa des richesses immenses, par les injustices les plus criantes. Jean Chrysostôme fut le seul qui osa lui résister; eudoxie s'en vengea, en le faisant chasser de son siege. La cause de la haine de l'impératrice contre le pieux prélat, étoit un sermon contre le luxe & la vanité des femmes, que les courtisans envenimerent. Eudoxie rappella Chrysostôme après quelques mois d'exil; mais l'inflexible pontife s'étant élevé avec force contre les profanations occasionnées par les jeux & les festins donnés au peuple, à la dédicace d'une statue de l'impératrice, elle l'exila de nouveau. Cette femme implacable dans ses vengeances, & insatiable dans son ambition, mourut d'une fausse couche quelques mois après.

La reine d'Angleterre, *Isabelle de France*, épouse d'Edouard II, avoit de grands sujets de plainte contre le favori du roi, qui s'acharnoit à la décrier. Le mari avoit des mignons; on crut que la femme devoit avoir des amans : & malheureusement la chose n'étoit que trop vraie. *Spenser* le dit au roi, qui devint jaloux, & ne voulut plus voir la princesse..... Le plus connu de ces galans étoit Roger de *Mortemer*. Le ministre, qui craignoit ses intrigues, le fit arrêter & conduire à la tour de Londres; il vint à bout de se sauver & vint chercher un azile en France..... Bientôt il se présenta une nouvelle occasion de mortifier *Isabelle*. Les *Spenser* la saisirent avec empressement. Alors les reines, en Angleterre comme en France,

avoient un domaine particulier..... Le comté de Cornouailles constituoit celui de la Princesse. On n'eut pas honte d'insinuer au monarque qu'il étoit dangereux de lui laisser cette province, dans un temps où le roi de France, son frere, équipoit une flotte destinée à faire une invasion en Angleterre. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer Edouard à la dépouiller de ses terres, de la maniere la plus outrageante, sans même dissimuler qu'il la croyoit capable d'entretenir une correspondance criminelle avec les ennemis de l'état, &c. Cependant la princesse fut priée de passer en France pour préparer une réconciliation, &c. La paix avoit été publiée : le commerce étoit rétabli entre les deux nations..... Pour prolonger son séjour, *Isabelle* avoit une raison secrette ; c'étoit un attachement trop tendre pour le jeune de *Mortemer*, qui ne pouvoit, la suivre en Angleterre. Un violent amour se cache difficilement. Le peuple cria au scandale ; les gens sages murmurerent ; les dévots firent tant de bruit, que Charles ouvrit enfin les yeux sur la conduite de sa sœur. *Ennemi de ces turpitudes*, dit Mézerai, *il ne lui témoigna plus que froideur.....* Le St. Pere écrivit au roi de France, pour le presser d'obliger Isabelle à retourner dans les états du prince son époux..... Les barons s'éloignoient d'elle. Le Sieur Robert d'Artois, son cher cousin, ne l'abandonna point. Il vint la trouver au milieu de la nuit, pour lui dire qu'on avoit délibéré de la faire arrêter avec le Seigneur de *Mortemer*, & de la livrer au

monarque Anglois & à ses favoris; qu'il lui conseilloit de se retirer sur les terres de l'empire..... Elle suivit ce conseil... Jean de Hainaut l'escorta avec trois mille hommes, & elle entra triomphante à Londres. Son mari fut bientôt dégradé, & renfermé dans la tour, où il subit un supplice bien étrange. — Le parlement, qui, par une entreprise jusques-là sans exemple, venoit de disposer de la couronne en faveur du jeune Edouard, lui avoit choisi douze tuteurs, dont Henri de Lancastre devoit être le chef. Mais Isabelle, qui avoit la force en main, s'empara du timon des affaires, & ne leur laissa aucune autorité. Ce fut *Roger de Mortemer* qui gouverna sous elle, avec un pouvoir absolu. L'amant de la femme n'en usa pas mieux que les mignons du mari : ce qui excita de nouveaux troubles. *Ne demeura gueres après*, dit Froissard, *que grand infamie yssit sur sur la mere du jeune Roi : ne sais pas*, ajoute-t-il, *se vrai étoit, mais commune voix disoit qu'elle étoit enceinte, & encoulpoit-on de ce fait le seigneur de Mortemer.* Il fut arrêté dans l'antichambre de la reine, malgré les larmes & les gémissemens de cette princesse, qui ne cessoit de crier : *Mon fils, mon cher fils, épargnez le gentil Mortemer*; mais rien ne put le soustraire au juste ressentiment du prince. Il fut pendu, mutilé, écartelé, ses membres envoyés dans les quatre cités les plus considérables d'Angleterre, & sa tête exposée sur la tour de Londres. Aussitôt après, *Isabelle* fut dépouillée de son autorité, privée du douaire exorbitant qu'elle

s'étoit fait assigner, réduite à une pension annuelle de 500 l. sterlings, & confinée dans le château de Rising, où elle languit 28 ans. (Voy. *Hist. d'Ang. par Hume & autres.*)

« La reine de France (*Isabelle de Baviere*, femme de Charles VI) & le duc d'Orléans triomphoient de l'absence du duc de Bourgogne & de l'heureux succès de leurs desseins; ils se contraignoient moins que jamais. Le scandale de leur familiarité, l'indécence des fêtes continuelles qu'ils se donnoient, leur profusion, leur faste que la misere publique rendoit plus odieux, excitoient l'indignation générale. Les courtisans, à leur exemple, n'étoient occupés que du soin frivole d'inventer des divertissemens, & de créer des modes ridicules & nouvelles. Ces superfluités dispendieuses épuisoient les fortunes. Il falloit employer la ressource de l'injustice pour en réparer le désordre. Les princes & les grands se faisoient honneur des murmures inutiles des créanciers qu'ils ne payoient pas : la plupart mouroient insolvables. Le duc d'Orléans, effrayé du danger qu'il avoit couru, d'être précipité du haut de la montagne de St. Germain dans la seine (accident dont il ne fut préservé que par la présence d'esprit qu'on eut, de couper les traits des chevaux attelés au chariot couvert, dans lequel il étoit avec la reine) parut se repentir du dérangement de sa conduite, &c. ».

« Isabelle & le duc avoient si bien fermé tout accès auprès du roi, qu'il n'étoit pas possible que la vérité pût parvenir jusqu'à lui. Quel délateur assez hardi eût osé s'exposer à leur ressentiment ? Ils jouissoient

en paix d'une insolente prospérité ; lorsque l'audace d'un seul homme rompit le charme : il se nommoit *Jacques le Grand*, & étoit de l'ordre des Augustins. Ce religieux, prêchant le jour de l'ascension en présence de la reine & d'une partie de la cour, peignit, avec des couleurs si fortes & si vraies, les désordres auxquels les grands s'abandonnoient, que les auditeurs ne purent s'empêcher de se reconnoître. La princesse sur-tout fut si peu ménagée, qu'en la nommant, il ne l'auroit pas désignée plus clairement : elle se retira fort mécontente. En sortant de la chaire, le prédicateur fut abordé par quelques femmes de la cour, qui lui dirent qu'*elles étoient bien ébahies comme il avoit osé ainsi parler*. --- *Encore suis-je plus ébahi*, répondit-il, *comment on ose faire les péchés que j'ai déclarés*. On le menaça de le faire noyer ; mais loin de s'effrayer, il s'exprima plus fortement encore devant le roi, qui voulut l'entendre, &c. ».

» Le roi, pendant tout le temps de la division des princes, se trouva dans la situation la plus déplorable.... Tous ceux qui l'environnoient étoient coupables de refuser à un souverain, à un maître, à un frere, à un époux, les secours que le dernier des hommes eût trouvés dans un hôpital..... ».

» La reine revint ; elle fit son entrée à la cour en litiere découverte ; elle étoit parée de l'ajustement le plus galant & le plus magnifique. Les dames & les demoiselles de sa suite offroient un spectacle aussi varié que superbe. Les ducs d'Orléans & de Bourgogne marchoient d'un pas égal aux deux côtés de la voiture d'Isabelle. Ils étoient suivis des princes

& des seigneurs; lor, l'argent, les pierreries brilloient sur les habits & les équipages. Les chevaux étoient ferrés d'argent. Cette troupe fastueuse traversa les flots d'un peuple curieux & indigné, vint descendre à Notre-Dame, & de là au Louvre ».

» Si quelque chose étoit capable d'adoucir le sentiment de tant de maux, c'étoit sans contredit le spectacle qu'on offrit au public. Le jeune dauphin Charles, âgé pour lors de 9 ans, parut, pour la premiere fois, accompagné d'une superbe cavalcade. Il traversa Paris au milieu des acclamations, & se rendit à St. Denys. Il visita les jours suivans avec le même appareil, les autres maisons de plaisance & les environs de la capitale : il étoit d'une complexion délicate, & mourut dans le cours de l'année ».

» Isabelle, depuis quelque temps éloignée des affaires, sans crédit, sans considération, paroissoit chercher à se dédommager dans les divertissemens d'une vie molle & voluptueuse; elle faisoit sa résidence ordinaire à Vincennes, au milieu d'une cour choisie, que rassembloit le goût du luxe, des plaisirs & de la galanterie. Il est rare que les princes trompent long-tems les yeux du public, attentifs à leurs moindres démarches. Ce n'étoit pas la premiere fois que la reine avoit donné occasion de soupçonner la pureté de ses mœurs; mais tant qu'elle avoit été puissante, elle avoit pu braver ces bruits injurieux, & les empêcher de parvenir jusqu'aux oreilles d'un époux, qu'elle tenoit dans une espece de captivité. Le Connétable osa dessiller les yeux du monarque. Il avoit fait épier Isabelle... Charles, vole à Vincennes, pour

surprendre son épouse : il rencontre le téméraire complice, qui, appliqué à la question, en avoua plus qu'on ne voulut, &c. Il fut précipité dans la Seine, pendant la nuit : on l'avoit enveloppé dans un sac de cuir, avec cette inscription : *laissez passer la justice du roi.* On destitua sur le champ tous les officiers de la reine, qui fut reléguée à Tours, sous la garde de trois surveillans, chargés de répondre de sa conduite. Tous les trésors, qu'elle avoit déposés chez différens particuliers, furent enlevés par ordre du Connétable ..... ».

» Cependant l'administration devenoit de jour en jour plus odieuse : les ressources manquoient : le peuple étoit réduit aux abois. Les bijoux de la reine furent vendus ; on enleva l'or dont la châsse de St. Louis étoit couverte....... Cependant la reine, reléguée & presque captive à Tours, fut délivrée par le duc de Bourgogne. --- Le peuple en fureur prend les armes ...... le sang humain gagne jusqu'à la cheville du pied....... Des forcenés avoient coupé une partie de la chair du comte d'Armagnac, dont ils lui avoient fait une écharpe... Isabelle, accompagnée du duc de Bourgogne, qui s'étoit rendu à Troyes, sur les premieres nouvelles de la révolution, prit la route de Paris : 1200 hommes-d'armes l'escortoient. Son entrée eut l'air d'un triomphe : on jonchoit de fleurs ces rues teintes encore du sang versé pour sa querelle & par ses ordres. La ville retentissoit d'acclamations & de concerts. Elle parut sur un char, ornée de toutes les brillantes superfluités dont elle se faisoit honneur d'avoir inventé la rui-

neuse immodestie. En cet équipage, elle vint descendre à l'hôtel de St. Paul, où l'attendoit son époux. Elle ne redoutoit pas sa présence. Au-dessus des reproches, inaccessible aux remords, incapable de honte, elle avoit perdu depuis long-tems l'habitude de rougir. L'insensible monarque la reçut comme une épouse chérie, & le duc de Bourgogne comme le prince le plus affectueux ». (*Hist. de France, par Villaret, Tom. XII, p.* 331, 402, 405, 426, 430, 434, 446, 549, *& tom. XIII, p.* 82, 95, 423, 439 472.)

Eléonore, duchesse de Guyenne, épousa Louis VII, roi de France, prince plus rempli de petitesse que de vertus. Ce monarque racourcit ses cheveux, & se fit raser la barbe, sur les représentations du célebre Pierre Lombard, qui lui persuada que Dieu haïssoit les longues chevelures. Eléonore, princesse vive, légere & badine, le railla sur ses cheveux courts & sur son menton rasé....... Une femme qui commence à trouver son mari ridicule, ne tarde gueres à le trouver odieux; sur-tout si elle a quelque penchant à la galanterie. Louis ayant mené son épouse dans la Terre-Sainte, elle se dédommagea des ennuis que lui causoit ce long voyage, avec le prince d'Autriche, & un jeune Turc, nommé Saladin, d'une figure aimable. Le roi auroit dû ignorer ces affronts, ou y remédier tout de suite. A son retour en France, il lui en fit des reproches très-piquans. Eléonore y répondit avec beaucoup de hauteur, & finit par proposer le divorce...... Leurs querelles s'aigrirent de plus en plus, & enfin ils firent casser leur mariage, sous prétexte de parenté.

Avant la mort de Philippe III, roi de France, les femmes de ses trois fils furent accusées d'adultere. On étrangla l'une en prison : une autre échappa au supplice, en disant que son mariage étoit nul, pour cause de parenté : la troisieme se réconcilia avec son mari. Ce concours de délits donne une idée affreuse des mœurs de la cour de ce temps. Cependant elles étoient simples : les recherches du luxe étoient inconnues : une loi somptuaire défendoit de servir plus de trois plats les jours ordinaires, & plus de quatre les jours de jeûne.

Eliogabale voulut que *Mœsa*, son aïeule, fût admise dans les assemblées du sénat, & qu'elle eût sa place auprès des consuls. Il établit sur le mont Quirinal un sénat de femmes, où sa mere, *Sœmis*, rendoit des arrêts sur les habits & sur les modes. Le palais impérial ne fut plus qu'un lieu de prostitution. Les cochers, les comédiens composoient la cour d'un scélérat imbécille, qu'on appelloit empereur. Il tua de sa propre main Gannys, son précepteur, qui lui reprochoit ses débauches. Pour satisfaire à ses dépenses excessives, il accabla le peuple d'impôts, & il en fit son jouet. Il invitoit à souper des gens de la lie du peuple, les faisoit asseoir sur de grand soufflets enflés de vent, qui, se vuidant tout à coup, les renversoient par terre, pour être la pâture des bêtes féroces. Quelquefois il réunissoit à sa table huit vieillards, huit chauves, huit borgnes, huit boiteux, huit bossus. Il se plaisoit souvent à appeller à son conseil des muets, des bégues, des idiots, des maniaques, des mourans. Il couronnoit un mannequin,

une figure de plâtre, & disoit: *voilà l'empereur, écoutez ses oracles.* Il fit son bouffon, Eutichien, préfet du prétoire, & ensuite consul. Ses soldats se souleverent, & lui trancherent la tête. Une belle figure fut son seul mérite.

Après la mort d'Agrippa, second mari de sa fille *Julie*, Auguste la fit épouser à Tibere, qui, ne voulant être témoin, ni dénonciateur des débauches de sa femme, quitta la cour. Sa lubricité augmentoit tous les jours. Elle poussa l'impudence jusqu'à faire mettre sur la statue de Mars autant de couronnes, qu'elle s'étoit prostituée de fois dans une nuit. Auguste, instruit de ses excès, l'exila dans l'île Pandataire, après avoir fait défense à tout homme, libre ou esclave d'aller la voir sans une permission expresse. Tibere devenu empereur, l'y laissa mourir de faim.

Julie, sa fille, femme de Lépidus, fut aussi exilée pour ses débauches.

Messaline, femme de l'empereur Claude, eut pour amans toute la maison de son époux. Officiers, soldats, esclaves, comédiens, tout lui étoit bon. Un de ses plaisirs ordinaires étoit d'obliger des femmes à se prostituer en présence de leurs maris; & celles qu'un reste de modestie retenoit, couroient presque toujours risque de perdre la vie. Ce monstre de dissolution quittoit souvent le lit de l'empereur, pour aller s'abandonner aux plaisirs les plus effrénés, dans les lieux publics. Elle porta ses regards sur son beau-pere, *Appius Silanus*, & elle le fit mourir, parce qu'il refusa de consentir à sa passion. Son époux indigné mit fin à ses désordres & à sa vie.

Domitia Longina, femme de l'empereur Domitien, se diffama par ses débauches, dont elle faisoit gloire. Lasse de son époux, elle entra dans la conjuration de Parthénius & d'Etienne, dans laquelle Domitien perdit la vie. Ce fut ainsi qu'elle s'affranchit de la crainte où elle étoit tous les jours, qu'il ne la sacrifiât à son ressentiment & à sa jalousie. On l'avoit accusée d'inceste avec l'empereur Tite, son beau-frere; mais elle s'en purgea par serment; & l'effronterie, avec laquelle elle avouoit ses autres crimes, la rendit croyable dans cette occasion.

Faustine, fille d'Antoine le pieux, & épouse de Marc-Aurele, sembloit n'avoir reçu de la nature la beauté & les graces, que pour en abuser. Du plaisir, elle passa à la débauche, & de la débauche aux derniers excès de la lubricité. Le sénateur & le chevalier romain étoient confondus chez elle, avec l'affranchi & le gladiateur. Elle s'abandonna à son gendre, & écouta sans rougir les reproches que lui en fit sa fille : son mari éleva aux grandes charges de l'empire ceux qui souilloient son lit; & le peuple ne manquoit pas d'en rire; mais le peuple pouvoit être mieux instruit que lui de la conduite de l'impératrice. — Quoiqu'il en soit, *Faustine*, malgré ses débauches monstrueuses, fut honorée dans les temples comme une divinité. On institua en son honneur les fêtes *faustiniennes*; & les prêtres firent fumer l'encens à l'hôtel de cette prostituée, avec autant de profusion qu'à celui de Diane, la déesse des vierges.

Fausta, femme de l'empereur Constantin I, fut,

dans le commencement de son mariage, un modele de vertu ; mais la suite ne répondit pas à de si heureux commencemens. Toutes les passions s'allumerent tout d'un coup dans son cœur. Elle s'abandonna aux personnes les plus viles, jetta des regards incestueux sur Crispe, fils de Constantin, & ne put le séduire. Irritée de sa résistance, elle joignit la calomnie à l'inceste, l'accusa auprès de l'empereur d'avoir voulu la violer, & fit mettre à mort, par cette imposture, celui qui avoit refusé de se souiller avec elle d'un crime horrible. Constantin, instruit trop tard de ses débauches & de sa scélératesse, vengea la mort de son fils, & son propre honneur si cruellement outragé: il la fit étouffer dans un bain chaud.

Photius, bâtard d'*Antonine*, mais digne d'une autre naissance, accompagnoit Bélisaire. Il rougissoit des débauches de sa mere. Un sentiment d'honneur l'engagea à faire avertir Bélisaire son époux, du commerce qu'elle entretenoit en son absence avec Théodose. Antonine éloigna pour un tems son amant, & alla trouver elle-même son mari, qui la fit arrêter en chemin. A son retour, l'impératrice, qui chérissoit le complice de ses crimes, s'empressa de les réconcilier, & réussit. Photius, qui s'étoit saisi de Théodose, fut forcé, par une douloureuse torture, de découvrir le lieu où il l'avoit enlevé. *Théodora* le rendit à son amante, le logea dans son palais, & menaça l'empereur de lui donner le commandement des armées. Photius fut enfermé pendant 3 ans dans un cachot affreux.

Théodora, femme de Justinien I, meurt d'un cancer,

cer. Scandale & fléau de l'empire, qu'elle avoit déshonoré par ses débauches, elle ruina l'état & l'église, en faisant à son gré des magistrats & des évêques. Elle corrompit les mœurs publiques par ses exemples, & par l'autorité qu'elle s'attribua sur les mariages, forçant quantité de filles & de veuves d'épouser les ministres de ses crimes; & des hommes d'une naissance distinguée, de prendre pour femmes ses favorites, & même ses complices; encourageant la licence par la protection qu'elle accordoit aux femmes coupables, & par les mauvais traitemens qu'elle faisoit subir aux maris, qui osoient paroître offensés. Cruelle dans ses injustices, elle fit mourir par caprice le Patrice Bassus, en lui faisant serrer la tête avec des cordes; elle fit pendre Callinique, gouverneur de la seconde Cilicie, sur le tombeau de deux scélérats qu'il avoit punis selon les loix, ardente & opiniâtre à soutenir les hérétiques, elle fut frappée deux fois d'anathême par les deux papes, Agapet & Vigile.

Théodora, dame romaine, moins célebre par sa beauté & par son esprit, que par sa lubricité & par ses crimes, étoit si puissante à Rome, vers l'an 908, par le moyen du marquis Toscane, qu'elle occupoit le château Saint-Ange, & faisoit élire les papes qu'elle vouloit. Jean, un de ses galans, obtint par son moyen l'évêché de Bologne, l'archevêché de Ravenne, & enfin la papauté, sous le nom de Jean X. Elle étoit mere de *Marozie*, qui ne lui céda rien, ni en attraits ni en débauches.

Marozie fit déposer Jean X, fit mourir en prison

Léon VI, & plaça sur le trône pontifical Jean XI, qu'elle avoit eu de Serge III. Cette malheureuse avoit d'abord épousé Adelbert; & après la mort de son époux, elle se maria à Gui, fils du même Adelbert. Gui étant mort, elle contracta un troisieme mariage avec Hugues, beau-frere de Gui. Albéric, son fils, qu'elle avoit eu d'Adelbert, ayant reçu un soufflet de ce Hugues, assembla ses amis, la chassa de Rome, & mit l'antipape Jean XI en prison avec sa mere, qui eut une fin digne de ses crimes.

Le pape Innocent X laissa, en mourant, une réputation équivoque, par le trop grand ascendant qu'il laissa prendre sur lui à *Olimpia Maldachini*, sa belle-sœur, & à la princesse de *Rossane* sa niece.

Clément V établit la cour romaine au bord du Rhône. Il déclara qu'il vouloit faire son séjour à Avignon, & s'y fixa en 1309. Les romains se plaignirent beaucoup; & malheureusement la conduite de Clément V ne fournissoit que trop de sujets de médisance. Ils dirent qu'il avoit établi le saint-siege en France, pour ne pas se séparer de *la comtesse de Périgord*, dont il étoit éperdûment amoureux, & qu'il menoit toujours avec lui. On l'accusoit de faire un honteux trafic des choses sacrées. A sa cour on vendoit publiquement les bénéfices, &c.

Cadalous, évêque de Parme, concussionnaire & simoniaque, fut élu Pape en 1061, par la faction de l'empereur Henri IV contre Alexandre II. Ayant voulu soutenir son élection par les armes, & n'ayant pu réussir, il fut condamné par tous les évêques

d'Allemagne & d'Italie, & déposé par le concile de Mantoue.

On pourroit joindre ici les femmes corrompues avec lesquelles les Benoît IX, les Sergius IV, les Jean XII, les Jean XXII, les Alexandre VI, furent accusés de s'être souillés.

Les inégalités de la conduite, de l'humeur & des goûts de Christine, reine de Suede, dit l'*abréviateur de ses mémoires*, le peu de décence qu'elle mit dans ses actions, le peu d'avantage qu'elle tira de ses connoissances & de son esprit, pour rendre les hommes heureux, sa fierté souvent déplacée, ses discours équivoques sur la religion qu'elle avoit quittée, & sur celle qu'elle avoit embrassée, enfin la vie errante qu'elle mena parmi des étrangers qui ne l'aimoient pas, tout cela justifie, plus qu'elle ne le crut, la briéveté de l'épithaphe qu'elle ordonna qu'on mettroit sur son tombeau. *D. O. M. vixit Christina, ann. LXIII.*

Monadeski, favori & écuyer de la reine Christine, composa secrettement un libelle contre cette princesse, où il dévoiloit ses intrigues. Christine, charmée d'avoir trouvé cette occasion de se défaire d'un amant, qu'elle n'aimoit plus, le fit traîner à ses pieds, l'interrogea, le confondit, & après les reproches les plus violens, elle ordonna au capitaine de ses gardes, & à deux nouveaux favoris, d'égorger le coupable. Elle s'éloigna à vingt pas, pour mieux jouir de ce spectacle. On fond sur lui de tous côtés. Le malheureux Monadeski, après une vaine défense, tombe tout sanglant sous le fer de ses bourreaux. La reine,

qui n'entend plus ses gémissemens, s'approche, le contemple & l'insulte. Monadeski à cette voix semble s'éveiller, se débat, s'agite : il éleve vers Christine une main tremblante pour lui demander grace. *Quoi ! s'écrie-t-elle, tu respires encore, & je suis reine !* Les assassins écrasent aussi-tôt la tête de ce malheureux, & traînent aux pieds de Christine sa victime expirante. *Non*, s'écrie-t-elle; *non, ma fureur n'est point satisfaite : apprends traître ; que cette main, qui versa tant de bienfaits sur toi, te porte le dernier coup.* Cet attentat contre l'humanité, l'opprobre de la vie de Christine, fut commis à Fontainebleau en 1657, dans la galerie des cerfs. Les jurisconsultes qui ont compilé les passages, pour justifier ce forfait d'une Suédoise, jadis reine, méritoient d'être ou ses bourreaux, ou ses victimes.

(64) Marie, reine d'Angleterre, naquit de Henri VIII & de Catherine d'Aragon. Edouard VI avoit déclaré, en mourant, héritiere du trône sa cousine Jeanne Grai, & en avoit écarté *Marie*, à qui il appartenoit de droit. Elle y monta magré lui, & fit trancher la tête à sa rivale, au pere, au beau-pere & à l'époux de cette infortunée. La nouvelle reine étoit attachée à la religion romaine. Pour la faire triompher, elle épousa Philippe II, fils de Charles-Quint. Ces deux époux travaillerent à ce grand ouvrage, avec toute la hauteur, toute la dureté, toute l'inflexibilité de leur caractere : 800 personnes furent livrées aux flammes pour cause d'hérésie. Une femme grosse accoucha dans le bûcher même. Quelques

citoyens, touchés de pitié, arracherent l'enfant du feu. Le juge Catholique l'y fit jetter, pour obéir aux ordres de la reine, qui vouloit qu'on *étouffât le crime des entrailles que l'enfer rendoit fécondes.*

Il est des historiens qui ont fait une sainte de *Marie Stuard* reine d'Ecosse, & d'autres qui n'ont point hésité d'en faire un monstre... Soyons justes. Elle fut légere, foible & coupable : sa longue prison & son supplice expierent ses fautes.

C'étoit un spectacle intéressant, pour l'Europe ; dit M. Linguet, que de voir ces deux femmes voisines, (*Marie Stuard* & la reine *Elisabeth*,) pleines de dépit l'une contre l'autre, déployer tour-à-tour les ressources de la politique, mettre réciproquement en usage, pour se tromper, ces ruses qui déshonoreroient des particuliers, & qui, à la honte des grands, passent pour les plus admirables ressorts du gouvernement. Elles affectoient de se prodiguer dans leurs dépêches les expressions de l'amitié la plus tendre ; tandis qu'au fond du cœur elles se détestoient mutuellement. .... Elevée dans une cour corrompue, la reine d'Ecosse se livroit trop à cette mollesse voluptueuse, dont elle avoit pris l'habitude dès son enfance. Elle avoit pour les plaisirs ce goût qui séduit si aisément les cœurs nés avec de la disposition à la tendresse, & qui les emporte si loin dans les rangs où l'on peut compter pour rien l'opinion publique, & donner pour défense aux vices des titres respectables, qui ne devroient honorer que la vertu. .... A ce penchant dangereux elle en joignoit encore un plus funeste, celui de la dissipation, de la prodigalité, de

l'inconséquence. Elle faisoit consister les prérogatives de la couronne dans la licence de tout faire. Oubliant qu'un souverain, qui cesse de se respecter soi-même, perd bientôt le droit d'exiger le respect de ses sujets, elle se compromettoit à chaque instant, par des légèretés indiscrettes, & souvent par des attentats odieux.

Elisabeth, fille de Henri VIII, & d'Anne de Boulen, sortit de prison après la mort de Marie, fille du même Henri VIII, & de Catherine d'Aragon, pour monter sur le trône d'Angleterre. Elle se fit couronner avec beaucoup de pompe par un évêque catholique, pour ne pas effaroucher les esprits; mais elle étoit protestante dans le cœur; & elle ne tarda pas d'établir cette religion...... Joignant la dissimulation à la cruauté, elle affecta de plaindre la reine d'Ecosse, qu'elle avoit fait mourir, peut-être autant par jalousie que par politique; elle prétendit qu'on avoit passé ses ordres, & fit mettre en prison le secrétaire d'état qui avoit, disoit elle, fait exécuter trop tôt l'ordre signé par elle même. Cette mascarade, dans une scene si tragique, la rendit plus odieuse. (*Hist. univers. du XVI siecle.*)

(65) On crut que l'éducation auroit pu détruire, ou du moins diminuer les défauts de *Pierre le Cruel*; mais abandonné à la complaisante perversité d'*Albukerque*, son gouverneur, qui carressa ses penchans, & lui fraya le chemin du vice, & se voyant absolu dans un âge, où il auroit fallu, pour un caractere tel que le sien, une longue obéissance, il ne fut, avec de

l'esprit, du courage, & de l'application, qu'un tyran & un monstre.

Séjan, insolent favori de Tibere, proscrit par le prince & par le sénat, fut dépécé par le peuple, & jeté dans le Tybre.

Pétrone, intendant des plaisirs de Néron, & l'un de ses principaux confidens; fut condamné par ses ordres à s'ouvrir les veines lui-même. — Si Néron fût le plus affreux des hommes, il n'en faut pas tout-à-fait accuser ses vices naturels, mais beaucoup plus la perfide complaisance de ses instituteurs, de ce fameux *Sénèque*, qui, sous l'extérieur de la philosophie, cachoit une ame vile, ambitieuse & lâchement avide de richesses : car la morale rigide dont il remplit ses écrits, ne l'empêcha pas d'être le plus avare, le plus ambitieux, & le plus dissimulé de tous les hommes. Son hypocrisie lui donna une haute réputation dans une cour corrompue, par l'adresse qu'il avoit de s'attribuer tout ce que Néron dans sa jeunesse faisoit de vertueux & de juste, de rejeter sur lui & sur ses mauvaises inclinations tout ce qu'il faisoit de mal. Son cœur n'étoit pas même insensible à l'amour : ce penchant secret causa son exil; & rappellé par Agrippine à la cour de Claude, pour instruire Néron, il fut un des principaux amans de cette Impératrice. Mais après qu'il eût tenu d'elle toute sa fortune, l'ingratitude dont il paya ses bienfaits, jusqu'à la décréditer par politique & la déchirer cruellement après sa mort, pour plaire à Néron, font bien voir que, malgré ses écrits, il nous en impose. Il sacrifia tout à la fortune & à son intérêt. (*Esprit de l'Abbé de St. Real.*)

La nature, dit l'abbé d'Expilly, n'avoit point fait naître Charles IX barbare; mais le perfide maréchal *de Retz* pervertit ses bonnes inclinations; & Charles IX, trompé & corrompu par ses ministres, fut l'assassin d'une partie de ses sujets. (*Dict. historiq. Géogr. & polit.*)

Le cardinal *de Retz* précipita le parlement dans les cabales, & le peuple dans les séditions. Il leva un régiment qu'on nommoit *le Régiment de Corinthe*; parce qu'il étoit archevêque titulaire de Corinthe. On le vit prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on appercevoit la poignée. Ce fut alors qu'un plaisant dit: *voilà le bréviaire de notre archevêque.* L'ambition lui fit souffler le feu de la guerre civile; l'ambition lui fit faire la paix. Louis XIV, fatigué de ses cabales le fit arrêter au Louvre, & conduire à Vincennes. --- Il aimoit l'intrigue pour intriguer. Il faisoit servir la religion à sa politique. Ingrat envers le prince qui l'avoit élevé à la pourpre, ennemi de l'ordre civil, il ne fut ni sujet fidele, ni bon citoyen; aussi vain, plus hardi & moins honnête homme que Cicéron; enfin avec plus d'esprit, moins grand & moins méchant que Catilina. (*Abrég. chronol. de l'hist. de France, par le Présid. Hénault.*)

Cet archevêque avoit trois passions dominantes, la débauche, la sédition & la vaine gloire. On le vit en même-tems se livrer à des amours honteuses; prêcher devant la cour, & faire la guerre à la reine, sa bienfaitrice.

Jean *de la Grange*, cardinal d'Amiens, conſeiller-clerc & principal miniſtre des finances ſous le regne précédent, s'expatria lui-même à l'avénement de Charles VI à la couronne, pour prévenir l'orage dont il étoit menacé. Ce prélat s'étoit attiré la haine univerſelle, à laquelle il eſt ſi difficile de ſe ſouſtraire dans de certaines places. Le peuple l'accuſoit de concuſſion, & ſes immenſes richeſſes ſembloient autoriſer ce bruit injurieux. Les princes & les grands, non moins avides que lui, n'avoient pas vu ſa fortune exceſſive ſans jalouſie; mais ce qui ſur-tout précipita la chûte de ce miniſtre, ce fut le reſſentiment du roi, qu'il avoit traité impérieuſement pendant ſa faveur. Le jeune monarque dit à l'un de ſes chambellans: *Savoiſy, à ce coup ſerons-nous vengés de ce prêtre?* Le cardinal effrayé ne ſongea plus qu'à hâter ſa retraite; il abandonna la cour, emportant avec lui des tréſors immenſes, fruit de ſon avarice ou de ſes déprédations.

Pierre *de la Broſſe*, né en Touraine, d'une famille fort obſcure, fut d'abord barbier de St. Louis, enſuite chambellan & favori de Philippe-le-Hardi. Cet homme craignant que l'aſcendant que la reine Marie prenoit ſur le roi ſon époux, ne lui fût contraire, empoiſonna Louis, fils aîné de Philippe, du premier lit, & accuſa cette princeſſe d'avoir commis ce crime; une béguine de Nivelle, qu'on alla conſulter, ayant découvert l'auteur, *la Broſſe* fut pendu. Tous les ſeigneurs, que ce traître avoit deſſervis auprès de ſon maître, aſſiſterent à ſon ſupplice.

Crammer, archevêque de Cantorbéry, & depuis long-tems le ministre des passions de Henri VIII, fit déclarer nul, par le clergé d'Angleterre, le mariage de ce prince avec Catherine d'Aragon ; le maria avec Anne de Boulen, & ne rougit point d'accompagner cette nouvelle reine à son entrée dans Londres. Son exemple fit plus de schismatiques que tous ses raisonnemens. Plusieurs citoyens furent condamnés à mort, pour n'avoir pas voulu reconnoître la suprématie de Henri. *Crammer*, l'instigateur de ces meurtres, ne prévoyoit pas qu'il périroit un jour sur un échafaud. Au commencement du regne de la reine Marie, il fut arrêté comme traitre & hérétique. Il abjura dans l'espérance de sauver sa vie. Marie ne songea pas moins à le faire brûler. Alors il rétracta son abjuration, & déclara sur le bûcher qu'il mouroit luthérien. Il plongea d'abord dans les flammes la main qui avoit signé l'abjuration, & ne lança son corps dans le bûcher, que quand elle fut entiérement brûlée. Les protestans ont dit autant de bien de ce prélat courtisan, que les Catholiques en ont dit de mal. Mais quel homme, suivant Bossuet, « qu'un évêque » marié en secret, sacré archevêque suivant le » pontifical romain, soumis au pape, dont il dé» testoit la puissance, disant la messe, qu'il ne croyoit pas, & donnant pouvoir de la dire ? ».

Jacques, duc de *Montmouth*, fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, envoyé en qualité de général contre les rebelles d'Ecosse, les défit ; mais peu de tems après il se joignit avec les factieux.

& trempa même dans une conſpiration formée pour aſſaſſiner le Roi ſon pere, & le duc d'York ſon frere. Le monarque ſollicité par ſa tendreſſe, autant que par la bonté de ſon cœur, pardonna à ce fils rebelle. Cet excès de clémence ne changea point ſon cœur naturellement porté à tous les attentats de l'ambition. Il ſe retira en Hollande, pour attendre le moment favorable de faire éclore ſes projets. A peine eut-il appris que le duc d'York, ſon frere, avoit été proclamé roi, ſous le nom de Jacques II, qu'il paſſa auſſi-tôt en Angleterre, pour y faire révolter les peuples. Après avoir raſſemblé des troupes, il haſarda le combat contre celles de ſon ſouverain. Il fut vaincu, & contraint de ſe ſauver à pied. Deux jours après la bataille, on le trouva dans un foſſé, couché ſur la fougere. Il vint ſe jeter aux pieds du roi, qui fut inflexible, & le fit décapiter.

André de Hongrie, fils de Charles II, épouſa Jeanne, reine de Naples, ſa couſine. André, né avec un naturel groſſier, que l'éducation hongroiſe n'avoit pas corrigé, ne put jamais ſe faire aimer de ſa femme. Ce prince voulut être maître, & Jeanne prétendoit ſeulement qu'il fût le mari de la reine, ſans prendre la qualité de Roi. Un frere *Robert*, franciſcain, qui vouloit faire tomber toutes les dignités de l'état ſur les Hongrois, ne contribua pas peu à entretenir la déſunion. Il gouvernoit André. Jeanne étoit gouvernée de ſon côté par la fameuſe *Catanoiſe*, de lavandiere devenue gouvernante des princeſſes. Cette femme, jalouſe du crédit de frere *Robert*, & connoiſſant l'averſion de

Jeanne pour son époux, prit la résolution de la faire étrangler. *Louis*, prince de Tarente, amant de Jeanne, d'autres princes du sang, les partisans de cette princesse, & la reine elle-même, eurent part à ce meurtre. André n'avoit que 19 ans.

Bagoas, eunuque Egyptien, étoit général & favori du roi de Perse Artaxerxes. Ochus empoisonna son maître, pour venger la mort du bœuf Apis, Dieu d'Egypte, que ce prince avoit fait apprêter par son cuisinier. Ce trait outra Bagoas. Après avoir fait périr Ochus par le poison, il fit manger son corps par des chats, & fit faire de ses os des manches de couteaux & des poignées d'épée. Il fit monter sur le trône Arsis, le plus jeune des fils du roi mort, qui, ne voulant pas se laisser gouverner par son eunuque, fut *assassiné* comme son pere. Bagoas couronna ensuite Darius Codoman, qui, pour prévenir son attentat, le fit mourir.

Sabinus, Intendant d'Auguste en Syrie, voulut, après la mort d'Hérode, qu'on lui donnât le trésor de ce prince. Cette prétention excita une révolte. Les Juifs livrerent bataille aux Romains, furent repoussés, & le trésor pillé. Les vaincus, s'étant assemblés en plus grand nombre, repousserent *Sabinus* dans le palais, où ils l'assiégerent. L'intendant demanda du secours à Varus, gouverneur de Syrie. Les Juifs allerent au devant de celui-ci, se justifierent, & se plaignirent de la conduite de *Sabinus*, qui disparut.

Honoré de la faveur du roi Charles VI, & de celle de la reine, comptant sur la protection de

la plupart des princes, fier de ſon crédit, de ſes alliances, des vains hommages des courtiſans, chargé d'or & de dignités, *Montagu* ne croyoit pas que rien fût capable d'arrêter le cours de ſes proſpérités. Grand-maître de la maiſon du roi, ſurintendant des finances, premier miniſtre, ces emplois accumulés ſur ſa tête lui fourniſſoient des moyens ſans nombre d'élever l'édifice de ſa fortune. Les affaires étoient dans une confuſion épouvantable, les finances épuiſées, malgré la continuation & l'énormité des impôts: l'indigence aſſiégeoit le palais du monarque, tandis que la maiſon du grand-maître égaloit celle des princes, par le luxe & la magnificence. Il poſſédoit des tréſors immenſes, accrus encore de la ſucceſſion du cardinal *de la Grange*, que nous avons vu fugitif dans les premieres années de ce regne, & qui étoit mort engraiſſé de la ſubſtance publique. Il avoit depuis peu, malgré la diſproportion de ſa naiſſance, marié ſon fils avec une fille du connétable d'Albret; les noces furent célébrées avec un faſte qui révolta tout le monde. L'un de ſes freres étoit *archevêque de Sens*; l'autre venoit d'être nommé à l'évêché de Paris. Le roi & tous les princes du ſang aſſiſterent au repas que ce prélat donna le jour de ſa réception. *Montagu* ſe piqua de rendre cette fête ſplendide par une vaine oſtentation de ſes richeſſes. On voyoit de tous côtés s'élever des monceaux de vaſes d'or & d'argent. Jamais on n'avoit étalé l'opulence avec une vanité ſi indiſcrete & plus inſultante. *Il n'étoit pas mémoire*, dit un écrivain

contemporain, *que paravant les fêtes eussent été pareilles*. Quelle foule de réflexions se présente, quand on pense que le possesseur de tant de superfluités étoit le ministre d'un roi, qui manquoit souvent du nécessaire ! Disposer des revenus de l'état, sans être tenté d'y porter une main profane, vivre avec frugalité au sein de l'abondance, être désintéressé, modeste, mourir pauvre & surintendant des finances, ce seroit peut-être le genre de gloire le plus flatteur pour un cœur délicat, & dont l'amour-propre devroit offrir de fréquens exemples. — Des Essarts, prévôt de Paris, eut ordre d'arrêter *Montagu* : des archers le saisirent dans une rue, le traînerent en prison. Appliqué à la question, il avoua tout ce qu'on voulut. La reine & le duc de Berri l'aimoient; ils l'abandonnerent. Au lieu d'interposer son autorité dans une occasion, où il s'agissoit du salut de son ministre, Isabelle se contenta de quelques foibles sollicitations, qui ne firent que hâter sa perte. Dépouillé de ses habits de clerc, il fut traîné à l'échafaud & décapité. Parmi les crimes que son avarice lui fit commettre, il s'en trouve un surtout qui n'admet point d'excuses. Chaque jour le roi volé par lui se trouvoit dans la nécessité de mettre en gage sa vaisselle, ses meubles ou ses bijoux. *Montagu* étoit ordinairement chargé par le prince d'emprunter sur ces effets. Ils se trouverent tous recelés dans sa belle maison de Marcoussy. Le péculat, & l'abus de la confiance de son maître, méritoient sans doute la mort, &c.

— La disgrace de *Montagu* fut suivie d'une recherche des financiers, dont plusieurs furent mis en prison. On attaqua ensuite ceux qui avoient abusé de la bonté trop facile du souverain. Les dons qu'ils s'étoient fait accorder se trouvoient caractérisés sur les regiſtres de la chambre des comptes, avec cette note : *Il a trop eu, soit recouvré.* Ils furent contraints de restituer ce qu'ils avoient reçu. (*Hiſt. de France, par M. Villaret, tome XIII, page* 92, 95.)

La plupart des princes se rendirent à Paris pour assister à l'assemblée des états-généraux, en 1412..... Benoît Gentien, pour le tiers-état, & l'université, prit la parole ; le texte de son discours, tiré de l'Ecriture-Sainte, fut, *Imperavit ventis & mari, & facta est tranquillitas magna.* « Deux vents, pourſuivit-il, dominent en France, ſédition & ambition ». Il fit une peinture de la misere des peuples, de la multiplicité des impôts, & de la *grande & excessive mangerie des finances.* Ce discours, qui n'étoit qu'un assemblage de lieux communs, ne fournissoit aucun expédient capable de pourvoir aux besoins de l'état. Gentien ne satisfit personne. Un Carme, docteur en théologie, nommé Eustache de Pavilly, fut chargé de rédiger un mémoire circonstancié des vices de l'administration, & des moyens d'y remédier. On prit un jour pour l'entendre. *Pavilly* ne manqua pas d'apporter ses remontrances, dont un jeune maître-ès-arts fit la lecture publique. Le commencement du mémoire contenoit des plaintes indirectes contre les princes absens ; mais ce préliminaire n'étoit qu'un

foible prélude de cet écrit foudroyant, qui contenoit une critique févere de l'adminiftration préfente, & un nouveau plan économique pour l'avenir. Le Carme n'avoit épargné perfonne; officiers, magiftrats, miniftres, tous étoient compris dans cette invective générale. On les défignoit par leurs emplois & par leurs noms, fans aucun ménagement. On faifoit fentir les inconvéniens qui réfultoient de la multiplicité des fujets fans capacité, admis par faveur dans le confeil & dans toutes les cours fupérieures, leurs gages exceffifs, à commencer par ceux du chancelier; mais les plus grands reproches tomboient fur la dépravation des revenus de l'état. Les financiers y paffoient fucceffivement en revuë. Les infidélités y étoient détaillées de la maniere la plus inftante & la plus précife. Tous les genres de rapines s'y trouvoient expofés au grand jour. On s'étoit attaché à démontrer comment, après avoir mis le prince, par leurs malverfations, dans la néceffité d'engager fa vaiffelle & fes bijoux, ils apoftoient des ufuriers qui prêtoient au roi fes propres fonds; *en forte*, ajoutoit-on, en parlant au monarque, *que* 10000 *francs vous en coûtent* 16000. *On fait chevaucher an fur autre; en quoi votre finance eft dégâtée avant que le terme foit venu, & par ainfi buvez vos vins en verjus.* En attaquant les financiers perfonnellement, on n'avoit pas oublié la prodigieufe diftance qui fe trouvoit entre leur fortune actuelle & leur abjection primitive. On faifoit une defcription auffi vive qu'effrayante de leurs immenfes acquifitions,

acquisitions ; de l'insolence de leur faste ; de la pompe de leurs bâtimens, de la dissolution de leurs mœurs. Entr'autres moyens que *Pavilly* proposoit pour remplir le trésor, il s'en trouve un qui mérite d'être rapporté par sa singularité. *Il semble*, disoit-il, en s'adressant au roi, *que vous avez vos finances en plusieurs lieux ; & que vous pouvez prendre icelles finances....... Qu'on enquerre quelle substance les généraux & le souverain maître des finances pouvoient avoir, quand ils entrerent dans leurs offices, quels gages ils ont reçus, combien ils doivent avoir dépensé raisonnablement, & ce qu'ils ont de présent, les grandes rentes & possessions qu'ils ont acquises, & les grands édifices qu'ils ont fait faire.* Il conseilloit ensuite qu'on ne choisît, pour le maniement des deniers publics, que des hommes integres, *sans avarice & craignants Dieu.* Rien ne lui paroissoit plus facile. Les gens à systême ne doutent de rien. — De tous les gens en place, cités dans l'écrit de *Pavilly*, il n'y en avoit pas de plus maltraité que *des Essarts.* Son nom se reproduisoit à chaque page. Prévôt de Paris, grand bouteiller, grand fauconnier, grand-maître des eaux & forêts, trésorier de l'épargne, surintendant des finances ; dans tous ces différens emplois, il étoit accusé de péculat & de concussion, d'altération des monnoies, enfin, de tous les crimes qu'un homme avide se croit permis, lorsqu'il se sent appuyé de la faveur. Il avoit effectivement détourné des sommes prodigieuses, qu'on faisoit monter à plus de 4 millions. Mais on prétend qu'il avoit remis

cet argent au duc de Bourgogne, & que la crainte de s'attirer l'indignation de ce prince, l'empêcha de se justifier. Ce mémoire, au surplus, est curieux, en ce qu'il offre en partie, un tableau de l'administration des finances, sous *Charles VI.* On observe, entr'autres choses, que les frais de la maison du roi, qui, sous le regne précédent, n'excédoient pas 94000 livres, montoient, sous Charles VI, à 450000. — Le mémoire de *Pavilly* répandit une consternation générale parmi tous les gens de finance. Plusieurs furent mis en prison. Quelques-uns se réfugierent dans des églises; la plupart composerent; & les protecteurs profiterent seuls des compositions. *Des Essarts*, plus effrayé, parce qu'il se sentoit plus coupable, n'osa plus compter sur l'appui du duc de Bourgogne, qu'il avoit trahi; chargé, de plus, de la haine du peuple, il sortit de Paris déguisé, & courut se cacher à Cherbourg, dont il avoit le gouvernement...... De Cherbourg, il fut ramené à Paris & conduit au Louvre, & bientôt au Châtelet...... Jugé par des commissaires, on le sortit de la Conciergerie, lié sur une claie. Il fut traîné jusqu'à la coquille, rue St. Denys; là, on le fit monter dans une charrette; en allant à l'échafaud, il sourioit au peuple, s'attendant qu'on dût le délivrer; mais il changea de pensée, lorsqu'arrivé au lieu de l'exécution, il vit l'appareil funeste de son supplice: abandonné des hommes, il ne songea plus qu'à recourir à la miséricorde divine. Sa tête, séparée de son corps, fut mise au bout d'une

lance; & ces tristes restes furent portés à Montfaucon. (*Histoire de France*, *par M. Villaret*, *tome XIII*, *p.* 236, 244, 264.)

Roi à 17 ans, tous les historiens s'accordent à reconnoître Philippe *le Bel* pour un prince vaillant, libéral, ayant le cœur élevé, l'esprit vif, aimant sa famille, mais égaré par le plus perfide ministre. Ce fléau de la nation l'entraîna à des actes de tyrannie, qui causerent ses malheurs & ceux du peuple..... Pierre *Flotte*, son chancelier, homme ambitieux, violent, dur, avide & avare, fut l'unique cause de la révolte des Flamands; & il ne dépendit pas de lui que la France entiere ne se révoltât contre le roi. ——D'immenses dépenses nécessiterent de cruelles exactions. Philippe vola & friponna son peuple. Il le vola par des concussions, & le friponna en altérant les monnoies..... Tant d'excès ne purent rester impunis. Les provinces se rassemblerent, se confédérerent entre elles; & tout-à-coup le roi se trouva entouré d'ennemis, sans aucun moyen de leur résister..... La conscience déchirée, dénué de tout secours, le malheureux Philippe appella la nation à se réunir, pour obtenir de sa générosité, ce qu'il ne pouvoit plus espérer de lui ravir..... Les états-généraux accorderent à Philippe un subside. La perfidie de ses ministres se signala, en en faisant la levée. Le roi osa augmenter la taille qui lui avoit été accordée; les peuples se liguerent pour lui résister..... La terreur, la honte, le remords le traînerent au cercueil, & reposent encore sur sa tombe.

Enguerran de Marigny, d'une noble famille de Normandie, fut le principal miniſtre du royaume de France, ſous Philippe *le Bel.* Il s'avança à la cour par ſon mérite & par ſon eſprit. Devenu comte de Longueville, châtelain du Louvre, ſur-intendant des finances, grand-maître d'hôtel de France, chambellan & principal miniſtre du prince, ou, comme diſent les grandes chroniques de St. Denys, *ſon coadjuteur au gouvernement du royaume*, il uſa très-mal de ſa grandeur. Il pilla les finances, accabla le peuple d'impôts, altéra les monnoies, dégrada les forêts du roi, & ruina pluſieurs particuliers par des vexations inouies. Il étoit ſans foi, ſans pitié, & le plus vain, le plus inſolent de tous les hommes. Sa fierté irrita les grands, & ſes rapines, les petits. Le comte de Valois, à qui il avoit donné un démenti en plein conſeil, profita de cette haine pour le faire condamner au dernier ſupplice, après la mort de Philippe *le Bel.* La veille de l'Aſcenſion, avant le point du jour, comme c'étoit alors la coutume, il fut pendu au gibet qu'il avoit fait dreſſer lui-même à Montfaucon; *& comme maître du logis*, dit Mézerai, *il eut l'honneur d'être mis au plus haut bout, au-deſſus de tous les autres voleurs.*

Charles *le Bel* fit faire, dès ſon avénement au trône, une recherche très-ſévere des financiers; on confiſqua leurs biens; tous furent renvoyés dans leurs pays, auſſi pauvres qu'ils en étoient venus. *Gérard Laguette*, homme de baſſe naiſſance, natif de Clermont en Auvergne, autrefois maître

de la monnoie, alors receveur général des revenus de la Couronne, mourut à la question, sans avouer où étoient les trésors qu'il avoit acquis dans le maniement des deniers publics. On ne laissa pas de traîner son corps dans les rues, & de le pendre au gibet de Paris..... On envoya ensuite dans les provinces des gens integres & éclairés, pour châtier les mauvais juges, & pour réprimer les entreprises de la noblesse, qui s'emparoit impunément du bien des particuliers. Il y eut ordre de n'épargner personne, sur-tout de punir moins par des amendes, que par des peines afflictives, pour faire de plus terribles exemples. Un gentilhomme d'un grand nom, nommé *Jourdain de Lile*, seigneur de Casaubon, fameux par ses brigandages, & par la tyrannie qu'il exerçoit dans le pays, fut cité devant le monarque, pour répondre sur dix-huit chefs d'accusation, dont il n'y en avoit aucun qui ne méritât la mort. Le coupable savoit que ce prince étoit *févere justicier, gardant le droit à chacun.* Il employa la protection du pape, dont le neveu avoit épousé Marguerite de *Lile-Jourdain.* Le pontife, en considération de cette alliance, voulut bien intercéder pour lui, & eut assez de crédit pour obtenir sa grace; mais *Jourdain*, peu reconnoissant d'un si grand bienfait, se souilla bientôt de nouveaux crimes, plus énormes encore; violant les vierges, mettant à mort tout ce qui entreprenoit de lui résister, se déclarant le protecteur de tous les brigands, s'élevant ouvertement contre l'autorité royale. Cité une seconde

ſois à la cour du roi, il oſa aſſommer l'huiſſier du conſeil, qui lui apportoit cet ordre, & cependant parut accompagné de la principale nobleſſe de ſa province. Il ſe confioit en ſa naiſſance, & comptoit particulierement ſur la recommandation du pape, qui ſollicitoit vivement pour lui. Mais n'ayant pu ſe juſtifier des forfaits que lui imputoient le vicomte de Lomagne & le ſire d'Albret, ſes principaux accuſateurs, il fut mis d'abord dans les priſons du Châtelet, & condamné à mort par les maires du Palais; enfin, traîné à la queue d'un cheval, & pendu.

Philippe de Valois ſignala ſa régence par la recherche & la punition des ſangſues publiques. Pierre *Remi*, ſurintendant des finances, fut arrêté, convaincu de péculat, condamné à mort, traîné à la queue d'un cheval, attaché au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait rétablir avec beaucoup de ſoin: exemple malheureux, ſi l'on en croit l'hiſtorien contemporain, de la vérité de cette maxime, qu'*il eſt juſte que l'ouvrier reçoive le ſalaire de ſes travaux*. On confiſqua tous ſes biens, qui montoient à 1,200,000, ſomme qui, dans ce temps-là, eût payé un quart du royaume..... Le régent fut proclamé roi, &c.

Le roi fit éclater ſon zele pour le maintien de la juſtice, par un châtiment exemplaire d'un magiſtrat, qui avoit abuſé de l'autorité de ſa place. Hugues de *Cuiſy*, qui avoit été prévôt de Paris, & enſuite maître des requêtes de l'hôtel, s'étoit rendu coupable d'une infinité de prévarications,

dans l'exercice de ses différentes charges. Cet indigne ministre de la justice n'avoit pas honte de faire trafic de ses jugemens, décidant toujours en faveur de ceux qui devenoient ses complices, en achetant ses arrêts. Sur les plaintes adressées au roi contre lui, ce juge vénal & corrompu, fut livré à toute la sévérité des loix ; & avant d'être conduit au gibet, où il devoit être attaché, il avoua des crimes dont l'horreur lui auroit attiré une punition plus rigoureuse, si le jugement n'avoit pas été prononcé.

Le besoin d'argent obligea le gouvernement de recourir à tous les expédiens les plus propres à remplir les coffres du roi (Philippe VI), épuisés par une guerre aussi longue que malheureuse. On fit une recherche exacte des abus commis dans l'administration des finances. Pierre des Essarts, trésorier du roi, plus heureux que *Remi* & *Laguette*, fut condamné à une restitution de 100000 florins d'or, somme considérable pour ce temps là, & qui annonce bien sensiblement la monstrueuse rapacité des financiers de ces siécles éloignés. Il eut le crédit ou l'adresse de faire modérer cette amende à 50000 florins d'or. Tous les usuriers Italiens & Lombards, qui avoient tenu à ferme ou reçu les revenus publics, furent contraints de justifier les comptes des sommes exorbitantes que leur avarice avoit arrachées.

Le Chancelier *Duprat*, pour s'affermir dans les bonnes graces de François I, qui cherchoit sans cesse de l'argent, & qui n'en trouvoit pas tou-

jours, lui persuada de vendre les charges de judicature. Ainsi l'art si noble & si difficile de juger les hommes, fut mis en vente comme une métairie. Ce fut encore lui qui lui suggéra de créer une nouvelle chambre au parlement de Paris, qui n'en avoit déjà que trop. Cette chambre composée de vingt conseillers, forma ce qu'on appella la *Tournelle*. Les tailles furent augmentées, de nouveaux impôts établis, sans attendre l'octroi des états, contre l'ordre ancien du royaume. Duprat, fort de la protection de la princesse mere du roi, se permit tout sans rien craindre. Ayant suivi en Italie François I, il persuada à ce prince d'abolir la *Pargmatique Sanction*, & de faire le *Concordat*, par lequel le pape remit au roi le droit de nommer aux bénéfices de France, & le roi accorda au pape les annates des grands bénéfices sur le pied du revenu courant. Ce concordat le rendit d'autant plus odieux aux magistrats & aux ecclésiastiques, qu'on l'accusa de s'être vendu au pape. Il recueillit bientôt les fruits de sa prévarication : car ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut élevé successivement aux évêchés de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die, de Gap, à l'archevêché de Sens, enfin à la pourpre. Un auteur Italien prétend qu'il voulut se faire pape après la mort de Clément VII, & qu'il proposa son dessein au roi, auquel il promit de contribuer jusqu'à 1, 200, 000 liv. ; mais ce monarque se moqua de son ambition & retint son argent..... Le cardinal étoit devenu si gros, qu'on fut obligé d'échancrer sa table pour placer son ventre. Il se retira

ſur la fin de ſes jours au château de Nantouillet, où il mourut conſumé par les remords & par les maladies. Ses intérêts furent ſa ſeule loi; il leur ſacrifia tout. Il ſépara l'intérêt du roi, du bien public. Il mit la diſcorde entre le conſeil & le parlement. Il établit cette maxime ſi fauſſe & ſi contraire à la liberté naturelle, qu'*il n'eſt point de terre ſans ſeigneur.* Né avec un cœur bas & un ame avide, il employa les moyens les plus indignes pour s'enrichir. On prétend qu'il irrita Louiſe de Savoie contre le connétable de Bourbon, dans l'eſpérance de profiter de ſa dépouille. Ce prélat indigne, ainſi que mauvais citoyen, ne fit rien pour les dioceſes confiés à ſes ſoins, & cauſa des maux infinis à l'égliſe. Sa mort n'inſpira aucun regret, pas même à ſes courtiſans.

La vénalité & le trafic ouvrirent le ſanctuaire de la juſtice à des gens quelquefois ſi indignes d'y entrer, que, dans l'affaire de *Semblançai*, ſurintendant des finances, trahi, dit-on, par un de ſes commis nommé *Genti*, jugé par commiſſaires, condamné à être pendu au gibet de Montfaucon, ce *Genti*, qui lui avoit volé ſes papiers juſtificatifs, & qui craignoit d'être un jour recherché, acheta pour ſe mettre à l'abri, une charge de conſeiller au parlement. De conſeiller il devint préſident; mais ayant continué ſes malverſations, il fut dégradé & condamné à la potence par le parlement même. On l'exécuta ſur le gibet de Montfaucon, où ſon infidélité avoit conduit ſon maître.

La régence de Marie de Médicis fut un temps

de confusion, de foiblesse & de rigueur peu réfléchie, de troubles civils & de continuels orages. L'argent que Henri IV avoit amassé avec tant de peine, fut abandonné à la rapacité de plusieurs seigneurs qu'il fallut gagner, & des favoris qui l'extorquerent .... Le Florentin *Concini*, bientôt maréchal de France sans avoir jamais commandé un seul bataillon, sa femme *Galigai* qui gouvernoit la France, amasserent en peu d'années plus de trésors, que plusieurs rois ensemble n'en possédoient alors. Dans cette déprédation universelle, & dans ce choc de tant de factions, on assembla, sur la fin de 1614, les états-généraux.... Jamais il n'y eut d'etats plus nombreux, ni plus inutiles.... Le parlement n'eut point encore de séance dans cette grande assemblée. Il fit une démarche qui méritera dans tous les âges les applaudissemens de la nation entière, & qui fut cependant très-mal reçue à la cour..... Le cardinal du *Perron*, qui devoit tout ce qu'il étoit à Henri IV, intrigua, harangua dans les trois chambres, pour empêcher que l'indépendance & la sûreté des souverains, établie par tous les droits de la nature, ne le fût par une loi du royaume. Il convenoit qu'il n'est pas permis d'assassiner son prince; mais il disoit qu'il est de foi que l'église peut le déposer. Lui & ses collégues éblouirent la noblesse par de funestes harangues..... La nation rebutée dans ceux qui portoient ses plaintes, s'adressa au parlement, par l'organe de l'avocat général *Servin*, citoyen sage, éloquent & intrépide. Le parlement assemblé sans qu'il y eût aucun pair, donna un arrêt

qui renouvelloit toutes les anciennes loix ſur ce ſujet important, & qui aſſuroit les droits de la couronne. Tout Paris le reçut avec des acclamations. *Du Perron*, en ſe plaigant de cet arrêt à la reine, proteſta que ſi on ne le caſſoit, il ſeroit obligé de ſe ſervir de la voie de l'excommunication.

Louis XIII ayant témoigné de la ſenſibilité ſur l'état du pauvre peuple, chargé de taxes, & ſucé par les exacteurs, *Bullion*, ſurintendant des finances, lui répondit gaiement, qu'*ils n'étoient pas encore réduits à brouter l'herbe.*

Le cardinal *Mazarin* borna ſa ſcience ſur ce point eſſentiel, dans tout le cours de ſon miniſtere, à ſe procurer une fortune de cent millions. C'étoit le premier homme du monde pour l'intrigue, & le dernier pour le reſte. Ceux qui adminiſtroient l'argent de l'état ſous ſes ordres, n'eurent d'autres vues que de procurer de prompts ſecours, par des moyens toujours petits, mal imaginés, & ſouvent injuſtes. Les plus pauvres habitans de Paris avoient bâti de chétives maiſons, dans des cabanes, hors des anciennes limites de la ville. Un Italien, nommé *Particelli d'Emeri*, favori du cardinal & contrôleur général, s'aviſa de propoſer une taxe aſſez forte ſur ces pauvres familles : elles s'attrouperent ; elles allerent porter en foule leurs plaintes à la gtand'chambre, non ſans y être excitées par pluſieurs membres des Enquêtes, qui demanderent l'aſſemblée des chambres, pour juger la cauſe des pauvres contre le miniſtere. Cette maladreſſe du gouvernement in-

disposa tout Paris ; elle apprit au peuple à murmurer, à s'attrouper, &c. La régence d'Anne d'Autriche auroit été tranquille & absolue, si on avoit eu un Colbert ou un Sully pour gouverner les finances, comme on avoit un Condé pour commander les armées; encore même est-il douteux si des génies tels que ces deux hommes, auroient suffi pour débrouiller alors le cahos de l'administration..... Il y avoit à la fois dans le ministere, de l'ignorance, de la dépradation, & un empressement obstiné à se servir de moyens précipités pour arracher des peuples un peu d'argent, dont il revenoit encore moins à l'état..... La taxe sur les maisons bâties dans les Faubourgs n'avoit presque rien produit. On vouloit forcer les citoyens d'acheter pour 1,500000 liv. de nouvelles rentes. Il falloit persuader, & non pas forcer; le cri public, appuyé des refus du parlement rendit, inutile cet édit odieux..... Le ministere imagina de nouveaux édits bursaux, dont l'énoncé seul le couvroit de honte & de ridicule, &c. On mena au parlement Louis XIV en robe d'enfant, pour faire enregistrer ces opprobres. On le plaça sur un petit fauteuil qui servoit de trône, ayant à sa droite la reine sa mere. Il prononça intelligiblement ces paroles : *mes affaires m'amenent au parlement, mon chancelier expliquera ma volonté.* —— La reine manda les maîtres des requêtes, qui contrarioient ses volontés. Elle étoit quelquefois un peu aigre dans ses paroles, quoique son caractere fût doux; elle leur dit qu'*ils étoient de*

plaisantes gens, *de vouloir borner l'autorité du roi.* Les souverains peuvent faire des actions de fermeté; mais ils doivent bien rarement dire des paroles dures. Le chancelier les interdit des fonctions de leurs charges. Ils s'interdisoient eux-mêmes. Ils allerent en corps au parlement s'opposer à l'enregistrement de l'édit. Le parlement n'avoit encore dans son parti aucun prince, aucun pair, ni même aucun seigneur. La reine, outrée contre lui, dit hautement plusieurs fois, qu'elle ne souffriroit pas que cette *canaille insultât la majesté royale.* Ces paroles ne servirent pas à ramener les esprits. Le parlement demanda une réforme dans l'administration, & surtout la réformation des intendans de provinces, qu'il regardoit comme des magistrats sans titres, instrumens odieux des rapines du ministere, oppresseurs du peuple, établis pat la tyrannie du cardinal de Richelieu, & dont il falloit délivrer la France à jamais.... On crioit encore davantage contre l'Italien *Particelli* d'*Emeri*, devenu surintendant, autrefois condamné à être pendu à Lyon, & monté par les concussions au faîte de la fortune. La clameur publique fut si forte, les factions si obstinées, que la cour se crut obligée de plier; elle exila le surintendant dans ses terres, & promit la suppression des intendans de provinces. Ces troubles ôtoient au ministere tout son crédit; il ne pouvoit ni emprunter des courtisans, ni faire entrer les contributions ordinaires dans le trésor public. On avoit encore à soutenir une

guerre ruineuse. La reine fut réduite à mettre en gage les pierreries de la couronne, & les siennes propres, à renvoyer quelques domestiques du roi & des siens, à diminuer jusqu'à la dépense de la nourriture. Dans cette extrêmité, Mazarin conseilla à la reine de mener une seconde fois son fils au parlement. Ce lit de justice ne réussit pas mieux que le reste..... Cette obstination fut d'autant plus douloureuse pour la reine, que, dans ce temps-là mê me, la fille de Henri IV, femme de Charles I, roi d'Angleterre, se refugioit en France avec ses enfans, & que le parlement d'Angleterre préparoit l'échafaud sur lequel Charles I porta sa tête. Ce nom seul de parlement troubloit le cœur d'Anne d'Autriche; quoique le tribunal de Paris appellé Parlement n'eût rien de commun avec le parlement d'angleterre. Le chagrin la rendit malade, & le peuple n'eût point pitié d'elle. (V. l'*Avocat national*, & *l'Histoire des parlemens*,)

Guillaume Poyet, fils de l'échevin perpétuel d'Angers, vint à Paris, où il parut avec tant d'éclat dans le barreau, que Louise de Savoie, mere de François I, le choisit pour soutenir les prétentions qu'elle avoit contre le connétable de Bourbon. *Poyet* ayant plaidé cette affaire avec succès, la princesse lui obtint du roi la charge d'avocat-général. Ce ne fut pas le terme de son élévation; il devint président à mortier, puis chancelier de France........ Il fut arrêté, privé, par arrêt du parlement, de toutes ses dignités,

déclaré inhabile à tenir aucune charge, condamné à 100,000 livres d'amende, & enfermé dans la grosse tour de Bourg, d'où il ne sortit qu'après avoir cédé tous ses biens à François I. Ce prince parlant à Duchâtel de la disgrace de Poyet, comme d'un événement qui devoit le combler de joie, puisqu'il le délivroit d'un ennemi acharné à sa ruine; *Cet avantage*, répondit ce savant, *ne m'empêche pas de sentir que votre majesté n'auroit pas dû faire arrêter le chef de la justice, pour un sujet très-léger, après lui avoir laissé commettre tranquillement les plus grands crimes. — Je n'ai pas tant de tort que vous pensez*, dit le roi; *lorsque le fruit d'un arbre n'est pas mûr, les vents les plus impétueux ne l'ébranlent pas. Est-il parvenu à sa maturité? un souffle le fait tomber.*

François Bacon, pour faire sa cour à la reine Elisabeth, dont il venoit d'être nommé l'avocat extraordinaire, justifia la condamnation du comte d'Essex, qu'il avoit flatté pendant sa vie, & dont il avoit reçu toutes sortes de bienfaits. Cette ingratitude fit autant abhorrer son caractere par le public, que les gens éclairés estimoient ses talens. Il manqua plusieurs fois d'être assassiné. Dès que Jacques I eût la couronne d'Angleterre, le philosophe *Bacon* fut un de ses flatteurs, & il reçut, pour prix de ses adulations, le titre de chancelier. Il n'y a point de bassesses qu'il ne fit pour parvenir à cette place : il caressa le duc de Buckingham, il encensa les autres ministres, il dénigra ses concurrens. C'est par ces indignes

manœuvres, qu'il réunit les titres de chancelier & de garde des ſceaux, en 1617, & ceux de baron de Vérulam & de comte de St. Alban. Quelques années après, Bacon, eſclave du roi & de ſon miniſtre, ſcella les édits qui ordonnoient les exactions exorbitantes de Buckingham. Le peuple cria contre des impôts ſi injuſtes & ſi réitérés : la chambre des communes ſe plaignit au parlement de la corruption de la chancellerie : on l'accuſa d'avoir ſouffert que ſes domeſtiques priſſent de l'argent des perſonnes dont les affaires étoient pendantes devant lui. Bacon fut condamné en une amende de 40,000 livres ſterling, privé des ſceaux & de toutes ſes charges, & renfermé à la tour de Londres. On rapporte que pendant le cours de ſon procès, il dit à ſes domeſtiques, qui ſe levoient en le voyant arriver : *aſſéyez-vous, mes maîtres ; votre élévation fera ma chûte*.

Jean Zimiſcès, empereur de Conſtantinople, remporta des victoires ſignalées ſur les Ruſſes, les Bulgares & les Sarraſins. Il avoit pris pluſieurs places ſur ceux-ci, & ſe préparoit à ſe rendre maître de Damas, lorſqu'il fut aſſaſſiné...... --- Traverſant la Cilicie, il fut frappé d'étonnement à la vue d'un grand nombre de châteaux, de parcs magnifiques & de terres d'une immenſe étendue, qu'on lui dit appartenir à *Baſile*, ſon grand-chambellan. *Il eſt bien triſte*, s'écria-t-il douloureuſement, *que les conquêtes des généraux, & le prix du ſang des Grecs, ſoient le partage de l'orgueil d'un eunuque ! Baſile* craignant que l'empereur n'en vînt

des

des plaintes aux effets, & ne lui fit rendre compte de sa conduite, engagea un échanson, à force de promesses, à mettre du poison dans le breuvage de son maître.

Eudes, évêque de Bayeux, gagna la confiance de *Guillaume le Roux*, fut fait comte de Kent, & premier ministre; mais s'appercevant bientôt que les conseils de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, prévaloient sur les siens, il conspira contre le monarque, amassa de grosses sommes, fut poursuivi, arrêté & condamné à une prison perpétuelle.

Romain-le-Jeune ne s'étoit occupé que de ses débauches jusqu'au moment, où il monta sur le trône impérial. Alors on vit la cour & le ministère changer de face. Il éleva aux premieres dignités ceux que Constantin avoit exilés pour leurs crimes ou pour leurs vices; il se reposa de tout sur *Joseph*, son grand chambellan, homme sans mérite, méprisé des gens de bien, & qui chercha à se donner des appuis, en élevant ses semblables. Tandis qu'il gouvernoit l'état au gré de ses caprices & de ses intérêts, l'empereur ne pensoit qu'à varier ses divertissemens & ses excès. La populace irritée de l'orgueil & de la dureté du ministre, mit le feu à son palais, & ne s'appaisa que quand elle eut rasé l'édifice. On relégua *Joseph* dans un monastere de Paphlagonie, où il mourut de douleur, deux ans après.

Henri d'Ecosse, qui n'avoit que le nom de roi, méprisé de Marie son épouse, aigri & jaloux,

entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre où sa femme soupoit avec *Rizzio*, son musicien & son amant. On renverse la table, & on tue le coupable aux yeux de la reine, enceinte alors de cinq mois, & qui se mit en vain au-devant de lui. Le comte de *Botwel* remplaça le défunt. Ces nouvelles amours produisirent la mort du Roi, assassiné à Édimbourg, dans une maison isolée, que les meurtriers firent sauter par une mine. L'imperturbable Marie, épousa sans délai le scélérat accusé par les cris de l'indignation générale.

Samonas, Sarrasin réfugié à la cour de Constantinople, de simple valet de chambre étoit devenu le plus cher favori de Léon *le Sage*. Patrice, & ensuite grand Chambellan, il s'engraisse de la substance du peuple, & songe à emporter dans sa patrie les richesses qu'il a amassées. Son projet est découvert; le sénat veut lui faire son procès: mais l'empereur, abusé par son hypocrisie, prend sa défense & blâme ses accusateurs........ *Samonas* avoit placé à la suite de l'Impératrice un jeune Paphlagonien de naissance, qui gagna tellement l'amitié de la princesse, qu'elle employa tout son crédit pour l'avancer. *Samonas* en fut jaloux, & craignit de se voir supplanté. Il essaya d'abord de le faire renvoyer, ou du moins de l'éloigner de la cour, en lui procurant quelque poste éloigné; mais ne pouvant réussir dans son dessein, il eut l'atroce méchanceté d'accuser l'Impératrice d'un commerce secret avec ce jeune

courtisan ; & comme Léon n'agissoit pas en conséquence de la calomnie, il poussa l'audace & l'insulte jusqu'à publier un libelle diffamatoire contre lui. Le délire déchire son masque ; les yeux de l'empereur se dessillent. Convaincu de la perfidie du monstre, il le fait raser ignominieusement, & renfermer dans un monastere. Le jeune favori fut nommé à sa place grand chambellan.

Mayon, né à Bari en Sicile, de basse extraction, s'éleva de crime en crime, & à la faveur de l'imbécillité de Guillaume I, Roi de Sicile, à la charge de chancelier & de grand amiral de ce royaume. C'étoit un véritable monstre. Son esprit étoit propre à tout ; son éloquence égaloit son esprit ; il savoit feindre & dissimuler avec la plus grande facilité. Né voluptueux, il en vouloit surtout aux femmes & aux filles de qualité. Plus elles avoient la réputation d'être vertueuses, plus il attentoit à leur honneur. Enflammé du désir de dominer, il étoit continuellement occupé de la recherche des moyens de le satisfaire. Il fit si bien en peu de tems, que le roi, ne s'en rapportant qu'à ce qu'il lui disoit, ne croyoit & ne vouloit rien écouter de ce que tout autre avoit à lui dire. Il restoit encore quelques seigneurs qui, par leurs rares qualités, faisoient honneur au royaume de Sicile. *Mayon* crut qu'ils s'opposeroient au projet qu'il avoit formé d'usurper le trône de son maître ; & le monstre résolut de s'en défaire. Dans cette vue, il associa dans ses complots *Hugues*, archevêque de Palerme, moins scélérat

que lui, mais tout auffi audacieux, & qui jouiffoit égalemenit de l'entiere confiance du roi. Enhardi par le fuccès de fes crimes, *Mayon* afpire hautement à détrôner Guillaume, s'affure pour complices de tout ce qu'il y avoit en Sicile de fcélérats & d'ames corrompues. Guillaume lui-même travaille, au gré de l'ambition de *Mayon*, à hâter l'exécution des complots de ce perfide. La Sicile entiere les connoît & frémit de terreur. Le roi feul les ignore; & lorfque le comte Ebrard, feigneur d'une intégrité éprouvée, lui rend compte des vues de *Mayon*, & des preuves multipliées de fon plan d'ufurpation, Guillaume refufe d'y ajouter foi, & confie au traître lui-même tout ce qu'il vient d'apprendre. *Mayon* fait priver de la vue & mettre en prifon le comte Ebrard, pourfuit l'exécution de fes noirs attentats, profcrit & chaffe du royaume tous les gens de courage qu'il croit avoir à craindre, fait nommer aux plus éminentes dignités fes proches & fes alliés; enfin, levant le mafque, il ne déguife plus fes deffeins, & n'en fait un fecret qu'au roi feul, dont il a juré la perte, &c. . . . . . . *Mayon* fe brouilla bientôt avec l'archevêque de Palerme, le plus ancien de fes amis, le plus cher de fes confidens & le plus zélé de fes complices. Ces titres ne le mettent point à l'abri de la vengeance de *Mayon*, qui a juré la perte du prélat. Il projettoit de fe défaire de l'archevêque par le poifon, & n'attendoit que le tems & le lieu propres à l'exécution de fon deffein. — *Bonello*,

jeune seigneur, que *Mayon* chérissoit, & qui feignoit d'user de retour, arrive, & informé de la haine implacable qui divisoit l'amiral & l'archevêque, il va trouver ce dernier, alors malade de la fievre & du poison que *Mayon* lui avoit fait donner, &c....

Mayon s'étant servi, pour empoisonner l'archevêque, de la main d'un domestique du prélat, qu'il avoit gagné par ses dons & par ses promesses, & voyant le prélat tant tarder à mourir, étoit dans une inquiétude extrême, craignant qu'il ne recouvrât la santé. Ne pouvant attribuer ce qui l'allarmoit qu'à l'impuissance du poison, il en prépare un autre bien plus sûrement actif, & le portant lui-même un certain jour, il va rendre visite à l'archevêque, vers la onzieme heure, s'assied auprès de lui, l'interroge d'abord sur son état, & lui dit ensuite qu'il peut réchapper aisément en se laissant conduire par ses amis, & le prie de prendre un remede spécifique pour son mal, qu'il a lui-même fait préparer sous ses yeux avec le plus grand soin. L'archevêque lui répond qu'il souffre un si grand dégoût, qu'il sent une telle foiblesse dans tous ses membres, qu'il ne peut pas, sans un grand danger, exposer encore à la fatigue d'une évacuation, un corps si débile.....
Mayon, pour ne point lui paroître importun, & ne pas se rendre suspect en le pressant, ordonne que l'on garde sa potion pour un autre jour. Mais tandis que l'empoisonneur continue à parler familierement à celui dont il étoit venu hâter les

derniers momens, l'archevêque l'entretient sur différens sujets, & fait durer la conversation, après avoir secrettement envoyé dire à Bonello d'armer promptement ses soldats, & de les placer dans des lieux convenables. *Mayon*, qui ne se doute point de la conspiration, sort à la fin, & tombe bientôt massacré au milieu d'une foule innombrable. Les uns foulent aux pieds son corps étendu dans la rue, les autres arrachent infâmement les poils de sa barbe, & couvrent son visage de crachats & de boue. (*Abrég. chronol. de l'hist. gén. d'Italie, par M. de St. Marc, tom. V.*)

(66) Robert d'Evreux, comte d'*Essex*, s'étant un jour présenté devant la reine Elisabeth, lorsqu'elle alloit se promener dans un jardin, il se trouva un endroit rempli de fange sur le passage. *Essex* détacha sur le champ un manteau broché d'or, qu'il portoit, & l'étendit sous les pieds de la princesse, qui fut touchée de cette galanterie. Celui qui la faisoit, étoit d'une figure noble & aimable. Il parut à la cour avec beaucoup d'éclat. . . . . . . Il fit revivre l'ancien esprit de chevalerie, portant toujours à son bonnet un gand de la reine Elisabeth. Devenu grand-maître d'artillerie, décoré de l'ordre de la Jarretiere, & admis au conseil privé, il eut quelque tems le premier crédit. Il alla en Irlande contre les rebelles, à la tête d'une armée de plus de 20,000 hommes, & il la laissa dépérir entièrement. La reine, qui avoit encore pour lui quelque bonté, se contenta de lui ôter

sa place au conseil, de suspendre l'exercice de ses autres dignités, & de lui défendre la cour. Le comte conspira indignement contre sa bienfaitrice; mais sa conspiration fut celle d'un homme sans jugement; il crut que Jacques, Roi d'Ecosse, héritier naturel d'Elisabeth, pourroit le secourir, & venir détrôner la reine. Il se trompa : on le saisit : il fut condamné & exécuté, sans être plaint de personne.

Thomas Wolsey, archevêque d'Yorck, grand chancelier d'Angleterre, cardinal & légat de Léon X, étoit d'une basse naissance, mais d'un génie élevé. Si des mœurs dépravées commencerent sa fortune, il l'augmenta par beaucoup d'audace & d'habileté. Il se servit de la confiance des grands qu'il avoit gagnée, pour s'avancer, & de la connoissance qu'il avoit de leur politique, pour les détruire. Heureux à pénétrer les hommes & les choses, il se rendit absolu en flattant les passions de Henri VIII son maître, &c. . . . Son caractere ne fut pas aussi bon que sa politique Il étoit né inquiet, jaloux, soupçonneux, vindicatif; & ces différens vices furent la premiere source de sa chute. . . . . . Mécontent de Charles-Quint, qui l'avoit joué en lui promettant la thiare, il imagina un genre de vengeance qu'il crut propre à l'humilier. Ce fut le divorce de Henri avec la reine Catherine, tante de cet empereur; ou du moins, s'il n'inspira pas la pensée du divorce, il entra dans toutes les vues du prince qui voulut le faire. Anne de Boulen,

épouse de Henri VIII, après Catherine, fut la premiere à aigrir le roi contre un ministre insolent, qui avoit révolté tout le monde par son faste & par ses hauteurs. Le monarque irrité confisqua tous ses biens, le dépouilla de ses charges, & le relégua dans son archevêché d'Yorck. N'ayant plus aucun ami dans sa disgrace, il se vit accablé d'une foule d'accusations, d'opprobres & de malheurs. Le duc de Northumberland eut ordre de l'arrêter pour crime de leze-majesté ; on le conduisit à la Tour de Londres, pour lui faire son procès ; mais il succomba à ses infortunes, & mourut en chemin à Leicester.

Un ministre aussi violent que *des Roches*, évêque de Winchester, ne pouvoit demeurer long-tems en place ; mais sa chute fut à la fin l'ouvrage de l'église..... Edmont, le primat d'Artois, vint à la cour, accompagné de plusieurs prélats, & représenta au roi l'administration odieuse de Pierre *des Roches*, les mécontentemens du peuple, & la ruine des affaires de l'état. Il demanda ensuite que ce ministre & ses créatures fussent renvoyés. On lui obéit, &c. --- L'évêque de Valence, prélat de la maison de Savoie, & oncle maternel de la reine, substitué à *des Roches*, & employa tous les moyens possibles d'amasser des richesses pour lui-même & pour ses parens...... Comme la source des libéralités de Henri III commençoit à se tarir, son ministre sollicita à Rome une bulle qui permit à ce prince de révoquer tous les anciens dons qu'il avoit faits, & le releva du serment

dont il les avoit ſcellés, qui lui enjoignit même cette révocation, & lui repréſenta les conceſſions faites comme nulles, attendu le préjudice qui en réſultoit pour le pontife romain..... Les obſtacles oppoſés à ce projet d'annuler tant d'actes authentiques, en empêcherent l'exécution; mais la nation vit à quelles indignités le roi conſentoit de ſe ſoumettre, pour aſſouvir la cupidité de ſes favoris étrangers.

Jean *Balue*, à un eſprit délié & artificieux joignoit la hardieſſe & l'effronterie qu'il faut pour l'intrigue. Il fut attaché d'abord à Jean Juvenal des Urſins, evêque de Poitiers. Il devint enſuite grand-vicaire de l'évêque d'Angers. Jean Melun, favori de Louis XI, le préſenta au roi, qui lui donna la place d'aumônier, la charge d'intendant des finances, & enſuite l'évêché d'Evreux. Deux ans après il fut transféré au ſiege d'Angers, après avoir fait dépoſer Jean de Beauveau ſon bienfaiteur. Paul III honnora ce méchant homme de la pourpre, la même année, pour le récompenſer. .... Le crédit du cardinal ſur l'eſprit de Louis XI étoit extrême; *Balue* ſe mêloit de tout, des affaires de l'égliſe, de l'état, de la guerre, excepté de celles de ſon dioceſe. On le voyoit à la tête des troupes en faire la revue, en camail & en rochet. C'eſt dans une de ces occaſions que le comte de Dammartin dit à Louis XI *de lui permettre d'aller à Evreux faire l'examen des eccléſiaſtiques, & leur donner les ordres, car voilà*, ajouta-t-il, *l'évêque qui, en paſſant en revue les gens de guerre, ſemble*

m'autoriser à aller faire des prêtres. Quoique ce bon mot couvrît de ridicule le prélat, il ne diminua point la faveur qu'il avoit auprès de son maître. *Balue* n'en fut pas plus reconnoissant. Cet homme, né dans la boue, concerta mille intrigues avec les ducs de Bourgogne & de Berri, contre le prince qui l'en avoit tiré. Les lettres qui prouvoient ces complots furent interceptées, & le perfide mis en prison. Louis XI dépêcha deux avocats à Rome, pour demander des commissaires qui lui fissent son procès en France; mais le pape répondit qn'un cardinal ne pouvoit être jugé qu'en plein consistoire, comme si un souverain avoit besoin de ce cérémonial pour faire punir un traître & un scélérat. Après onze ans de prison, *Balue*, trop peu châtié, obtint sa liberté, à la sollicitation du cardinal de la Rovere, légat du pape. Il alla s'intriguer à Rome, & acquit des honneurs & des biens qu'il ne méritoit pas. Sixte IV osa l'envoyer légat *à latere*, en France; & *Balue*, aussi impudent que perfide, eut la hardiesse d'y venir. Il voulut faire ses fonctions avant que de présenter ses lettres au parlement. Charles VIII ne voulut pas le permettre, qu'auparavant il n'eût rempli cette formalité. Ce légat de retour à Rome, fut fait évêque d'Albano, puis de Preneste, par le pape Innocent VIII.

En 1518 la Suede gémissoit sous la tyrannie de l'archevéque *Trolle*, ennemi de l'état, & traître à son prince, dont il bravoit insolemment l'autorité. Le sénat irrité contre ce prélat fastueux, le priva

de ſon archevêché, le déclara traître à la patrie; & lui ordonna de ſe retirer dans un monaſtere. Le pontife de Rome, irrité contre les Suédois, protégea l'archevêque, menaça la Suede, & paſſant promptemant de la menace aux effets, il fulmina l'excommunication contre l'adminiſtrateur de la Suede, & contre l'état, & mit le royaume en interdit. Il ordonna que, pour dédommager l'archevêque, on lui payât une ſomme de 100,000 ducats. Sa Sainteté terminoit cette bulle foudroyante, en priant le roi de Danemark d'en procurer l'exécution, & de traiter les Suédois comme des ſchiſmatiques & des excommuniés. Ce dernier article révolta ſur-tout les Suédois, étonnés que le pere commun des fidelles n'employât ſon pouvoir, que pour ſoutenir les traîtres, & fomenter les guerres civiles; & le ſénat porta une loi expreſſe qui défendoit d'avoir aucun égard à cette bulle, indigne du chef de l'égliſe. Chriſtiern, de ſon côté, ſe diſpoſoit à bien ſeconder les intentions du pape, & ſe promettoit de grands avantages de cette bulle. Il entra les armes à la main dans la Suède exerçant ſur la route les plus horribles brigandages, & faiſant afficher la bulle dans tous les lieux déſolés par ſes armes, pour montrer qu'en mettant tout à feu & à ſang, il ne faiſoit qu'exécuter les ordres du pape. (*Anecd. du Nord.*)

Nicolas l'*Hôſte*, fameux dans notre hiſtoire, par ſes trahiſons, étoit fils d'un domeſtique de Nicolas de Neufville de Villeroy. Il avoit été élevé dans la maiſon de ce ſeigneur, qui l'aimoit beau-

coup, & qui lui donna toute sa confiance; mais il en abusa & le trahit lui & la France. Lorsque Antoine de Silli partit pour l'ambassade d'Espagne, Villeroy l'envoya avec lui, pour apprendre la langue du pays; mais au lieu d'y demeurer fidelle à sa patrie, il se vendit aux Espagnols pour une pension de 1200 écus. De retour en France, comme son maître l'employoit souvent à écrire des lettres en chiffres, le traître ne manquoit point de communiquer à l'ambassadeur de Philippe, roi d'Espagne, tout ce qu'il y avoit de secret. Sa trahison fut enfin découverte en 1604. l'*Hoste* ayant été averti qu'on devoit se saisir de lui, disparut tout à coup, prit la route de la Champagne, avec un Flamand, & fut atteint à la Faye, dans l'endroit où l'on passe la Marne. Comme la nuit étoit fort obscure, & qu'il cherchoit un gué pour gagner l'autre bord, il tomba dans une fosse & s'y noya. Le corps fut tiré de l'eau, & apporté à Paris, où on lui fit son procès, & où il fut tiré à quatre chevaux.

Ebroin, maire du palais de Clotaire III & de Thierri I, homme ambitieux, fier, entreprenant, parvint à ce poste par ses intrigues & son hypocrisie. Les espérances que ses vertus apparentes avoient données, se démentirent bientôt. Demeuré seul maître, par la retraite de la reine Batilde, il ne contraignit plus son orgueil, son avarice, sa perfidie. Il ravissoit les biens, il ôtoit les charges, il chassoit les grands qui étoient à la cour, & défendoit aux autres d'y venir sans sa permission. Après la mort de Clotaire, il mit Thierri sur le

trône ; mais la haine que les ſeigneurs avoient pour le miniſtre, rejaillit ſur le roi. Ils firent tondre Thierri & Ebroin, & les enfermerent dans des monaſteres. Ebroin s'étant échappé, reprend ſa place. Sa tyrannie n'a plus de bornes. Tous les gens de bien en deviennent les victimes. Enfin un ſeigneur nommé Hermanfroi, qu'il menaçoit de la mort, après l'avoir dépouillé de ſes biens, tue le tyran à la ſortie de ſon palais.

Gabrino Rienzi puiſa dans les chefs-d'œuvres de l'ancienne Rome, qu'il lut avec enthouſiaſme, un goût extrême pour la liberté républicaine. Sa réputation le fit députer par les Romains vers le pape Clément VI, à Avignon, pour l'engager à revenir à Rome. Pétrarque ſe joignit à lui. Le poëte préſenta au pontife un beau poëme latin, & Gabrino lui fit une harangue éloquente. Il y dépeignoit Rome privée de ſes deux yeux (le pontificat & l'empire). Son éloquence plut au pontife, & ne le perſuada pas. Gabrino, de retour à Rome, forma le projet de s'en rendre maître. Il ſe fit décerner par le peuple le gouvernement de la ville. Etienne Colonne, gouverneur de Rome, voulut arrêter cette nouveauté. Mais *Gabrino*, aſſuré d'avoir le peuple pour lui, lui fit intimer un ordre de ſortir de la ville, & prit le titre de Tribun. Il oſa faire crier dans les rues de Rome, à ſon de trompe, que chacun eût à ſe trouver ſans armes, la nuit du 19 mai 1347, dans l'égliſe du château St. Ange. Après y avoir fait célébrer, preſque en même-temps, trente meſſes du Saint-

Esprit, auxquelles il assista, il sortit de l'église vers les neuf heures du matin, & mena le peuple au capitole, où il arbora trois étendards, sur lesquels étoient peints les symboles de la liberté, de la justice & de la paix; il harangua avec plus de force & de hardiesse qu'il n'avoit fait jusqu'alors; & sa harangue finie, il fit lire quinze réglemens dressés pour parvenir *au bon état.* C'étoit sous ce nom qu'il cachoit ses projets ambitieux. Alors, voyant son autorité bien affermie par la soumission des grands & du peuple, il créa un nouveau conseil, qu'il nomma *la chambre de justice & de paix.* Il purgea Rome, en peu de temps, de tout ce qu'il y avoit de malfaiteurs, de meurtriers, de voleurs, d'adulteres & de gens décriés. Son nom répandit la terreur dans l'Italie, & il se servit de cette terreur pour l'asservir entiérement. Il leva une armée de 20000 hommes, assembla un parlement général, & envoya des courriers à tous les seigneurs & à toutes les républiques, pour les solliciter d'entrer dans la ligue du *bon-état.* Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que presque par-tout on le remercia de son zele pour la patrie. Le tribun reçut en même temps des ambassadeurs de l'empereur Louis de Baviere, de Louis I, roi de Hongrie, & de Jeanne, reine de Naples. Le tribun, enflé de sa grandeur, osa citer à son tribunal Louis de Baviere, Charles de Luxembourg & les électeurs de l'empire. Il donna plusieurs fêtes bizarres, fit arrêter plusieurs seigneurs, & se rendit le tyran de cette même patrie, dont il vouloit être, disoit-il,

le libérateur. Le peuple ouvrit enfin les yeux. Le fourbe, craignant quelques revers, abdiqua son autorité, & se retira à Naples, où il vécut deux ans avec des hermites, déguisé sous un habit pénitent. Dégoûté de cette vie, il rentra secrettement dans Rome; & y ayant excité une sédition, il fut obligé de se sauver à Prague, où étoit Charles de Luxembourg, roi des Romains, qui l'envoya à Avignon à Clément VI. Ce pontife le fit enfermer dans une tour, & nomma trois cardinaux pour lui faire son procès. La mort de Clément arrêta les poursuites. Innocent VI le traita avec beaucoup plus de douceur, & le renvoya à Rome avec le titre de sénateur. Un nouvel aventurier (François Baroncelli) avoit usurpé la qualité de tribun. *Gabrino* s'éleva sur les ruines de ce rival; mais les nobles exciterent bientôt une sédition pour le perdre, & il fit de vains efforts pour l'appaiser. Un de ses parens le trahit; il fut arrêté & percé de coups au milieu du tumulte, le 8 octobre 1354. Ce tyran étoit né avec un esprit vif, entreprenant, une conception facile, un génie subtil & délié, beaucoup de facilité à s'exprimer, un cœur faux & dissimulé, & une ambition sans bornes. Il étoit d'une figure avantageuse, sévere observateur des loix, imposteur, hypocrite, faisant servir la religion à ses desseins, mettant en œuvre les révélations & les visions pour s'autoriser, effronté jusqu'à se vanter d'affermir l'autorité du pape, dans le même temps qu'il la sapoit par les fondemens; fier dans la prospérité, prompt à s'abattre dans l'adversité, étonné

des moindres revers ; mais après le premier moment de surprise, capable de tout entreprendre pour se relever. (Voyez *son histoire par Th. Fortifiocca ;* une autre en François *par le P. du Cerceau*, & une plus récente, sous le titre de *Conjuration de R. G. dit Rienzi, tyran de Rome.*)

Miriweyss, fils de cet Emir qui avoit enlevé la province de Candahar au sophi, qui en étoit le légitime souverain, prit le titre de prince de Candahar, & se souleva à son tour. La religion avoit été le prétexte de la révolte de l'Emir. Il n'avoit d'autre dessein, disoit-il, que d'obliger le sophi à embrasser la doctrine de Mahomet, & à abjurer celle d'Ali. Son fils, qui commandoit un corps de 12000 hommes, remporta la premiere victoire sur le sophi, le 8 mars 1722, & s'empara de la ville d'Ispahan. Il s'y montra non-seulement un vainqueur cruel, mais un barbare violateur des traités que les rois de Perse ont faits avec les marchands de l'Europe, pour la sûreté de leurs personnes & de leurs marchandises. Cette victoire accrédita le rebelle ; il se vit appuyé du Mogol & du Turc ; mais les affaires changerent de face. La cour Ottomane ouvrit les yeux sur les desseins de l'usurpateur, retira ses troupes, & commença même d'agir contre lui. Miriweyss fit face à tout ; il se défendit contre le Turc avec valeur, & remporta sur lui plusieurs avantages. Mais au milieu de ses succès, *Eschrep-chan*, fils de sa femme, que le rebelle avoit enlevée à son mari légitime, prince d'une partie de la province

de

de Candahar, irrité de cette insulte, le tua au mois d'octobre 1725.

Alvarez de Luna se mit si avant dans les bonnes graces de Jean II, roi de Castille, qu'il gouvernoit, non en favori, mais en monarque despotique. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le royaume, persécuta les grands, s'enrichit du bien d'autrui, & reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de la ville de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid à avoir la tête coupée, qu'on exposa pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps.

Ebeys, soudan d'Egypte, tua, en 1156, le Calife, son maître, qui se reposoit sur ce perfide du gouvernement de son royaume. Le meurtrier se saisit des trésors, en répandit une partie dans le palais, pour amuser le peuple, pendant qu'il se sauvoit, l'épée à la main. Les hospitaliers & les templiers, l'ayant arrêté sur le chemin de Damas, s'enrichirent de ses dépouilles, & partagerent entr'eux les prisonniers. Les templiers eurent dans leur lot, le fils de l'assassin, jeune homme de très-grande espérance, & qui avoit quelque teinture de la religion chrétiēnne. Ces religieux, au lieu de le garder, pour achever son instruction, & lui rendre la liberté, le vendirent, pour 70000 écus, aux Egyptiens, qui le firent cruellement mourir.

Bardas, oncle de Michel l'*ivrogne*, empereur de Constantinople, & intendant de ses débauches, devint suspect à son neveu, & fut mis à mort,

— *Bagoas*, eunuque chéri, pour lequel Alexandre *le Grand*, qui se disoit fils de Jupiter, eut le même attachement que son pere avoit pour Ganymede. *Orsinès*, seigneur Persan, osa le traiter de concubine. L'eunuque s'en vengea, en produisant contre Orsinès de faux témoins, qui le firent condamner à mort.

Il n'y avoit aucune espece de concussion, d'injustice & de barbarie, que *Regnaut de Pressigni*, seigneur de Poitou, n'eût exercée dans ses domaines. Il rançonnoit tous les habitans, faisoit conduire en prison ceux qui refusoient de lui payer les sommes qu'il exigeoit, & s'ils persistoient dans leur refus, il les faisoit traîner au supplice; il en faisoit ainsi exécuter plusieurs, quoiqu'ils appelassent à la justice du roi. Il attaquoit même jusqu'aux religieux, qu'il emprisonnoit, pour obliger ensuite les monasteres de les racheter, ne les laissant aller qu'après leur avoir crevé un œil, arraché la barbe, & avoir assouvi sa cruauté par d'indignes outrages. Ce scélérat fut enfin arrêté lui-même, enfermé au Châtelet, & condamné à être pendu, par arrêt du Parlement, en 1353.

Jacques Hessels fut un des douze juges du conseil souverain, établi en Flandre par le duc d'Albe, pour juger les criminels. Il dormoit toujours à l'audience; & quand on l'éveilloit pour dire son avis, il disoit tout endormi, & en se frottant les yeux : *ad patibulum*, *ad patibulum*; « au gibet, au gibet. » Il fut lui-même pendu à un arbre, sans aucune forme de procès, par Imbise & Riohwe,

alors gouverneurs du pays de Gand, qu'il avoit souvent menacés de faire pendre, en jurant par sa barbe grise.

Jacques *Balouseau*, fils d'un avocat de Bordeaux, parut dans le monde sous le nom de baron de St. Angel. Ses créanciers ayant contraint le baron Gascon de prendre le bonnet vert, il se fit délateur en crime d'usuré. Il courut ensuite différens pays, & épousa dans chacun une femme. Arrêté après son quatrieme mariage, il s'évada de sa prison de Dijon, vint à Paris, reçut 200 écus de récompense, pour avoir dénoncé un Génois qui n'existoit pas, comme auteur d'une conspiration contre le roi, passa enAngleterre pour suivre le prétendu crime, escamota 2000 livres au Roi de la Grande-Bretagne, revint en France, fut reconnu pour un fourbe, & pendu, malgré son titre de baron, en 1626.

Montchrétien de Vatteville, poëte François, mort en 1621, est plus connu par ses intrigues, par son humeur querelleuse & par ses aventures, que par son talent pour la poésie. Sa vie fut un tissu de démêlés. Sa premiere dispute fut avec le baron de Gourville, qui l'attaqua, accompagné de son beau-frere & d'un soldat. *Montchrétien* mit l'épée à la main contre eux; mais accablé par le nombre, il fut laissé pour mort. Dès qu'il fut guéri de ses blessures, il porta ses plaintes, & tira de ses assassins plus de 12000 livres, qui le mirent en état de faire l'homme d'importance. Il se rendit ensuite solliciteur d'un procès, qu'une



dame avoit contre son mari, gentilhomme fort riche, mais infirme & imbécille. Après sa mort, *Montchrétien* eut le bonheur ou le malheur d'épouser sa veuve ; mais il fut obligé de la quitter bientôt. Un meurtre, dont il fut accusé, le força de se sauver en Angleterre, où le roi Jacques I l'accueillit très-bien. Le poëte aventurier ayant obtenu sa grace, à la priere de ce monarque, revint à Paris, & y dressa boutique de lunettes, de couteaux & de canifs. Il s'occupa pendant quelques années de ce métier, soupçonné pendant ce temps-là de faire de la fausse monnoie. Quelque temps après, il alla offrir ses services aux Religionnaires, qui lui donnerent la commission de lever des régimens en Normandie. Il parcouroit cette province, lorsqu'il fut reconnu dans une hôtellerie..... Le seigneur du lieu, instruit de son arrivée, vint l'y assiéger. *Montchrétien* se défendit en homme déterminé, tua deux gentilshommes & un soldat ; mais il fut tué lui-même de plusieurs coups de pistolets & de pertuisanes. On transporta son corps à Domfront, où les juges le condamnerent à avoir les membres rompus, & à être jetté au feu. On a de lui un sonnet sur *la vie tranquille*, des stances sur *la probité*, un poëme divisé en quatre livres, intitulé *Susanne*, ou *la Chasteté* ; des tragédies saintes, comme son nom, *David*, *Aman*, &c.

Corbeil de Villon, encore plus connu par ses friponneries, que par ses poésies, étoit de Paris. Ayant été condamné à être pendu pour ses vols,

ſa gaieté ne l'abandonna point, & il fit deux épitaphes ; l'une pour lui, l'autre pour ſes compagnons. Il appella de la ſentence du Châtelet au parlement, qui commua la peine de mort en celle de banniſſement. Ses délits lui mériterent une ſeconde fois la corde ; mais Louis XI lui ſauva la vie.

Etienne Dolet, imprimeur, poëte, orateur & humaniſte, fut mis en priſon à Toulouſe, pour un diſcours qu'il eut la hardieſſe de débiter contre les habitans de cette ville, & le parlement en particulier. A Lyon, il commit un aſſaſſinat, & ne ſe ſauva de l'échafaud que par le crédit de ſes protecteurs. Dans d'autres villes, il ſe rendit coupable de nouveaux crimes, qui, joints à celui d'athéiſme, dont il faiſoit profeſſion, le firent condamner par le parlement de Paris à être brûlé.

Trajan *Boccalini*, ſinge de l'Aretin, ne fut pas dégoûté du métier de médire, par le ſupplice d'un *Franco*, mauvais rimeur, pendu à Rome pour ſes vers mordans. Les cardinaux Borgheſe & Gaëtan le protégerent. *Boccalini*, ſe fiant ſur le crédit de ſes protecteurs, publia ſon *Ragguagli di Parnaſſo* & la *Secretaria di Apollo*, ouvrage dans lequel l'auteur montre, à travers le voile de la ſatyre, les projets de l'Eſpagne contre la liberté de l'Italie, & les différens intérêts des princes de l'Europe. Le ſatyrique, craignant le reſſentiment de la cour d'Eſpagne, ſe réfugia à Veniſe. Mais un matin, comme il ſe trouvoit ſeul, quatre hommes armés le firent périr à coups de ſachets remplis de ſable.

Gaspar Scioppius, naturellement emporté & méchant, abjura la religion protestante, & se fit catholique vers l'an 1599, mais sans changer de caractere. Il devint l'*Attila* des Auteurs. Il avoit tout ce qu'il falloit pour bien jouer ce rôle; une mémoire extraordinaire, une profonde littérature, & une ambition démesurée. Les mots injurieux de toutes les langues qui lui étoient connues, venoient d'abord sur la sienne; il joignoit à cette belle érudition, une ignorance complette des usages du monde; il n'avoit ni décence dans la société, ni respect pour les grandeurs, pour la thiare & pour le trône. C'étoit un frénétique d'une espece nouvelle, débitant de sang-froid les calomnies les plus atroces, un vrai fléau du genre humain. Joseph Scaliger fut sur-tout l'objet de sa fureur & de ses satyres. Ce savant ayant donné l'histoire de sa famille, alliée, selon lui, à des princes, *Scioppius*, le cynique *Scioppius* détruisit toutes les prétentions de Scaliger, qui, à son tour, découvrit toutes les taches de la famille de son adversaire, dans son libelle intitulé: *La vie & les parens de G. Scioppius*. Nous apprenons, dans cette généalogie, que *Scioppius* eut pour pere un homme qui fut successivement fossoyeur, garçon libraire, colporteur, soldat, meûnier, enfin, brasseur de biere. Nous y voyons que la femme & la fille de ce bas aventurier étoient des personnes sans mœurs. La femme, long-temps entretenue, & délaissée enfin par un homme débauché, qu'elle avoit suivi en Hongrie, fut obligée de revenir auprès de son mari, qui la traita dure-

ment, jusqu'à condamner son épouse aux plus viles occupations de servante. La fille, aussi déréglée que la mere, après la fuite d'un mari scélérat, qu'on alloit faire brûler pour le crime le plus infâme, exerça la profession de courtisanne. Elle poussa si loin le scandale, qu'elle fut mise en prison, & qu'elle ne put échapper que par la fuite à la sévérité des loix. Tant d'horreurs, publiées sur la famille de *Scioppius*, ne lui semblerent qu'une invitation à mieux faire. Il ramassa toutes les médisances & toutes les calomnies répandues contre Scaliger, & il en fit un gros volume, sous lequel il pût l'écraser. Le libelle étoit d'une force si terrible, qu'on n'en avoit pas encore vû de pareil. Baillet dit que *Scioppius y passa les bornes d'un correcteur de college, & d'un exécuteur de la haute justice.* Personne n'entendoit comme lui les représailles. Comment traita-t-il Jacques I, roi d'Angleterre, & ses deux plus zélés partisans, Casaubon & du Plessis-Mornai, parce qu'ils l'avoient contredit sur un point d'érudition ? Combien d'imprécations ne poussa-t-il pas contre eux, parce qu'on fit brûler publiquement ses satyres à Londres ; que son effigie fut pendue dans une comédie représentée devant le monarque, & que Sa Majesté se contenta de lui faire donner des coups de bâton par son ambassadeur en Espagne ? Comment encore, dans ses démêlés avec les Jésuites, ne les déchira-t-il point ? Il publia contre la société plus de trente libelles diffamatoires, dont on a la liste. Ce qui surprendra davantage, c'est que, dans un

endroit où il se déchaîne le plus contre les Jésuites, il met son nom au bas avec de grandes marques de piété. *Moi, G. Scioppius, déjà sur le bord de ma tombe, & prêt à comparoître devant le tribunal de J. C. pour lui rendre compte de mes œuvres.* Ce misérable mourut, en 1649, à 72 ans, à Padoue, la seule retraite qui lui restât contre les ennemis qu'il s'étoit faits.

Feuillet de Henri Capetal, *de l'Abbé* Terray, & *de M. de* Calonne.

LE Prévôt de Paris, *Henri Capetal*, originaire de Picardie, détenoit dans les prisons du Châtelet un riche homicide. Le crime étoit si notoire, qu'il ne laissoit aucun lieu à la faveur. Il fut condamné à mort d'une voix unanime; mais il offrit de grosses sommes, pour se soustraire au supplice si justement mérité. L'avide magistrat, ébloui par l'éclat de l'or, imagina un étrange moyen de le délivrer. Il choisit un prisonnier innocent, mais pauvre, le fit pendre, sous le nom du riche, & remit le riche en liberté, sous le nom du malheureux supplicié. Bientôt l'iniquité fut découverte. Le roi (Philippes V), saisi d'indignation, nomma des commissaires pour faire le procès au prévaricateur. Il fut convaincu & pendu au même gibet. *Tous les jours*, dit Mézerai, *nous voyons ses pareils sauver le riche coupable, & châtier sa bourse innocente.*

Je n'agiterai point, dit M. Charon, les cen-

tres d'un homme dont les opérations ont bien pu être de quelque utilité au gouvernement, tandis qu'elles tournoient au détriment du peuple. Perſonne n'a conteſté à l'abbé *Terray*, les grandes reſſources de l'eſprit fiſcal qu'il a employées ; mais on lui a conteſté les qualités du cœur. Une ſeule anecdote prouvera, ſi l'on a eu tort ou raiſon. Cette anecdote n'eſt pas connue, &. mérite de l'être. Dans le temps que cet abbé étoit conſeiller au parlement, il fut nommé rapporteur d'un procès qu'avoit un de mes amis, qui, quoique ſa cauſe fût bonne, avoit bien ſenti qu'il falloit, ſuivant l'uſage, ſolliciter ſes juges, & ſurtout ſon rapporteur. Il ne connoiſſoit point l'abbé *Terrai* ; mais un de ſes amis, qui avoit rendu des ſervices eſſentiels au conſeiller, s'offrit de ſolliciter pour lui, & même de l'accompagner chez lui. En effet, ils y allerent tous les deux, & attendirent l'abbé qui bientôt revint du palais. « Je viens, lui dit le ſolliciteur, vous recommander le procès d'un ami que voilà ; & ſolliciter votre bienveillance pour lui : ſa cauſe eſt juſte, & j'y prends le plus grand intérêt. » L'abbé ſe fait expliquer l'affaire, & dès les premieres paroles, il s'écria : Ah ! mon Dieu, mon cher ami, pourquoi n'êtes-vous pas venu deux heures plutôt ? J'ai rapporté l'affaire contre monſieur ; elle eſt jugée ; & il a perdu ſon procès.... *Que n'êtes-vous venu plutôt ?* Cette exclamation n'eſt jamais ſortie de la bouche de mon ami, qui conçut dès-ce moment le plus

profond mépris pour un homme qui se joue aussi légérement de l'équité & des loix. (*Mémoire historique sur les troubles populaires de Paris, en août & septembre 1788. en note.*)

Depuis la disgrace & la réprobation de M. de *Calonne*, rien n'est si curieux que le discours solemnel que lui adressa M. de Nicolaï, au nom de sa compagnie, dans le sanctuaire de la magistrature, en présence de la nation, pour célébrer son entrée dans le ministere; rien n'est si curieux que la fameuse réponse qui sortit de la bouche gracieuse du nouveau ministre..... — « Depuis long-temps, monsieur, l'opinion publique, dit M. de Nicolaï, vous élevoit au ministere des finances. Son adoption toujours flateuse se confirme aujourd'hui : vous connoissez déjà l'étendue de vos obligations, & je ne saurois vous dissimuler ce que l'on demande au successeur d'un magistrat vertueux & estimé ; le contrôleur général est en France la providence de l'état.. Sa prévoyance doit être universelle, sa marche quelquefois précipitée, quelquefois lente, toujours réfléchie & dirigée vers le bonheur commun. Il est des séductions bien douces dont il doit se défendre..... Il doit se persuader que la postérité ne conserve que les noms des ministres qui se présentent devant elle avec le suffrage de leur siecle, & les bénédictions de leurs contemporains..... Le terme, la récompense de ses travaux, c'est d'avoir été utile..... Nous ne nous bornerons point à des vœux ; nous venons, monsieur, offrir à la

nation des espérances sur votre ministere..... Vous avez désiré les premieres places, mais depuis long-temps vous vous préparez à les remplir..... Votre esprit, vous l'avez cultivé, étendu, dans les sociétés choisies du grand monde..... On vous accordoit de penser & de peindre; on ne s'entretenoit que de votre aménité, de votre pénétration, de votre adresse à manier les esprits & les affaires; vous laissiez échapper aussi des étincelles de génie..... Vos talens deviennent donc aujourd'hui les garans de votre administration..... Mais ils ne feront votre bonheur & votre gloire que lorsqu'ils auront tourné à l'avantage de vos concitoyens. »

« Si mon premier devoir est de les bien connoître, répondit M. de *Calonne*, le second est de n'en être pas trop effrayé; ce n'est plus le moment de calculer ses forces, lorsque c'est celui de les employer toutes à l'importante fonction dont je suis chargé..... Je viens, monsieur, d'en faire le serment entre vos mains, & ce n'est point une vaine formalité; je dépose dans le sein d'un tribunal respectable, la promesse de me dévouer tout entier à la chose publique, de n'avoir qu'elle en vue, de n'épargner ni peines, ni sacrifice quelconque pour la servir. Je proteste aux yeux de la nation, qu'aucun genre de distraction ne m'en détournera, qu'aucune espece de difficulté ne me rebutera, qu'aucun ménagement pusillanime ne m'arrêtera, qu'aucune considération particuliere ne m'empêchera d'aller droit

au bien par les moyens que je croirai les plus efficaces..... On a sans doute à désirer en moi plus de talens & de lumieres; mais on n'aura jamais à me reprocher de manquer de volonté, d'activité & de nerf..... J'arrive dans un moment difficile, on ne le peut dissimuler; mais les ressources sont grandes dans ce superbe empire. La plus précieuse de toutes, la plus chere à la nation, & la plus capable de m'inspirer de la confiance, est dans le cœur d'un monarque vertueux, avec qui l'on peut tout le bien qu'on doit vouloir, & à qui l'on est toujours sûr de plaire en lui présentant les moyens de l'effectuer... Il aime la vérité; je ne la lui déguiserai jamais; il est essentiellement juste; on ne me verra point violer la sainte obligation que cette qualité vraiment royale prescrit à tous ceux qui approchent du trône : il veut l'ordre & l'économie; la situation des affaires m'en fait une loi trop impérieuse, pour qu'elle ne soit pas la base de ma conduite..... Il cherit tendrement ses peuples, & n'aspire qu'à les soulager; comment ne serai-je pas enflammé du désir de faire tout ce qui sera en mon pouvoir, pour qu'enfin ses vues bienfaisantes soient remplies? Il est impossible d'avoir une autre intention dans la place que j'occupe, & ce n'est point un mérite; mais ce sera pour moi le parfait bonheur, je le sens vivement..... Ce sont là mes espérances, mes résolutions, mes désirs les plus ardens..... Je demande que l'on ne considere

en moi qu'une perſonne liée indiviſiblement au bien de l'état, &c. »

Rien n'eſt ſi curieux que les guirlandes, dont les rimeurs du jour ornerent ſon buſte, pendant le cours de ſon adminiſtration tant décriée :

Calonne, généreux de l'urne d'Amalthée,
Epanche les tréſors de la France étonnée;
Miniſtre vigilant, il réunit en lui
Et l'eſprit de Colbert & le cœur de Sully.

VERNINEC DE ST. MAUR.

Rien n'eſt ſi curieux que ſa ſubtile diſtinction des deux *économies*, dans ſon diſcours prononcé à l'aſſemblée des notables. « Au ſurplus, dit-il en terminant, les circonſtances commandent : j'aurois tout perdu ſi j'avois pris l'attitude de la pénurie, au moment que je devois en diſſimuler la réalité. L'argent manquoit, parce qu'il ne circuloit pas ; il a fallu en répandre, pour l'attirer ;.... ſe donner l'extérieur de l'abondance, pour ne pas laiſſer appercevoir l'étendue des beſoins, &c.... »

Un ſpectacle plus curieux ſeroit de faire avancer un char énorme, armé de faulx tranchantes, ſur les frêles treteaux de cet agréable empyrique, qui ſe donne de l'éventail, & ſouffle des bulles de ſavon, avec tant d'aſtuce & de majeſté ; ce ſeroit de faire deſcendre ſur ſon front calme & rayonnant de graces, la pluie de ſang des *Arrêtés des parlemens*, des *Diatribes* de *Carra* ; d'irriter, contre ſon cœur, toutes les viperes, tous les aſpics qui ont ſifflé contre ſa probité..... Bornons,

nous à faire étinceler contre lui les éclairs avant-coureurs des foudres de l'hiſtoire.

Et vous, ſur qui le faſte aura plus d'influence,
Vous en faites aux rois un devoir de décence.
Les abus ſont vos droits, & vous les défendez.
Malheur au ſouverain que vous perſuadez !
C'eſt donc vous que j'obſerve avec inquiétude ;
D'éclairer vos noirceurs, je ferai mon étude.
Pour miner lentement des deſſeins vertueux,
Je vous verrai creuſer vos ſentiers tortueux :
Je ſaurai démêler vos complots & vos trames,
Je porterai le jour juſqu'au fond de vos ames ;
Et ne préſumez pas qu'à des temps reculés
Je confie, en mourant, vos crimes révélés.
C'eſt votre âge & le mien que vous aurez pour juge,
Je vois de près la tombe où ſera mon réfuge :
Dix luſtres ſont déjà retranchés de mes jours ;
Mais ma haine vous reſte, elle vivra toujours.
Oui, c'eſt pour vous punir, que je veux me ſurvivre ;
Mes yeux fermés, mon ombre eſt prête à vous pourſuivre ;
Dans peu, demain peut-être, on verra mes écrits,
Produire au jour vos noms déshonorés, proſcrits :
Vos enfans les liront ; vous les lirez vous-mêmes,
Ces reproches ſanglans, ces cruels anathêmes ;
Et le peuple, en montrant l'homme injuſte & ſans foi,
Dira : *Voilà le traître ; il a trompé ſon roi.*

Diſc. en vers ſur l'Hiſtoire, par M. Marmontel.

Il s'eſt trouvé des miniſtres aſſez déréglés, dit M. Necker, pour avilir à tel point le nom de prince, que de le faire ſervir à voiler l'indifférence de leurs principes, & à déguiſer la baſſeſſe de leurs propres menſonges..... Par l'excès des impôts, on ravit cette fleur d'amour & de confiance, &c... Que l'adminiſtration eſt grande & peut s'enorgueillir, lorſqu'elle réfléchit ſur tous

les moyens, qui lui ſont remis pour ſéconder l'un des plus grands deſſeins..... celui d'où doit réſulter la multiplication des hommes, l'accroiſſement de leur bonheur & la perfection de leurs lumieres! Quelle eſt petite, lorſqu'entourée des eſclaves de la fortune, elle aime mieux jouir de leurs reſpects, qu'étendre ſes regards ſur cet eſpace immenſe, où la nature en ſilence ſollicite ſes ſoins! (*De l'Adminiſtration des finances.*)

Que ſi des rois, dit le même auteur, nous portons nos regards ſur les perſonnes qui ſont les dépoſitaires de leur confiance, nous appercevrons d'avantage encore l'abſolue néceſſité d'une morale active & dominante. Les miniſtres ſans vertu ſont plus à craindre que les ſouverains indifférens au bien public. Nouvellément ſortis de la foule, ils ſavent mieux que les rois l'uſage perſonnel que l'on peut faire de toutes les paſſions & de tous les vices; & comme ils tiennent à la ſociété, comme ils ont des rapports continuels avec les divers ordres de l'état, leur corruption ſe propage, & ſa dangereuſe influence s'étend à de grandes diſtances. Attaqués néanmoins inſenſiblement par l'opinion publique, ils deviennent encore plus malfaiſans dans leurs moyens de défenſes : car déſeſpérant de ſe déguiſer devant les regards attentifs de tout un peuple, ils tournent leur adreſſe contre le prince, ils étudient, ils épient ſes foibleſſes, & encouragent habilement celle qui peut protéger ou couvrir le défaut de leur caractere. Ils s'appliquent en même temps

à parer l'immoralité de toutes les graces qui peuvent la rendre aimable ; & ils tâchent de faire haïr la vertu, en la représentant comme austere, impérieuse, insociable & presque désassortie à nos mœurs & à nos manieres. C'est ainsi que les ministres affranchis de toute espece de principes, ne sont pas seulement le malheur d'un pays pendant la durée de leur autorité ; mais ils alterent encore les premieres sources de la félicité publique, en affoiblissant dans un monarque le sentiment de ses devoirs, en le détournant quelquefois de ses heureux penchans, & en le décourageant, pour ainsi dire, de ses propres vertus ; enfin le tableau que je viens de faire porteroit à une observation importante : le prince, après s'être écarté quelque temps de la route de la vraie gloire, peut revenir quand il lui plaît à la route des bonnes & grandes choses ; toutes les voies lui sont ouvertes, tous les cœurs de nouveau sont prêts à l'accueillir. On a le goût d'aimer, on a le besoin d'estimer celui que la destinée a placé à la tête de la nation, & qui, revêtu de la majesté, que lui prête une longue suite d'ayeux, se montre à nous, environné de tous les prestiges du diadême. On adopte avec plaisir les interprétations qui peuvent faire excuser sa conduite, on impute à de mauvais conseils, les fautes qu'il a commises ; & l'on est empressé de passer avec lui un nouveau contrat d'estime & d'espérance. Il n'est est pas de même des ministres : une semblable indulgence ne leur est pas due, car ils ne peuvent rien rejetter sur

les autres, & toutes leurs actions leur appartiennent; ainsi quand ils ont une fois manqué à l'opinion publique, leurs torts vont en croissant, & chaque jour ils font plus de mal, parce qu'ils sont obligés pour se soutenir, de redoubler d'intrigue & de dissimulation.... J'y ai bien réfléchi: la morale des princes, celle des gouvernemens en général, est la premiere source du bonheur des peuples, la premiere sagesse des empires. On la dédaigne parce qu'elle n'est pas de notre invention, & l'on donne souvent la préférence à ces artifices de l'esprit, qui nous séduisent comme étant notre propre ouvrage, ou peut-être qu'on en éprouve le besoin, quand on n'a plus de morale. (*De l'Import. des Opin. Relig. Cap. VII.*)

Ah! sachez bien, dit le comte de Mirabeau, dans son adroite apostrophe à M. de *Calonne*, sachez bien que le beau dire ne dispense pas du bien faire; que la souplesse de l'esprit, la facilité du travail, les graces du style, les préambules élégans, les beaux discours, sont autant de pieces de conviction contre le ministre qui expose avec art les bons principes, & les élude, ou les insulte dans l'exécution.... & que, dans les fonctions du gouvernement, l'habileté exclut l'improbité. (*Dénonciation de l'agiotage au roi,*)

Des administrateurs tout-puissans, qui prévariquent, hélas! où n'en trouve-t-on pas? s'écrie Linguet; mais de ces prévaricateurs qui soient réprimés ou punis, hélas! où en trouve-t-on?.... On les exiloit quelquefois dans l'ancienne Rome,

& que gagnoient les provinces à ces séparations ilusoires ? Absous en quelque sorte par leur condamnation même, les *Verrès* alloient scandaliser de leur opulence & de leur luxe, d'autres contrées tyrannisées à leur tour par des imitateurs que cet exemple enhardissoit ; *ils y jouissoient*, dit énergiquement un poëte, *des Dieux irrités* ; ils ne laissoient, aux pays dévastés par leurs excès, qu'une victoire chimérique, & des sujets de pleurs trop réels. (*Ann. Pol. Tom. XIII. pag.* 103.)

Sans faire repasser ici l'infortuné & tranquille ex-ministre par les milliers de verges qui l'ont successivement frappé, qu'il nous suffise d'agiter sur lui le fouet d'un *ex-régent jésuite*, correcteur inflexible & véhément. « M. de *Calonne* coupable dans son administration, dit M. C***, ne l'est pas moins par ses écrits ; il semble vouloir égarer de nouveau le génie françois. Ne pouvant plus gouverner cet empire, il ose le troubler..... Sous prétexte de se justifier, un ex-ministre, inconsolable de sa chûte, travaille sans ménagement à celle de son adversaire. Il veut renverser le ministre, dût-il renverser l'empire. D'époque en époque, il lance des écrits qui raniment l'opposition fatiguée. Il menace d'accourir lui-même ; & il demande à être élu pour l'assemblée nationale. Quoi ! le fléau de la nation en deviendroit le juge ! celui dont le procès a été commencé dans nos tribunaux, celui qui n'a été soustrait aux loix que par l'autorité, celui qui, effrayé par la voix publique, & peut-être par celle de sa conscience, s'est enfui tout-à-coup du royaume ;

celui qui, s'échappant vers une nation long-temps notre ennemie, y a porté, sinon le secret de l'état, du moins le scandale de l'administration; celui qui depuis deux ans, est l'instigateur de toutes nos discordes, oseroit paroître dans le sanctuaire de la patrie qu'il a désertée, sous les yeux du maître auquel il a désobéi, & s'asseoir sur un tribunal aux pieds duquel il doit être jugé! Quelle est la cité, le bourg, le village qui oseroit le le nommer son représentant? Quel est l'ordre qui oseroit l'adopter dans son sein? Quel est le député aux états-généraux qui garderoit une place à côté de lui? Lorsque Catilina voulut prendre la sienne au milieu du sénat Romain, les peres de la patrie se leverent en frémissant, & passerent du côté opposé. Catilina resta seul avec son audace. Il brava Rome & Cicéron. M. de Calonne vient pour braver la France & M. Necker. Il doit paroître, dit-il, pour se justifier. A-t-il réfléchi sur l'imprudence de ce dessein? La perspective de son éloignement & de ses malheurs adoucit envers lui la vengeance publique. Avec quelle force elle se ranimeroit en sa présence! avec quel bruit les clameurs suspendues se renouvelleroient à sa vue! avec quelle clarté toutes les traces de ses déprédations seroient retrouvées & découvertes! enfin, avec quelle solemnité terrible, l'arrêt tant demandé par la nation dispersée, seroit prononcé par la nation réunie! &c. » (*Observations rapides sur la lettre de M. de Calonne au roi*, 1789.)

Sale feuillet de la VIE DU GENRE HUMAIN, *ou Extraits des Mémoires de* l'Estoile

(67, 68) « THOMAS (le tireur d'or), autorisé des rois & des grands, se vantoit des grands meurtres, & disoit qu'il en avoit tués de sa main, par jour, jusqu'à 80, mangeoit avec les bras & mains tout sanglans, ajoutant que ce lui étoit honneur, parce que ce sang étoit hérétique. 1572. — La reine-mere, pour repaître ses yeux, fut voir le corps mort de l'amiral, pendant au gibet de Montfaucon, & y mena ses fils, sa fille & son gendre. On fit courir ces vers :

Rex puer est, proceres scelerati, regia fallax
Quæ necat innocuos, violato fœdere, natos.
. . . .
Gallia, non mater, sed truculenta lupa es. »

« Boniface *la Mole* croyoit qu'une messe, ouie dévotement, expioit tous les péchés. On lui trouva, quand il fut exécuté, une chemise de N. Dame de Chartres. 1573. »

« Le comte de *Coconas* se vantoit qu'à la St. Barthélemi il avoit racheté, des mains du peuple, jusqu'à 30 huguenots, pour pouvoir les faire mourir à son gré, qui étoit de leur faire renier la religion, sous la promesse de leur sauver la vie; ce qu'ayant fait, il les poignardoit. »

Mort & épitaphe du cardinal de Lorraine. 1574.

Lapis hic sepultam continet belli facem,
Qualem cruentæ non gerunt Erynnies;
Novam dolosus ne flammam ignis excitet,
Sparge, ô viator, sparge ô lustrales aquas. »

« Geoffroi *Vallée*, natif d'Orléans, athéiste, fut brûlé à Paris, avec son livre intitulé: *La Béatitude des Chrétiens*, ou *le fléau de la foi.* — Fut pendu à Paris un soldat, qui, d'un coup de pistolet, avoit tué M. Dinteville, abbé de St. Michel de Tonnerre, pour 32 écus, que lui avoit donnés celui qui étoit en contention pour ladite abbaye. 1575. — *Custos*, docteur Tholosain, se tue au village de Lardy. — Le jeudi 7 novembre 1577, commença à paroître une comete vers le midi, qui se levoit avec la lune, & fut vue pendant 40 jours. Les astrologues présagerent la mort d'une reine. La reine-mere eut grande frayeur, d'où l'on fit cette épigramme :

Spargeret audaces cùm tristis in æthere crines,
Venturique daret signa cometa mali,
Ecce sua regina timens malè conscia vitæ,
Credidit invisum poscere fata caput.
Quid, regina, times? namque hæc mala si qua minatur,
Longa timenda tua est, non tibi vita brevis. »

« Les Cordeliers ont chez eux une fille déguisée, sous le nom de frere Antoine, crue garçon. On la fait fouetter dans le préau de la Conciergerie. Elle étoit mariée, & avoit servi, par dévotion, les Peres dix ans. — 1578. *Quélus* & *Maugiron* ayant été assassinés, le Roi, dont il étoient les mignons, les baisa morts, fit tondre leurs têtes, & serrer leurs blondes chevelures, & ôta à *Quélus* les pendans de ses oreilles, que lui-même lui avoit donnés & attachés de sa propre main. *St. Mesgrin*, mignon frisé du roi, mourut sous trente-cinq

coups mortels, fut enterré avec pompe. On fit cette épitaphe à *Quélus* :

> *Hic situs est Quelus superas revocatus ad auras,*
> *Primus ut assideat cùm Ganymede, Jovi.* »

1579. « *La Valette*, Toulousain, docteur-régent, fut pendu pour avoir fourni du poison à un des serviteurs d'une sienne partie adverse, contre laquelle il plaidoit, avec paction d'empoisonner son maître. On le pendit en robe. — 1583. Au dîner du roi, Jacques Davy *du Perron*, depuis évêque d'Evreux, cardinal, grand discoureur, que Sa Majesté oyoit volontiers, fit un brave discours contre les athéistes, & comme il y avoit un Dieu. De quoi le roi le loua. *Du Perron*, s'oubliant, va dire au roi : Sire, j'ai prouvé aujourd'hui, par bonnes raisons, qu'il y avoit un Dieu : demain, s'il vous plaît me donner audience, je prouverai, par raisons aussi bonnes, qu'*il n'y a du tout de Dieu.* Sur quoi le roi, entrant en grande colere, chassa *du Perron* à jamais. — 1584. Le roi, la reine & Monsieur allerent de compagnie, suivis de leurs favoris, par les rues de Paris, à cheval & en masque, déguisés en marchands, prêtres, avocats, huissiers, laquais & bouchers, courant à bride avalée, renversant les uns, battant les autres. — *Milon*, champignon de fortune, de fils de serrurier, étoit devenu principal intendant des finances. Il est congédié à cause de ses prévarications. Il se retire en sa terre, & change son nom en celui de Rincourt. — *Pierre Desgais*,

de Belleville, gentilhomme Huguenot, âgé de 70 ans, accusé d'avoir fait une satyre contre le roi, comparut devant lui. Pourquoi, lui dit le prince, avez-vous médit de moi, qui suis votre maître, & ne vous ai point fait de mal? — C'est, répondit-il, pour venger le peuple mécontent. Il fut pendu, son corps & son écrit brûlés. — Le roi commença à porter un *billeboquet* à la main, même allant par les rues; & à son imitation, les ducs d'Epernon & de Joyeuse, ainsi que les gentilshommes, pages, laquais.... Tant ont de poids & de conséquence, sur-tout en matiere de folie, les actions & déportemens des rois & grands seigneurs! — 1386. *Sylva*, médecin piémontois, marié à Abbeville, & prisonnier à la Conciergerie, à Paris, pour pédérastie, fit la nuit des pelottes en guise de pillules, avec du linge arraché de sa chemise, qu'il avala pour se suffoquer, & mourut. Jean *Dudon*, homme docte & renommé en l'Université de Paris, naguere régent, & alors pédagogue du college du cardinal le Moine, peu auparavant recteur de ladite Université, fut pendu & son corps brûlé, pour le crime de *Sylva*. — En août, presque par toute la France, les pauvres gens, mourant de faim, alloient par troupes couper les épis à demi-mûrs, qu'ils mangeoient sur les champs, menaçant les laboureurs de les manger eux-mêmes, s'ils s'opposoient..... 1587. Dominique *Miraille*, Italien, âgé de 70 ans, & une bourgeoise d'Etampes, sa belle-mere, furent pendus, puis brûlés au parvis de N. Dame, pour magie

& sorcellerie. — Le roi assista à la messe, marmotant son grand chapelet de têtes de mort, que depuis quelque temps il portoit à la ceinture, & appeloit *le fouet de mes ligueurs*. — Au mariage du duc d'Epernon, le roi se donne grande allégresse, quoiqu'ayant ses *têtes de mort*, & donne à la mariée un collier de cent perles, estimé cent mille écus. — Henri de Joyeuse, comte de Bouchage, se fait capucin. — 26 septembre, fut rompu à Paris un nommé *Chantepié*, Normand, qui avoit envoyé au seigneur de Millaud d'Allegre, une boîte, dans laquelle étoient arrangés trente-six canons de pistolet, chargés chacun de deux balles, & y étoit un ressort accommodé de façon, qu'ouvrant la boîte, ce ressort faisoit jouer à l'instant les trente-six canons, dont se pouvoient à peine sauver ceux qui se trouvoient à l'environ. Cette boîte fut envoyée par un laquais, sous le nom de mademoiselle de Coupigné, sœur dudit Millaud, avec une missive, par laquelle elle lui mandoit qu'elle lui envoyoit une boîte de rare artifice. Or, avoit *Chantepié* montré au laquais comment il falloit ouvrir la boîte, lequel de fait l'ouvrit en présence dudit Millaud, & soudain se lâcherent tous les canons, dont Millaud ne fut que peu offensé; le laquais fut fort blessé, & n'en mourut pas.»

«Alors parurent divers écrits satyriques. 1°. *L'art de ne pas croire en Dieu*, *par M. de Bourges*; 2°. *Moyens subtils de crocheter les finances*, *par* Milon, *fils de serrurier.* 3°. *Le miroir des larrons* des sieurs Molan & la Mole, *trésoriers de l'épargne*; 4°. *Les*

tats de Gomorrhe & de Caprée, par les sieurs de *Sourdis & Simiers.* »

« 1589. Mort de Catherine de Médicis, femme de Henri II, & mere de François II, de Charles IX & de Henri III, endettée de 800000 écus. — Basile Florentin, mathématicien très-renommé, avoit prédit qu'elle feroit cause de la ruine du lieu où elle seroit mariée. Voici son épitaphe :

La reine qui ci-gît fut un diable & un ange,
Toute pleine de blâme, & pleine de louange ;
Elle soutint l'Etat, & l'Etat mit à bas ;
Elle fit maints accords, & pas moins de débats ;
Elle enfanta trois rois & cinq guerres civiles,
Fit bâtir des châteaux & ruiner des villes ;
Fit de très-bonnes loix & de mauvais édits :
Souhaite-lui, passant, enfer & paradis. »

« 7 juillet. Quelques troupes de la ligue entrerent par force dans Villeneuve-Saint-Georges, & firent mille brutalités. Il n'y avoit ni ordre ni discipline militaire en l'armée du duc de Mayenne, ni religion ; car, quoiqu'ils se dissent catholiques, ils mangeoient en public de la chair, les jours défendus, & contraignoient les prêtres, le poignard sur la gorge, de baptiser les veaux, moutons, cochons, &c. & leur donner les noms de carpes, brochets, barbeaux ; & sur les plaintes qu'on en faisoit au duc de Mayenne, qui ne le pouvoit ignorer, il répondit : *Il faut patienter ; j'ai besoin de toutes mes pieces, pour vaincre le tyran.* »

« Les nouvelles de la mort du roi, assassiné, le premier d'Août, par Jacques Clément, remplirent le peuple de joie, qui en porta le deuil vert,

qui est la livrée des fous ; & madame de Montpensier fit distribuer des écharpes vertes à tous les conjurés : elle sauta au col & embrassa celui qui lui vint annoncer cette mort. *Ah ! mon ami, soyez le bien-venu. Mais est-il vrai, au moins ? Ce méchant, ce perfide, ce tyran, est-il mort ? Dieu ! que vous me faites aise ! Je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait su, avant de mourir, que c'est moi qui l'ai fait faire.* »

(Tel discours peut faire croire que cette princesse n'avoit point eu de scrupule d'accorder à ce moine débauché ce qu'il y avoit de plus capable de le tenter, & cela pour venger la mort de ses freres, comme des historiens l'ont écrit.) « Puis se retournant vers ses demoiselles : *Hé bien*, dit-elle, *ma tête ne tient-elle pas bien à cette heure ? Elle ne branle plus comme elle branloit auparavant.* Et à l'instant s'étant acheminée vers madame *de Nemours*, sa mere, elles se firent promener en carrosse par les rues & places où elles, voyoient du peuple assemblé, lui crioient : *Bonnes nouvelles, mes amis, bonnes nouvelles ; le tyran est mort*, &c. Puis étant allée aux Cordeliers, madame *de Nemours*, montant sur les degrés du grand autel, harangua ce sot peuple sur la mort de Henri de Valois. On fit des feux de joie par-tout. — M. de Neuville mourut, oncle de ma femme. C'étoit un bonheur pour les gens de bien de mourir, pour ne pas voir la désolation de la patrie, & n'avoir part à l'iniquité.

— 1590. *Edmond Bourgoing*, prieur des Jacobins de Paris, fut dans Tours tiré à quatre chevaux, comme complice de la mort du roi, & comme

ayant induit frere *Clément* à ce faire. .... Il fut pris, les armes à la main, la cuirasse sur le dos, à l'attaque des fauxbourgs de Paris. — 2 décembre. Il y eut une si grande mortalité à Paris, que la peste de 1580 n'en avoit tant enlevés en six mois, qu'avoit fait en quatre mois, la maladie des fievres chaudes, provenantes de la mauvaise nourriture. Elle emporta beaucoup de méchans, entr'autres, *Boreau*, notaire, qu'on appelloit *Bourreau*; *Cocquin*, procureur, auquel ce nom convenoit fort bien, & autres garnemens, qui avoient emprisonné la cour. Le nombre seul des procureurs, décédés à Paris depuis Pâques jusqu'à Noël, est de 62 : ce qui ne fut pas la plus grande perte. — 20 décembre. Mourut à Paris Ambroise Paré, âgé de 80 ans, à qui son âge sembloit donner le privilege de parler librement pour le bien du peuple. Il me souvient que huit jours avant la levée du siege, Pierre d'*Espinac*, archevêque de Lyon, passant au bout du pont de St. Michel, & se trouvant assiégé d'une foule, qui lui crioit : *du pain ou la mort*; *Monseigneur*, dit Paré, qui se trouvoit là, *ce peuple meurt de faim, & vous demande miséricorde! Pour Dieu, Monsieur, faites-la lui, si vous voulez que Dieu vous la fasse. Songez que les cris de ces pauvres gens sont autant d'ajournemens que Dieu vous envoie pour penser au dû de la dignité dans laquelle il vous a constitué. Opposez-vous fermement aux projets des méchans, qui veulent empêcher la paix.* — Ce prélat fort attaché à la maison de Guise, avoit été prisonnier à Blois, où il avoit risqué de la vie. Il vivoit en inceste avec

sa sœur; ce qui servit de prétexte à Clément VIII, pour lui refuser le chapeau de cardinal, qu'il lui avoit promis. »

François *Panigarolle*, Cordelier, avoit prêché les massacres de la St. Barthélemi à la cour de Charles IX. Le cardinal Gaëtan le ramena en France, pour prêcher aux Parisiens la rebellion pendant la ligue. L'unique but de ses prédications étoit d'engager ses auditeurs à ne pas recevoir le roi de Navarre pour roi. — 1591. *Boucher*, curé de St. Benoît, auteur de l'apologie de Jean châtel, ne prêchoit à St. Germain pendant le Carême, que *boucheries* contre les juges, disant qu'ils ne valoient rien, & excitant le peuple, par gestes & paroles atroces, à leur courir sus & à s'en défaire. Un conseiller s'enfuit de peur. *Je voudrois*, ajoutoit le prêcheur furibond, avoir étranglé de mes deux mains *ce chien de Béarnois. Ce sacrifice seroit bien agréable à Dieu.* — Guillaume *Rose*, évêque de Senlis, s'étoit fait gendre de Neuilli, président de la cour des Aides, en débauchant la belle Neuilli, sa fille, & lui faisant un enfant. Cet indigne prêtre fut chassé de Paris. — *Ameline*, est pendu, comme coupable de la mort du président Brisson; cet avocat au Châtelet, turbulent, avoit remué la plupart des villes contre le roi; tantôt travesti en Cordelier, tantôt en Jésuite, une autre fois en marchand ou en courtisan. — *Anroux* pendu. On lui trouva dans ses poches une liste nombreuse de gens de bien, qu'il devoit faire égorger. — Simon *Filieul*, prieur des Carmes, dit : *Avant que le mois*

d'août soit passé, nous espérons quelque coup du ciel contre le roi; à peu près comme les Biscains, qui prédisent aux gens qu'ils seront volés la nuit, & qui sont eux-mêmes les larrons. — *Barriere*, atteint d'avoir voulu attenter à la vie du roi, eut le poing droit brûlé, tenant en icelui le couteau dont il avoit été trouvé saisi, fut tenaillé & brûlé vif. — *Pisseboeuf*, chanoine de St. Honoré, fils du bourreau de Montferrand, conspire contre les jours du roi. — *Pellevé*, archevêque de Reims & cardinal, grand ligueur, étant au lit fort malade, ne put entendre que le roi étoit dans Paris, & bien voulu de ses bons sujets, sans entrer dans un grand trouble; ce qui le jeta en telle frénésie, qu'il se mit à crier comme un enragé : *Tolle, tolle*, & mourut de rage. Sa devise étoit, *visu necat.* — 1608. Fut décapité en Greve un gentilhomme Normand, nommé *Saint-Germain*, de la maison de Raquevilles, pour avoir voulu attenter à la personne du roi, par sorcelleries, & quelques piqûres d'une image de cire. Un chirurgien, très-expert dans son art, mais grand sorcier, fut pendu, comme complice. — Grand jeu à la cour. Henri IV joue & perd. Les grands, les faquins de la ville jouent aussi. — Le 30 juin. J'ai trouvé le plomb de la piece que Grégoire XIII fit faire à Rome en 1572, pour approbation du massacre de la St. Barthélemi. Le portrait du pape est d'un côté, & au revers un ange, tenant d'une main la croix, & de l'autre une épée, avec laquelle il tue force gens, & y est écrit : *Hugonotorum strages.*

M. le premier président disoit : « quand je reçois un procureur, je pense recevoir un *capitaine de coupe-bourse.* » -- Un Italien, *Bartholomeo Borghese*, accusé & convaincu de s'être dit *fils du pape*, fut pendu & brûlé en Greve, avec un prêtre sorcier. — Louis Gaufredi, prêtre bénéficier en en l'église des Accoules de Marseille, brûlé à Aix, comme chef des sorciers. » --- (*Mémoires pour servir à l'hist. de France, &c. par l'Estoile, Tom. I & II.*)

(69) *Andriscus*, homme obscur, se dit fils de Persée, roi de Macédoine, parce qu'il lui ressembloit beaucoup par la taille & par le visage. Cet imposteur l'ayant persuadé aux Macédoniens, se mit à la tête de leur armée, & vainquit *Juventius*, préteur de la république, dans la Macédoine. Q. Cecilius Metellus marcha contre cet aventurier, le défit & en orna son triomphe. --- *Perkin Waërbeck* se fit passer pour le fils de Richard III, roi d'Angleterre. --- Le fils d'un cordonnier, séduit par un moine augustin, & un autre homme de la lie, nommé Lambert Simnel, se donnerent successivement pour le comte de Warvik. --- Le courage & le zele de *Sébastien*, roi de Portugal, lui firent entreprendre un voyage en Afrique, contre les Maures; mais cette course n'eut qu'un médiocre succès. Le malheureux prince fut tué dans une bataille. Comme on ne trouva pas son corps, & que le bruit couroit qu'il s'étoit sauvé de la mêlée, pour aller faire pénitence de ses

péchés dans un désert, le Portugal vit à la fois deux faux *Sébastiens*, tous deux hermites; l'un, fils d'un tailleur de pierre, & l'autre, d'un faiseur de tuiles. Aprés avoir joué un rôle assez important pendant quelque-tems, ils finirent leur vie, l'un sur un échaffaud, & l'autre aux galeres.

Eon, gentilhomme Breton, homme sans lettres, mais d'une extravagance & d'une opiniâtreté telle qu'on en voit rarement. Ce fou se disoit le *fils de Dieu*, *& le juge des vivans & des morts*, sur l'allusion grossiere de son nom, avec le mot *eum*, dans cette conclusion des exorcismes, *per eum qui judicaturus est vivos & mortuos*. Il fut pris & conduit au concile de Rheims, assemblé par le pape Eugene III, & condamné au feu avec ses Sectateurs, qui étoient en grand nombre. --- *Jean de Leyden* s'associa avec un boulanger, & devint chef des Anabaptistes. Le boulanger, appellé Jean *Mathieu*, changea son nom en celui de *Moyse*. Il envoya douze de ses disciples, qu'il appella ses apôtres, se vantant d'être envoyé du pere éternel, pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces fanatiques se rendirent maîtres de Munster, & y exercerent des violences & des cruautés inouies. Les magistrats s'étant opposés à leur fureur, *Jean Mathieu* fut tué dans une émeute, & *Jean de Leyden* mis à sa place. Cet imposteur insensé prenoit le nom de roi de Jérusalem & d'Israël. Il espéroit d'établir sa puissance sur les débris de celles des potentats de l'Europe; mais l'évêque de Munster l'ayant pris avec les principaux ministres de sa

frénésie, il les fit mourir par de rigoureux supplices, après les avoir promenés quelque temps dans les pays circonvoisins, pour instruire les sages par la vue de ces foux.

David El-Roi, imposteur Juif, naquit vers l'an 983, s'acquit une si grande autorité parmi ceux de sa nation, qu'il leur persuada qu'il étoit le *Messie* envoyé de Dieu, pour les rétablir dans la ville de Jérusalem, & pour les délivrer du joug des infidelles. Le roi de Perse, *Razi-Bila*, informé de la hardiesse de ce fourbe, donna ordre de l'enfermer, mais il s'échappa de prison. Le roi de Perse fut tellement irrité de l'avoir manqué, qu'il écrivit à toutes les synagogues disperfées dans ses états, que, s'ils n'empêchoient que ce séducteur ne soulevât le peuple, il les extermineroit. *El-Roi* ne laissa pas de continuer juspu'à ce que son beau-pere, gagné par de grandes sommes d'argent, le poignarda pendant qu'il dormoit.

Montan, né à Ardaban dans la Mysie, au second siecle, fut un insensé qui joua le prophête. Il prétendit que Dieu avoit voulu d'abord sauver le monde par Moyse, & par les prophêtes; qu'ayant echoué dans ce dessein, il s'étoit incarné, & que n'ayant pas encore réussi, il étoit descendu en lui par le moyen du saint-esprit, & dans deux prophéteſſes *Priscille & Maximille*, toutes deux fort riches, & très-attachées à sa doctrine. Destiné à réformer les abus & à tirer les fidelles de l'enfance dans laquelle ils avoient vécu jusqu'alors, il faisoit plusieurs carêmes, regardoit les

les secondes noces comme illicites, ordonnoit de ne point fuir la persécution, & de refuser la pénitence à ceux qui étoient tombés. *Montan* séduisit un grand nombre de chrétiens. L'austérité de ses mœurs servit beaucoup à accréditer les délires de son esprit.

Salomon Ekles fit pendant plusieurs années les délices de l'Angleterre, par sa dextérité à toucher des instrumens, & le jouet ensuite pendant plusieurs autres, par son foible pour les folies des Quakers. Séduit par cette secte, il brûla son luth & ses violes, toutes les productions de son génie, & imagina un expédient nouveau pour s'assurer de la véritable religion; c'étoit de rassembler sous un même toit, les hommes les plus vertueux des différentes sociétés qui partagent le christianisme, de vaquer là tous ensemble à la priere, & d'y passer sept jours sans prendre de nourriture. Alors, dit-il, ceux sur qui l'esprit de Dieu se manifestera d'une maniere sensible, c'est-à-dire, par le tremblement des membres & par des illustrations intérieures, pourront obliger les autres à souscrire à leurs décisions Personne ne voulut faire l'épreuve de ce bizarre projet. *Ekles* travailla en vain pour répandre sa démence; ses prédictions, ses invectives, ses prétendus miracles ne servirent qu'à le faire passer de prison en prison. Enfin l'insensé ayant reconnu la vanité de ses prophéties, finit sa vie dans le repos, mais sans religion.

(73) *Durue & Angel*, scélérats gagés par

P

Charles le Mauvais, roi de Navarre, tenterent d'empoiſonner le roi de France (Charles VI) & le dauphin. — *Poltrot de Méré*, gentilhomme d'Angoumois, s'étoit fait calviniſte à Geneve. Il fut conduit devant le duc de Guiſe, bleſſé à mort, auquel il avoua qu'il avoit agi ; non par le reſſentiment d'aucune injure perſonnelle, mais par le pur zele de ſa religion. « Eh bien ! repartit le prince, votre religion vous apprend à aſſaſſiner celui qui ne vous a jamais offenſé, & la mienne, conformément à l'évangile, m'ordonne de vous pardonner comme à mon ennemi ; allez donc, & jugez par-là laquelle des deux religions eſt la meilleure ». *Poltrot*, par arrêt du Parlement, fut condamné à être tenaillé, & tiré à quatre chevaux. (Voyez *Diſcours à lire au conſeil, ſur le projet d'accorder l'état civil aux Proteſtans.*)

Ce fut après la bataille de Coutras, que le prince Henri de Condé mourut empoiſonné à St. Jean d'Angeli en Saintonge. Il faut voir, ſur cet empoiſonnement avéré, la lettre de Henri IV, à la comteſſe de Grammont, *Coriſande d'Andouin* ; c'eſt un des monumens le plus précieux de ces temps horribles..... *Henri de Condé ſe leva le ſamedi matin, dina debout & puis joua aux échecs ; il ſe leva de ſa chaiſe, ſe mit à ſe promener par ſa chambre, deviſant avec l'un & l'autre : tout d'un coup il dit, baillez-moi ma chaiſe, je ſens une grande foibleſſe. Il ne fut pas aſſis, qu'il perdit la parole, & ſoudain après il mourut aſſis. Les marques du poiſon ſortirent ſoudain....... Priez dieu hardi,*

ment pour moi ; si j'échappe , il faudra bien que ce soit lui qui me gardoit. . . . . . C'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. Voilà les instructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi , &c.

Le grand prévôt de St. Jean-d'Angeli fit tirer à quatre chevaux *Ancellin Brillant*, ancien avocat au parlement de Bordeaux, & maître d'hôtel ou contrôleur du prince, convaincu d'avoir fourni le poison. On exécuta, en effigie *Belcastel*, page, de la princesse de Condé. On mit en prison la princesse elle-même; elle en appella à la cour des pairs ; elle fut long-temps prisonniere ; & ce ne fut que sous le regne de Henri IV , que le parlement, sans être assisté d'aucun pair, la déclara innocente. — Henri III fit assassiner le duc de Guise par neuf de ses gentilshommes, de ceux qu'on appelloit les *quarante-cinq*. Il fallut préparer cette vengeance par beaucoup de perfidies. Elle ne pouvoit s'exécuter autrement. Le duc de Guise fut tué dans l'appartement du Roi ; mais cette troupe des *quarante-cinq*, qui avoit trempé ses mains dans le sang de leur général, n'osa pas se charger du meurtre d'un prêtre. On trouva quatre malheureux soldats moins scrupuleux, qui tuerent le cardinal de Guise à coups de hallebarde.... Le roi s'apperçut bientôt qu'il n'avoit commis qu'une atrocité imprudente. Toute la France, excepté la cour du roi, disoit que l'assassinat étoit un aussi grand crime dans un souverain que dans un autre homme : crime même d'au-

tant plus odieux, qu'il n'eſt que trop facile, & que de ſi affreux exemples ſont capables de porter une nation à les imiter. ---- Anne d'*Eſt*, mere des deux princes aſſaſſinés, & Catherine de Cleves, veuve du duc de Guiſe, préſenterent requête au parlement de Paris, contre les aſſaſſins, &c. On rapporte une piece imprimée chez Denis Binet, avec permiſſion, 1589, intitulée, *Avertiſſement au procès;* où il eſt dit, entr'autres choſes : « *Ledit Henri de Valois, pour raiſon de meurtre & aſſaſſinat commis ès illuſtriſſimes perſonnes de MM. le duc & cardinal de Guiſe, eſt condamné à faire amende honnorable, nud, en chemiſe, la tête nue, & pieds nuds, la corde au col, aſſiſté de l'exécuteur de la haute-juſtice, tenant en ſa main une torche ardente de 30 livres, lequel dira & déclarera à l'aſſemblée des états, les deux genoux en terre, qu'à tort & ſans cauſe, il a commis ou fait commettre ledit aſſaſſinat; duquel il demandera pardon à Dieu, à la Juſtice & aux Etats. Que dès-à-préſent, comme criminel, & tel déclaré, il ſera démis & déclaré indigne de la couronne de France, renonçant à tout tel droit .... Outre qu'il ſera banni & confiné à perpétuité au monaſtere des Hyéronimites, aſſis près de Vincennes, pour là jeûner au pain & à l'eau, le reſte de ſes jours.* (Recueil de pieces intéreſſantes & authentiques tirées des archives du Parlement de Paris.)

Le baron *des Adrets* fut à l'égard des catholiques, ce que Néron avoit été à l'égard des premiers chrétiens. Il recherchoit, il inventoit les ſupplices les plus ſinguliers, & goûtoit la barbare

satisfaction de les faire endurer à ceux qui tomboient sous ses armes. A Montbrison & à Mornas, les soldats qu'on fit prisonniers furent obligés de se jetter du haut des tours, sur la pointe des piques de ses soldats. Ce monstre voulant rendre ses enfans aussi cruels que lui, les força de se baigner dans le sang des Catholiques, dont il venoit de faire une sanglante boucherie.

Balthazard Gerard, trouva le moyen de s'insinuer dans les bonnes graces de Guillaume, prince d'Orange, en affectant un zele outré pour la religion protestante, & une haine furieuse contre les catholiques. Il assistoit réguliérement aux prieres & aux instructions. On ne le trouvoit jamais sans un pseautier, ou un nouveau testament à la main. Qui auroit jamais imaginé qu'un extérieur si pieux cachât le cœur d'un monstre? Tout le monde fut la dupe de son exécrable hypocrisie. Un jour que le prince d'Orange sortoit de son palais à Delft, *Gerard* le tua d'un coup de pistolet, chargé de trois balles. Dès que le meurtrier eut été arrêté, il demanda du papier, une plume, pour écrire tout ce qu'on voulut apprendre de lui. Il déclara que depuis six ans, il avoit résolu de donner la mort au prince d'Orange, chef des hérétiques rebelles. Et pourquoi? *Pour expier ses péchés, & pour mériter la gloire éternelle.* Il accusa quelques religieux d'avoir applaudi à son projet, & osa se donner pour un généreux athlete de l'église romaine. Il avoua que si le prince vivoit, il le frapperoit encore, dût-

on lui faire souffrir mille tortures. Après avoir été apliqué à la question, on prononça sa sentence de mort; elle portoit qu'on lui brûleroit la main droite avec un fer rouge, & les parties charnues avec des tenailles, qu'on couperoit ensuite son corps vivant en quatre quartiers, en commençant par le bas, qu'on lui ouvriroit le ventre, & qu'après lui avoir arraché le cœur, on lui en battroit le visage; enfin, qu'on lui couperoit la tête; cet arrêt fut exécuté le 14 juillet 1584; & ce fanatique mourut comme un martyr.

Les excès, les libelles & les sermons des ligueurs, avoient dérangé l'imagination de *Ravaillac*, dès sa premiere jeunesse, & lui avoient inspiré une grande aversion pour Henri IV. Des prédicateurs, trompettes du fanatisme & du parricide, enseignoient alors qu'il étoit permis de tuer tous ceux qui mettent la religion catholique en danger, ou qui font la guerre au pape. *Ravaillac*, né avec un caractere sombre & une humeur atrabilaire, saisit ces principes abominables, &c. Un chartreux, nommé *Ouin*, un vicaire de St. Nicolas-des-Champs, pendu en 1595, un tapissier en 1596, avoient médité le même assssinat.

Après la mort de Jean, duc de Milan, en 1411, les Calvacabos, famille puissante de Crémone, se rendirent maîtres de cette ville. *Gabrinus* fut d'abord un de leurs plus zélés partisans; mais ayant depuis aspiré lui-même à l'autorité souveraine, il invita Charles de Calvacabos, chef de la famille, à aller à sa

maison de campagne, avec neuf ou dix de ses parens ; ils s'y rendirent, & le scélérat les fit tous assassiner dans un festin. Maître du gouvernement de la ville, après cette exécution barbare, il y exerça toutes sortes de cruautés ; jusqu'à ce que Philippe Visconti, duc de Milan, lui fit trancher la tête. Le confesseur l'exhorta vainement à se repentir de ses crimes ; il lui dit fierement qu'il n'avoit qu'un regret en mourant, c'étoit de n'avoir pas précipité, du haut de la tour, le pape Jean XXIII & l'empereur Sigismond, lorsqu'il les avoient eus chez lui.

(74) La reine de Saba vint rendre hommage à *Salomon*, comme au plus sage des hommes, & au plus magnifique des rois ; mais il ne soutint pas la réputation qu'il avoit acquise. Son cœur s'ouvrit à tous les vices. Il eut jusqu'à 700 femmes & 300 concubines ; il bâtit des temples à Astarte, déesse des Sidoniens, à Moloch, dieu des Ammonites. Ses crimes ont donné un juste sujet de douter de son salut. Quelques Saints Peres croient qu'il fit pénitence de ses désordres avant sa mort ; & prétendent que l'Ecclésiaste est un monument de sa conversion.

Constantin Ier. abolit entiérement les lieux de débauche...... Il vouloit que tous les enfans des pauvres fussent nourris à ses dépens. Il permit d'affranchir les esclaves dans les églises, en présence des évêques & des pasteurs ; ce qui ne se faisoit autrefois qu'en présence des préteurs.

Il permit par un édit, de se plaindre de ses officiers, promettant d'entendre lui même les dépositions, & de récompenser les accusateurs, lorsque leurs plaintes seroient fondées.... Il avoit des officiers avares : il en prit un jour un par la main, & lui dit : « Ne mettrons-nous point de bornes à notre cupidité ? » Puis ayant décrit avec sa lance sur la terre, un espace égal à la grandeur du corps humain, il ajouta : « quand vous auriez amassé toutes les richesses de l'univers, vous ne posséderiez, après cette vie, qu'un espace tel que je viens de vous le marquer, pourvu encore que vous l'ayiez. » --- Les Arriens outrés de ce qu'il s'étoit déclaré contr'eux, jetterent des pierres à ses statues. Ses courtisans l'exhortoient à s'en venger, lui disant qu'il avoit la face toute meurtrie ; il passe la main sur son visage, & répond en riant, qu'il n'y sent aucun mal. --- La gloire que *Constantin* acquit par son zele pour la religion chrétienne fut ternie, sur la fin de ses jours, par la foiblesse qu'il eût de servir les Arriens contre leurs plus illustres adversaires. Séduit par Eusebe de Nicomédie, l'un des plus ardens fauteurs de l'Arrianisme, il exila plusieurs saints évêques. Il ordonna par son testament que ses trois fils partageroient l'empire ; autre faute que la postérité lui a reprochée. On peut y joindre le meurtre de Crispe, son fils du premier lit, que Fauste, sa seconde femme, avoit faussement accusé d'avoir voulu la séduire ; sa lenteur à se faire initier dans les mysteres de la

religion, le zele mal entendu qui le porta à se mêler trop souvent des affaires de l'église, & quelquefois contre ses véritables intérêts. On l'a accusé encore d'une ambition qui ne put souffrir de rival, d'une prodigalité & d'une magnificence poussées trop loin. Il employa des sommes immenses à faire construire des bâtimens inutiles, & à enrichir des ministres, qui, loin de mériter le moindre bienfait, abusoient de sa confiance, & en faisoient l'instrument de leurs passions.

La vie de *Ximénez*, archevêque de Tolede, ne fut qu'un tissu de bonnes œuvres. Les portes de son palais furent toujours ouvertes aux indigens; il les écoutoit avec bonté, lisoit leurs requêtes, & les soulageoit avec une charité libérale. Il visita les églises, les colleges, les hôpitaux, & employa ses revenus à les réparer & à les orner. Il purgea son diocese des usuriers & des lieux de débauche, cassa les juges qui remplissoient mal leurs charges. Il tint un synode à Alcala, & un autre à Talavera, où il fit des réglemens très-sages pour le clergé, tant séculier que régulier. Ferdinand & Isabelle lui conferent le soin de réformer les ordres religieux, dont le désordre étoit extrême. Les Cordeliers eurent recours à toutes sortes de moyens, pour perdre le réformateur, jusqu'à mettre un poignard entre les mains de son propre frere, pour le faire périr. Leur général vint de Rome pour détruire *Ximénez* dans l'esprit de la Reine. Ce moine fougueux, dans une audience qu'il obtint d'Isabelle, parla avec tant d'impudence, que la princesse lui répondit : *Savez-vous qui vous êtes, & à qui vous*

parlez? Oui, Madame, répliqua l'insolent Cordelier; *je sais que je parle à Isabelle, qui, comme moi, n'est que cendre & poussiere.* Malgré les traverses qu'on suscita à *Ximénez*, il vint à bout de la réforme..... Le Pape Jules II l'honora de la pourpre, & le roi Ferdinand *le Catholique* lui confia l'administration des affaires d'état. Son premier soin fut de décharger le peuple du subside onéreux, nommé *Acavale*. Ses vues se tournerent ensuite du côté des Mahométans, qu'il voulut ramener à la religion chrétienne. Il en baptisa plus de 3000 dans une place spacieuse, où il fit brûler tous les livres de l'Alcoran. L'ambition entroit pour beaucoup dans son zele; il vouloit étendre la domination d'Espagne chez les Maures....... Il entreprit à ses dépens la conquête de la ville d'Oram, dans le royaume d'Alger...... Les officiers, mécontens d'avoir pour chef un général, qui portoit la soutane sous sa cuirasse, refuserent de s'embarquer. *Ximénez* sort de sa tante, & apostrophe les rebelles. Un soldat l'interrompt insolemment, en criant : *De l'argent, point de Harangue. Ximénez* s'arrête pour le chercher des yeux. L'ayant reconnu, il le fait arrêter & pendre sur le champ en sa présence. Puis il continua à parler, & ramena les mutins à leur devoir. Sa flotte, composée de 80 vaisseaux, sortit de Carthagene, & débarqua heureusement sur les côtes d'Afrique. Le jour de l'ouverture du siege étant arrivé, le cardinal guerrier monta à cheval, revêtu de ses ornemens pontificaux, & accompagné des ecclésiastiques & des religieux qui l'avoient suivi; il étoit précédé d'un Cordelier, qui

portoit devant lui la croix archiépiscopale, & qui avoit l'épée au côté, de même que les autres prêtres séculiers & réguliers. Il y eut un combat. Le cardinal, après avoir harangué ses soldats, alla s'enfermer dans une chapelle, où il demeura prosterné tant que dura la bataille. Le succès de cette comédie héroïque fut plus heureux qu'on ne devoit penser. Les Espagnols, après une attaque des plus violentes, enfoncerent la cavalerie des Infideles, & en firent un horrible carnage. Etant entrés dans la ville, ils passerent tout au fil de l'épée, sans distinction d'âge, ni de sexe..... Le conquérant d'Oram rendit des services plus essentiels à sa nation. Prévoyant une stérilité extraordinaire, il fit faire des greniers publics à Tolede, à Alcala, & à Torelagula, & les fit remplir à ses dépens. — Le roi Ferdinand, malgré la haine secrette qu'il avoit pour son ministre, dont il redoutoit le pouvoir, le nomma, en mourant, régent de la Castille. *Ximénez* pressa la guerre de Navarre; mais il se déshonora, en ordonnant à Villalva, général Espagnol, de mettre le feu dans le royaume, en cas de malheur, & d'en faire un vaste désert. Doit-on être surpris qu'avec un caractere si cruel, il s'opposât à la réforme de l'inquisition; qu'il fit faire de temps en temps des exécutions sanglantes des Juifs & des Mahométans, qui renonçoient à la religion chrétienne, qu'ils avoient embrassée par force? Son despotisme étoit extrême. Il se vantoit de ranger avec son cordon tous les grands à leur devoir, & d'écraser leur fierté sous ses sandales. — *Ximénez*, pour humilier les grands & la no-

blesse, permit à la bourgeoisie de porter les armes ; de faire des compagnies, & l'exercice, les jours de fête, & lui accorda de grands privileges. Ainsi, sans tirer un seul laboureur de la charrue, il eut une armée de 30000 hommes. Il retrancha les pensions & les officiers inutiles, retira tout ce qui avoit été usurpé ou aliéné du domaine royal, & fit rendre compte aux financiers. On tira d'eux des sommes immenses, avec lesquelles il acquitta les dettes de l'état, & fit des établissemens utiles. Tandis qu'il travailloit pour la gloire de sa patrie, il fut empoisonné, à ce qu'on croit, en mangeant un pâté de truites. On soupçonna les ministres Flamands d'avoir fait le coup. Il est certain que le régent avoit écrit au roi contre eux avec beaucoup de force, & sur-tout contre *Chievre*, qui étoit détesté en Espagne. *Ximénez* traîna pendant deux mois une vie languissante, & mourut disgracié à l'âge de 81 ans, avec la réputation du plus grand homme & du meilleur citoyen qu'eût produit l'Espagne. On vit en sa personne un simple particulier, faire plus de bien à sa patrie, que tous les rois qui avoient gouverné. Noble, magnifique, grand, généreux, protecteur de l'innocence, de la vertu & du mérite, il ne conçut & n'exécuta que des projets utiles à l'humanité. Pendant 22 ans qu'il fut archevêque de Tolede, il employa près de vingt millions pour les besoins de l'état & du peuple. Quoique *Ximénez* écrasât l'orgueil des grands, il savoit fermer les oreilles à leurs murmures. Il répondit à des personnes qui vouloient qu'on recherchât les auteurs de quelques discours

qui avoient été tenus contre lui : *Que lorsqu'on étoit élevé en dignité, & qu'on n'avoit rien à se reprocher, on devoit laisser aux inférieurs la misérable consolation de venger leurs chagrins par des paroles.* L'éclat de tant de qualités brillantes fut un peu terni par quelques défauts. Ce prélat fut fier, dur, opiniâtre, ambitieux, & d'une mélancolie si profonde, qu'il étoit presque toujours insupportable dans la société, & assez souvent à charge à lui-même. (Voyez *Fléchier*, *Marsolier.*)

« *Henri IV*, dit le président Hénault, fut son général & son ministre. Il unit, à une extrême franchise, la plus adroite politique, aux sentimens les plus élevés, une simplicité de mœurs charmante, & à un courage de soldat, un fonds d'humanité inépuisable ». Tout en lui étoit l'expression de sa bonté d'ame. Souvent il se familiarisoit avec les soldats & avec le peuple, de maniere à n'en être que plus respecté. Tantôt assis dans un corps-de-garde, il mangeoit un morceau de pain noir, pour inspirer aux troupes la patience; tantôt il consoloit les paysans, des miseres causées par la ligue...... Cette bonté ne dégénéroit pas en une molle complaisance. Un homme de condition lui demandoit grace pour son neveu, coupable d'un meurtre. Sa réponse est celle d'un bon prince, qui veut pardonner, & qui ne peut s'empêcher de punir : *Je suis bien marri de ne pouvoir accorder ce que vous demandez ; il vous sied bien de faire l'oncle, & à moi de faire le roi. J'excuse votre requête, excusez mon refus.* — Il railloit ceux qui *portoient leurs moulins & leurs bois de haute futaie sur le dos.* La

ſimplicité de ſes habits étoit une aſſez bonne leçon. — Sa modération & ſa fermeté arrêterent les cabales des Calviniſtes. Ils lui demanderent des places de sûreté, diſant qu'ils en avoient bien obtenues du feu roi. *Je ſuis*, leur répondit-il, *la ſeule aſſurance de mes ſujets. Je n'ai encore manqué de foi à perſonne. Henri III vous craignoit, & ne vous aimoit point. Moi, je vous aime, & ne vous crains gueres.* --- On lui parloit d'un brave officier, qui avoit été de la ligue, & dont il n'étoit pas aimé, *Je veux*, dit-il, *lui faire tant de bien, que je le forcerai de m'aimer malgré lui.* — Les grandes qualités de *Henri IV* furent obſcurcies par de grands défauts. *Il eut une paſſion extrême pour le jeu & pour les femmes.* On ne peut excuſer la premiere, parce qu'elle fit naître quantité de brelans dans Paris; & encore moins la ſeconde, *parce que ſes amours furent ſi publics & ſi univerſels, depuis ſa jeuneſſe juſqu'au dernier de ſes jours, qu'on ne ſauroit*, dit Mézeray, *leur donner le nom de galanterie.* Ses maîtreſſes ne le dominoient pourtant pas, & il leur répétoit ſouvent qu'il aimeroit mieux perdre dix amantes qu'un Sully. Il ſentoit que ſes foibleſſes nuiſoient à ſa gloire; mais il n'étoit pas maître de ſon cœur, ou plutôt de ſes ſens. Auſſi diſoit-il un jour au nonce du pape, avec qui il regardoit danſer les plus belles dames de la cour: *Monſieur le Nonce, je n'ai jamais vu de plus bel eſcadron, ni de plus périlleux.* ---- « Peu de jours avant la mort du roi, dit le ſieur l'*Eſtoile*, une femme chargée de ſix enfans, ayant été exécutée pour la taille, & ſa vache

vendue, pendit ses six enfans, puis se pendit elle-même. On fit, à Henri, le récit de cet acte tragique; & la veille de la mort dudit prince, le frere de cette femme, qui étoit tout déloqueté, se vint jetter aux pieds du roi, pour lui en demander justice, & en fut repoussé : *Vous êtes tous des canailles*, leur dit Henri, *je voudrois que pour un, il y en eût cent qui se fussent pendus.* Le pauvre homme s'étant levé, & jettant les yeux au ciel : *Puisque le roi*, dit-il, *ne tient compte de me faire justice, je m'assure que Dieu me la fera, & bientôt.* » (*Mémoires pour servir à l'Hist. de France, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis* 1515, *jusqu'en* 1611.)

« On souffre infiniment, dit M. Lefebvre, à la lecture d'un trait peu connu de *Henri IV*, de ce même *Henri*, dont le cœur étoit si bon, si grand, si généreux; & on auroit bien de la peine à concilier l'action peu digne de lui, que nous allons rapporter, avec son extrême bonté, si le véritable auteur de cette action ne se montroit à découvert. Il n'y a personne en France, il n'y a personne en Europe, qui n'ait entendu parler de cette conspiration affreuse, tramée en Angleterre, & connue sous le nom de *la Conjuration des poudres.* On sait qu'heureusement ce complot infernal, qui devoit faire périr en même-temps le roi d'Angleterre, la famille royale, les plus grands seigneurs de ce royaume, & les membres du parlement, réunis dans le lieu ordinaire où ils s'assemblent, fut découvert, à l'instant même où il alloit être exécuté. Cette découverte remplit les Anglois d'indignation

& d'horreur; & l'on punit de mort un très-grand nombre de Catholiques, qui furent convaincus d'avoir conçu ou secondé cet horrible projet. Cependant, Dominique de Vic, gouverneur de Calais, ville, où plusieurs de ces complices, échappés à la juste fureur des Anglois, se rendoient, eut ordre de *Henri IV*, de leur donner asyle. De Vic, surpris d'un pareil ordre, obéit, & reçut favorablement ces scélérats; mais voulant consoler l'un d'eux sur l'embarras de sa situation : *Nous regrettons peu notre patrie*, répondit le perfide; *les honnêtes gens la trouvent par-tout où ils sont bien. Ce qui cause nos regrets, c'est de n'avoir pas pu réussir dans ce vaste & salutaire projet, que nous avions formé.* De Vic, indigné d'un tel propos, fut tenté de faire jetter dans la mer, le scélérat qui s'exprimoit ainsi, & qui osoit avouer un complot généralement détesté. Ce qui surprendroit bien plus que le discours atroce de ce conspirateur, seroit la protection qu'*Henri IV* accordoit aux complices de cette conjuration, si l'on ne savoit que le fameux pere *Cotton*, Jésuite, que Henri craignoit plus qu'il ne l'aimoit, avoit eu l'insolence d'exiger du monarque, ces ménagemens en faveur des forcenés, qui avoient le fanatisme de croire que la religion demandoit d'eux des assassinats, des incendies, des horreurs. C'étoit le sentiment des anciens ligueurs, que le roi craignoit de mécontenter. Il paroîtra pourtant fort extraordinaire qu'un si grand roi, qui avoit lui-même éprouvé les tristes effets de semblables complots, ait ordonné de recevoir de telles gens dans son royaume,

royaume. Ce ſont-là de ces ſecrets des cabinets des princes & de leur politique, qu'il eſt plus aiſé de blâmer que de pénétrer, &c. (*Hiſt. génér. & partic. de Calais & du Calaiſis.*)

Oui, j'aime à le répéter, s'écrie M. d'Antragues ; tant que les deſcendans de ce bon & grand Roi regneront ſur la France, on le regrettera ſans ceſſe, il eſt vrai ; mais on eſpérera la réſurrection de ce cœur aimant & généreux, qui, ſans doute, ne fut pas exempt de foibleſſe ; mais dont on aime même les erreurs, parce que la loyauté & l'extrême bonté formoient l'eſſence de ſon ame ; qui dut regner ſur nos peres, avec d'autant plus d'empire, que, même en ce jour, où tant de maux, accumulés ſur nos têtes par ſes deſcendans, auroient dû éteindre notre enthouſiaſme pour un roi, qui nous laiſſa de tels ſucceſſeurs, on ne peut lire ſa vie, écrite par Perefixe, ſans ſe ſentir tranſporté à ſes pieds, par les élans de l'amour & du reſpect. On reconnoît ſes fautes ; & on ſent en même-temps qu'il n'en devoit rien coûter de lui tout ſacrifier & de mourir pour lui. ---- Pourquoi faut-il que *Henri IV* n'ait jamais préſidé une aſſemblée nationale ! Il manque ce fleuron à ſon immortelle couronne ; & nos cœurs s'affligent, en liſant ſon hiſtoire, de voir que la nation n'a pu renouveller pour lui les hommages dont elle honora *Louis XII*. S'il falloit juger Henri avec ſévérité, en lui reconnoiſſant des talens ſupérieurs à ceux du *pere du peuple*, il lui ſeroit inférieur par ſes vertus.... Mais les vertus de *Henri* nous ſont plus contemporaines ; & ſon

caractere valeureux, chevaleresque, aimable, se rapproche plus de nos mœurs. (*Mém. sur les Etats-Gén. &c.*)

Ardschir Babegan, premier roi de la dynastie des *Sassanides*, en Perse, reprit la couronne de ses ancêtres, sur *Ardavan*, qui l'avoit usurpée. Il vainquit & tua le pere & le fils; & cette victoire le fit roi. Il nous a laissé un journal exact de toutes ses actions particulieres & publiques, sur lequel les grands princes & les grands guerriers devroient méditer continuellement. Il pousse la modestie jusqu'à rapporter les fautes qui lui sont échappées, & qui certainement étoient bien réparées par ses vertus. Il ne négligea ni l'utile ni l'agréable; il enrichit son état des plus beaux monumens d'architecture. Il joignit à l'histoire de sa vie, un ouvrage intitulé : *Regles pour bien vivre*, adressées aux princes & aux sujets. Les maximes de ce monarque étoient : *Que le peuple est obéissant quand le roi est juste; que le plus méchant de tous les princes, est celui que les gens de bien craignent, & duquel les méchans esperent.* Ce Salomon Persan vouloit que les peines fussent proportionnées aux fautes, & il répétoit souvent à ses officiers : *N'employez pas l'épée qmand la canne suffit.*

Zaleucus, fameux législateur des Locriens, s'est fait un nom immortel par la sagesse de ses loix, dont il ne nous reste presque plus que le préambule. Son but étoit de conduire les hommes, plutôt par l'honneur que par la crainte. Pithagore avoit été son maître, & il avoit en lui un disciple qui enseignoit la vertu,

autant par ses exemples que par ses leçons. Une de ses loix condamnoit à avoir les yeux crevés pour un adultere. Quelque temps après, son fils étant convaincu de ce crime, & le peuple voulant lui faire grace, *Zaleucus* s'y opposa ; mais, à la fois bon pere & législateur équitable, il se priva d'un de ses yeux, pour exempter son fils de la moitié de la peine. Cet exemple de justice fit une si forte impression sur les esprits, qu'on n'entendit plus parler de ce vice, sous le regne de ce législateur. On ajoute qu'il défendit le vin aux malades, sous peine de mort, à moins que le médecin ne le prescrivît. Il fut si jaloux des loix qu'il avoit établies, qu'il ordonna que quiconque voudroit y changer quelque chose, seroit obligé, en proposant sa nouvelle loi, d'avoir la corde au col, afin d'être étranglé sur le champ, en cas que la sienne valût beaucoup mieux que l'autre.

(75) *Marie d'Anjou* fut le modele des reines & des épouses. Sa vie ne fut qu'un exercice continuel de toutes les vertus utiles, bienfaisantes & cheres à l'humanité. Elle eut pour son époux Charles VII, cet amour sincere, constant & sans réserve, si digne du plus tendre retour. Elle aima ses enfans, elle aima sa patrie ; elle en fut adorée. La noblesse de son cœur, la candeur de son ame, les agrémens de son esprit, qui réunissoit la douceur, la pénétration & la dignité, rendoient encore plus touchantes ses graces naturelles. Elle vit, sans murmurer, des rivales altieres lui ravir un

cœur qu'elle méritoit d'occuper tout entier. *C'est mon seigneur*, disoit-elle en parlant du roi; *il a tout pouvoir sur mes actions : je n'en ai aucun sur les siennes.* Compagne inséparable des infortunes de Charles, elle les supporta avec un courage héroïque. Il eut plus d'une fois besoin qu'elle lui inspirât sa fermeté. Lorsque, réduit aux plus pressantes extrémités, il méditoit déjà sa retraite, elle fut la premiere à combattre cette honteuse résolution, & ranima son espérance. Elle étoit alors l'ame de tous les conseils; & toujours modeste. Ce seroit, on ne craint pas de le dire, un prodige incompréhensible, qu'un assemblage si parfait des plus rares qualités pût exister sans une piété véritable. *Marie d'Anjou* fut digne de l'hommage de tous les mortels; parce que son premier attachement fut toujours réservé à l'auteur de son être. Prosternée au pied des autels, elle imploroit la grace de remplir les soins du trône & de sa famille. Son utile activité ne négligeoit aucun devoir. Mere des pauvres, elle se plaisoit à descendre dans le détail de leurs miseres, pour les soulager. Le charme inexprimable de la vertu paroissoit attaché à ses moindres actions. Tout ce qui l'environnoit sembloit porter l'empreinte de son ame éclairée, juste & bienfaisante. On ne pouvoit la voir sans être pénétré d'admiration & de respect. Charles, malgré les infidélités que sa foiblesse, ou la force de ses penchans, lui fit commettre, lui conserva toujours sa confiance. Le jeune Louis eut pour elle, une tendresse véritable, quoiqu'elle n'eût jamais eu la complaisance

d'approuver ses fréquentes révoltes contre l'autorité paternelle. Elle consacra les dernieres années de sa vie à la retraite. Elle alloit tous les mois prier & pleurer sur le tombeau de son époux. Elle mourut âgée de 59 ans.

(76) *Marie de Brabant*, femme de Philippe III, étoit une princesse d'une grande beauté, d'une sagesse plus grande encore. Le roi l'aimoit de l'affection la plus tendre. Un scélérat, natif de Touraine, autrefois chirurgien de profession, alors l'un des premiers officiers de la couronne, entreprit de troubler une si belle union. Il se nommoit Pierre de la Brosse, homme fort habile dans son art, souple, intriguant, qui, dès le regne de St. Louis, avoit su s'insinuer si avant dans les bonnes graces de Philippe, que ce prince, devenu roi, l'employa dans les plus importantes affaires, l'éleva à la dignité de chambellan, qui jusques-là n'avoit été possédée que par des personnes de la plus haute qualité. Tout fléchissoit devant l'orgueilleux favori ; barons, prélats, chevaliers, tout ce ce que la France avoit de plus grand, lui envoyoit des présens, briguoit son amitié, recherchoit sa protection. Toutes les graces étoient pour sa famille..... Il possédoit enfin tellement l'esprit du roi, qu'il obtenoit tout ce qu'il souhaitoit. La tendresse du monarque pour la nouvelle reine, lui causa de vives alarmes. Il craignit la diminution de son crédit. Il ne s'occupa que du soin d'affoiblir une innocente passion, que tout autorisoit, & la religion & le mérite de la princesse..... Il arriva que Louis, fils aîné du roi, mourut subitement,

âgé d'onze ou douze ans. Le bruit courut qu'il avoit été empoisonné. Le perfide la Brosse profita de cette malheureuse circonstance, pour jetter des soupçons dans l'esprit de Philippe. Il lui insinua secrettement que c'étoit la reine qui avoit commis ce crime; qu'elle avoit formé le dessein d'attenter pareillement sur la vie des princes Philippe & Charles, fils d'Isabelle d'Aragon ; qu'il étoit aisé de voir qu'elle cherchoit à mettre la couronne sur la tête des enfans qui naîtroient du second lit. On dit encore qu'il suborna un traître, qui accusa publiquement la princesse d'avoir donné du poison à l'héritier présomptif du trône. Marie couroit risque d'être brûlée vive, si le duc de Brabant, son frere, n'eût envoyé un ch[illegible]ier pour justifier son innocence par le comba[illegible] dénonciateur n'eut pas le courage de souteni[illegible] calomnie, l'épée à la main; il fut pendu..... Le monarque, voulant être éclairci de ses doutes, eut recours à une célebre Pythonisse. *Le roi*, répondit l'oracle, *ne doit point ajouter foi à ceux qui lui parlent mal de son illustre épouse. Elle est innocente du crime qu'on lui impute. Il peut compter certainement sur sa fidélité.* Cette aventure, qui pouvoit perdre la reine, augmenta beaucoup son crédit, & fit tomber insensiblement celui du perfide la Brosse. Elle confirma le roi dans la défiance qu'il commençoit à avoir du favori, le plus ingrat, en même-temps, envers son bienfaiteur, & le plus traître à son maître; mais il dissimula prudemment, pour ne point compromettre le secret de l'état, dont ce malheureux

étoit dépofitaire. Bientôt cependant on s'apperçut qu'il le trahiffoit. Ce fut fon dernier crime. Un jour que le monarque étoit à Melun, un moine lui fit demander inftamment une audience fecrette; c'étoit pour lui remettre uue petite caffette, qu'un étranger, paffant par fon abbaye, où il mourut, lui avoit recommandé de porter lui-même au roi. Auffi-tôt Philippe affemble fon confeil. On ouvre la boîte. On y trouve des lettres fcellées du fceau du grand chambellan. On ignore ce qu'elles contenoient; mais quelques jours après, la Broffe fut arrêté & pendu aux fourches patibulaires. Les grands, par jaloufie, applaudirent à ce jufte châtiment. Le peuple, parce qu'il eft peuple, éclata en murmures. Le fecret qu'on gardoit fur le crime du chambellan, lui fit oublier fa haine naturelle pour les favoris. Il crut qu'on avoit facrifié celui-ci à la colere de la reine. La difgrace du protecteur fe répandit fur les protégés. Tous furent enveloppés dans fon malheur. L'évêque de Bayeux, fon beau-frere, qui lui devoit fa place, s'enfuit à Rome..... Telle fut la fin malheureufe d'un aventurier, homme de néant, que la fortune sembla n'avoir élevé fi haut, que pour le précipiter plus bas : affez coupable, dit Mézerai, quand il n'auroit eu d'autre crime que d'avoir obfédé fon roi, *enlacé* fa perfonne facrée, fubjugué fon efprit & fon cœur par fes artifices. (*Hift. de France, par Villaret.*)

(77) *Marguerite de Provence*, reine de France, mere de Philippe III, fut une des plus belles femmes de fon temps, & eut une fi grande ré-

putation d'esprit, de prudence & d'équité, que les empereurs & les rois la choisirent pour arbitre & juge de leurs différens avec leurs vassaux.

(78) *Jeanne*, femme de Philippe, reine de Navarre, comtesse de Champagne, de Brie & de Bigorre, regna véritablement, & joignit les sollicitudes du gouvernement aux honneurs de la royauté, qu'elle tenoit de ses ancêtres, & dont le roi son époux, qui l'aimoit tendrement, lui laissa toujours l'entier exercice. Elle fut par ses soins, accompagnés d'une rare prudence, chasser & l'Aragonois & le Castillan de la Navarre, & elle maintint heureusement la paix, tant par la sagesse des gouverneurs qu'elle lui donna, que par la beauté des réglemens qu'elle y établit. Les Navarrois respectoient en elle jusqu'à la sévérité que lui inspiroit le zele de la justice, parce qu'elle savoit la tempérer par une douceur salutaire. « On eût dit, c'est l'expression de Mézerai, qu'elle tenoit tout le monde enchaîné, par les yeux, par les oreilles, par le cœur; étant également belle, éloquente, généreuse, libérale. » L'amour de la gloire fut sa passion dominante, & tout l'objet de ses désirs de laisser, à la postérité, un illustre souvenir de son existence, &c. Elle eut toujours la premiere place après le roi, non seulement dans les conseils de politique & de finance, mais encore dans ceux où l'on traitoit de la guerre & des expéditions militaires. On l'a vue marcher en Champagne à la tête d'un armée, forcer le comte de Bar à s'humilier devant elle,

& l'amener prisonnier à Paris. Si la calomnie a distillé son poison sur une si belle vie, c'est l'effet de cette malignité trop naturelle à l'homme, qui, pour se consoler de sa petitesse, n'a pas honte de prêter ses défauts aux grandes ames dont le mérite offusque sa vanité.

(79) *Marguerite de France*, fille de François I, cultiva les lettres, & répandit ses bienfaits sur les savans, à l'exemple du roi son pere. Elle se maria avec Emanuel-Philibert, duc de Savoie. Ce prince connut tout le bonheur de posséder une telle épouse; & ses sujets la nommerent de concert *la reine des peuples*. Henri III ayant passé à Turin, à son retour de Pologne, elle se donna tant de mouvement pour que ce monarque & les seigneurs de sa suite fussent bien traités, qu'elle gagna une pleurésie, dont elle mourut. Cette princesse savoit le grec & le latin, & joignoit, à ces connoissances, des vertus supérieures & une piété tendre.

(80) *Marguerite de Valois*, reine de Navarre, sœur de François I, épousa en 1509, Charles, dernier duc d'Alençon, premier prince du sang, & connétable de France, mort à Lyon après la prise de Pavie, en 1525. La princesse Marguerite, affligée de la mort de son époux, & de la prise de son frere, qu'elle aimoit tendrement, fit un voyage à Madrid, pour y soulager le roi durant sa maladie. La fermeté avec laquelle elle parla à Charles-Quint & à ses ministres, les obligea à traiter ce monarque avec les égards dus à son

rang. François I, de retour en France, lui témoigna sa gratitude, en prince sensible & généreux; il l'appelloit ordinairement sa *mignone*; il lui fit de très-grands avantages lorsqu'elle se maria, en 1537, à Henri d'Albret, roi de Navarre. Jeanne d'Albret, mere de Henri IV, fut l'heureux fruit de ce mariage. Ses soins sur le trône furent ceux d'un grand prince, elle fit fleurir l'agriculture, encouragea les arts, protégea les savans, embellit ses villes & les fortifia. L'ardeur qu'elle avoit de tout apprendre, lui fit écouter sans défiance quelques théologiens protestans, qui l'infecterent de leurs erreurs. Elle les déposa dans un ouvrage de sa façon, intitulé *le Miroir de l'ame pécheresse*, qui fut censuré par la Sorbonne. Elle r'ouvrit les yeux à la vérité, se rétracta, & mourut sincérement convertie. Elle écrivoit facilement en vers & en prose. Ses poësies lui acquirent le surnom de *dixième muse*. La reine Marguerite avoit la vertu que l'antiquité supposoit à ces vierges du Parnasse, &c..... Charles de Ste. Marthe fit l'oraison funebre de cette illustre princesse. *Si æternis litterarum monumentis, quæ plurima & præclarissima conscripsit, nominis sui memoriam posteritati consecratam relinqueret; vel eò præcipuè, quòd ab aulicis vanitatibus & solitâ vatum lasciviâ multùm abhorrens, in sacris musarum tractandis, ut in omni actione, dignam tali principe verecundiam castè religiosèque servaverit, eaque demum tractaverit argumenta, quæ ad pietatem & mores hominum formandos conducere maximè censerentur; quod & ipso vitæ exemplo sic præstabat, sic admirabili concentu virtu-*

tes in se omnes temperabat, difficile ut fuerit statuere quid primum, summumve deberet in tam excellenti ac divinâ heroinâ prædicari. Hoc certè habebat eximium, quòd omnes aut rerum inopes, aut aliquâ sortis acerbitate oppressos, piâ verèque christianâ benignitate sustentaret; virosque litterarum & virtutis opinione celebres, tum per se ipsam, tum ex Francisci fratris liberalitate curaret exornandos, omnique opum & honorum accessione adaugendos.

« La reine de Navarre, bonne, mais trop facile princesse, dit Florimond de Rémond, ouvrit par pitié sa maison aux bannis & proscrits hérétiques, fut cause, sans y penser, de la conservation des luthériens François, leur envoyoit des aumônes, entretenoit plusieurs d'entr'eux aux écoles en France & en Allemagne, secouroit les réfugiés à Strasbourg & à Geneve, fit une instante priere, afin qu'on mît en liberté André Mélanchthon, prisonnier à la conciergerie de Paris, &c. Mais afin de n'obscurcir l'honneur & la gloire d'une aussi grande princesse, il est certain que quelques années avant son décès, elle reconnut sa faute, & se retira du précipice, où elle étoit quasi tombée; reprenant sa première piété catholique, avec protestation jusqu'à sa mort qu'elle ne s'en étoit jamais séparée; que ce qu'elle avoit fait pour les protestans, procédoit plutôt de compassion, que d'aucune mauvaise volonté qu'elle eût à l'ancienne religion de ses peres.... Etendue au lit de la mort, elle reçut le corps de son créateur; & rendant l'ame, embrassant la croix qu'elle avoit sur son lit, comme j'ai oui raconter au cordelier Gilles

Caillau, qui lui donna l'extrême-onction & l'assista jusqu'au dernier soupir..... On dit que Calvin l'exhorta souvent de vouloir maintenir la vérité, & qu'elle voulut lui faire connoître ses erreurs. (*Hist. de l'héréf. l. VII, c. III. p.* 850.)

Hilarion de Coste, raconte que, sur ses derniers ans, elle fréquentoit les sacremens de confession & de l'autel, en l'église des Blancs-Manteaux à Paris, où elle se confessoit à François le Picard, docteur en théologie, communioit de la main de ce saint personnage, après avoir oui sa messe & sa prédication. Il ajoute qu'elle bâtit & fonda, à ses dépens, des églises & des hôpitaux, entr'autres celui des *enfans rouges*, à Paris, où sont nourris & élevés les enfans orphelins, qu'elle fit nommer les enfans de Dieu le pere. (*Elog. des dam. illust. Tom. II, p.* 275)..... N. Elias, rapporte qu'*étant en sa ville d'Appa-Myers, il avoit reçu exhortation d'elle, de ne laisser aucun jour sans avoir attentivement vaqué à la lecture de quelques pages de ce livre sacré* (Ste. Bible.) *qui arrousant nos ames de la liqueur céleste, nous sert*, disoit-elle, *de fidele préservatif contre toutes sortes de maux & tentations diaboliques*. (Hist. du comt. de Foix.)

M. de Thou ne doute point que la reine de Navarre n'ait composé l'Heptameron, production licencieuse indigne d'elle; mais il l'en excuse sur le temps & sur le jeune âge où elle le composa. Sorel & Lacroix-du-Maine nient qu'une princesse aussi vertueuse ait pu être en aucun temps, l'auteur des contes obscenes qu'on lui attribue sans pudeur. — « En admettant, dit Bayle, que la *reine de Na-*

varre ait constamment été bonne catholique, il est hors de doute qu'il y avoit plus d'héroïsme dans sa compassion & sa générosité, qu'il n'y en eût eu si elle eût été persuadée que les fugitifs, qu'elle protégeoit, étoient orthodoxes. Qu'une princesse ou qu'une autre femme fasse du bien à ceux qu'elle prend pour les domestiques de la foi, ce n'est point une chose extraordinaire ; c'est même un effet assez commun d'une piété médiocre ; mais qu'une reine accorde sa protection à des personnes persécutées pour des opinions qu'elle croit fausses, qu'elle leur ouvre un asyle pour les garantir des flammes où on veut les faire mourir, qu'elle leur donne de quoi vivre, qu'elle soulage libéralement les ennuis & les incommodités de leur exil ; c'est une magnanimité héroïque, qui n'a presque point d'exemple ; c'est l'effet d'une supériorité de raison & de génie, à quoi presque personne ne peut monter ; c'est savoir plaindre le malheur de ceux qui errent, & admirer en même temps la fidélité qu'ils ont pour les instincts de leur conscience, &c. Il est difficile à toutes sortes de personnes de parvenir à cette science, mais surtout à une princesse, qui avoit été élevée dans la communion de Rome, où l'on ne parloit depuis plusieurs siecles que de feux & de gibets contre les errans. Les préjugés de famille fortifioient puissamment tous les obstacles que l'éducation plaçoit devant elle ; car elle aimoit uniquement le roi son frere, persécuteur implacable de ceux qu'on nommoit hérétiques, gens qu'il faisoit brûler sans miséricorde partout où la vi-

gilance infatigable des mouchards les déterroit. Je ne faurois concevoir par quelle route cette reine de Navarre s'éleva à un fi haut point d'équité & de raifon. Ce ne fut point l'indifférence de religion, puifqu'il eft certain qu'elle eut beaucoup de piété, & qu'elle étudioit la fainte écriture avec une application finguliere; il fallut donc que la beauté de fon génie & la grandeur de fon ame lui découvriffent un chemin que connoît un petit nombre de fages. » (*Diction. de Bayle.*)

Anne de Bretagne, fut une des plus belles, des plus aimables & des plus vertueufes femmes de fon temps. Pendant l'expédition de fon époux Charles VIII en Italie, elle gouverna le royaume avec une prudence & une fageffe peu communes. Après la mort de ce roi, Louis XII fon fucceffeur époufa Anne. Elle fut l'amie des peuples & la mere des pauvres.

Elizabeth ou *Ifabelle de Caftille*, reine d'Efpagne, fille de Jean II, époufa Ferdinand V, roi d'Aragon, & hérita des états de Caftille. On lui oppofa fa niece Jeanne, qui avoit des prétentions fur le royaume; mais fon courage & les armes de fon mari la maintinrent fur le trône.... « Aux graces & aux agrémens de fon fexe, dit M. Deformeaux, *Ifabelle* joignoit la grandeur d'ame d'un héros, la politique profonde & adroite d'un miniftre, les vues d'un légiflateur, les qualités brillantes d'un conquérant, la probité d'un bon citoyen, l'exactitude du plus intègre magiftrat. Elle fe trouvoit toujours au confeil. Son mari ne regnoit point à fa place; elle regnoit avec fon mari. *Ifabelle* voulut toujours

être nommée dans tous les actes publics. La conquête du royaume de Grenade sur les Maures, & la découverte de l'Amérique furent dues à ses encouragemens. On lui a reproché d'avoir été fiere, dure, ambitieuse, jalouse à l'excès de son autorité; mais ses défauts mêmes, furent aussi utiles à sa patrie que ses vertus & ses talens. Il falloit une telle princesse pour humilier les grands, sans les révolter; pour détruire les vices & les scélérats de son royaume, sans exposer la vie & la fortune des gens de bien. Le pape Alexandre IV, donna aux deux époux, le titre de rois catholiques, pour eux & pour leurs successeurs, ils méritoient ce titre, par leur zele pour la vraie religion.

Elisabeth Petrowna, impératrice de toutes les Russies, fille du Czar Pierre I, avoit été fiancée au duc de Holstein Gottorp, mais ce prince étant mort, onze jours après, le mariage n'eût point lieu, & la princesse passa le reste de ses jours dans le célibat....... Sa mémoire est chere à ses sujets. Dans l'état le plus critique de sa maladie, elle donna des ordres pour remettre en libersé 13 ou 14 mille malheureux, détenus en prison pour contrebande. Elle voulut en même temps qu'on rendît toutes les confiscations faites pour raison de fraude, & que les droits sur le sel fussent modérés; au point qu'il en résulta une diminution actuelle de près d'un million & demi de roubles dans l'étendue de l'empire. Sa bonté maternelle éclata encore envers les débiteurs, qui étoient retenus en prison, pour une somme au

dessous de 500 roubles. Elle en ordonna le payement de ses propres deniers. On fait monter à 45 mille le nombre des infortunés qui furent relâchés. Une chose non moins remarquable dans un pays comme la Russie, sujette à tant de révolutions, c'est que cette princesse avoit fait vœu de ne faire mourir personne tant qu'elle regneroit : vœu qu'elle remplit exactement, & qui lui mérita le beau titre de *Clémente*.

Ginga, Reine d'Angola dans l'Afrique, vengea, par d'horribles cruautés, la mort de son pere, auquel les Portugais avoient fait couper la tête. Elle courut le pays avec une armée assez nombreuse & mit tout à feu & à sang ; n'épargnant ni vieillards, ni femmes, ni enfans. On prétend qu'elle se nourrissoit de chair humaine avec ses barbares courtisans. Elle alloit toujours habillée en homme, avec 600 negres à sa suite, 300 desquels étoient des hommes habillés en femmes. Loin que ses barbaries lui attirassent la haine de ses sujets, ils la respectoient jusqu'à l'adoration ; car il ne se présentoient jamais devant elle que le visage contre terre. Elle eut bientôt horreur de ces atrocités ; & le christianisme qu'elle embrassa ayant adouci son caractere, elle fit autant de bien qu'elle avoit fait de mal, & mourut regrettée de ses sujets, dans de grands sentimens de pénitence.

Fin de la Note quatre-vingt & du Tome premier.

LES

ÉTATS GÉNÉRAUX

DE L'AUTRE MONDE,

VISION PROPHÉTIQUE.

Effundam spiritum meum.... Senes vestri somnia somniabunt, & juvenes vestri visiones videbunt (Joel, cap. II, ℣. 28.). *Congregabo omnes gentes, & deducam eas in vallem Josaphat : & disceptabo cum eis ibi super populo meo, & hæreditate meâ Israël.... Erumpite & venite, omnes gentes de circuitu, & congregamini.... Consurgant & ascendant gentes in vallem Jerusalem ; quia ibi sedebo ut judicem omnes gentes in circuitu* (Id. cap. III. ℣. 2, 11, 12.). *Et levabit signum in nationes, & congregabit profugos Israël, & dispersos Juda colliget à quatuor plagis terræ* (Isaï. cap. XI.). *Vox multitudinis in montibus quasi populorum frequentium ; vox sonitûs regum, gentium congregatarum ; Dominus exercituum præcepit* (Id. cap. XIII.). *Pervenit sonitus usque ad extrema terræ, quià judicium domino cum gentibus* (Jerem. cap. CXXV.). *Ecce populus venit ab aquilone, & gens magna, & reges multi consurgent à finibus terræ* (Id. cap. L.).

TOME SECOND.

LE TIERS-ÉTAT
RÉTABLI POUR JAMAIS
DANS TOUS SES DROITS,

Par la résurrection des bons Rois, & la mort éternelle des tyrans.

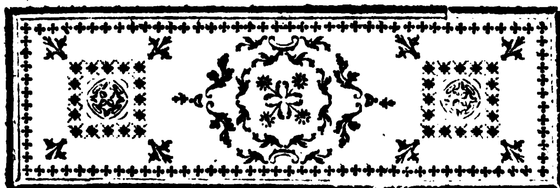
Confregit in die iræ suæ reges. Judicabit in nationibus (Pf. CIX.). *Et excussit Pharaonem.... percussit reges magnos... & occidit reges fortes; Sehon regem Amorrhæorum.... & Og regem Basam; ... & dedit terram eorum hæreditatem Israël servo suo; quia in humilitate nostrâ memor fuit nostrî* (Pf. CXXXV.). *Quia major serviet minori, sicut scriptum est: Jacob dilexi, Esaü autem odio habui* (Rom. XI.).

TOME SECOND.



A LANGRES.

M. DCC. LXXXIX.



LA VIE
DU
GENRE HUMAIN
OU
SUITE DES NOTES
DU DITHYRAMBE ÉVANGELIQUE.

Feuillet du pere de Louis XVI.

(81) *Louis Dauphin*, fils de Louis XV, montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mere disoit : *le ciel ne m'a accordé qu'un fils, mais il me l'a donné tel que j'aurois pu le souhaiter.* — En parcourant l'histoire de ses ancêtres, les yeux de *Louis Dauphin*, dit l'abbé de Boulogne, se fixent sur le plus saint. Ils s'arrêtent avec délices sur l'image de ce prince immortel, qui laissa entre lui & son siecle une si grande distance, & qui sut nous montrer que le vrai génie du trône est la vertu. Presque par-

tout il n'a vu que des vices éclatans & des célébrités mensongeres; il admire dans Louis IX une grandeur toute fondée sur le devoir, & le devoir sur la piété. Son choix est fait; il le prend pour modele. Au nom de St. Louis son cœur palpite avec émotion; il brûle de lui ressembler; sans cesse il le cite, sans cesse il l'admire. L'ame de ce pieux monarque semble encore respirer dans la sienne; même respect pour la pudeur, même courage contre la volupté; pas un égarement dans l'âge des foiblesses; pas même un seul oubli dans ces jours d'effervescence, où les princes sur-tout mettent au nombre de leurs vertus tous les excès qu'ils ne commettent point. Aussi je ne suis pas surpris que la plus religieuse des reines se croie la plus fortunée des meres, & qu'elle dise avec transport : *Le ciel ne m'a donné qu'un fils, mais il a pris plaisir à le former.* — Peu de princes ont donné l'exemple d'une générosité plus modeste & plus précoce. Son gouverneur ayant appris qu'il donnoit aux pauvres avec trop peu de discrétion, fixa à un écu ses libéralités. Alors, quand il rencontroit un pauvre qui lui paroissoit le plus misérable, il glissoit adroitement un louis sous l'écu qu'il lui donnoit. Il fut un jour si touché de la misere d'une femme, que, n'osant en présence de son gouverneur la soulager aussi généreusement qu'il l'eût voulu, il lui dit tout bas de se retirer devant son appartement dans le temps qu'il lui assigna. A l'heure marquée il ouvrit sa fenêtre, reconnut la femme,

& lui jetta quelques louis. — Une communauté, dont il vouloit faire réparer les bâtimens, voulut ériger un monument à sa bienfaisance : point d'inscription, dit alors le *Dauphin* à ceux qui lui firent part de ce projet, point d'inscription, ou je ferme ma bourse. — Il seroit difficile de rendre combien le *Dauphin* aimoit le peuple, cette portion de l'état la plus digne d'être heureuse ; il n'en parloit jamais qu'avec attendrissement. Il se plaisoit à mettre sous les yeux de ses enfans le tableau de sa misere. *Qu'on les conduise*, disoit-il, *dans la chaumiere du pauvre ; qu'on leur fasse voir le pain noir dont il se nourrit, la paille humide qui leur sert de lit* ; je veux qu'ils apprennent à pleurer. — Le jour où on leur suppléa les cérémonies du baptême, il se fit apporter devant eux le registre, où la religion inscrit les noms des enfans baptisés. Le nom du fils d'un artisan précédoit sur la liste celui des jeunes princes. Il le leur montra. *Apprenez*, leur dit-il, *que tous les hommes sont égaux par le droit de la nature, & aux yeux de Dieu qui les a créés.*] S'il entend dire qu'il n'y a point de misere dans le royaume ; *il faut donc*, répond-il, *que la providence veille ; car selon mon calcul il doit y en avoir.* De-là ce respect qu'il eut toujours pour la propriété des pauvres. *J'aimerai toujours monseigneur le Dauphin*, disoit un laboureur, *parce qu'à la chasse il n'entre jamais dans les terres ensemencées.* Après la petite vérole le roi lui offrit de l'argent, comme un moyen de plus d'adoucir sa convalescence : *je*

puis, dit-il, *me passer de cette somme ; mais le pauvre peuple en a besoin.* Il déclaroit un jour qu'il étoit plus jaloux d'être aimé des paysans que des courtisans. A la naissance du duc de Bourgogne, il obtint du roi qu'on employât au soulagement des pauvres ces mêmes sommes qu'on devoit prodiguer à de stériles réjouissances. Quand on lui présenta l'état des frais qu'entraîneroit le voyage, qu'il avoit projeté dans nos provinces. *Oh! en vérité*, s'écria-t-il, *toute ma personne ne vaut pas au pauvre peuple ce que lui coûteroit ce voyage: il n'y faut plus penser.....* Sa grande maxime étoit *que toute imposition sur le peuple est injuste, lorsque le besoin général de la société ne l'exige pas.* --- Traçant un jour avec autant d'art que de soin le plan d'une maison royale : *savez-vous ce que je trouve de mieux dans ce palais : c'est qu'il ne sera jamais exécuté qu'au crayon, & qu'il ne coutera rien au peuple.* (*Eloge de Louis Dauphin, pere de Louis XVI, par l'abbé de Boulogne.*)

CHEZ les sages Crétois, dit M. R**, quand le prince avoit cessé d'être, ses restes insensibles étoient transportés aussi-tôt dans une île voisine. Là, se rendoient en même-temps les vieillards, interpretes des séveres loix de Minos. Ils environnoient le cercueil. Le peuple s'assembloit ; & le prince étoit jugé comme s'il eût été vivant, & simple citoyen. Ses actions étoient appréciées ; l'histoire de sa vie étoit exactement discutée ; & si ses vices l'emportoient sur ses vertus, il restoit à jamais privé de sépulture, & sa mémoire étoit vouée à

l'exécration de la postérité ; mais s'il avoit été vertueux, équitable, utile à la patrie, son nom passoit de bouche en bouche, & n'étoit plus prononcé qu'avec reconnoissance ; on s'empressoit de lui rendre des honneurs presque divins ; l'urne qui renfermoit ses cendres, objet sacré de la vénération publique, étoit placée auprès du tombeau de Minos........ Pourquoi donc cette respectable & utile institution n'a-t-elle eu lieu que dans l'antique Crête ? Par-tout ailleurs les souverains n'ont eu, après leur mort, comme pendant leur vie, que des adulateurs. Aussi de cette foule innombrable de princes & de grands qu'on a loués, en leur rendant les derniers devoirs, quelques-uns ont mérité les éloges qui leur ont été prodigués : comme *Louis Dauphin*, & son illustre sœur *Louise Marie*, &c. (*Introduction à l'éloge de Louis Dauphin.*)

(82) A qui décernera-t-on les hommages dus à la vertu, à la piété, à la religion, si ce n'est à une princesse, qui en fut à la fois le modele & l'ornement ? Dans un siecle corrompu, où le tableau des plus éminentes qualités ne paroîtra mériter que d'être à peine apperçu, de quel œil verra-t-on la petite-fille de *Saint-Louis* & de *Henri IV*, la fille de Louis XV descendre du faîte des grandeurs à l'humilité d'une vie austere & pénitente ; & quelle sera l'impression d'un pareil courage sur des cœurs & des esprits déjà infectés du souffle impur de la contagion?. ... Peut-être jamais siecle ne fut-il moins propre que celui-ci à concevoir la sublimité des vertus chrétiennes ; &c..... Eh ! quel siecle eut

jamais plus besoin que le nôtre d'exemples édifians ? Et qui mérita mieux de lui en servir que notre illustre héroïne ? Quand on pense à son dévouement, à son abnégation, à ce sacrifice sublime de ses droits, de ses titres & de sa grandeur ;.... quand on se représente madame *Louise-Marie de France*, descendant, pour ainsi-dire, du trône des Bourbons, pour s'envelopper d'un cilice ; on se trouve bien petit, bien peu chrétien devant la fille des rois. — Madame Louise devint les délices de la famille royale ; sa vivacité, son enjouement, l'aimable & touchante naïveté de son caractere lui gagnoient tous les cœurs qu'elle édifioit..... Simple & modeste dans ses parures, elle approchoit très-souvent des sacremens, répandoit d'abondantes aumônes dans le sein de l'indigence...... Après la pratique des devoirs de notre religion, du culte rendu à l'Etre des êtres, au Roi des rois, elle ne voyoit rien de plus auguste, de plus saint, que l'étude des moyens propres à conduire une nation au plus haut degré de splendeur..... Notre jeune héroïne, au milieu des exercices les plus touchans de la religion & de la bienfaisance, n'étoit point des dernieres à regarder avec attendrissement les faits mémorables des illustres personnages, qui portoient leur éclat sur le trône de son auguste pere. Toujours prosternée aux pieds des saints autels, elle imploroit le secours du Dieu des armées, en-faveur des héros de la France..... Le jour étoit venu où le Ciel vouloit illustrer une communauté inconnue à l'univers, en prenant au pied du trône l'instrument de

cette illustration ; pour conduire Louise de France dans le monastere des Carmélites de St. Denys..... La généreuse novice poussa l'humilité jusqu'à ne point dédaigner de descendre aux plus bas emplois; comme de laver la vaisselle, de balayer, &c...... On conserve avec respect dans sa maison les humbles habillemens qu'elle porta dans ces occupations serviles, plus éclatans aux yeux des filles du Carmel, que la pourpre qu'ils remplaçoient. Tant qu'ils subsisteront, ils seront, dans le monastere de St. Denys, un monument irréfragable de l'héroïque abaissement de la petite-fille de Louis IX. Les empreintes des divers ministeres domestiques où ils servirent, seront autant de caracteres précieux, où celles qui feront désormais profession, liront leurs devoirs, & apprendront que la vraie vertu fait triompher de l'orgueil du rang, & s'élever au-dessus des délicatesses de la nature, &c. (*Histoire de la vie édifiante de madame Louise-Marie de France, tante de de Louis XVI.*)

La reine *Bathilde*, femme de Clovis II, un des fils de Dagobert, issue de l'ancienne maison de Saxe, fut ravie dans sa jeunesse par des brigands, & vendue comme esclave à Archambaud, maire de Clovis II. Ce maire, devenu veuf, voulut l'épouser; mais un couvent la mit à l'abri de ses poursuites. Clovis II, à qui l'on avoit vanté toutes ses belles qualités, voulut la voir, l'aima, & la choisit pour son épouse : veuve de ce prince, dont elle avoit trois enfans, elle en fut tutrice, pour le bonheur de la nation, & fut déclarée régente du royaume.

Ce qu'elle avoit connu de l'esclavage en France, le lui avoit rendu odieux; & ce fut une de ses belles actions de l'abolir. C'est à elle encore que ce royaume a l'obligation de l'établissement des villes & des communes, pour servir de retraite aux roturiers contre l'oppression des nobles. Elle supprima des exactions, qui réduisoient les particuliers à vendre leurs enfans. Mais si l'on considere le temps où vécut cette reine, verra-t-on sans étonnement qu'elle ait pu conseiller à son mari d'enlever de l'église de St. Denys les lames d'or & d'argent qui couvroient les tombeaux, pour nourrir les pauvres dans une année de disette; & que ce conseil eut son exécution? Elle mourut, en 685, religieuse à l'abbaye de Chelles, qu'elle avoit rebâtie. Elle avoit fondé aussi l'abbaye de Corbie. (*Hist. abrégée des femmes célebres, par M. de Bury.*)

La Neustrie, dit l'abbé Guyot, ne pouvoit regarder que comme un bienfait de son maire, l'avénement de *Bathilde* au trône. Le ciel, qui, dans les temps les plus corrompus, sembla toujours vouloir ménager à la vertu des appuis & des modeles, préparoit quelques années heureuses à la France, par ces voies d'une providence sublime, qui ramene à ses fins les événemens les plus opposés..... Une jeune Saxone, dont la naissance reste encore inconnue, est enlevée par des corsaires, & par eux vendue au maire de Neustrie, qui l'attache au service de sa femme. *Bathilde*, cette esclave intéressante, fixe sur elle l'attention de toute la cour de Clovis II.

Une phyſionomie heureuſe, parée de toutes les graces de la beauté, dut intriguer les femmes; un eſprit pénétrant, délicat, ſage dans toutes ſes meſures, put alarmer les courtiſans; mais une douceur, une vertu à toute épreuve, lui firent pardonner tant de ſupériorité. *Bathilde* avoit captivé le cœur de ſa maîtreſſe; & la modeſtie lui eût fait borner à cet avantage toute ſa fortune. Mais le Dieu d'Eſther, qui avoit formé *Bathilde* pour la gloire du trône, donna tout pouvoir à ſes charmes ſur le cœur du jeune roi de Neuſtrie, qui voulut l'avoir pour épouſe. Le goût, qui, plus que les convenances, décidoit alors des mariages, faiſoit ſouvent diſparoître l'inégalité des rangs & de la naiſſance; tout concouroit à lever, à l'égard de *Bathilde*, l'obſtacle de la condition; ſes vertus, ſon eſprit, ſa beauté, & peut-être plus encore l'ambition d'Erchinoalde, qui doubloit ſon crédit auprès du monarque & de la nation, en leur donnant une reine de ſa main. Heureux les peuples, ſi les paſſions des miniſtres amenoient toujours de pareils choix! Auſſi modeſte ſous la pourpre, que ſous les livrées de la ſervitude, *Bathilde* fut l'ornement & les délices de la cour. Elle conſerva l'eſtime de Clovis, mais elle ne put lui donner des mœurs. Caduc dans ſa vingt-huitieme année, ce prince n'eût laiſſé en mourant que le ſouvenir de ſes débauches, ſi une famine cruelle, qui déſola le royaume, n'eût marqué dans l'hiſtoire un monument de ſa charité judicieuſe & compatiſſante, dans la vente qu'il ordonna, au profit

des pauvres, des lames d'or & d'argent qui couvroient l'églife & les tombeaux de St. Denys.

Clovis II entre dans le tombeau. La loi du partage eſt enfreinte, & de violens orages s'élevent. L'empire François dut quelques années de repos à la prudence de *Bathilde*. Tutrice de Clotaire & du prince Thierri, elle fit partager la fageffe de fon adminiftration à la Bourgogne & à la Neuftrie. Le fang avoit ceffé de couler, & dans un paifible gouvernement les bons principes s'accréditoient; les loix reprenoient de la vigueur, & de nouvelles loix commençoient à réparer l'imperfection des anciennes. On fut vertueux, on fut pieux à la cour, par l'effet des grands exemples que *Bathilde* donna fur le trône; efpece d'apoftolat, dont une reine, belle & fpirituelle, pouvoit tout fe promettre. Le culte & les mœurs revenoient à leur pureté primitive. La fimonie étoit frappée du châtiment que mérite un grand fcandale. L'affreux commerce des enfans fut interdit à cette nation profcrite, qui fembla toujours ne profpérer que par les malheurs publics. On n'appercevoit les deux monarques que dans l'enfoncement de la fcene; mais *Bathilde*, mais les maires du palais entretenoient la tranquillité au dedans & au dehors..... Pourquoi faut-il que d'auffi beaux jours n'ayent eu que la durée d'un météore? C'eſt que chez les maires l'ambition, la paffion de regner feuls, eurent plus de force que l'intérêt de la nation..... Sigebrand avoit trompé la piété de *Bathilde*. Enorgueilli de la confiance de la reine, il révolte les

grands par son orgueil, il irrite la nation par sa cruauté, il compromet la réputation même de la pieuse régente, par une conduite sur laquelle il étoit parvenu à l'aveugler. Homme intriguant & brouillon, Sigebrand, assassiné, meurt victime de la cabale. Qu'on se peigne ici la position de la vertueuse *Bathilde*, trompée dans son choix, calomniée dans les motifs de sa confiance, témoin d'un assassinat, commis sans respect pour elle, & applaudi par la nation. Cette princesse, qui, plus d'une fois, avoit annoncé des projets de retraite, lasse de conduire un vaisseau que les orages battoient en tout sens, dégoûtée du monde, où le bien lui paroissoit impossible à opérer, échappe à ce tourbillon d'intrigues, & va s'ensevelir au monastere de Chelles, dans une austere solitude, pour y cultiver en paix les vertus. (*Hist. de France, représent. par figures*, 1788.)

Elisabeth, (Sainte) fille d'André II, roi de Hongrie, mariée au Landgrave de Hesse, perdit son époux en 1227. Les seigneurs la priverent de la régence, que son rang & les dernieres volontés de son mari, paroissoient lui avoir assurée. *Elisabeth*; mere des pauvres, avoit employé non seulement sa dot, mais encore sa vaisselle & ses pierreries, à les nourrir dans une famine. Elle se vit réduite à mendier son pain de porte en porte. Tirée ensuite de cet état d'humiliation, elle prit l'habit du Tiers-Ordre, & se retira dans un monastere. Son palais avoit été une espece de couvent; elle avoit, sur le trône, toutes les vertus du cloître;

& ces vertus n'eurent que plus de force, lorsqu'elle fut consacrée à Dieu.

Elisabeth (Ste.) fille de Pierre III, roi d'Aragon ; épousa, en 1281, Denys, roi de Portugal. Les malheureux composoient sa famille. Elle en étoit la mere. Après la mort de son mari, elle prit l'habit de Ste. Claire, fit bâtir le monastere de Coimbre, & édifia sa communauté par l'héroïsme de ses vertus religieuses.

« Quel triomphe pour la religion, dit M. l'abbé Couturier, lorsqu'elle voit la grandeur faire entre ses mains le généreux sacrifice des plus brillantes prétentions, &, de tous ses titres, ne réserver que l'auguste caractere du christianisme ! Deux illustres princesses, recommandables par l'éclat de leur naissance & de leurs vertus, *Isabelle* & *Louise*, ont présenté, en différens temps, à l'admiration de la France & de l'Europe étonnées, cet exemple sublime de magnanimité..... Toute l'Europe retentissoit de la fameuse dissension entre le pape & l'empereur Frédéric II. *Louis IX*, ce prince si sage & si éclairé, souhaitoit la terminer avec une ardeur digne de son zele & de sa piété. Ayant appris que le pape venoit en France, comme il l'en avoit prié, & s'étoit rendu à l'abbaye de Clugny, il s'y rendit aussi accompagné de la reine, sa mere, & d'*Isabelie*, sa sœur. Après une longue conférence, trouvant le pape inflexible sur les prppositions d'accommodement : *Ne faut-il pas*, lui dit-il, *tendre une main secourable à celui qui demande miséricorde, comme nous l'ordonne l'Evangile ? Isabelle*, enchérissant sur les expressions du roi, son frere, & vou-

lant déterminer le pape : *Recevez un prince qui s'humilie*, dit-elle à Alexandre, *& imitez la bonté de celui dont vous êtes le vicaire sur la terre.* Heureux les peuples, heureux le souverain pontife lui-même, si de telles invitations eussent pu le fléchir ! Le glaive des pontifes, & le glaive des Césars, tournés si long-temps l'un contre l'autre, n'auroient pas rempli l'Europe de sang, de crimes & de scandales. »

Voici le précis de la vie d'*Isabelle*, dans la retraite où l'héroïsme de la vertu chrétienne l'avoit conduite. « Ainsi se passoient dans une correspondance mutuelle d'amitié, d'estime & de confiance (avec l'auguste maison de Bourbon) des jours voués à la piété, où la princesse, renfermée dans l'enceinte de Longchamps, admirée de la France, à qui elle ne cessoit d'être utile, regrettée de sa famille, qui la pleuroit, en louant son courage & ses vertus, faisoit les délices & l'ornement d'une communauté qu'elle honoroit de sa familiarité. Par toute sa conduite, il paroît que la sensibilité étoit la base de son caractere. On admiroit cette douce égalité, ce charme secret qui va chercher les cœurs. Elle se ressouvenoit qu'elle n'étoit plus à la cour, & que, dégagée des entraves de l'étiquette, elle pouvoit marcher avec confiance. Toutes ses compagnes lui étoient égales ; toutes étoient ses amies. Avec tout l'agrément d'une simple particuliere, & toute la distinction d'une princesse, elle n'avoit pas besoin de ses vertus pour faire pardonner son rang...... On sera sans doute frappé des rapports d'une conduite aussi noble, avec celle de l'auguste princesse,

qui a donné de nos jours, à l'univers entier, l'exemple le plus étonnant de renoncement & de piété. Le plus sublime courage, & la charité la plus ardente signalerent les derniers momens d'*Isabelle.* Ainsi mourut cette princesse, fille, sœur & tante de rois ; qui avoit quitté la cour, où elle étoit née ; qui fut humaine, bienfaisante par caractere, vertueuse par religion ; qui vécut sous un des regnes de la France les plus féconds en événemens remarquables ; qui fut trop peu connue, & qui ne chercha point à l'être par des actions éclatantes. Ainsi, une retraite de dix années, consacrée par la pratique des vertus chrétiennes, excitera toujours notre admiration, & méritera toujours les regards de la postérité ; pendant que la vie entiere de tant de personnes distinguées aux yeux du monde, perdue dans l'oisiveté des cours, est oubliée pour toujours, dès qu'elles ont disparu de dessus la terre. (*La vie d'Isabelle de France, sœur de St. Louis.*)

Jeanne de France, (la Bienheureuse) institutrice de l'ordre de l'*Annonciade*, fille du roi Louis XI, naquit en 1464. Louis, duc d'Orléans, son cousin, connu depuis sous le nom de Louis XII, l'épousa en 1476 ; & fit dissoudre son mariage en 1498, par le pape Alexandre VI. Jeanne souffrit cet opprobre avec résignation. Elle se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'*Annonciade.* Le pape Benoît XIV l'a béatifiée en 1743.

Louise de la Valiere, de l'ancienne maison de la Beaume, originaire du Bourbonnois, fut élevée fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, premiere

femme de Philippe, duc d'Orléans. Dès ses premieres années, elle se distingua par un caractere de sagesse marquée. Dans une occasion, où de jeunes personnes de son âge montrerent beaucoup de légéreté, *Monsieur* dit tout haut : *pour mademoiselle* de la Valiere, *je suis assuré qu'elle n'y aura pas de part ; elle est trop sage pour cela.* Elle se fit aimer & estimer à la cour, moins encore par ses qualités extérieures, que par un caractere de douceur, de bonté & de naïveté, qui lui étoit comme naturel. Quoique vertueuse, elle avoit le cœur extrêmement tendre & sensible. Cette sensibilité la trahit. Elle vit Louis XIV, & l'aima avec transport..... Il créa pour elle la terre de Vaujour en duché-pairie, sous le nom de *la Valliere.* La nouvelle duchesse, recueillie en elle-même, & toute renfermée dans sa passion, ne se mêla point des intrigues de la cour, ou ne s'en mêla que pour faire du bien. Elle n'oublia jamais qu'elle faisoit mal ; mais elle éspéroit toujours de faire mieux. C'est ce qui lui fit recevoir avec beaucoup de joie le remerciement d'un pauvre religieux, qui lui dit, après avoir reçu d'elle l'aumône : *Ah ! madame, vous serez sauvée ; car il n'est pas possible que Dieu laisse périr une personne qui donne si libéralement pour l'amour de lui.* Dieu se servit de l'inconstance du roi pour la ramener. La duchesse s'apperçut que madame de Montespan prenoit de l'ascendant sur le cœur de ce monarque. Sans manifester aucune vengeance, sans se livrer presque à aucune plainte, elle persévéra dans un amour

vrai, ſans intérêt & ſans art. Enfin, elle ſe fit Carmélite à Paris. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nuds, jeûner rigoureuſement, chanter au cœur la nuit dans une langue inconnue, tout cela ne rebuta point la délicateſſe d'une femme accoutumée à tant de gloire, de molleſſe & de plaiſirs. Elle ſupporta ces auſtérités pendant trente-ſix ans, ſous le nom de *Sœur Louiſe de la miſéricorde.* On avoit voulu la retenir dans le monde pour l'édifier par ſes exemples. *Ce ſeroit à moi*, répondit-elle, *une horrible préſomption de me croire propre à aider le prochain. Quand on s'eſt perdu ſoi-même, on n'eſt ni digne, ni capable de ſervir les autres.* En entrant dans le cloître, elle ſe jetta aux genoux de la ſupérieure, en lui diſant : *Ma mere, j'ai toujours fait un ſi mauvais uſage de ma volonté, que je viens la remettre entre vos mains, pour ne la plus reprendre.* Lorſque le duc de Vermandois, ſon fils, mourut, elle répondit avec courage à ceux qui lui annoncerent ſa perte : *Qu'elle n'avoit pas trop de larmes pour elle-même, & que c'étoit ſur elle qu'elle devoit pleurer*; & elle ajouta cette parole, ſi ſouvent imprimée, *Il faut que je pleure la naiſſance de ce fils, encore plus que ſa mort.....* L'héroïſme de ſa patience dans le cours de ſes maladies, fut un prodige de la grace. Une éryſipele violente, qui s'étoit jettée ſur ſa jambe, la fit beaucoup ſouffrir, ſans qu'elle en voulût rien dire; mais le mal empira au point qu'on s'en apperçut, & qu'on l'obligea d'aller à l'infirmerie. Elle répondit aux reproches que lui fit la mere-prieure de cette eſpece d'excès : *Je ne*

ſavois

favois pas ce que c'étoit, je n'y avois pas regardé. On a d'elle des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, qui sont pleines d'onction.

Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'espagne, née à Madrid en 1638, épousa en 1660 Louis XIV, & mourut en 1683, à 45 ans. Son époux la pleura & dit : *voilà le seul chagrin qu'elle m'ait donné.* C'étoit une sainte ; mais il falloit à Louis XIV, une femme qui l'attachât à elle, & qui le détachât de ses maîtresses. Carmélite par son caractere, reine par sa naissance, elle eut toutes les vertus, hormis celles de son état. Sa dévotion, dirigée par un confesseur Espagnol, peu éclairé, la faisoit souvent aller à l'église, lorsque le roi la demandoit. Cette princesse avoit d'ailleurs des sentimens très-élevés : témoin la réponse qu'elle fit un jour à une carmélite, qu'elle avoit priée de lui aider à faire son examen de conscience, pour une confession générale. Cette religieuse lui demanda si, avant son mariage, elle n'avoit pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son pere. *Oh ! non ma mere*, répondit-elle, *il n'y avoit point de roi.*

Feuillet de Louis XVI.

(83) *Ecce in justitiâ regnabit rex, & principes in judicio præerunt. -- Princeps, verè ea, quæ digna sunt principe, cogitabit & ipse super duces stabit. -- Et erit opus justitiæ, pax & cultus.... & securitas usque in sempiternum, & sedebit populus meus in pulchritudine pacis, & in tabernaculis fiduciæ, & in requie opulentâ.* (Isai. c. xxij.) *Surget verò rex fortis, & dominabitur cum*

potestate magnâ, & faciet quod placuerit ei. (Dan. c. xi.) *Sed nolite confidere in principibus, in quibus non est salus.* (Ezech. c. xxiij.)

Je mets *Louis XVI* & *Marie-Antoinette*, au rang des bons rois, des meres du peuple, parce que j'ai vu leur place marquée dans l'assemblée *des élus.* Ma pensée est trop haute pour descendre à l'adulation. Louis IX eut pour mere Blanche de Castille, dans un siecle de chevalerie, (*) de loyauté

(*) « Les jeux *Tournois*, dit l'abbé Velly d'après du Cange, Perceforêt, &c. furent le passe-temps chéri de nos ancêtres. Ils quittoient tout pour y aller; ils vendoient tout pour y paroître. On n'estimoit un gentilhomme, qu'autant qu'il s'y étoit distingué; & la preuve la plus authentique qu'il pût donner de sa noblesse, étoit d'y avoir combattu. Les jeunes gens les regardoient comme une école honorable, pour se former au métier des armes; les gens faits, comme une occasion de faire admirer leur adresse; les amans, comme un moyen d'acquérir l'estime des belles. Les dames n'attendoient rien avec plus d'empressement, moins par le plaisir que leur procuroient de si magnifiques spectacles, que par la gloire d'y présider. C'étoient toujours elles qui en distribuoient le prix, elles qui en étoient l'ame & l'ornement; elles enfin, qui, pour exciter le courage des tenans, leur donnoient avant le combat ce qu'on appelloit *faveur*, *joyau*, *noblesse* ou *enseigne*; c'est-à-dire, quelquefois une écharpe, un voile, une coëffe, une manche, un bracelet, un nœud, une boucle, une piece détachée de leur habillement; quelquefois, un ouvrage tissu de leurs mains, dont le chevalier favorisé ornoit le haut de son heaumue ou de sa lance, son écu, sa cotte d'armes, ou quelque autre partie de son armure. Si, dans la chaleur de l'action, le sort des armes faisoit passer ces gages précieux au pouvoir d'un vainqueur, la dame en renvoyoit d'autres à son chevalier, pour le consoler & pour l'animer à conquérir à son tour les faveurs dont ses dversaires étoient parés, & dont il devoit ensuite lui faire une offrande.... L'annonce du tournoi, toujours précédée &

& d'énergie religieuſe. *Louis Dauphin*, fils de

ſuivie de fanfares, ſe faiſoit d'ordinaire en vers, chantés par deux filles de qualité, accompagnées de hérauts d'armes. Celui qui envoyoit le cartel, & celui qui le recevoit, convenoient de deux chevaliers, gens d'une grande réputation, pour être juges du combat.... Les chevaliers arrivoient quatre jours avant le tournoi. Rien de plus brillant & de plus magnifique que leur équipage.... On étaloit en grande pompe leurs écus armoriés, le long de quelques monaſteres voiſins; & ils y reſtoient pluſieurs jours, expoſés à la curioſité & à l'examen des ſeigneurs, des dames & demoiſelles: car on n'admettoit point indifféremment toutes ſortes de perſonnes à ces nobles exercices: il falloit être gentilhomme de deux ou trois races, d'une probité reconnue, & ſans reproche, du côté de la galanterie. On n'y reçevoit point un noble qui s'étoit, ou méſallié, ou déshonoré, par quelque action indigne de ſa naiſſance. S'il avoit la témérité d'y paroître, il étoit déſarmé par ordre du juge.... On en étoit encore exclus, pour avoir mal parlé du beau ſexe.... Cette ſévérité aida beaucoup à polir les mœurs. Plus un jeune gentilhomme avoit envie de briller en de ſi nobles aſſemblées, plus il appréhendoit de ſe rendre indigne d'y être admis ». (*Hiſt. de Fr. Regne de Louis IX. t. IV.*

« C'étoient les beaux jours de notre valeureuſe nobleſſe, dit M. Servan, ceux de l'aimable & brillante *Chevalerie*, ceux où plus de vertus firent pardonner nos défauts, temps qui étonneroient la Fable même. Quel ſingulier mélange, dans cette *Chevalerie*, d'audace & de facilité, de délicateſſe & de ſimplicité, de procédés & de franchiſe, de vengeance & de généroſité, de force & de foibleſſe, de choſes profanes & religieuſes! Il falloit le concours le plus rare des temps & des choſes, pour former de telles mœurs; mais, dans leur groſſiéreté, dans leur bizarrerie, elles ont je ne ſais quoi de noble & de vertueux, qui touche & qu'on admire. Ces frères d'armes, unis d'une amitié ſi tendre & ſi fidele, ces épreuves ſi longues & ſi pénibles pour une jeuneſſe impatiente & fougueuſe, cet appareil religieux & guerrier pour impoſer les plus nobles devoirs; le génie de l'amour & celui de la guerre, unis pour amener ſur leurs pas les plus douces vertus: diroit-on que ces hommes,

bien juger les princes des différens regnes, & les mettre à leur rang, il faut juger les siecles, peser

---

& du pauvre lui-même enfin toujours prêt, dans le déiespoir de son sort, à s'armer des torches incendiaires de la sédition. . . Et cependant, Sire, ce peuple, tout irréligieux qu'il est lui-même, on le verra toujours s'allarmer, & il aura sujet de le faire, toutes les fois qu'il découvrira, parmi ceux qui tiennent en main sa destinée, & sur-tout dans le conseil du prince, des hommes qui lui ressemblent, des hommes dont la probité est un problême, & les mœurs privées un scandale, des hommes dont on se demande, s'ils croient en Dieu. Non, Sire, rien n'altère autant la confiance des peuples envers le meilleur des souverains, que de voir auprès de sa personne, de ces hommes jugés & flétris par l'opinion publique. . . Tout doit être vertueux, ou du moins le paroître, dans les palais des Rois. Ils sont sans cesse ouverts à la multitude; & c'est là que la multitude vient épier curieusement ce qu'elle doit craindre ou espérer de ceux qui la gouvernent. Mais que peuvent raconter à leur compatriotes, & que leur racontent en effet ceux de vos sujets, Sire, qui, du fond de leur provinces, viennent tous les jours étudier le palais de leurs Roi? Ils disent, Sire, qu'is y ont vu le contraste frappant d'un prince vertueux & sage, entouré d'une cour, tantôt dissipée jusqu'à l'indécence, & quelquefois indécente jusqu'à l'impiété même. Ils disent qu'ils n'ont pu deviner de quelle religion l'on étoit à Versailles; ils disent &c. ils disent &c. &c. &c. Voilà, Sire, ce que disent les peuples de vos provinces, qui ont vu Versailles; voici ce qu'ils pensent : ils pensent que de tels dehors ne peuvent que cacher un grand fond de corruption; ils pensent que des injustices envers les hommes doivent coûter peu à des courtisans, qui se font un jeu de leurs outrages envers Dieu, &c.

La vénalité de nos charges, Sire, est parmi nous un autre abus capital qui, en excluant souvent les talens & le vrai mérite en faveur de la fortune, nous associe, tantôt les enfans ineptes des magistrats éclairés, tantôt de jeunes étourdis échappés, les uns des comptoirs du commerce, les autres des bureaux de la finance, sujets sans conduite & sans talens, mais bouffis de prétentions. Ivres sur-tout du privilège de sa

les circonstances, les mœurs, l'opinion dominante, l'éducation publique; étudier les chocs, analyser

---

voir quelquefois invoqués, comme protecteurs, par ce qu'il y a de plus respectable & de plus grand dans l'état; ils s'estiment des Dieux dans le sanctuaire de la justice; lorsque le public cherche en eux des juges, & leurs confreres, des hommes. . . . . Un des maux, Sire, que l'on peut regarder parmi nous comme une calamité publique, c'est le déplorable état de l'éducation de notre jeunesse, exposée, par la licence de nos mœurs, à tous les dangers de la séduction, livrée ici à des hommes ineptes & sans talens, là à des mercenaires sans zele du bien ni amour de leur état, & quelquefois même à des guides, qui lui offrent pour modèle, le scandale d'une inconduite réfléchie.

Jamais Roi de France ne montra plus de sagesse dans ses goûts, plus de modération dans sa dépense personnelle, que Votre Majesté. Elle ne connoît ni le faste de la représentation, ni les hazards du jeu, ni les profusions indiscrettes de la faveur, ni aucune de ces fantaisies ruineuses, ou de ces passions faméliques, cortege trop ordinaire des princes & des grands; & cependant la fureur de la dépense possede sa cour & tous ses sujets; un luxe insensé dévore toutes les conditions. . . . . Le luxe le plus odieux de tous, Sire, & le plus insultant pour le peuple, le luxe qui l'indispose le plus contre l'autorité, c'est celui qui est alimenté des deniers de l'état; c'est le luxe qui nous laisse voir, dans les officiers publics, des hommes dégradés & sans nulle énergie, injustes par paresse, fripons par besoin, & pervers sans remords. . . Combien d'autres abus au milieu de nous, Sire, symptômes alarmans des maladies qui ont opéré la dissolution de ces empires fameux, dont nous ne voyons plus de traces que dans nos histoires! . . . Consultez un de ces sages personnages, dont la politique a pour base le tendre amour des hommes qu'inspire la religion. . . Il vous dira que la dépravation des mœurs nationales en est au point, que les excès les plus scandaleux ne font plus scandale parmi nous; au point qu'un mari se rend presque ridicule, en exigeant que sa femme

les influences, considérer les obstacles, comparer entr'eux les hommes & les choses contre lesquels la bonté des divers princes eut à lutter. Dans ces tems malheureux, où une légereté systématique fait flotter les têtes, où une perversité profonde engourdit les ames, où un égoïsme désolant frappe la grande société, d'une paralysie presque incurable, de quel courage, de quel génie, de quelle vertu le chef d'un empire n'a-t-il pas besoin, pour remuer, pour régénérer une masse d'êtres qui sommeillent sur les grelots du délire, & faire succéder à une ignoble incurie, aux sourds battemens, aux

---

soit sage; au point que celle-ci ne se tient plus déshonorée par l'éclat de ses intrigues galantes; au point que quelquefois dénoncée par ses proches, & notée dans tout le public, mais protégée au palais par ses charmes adulteres, elle y obtient, malgré ses crimes, le triomphe de l'innocence . . . Il vous dira que votre capitale n'offre à la vertu effrayée & presque sans asile, qu'un vaste théâtre de prostitution, l'écueil inévitable & le tombeau de la jeunesse. Tout se perd & se confond, tout s'abyme dans ce gouffre impur, où la même licence rend égaux & le prince qui pensionne le crime, & le manant qui le paie comptant &c. (*Let. au Roi*, *par L. P. d'Astori.* »

On peut lire encore le *Vrai Patriote au Roi*; la *Décadence des lettres & des mœurs*, par M. de Juvigny, le *Traité du luxe*, par M. Pluquet, & surtout les éloquens *Mémoires* du défenseur de Kornman, pour se former une idée juste des mœurs de notre siecle, appelé avec tant d'emphase par les beaux esprits, le siecle de la philosophie & des lumieres. Les traits de *bienfaisance* qui enjolivent nos gazettes, nos journaux & nos drames, sont des hochets dont le vice s'amuse. Des éclairs ne dissipent pas la nuit. La sagesse est sur les lèvres, & la gangrene dans le cœur.

contrariétés nuisibles de l'intérêt personnel, l'unanimité généreuse, l'harmonie consolante, l'activité expansive & féconde de l'esprit public !

« Il n'est plus, *Louis Dauphin* ! s'écrie l'abbé de Boulogne, en terminant sa péroraison touchante..... mais il regne, ce même *Duc de Berry*, qu'il embrassa un jour avec transport, lorsqu'au sortir de ses instructions, il lui dit *que le tems qui lui paroissoit le plus court, étoit celui de l'étude*; ce prince, dont il prophétisa qu'il feroit un jour tout le bien qu'il pourroit connoître. Il regne, l'héritier de sa simplicité & de sa modestie ; &, si l'ordre se rétablit, si la justice semble renaître, ah ! c'est qu'il vit sous les yeux de l'auteur de ses jours, & qu'il en est sans cesse environné. Non, nos larmes n'ont rien qui le blessent; notre douleur n'insulte point à ses bienfaits ; il est trop occupé lui-même du prix qu'il nous a coûté ; il ambitionne trop de ressembler à son auguste pere, de nous faire oublier sa perte, ou de nous consoler du moins, par cette idée bien douce, que le pere de son peuple est le *fils du Dauphin* ». (*Elog. de Louis Dauphin, pere du roi.*)

On peut voir aussi la péroraison de l'éloge du même, par M. Thomas. *Vous qui occupez la place du prince que nous regrettons, &c.* &c. ce morceau qui précede ; *Quoique tous ses enfans lui fûssent également chers, ses premiers soins étoient pour l'enfant de la patrie, pour celui que sa naissance appelloit à la fonction pénible & dangereuse de gouverner un jour, &c.*

« L'éloge d'un souverain, dit le C. de Buffon,

sera suffisamment grand, quoique simple, si l'on peut prononcer comme une vérité reconnue ; *notre roi veut le bien, & désire d'être aimé*. La toute-puissance, compagne de sa volonté, ne se déploie que pour augmenter le bonheur de ses peuples. Dans l'âge de la dissipation, il s'occupe avec assiduité ; son application aux affaires annonce l'ordre & la regle ; l'attention sérieuse de l'esprit, qualité si rare dans la jeunesse, semble être un don de naissance, qu'il a reçu de son auguste pere ; & la justesse de son discernement n'est-elle pas démontrée par les faits ? » (*Réponſ. au disc. de récept. de M. de Chatellus à l'Acad. Franç.*)

Ce plaisir si touchant de rendre un peuple heureux, auguste espoir de la France, vous en savourez mieux la douceur en la partageant avec votre vertueuse épouse, qui présente le plus beau spectacle que la terre puisse offrir au ciel, la beauté bienfaisante sur le trône. Combien de fois vos cœurs se sont-ils rencontrés avec délices dans les mêmes projets de bienveillance & de réforme utile ? » (*Disc. de récept. de l'abbé Delisle, à l'Acad. Franç.*)

« Je voudrois, dit M. Mathon, qu'il y eût des fêtes patriotiques, particulieres à chaque ville..... Je désirerois surtout, que le souverain, parcourant lui-même ses états, daignât quelquefois présider à ces fêtes. Non-seulement sa présence porteroit par-tout la joie & le bonheur ; l'idée de sa venue seroit d'avance un bienfait ; elle réprimeroit les crimes, préviendroit les abus d'autorité, & maintiendroit par-tout l'ordre & la justice.....

C'eſt ainſi que *Louis XVI*, s'arrachant à la cour de Verſailles, a voulu applaudir lui-même, à Cherbourg, aux efforts du talent & du génie: pour la ſûreté de ſon empire, il a pris poſſeſſion des mers, il s'eſt empreſſé de voir les braves guerriers, qui, pour le ſervir, expoſent doublement leurs vies ſur cet élément; les actes les plus touchants d'humanité & de bienfaiſance ont ſignalé ſon paſſage. A des acclamations mille fois répétées, il a répondu à ſon tour! Vive, vive mon peuple; & des larmes ont coulé de tous les yeux! Pere adoré de la patrie, ah! puiſſiez vous ainſi porter vos pas dans tous les lieux, où les cœurs de vos ſujets vous déſirent & vous appellent! Puiſſiez-vous vivifier toutes les parties de votre empire par vos regards, & jouir de l'ivreſſe délicieuſe que votre vue cauſeroit à vos enfans! » (*Diſc. ſur les meill. moy. de faire naître le patriotiſme dans une monarchie.*)

« François! ſi déſormais vous allez vivre heureux, n'oubliez jamais que c'eſt à votre monarque que vous le devez; que votre reconnoiſſance égale le bienfait; plaçons ce bon roi dans nos cœurs, & au temple de mémoire, à côté d'*Henri IV*, qu'il imita. --- *Henri* aima ſon peuple; Louis adore le ſien. Tous deux firent des efforts pour le rendre heureux; mais *Louis* ſacrifie à ce but l'intérêt des grands & le ſien propre. --- L'un ſe réconcilie noblement avec ſon *Sully*; l'autre a la magnanimité de rappeller le ſien. --- *Henri* ne changeant pas de miniſtre, ne fut jamais ſé-

duit ; Louis a été trompé, mais il le reconnoît & le répare --- Celui-là en agit généreusement avec les catholiques : celui-ci rend un édit favorable aux Protestans. --- *Henri* élevé au milieu des camps, & sous le simple appareil d'un guerrier, conserve sur le trône cette heureuse simplicité; *Louis* fait plus ; élevé dans la pompe d'une cour fastueuse, il en supprime tout luxe inutile. --- Sous le regne d'*Henri*, les états généraux sont malheureusement oubliés ou du moins dégénerent en assemblée des notables, & le peuple en est même comme exclus. Sous le regne de *Louis*, les mêmes états presque abolis, revivent par son ordre ; & le peuple recouvre les droits qu'il avoit perdus, y acquiert des droits qu'il n'eut jamais. . . *Louis* accorde à la nation ces *Etats* tant réclamés. Ils vont s'ouvrir, & c'est-là, que, tout rayonnant de vertus & de bienfaisance, s'élevant au-dessus de la nature humaine, attirant à lui les bénédictions de tout son peuple, l'admiration de l'Europe & les regards complaisans de la divinité, il consommera le grand œuvre du bonheur de la France, &c. » (*Disc. aux habit. de la v. de Draguignan.*)

« Qui eût osé, à l'avénement de *Louis XVI* au trône, prononcer devant lui le nom des états généraux ? On a voulu pallier des maux invétérés, & pendant ce tems on a vu le monarque, commandant à ses inclinations, approcher de lui des hommes qu'il n'aimoit pas, en éloigner qu'il agréoit, dans l'espoir d'opérer notre salut ; mais

tous ces palliatifs ont comblé nos maux & égaré ses opinions. . . . Quand la vérité elle-même s'offriroit à ses regards, qu'on me dise à quel signe frappant il pourroit la reconnoître. A quel signe la reconnoîtrions-nous nous-mêmes, si mille projets opposés, mille systêmes différens nous avoient tour-à-tour déçus ? Mais je me trompe ; au milieu de ce labyrinte inextricable, notre roi a saisi l'unique moyen de connoître la vérité. C'est à la nation à la lui apprendre ; c'est à elle à triompher pour jamais de tous les prestiges. Dès que le roi aura entendu les vœux du peuple, pourroit-il les oublier ? Non, il consacrera à les exaucer, les restes d'une vie que le cours de la nature nous promet devoir être de longue durée.... S'il étoit vrai que le dernier ministre, en nous abusant par d'insidieuses promesses, nourrissoit, à force de perfidies, dans l'ame de notre roi, la terreur des assemblées nationales ; & que, calomniant ce peuple qui le respecte & qui l'aime, il l'éloignoit de son cœur par de sacrileges impostures ; si ce forfait, soupçonné dans toutes les provinces, étoit prouvé ; quel supplice mériteroit le coupable ?

» Notre roi, craindre les états généraux ! mais qu'il se rende justice, qu'il descende dans sa conscience, & qu'il se juge. Il verra que le plus terrible des malheurs pour la nation, seroit sa perte ; que formé par nos adversités, qui sont les siennes, c'est à présent que nous devons recueillir le fruit de ses vertus personnelles.... Qu'il songe que si le trône étoit encore électif, ce seroit lui

que nos vœux y appelleroient ; que de tous les rois de l'Europe, il eſt le ſeul qui convienne à notre poſition..... Il nous faut un roi ſoumis aux loix, épris de l'amour ſévere de la juſtice, déſireux de nous procurer des jours de tranquillité & de paix. Et c'eſt quand nous le poſſédons, que les Etats-Généraux ſongeroient à troubler ſon regne ! Le malheur des rois eſt de juger des hommes par les eſclaves qui les entourent ; & de leur empire, par la capitale. Sans doute, il eſt naturel à un roi de France, qui voit le peuple de Paris ſoumis & tremblant devant des ſoldats, de croire qu'il ne regne que par la terreur.... Que n'eſt-il poſſible que, s'arrachant à ſa cour, notre roi vienne dans les provinces apprendre à connoître, à reſpecter & à chérir ſon peuple ! » (*Mém. ſur les Ét. Gén. leurs droits & la maniere de les convoquer.*)

« Nous accuſera-t-on déſormais d'aſpirer à l'inſubordination & à la démocratie ? Eh quel temps choiſit-on pour cette fatale accuſation ! Nous, inſubordonnés & démocrates ! nous, que le deſpotiſme de Richelieu, les vexations de Mazarin, le brigandage de Laws ont toujours laiſſés malheureux & fideles ! nous, qui, à travers tant de fléaux, n'avons vu que le ſang adoré de *St. Louis* & d'*Henri IV*, & l'avons abſous, au nom de ces peres du peuple, des maux dont on nous accabloit au ſien !... Au moment où la plus pure & la plus digne portion de cet auguſte ſang, au moment où le fils de ce *Dauphin* immortel, que

nous pleurons encore, trop peu connu, hélas! pendant sa vie, parce qu'il n'étoit que vertueux; au moment où *Louis XVI*, héritier de sa grande ame & de ses vues paternelles, s'entoure d'un ministre bienfaisant & nous invite à la plus heureuse résurrection, aveugles & ingrats, nous oserions!... » &c. (*Délibération du Bourg de Cucuron.*)

Je te salue ô mon roi! ô Titus de la France! Souverain *bien aimé* du peuple, dont tu te montres le digne & tendre pere! Vois la nation placer ton buste au milieu des Louis XII & des Henri IV; vois gravées en traits ineffaçables, au bas de ta statue, ces lignes mémorables; *Il abolit l'esclavage en France; il fut juste, bon, ferme, grand, généreux, & vécut adoré de ses peuples.* Et toi Necker, ministre sage & bienfaisant, &c. » (*Le Roturier Poitevin.*)

« Vante qui voudra *Louis XII*; pour moi, je publierai, par tout l'univers, l'amour de *Louis XVI* pour son peuple. J'apprendrai à mes enfans, pour qu'ils le répétent à nos neveux, & que le souvenir s'en perpétue d'âge en âge, ces paroles consolantes, qu'il a prononcées: *Je suis pour le peuple.* Si vous surnommâtes *Louis XII votre pere*, vous proclamerez *Louis XVI le patriote & l'ami du peuple.* » (*Discours d'un Pléb. pag. 48.*)

Hunc pater ostendet natis, digitoque notabit;
Atque hunc, ô nati, dicit, amate patrem.

» Livrons-nous, Messieurs, livrons nos cœurs aux plus fortunés presages, & croyons toutes les

promesses que le présent semble faire à l'avenir: encore quelques instans, & le monstre de la guerre s'engloutira dans l'océan; & nous verrons la paix s'élever sur les mers paisibles, pour unir les deux mondes. C'est alors que le peuple François, déjà tout entier à son roi, verra son roi tout entier à son peuple; alors, dans nos paisibles foyers, nous dirons à nos enfans, avant que de quitter la vie: mes enfans, nous pleurions! Louis XVI vint, & nous fumes heureux; nous avons vu naître son regne, puissions-nous ne le voir jamais finir! » (*Disc. lu par M. Servan, dans une assemblée pub. de l'acad. de Lyon*, 1781.)

Toute ingénieuse qu'est votre ame, toute fertile qu'est votre langue, ô François, vous n'aurez que de foibles expressions, des tendres efforts du meilleur des rois. Auguste compagne du pere de la nation, nous nous rappellons encore, avec une sensibilité que 14 siecles n'ont pas affoiblie, la piété d'une reine, qui ne profita des premieres tendresses de Clovis, & ne mit la sienne en mouvement, que pour couronner son élévation sur le trône de France, par la victoire qui transforma un prince idolâtre en prince chrétien. Elle fut prédestinée à arracher la France à l'idolâtrie, comme Esther à soustraire son peuple à l'ambition cruelle d'Aman.... C'est à *Clotilde* que la nation fait hommage des lumieres pures qui nous éclairent, & de la protection dont le ciel nous a favorisés.... Reine catholique, que n'avons-nous pas à espérer du zele de votre majesté,

jesté envers une croyance que l'éducation, l'exemple de son auguste mere, lui rendent plus chere que la gloire humaine ne l'est aux ames vaines & orgueilleuses ? Oui, la vivacité de votre foi, la tendresse de votre piété sont pour la nation françoise, l'augure certain d'une future prospérité, & éteindront la foudre que ses crimes, sans doute, ont enflammée..... O roi très-chrétien, pacificateur des deux mondes, ami de la vérité & de la justice, vous voyez d'autres intérêts pour vos sujets, que ceux de la terre.... Grand prince, aussi glorieux que Charlemagne, vous serez l'immortel législateur du XVIII siecle. Du peuple françois, vous en ferez un peuple d'hommes, un peuple de héros, un peuple de saints. (*Le vrai Patriote aux François.*)

(84) Ces ministres vertueux ne furent point sans doute exempts de taches. Leurs contemporains, en les admirant, leur firent des reproches, & la censure de l'histoire ne les a point ménagés. Ah! je suis loin de pallier leurs fautes, ou de consacrer leurs écarts. Les foiblesses des grands hommes sont contagieuses; & l'on ne sauroit trop se préserver d'une vénération mal-entendue, qui influe avec tant de force sur les mœurs publiques. Mais si je blâme, avec une inflexible sévérité, ce que leur conduite put offrir de repréhensible, j'aime à croire, &je n'hésite point d'avancer, qu'à l'époque du jugement universel, leurs ames, après une longue expiation, épurées dans le creuset de la charité,

& redevenues vierges, seront jugées dignes de se revêtir de la splendeur des Saints, & d'assister au grand conseil de la Jérusalem céleste : *Aufer rubiginem de argento, & egredietur vas purissimum.* (Prov.)

« L'abbé de St. Denys meurt, dit M. Garat; *Suger* lui succede. Quelque temps après il est nommé ministre du royaume..... En voyant Suger occuper en même temps deux places si différentes, & qui exigent des vertus & des caracteres presque opposés, on ne peut s'empêcher de craindre qu'il ne les remplisse pas également bien toutes les deux, & qu'il ne perde, ou n'obcurcisse au moins dans l'une, la gloire qu'il aura méritée dans l'autre. Qu'y-a-t-il en effet de commun entre le chef de quelques religieux, & un ministre d'état, entre un homme qui doit renoncer à la société, & celui qui est placé auprès du trône, pour gouverner les hommes? Un des plus grands malheurs pour l'homme, est de n'être point à sa place. C'est dans cette situation pénible, que des défauts & des vices, qu'il n'auroit jamais connus, viennent dégrader son ame, & qu'il perd les vertus pour lesquelles il étoit né. Suger ne put échapper à ce malheur; & il ne faut pas craindre de le dire, sa gloire en a été souillée. Tous les reproches que lui fait l'histoire, c'est comme abbé de St. Denys qu'il les a mérités..... Comme ministre, c'étoit pour lui un devoir d'accroître les richesses du trône & du royaume; comme abbé, il crut aussi devoir accumuler les richesses & les trésors dans St. Denys; & il oublia, ou plutôt il ne sut jamais, que la pauvreté est le trésor d'un monastere..... Comme

ministre, il devoit reprendre aux grands vassaux tout ce qu'ils avoient usurpé de pouvoir & de domaine sur la couronne. Comme abbé, on le voit presque toujours occupé à s'emparer des autres monasteres, pour les donner à ses religieux.... Et combien d'injustices il est obligé de commettre pour en accomplir une!..... Ainsi donc il faisoit servir à son ambition tout ce que les vertus chretiennes ont de plus sublime.... Repris, aux yeux de la France, par Saint Bernard, sur ses goûts & ses foiblesses, Suger ne crut jamais avoir perdu de son autorité, en se corrigeant; & l'abbé de Clairvaux, averti par Suger des excès & des erreurs de son zele, les reconnut quelquefois, quoiqu'ils fûssent couverts à ses yeux par la sainteté de ses intentions. Le solitaire & le ministre furent amis toute leur vie; & le dernier vœu de Suger fut de mourir dans les bras de Saint Bernard. — Chargé de l'administration des tribunaux, Suger porte ses premiers soins à créer une justice en France; & il en établit le siege dans son abbaye de St. Denys. L'abbé de Clairvaux lui en fait un crime; il lui reproche avec amertume de faire retentir les cris des plaideurs & des avocats, dans des lieux consacrés au silence & à la priere. Mais Saint Bernard étoit bien loin de pénétrer la profondeur des desseins du ministre. Suger avoit vu que, dans ce siecle, les cloîtres & les autels étoient les seuls lieux où l'on se représentât la divinité sous des traits pacifiques; il y fait entrer la justice; mais pour lui donner un asile contre la férocité du siecle, qui la rendoit elle-

même l'inſtrument des crimes & du meurtre ; mais pour la déſarmer & la couvrir du reſpect des autels & de la religion. — Suger défend le duel à deux princes du ſang ; & ils obéiſſent. Un ſiecle après, Saint-Louis le proſcrivit, preſque inutilement, dans ſes domaines même..... Il fait arrêter des coupables jusqu'au pied des autels, & n'eſt effrayé, ni des cenſures eccléſiaſtiques, qui le condamnent, ni des miracles, dont le peuple le menace. — Le prince veut s'emparer du comté de Toulouſe, ſur lequel Eléonore, ſon épouſe, prétend avoir des droits. Suger trouve le titre incertain, & le ſuccès preſque impoſſible. Il s'y oppoſe dans le conſeil, ſans craindre de tomber dans la diſgrace d'une reine jeune & adorée. — La renommée de ſa régence ſe répand dans tout le royaume. On vient des cours étrangeres admirer & étudier cette adminiſtration, dont il donne le premier exemple. Henri I, roi d'Angleterre, ayant des intérêts à démêler avec la France même, en établit Suger & le juge & l'arbitre. On ſe rappelle que la même nation rendit depuis le même hommage à St. Louis, en le choiſiſſant arbitre entre elle & ſon monarque ; & je remarque avec plaiſir qu'on leur a décerné les mêmes honneurs en Europe, après avoir fait obſerver plus d'une fois la reſſemblance de leurs talens & de leurs vertus. — Suger avoit formé les liaiſons les plus étroites avec Pons, abbé de Cluny, & avec un jeune abbé du Mont-Caſſin, connus tous les deux par leur goût pour les voluptés & la licence. Il partagea bientôt

leurs goûts ; & quoiqu'il ne parût pas y avoir beaucoup de penchant, il ne fut pas résister aux vices, lorsque l'amitié lui en donna l'exemple. Ces deux abbés meurent dépouillés de leurs dignités, & victimes des désordres de leur vie ; & Suger profite de cette terrible leçon.» (*Eloge de Suger, par M. Garat.*)

« L'abbé *Suger* réforma son monastere en 1127, & donna le premier l'exemple de cette réforme. Les personnes du monde n'eurent plus dès lors un si libre accès dans l'abbaye; & l'administration de la justice fut transportée ailleurs. Suger étoit dans le dessein de se renfermer entierement dans le cloître; mais Louis VII, en partant pour la Palestine, le nomma régent du royaume. Il ménagea le trésor royal avec tant d'économie, que, sans charger les peuples, il trouva le moyen d'envoyer au roi de l'argent, toutes les fois qu'il en demandoit. » (*Dict. hist.* & *Hist. de France.*)

« Il est des princes, dit M. Laborie, qui sont jaloux de regner par les bienfaits sur ceux qu'ils doivent gouverner un jour ; des princes, qui s'efforcent d'exercer un empire plus doux, avant d'étendre le sceptre de l'autorité. Mais Louis XI signale sa jeunesse, en attirant des malheurs sur une nation, dont le plus grand malheur sera de l'avoir un jour pour maître. Il se hâte de nuire, avant même que sa puissance devienne le plus redoutable des fléaux, &c..... Le sang va couler, les peuples vont gémir, rien ne peut empêcher les désastres.... Je me trompe; on peut les détourner encore ; mais il faut tout ce que le génie a de

pouvoir, tout ce que la vertu a de zele, tout ce que le zele a d'héroïſme. O d'*Eſtouteville*, tu es digne d'être l'arbitre des rois, le pacificateur des empires, &c. » (*Eloge de d'Eſtouteville, archevêque, cardinal de Rouen.*)

« *George d'Amboiſe*, premier miniſtre de Louis XII, n'étoit point un grand homme; mais ſes vertus ſuppléoient à ſes lumieres. Il rendit les François heureux, & tâcha de conſerver la gloire qu'il s'étoit acquiſe. Louis XII entreprit, par ſon conſeil, la conquête du Milanois.... Cette province ſe révolta peu de temps après qu'elle eût été conquiſe, mais d'Amboiſe la fit rentrer dans le devoir. Il fut bientôt reçu à Paris, en qualité de légat du pape, avec beaucoup de magnificence. Il travailla, pendant ſa légation, à la réforme de pluſieurs ordres religieux. Son déſintéreſſement le rendit auſſi recommandable que ſon zele. Il ne poſſéda jamais qu'un ſeul bénéfice, dont il conſacra les deux tiers à la nourriture des pauvres & à l'entretien des égliſes. Aprés avoir gouverné le dioceſe de Montauban & de Narbonne, il ſe contenta de l'archevêché de Rouen & du chapeau de cardinal, ſans vouloir y ajouter aucune abbaye. Il eſt vrai qu'il auroit fort ſouhaité d'être pape; mais ce n'étoit, diſoit-il, que pour travailler à la réforme des abus, & à la correction des mœurs. Après la mort d'Alexandre VI, le cardinal d'Amboiſe eût pu voir ſes deſirs accomplis, s'il eût été auſſi ruſé que les cardinaux Italiens. Il mourut à Lyon dans le couvent des Céleſtins, à l'âge de cinquante ans,

On dit qu'il répétoit souvent au frere infirmier ; qui le servoit dans sa maladie : *Frere Jean, que n'ai-je été toute ma vie Frere Jean !* On a beaucoup loué ce ministre d'avoir travaillé au bonheur des François ; mais on l'a blâmé d'avoir signé, au nom de son maître, le traité conclu à Blois, par lequel la France risquoit d'être démembrée. »

« Le chancelier de l'*Hospital* parut un philosophe intrépide dans un temps d'enthousiasme & de fureur. Lorsque la malheureuse conspiration d'Amboise éclatta, il fut d'avis que, pour appaiser le soulevement des esprits, on pardonnât à ceux que le faux zele de la religion avoit égarés. Il donna, la même année de cette conjuration, l'édit de Romomorantin, pour empêcher l'établissement de l'Inquisition. Il vit avec douleur le feu de la guerre civile s'allumer en France. Il fit tous ses efforts pour l'éteindre, avant l'embrâsement général ; & lorsque tout le royaume étoit en feu, il tâcha d'adoucir le mal qu'il n'avoit pu guérir. C'est conformément à ces principes pleins d'humanité & de sagesse, qu'il parla aux états assemblés à Orléans au commencement du regne de Charles IX, à ceux de St. Germain-en-Laye, au colloque de Poissy, à l'assemblée de Moulins. Après l'affaire de Vassi, voyant qu'on se préparoit de part & d'autre à prendre les armes, il s'y opposa de toutes ses forces..... Ennemi des conseils violens, il en donna toujours au roi de très-modérés, pour le porter à rétablir la paix dans son état. Il pensa sur la *St. Barthélemi*, comme nous pensons à présent. Il écrivit :

Excidat illa dies. La reine Catherine de Médicis, qui avoit contribué à l'élévation du chancelier, trop emportée pour approuver des vues si pacifiques, le fit exclure du conseil de guerre. L'*Hospital*, voyant que sa présence étoit importune, se retira de lui-même..... On lui fit demander les sceaux; il les rendit sans regret, disant: *Que les affaires du monde étoient trop corrompues, pour qu'il pût encore s'en mêler.* Son ame fut ornée de vertus. Son génie eut le caractere de la véritable grandeur. Il fut simple & sublime. S'il avoit vécu de nos jours, il auroit mis un ordre dans le labyrinthe de la jurisprudence. Il auroit paru tout ce qu'il étoit, un grand homme. » (*Dict. Hist.*)

« Voyant du haut de son génie toutes les querelles de la religion, comme l'éternel les voit de son trône, l'*Hospital*, dit M. Guiber, se retire à la campagne; & là, enveloppé de sa philosophie, fier de sa pauvreté, heureux par son amour pour les lettres, & par sa conscience, il défie les orages..... Il offrit, dans tout l'ensemble de sa vie, quelque chose d'imposant, d'auguste, de solemnel, qui le fait figurer dans nos annales comme un beau monument antique parmi des morceaux modernes. — Il ne désira les grandes places, que parce qu'elles imposent de grands devoirs, & fournissent de grandes occasions...... Ni intolérante, ni oppressive, mais épurée & ramenée à sa simplicité primitive, il croyoit la religion la base des mœurs. — Il avoit encore ce défaut, ou, pour mieux dire, cette illusion des ames droites & fortes, quand une longue expé-

rience de la vie ne les a pas corrigés ; il croyoit qu'il rencontreroit d'autres hommes passionnés comme lui pour le bien, & qu'il leur imprimeroit son mouvement. Il fut trompé dans son attente. Les prélats éclairés étoient corrompus ; ceux qui auroient eu de bonnes intentions, manquoient de lumieres..... *Je suis devenu odieux par ce qui devroit m'honorer*, écrivoit-il à son protecteur Olivier. *On voit avec dépit que les vols ne se font plus impunément ; que j'établis de l'ordre dans la recette & les dépenses..... Les grands, cette classe d'êtres égoïstes & paresseux, qui, s'épuisant sans cesse par le luxe, ne se répare jamais par l'industrie, vivent toujours aux dépens du peuple..... Vous connoissez cette espece d'hommes qui habite la cour ; leur avidité, leur bassesse, leur lâche effronterie. Préférerai-je leur amitié déshonorante à ce que me prescrivent mes obligations envers le roi, & mon amour pour mon pays ? Qu'ils engloutissent tout, & le soldat sans paye ravagera nos terres, & on écrasera le peuple par de nouveaux impôts.* --- Ce qu'il y avoit de certain, c'est que ses vertus, son caractere, son ame, ressentoient l'antique, & qu'il paroissoit, à cet égard, un prodige jetté par la nature, hors du pays & du siecle auxquels il devoit appartenir. *Les mœurs, les mœurs ;* voilà enfin quel étoit le cri de l'*Hospital* à tous les ordres de citoyens ; il les exigeoit sur-tout des magistrats. *A quels titres*, leur disoit-il, *pouvez-vous prétendre à l'estime publique, si ce n'est par vos mœurs ? Votre vie est casaniere & tranquille, vos jours sont sans péril, vos honneurs ne sont jamais ensan-*

glantés. Mais vos passions ; voilà l'objet de vos combats ; la privation du luxe & des plaisirs, le désintéressement, la pauvreté, voilà vos sacrifices & vos trophées. Le guerrier n'a de risque & de gloire, que çà & là ; & quelquefois dans la vie vos ennemis, à vous, sont tous les jours à votre porte, & vous les avez dans vos cœurs. » (Eloge de l'Hôpital.)

« A la premiere assemblée des états convoqués par la cauteleuse Catherine de Médicis, se fit entendre le génie tutélaire de la patrie. Le ciel voulut qu'au milieu de la plus perverse des cours s'élevât le plus vertueux des hommes ; afin qu'en ce temps, où la perfidie violoit toutes nos loix, le dépôt de notre antique législation reposât dans les mains de celui dont le cœur fut toujours leur sanctuaire. « Il ne faut point écouter, disoit-il aux états, en 1560, ceux qui prétendent qu'il n'est pas de la dignité du roi d'assembler les états-généraux. Y-a-t-il quelque chose de plus digne d'un roi que de rendre justice au peuple ? Et quand peut-il mieux la rendre, que lorsqu'il donne la facilité d'exposer publiquement les plaintes, en un lieu où l'imposture & l'artifice ne peuvent se glisser ? ... C'est dans ces assemblées que l'on instruit les rois de leurs devoirs ; .... devoirs qui, par un abus effroyable, sont aujourd'hui négligés, parce que les rois ne voient & n'entendent que par les yeux & les oreilles des ministres, & qu'entourés de pieges, qu'on leur tend de toutes parts, les rois, destinés à conduire les autres, sont eux-mêmes conduits & égarés par ceux qui les envi-

ronnent. &c. » Le chancelier de l'*Hospital*, (pourquoi le déguiserions-nous? ce grand homme commit une faute. Il osa violer la loi sacrée des enregistremens libres ; il l'expia par ses regrets. Au moment d'expirer, prêt à rendre compte à Dieu de sa vie entiere, il n'y apperçut que cette tache, & il eut le courage de l'avouer : aveu magnanime, digne de sa grande ame ; aveu précieux, qui réparoit tellement son tort, qu'il a servi à l'éloquent d'Esprémenil, pour établir cette loi, qu'on vouloit enfreindre. » (*Mémoires sur les Etats-Généraux*, *par M. d'Antragues.*)

« *Sully* n'étoit pas encore surintendant, & déjà son maître le destine à réparer les maux de la France. Son premier mérite fut de les connoître..... Toutes les dettes réunies formoient une somme de 330 millions. Il passe à l'examen des revenus..... Je souhaiterois que mon siecle pût être étonné, en apprenant que le roi ne recevoit que 30 millions ; tandis que le peuple en payoit 150..... Cent millions de domaines avoient été aliénés, presque sans titre. Une grande partie des revenus royaux avoit été, ou usurpée par les grands, ou vendue au plus vil prix, par ceux-mêmes qui furent employés à en constater l'état. Mais la plus grande source de désordre étoit les brigandages des officiers de finance. Qui pourroit retracer tous ces affreux mysteres? Qui pourroit détailler toutes les ruses?.... On diminuoit les recettes, on augmentoit les dépenses..... *Sully* porte le flambeau..... parcourt tous les registres..... observe dans tout le royaume les

effets de ces abus..... La France, comme un malheureux qui expire, en se débattant sous le glaive qui l'égorge, inquiette & tourmentée, s'agitoit dans ses convulsions, pour trouver un remede à ses maux. On avoit créé un conseil de finances, espece d'hydre encore plus funeste à l'état, que le dissipateur surintendant qu'elle remplaçoit. Les membres qui composoient ce conseil, livrés à la corruption universelle, augmentoient encore les maux qu'ils devoient réformer..... C'en étoit fait de la France, sans le génie de Sully. Tandis que toutes les mains se réunissoient pour la pousser dans le précipice, c'est lui qui l'arrêta & suspendit sa chûte. ---- Dès que les membres du conseil apprirent que Sully devoit faire des visites dans les provinces, ils n'épargnerent rien pour le traverser. Les receveurs-généraux, trésoriers, &c. furent prévenus..... On semoit dans les provinces les bruits les plus odieux contre le ministre patriote. On profitoit de son absence pour le noircir auprès du roi. On l'accusoit d'ignorance, de dureté, d'étourderie. On le peignoit comme un tyran qui alloit sucer le sang du peuple, & qui abusoit de l'autorité du prince, pour le rendre odieux à ses sujets...... Il eut à se justifier des plus cruelles calomnies; & il en vint aisément à bout. 500,000 écus, qu'il avoit ramassés dans ses voyages, & qui, sans lui, eussent été perdus pour le roi, furent déposés dans le trésor royal. Il prit des précautions pour qu'aucune partie de cette somme ne fût dissipée. ---- Sanci, un des membres du

conseil, & le plus absolu des hommes, envoya demander à *Sully*, avec toute la fierté d'un despote, 90000 écus pour payer les Suisses. Sully savoit qu'il n'étoit dû que le tiers de cette somme. Il refusa. Son refus excita entre lui & Sanci une vive querelle, qui éclata en présence du roi. Peu de temps après, Sully surprit encore les membres du conseil à vouloir détourner 200,000 écus du trésor royal. Heureusement il avoit gardé entre ses mains de quoi les confondre; & dans le moment qu'ils croyoient triompher, en rejettant sur lui la dissipation de cette somme, il les convainquit lui-même, en présence du roi, de cet odieux brigandage. --- Enfin parurent toutes ces déclarations, qui rendirent le roi propriétaire de ses revenus, & mirent le peuple à l'abri des concussions des sujets puissans. Les tyrans, qui voloient le peuple, se plaignirent avec audace, comme si on les eût dépouillés d'un bien légitime : tant certains hommes s'accoutument à regarder l'injustice comme un de leurs droits. Le duc d'Epernon, par ces sortes de violences, se faisoit tous les ans un revenu de près de 400,000 francs de notre monnoie. Il fut averti du jour où devoit passer la déclaration qui lui ordonnoit de n'être plus ni brigand, ni concussionnaire. Là, au défaut des raisons, il eut recours aux insultes; & son insolence naturelle, aigrie encore par les réponses fieres de Sully, osa s'emporter jusqu'aux menaces. Sully répondit à l'outrage avec le ton d'un homme qui est accoutumé à ne rien craindre, &c. Il dresse un état général de

finance, qui prévient déformais tous les moyens honteux de s'enrichir..... Le temps de la tyrannie & des ufurpations n'eft plus. 80 millions de domaines rentrent dans les mains du fouverain......» Une des premieres opérations de Sully fut de remettre aux provinces 20 millions d'arrérages de taille, & depuis il diminua, d'année en année, cet impôt, de deux millions. --- Sully, pour faire refleurir la France, ne vouloit que des laboureurs & des pâtres. Il regardoit les grandes villes comme les tombeaux des états, parce qu'elles ne fe forment jamais qu'aux dépens des campagnes. Il s'attachoit donc à repeupler les bourgs & les villages. Il défiroit fur-tout que la nobleffe habitât dans fes terres..... Il voyoit, avec toute la douleur d'un citoyen, la plaie terrible que le défordre des finances avoit faite aux mœurs. Il avoit là-deffus les principes des anciens légiflateurs; & le furintendant de Paris eût été Lycurgue à Sparte, & Caton à Rome. Il faut voir avec quelle éloquence de l'ame il s'exprime, dans fes *Mémoires*, fur le luxe, fur la molleffe, fur le prix que nos paffions mettent à l'or, fur le dépériffement du vieil honneur, la confufion des états, l'abâtardiffement des races, &c. Ce font par-tout les expreffions d'un guerrier philofophe, qui a l'ame également auftere & grande, qui fent la vertu avec tranfport, & qui combat les vices avec la même intrépidité qu'il combattoit les ennemis un jour de bataille. --- C'eft par une adminiftration fondée fur ces principes, que Sully, en moins de 15 ans, vint à bout de changer la

face de la France ; mais il n'eût point amorti si promptement 350 millions de dettes ; il n'eût point laissé 40 millions dans les coffres du roi, si, à tous ces moyens, il n'en eût joint un autre encore plus puissant ; c'est l'économie. --- On ne connoîtroit point Sully tout entier, si l'on ignoroit que ses vertus égalerent ses talens. Que ne puis-je mettre sous vos yeux cette partie de ses *Mémoires*, où, en traçant les qualités morales que doit avoir l'homme d'état, il trace lui-même son portrait, sans s'en appercevoir ! Vous y verriez la sainteté des mœurs, l'éloignement du luxe, ce courage qui dompte la nature, qui résiste à la volupté, & se refuse à tout ce qui peut énerver l'ame. Sa table étoit d'une frugalité qui épouvantoit la plupart des seigneurs de la cour. L'économie domestique l'avoit formé à cette économie publique, qui devint le salut de l'état. En entrant dans les finances, il ne craignit point de donner à la nation la liste de ses biens. En sortant de place, il osa défier son siecle & la postérité. Les présens qu'on lui offrit pour le corrompre n'avilirent que ceux qui les offroient. Il dut avoir des calomniateurs & des jaloux. Libelles, lettres anonymes, avis secrets, discours empoisonnés, tous ces moyens obscurs & bas, inventés par la foiblesse & par la haine, furent employés pour le perdre. Il terrassa la calomnie par ses vertus, il humilia l'envie par ses succès ; il se vengea de ses ennemis, car il ne perdit aucune occasion de leur faire du bien. Les méchans trouvoient en lui une ame inflexible &

rigide ; les malheureux y trouverent une ame sensible & compatissante. Dans la religion, zelé sans fanatisme, & tolérant sans indifférence, il étoit l'organe du roi auprès des Protestans ; il étoit le protecteur des Catholiques auprès du roi. Il fit un mémoire, dont le but étoit de réunir les protestans & les catholiques dans les points qui les divisoient. Il fut adoré à Geneve ; il fut estimé dans Rome. Bon époux, bon maître, bon pere de famille, il donna un plus grand spectacle au monde ; il fut l'ami d'un roi. O Henri IV ! O Sully ! » (*Eloge de Sully, par Thomas.*)

Colbert succéda à Fouquet, dans la charge de contrôleur-général. Il eut beaucoup de part à la disgrace de ce ministre déprédateur. Tout le monde connoît le sonnet injurieux que le poëte Hénault lança contre lui, & sa réponse à ceux à qui il demanda si le roi y étoit offensé. *Non*, dirent-ils : *Eh bien, je ne le suis donc pas !* Le nouveau ministre des finances rétablit bientôt l'ordre que son prédécesseur avoit troublé, & ne cessa de travailler à la gloire du roi, & à la grandeur de l'état. Le beau siecle de Louis XIV commença à éclore..... Non content d'avoir rétabli les finances, & encouragé tous les genres de mérite, il porta ses vues sur la justice, sur la police, sur le commerce, sur la marine..... Le but du grand Colbert étoit d'enrichir la France & de la peupler. En entrant dans les finances, il fit remettre trois millions de taille, & tout ce qui étoit dû d'impôts depuis 1647, jusqu'en 1656. Telles étoient les occupations

de

de ce digne ministre, lorsqu'il mourut consumé par les chagrins que lui donnoit Louvois, en le forçant à ruiner par des vexations le peuple qu'il avoit enrichi par le commerce ; seul martyr que le bien public ait eu, seul ministre des finances, qui soit mort dans son emploi. Il ne fut que huit jours malade. Le roi lui écrivit une lettre, telle que le méritoit un homme qui, en créant le commerce & en animant tous les artistes, avoit donné cent millions de rente à sa patrie : le mourant la mit sous son chevet, sans l'ouvrir, disant qu'on étoit peu sensible à ces attentions, quand on étoit prêt à rendre compte au roi des rois. Il répondit à madame Colbert, qui ne cessoit de lui parler d'affaires : *Vous ne me laisserez pas même le temps de mourir.* Au milieu des occupations du ministere, il trouvoit le temps de lire chaque jour quelques chapitres de l'écriture sainte, & de réciter le bréviaire. Colbert est regardé avec raison comme le plus grand ministre qu'ait eu la France. Avec l'exactitude & l'ardeur pour le travail qu'avoit Sully, il eut des vues beaucoup plus étendues pour la grandeur du souverain & le bonheur des peuples. » (*Dict. Hist.*)

Colbert défendit sans relâche la chose publique contre l'intérêt particulier, la société contre l'individu, & l'avenir contre le présent. Il ordonna des regles si simples de comptabilité, & il en poursuivit l'observation avec tant de fermeté, que les plus grands abus ne tarderent pas à disparoître. Son coup d'œil sur les dépenses ne lui



fit conferver que celles qui affuroient la paix, l'ordre & la défenfe du royaume; il n'eut ni cette petite économie qui décourage les talens, ni cette prodigalité qui excite les vices. Il diminua confidérablement les impôts fur les terres, & principalement les tailles. --- Colbert fut béni dans fa vie domeftique par fon union avec une femme aimable & vertueufe..... Les rivalités, les haines & les jaloufies troublerent fon repos; la guerre vint l'arrêter dans fes plans & déranger fon fyftême. Alors on oublia ce qu'il avoit fait. Il eût acquis plus d'honneur dans l'opinion publique, s'il eût quitté ce miniftere au moment où la guerre ne lui permettoit pas de rendre des fervices éclatans. Mais un grand homme ne foumet point fa conduite aux fuffrages populaires; il les maîtrife. --- Un jour, à fa maifon de Sceaux, on le vit fe baigner de pleurs. Un de fes amis lui en demanda la raifon : *Je voudrois*, répondit-il, *pouvoir rendre mon pays heureux ; & qu'éloigné de la cour fans appui, fans crédit, l'herbe couvrît mes jardins.* Quel mot, & quelles larmes! — Ménage compofe la généalogie de Colbert, & le fait defcendre des rois d'Ecoffe. Le miniftre rejette la flaterie de Ménage, & loin de le récompenfer, il lui fait ôter fa penfion. Plus on eftimera Colbert, moins on trouvera de dureté dans cette conduite. — En 1680, Colbert fut attaqué de la maladie dont il mourut d'une maniere édifiante. Un grand adminiftrateur s'attache plus fortement qu'un autre à

l'idée d'un Dieu. Il a vu comme tout se lie dans la société par l'intelligence. Il mourut ; & le peuple voulut enlever son corps & le déchirer.... Les circonstances, ce mot dont l'empire est si grand aux yeux de l'esprit observateur, est un mot que n'entend point l'aveugle & l'ingrate multitude. (Voyez. l'*Eloge de Colbert, qui a remporté le prix, & un autre qui a obtenu le premier accessit. &c.*)

Quoique j'aie rendu à Colbert la justice qui lui est due en simplifiant le tarif des fermes, &c. je ne passerai point sous silence les vues qu'il avoit de flater la nation, qui a toujours aimé à être séduite par un faux éclat : je lui reprocherai, sans rien ôter à sa gloire, d'avoir employé trop souvent son génie pour des futilités, en voulant surpasser tous les peuples de la terre dans les arts d'ostentation, tandis qu'il existoit un avantage bien plus solide & toujours sûr, qui est celui de pourvoir aux besoins naturels, qui ne dépendent ni du caprice de la mode, ni des bizarreries du goût ; mais qui sont les mêmes dans tous les temps, dans tous les lieux, & pour tous les hommes..... En cela Colbert n'imita point Sully, qui ne voyoit la gloire de son maître que dans le bonheur de ses peuples, parce qu'il étoit bien convaincu qu'il en étoit l'unique source. Sully avoit raison : car sur la fin du ministere de Colbert, on s'apperçut bientôt de ce qu'avoit produit ce faste imposant qu'il avoit introduit pour satisfaire la vanité de son maître ; & que nous représentent encore aujourd'hui ces

chefs-d'œuvre de peinture, de sculpture, d'architecture, cette façade du louvre, cette galerie, cette colonnade, cet observatoire, & tant d'autres monumens qu'il n'est permis à un souverain d'élever, que lorsqu'il peut en supporter la dépense sans faire tort à son peuple..... Je le répète encore, Sully connoissoit bien mieux la source du bonheur par les richesses qu'il découvroit dans l'étendue & la fertilité du sol.

Feuillet de Turgot & de Necker.

« FErmons les yeux, s'écrie M. Servan, sur ces jours nébuleux qui terminerent le ministere de *Silhouet*, pour ne les ouvrir que sur ces jours prosperes, où nous vîmes auprès d'un nouveau trône Malesherbes, &c. & dans nos villes cette foule de magistrats qui peuploient nos déserts, tous figurans à nos yeux la patrie rappellée de l'exil..... Alors parut *Turgot*. A Rome on déposoit le trésor public dans le temple de Saturne : *Louis XVI* le déposa dans les mains de *Turgot*. Le cœur d'un homme de bien qui n'admet que des sentimens vertueux, est un asyle bien plus sûr, qu'un temple où souvent les scélérats s'introduisent...... Le nom de *Turgot*, déjà si cher aux arts, le devint à l'humanité : déjà dans l'une des provinces les plus infertiles de ce royaume, il avoit su recueillir une moisson d'amour & de bénédiction, qui ne sont pas l'émolument le plus sûr, ni la richesse la plus ordinaire de la

place qu'il occupoit alors. Il eut le malheur, dans nos finances, d'armer la vertu qui le guidoit, du fil d'un syſtême qui plioit ſouvent & ne rompoit jamais. Mais convenons que *Turgot* éleva le premier à nos loix fiſcales, des portiques, où, ſans avilir la majeſté, le ſouverain légiſlateur raiſonnoit avec ſes ſujets ſur le bien qu'il vouloit leur faire, comme un pere tendre dans l'intimité de ſes foyers confie ſes projets & ſes vues à ſes enfans raſſemblés; & puiſqu'enfin la malheureuſe vérité n'eſt qu'une épitaphe réſervée pour le tombeau des morts, écrivons en pleurant ſur celui de *Turgot*, qu'il voulut guérir deux grands maux de l'état, le chancre de l'agriculture dans les corvées, celui du commerce dans les communautés.

Preſque ſans intervalle, un homme étranger à la France fut appellé pour la conſoler d'un de ſes plus vertueux citoyens. Quel étonnement quand on vit ſur le bureau de *Colbert* la plume qui en avoit tracé l'éloge! Mais ſur-tout quelle allégreſſe, quand tout-à-coup, par les opérations les plus ſages, par les plus heureux projets, cette plume, digne d'apprécier *Sully* & de louer *Colbert*, parut capable de les effacer tous deux! Il eſt encore préſent à nos yeux, il eſt préſent à nos cœurs, le ſpectacle qu'offrit à l'Europe étonnée le compte rendu par M. Necker. Un jeune monarque interrogeoit, le miniſtre répondoit, & la France écoutoit : on voyoit la liberté dévancer le miniſtre, la bienfaiſance accompagner le monarque, & la douce

eſpérance s'aſſeoir au milieu de la nation......
Homme ſage & bienfaiſant ! puiſſent nos cœurs payer dignement le tiers du bien qu'il eſſaya de nous faire ! Bien plus François quand tu voulus guérir nos maux, que tant d'autres qui ne s'occupent qu'à les envenimer ; généreux étranger ! laiſſe nous t'adopter : la patrie d'un grand homme n'eſt pas le lieu de ſon berceau ; c'eſt celui de ſes bienfaits & de ſa gloire. » (*Diſc. ſur le prog. des Conn. hum. de la morale & de la légiſlation.*)

Si quelques ſatyres injuſtes & ténébreuſes ont aſſailli M. Necker, & ont répandu la triſteſſe dans ſon ame ſenſible & aimante, on peut dire que les éloges touchans & ſolemnels que les bons citoyens ont prodigués à ſon rare mérite, ont bien corrigé l'amertume de ſes ennuis...... Je feuillette les *Entretiens de l'autre monde*, publiés en 1782. Je m'arrête au dialogue X.

Le Courtiſan.

« La perte de M. Necker eſt à mon avis une calamité publique, & la plus grande qui pût fondre ſur le royaume. Le même ſiecle ne produit pas deux ames de cette trempe.

Le philoſophe.

Oui, & le ſouvenir que je conſerverai toute ma vie de cet événement malheureux, ſera toujours un poids accablant pour mon cœur. J'aime ma patrie & mon roi, & mes entrailles ſe dé-

chirent quand je vois qu'on éloigne pour jamais des affaires, le seul homme peut-être qui fut en état de les rétablir, de détruire les abus sans nombre de l'administration, d'enchaîner les griffes des traitans, d'écraser sous ses pieds toutes les sang-sues publiques, de substituer aux impôts une sage & bienfaisante économie, d'arrêter les progrès d'un luxe destruẽteur, d'affermir les droits du souverain, en maintenant tout à la fois ceux du peuple, d'anéantir à jamais le pouvoir arbitraire, d'épurer les mœurs, d'introduire l'esprit de tolérance, de paix & de charité dans toutes les conditions & tous les états, de perfectionner la législation, d'immortaliser enfin le regne de son prince, en lui faisant connoître & embrasser tous les moyens d'assurer la félicité de son peuple.

Le courtisan.

Cet éloge est bien mérité. Les dettes de l'état étoient énormes, l'intérêt exorbitant, le crédit nul, & par conséquent les ressources entierement épuisées. Cependant la déprédationregnoit toujours dans tous les départemens; plus elle étoit générale, plus elle demeuroit impunie. Dans ces circonstances critiques, le grand homme dont nous parlons prit les renes de l'administration des finances..... Les méchans frémirent d'effroi...... Il s'étoit depuis long-temps fait connoître par son génie & ses succès dans les opérations du commerce. On savoit que personne au monde n'étoit

ni plus actif, ni plus laborieux, ni plus désintéressé, ni plus exact, ni plus intégre..... Dès lor la confiance publique commença à renaître, &c. Il réveilla dans ses cœurs de tous les François l'amour de leur souverain...... Déjà il étoit parvenu, non seulement à arrêter les progrès des maux de l'état, mais à fermer ses anciennes plaies; non seulement à payer avec exactitude les pensions & les rentes courantes, mais à acquiter des arrérages qu'on croyoit perdus, & à rembourser les créances les plus onéreuses; non seulement à fournir aux dépenses ordinaires & extraordinaires de la cour & de tous les départemens du ministere, mais à créer, pour ainsi dire, une marine toute nouvelle, & à la porter au plus haut degré de force & de puissance; non seulement enfin à soutenir une guerre des plus terribles, mais à former un trésor qui pût un jour suffire à tous les besoins d'un si grand royaume, & remplir les projets & les vues bienfaisantes du souverain...... Mais s'il avoit tout fait pour sa gloire, il n'avoit rien fait encore, selon lui, pour notre bonheur; tant ses desseins étoient vastes, tant sa grande ame embrassoit de nouveaux objets! Voilà cependant l'homme qui a été sacrifié à la [illegible]ne & à la vengeance de ses ennemis, ou plutôt des ennemis du roi & de la patrie.

Ostendent terris hunc tantùm fata, neque ultra
Esse sinent: nimiùm vobis romana propago
Visa potens, superi: propria hæc si dona fuissent.

(Entretiens de l'autre monde, sur ce qui se passe dans celui-ci.)

« Si nous voulions peindre, dit M. R**., ce génie heureux & rare, qui sait à la fois embrasser l'ensemble & les détails d'une grande masse, saisir les objets sous tous les rapports; unir l'intérêt général à l'intérêt particulier, & les servir tous deux sans les affoiblir, nous vous présenterions M. *Necker*..... Nous le montrerions assis dans son cabinet, au milieu des vertus, & considérant d'un œil attendri l'image de la France & celle de notre monarque..... Vous le verriez prévoyant tout, combinant tout pour le bonheur des peuples & la gloire de l'état; nous vous ferions admirer cette sagesse de vues, cette profondeur de lumieres, cette justesse d'idées qui assurent le succès, ce don rare de connoître les hommes, ce talent difficile de trouver des ressources puissantes qui ne soient point onéreuses, cet art unique de maintenir l'équilibre sage qui nait de la connoissance des forces..... Au moment où il a été appellé au ministere, les finances étoient enveloppés d'un voile que le désordre, la mauvaise foi & la multiplicité des objets rendoient impénétrable depuis Colbert..... Bientôt tout fut classé, tout fut éclairci, & l'on vit avec étonnement qu'on dépensoit vingt-quatre millions de plus qu'on ne recevoit. Le mal reconnu, il s'agissoit d'y remédier..... M. *Necker* découvrit des remedes doux & efficaces; c'étoit le rétablissement du crédit public & l'économie.... Un grand esprit d'ordre beaucoup de bonne foi dans les opérations, des combinaisons justes, des établissemens sages furent

les bases sur lesquelles s'appuya la confiance publique..... *Il se mit à la poursuite de tous les abus & de tous les gains inutiles*..... Une foule de libéralités arrachées par l'importunité, ou surprises par des faux exposés, attirerent d'abord son attention..... les profits énormes de la finance furent réduits..... Les travaux furent simplifiés..... Il osa proposer au roi la réforme de sa maison..... Il est résulté de cette administration ferme du ministre, qu'au milieu des alarmes de la guerre & des dépenses excessives qu'elle entraîne, sans nouvel impôt, la recette du trésor royal excede actuellement la dépense de plusieurs millions. Ce résultat fait le plus bel éloge de celui qui l'a opéré. Il est le garant le plus puissant & le plus irréprochable de son administration..... Dans son compte rendu, M. Necker paroit tel qu'il est, c'est-à-dire, grand ministre & homme de bien; c'est là qu'il développe l'ame la plus noble & la plus élevée. Tout y frappe, tout porte dans les ames un sentiment délicieux & long-temps inconnu...... Le prince y jouit de la douce satisfaction de voir ses désirs paternels remplis. Le simple citoyen reconnoît en le lisant qu'on s'occupe de lui, & qu'on s'en occupe pour son bonheur..... L'impression étonnante qu'à fait cet ouvrage sur l'Europe entiere, l'empressement général, l'applaudissement de tous les François vengent pleinement M. Necker de ces clameurs obscures que tous les bons citoyens on prévues avec lui. Ceux qui ne doivent leur existence & leur fortune qu'au désordre,

peuvent - ils voir ſans douleur le renverſement de leurs eſpérances coupables ? Peuvent-ils voir ſans dépit le regne de la cupidité détruit ? Triſtes du bonheur public, ils tâchent d'en diminuer le ſentiment... La jalouſie, ſans être guidée par un motif auſſi bas, a néanmoins manifeſté ce chagrin injuſte, que les ſuccès dû mérite lui occaſionnnent. « Qu'admire-t-on ? s'eſt-elle écriée, Qu'a-t-il fait qu'il n'auroit du faire ? Gardez-vous de vous laiſſer ſéduire par un éclat trompeur, & n'attribuez pas à la vertu ce qui n'eſt qu'une oſtentation orgueilleuſe. » — « Déeſſe des ténébres, a répondu la France, pourquoi ravir à un homme vertueux la douce ſatisfaction de parler de ſa vertu ? Cette ſainte hardieſſe eſt permiſe; elle eſt un prix légitime..... Heureux les hommes publics qui peuvent parler d'eux-mêmes ſans offenſer la vérité; le ciel n'en multiplie pas aſſez les exemples pour le bonheur de la terre.

Le compte rendu eſt écrit avec la fermeté d'un homme qui dit vrai..... L'éloge de Colbert ne pouvoit être bien fait que par un homme capable de lui ſuccéder..... En faiſant le portrait de ce miniſtre célébre, M. Necker a fait le ſien; il l'a peint auſſi grand que lui...... Quelle juſte défiance l'adminiſtration actuelle ne doit-elle pas faire naître dans l'ame de celui que le temps viendra nous montrer après M. Necker ! Quand la mort frappa du Gueſclin, dont les cendres repoſent près de celles de nos rois, les

plus braves & les plus ſages guerriers de France, *Cliſſon*, *Sancerre* & *Couci* refuſerent tous trois l'épée de connétable, en diſant qu'ils *n'oſoient la porter après ce héros*..... Si le miniſtre qui ſuccédera à M. *Necker*, veut le bien, ſes craintes ſe diſſiperont ; il ſera, par ce déſir ſeul, digne de le remplacer ; il ouvrira le *compte rendu*, & il y trouvera les moyens de lui reſſembler, &c. &c. » (*Diſcours prononcé à l'aſſemblée du tiers-état de B*.....)

« J'ai ſervi le Roi pendant cinq années, dit M. *Necker*, avec un zele auquel je n'ai jamais connu de bornes : les devoirs que je m'étois impoſés étoient l'unique objet de mes inquiétudes ; & les intérêts de l'état, devenus ma paſſion, occupoient toutes les facultés de mon eſprit & de ma penſée. Contraint à me retirer par une réunion de circonſtances ſingulieres, j'ai conſacré mes forces à compoſer un ouvrage pénible, & dont il me ſemble qu'on a reconnu l'utilité. J'entendois dire avec plaiſir qu'une partie des idées d'adminiſtration qui m'avoient été ſi cheres, formoient la baſe des projets qui devoient être ſoumis à l'aſſemblée des notables ; & je rendois hommage aux vues bienfaiſantes de ſa majeſté. Enfin, ſatisfait de la carriere que j'avois parcourue, je vivois heureux & paiſible...... lorſque tout-à-coup je me ſuis vu ataqué, ou, pour mieux dire, aſſailli de la maniere la plus injuſte & la plus étrange. Monſieur de Calonne jugeant à propos de placer à une diſtance

éloignée les causes de l'état présent des finances, n'a pas craint, pour remplir ce but, de recourir à des moyens, dont peut-être il se fera tôt ou tard reproche. Il a déclaré dans un discours répandu maintenant par toute l'Europe, que le *compte rendu* à Sa Majesté en 1781, étoit si extraordinairement erronné, qu'au lieu de l'excédent présenté par ce *compte*, il y avoit à la même époque un *déficit* immense. Je doute que jamais, non jamais, il y ait eu une assertion publique aussi légérement hasardée; & ce qui doit paroître. également surprenant, c'est le refus constant qu'a fait M. de Calonne, de s'éclairer, quand il en étoit encore temps; c'est la crainte qu'il a montrée d'appercevoir la vérité trop distinctement, & de n'avoir plus aucune couleur à donner à son injuste conduite...... Il n'est personne qui ne puisse se faire aisément l'idée de l'impression que j'ai ressentie, en lisant la partie du discours de M. de Calonne,..... qui concerne le *compte public* que j'ai rendu à Sa Majesté..... Etre présenté au roi, à la Nation, à l'Europe & à la postérité comme un homme qui s'est servi de la dissimulation la plus condamnable pour obtenir une confiance qui n'étoit point méritée; être obligé par conséquent de restituer la récompense de ses travaux, en renonçant à l'estime publique; n'avoir plus été qu'un adroit politique, & s'être montré tel, non dans les sentiers obscurs d'une négociation où chacun se tient sur ses gardes; mais à la face de l'Europe, mais en feignant de vouloir tout atten-

dre du refpect dû à la franchife & à la vérité d'un grand monarque, & en profanant ainfi par un faux culte les plus nobles de toutes les vertus! ... Je frémis en proférant ces paroles; ... je ferois l'homme du monde le plus digne de mépris, fi une pareille inculpation avoit le moindre fondement. Je dois la repouffer au péril de mon repos & de mon bonheur....... L'adminiftrateur des finances le plus ignorant & le plus léger qui fe tromperoit, non de 50 à 60 millions, comme ofe le dire M. de Calonne, mais d'une fomme infiniment moindre, feroit à coup-sûr un malhonnête homme. Je me crois fouillé, en arrêtant un inftant mon attention fur une femblable image.... Ah! qu'un homme en pouvoir a de torts quand il n'eft pas jufte; quand il attaque légérement les réputations; quand il fe fert de fa force pour nuire & pour décevoir!..... En fervant bien le roi & l'état, je me fuis affez refpecté pour n'avoir laiffé aucune prife aux efforts de la haine. Cependant, je l'avoue, je ne prévoyois pas cette fuite d'inimitié; .... je ne prévoyois pas que, pour un peu de réputation acquife uniquement par l'exercice & l'amour de fes devoirs, on fût pourfuivi fi longtemps.... Ah! laiffez-moi dans l'obfcurité dont vous m'avez enfin appris à connoître l'avantage.... Ne perdez point en vaines paffions les momens que vous devez tout entiers à l'étude & à la défenfe des précieux intérêts qui vous font confiés. On les trouve bien courts, ces momens, quand on les rapporte à une fi grande tâche.

Servez bien le meilleur des princes, ſoyez jaloux de l'eſtime de la plus généreuſe des nations, & ſoyez sûr que c'eſt par de grandes vertus, non par de petites cenſures, qu'on peut effacer ſes rivaux. » (*Juſtificat. de M. Necker ſur les imputat. de M. de Calonne*, 1787.)

« Quand les princes & les peuples ſont dans l'affliction, a dit M. de Rivarol, ce n'eſt point vers des hommes de plaiſir, qu'il tournent leurs yeux; leurs regards abbattus cherchent un ſage; & ſon front ſévere, qui les eût troublés dans des jours d'ivreſſe & de diſſipation, les raſſure & les conſole dans le malheur.... La France éprouvoit ce beſoin, lorſqu'on vit un homme élevé par les philoſophes & formé dans la ſéchereſſe des calculs, aporter tout-à-coup l'étroite économie d'une petite république au ſein de nos profuſions. On eſpéra que ſon inflexibilité laſſeroit la perſévérance des courtiſans, & qu'il fatigueroit l'intrigue par la conſtance de ſes refus: on alla juſqu'à lui tenir compte de la ſévérité de ſon extérieur & de la différence des religions; car le malheur s'attache à tout, & rien ne paroît mépriſable à l'eſpérance.... Tel parut l'homme ſur qui s'arrêterent le choix du prince, & le vœu des ſujets; & cet homme, c'étoit vous. On n'oubliera jamais juſqu'à quel point vous accrûtes notre eſpoir, quand vous osâtes le premier rendre compte au roi de l'état des finances en préſence de ſon peuple: c'étoit ouvrir une nouvelle route à leur amour & à leur confiance

mutuelle. » (*Lettre de M. de Rivarol à M. Necker.*)

« La premiere qualité d'un miniſtre, n'eſt point le génie, (j'en demande pardon au duc de Choiſeuil, à milord Sandwich, à M. Fox) c'eſt l'amour ſoutenu du travail. Les occaſions d'imaginer de grandes reſſources, de faire des coups d'état, ſont rares. L'expédition journaliere des affaires qui reviennnent ſans ceſſe, fait le bonheur de ceux qui vivent de la juſtice diſtributive. Sully, Colbert, le Lord Chatam, le C. Bougin, le C. Panin, étoient laborieux plus encore que fertiles en expédiens. Toute eſpece d'affaires exige trois opérations ; la concevoir, la diſcuter, l'exécuter. La premiere & la derniere ne peuvent ſe faire que par un ſeul homme : ſi l'on ſe repoſe les uns ſur les autres, l'affaire eſt ébauchée ou faite ſans ſoin. » (*Inſtruct. donnée à un J. H. qui entre dans les affaires.*)

« On parle toujours d'eſprit, de génie, & rarement de l'amour du travail. Il eſt cependant encore fort douteux qu'un eſprit ſupérieur ſoit néceſſaire à un homme d'état ; mais il eſt de toute évidence que l'application eſt la baſe des ſuccès. La plupart des hommes, doués d'une imagination fertile & d'une conception prompte, font volontiers des projets, & prononcent dans un inſtant ſur ceux qu'on leur préſente. Ils mûriſſent rarement leurs idées, rejettent les avis, & oublient qu'il faut quelquefois ſacrifier la gloire au bonheur des peuples. — Plutarque partageoit en trois âges la vie des hommes d'état deſtinés

destinés à gouverner. Dans le premier, ils devoient s'instruire des principes du gouvernement ; dans le second, les mettre en pratique ; & dans le dernier, en instruire les autres. Rois & princes, daignez vous rappeller ce qui constitue un bon ministre : l'amour des hommes, de ses devoirs, de la gloire, de son maître, du travail, de la patrie ; le respect pour les mœurs, pour la justice, pour la vieillesse, pour sa parole, pour les usages qui rendent les hommes heureux ; l'art de s'énoncer clairement ; le don d'écouter avec patience ; une sage économie de son temps ; l'ordre dans la maniere de travailler ; la promptitude dans les expéditions ; assez de connoissance des loix, du commerce, de l'intérêt des cours étrangeres, des ressources nationales, pour savoir douter & recourir à ceux qui, par état, font d'un seul de ces objets, l'objet de leur unique étude ; le courage de produire la vérité, de défendre son sentiment, d'éclairer ceux qui appréhendent la lumiere, de résister à l'esprit des cours, &c. &c. &c. » (*Leçons aux princes pour le choix des H. d'état.*)

Petit mot à l'auteur du Discours à lire au Conseil, &c.

Les rares vertus de Sully, le mérite extraordinaire de M. Necker, l'activité, le courage & le désintéressement sans exemple de M. Rey, lieutenant-général de police de la ville de Lyon, le patriotisme humble & touchant de quelques autres

non décédés, m'ont fait violer en leur faveur la loi expresse que je m'étois imposée, de n'admettre pour notable dans mes *états* aucun héros *vivant*, aucun homme cru *non catholique*. Il est des ames d'un caractere si grand, & que le ciel plaça à une si prodigieuse distance des autres hommes, qu'il ne doit point être permis d'appercevoir de l'irrégularité dans leur marche, & de les juger comme le vulgaire. Le sceau de majesté, empreint sur leurs œuvres publiques, répond de toutes leurs pensées, & est garant du reste de leur vie. Le Très-Haut, admirable dans la profondeur de ses desseins, aime quelquefois à employer certains êtres proscrits, ou suspects, pour manifester ses volontés augustes, & déconcerter les combinaisons humaines. La religion de Sully, qui, dans un temps de délire, où les furies consacroient le poignard sur l'autel, détermina son maître à se faire catholique; qui tenta même de réunir les deux partis au même centre de foi; la religion de Sully, cette énigme sacrée, où se trouve la lettre de l'orthodoxie, & où brille une sagesse profonde, doit faire tout au moins excuser *l'élection* d'un grand ministre, que les torches du fanatisme éloignerent de nos temples, & dont la conscience indignée & suspendue entre la profanation & l'apostasie, mais entraînée par un élan secret, se réfugia dans le tabernacle invisible de la vraie foi. — On seroit sans doute fondé à me reprocher ma coupable déférence pour M. Necker, que je n'ai point hésité non plus d'associer aux

Elus de l'église romaine, si j'eusse envisagé son génie sous l'irrévocable anathême qui flétrit sa communion; mais son sublime écrit sur *l'importance des opinions religieuses*, qui renferme les conceptions d'une foi vive, quoiqu'imparfaite, & sert de base à la probité imposante sur laquelle repose l'espoir de la Nation, cet écrit solemnel & impérissable, dont le style aggrandit l'ame, la détache du globe terrestre, & l'éleve jusqu'au trône des Intelligences, nous donne la consolante certititude, que l'Etre suprême, dont cet enthousiaste éloquent a déployé la grandeur dans ses magnifiques tableaux, ne le laissera pas descendre dans la tombe, sans l'avoir éclairé de tous ses rayons, sans lui avoir révélé tous ses secrets. --- Oh! le but de M. Necker, en proclamant l'existence d'un Dieu, d'une providence & d'une vie future, au sein d'une nation remplie de prêtres sans zele, de catholiques sans foi, de philosophes sans mœurs, de grands sans entrailles, & de malheureux sans ressources, a été bien moins (quoiqu'en dise M. de Rivarol) de dogmatiser, que de faire croire quelque chose. Cet ami des François a voulu réprimer les oppresseurs, consoler l'infortune, fonder le bonheur sur la morale, la morale sur une *religion* dont il ne détermine pas la forme, mais que ses grandes images indiquent assez devoir être celle des Bossuet, des Fénelon & des Corneille.

Quant au vertueux chancelier de l'Hospital, il me paroît que l'auteur *du Discours à lire au conseil, &c.* auroit dû respecter d'avantage le caractere

d'un grand homme, & se livrer moins à la fievre de l'esprit de parti, qui trouble le jugement, & fait souvent hasarder les imputations les plus téméraires & les plus calomnieuses. L'illustre chancelier, ami de son prince, ami du peuple, ennemi du trouble & de la violence, ne crut pas sans doute violer les loix de l'orthodoxie, en suivant les maximes de l'évangile, & en cédant aux inspirations de sa conscience...... Ah! l'austérité de ses mœurs, son indignation contre le vice, les bienfaits signalés que lui dut sa nation, son goût pour la retraite & pour la simplicité domestique ne laissent aucun doute sur l'excellence de sa religion.... Celui-là fut sans doute vrai catholique, qui fut bon, qui détesta les méchans, qui aima la patrie, qui honora les autels. -- Le fanatisme religieux est une *protestation* contre la charité, un attentat contre la justice, une apostasie abominable, qui foule aux pieds la miséricorde du Christ.... Le Messie fut doux; l'Hospital fut modéré : la vérité suit la mansuétude; & l'erreur s'annonce par l'agitation, l'animosité & l'acharnement.... Que Christine, coupable d'un assassinat horrible, après avoir abjuré le luthéranisme, ait été accusée d'indifférence pour toutes les religions, je suis très-porté à le croire; mais que l'Hospital, qui ne fit que du bien aux hommes, ait pu être l'ennemi de Dieu; c'est ce qu'on ne me persuadera jamais, &c. &c.

(85) Le vicomte de *Turenne*, chargé de ré-

duire le Fort de *Sobre*, dans le Hainaut, l'attaqua si vivement, qu'en peu d'heures il réduisit une garnison de 2000 hommes à se rendre à discrétion. Les premiers soldats qui entrerent dans la place y ayant trouvé une très-belle personne, la lui amenerent comme la plus précieuse portion du butin. Turenne feignit de croire qu'ils n'avoient cherché qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons, les loua beaucoup d'une conduite si honnête. Il fit tout de suite chercher son mari, & la remit entre ses mains, en lui disant publiquement : *Vous devez à la retenue de mes soldats l'honneur de votre femme.* On lui confia le commandement de l'armée d'Allemagne qui manquoit de chevaux & d'habits; il la mit en état à ses dépens. --- La guerre civile commençant à éclater en France, le duc de Bouillon l'engagea dans le parti du parlement; mais las de combattre contre son roi, il revint en France dans le dessein de servir la cour. Mazarin lui ayant refusé le commandement de l'armée d'Allemagne, il se tourna du côté des princes, & fut sur le point de les tirer de la prison de Vincennes.... Quoique vaincu à Rhétel, Turenne paroissoit si grand aux Espagnols, qu'ils lui donnerent pouvoir de nommer à tous les emplois qui vacquoient à la mort des officiers tués dans le combat, & lui envoyerent 100,000 écus à compte de ce qu'ils lui avoient promis. Mais cet homme, vertueux jusques dans ses égaremens, averti qu'on travailloit efficacement à la liberté des princes, renvoya la somme, ne croyant pas devoir prendre l'argent d'une puissance avec



laquelle il voyoit que son engagement alloit finir. Il fit effectivement la paix avec la cour de France, & devint général de l'armée royale. --- Il fit abjuration du calvinisme, plus par conviction que par intérêt ; car on n'avoit jamais pu le lui faire abandonner auparavant, même en lui faisant entrevoir la charge de connétable. --- Il poursuivit jusques dans Berlin l'électeur de Brandebourg, qui étoit venu au secours des Hollandois ; & ce prince, quoique vaincu, n'en prit pas moins d'intérêt pour son vainqueur. Instruit qu'un scélérat étoit passé dans le camp de Turenne, à dessein de l'empoisonner ; il lui en donna avis. On reconnut ce misérable, que le vicomte se contenta de chasser de son armée. Ce ne fut pas le seul exemple qu'il donna. Un officier général lui proposa un gain de 400,000 francs, dont la cour ne pouvoit rien savoir. Je vous suis fort obligé, répondit-il, mais comme j'ai souvent trouvé de ces occasions, sans en avoir profité, je ne crois pas devoir changer de conduite à mon âge. A-peu-près dans le même temps, une ville fort considérable lui offrit 100,000 écus, pour qu'il ne passât pas sur son territoire. *Comme votre ville*, dit-il aux députés, *n'est point sur la route où j'ai résolu de faire marcher mon armée, je ne puis point prendre l'argent que vous m'offrez.* --- Les fatigues inséparables d'une très-rude guerre causerent de grandes maladies dans l'armée Françoise : on voyoit par-tout *Turenne*, tenant aux soldats des discours paternels, & toujours la bourse à la main.



Lorſque l'argent étoit fini, il empruntoit du premier officier qu'il rencontroit, & le renvoyoit à ſon intendant pour être payé.

Du Gueſclin fut enterré à St. Denys, auprès du tombeau que Charles V s'étoit fait préparer. Son corps fut porté avec les mêmes cérémonies que ceux des ſouverains. On fit depuis le même honneur à *Turenne*. Ces deux héros méritent d'être comparés. Ils étoient l'un & l'autre le modele des hommes & des guerriers. Il n'y a point d'hiſtoire qui ſoit plus remplie que la leur de ces traits de juſtice, de prudence, d'humanité, de généroſité, qui élevent le grand homme ſi fort au-deſſus du conquérant. En diſant adieu aux vieux capitaines qui l'avoient ſervi depuis 40 ans, *du Gueſclin* les pria *de ne point oublier ce qu'il leur avoit dit mille fois, qu'en quelque pays qu'ils fiſſent la guerre, les gens d'égliſe, les femmes, les enfans & le pauvre peuple n'étoient point leurs ennemis.* Les étrangers ne le reſpectoient pas moins que les François. Le gouverneur de Rendon avoit capitulé avec le connétable : il devoit rendre la place le 12 juillet, en cas qu'on ne lui apportât pas du ſecours. Le lendemain, jour de la mort de *du Gueſclin*, on le ſomma de ſe rendre. Fidelle à ſa parole, il ſortit avec les officiers les plus diſtingués de ſa garniſon, & vint mettre ſur le cercueil du connétable, les clefs de la ville, en lui rendant les mêmes reſpects que s'il eût été vivant. Les généraux qui avoient ſervi ſous lui

refuserent l'épée de connétable, se jugeant indignes de la porter après lui.

A la prise de la ville de Bresse, *Bayard* étant blessé, fut porté dans la maison d'un gentilhomme. A la priere de la dame, il préserva la maison de tout pillage, protégea le pere & l'honneur de ses deux filles. Quand il fut rétabli, la mere, entrant dans sa chambre, fit déposer sur une table un coffre-fort d'acier, qui contenoit 2500 ducats. Le chevalier, après s'être long-temps défendu de les accepter, n'y consentit qu'à condition qu'il feroit ses adieux à ses aimables demoiselles. Elles venues : « Voilà, leur dit-il, 2500 ducats dont » je puis disposer ; recevez-en mille chacune, » pour présent de noces ; quant aux 500 qui » restent, vous les distribuerez au couvent des » religieuses qui ont le plus souffert. » Obligées d'emporter l'argent, les demoiselles revinrent le moment d'après, & présenterent chacune à *Bayard* un bracelet tissu de leurs cheveux, & le lui attacherent au bras ; le chevalier promit de ne les point ôter tant qu'ils dureroient. --- *Bayard* avoit cette vertu naïve & cet héroïsme plein de franchise, dont un siecle rafiné ne fournit plus d'exemples. La valeur n'éteignit point en lui la religion. On dit qu'avant de se battre, il faisoit toujours dire une messe. Ayant reçu, à la bataille de Rebec, un coup de mousquet, qui lui cassa l'épine du dos, son premier mouvement fut de baiser la croix de son épée.

« Le célébre Anne de *Montmorency*, connétable de

France, fut aussi consommé dans l'art de la guerre, que dans les affaires de cabinet ; toujours honoré de la faveur des rois, ses maîtres ; vénéré de la nation, considéré de toute la cour. Son zele ardent & infatigable pour la religion catholique, lui fit sacrifier généreusement les ressentimens de sa maison contre celle de Guise, & le détermina à se réconcilier loyalement avec elle, pour venir au secours de la religion, que le calvinisme alloit anéantir en France : digne, par conséquent, ainsi que ses ancêtres, du titre de *premier Chrétien*, & *premier baron de France.* Il fut fait prisonnier à la bataille de Dreux, où il combattit, armé de toutes pieces, à l'âge de 74 ans, & souffrant les douleurs cruelles d'une colique néphrétique & de la gravelle. A la nouvelle de la bataille qui alloit se donner, il dit au duc de Guise : *L'excellente médecine qui m'a guéri, est que nous allons combattre pour le service de Dieu & du roi, & pour sauver la religion & l'état.* Il fut blessé à mort à la bataille de St. Denys, après avoir fait des prodiges de valeur, au dessus de l'humanité, à l'âge de 80 ans. Tout couvert du sang de six blessures considérables qu'il avoit reçues, & peu d'heures avant d'expirer, il tint ce discours à un de ses gentilshommes : *Je vous prie de dire au roi, que je me tiens le plus heureux homme du monde de mourir pour le service de Dieu & de mon roi, ne pouvant donner de plus glorieuses marques du zele que j'ai toujours eu pour la religion & pour l'état, qu'en mourant après avoir combattu pour l'un & pour l'autre.* Ensuite il se mit

à dire les prieres qu'il avoit accoutumé de réciter. A la vue du valeureux connétable expirant, qui fut transporté à Paris, le roi & la reine fondirent en larmes..... Toute la France pleura sa mort, excepté les calvinistes, qui accablerent sa mémoire de satyres & de libelles. --- Ce brave connétable avoit servi successivement sous quatre rois avec une fidélité qui jamais ne se démentit. Il s'étoit trouvé à huit batailles, où il combattit toujours en vaillant soldat, ou en habile capitaine, sans avoir jamais reculé d'un pas. Voilà ce qu'on appelle un grand homme dans toute l'étendue du terme : grand par ses qualités guerrieres, grand par ses talens politiques, grand par ses vertus civiles & morales, & plus grand encore par son attachement à la religion catholique ; en un mot, voilà un véritable héros chrétien ! Que le cri de bataille & la devise de son écusson, *Dieu aide au premier Chrétien*, cadrent bien avec les sentimens de son ame magnanime ! Montmorency, vénérable par ses cheveux blancs, & octogénaire, respectant, chérissant la religion, mourant pour cette même religion, couvert de six blessures, récitant ses prieres sur le champ de bataille, où il étoit étendu, quel spectacle ! On peut donc être un héros, & avoir de la religion. --- La nation ne doit jamais oublier que c'est ce grand homme qui fut l'ange tutélaire de la France, en arrachant Charles IX des mains des Calvinistes. Ce trait seul mériteroit une statue. Il est étonnant que le gouvernement n'ait pas encore pensé à l'ordonner, pour être au nombre de celles

qui sont exposées tous les deux ans au Louvre. Aux yeux de la postérité, la statue de *Montmorency* honorera plus la France, que celle de Voltaire. » (*Disc. à lire au conseil, en prés. du R. par un Min. patriot. sur le projet d'accorder l'état civil aux Protest. Premiere partie, pag. 18, note 3.*)

Un. Cordelier, confesseur d'Anne de *Montmorency*, ayant voulu exhorter à la mort ce héros couvert de sang & de blessures : *Pensez-vous*, répondit-il d'un ton fier & hardi, *que j'aie vécu 80 ans avec honneur pour ne pas savoir mourir un quart-d'heure?*...... Ainsi mourut ce grand capitaine, homme intrépide à la cour, ainsi que dans les armées, plein de grandes vertus, ternies par quelques défauts; genéral malheureux, mais habile; esprit austere, difficile, opiniâtre, mais honnête homme, bon citoyen, zélé catholique, & pensant avec grandeur. On lui fit à Paris des funérailles presque royales; car on porta son effigie à son convoi; honneur réservé aux rois, ou aux enfans des rois.

Le masque de la religion, dont la ligue couvroit ses attentats, ne put ébranler la fidélité du brave *Crillon.* Quelque haine qu'il eût pour les Huguenots, il servit utilement son prince contre les faux zélés, à la journée des barricades, à Tours, & ailleurs. --- On sait qu'assistant un jour à un sermon de la Passion, lorsque le prédicateur fut parvenu à la description du supplice de la flagellation, Crillon, saisi d'un enthousiasme subit, porta la main à son épée, criant : *Où étois-tu, Crillon?* -- La paix de Vervins ayant terminé les guerres qui

agitoient l'Europe, Crillon se retira à Avignon, & y mourut dans les exercices de la piété & de la pénitence.

François, duc de Guise, qui étoit le maître de la France, laissa manquer de tout *Brissac*, dans le Piémont. Le maréchal s'en plaignit sans détour & avec fermeté, dans une lettre qu'il écrivit à François I. Ce prince fit l'imprudence de la montrer à son favori, & eut la foiblesse d'envoyer un homme de confiance au camp, pour engager le général à dire qu'il avoit signé, sans lire, une lettre écrite par son secrétaire. L'envoyé, qui désiroit passionément de procurer à Guise une satisfaction, qu'il avoit extrêmement à cœur, n'oublia rien de ce qui pouvoit séduire le maréchal. *Mon ami*, lui dit ce grand capitaine, *je ne connois de protecteur à la cour que le roi. Il ne falloit pas venir de si loin pour faire une proposition semblable. J'ai lu ma lettre avant de l'envoyer; je me souviens encore de ce qu'elle contient; je l'approuve.* --- Ce général ayant mis l'armée en bataille au siege de Vignal, dans le Montferrat, pour donner l'assaut, un bâtard de la maison de *Roissi* part du gros de la troupe, sans attendre le signal, monte à la brêche, met l'épée à la main, tue tout ce qui se présente devant lui, étonne les Espagnols par son audace, & décide la prise de la place. Cet héroïsme n'empêche pas qu'il ne soit mis au conseil de guerre, & condamné à mort, tout d'une voix. « Mon ami, lui dit alors *Brissac*, la loi a jugé l'action: je veux être clément en faveur du motif. Je te pardonne; & pour honorer l'intrépidité que

tu as montrée ; je te donne cette chaîne d'or ; que je te prie de porter pour l'amour de moi. Mon écuyer te donnera un cheval, & tu combattras déformais aupès de moi. « Les troupes, victorieuses dans le Piémont pendant dix ans sous *Brissac*, furent réformées. Dans le premier mouvement de leur colere, elles demanderent, du ton de la sédition, où elles trouveroient du pain : *Chez moi, tant qu'il y en aura*, répondit le général. Les marchands du pays, qui, sur la parole de *Brissac*, avoient fait des avances à l'armée, conjurent cet homme illustre d'avoir pitié d'eux. Il se dépouille de tout ce qu'il a pour les soulager, & se rend avec eux à la cour de France. Les Guises, qui sont les maîtres absolus du royaume, ne montrant pour ces malheureux qu'une compassion stérile, le maréchal de *Brissac* dit à sa femme : « Voilà des gens, madame, qui ont hasardé leur fortune sur mes promesses ; le ministre ne les veut pas payer, & ce sont des gens perdus. Remettons à un autre temps le mariage de mademoiselle de *Brissac*, que nous nous disposons à faire, & donnons à ces infortunés l'argent destiné pour sa dot ». L'ame de la maréchale se trouva aussi sensible, aussi élevée que celle de son mari. Avec la dot, & quelques autres sommes qu'on emprunta, *Brissac* parvint à faire la moitié de ce qui étoit dû aux marchands, auxquels il donna des sûretés pour le reste. C'est couronner dix ans de victoirebien héroïquement.

Le marquis de *Montcalm*, commandant en chef des troupes Françoises dans l'Amérique, en 1756,

eut la douleur de voir ses soldats accablés par le froid & par la faim, & s'oublia lui-même pour les soulager, depuis l'automne de 1757, jusqu'au printemps de 1758.

Le général Abercromby succéda à lord Loudon; mais il n'eut pas plus d'avantage, & *Montcalm* remporta sur lui une victoire complette. Le vainqueur eut la modestie de mettre dans la relation: *qu'il n'avoit eu que le mérite d'être le général de troupes valeureuses.* C'est ainsi qu'il soutint, pendant quatre ans, la destinée de la colonie Françoise, qui chanceloit de plus en plus. Enfin, après avoir éludé long-temps les efforts d'une armée fort supérieure à la sienne, & ceux d'une flotte formidable, il fut engagé, malgré lui, dans un combat près de Québec. Il reçut, au premier rang & au premier choc, une profonde blessure, dont il mourut le lendemain en héros chrétien. Un trou, qu'une bombe avoit fait, lui servit de tombeau: sépulture digne d'un homme, qui avoit résolu de défendre le Canada, ou de s'ensevelir sous ses ruines. Il y a de lui une infinité de traits, qui caractérisent le patriote, le guerrier, l'homme juste, vertueux & modeste. Il conserva le goût de l'étude au milieu de ses travaux guerriers; & parmi les agrémens de sa retraite, il comptoit pour beaucoup l'espérance d'être reçu à l'Académie des Belles-Lettres dont son savoir le rendoit digne.

André de *Montalembert* fut envoyé en Ecosse par Henri II. Il mit le siege devant Hédington, tailla en pieces les Anglois, & en moins d'un an

il leur enleva tout ce qu'ils possédoient dans ce royaume. Aussi compatissant que courageux, il vendit jusqu'à sa vaisselle d'argent, pour faire subsister son armée. Henri, qui avoit besoin de son bras dans son royaume, le rappella en France, l'honora du collier de l'ordre, & s'en fit accompagner à la guerre du Boulonnois, contre les Anglois. Ambleteuse, place forte, ayant été prise d'assaut, le généreux Montalembert sauva de la fureur du soldat, les femmes & les filles qui réclamerent sa protection. --- La place de Térouane, qu'il étoit chargé de défendre contre l'armée de l'empereur, fut attaquée avec une ardeur incroyable; & après avoir soutenu trois assauts redoublés pendant dix heures, il fut tué sur la brêche d'un coup d'arquebuse. La mort le priva du bâton de maréchal de France, & entraîna la perte de Térouane. Les regrets furent universels, & son nom resta gravé dans le cœur des François, & dans la mémoire de nos ennemis.

Georges *Monck* se signala dans les troupes de Charles I, roi d'Angleterre. Mais ayant été fait prisonnier par le chevalier Fairfax, il fut mis en prison à la Tour de Londres. Il n'en sortit que plusieurs années après, pour conduire un régiment contre les Irlandois Catholiques. Aprés la mort tragique de Charles I, Monck eut le commandement des troupes de Cromwel, en Ecosse; il soumit ce pays..... Cromwel étant mort, legénéral Monck fit proclamer protecteur Richard, fils de l'usurpateur. Charles II, instruit de sa probité, lui écrivit

alors pour l'exciter à le faire rentrer dans son royaume. Le général Monck forma aussitôt le dessein de rétablir ce prince sur le trône. Après avoir dissimulé quelque temps pour prendre des mesures plus efficaces, il se met à la tête d'une armée, attachée à ses intérêts, entre en Angleterre, détruit par ses lieutenans les restes du parti de Cromwel, pénetre jusqu'à Londres, où il casse le parlement factieux, en convoque un autre, & lui communique son dessein. On y entra avec enthousiasme. Londres se déclare en faveur de son légitime souverain. Monck le fait déclarer roi, & va au devant de lui à Douvres, lui porter le sceptre qu'il lui a rendu. Les fastes Britanniques n'ont pas fourni deux fois le spectacle d'une politique aussi profonde, aussi vertueuse, aussi modérée. Charles II, pénétré de la plus vive reconnoissance, l'embrassa, le fit général de ses armées, son grand écuyer, conseiller d'état, trésorier de ses finances, & duc d'Albemarle. Le général Monck continua de rendre les services les plus importans au roi Charles II. Il mourut comblé de gloire & de biens; fut pleuré de son prince, & enterré à Wetminster, au milieu des rois & des reines d'Angleterre. Ce grand homme avoit l'air grave & majestueux, l'esprit peu brillant, mais solide, ferme & égal; il aimoit la vertu, & ne pouvoit souffrir l'injustice, même dans les soldats; il répétoit souvent qu'*une armée ne doit point servir d'asile aux voleurs & aux scélérats.* On apperçoit, dans toute la conduite de ce général, une poli-

tique

tique saine, qui n'enfante que des projets avoués par la probité, ou ordonnés par le devoir; & sa vie est un exemple qu'on peut concilier des démarches adroites, impénétrables, rusées, avec la plus exacte vertu.

Charles VII dut son trône à l'épée du comte de *Dunois*, & lui donna, par reconnoissance, le titre de *restaurateur de la patrie*, lui fit présent du comté de Longueviile, & l'honora de la charge de grand chambellan de France. Louis XI ne l'estima pas moins. Dunois entra, sous ce prince, dans la ligue du bien public, & en fut l'ame par sa conduite & son expérience. Ce héros mourut en 1548, regardé comme un second du Guesclin, & redouté des ennemis de l'état, autant que respecté des bons citoyens, par sa bravoure accompagnée de prudence, par sa grandeur d'ame, par sa bienfaisance, & par toutes les vertus qui font le grand homme.

Rich. Oliv. *Longueil*, évêque de Coutances, fut choisi par le Pape pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans; & il se signala parmi les commissaires, qui découvrirent l'innocence de cette héroïne, & l'injustice de ses juges. Charles VII, charmé du zele patriotique qu'il avoit fait éclater dans cette occasion, l'envoya ambassadeur vers le duc de Bourgogne, le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris, & lui obtint la pourpre Romaine du pape Calixte III. Le cardinal Longueil se retira à Rome, sous le pontificat de Pie II, qui lui confia la

légation d'Ombrie, &c. Il mourut à Péroufe, regretté par le fouverain Pontife, & par les gens de bien.

Jean *Fifcher*, précepteur de Henri VIII, ne voulut pas reconnoître fon éleve pour chef de l'églife Gallicane, lorfque ce prince fe fépara de Rome pour une maîtreffe. Henri le fit mettre en prifon; & ayant appris que le pape Paul III lui avoit envoyé le chapeau de cardinal, il lui fit couper la tête. Son âge de 80 ans, & les fervices qu'il avoit rendus à ce monarque, auroient dû lui épargner une mort fi cruelle.

Seignée *Olefniki*, l'un des plus grands hommes que la Pologne ait produits, fut fecrétaire du roi Ladiflas Jagellon. Ce fut en cette qualité qu'il fuivit ce monarque dans fes expéditions militaires. Il fut affez heureux pour lui fauver la vie, en renverfant d'un tronçon de lance un cavalier qui venoit droit à ce prince. Il embraffa enfuite l'état eccléfiaftique, & obtint l'évêché de Cracovie & le chapeau de cardinal. Ladiflas l'employa dans les ambaffades & dans les affaires les plus importantes. Une régularité exemplaire, & une fermeté inflexible, qui n'avoit en vue que les intérêts & la gloire de la religion, du roi & de fa patrie, formoient fon caractere. Il laiffa, en mourant, tous fes biens aux pauvres, dont il avoit été le pere pendant fa vie.

Euftache de Saint-Pierre, le plus notable bourgeois de Calais, fe fignala par une générofité héroïque, que M. du Belloy a célébrée dans fa tragédie du *Siege de Calais*.

Henri IV, charmé du ſavoir & de l'intégrité de Jacques-Auguſte de *Thou*, l'appella pluſieurs fois dans ſon conſeil, & l'employa dans pluſieurs négociations importantes, comme à la conférence de Surene. Après la mort de Jacques Amyot, grand-maître de la bibliotheque du roi, le préſident de Thou obtint cette place, digne de ſon érudition. Le roi voulut qu'il fût un des commiſſaires catholiques dans la célebre conférence de Fontainebleau, entre du Perron & Pleſſis-Mornay. Pendant la régence de Catherine de Médicis, il fut un des directeurs-généraux des finances; on le députa à la conférence de Londres, & on l'employa dans d'autres affaires très-épineuſes, dans leſquelles il ne fit pas moins éclater ſes vertus, que ſes lumieres..... Après avoir rempli avec zele tous les les devoirs du citoyen, du magiſtrat & de l'homme de lettres, il mourut regretté du peuple, des ſavans & des gens de bien.

« Mon fils, dit Louis XIV, en préſentant le duc de *Montauſier* au Dauphin, voilà l'homme que j'ai choiſi pour avoir ſoin de votre éducation. Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de mieux pour vous & pour mon royaume. Si vous ſuivez ſes inſtructions & ſes exemples, vous ſerez tel que je vous déſire. Si vous n'en profitez pas, vous ſerez moins excuſable que la plupart des princes, dont on néglige ordinairement les premieres années: & moi, je ſerai quitte envers tout le monde. Le choix que j'ai fait me met à couvert de tout reproche ». A ces mots, Montauſier tombe aux

genoux de l'enfant auguste, qui lui est confié, & lui baisant avec respect une main, qu'il couvre de ses larmes : « Recevez, lui dit-il, Monseigneur, cette marque de soumission & de respect ; c'est la seule que de plusieurs années puisse vous donner sans crime, un homme qui va devenir votre pere & votre maître ». --- Les courtisans accusoient *Montausier* de fatiguer le Dauphin. « Pourquoi tant de veilles, tant d'études ? La santé du prince est menacée. A-t-il besoin de tant de lumieres ? » La reine, trompée, joint sa voix à celle des accusateurs. Le gouverneur reste inébranlable ; il attend que Louis XIV parle. « Je n'ai qu'un fils, dit le roi au milieu de sa cour, qui attendoit la condamnation de Montausier ; mais j'aimerois mieux qu'il mourût, que de le voir sans lumieres & sans vertu, & de présager qu'il sera un jour funeste à mes sujets. » — La premiere fois que M. le Dauphin monta à cheval, étant sorti du parc de Versailles, il demanda ce que c'étoit que des chaumieres, qui se présentoient à ses yeux. On lui répondit que c'étoient des maisons de paysans ; & comme il témoigna avoir peine à le croire, Montausier, son gouverneur, le fit descendre de cheval, & l'ayant fait entrer dans la premiere cabane qui se présenta, « Voyez, dit-il, Monseigneur, c'est sous ce chaume, & dans cette misérable retraite, que logent le pere, la mere & les enfans qui travaillent sans cesse pour payer l'or dont vos palais sont ornés, & qui meurent de faim pour subvenir aux frais de votre table ». --- Les médecins du

jeune prince étant plus attachés aux maximes de leur art, qu'aux loix de la religion & de l'église, déciderent qu'il devoit être dispensé du carême pendant sa jeunesse. Mais le gouverneur s'opposa à l'ordonnance, & dit que le Dauphin étoit d'un âge assez avancé, & d'une santé assez forte, pour observer l'abstinence prescrite. En vain, pour le gagner, on allégua la qualité d'héritier présomptif de la couronne. Le duc, inébranlable sur son principe, répliqua que les enfans des rois, & les rois eux-mêmes, étoient assujettis aux lois de l'église, & qu'ils devoient y être encore plus soumis que les autres, par l'obligation que leur impose leur rang, de donner l'exemple aux peuples. Pour terminer le différent, on proposa de s'en rapporter au jugement d'un prélat : « Je le veux bien, répondit le gouverneur ; mais s'il décide contre moi, on ne trouvera pas mauvais que je m'en tienne à la parole de l'évangile, qui dit que si un aveugle mene un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans le précipice ». On crut l'ébranler, en lui remontrant que si le prince tomboit malade, on ne manqueroit pas de s'en prendre à lui ; mais il représenta, à son tour, qu'on auroit tort de le rendre responsable des accidens qu'il ne lui étoit pas possible de prévoir, & qu'une crainte, fondée sur un avenir incertain, ne l'engageroit jamais à parler contre la justice & contre sa conscience. Il fallut céder & abandonner l'affaire à la discrétion du zélé gouverneur, & l'on n'eut pas sujet de s'en repentir. Sous sa conduite, le Dauphin observa

toutes les abstinences de l'église, & sa santé n'en fut pas moins bonne. Il étoit plus robuste à 15 ans, qu'on ne l'est communément à 25. — Lorsque *Montausier* eut cessé de faire les fonctions de gouverneur, il dit au Dauphin : « Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, & je m'en consolerai ». — Le Dauphin venoit de prendre Philisbourg. Montausier lui écrivit : « Monseigneur, je ne vous fais point de compliment sur la prise de Philisbourg. Vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon, & Vauban. Je ne vous en fais pas aussi sur ce que vous êtes brave ; c'est une vertu héréditaire dans votre maison. Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, faisant valoir les services d'autrui, & oubliant les vôtres ; c'est sur quoi je vous fais compliment «. — Quel fut son zele & sa vigilance dans les calamités publiques, s'écrie avec transport le célébre évêque de Nîmes ! Il jouissoit à la cour de la douceur du repos & de la gloire, où le ciel venoit d'élever sa famille, lorsqu'une fatale épidémie se répandit dans les villes principales de Normandie. Il y accourut, & répondit à ceux qui lui représentoient ses dangers, *qu'il devoit l'ordre & la protection à ce peuple ; qu'étant établi pour le gouverner, il l'étoit aussi pour le secourir, & que sa vie ne lui étoit pas plus précieuse que son devoir*. Il ranima les citoyens par sa présence, les excitant à s'entr'aider par des offices mutuels ; & par une exacte police, qui coupoit les communications

mortelles, pour en ouvrir de salutaires, il sauva ce peuple, qui avoit perdu toute espérance de santé, & toute mesure de prudence. Que ne puis-je révéler les secrets de sa charité ?..... Si sa droiture fut le motif de tant de vertus; sa religion fut le motif & la cause de sa droiture..... Y eut-il jamais une foi plus vive que la sienne ? On eût dit qu'il voyoit à découvert les vérités du christianisme, tant il en étoit persuadé. Il les croyoit, & les aimoit. L'insensé ferma devant lui ses levres impies; & retenant, sous un silence forcé, ses vaines & sacrileges pensées, il se contenta de dire en son cœur : *Il n'y a point de Dieu.* Montausier assistoit tous les jours au saint sacrifice; & son attention & sa modestie imprimoient le respect aux ames les moins touchées de la révérence du lieu & de la sainteté du culte. Nous l'avons vu, frappé de ces murmures importuns, qui interrompent les oraisons des fideles, & troublent, dans la maison de Dieu, le vénérable silence des saints mysteres, se lever avec indignation; & faisant l'office des anciens diacres de l'église, ordonner qu'on fléchît les genoux, & qu'on se tût devant la majesté présente, qui, pour être cachée, n'en étoit pas moins redoutable. ». (*Oraif. Funeb. de M. de Montausier, par M. Fléchier*; & *Galerie de l'ancienne Cour.*)

Duranti, premier président du parlement de Toulouse, sous Henri III, étoit fort opposé à la ligue; mais il ne put arrêter les factieux, ni par les menaces, ni par les caresses. Après avoir échappé plusieurs fois à la mort, en voulant cal-

mer la sédition du peuple mutiné, un des rebelles le tua d'un coup de mousquet. Pendant que Duranti levoit les mains au ciel, priant Dieu pour ses assassins, le peuple se jeta sur lui comme une bête féroce, le perça de mille coups, & le traîna par les pieds à la place de l'échafaud.... Telle fut la récompense des services de ce magistrat, des soins qu'il s'étoit donnés l'année précédente pour garantir Toulouse de la peste; de la fondation du college de l'Esquille, magnifiquement construit par ses ordres; de l'établissement de deux confrairies, l'une pour marier de pauvres filles, & l'autre pour soulager les prisonniers; de ses libéralités envers plusieurs jeunes gens qui donnoient des espérances. L'eglise ne lui devoit pas moins pour son excellent livre *De Ritibus Ecclesiæ*, faussement attribué à Pierre Danès.

Le président Mathieu *Molé* montra, au milieu des troubles de la Fronde, autant de zele que de grandeur d'ame. Dans le temps des barricades, le peuple s'étant attroupé pour l'assassiner dans son hôtel, il en fit ouvrir les portes, en disant que *la maison du premier président devoit être ouverte à tout le monde*. Lorsqu'on lui disoit qu'il devoit moins s'exposer à la fureur du peuple, il répondoit que *six pieds de terre feroient toujours raison au plus grand homme du monde*.

Sous le regne de Henri III, le duc de Guise, surnommé le balafré, auteur & chef des factions qui troubloient le royaume, indigné des obstacles qu'opposoit à ses desseins la fermeté du

président Achille de *Harlay*, se présenta chez ce magistrat, suivi des gens de la lie du peuple. Le président calme & inébranlable, ne fit d'aurre réponse à ses menaces, que celle-ci : *Mon ame est à Dieu, & mon cœur au roi*; *je vous livre ma personne*. Le duc déconcerté se retira avec dépit. Henri le Grand ayant rendu la paix à ses états, Harlay profita de ces heureux momens, pour rétablir la justice & faire fleurir les loix.

François *Pithou*, nommé procureur général de la chambre de justice, établie sous Henri IV contre les financiers, exerça cette commission avec autant de sagacité que de désintéressement. Rendu ensuite à son cabinet, il fit des découvertes utiles dans le droit & dans les Belles-lettres. Cet homme d'une vertu rare & d'une modestie exemplaire, fut regretté de tous les bons citoyens.

Guillaume de *Lamoignon* se distingua dans les deux places, de conseiller au parlement de Paris, & de maître des requêtes, par ses lumieres & par sa probité. Son mérite lui mérita la charge de premier président. Le cardinal Mazarin lui dit : *Si le roi avoit connu un plus homme de bien, & un plus digne sujet, il ne vous auroit pas choisi.* Le président de Lamoignon méritoit qu'on eût de telles idées de sa personne, il remplit tous les devoirs de sa place avec autant de sagesse que de zele. Il éleva sa voix pour le peuple, il désarma la chicane par ses arrêts; enfin il crut que sa santé & sa vie étoient au public & non à lui : c'étoient

les expressions dont il se servoit. Ses harangues, ses réponses, ses arrêtés étoient autant d'écrits solides & lumineux. Son ame égaloit son génie. Simple dans ses moeurs, austere dans sa conduite, il étoit le plus doux des hommes, quand la veuve & l'horphelin étoient à ses pieds. *N'ajoutons pas*, disoit-il en parlant des plaideurs, *au malheur qu'ils ont d'avoir des procès, celui d'être mal reçus de leurs juges. Nous sommes établis pour examiner leurs droits & non pas pour éprouver leur patience.* Semblable à Cicéron & aux grands magistrats de l'ancienne Rome, il se délassoit par les charmes de la littérature des travaux de sa sa place ; les Boileau, les Racine, les Bourdaloue, composoient sa petite cour.

L'administration des hôpitaux fut l'objet le plus cher des soins de d'*Aguesseau*. On lui conseilloit un jour de prendre du repos. *Puis-je me reposer*, répondit-il généreusement, *tandis que je sais qu'il y a des gens qui souffrent ?* La France n'oubliera jamais le fameux hiver de 1709. D'Aguesseau fut un de ceux qui contribuerent à la sauver des extrémités de la famine. Il avoit prévu le premier cette calamité, sur des observations qu'il fit à sa campagne. Il en avoit indiqué le remede, en conseillant de faire venir les bleds, avant que le mal eût produit une alarme générale. Il parut à la cour pour solliciter des secours. Il fit renouveller des loix utiles, il réveilla le zele de tous les magistrats. Il étendit sa vue sur toutes les provinces. Sa vigilance &

ses recherches découvrirent tous les amas de bled qu'avoit faits l'avarice pour s'enrichir du malheur public. Consolateur des peuples, il savoit résister au souverain dans ce qu'il pensoit être contraire aux droits de la nation, & aux libertés de l'église gallicane..... lorsqu'il eut été élevé aux premieres charges, il n'aspira qu'à être utile, sans jamais penser à s'enrichir. Il ne laissa d'autre fruit de ses épargnes, que sa bibliotheque. — Pendant ses deux séjours à Fresnes, temps qu'il appelloit *les beaux jours de sa vie*, il se partagea entre les livres sacrés, le plan de législation qu'il avoit conçu, & l'instruction de ses enfans. Le chancelier de France se plaisoit quelquefois à bécher la terre. La sobriété & l'égalité d'ame lui conserverent jusqu'à l'âge de 81 ans une santé vigoureuse. « Louis XIV trompé (car tous les rois & même les plus grands sont des hommes) veut le forcer, dit M. Thomas, de se plier à une entreprise que réprouvent les loix ; rien n'ébranle sa fermeté..... Cependant l'orage se forme : d'Aguèsseau ne voit que le bien de l'état. *Je dois tout à mon roi, excepté le sacrifice de ses intérêts & de ceux de son peuple.* Il attend une disgrace pour récompense...
--Je vois une cour voluptueuse & politique ; les intrigues de l'ambition au milieu de la licence ; le génie des affaires dans le centre des plaisirs ; un prince plein d'excellentes vues, ami de la justice, mais trop facile, manquant d'un point fixe pour appuyer ses vertus, environné de trop de méchans pour estimer les hommes ; des

courtisans ivres de nouveautés, se jouant de tout par flaterie, se calomniant par intérêt, courant à la fortune par la volupté ; parmi eux un homme souple, adroit, connoissant mieux les hommes que les choses, ami peu sûr, ennemi dangereux, habile à se rendre nécessaire, indifférent sur le choix des moyens.... D'Aguesseau refuse d'être complice des maux de la France. Tant de vertu est un crime, &c. — Jamais le temps n'effacera du souvenir des hommes le jour où le généreux chancelier, rappellé enfin de ce long exil, reparut dans la capitale. On eût dit que c'étoit la justice exilée qui rentroit dans son empire. Les citoyens lui procurerent cet accueil qui fait pâlir l'envie, que l'autorité ne peut jamais arracher, & qu'il faut bien qu'elle respecte. Jamais il ne fut plus honoré, car le malheur imprime au grand homme je ne sais quel caractere sacré, qui le fait adorer du genre humain. Depuis ce temps, il fut permis à d'Aguesseau d'être juste impunément. --- On peut assurer que d'Aguesseau étoit un véritable philosophe chrétien ; la religion fut le fondement de toutes ses vertus. Jamais il ne passa un jour de sa vie sans lire la la Bible. Il éprouvoit ce qu'on a déjà dit de ce livre inspiré, qu'on ne pouvoit le lire sans devenir plus vertueux. Convaincu de la vérité de la religion chrétienne, fidele à tous les devoirs qu'elle impose, zélé pour l'honneur de l'église, affligé de ses malheurs, il répandoit autour de lui & parmi tous ceux qui l'appro-

choient, cet esprit de religion dont il étoit animé. — Il porta même au-delà du tombeau l'horreur du luxe & la simplicité qui fit son caractere. Il voulut que ses cendres fussent confondues & mêlées parmi celle des pauvres dans le cimetiere de la paroisse d'Auteuil, où son épouse avoit été enterrée. » (*El. de d'Aguesseau*, *par M. Thomas.*)

Le maréchal *Fabert* s'étant signalé dans plusieurs occasions, Louis XIV lui offrit le collier de ses Ordres. Fabert le refusa par une modestie plus glorieuse pour lui que toutes ces distinctions. Il prétendit qu'il n'y avoit que les anciens gentilshommes qui pussent le porter, & que, ne l'étant point, il ne vouloit pas faire de fausses preuves de noblesse. — Il croyoit qu'à la guerre, il n'y avoit aucune fonction avilissante. — Malgré la licence que les guerres civiles de France avoient introduite parmi les gens de guerre, Fabert contint dans la discipline la plus exacte les troupes qui étoient en garnison dans son gouvernement de Sédan. Les Sédanois essayerent à plusieurs reprises de lui faire recevoir quelques foibles marques de la reconnoissance qu'ils avoient pour des soins si précieux : toutes leurs tentatives furent inutiles. Un voyage qu'il fit à la cour leur fit hasarder d'offrir à sa femme une belle tenture de tapisserie, qu'ils avoient fait venir de Flandre. Le présent étoit du goût de madame de Fabert, mais elle le refusa pour ne pas déplaire à son mari. Qelque temps après son

retour, Fabert apprend que ce meuble est à vendre, & qu'on n'en trouve pas le prix qu'il a coûté : Fabert, qui ne veut pas être l'occasion d'une perte pour le magistrat, lui envoie l'argent qu'il avoit déboursé. Deux jours après, il le fait vendre, & ordonne que le prix en soit employé aux fortifications. Les troupes de *Gallas*, général de l'empereur, ayant pénétré en champagne, manquerent de vivres. Les généraux François les ayant obligées de se retirer, ils tuerent dans leur retraite tous ceux qui leur en refuserent. Fabert, qui les poursuivoit, entra dans un camp abandonné & couvert d'officiers & de soldats Autrichiens blessés & mourans. Un François, qui avoit l'ame féroce, dit tout haut : *Il faut achever ces malheureux qui ont massacré nos camarades dans la retraite de Mayence. Voilà le conseil d'un barbare*, reprit Fabert : *cherchons une vengeance plus noble & plus digne de notre nation.* Aussitôt il fit distribuer à ceux qui purent prendre une nourriture solide, le peu de provisions que son détachement avoit apporté. Les malades furent ensuite transportés à Mézières, où, après quelques jours de soins, la plupart recouvrerent la santé. Ils s'attacherent presque tous au service de la puissance qui, contre leur espérance, les traita si généreusement.

Aimery *Chapt*, prélat & gouverneur de toute la vicomté de Limoges, recommandable par les qualités qui font le citoyen, par les vertus d'un évêque, & par le caractere libéral d'un prince,

fut pleuré comme un pere. Protecteur des savans ; & savant lui-même, il répandit ses bienfaits sur les gens de lettres.

Raimond *Chapt* de Messilhac, chevalier des deux Ordres du roi, gouverneur, lieutenant-général & baillif de la haute Auvergne, donna les preuves les plus éclatantes de zele & d'attachement à nos rois pendant les troubles qui agitoient la France. Il s'opposa avec autant de succès que de courage aux entreprises des ligueurs en Auvergne, déconcerta leurs projets, leur enleva plusieurs places. Il prit des mesures si efficaces pour les intérêts du roi, qu'il maintint une partie de l'Auvergne dans son obéissance, y fit rentrer l'autre, & vint à bout de rétablir entiérement la paix dans cette province. Ce héros citoyen fut tué à la Fere, où il étoit allé pour s'occuper d'un objet qui intéressoit la félicité publique.

Marcel, prévôt de la ville de Paris, chef d'une faction puissante, avoit fait révolter les parisiens contre l'autorité légitime du dauphin, régent pendant la captivité du roi Jean, & s'étoit porté aux plus grands excès, même contre ce prince. Se voyant enfin détesté de la plus grande partie du peuple, dont il avoit été l'idole, en horreur à tous les bons citoyens, & n'espérant pas obtenir du régent une grace dont ses crimes l'avoient rendu indigne, il voulut se faire un appui de Charles le *mauvais*, roi de Navarre, & convint de lui livrer la ville de Paris. Les troupes de ce prince jointes aux rebelles, devoient s'em-

parer de la bastille Saint-Antoine, se répandre ensuite dans la ville, & massacrer tous les partisans du régent, dont les maisons étoient marquées. En conséquence, pendant la nuit, Marcel vint à la porte Saint-Antoine, renvoya les bourgeois qui la gardoient, leur substitua des gens à sa dévotion, & prit les clefs de la porte. Le crime alloit se consommer, lorsqu'un fidele bourgeois, capitaine de quartier, nommé *Jean Maillard*, qui avoit pénétré les desseins du prévôt, survint avec une troupe de ses amis, & abordant Marcel: *Etienne*, lui dit-il, *que faites-vous ici à cette heure? Jean*, répondit le prévôt, *à vous qu'importe de le savoir? Je suis ici pour prendre garde à la ville, dont j'ai le gouvernement. Par Dieu*, reprit Maillard, *il n'en va mie ainsi, ains n'êtes ici à cette heure pour nul bien; & je vous montrerai*, continua-t-il, en s'adressant à ceux qui étoient avec lui, *comme il tient les clefs de la porte pour trahir la ville. Jean, vous mentez*, répliqua le prévôt. *Mais vous, Etienne, mentez*, s'écria Maillard transporté de fureur. En même temps, il leve sa hache d'armes, le frappe à la tête & l'abbat à ses pieds, quoiqu'il fût armé de son pot de fer. Le corps du prévôt fut mis en pieces par le peuple, ses complices furent punis, & la villes rentra dans le devoir, en 1358.

Esturmel, gentilhomme François; des environs de Péronne, s'est fait un nom par son zele pour la patrie. Le comte de Nassau, un des généraux de Charles-Quint, menaçoit cette ville en 1536: les

les habitans voyant la place dépourvue de toutes choses, paroissoient résolus de l'abandonner. Esturmel prévit les suites funestes qu'entraîneroit la perte de Péronne. Il s'y transporta avec sa femme & ses enfans, & anima tellement ses concitoyens par ses discours & son exemple, qu'ils se déterminerent à la défendre jusqu'à la derniere extrêmité. Cet homme aussi généreux que brave, y fit conduire tous les grains qu'il avoit chez lui, & tous ceux qu'il put obtenir de la noblesse du voisinage, y distribua son argent & celui qu'il trouva dans la bourse de ses amis, montra une valeur, une activité, une intelligence qui rassurerent les plus timides. Cette conduite déconcerta l'ennemi, & l'obligea de se retirer après un mois de siege, pendant lequel il donna quatre fois l'assaut, sans pouvoir se loger sur les brèches, qui étoient très-considérables. Le roi voulant récompenser *Esturmel*, le fit son maître-d'hôtel, & lui donna une charge considérable dans les finances.

René de Voyer, Seigneur d'*Argenson*, naquit en 1596. Il devint conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, & intendant de plusieurs provinces. Les besoins de l'état le firent souvent changer de poste; & on lui confia toujours les plus difficiles. Quand la Catalogne se donna à la France, il fut mis à la tête de cette nouvelle province, dont l'administration demandoit un mélange singulier & presque unique de hauteur & de douceur, de hardiesse & de cir-

conſpection. Dans un grand nombre de marches, de retraites, de combats, de ſieges, il ſervit autant de ſa perſonne, & beaucoup plus de ſon eſprit, qu'un homme de guerre ordinaire. L'enchaînement des affaires l'engagea auſſi dans des négociations délicates avec des puiſſances voiſines. Enfin, après tant d'emplois & de travaux, ſe croyant quitte envers ſa patrie, il ſongea à une retraite, qui lui fut plus utile que tout ce qu'il avoit fait. Comme il étoit veuf, il embraſſa l'état eccléſiaſtique; mais le deſſein que la cour forma de ménager la paix du Turc avec Veniſe, le fit nommer ambaſſadeur extraordinaire vers cette république. Il n'accepta cet emploi que par un motif de religion, & à condition qu'il n'y feroit pas plus d'un an. A peine étoit-il arrivé à Veniſe, qu'il fut pris, en diſant la meſſe, d'une fievre violente, dont il mourut. On a de lui un traité de *la Sageſſe Chrétienne*, & une traduction de *l'Imitation de J. C.*

Feuillet de M. Rey, Lieutenant-Général de Police de la ville de Lyon.

Mutato nomine, de te
Fabula narratur.

Marc-René d'*Argenſon*, petit fils du précédent, fut ſévere, dit Mercier, peut-être parce qu'il ſentit, en donnant la premiere impulſion, une réſiſtance que ſes ſucceſſeurs n'ont point éprouvée. On a cru long-temps qu'un lieutenant de police devoit être dur : il ne doit être que ferme. Plu-

ſieurs ont trop appeſanti la main, parce qu'ils ne connoiſſoient pas le peuple de Paris ; peuple chaud, mais ſans férocité, dont tous les mouvemens ſe devinent, & par conſéquent facile à mener. Qui ſeroit ſans pitié dans cette place, ſeroit un monſtre..... Des étourdis de qualité, ont cru pouvoir regarder le chef de la police comme une eſpece de commiſſaire dont on pouvoit bafouer la robe ; & cette magiſtrature a paru plaiſante à la folie inconſidérée de quelques jeunes colonels ; mais on a ſenti de nos jours que l'adminiſtration d'un lieutenant de police devoit avoir ſa force, ſon poids, ſa dignité..... On ne ſera peut-être pas fâché de retrouver ici le morceau de Fontenelle ſur la police de Paris & ſur M. d'*Argenſon*. On pourra faire une comparaiſon ſecrette de ce qui reſſemble encore aujourd'hui avec ce qui ne reſſemble plus. Je me diſpenſerai du commentaire.

« Les citoyens d'une ville bien policée jouiſſent de l'ordre qui y eſt établi ; ſans ſonger combien il en coûte de peines à ceux qui l'établiſſent ou le conſervent, à peu près comme tous les hommes jouiſſent de la régularité des mouvemens céleſtes, ſans en avoir aucune connoiſſance ; & même, plus l'ordre d'une police reſſemble par ſon uniformité à celui des corps céleſtes, plus il eſt inſenſible ; & par conſéquent il eſt toujours d'autant plus ignoré, qu'il eſt plus parfait. Mais qui voudroit le connoître & l'approfondir, en ſeroit effrayé. Entretenir perpétuellement dans une ville telle que Paris, une conſommation immenſe ;

dont une infinité d'accidens peuvent tarir quelques sources ; réprimer la tyrannie des marchands à l'égard du public, & en même temps animer leur commerce ; empêcher les usurpations mutuelles des uns sur les autres, souvent difficiles à démêler ; reconnoître dans une foule infinie tous ceux qui peuvent y cacher une industrie pernicieuse, en purger la société, ou ne les tolérer qu'autant qu'ils peuvent lui être utiles par des emplois dont d'autres qu'eux ne se chargeroient pas, ou ne s'acquitteroient pas si bien ;.... pénétrer, par des conduits souterreins, dans l'intérieur des familles, & leur garder les secrets qu'elles n'ont pas confiés, tant qu'il n'est pas nécessaire d'en faire usage ; être présent par-tout sans être vu ; enfin mouvoir ou arrêter à son gré une multitude immense, & être l'ame toujours agissante & presque inconnue de ce grand corps ; voilà quels sont en général les fonctions de magistrat de police. Il ne semble pas qu'un homme seul y puisse suffire, ni par la quantité des choses dont il faut être instruit, ni par celle des vues qu'il faut suivre, ni par l'application qu'il faut apporter, ni par la variété des conduites qu'il faut tenir, & des caracteres qu'il faut prendre ; mais la voix publique répondra si M. d'*Argenson* a suffi à tout.

Sous lui la proprté, la tranquillité, l'abondance, la sureté de la ville furent portées au plus haut degré. Aussi le feu roi se reposoit-il entiérement de Paris, sur ses soins. Il eût rendu compte d'un inconnu qui s'y seroit glissé dans les

ténèbres . . . . . *Il avoit mérité que dans certaines occasions importantes , l'autorité souveraine & indépendante des formalités, appuyât ses démarches, car la justice seroit quelquefois hors d'état d'agir , si elle n'osoit jamais se débarrasser de tant de sages liens dont elle s'est chargée elle-même.* Environné & accablé dans ses audiences d'une foule de gens du menu peuple , peu instruits eux - mêmes de ce qui les amenoit , vivement agités d'intérêts très-légers & souvent très - mal entendus , accoutumés à mettre , à la place du discours , un bruit insensé , il n'avoit ni l'inattention ni le dédain qu'auroient pu s'attirer les personnes ou les matieres. Il se donnoit tout entier aux détails les plus vils, ennoblis à ses yeux par leur liaison nécessaire avec le bien public. . . . . Il parloit à chacun sa langue . . . . . Il accommodoit la raison à l'usage de ceux qui la connoissoient le moins ; il concilioit avec bonté des esprits farouches , & n'employoit la décision d'autorité qu'au défaut de la conciliation . . . . . La cherté étant excessive dans les années 1709 & 1710, le peuple injuste , parce qu'il souffroit, s'en prenoit en partie à M. d'*Argenson* , qui cependant tâchoit par toutes sortes de voies de remédier à cette calamité. Il y eut quelques émotions qu'il n'eut été ni prudent ni humain de punir trop sévérement. Le magistrat les calma , & par la sage hardiesse qu'il eut de les braver, & par la confiance que la populace, quoique furieuse, avoit toujours en lui. Un jour, assiégé dans une maison , où une troupe nombreuse vouloit mettre

le feu ; il en fit ouvrir la porte ; se présenta, parla, & appaisa tout. Il savoit quel est le pouvoir d'un magistrat sans armes ; mais on a beau le savoir, il faut un grand courage pour s'y fier. Cette action fut récompensée ou suivie de la dignité de conseiller d'état....... A l'embrasement des chantiers de la porte St. Bernard, il falloit, pour prévenir un embrasement général, traverser un espace de chemin occupé par les flammes. Les gens du port & les détachemens du régiment des gardes hésitoient à tenter ce passage. M. d'*Argenson* le franchit le premier, se fit suivre des plus braves, & l'incendie fut arrêté. Il eut une partie de ses habits brûlés, & fut plus de vingt heures sur pied, dans une action continuelle. »

Je voudrois bien avoir quelques notions sur le caractere de plusieurs lieutenans de police, savoir ce qu'étoient M. *Gabriel Tachereau de Baudry*, M. *Nicolas - Jean - Baptiste Ravol d'Ombreval*, M. *René Hérault*, & quel degré précis d'autorité avoit le premier de cette dynastie, qui s'appelloit M. *Gab. Nic. de la Reynie*...... M. le Noir est aujourd'hui le XIV Lieut. Gén. de police de Paris. Il a changé plusieurs fois, en un ministere de compassion & d'indulgence, un ministere de justice & de rigueur, & l'ordre public n'en a pas souffert. (*Tableau de Paris Tom. VIII.*)

Le comte d'*Argenson* n'avoit pas encore atteint l'âge de majorité, dit M. le Beau, lorsque la police de Paris lui fut confiée. C'étoit dans ce

temps de confusion & d'orage, qu'un audacieux systême de finances se jouoit de la crédulité françoise. Un vent impétueux changeant à chaque instant, & soufflant au gré d'un seul homme, emportoit les fortunes les plus solides, réduites en feuilles légeres; toutes les passions étoient déchaînées; Paris en étoit le théâtre. Une foule d'hommes avides, comme autant d'oiseaux de proie, accouroient de toutes les contrées de l'Europe; la bassesse, la servitude, armées d'une frauduleuse industrie, terrassoient la modeste opulence, & triomphoient insolemment sur ses débris; enfin, les trésors des familles s'étant abîmés dans des gouffres sans fond, la disette d'argent, la cherté des choses nécessaires à la vie, la crainte d'un avenir encore plus fâcheux, excitoient déjà les murmures; à l'aveugle empressement de s'enrichir, succédoit une sombre défiance, qui faisoit craindre les éclats du désespoir.

Le lieutenant de police, instruit par les exemples, dirigé par les conseils de son pere, sut prévoir par sa vigilance, & prévenir par sa sagesse, les agitations d'une multitude immense & allarmée. Plein de zele pour la patrie, il osa exposer sa fortune, en montrant au prince les dangers qu'il voyoit de plus près. Ses avis d'abord bien reçus, furent ensuite décrédités par ceux qui avoient intérêt qu'on ne les suivît pas. La machine de l'état, emportée par un mouvement violent, renversa celui qui vouloit en arrêter la chûte. d'*Argenson* perdit sa place, & conserva l'estime

au public. Il demeura debout dans sa disgrace ; & vit bientôt se rompre en éclats, & enfin se réduire en poudre, ce systême dont il avoit été la victime. Le prince qui avoit ôté à d'*Argenson* la lieutenance de police, forcé par de fâcheux engagemens, lui donna l'intendance de Tours..... Il fut bientôt rendu à la capitale, & le régent le choisit pour son chancelier. Ce prince trouva dans sa persone autant de zele pour la gloire, que pour les intérêts de son maître ; des vues élevées, un esprit fécond en ressources, une noble économie, un désintéressement à toute épreuve, une justice qui faisoit respecter le prince, une générosité qui le faisoit chérir. En 1724 il fut nommé conseiller d'état. d'Aguesseau lui confia le département de la librairie. Les gens de lettres se souviennent avec quelle supériorité d'intelligence, d'*Argenson* a gouverné cette partie, &c..... Après qu'il eut rempli pendant deux ans l'intendance de Paris, le roi lui donna le titre de ministre, & l'admit au conseil d'état. L'année suivante il fut chargé du ministere de la guerre. — On annonça pendant la bataille de Fontenoy, que le fils unique de M. d'*Argenson* venoit d'être tué. Son courage n'en fut point abbattu ; sa fermeté fut récompensée ; son fils avoit cherché la mort & n'avoit rencontré que l'honneur, &c. (*Eloge de M. le comte d'Argenson.*)

Les citoyens de Lyon ont fait planter un *mai* devant l'hôtel de leur comandant, afin qu'il le merite. Il en doit être d'un *mai* comme d'une

ſtatue ; cette mere féconde, qui enfante, comme l'a dit M. Servan, *tous ceux qui ſavent la regarder.* On n'a point fait cet honneur à M. *Rey*, lieutenant de police, parce qu'on ſait qu'il en eſt digne. *Voyez la ſtatue d'Alexandre ; peut-être elle fit Céſar : la ſtatue de Caton, qu'on voyoit ſi bien parce qu'elle n'y étoit pas, fit peut-être Brutus.* (Diſcours ſur le progr. des Conn. hum. p. 137.)

(86) *Et omne maledictum non erit ampliùs.... Et nox ultrà non erit.* (Apoc. XXII.)

(87, 88) *Et vidi cœlum novum & terram novam. Primum enim cœlum & prima terra abiit, & mare jam non eſt. Et ego Joannes vidi ſanctam civitatem Jeruſalem novam. --- Et erat ſtructura muri ejus ex lapide jaſpide. Ipſa verò civitas, aurum mundum, ſimile vitro mundo.* (Apoc. XXI.)

(89, 90, 91) *Emiſſiones tuæ paradiſus malorum punicorum ..... & decorus lectulus noſter floridus ..... Vox turturis audita eſt.* (Cant. I. II. IV.)

(92) C'eſt dans la *grotte de la bien-aimée des cantiques*, que les poëtes vertueux ſe réuniront pour former des concerts chaſtes & raviſſans. *Introduxit me in cellam, ordinavit in me charitatem columba mea : in foraminibus petræ, in cavernâ maceriæ ... ſonet vox tua ... vox enim tua dulcis.* (Cant. II.)

Michel *Verin*, natif de Florence, mourut l'an 1614 âgé d'environ 19 ans. On dit que ce jeune poëte ne voulut point ſuivre le conſeil des

médecins qui lui ordonnoient de ſe marier, s'il vouloit recouvrer ſa ſanté, ſacrifiant ainſi ſa vie à l'amour de la chaſteté. Ce poëte s'eſt rendu célebre par ſes diſtiques moraux, dans leſquels il a ſu renfermer les plus belles ſentences des philoſophes Grecs & Latins, & particulierement celles de Salomon. Sa verſification eſt facile & élégante.

« Les talens ſont des dons précieux, dit le Ch. de Bargeton; mais s'il eſt rare de les poſſéder dans un degré ſupérieur, il ne l'eſt peut-être pas moins d'en ennoblir l'uſage en les conſacrant à la vertu. Parmi tant de beaux génies, qui ont cultivé avec ſuccès les ſciences & les arts, il en eſt trop qui ſe ſont déshonorés par le mépris des bienſéances & des mœurs. Quelle eſt la cauſe de ce malheur? Eſt-ce la nature, qui, trop avare de ſes bienfaits, n'enrichit ſouvent l'eſprit, qu'aux dépens du cœur? Eſt-ce la fortune, qui, jalouſe d'une gloire à laquelle elle n'a point de part, ſe plaît à humilier les grands hommes, par les écarts auxquels ils ſe laiſſent entraîner? Le haſard qui a fait périr tant de chefs-d'œuvres de l'antiquité, a conſervé des ouvrages, dont la perte auroit été moins digne de nos regrets, & dont la perfection ne dédommagera jamais la ſociété des pernicieux effets qu'ils ſont capables de produire. De même qu'il y a eu des ſiecles barbares, où les regles du beau étoient ignorées, il en eſt d'autres où l'amour du bien s'affoiblit, où les principes de vertu ſont oubliés; & peut-être touchons-nous,

de près à cette trifte époque. Selon la nouvelle morale, qui cherche à s'introduire, une fage timidité convenoit à nos peres ; ils étoient dans l'enfance des talens. Pour nous, parvenus à l'âge fortuné, où le génie eft dans toute fa vigueur, nous pouvons déformais tout ofer. Funefte progrès, fi ce que nous avons acquis de nouvelles connoiffances, étoit autant de diminué fur nos vertus ! *Les nouveaux inftituteurs du genre-humain* nous égarent ; l'un nous peint le goût des talens comme pernicieux aux mœurs ; l'autre nous représente la contrainte des mœurs comme nuifible aux talens. Quelle route fuivre au milieu des égaremens de cette bizarre philofophie ?... Le bon fens & l'expérience nous apprennent, que les mœurs, fans la culture des talens, font dures & fauvages ; que les talens, fans refpect pour les mœurs, font vicieux & méprifables ; que l'heureux concert des uns & des autres, fait leur gloire mutuelle & le bonheur de la fociété. En jettant fur l'hiftoire un coup d'œil rapide, nous verrons les talens honorés tant qu'ils ont refpecté les mœurs ; avilis & dégradés, auffi-tôt qu'ils y ont donné atteinte....... Succeffivement l'on apprit à honorer les beaux-arts, à mefure que l'on fentit l'importance de leurs fervices. *L'éloquence* chargée de préfider aux délibérations publiques, d'éclairer le citoyen fur fes véritables intérêts, de l'entraîner au bien, par le poids des raifons & par les charmes du difcours ; la *poéfie*, appliquée à célébrer les actions des héros,

à chanter les douceurs d'une vie innocente ; la *musique* & la *danse* associées au culte de la divinité, pour en augmenter la pompe, & rendre plus vives les leçons de la sagesse ; la *peinture* & la *sculpture*, occupées à conserver l'image des grands hommes, à perpétuer, par des monumens augustes, le souvenir de leurs vertus, s'attirerent des hommages..... Si dès leur enfance les *talens* furent élevés au comble des honneurs, c'est qu'ils avoient toute l'innocence du premier âge. L'*art oratoire* ne s'avilissoit pas au point d'enseigner le mépris des loix & l'oubli de la divinité ; les *muses*, encore vierges, ne souilloient point leurs bouches par des chants lubriques ; & le *pinceau*, toujours chaste, n'osoit tracer des objets capables de faire baisser les yeux à la pudeur...... Dans la suite des temps, lorsque le luxe, introduit chez les nations, eut altéré la pureté des mœurs primitives, les *beaux-arts* ne furent pas à couvert de la contagion commune. Pour plaire à des cœurs déjà corrompus, ils furent réduits à leur ressembler ; mais cette foiblesse ne demeura pas impunie, elle fut la premiere cause de leur décadence. La beauté simple & majestueuse de la nature fut remplacée par les agrémens faux & affectés du vice ; le goût asservi sous la tyrannie des passions, devint capricieux & insensé comme elles ; ainsi les talens déchurent de leur gloire, dès qu'ils cesserent de respecter les mœurs. La *philosophie*, qui auroit dû corriger le désordre, n'eut pas un sort différent.... Devenue l'art frivole de dis-

courir & de rendre toutes les opinions problématiques, elle devint inutile aux mœurs, & fut étrangere au bonheur des hommes ; la vénération fit place au mépris...... Ce n'est point par des productions licencieuses, que les plus grands artistes de la Grece mériterent leurs plus brillantes couronnes. Dans ces assemblées fameuses, où l'on exposoit les chefs-d'œuvres de l'art aux yeux d'un peuple curieux & éclairé, la palme ne fut jamais accordée à celui qui avoit foulé aux pieds le plus hardiment les loix de la décence. Cet attentat ne fut souffert que quand les Grecs, rassasiés du vrai beau, chercherent dans les assaisonnemens bizarres du vice, de quoi ranimer un goût émoussé par l'abondance. Alors les *artistes*, oubliant la dignité de leur *talent* ne rougirent point de vouer à l'intérêt, des travaux, qu'ils n'avoient autrefois consacrés qu'à la gloire ; alors maîtrisés par les inclinations dépravées des particuliers, ils cesserent d'être guidés par le feu du génie, & s'écarterent de la perfection à mesure qu'ils s'éloignoient de la regle des mœurs...... Est-ce par quelques morceaux trop libres, que les plus grands poëtes ont mérité une place distinguée sur le Parnasse, & sont parvenus à réunir en leur faveur l'estime de tous les tems & de toutes les nations ? Nous admirerions bien davantage le prince des lyriques latins, s'il eût effacé de ses ouvrages des coups de pinceau trop hardis, & si sa muse plus réservée avoit mieux gardé les loix de la pudeur. — Un *poëte* incapable de nous atta-

cher par la beauté des images, par la sublimité des pensées, cherche à nous intéresser en irritant les passions ; cet indigne artifice est la ressource ordinaire d'un *talent* médiocre..... Le luxe & les passions, voilà la vraie source des maux de l'humanité ; qui entraîne à la fois la corruption des mœurs & la décadence des *talens*..... Sparte prêta l'oreille aux sons de la lyre, tant qu'ils furent capables d'adoucir le caractere de ses citoyens, sans énerver leur courage ; elle bannit les *musiciens* & les *poëtes*, dès que leurs chants efféminés devinrent dangereux pour les mœurs. Quelle leçon pour les *talens* s'ils avoient su en profiter !... La vertu seule peut inspirer de nobles idées. Le vice est toujours bas & rampant. Les passions, affranchies du joug des mœurs, ne sont que des animaux féroces. Elles ne peuvent enfanter que des monstres... Si dans les accès de leur fougue, l'esprit est encore capable de s'élever au grand & au sublime, le cœur toujours enclin à se peindre, ne manque jamais d'imprimer à ses ouvrages des traits de sa dépravation ; & cette empreinte odieuse suffit pour en inspirer le mépris à tout homme sensé, &c. » (*Sur la question combien les mœurs donnent du lustre aux talens.*)

(93) *Euge, dilecte mi ; assimilare capreæ, hinnuloque cervorum super montes aromatum.* (Cant. viij.)

(94) Nic. Gaburet, chirurgien de Louis XIII, obligé de préparer des lieux pour recevoir ceux qui étoient

attaqués de la peste, en fut nommé l'inspecteur, & se comporta dans ses fonctions, autant en zélé Missionnaire, qn'en chirurgien expérimenté. Joignant les exhortations touchantes & les soins paternels de Charles Borromée, à toutes les ressources de son art, il s'occupoit en même temps du salut des ames, & de la conservation des corps. Il mourut dans un âge fort avancé....... Que ton buste touche celui de Gaburet, ô pieux, ô vénérable R****, dont la main, engourdie par les infirmités de l'âge, ne pouvant plus se livrer anx opérations chirurgicales, va, comme celle de Vincent de Paul, se poser sur le cœur des malades, & y laisser l'impression fraternelle de l'espérance chrétienne.... Charitable ami, qui versas plus d'une fois la consolation au sein de mon pere, tourmenté par des douleurs aigues...... qui désires la mort, pour te soustraire aux scandales des mœurs pnbliques.... qui t'écries avec St. Paul : *Cupio dissolvi & jungi cum Christo*, &c.

M. de Boissieu, médecin du college de Lyon, mort, il y a environ vingt ans, à la fleur de l'âge, & dans la maturité des connoissances; regretté de sa famille, de ses confreres, de ses compatriotes, des savans, des gens de bien, & sur-tout des pauvres, qui le pleurent encore, a enrichi l'art de guérir des exemples de sa charité, & de deux excellens mémoires, couronnés par deux académies, dont l'un traite de *la méthode échauffante & rafraîchissatne*, & l'autre des *antiseptiques*.

Viens te placer à côté de lui, chirurgien habile, bon

citoyen, dont le front austere & la brusque franchise calomnient le cœur, & font redouter l'abord, respectable D***, dont le caractere loyal & généreux n'est pas assez connu. O toi, qui honoras la vieillesse, calmas les ennuis, soulageas les infirmités d'un pere octogénaire, que je chérissois! O toi, que l'émulation tira de la poussiere, à qui le vœu d'être utile, fit dévorer tant de travaux; qui n'as dû tes succès à aucune bassesse, qui n'as jamais trahi la vérité, ni ton devoir!.... Praticien religieux, honnête homme inflexible, que les abus de l'empyrisme & les travers de l'humanité font tressaillir de fureur...... je ne peux pénétrer dans ton cabinet, sans être ému..... Tes confreres ne sont que chirurgiens, ou beaux diseurs, ou capitalistes..... Mais toi, tu es Dracon, tu es Aristide, tu es Régulus, tu es Camille, tu es Curtius, tu es Caton, tu es Jérôme, tu es Sully, tu es Bayard, tu es Montausier..... Tu as toutes les probités & tous les courages; tu ressens tous les transports, tu es, toi seul, tous ies grands hommes..... Comme la peinture des grandes actions t'exalte! Comme la turpitude du vice t'indigne! Comme la beauté de la religion te charme!..... Auprès de toi je vois Sparte.... Rome.... le Capitole..... la charrue de Cincinnatus, l'épée de Scipion, le brâsier de Scævola, le poignard de Brutus, l'encensoir d'Ambroise, le char d'Elie, la flamme du Sinaï, l'arche d'alliance, le tabernacle du nouveau culte, & tout ce que l'antiquité, tout ce que le paganisme présenta de grand, & tout ce que la vérité, tout ce

que

que les âges modernes peuvent offrir de majestueux...

Que je te sais gré, homme févere & juste, de l'estime que tu as vouée au jeune B**, fait pour reculer les limites de ton art; qui sert les hommes par amour, & ne les trompe jamais;.... que tourmente le besoin de tout savoir, & que sa sensibilité tue; chirurgien doux, lettré & vertueux, que tu aurois adopté pour ton successeur, si tu n'avois un neveu doué du premier talent; mais qu'on accuse déjà (peut-être injustement) de morgue; qui pourra devenir plus célébre, plus riche, mais non plus honnête homme que toi!

(*) Je cherche Frédéric, le Czar, Louis-le-Grand.

Vers la fin de son regne, Louis XIV, dit Linguet, livroit son royaume à des traitans. Il recouroit à toutes les petites ressources ruineuses, qui déshonorent & oberent à jamais un jeune homme libertin. Il négocioit ses propres billets à 75 pour cent de perte; il vendoit des lettres de noblesse avilissantes, & jusqu'au signe institué par lui-même, pour la récompense des services militaires. Il introduisoit la capitation, le dixieme, une foule de droits onéreux, dont le produit égaloit à peine les frais du recouvrement. (*Ann.-pol. n°.* 48, *tom VI, page* 460.)

Le dixieme fut établi en 1710, c'est-à-dire, après 10 ans d'une guerre désastreuse, où Louis XIV avoit lutté contre l'Europe, & après le cruel hiver de 1709, fléau dont l'histoire de la monarchie n'offre pas d'exemple. Ce monarque si absolu, indigné lui-même de ce terrible subside, s'écria, lorsqu'on lui en fit la proposition: *Je n'ai*

pas ce droit. — Perſonne n'ignore avec quelle grandeur d'ame Louis XIV vit approcher la mort. Il dit à Mde. de Maintenon, dans ces derniers momens : *J'avois cru qu'il étoit plus difficile de mourir ;* & à ſes domeſtiques : *Pourquoi pleurez-vous ? M'avez-vous cru immortel ?* — Son ſucceſſeur a toujours conſervé, écrites au chevet de ſon lit, les paroles remarquables que ce monarque lui dit, en le tenant entre ſes bras ; les voici fidellement copiées : « Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement, eſt de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conſerver la paix avec vos voiſins. J'ai trop aimé la guerre : ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenſes que j'ai faites. Prenez conſeil en toutes choſes, & cherchez à connoître le meilleur, pour le ſuivre toujours. Soulagez vos peuples le plus que vous le pourrez, & faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même ». --- Après a mort de Louis XIV, les François, toujours amis de nouveauté, ſe prévalurent du peu de reſpect, que le gouvernement témoigna dès-lors pour les volontés, les principes & la mémoire du défunt. On inſulta ſes ſtatues par de ſanglantes affiches. On ſe permit publiquement les ſatyres les plus violentes, & ſon convoi retentit moins des prieres des prêtres, que des cbanſons groſſieres d'une populace effrénée. C'étoit le triomphe de la nation, plutôt que la pompe funebre d'un monarque. -- On

tiroit que Richelieu a dirigé tous les conseils de Louis XIV. Ce monarque ' qui, à tous les gouvernemens connus, préféroit celui des Ottomans ; ce monarque fameux est entré dans les vues du cardinal, & les a même passées. L'Espagne & les Indes, enlevées à la maison d'Autriche, & données au sang de Henri IV ; les sectaires opprimés ; la noblesse affoiblie, ruinée, réduite à subsister par des emplois, par des mésalliances, & toujours sans puissance réelle, soit à la cour, soit dans ses terres; l'imposition devenue presque arbitraire ; l'armée & la magistrature soumises à l'autorité ; tout cela atteste assez le despotisme d'un roi avide de gloire ; mais qui ne l'avoit point placée dans le contentement de ses sujets. Toutefois ce roi avoit l'ame grande, beaucoup d'étendue, d'élévation dans les idées ; & de grandes choses s'opérerent sous son regne. Quand il voulut être conquérant ; il trouva des Condé, des Turenne, des Catinat ; il aima les sciences & les arts ; il protégea ceux qui les cultivoient ; & ils produisirent des merveilles, dignes des plus beaux jours d'Athenes & de Rome. Enfin, Louis XIV fit faire un pas à la nation, qui devint, par lui, brillante & polie ; il donna son nom à un siecle mémorable ; mais tant d'éclat fut effacé par les ombres de la mort. Le bon & le vrai ne se trouvent jamais dans ce long regne ; il ne resta de ce prince, tant vanté, qu'un nom plus imposant que respectable ; plus honoré qu'aimé. — Les maximes du duc de Bourgogne, qui devint Dauphin, & fut le pere de

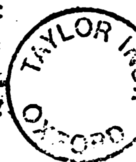
Louis XV, étoient que les rois sont faits pour les peuples, & non les peuples pour les rois; qu'ils doivent punir avec justice, parce qu'ils sont les gardiens & les *manutenteurs* des loix; donner des récompenses, parce que ce sont des dettes; jamais des pensions, parce que, n'ayant rien à eux, ce ne peut être qu'aux dépens des peuples; & il avoit le courage de débiter ces maximes au milieu du sallon de Marly. — Lorsqu'on découvrit la statue équestre de Louis-le-Grand, sur la place de Vendôme, Louis XV ne put s'empêcher de blâmer les dépenses excessives, que la ville faisoit à l'occasion de cette cérémonie, dans un temps où le peuple étoit dans la misere. Le duc de Bourgogne, entrant dans ses sentimens, refusa d'assister à la fête; & il répondit à son épouse, qui le pressoit de l'y conduire : Je suis affecté à cet égard, comme le roi; comment se réjouir, quand le peuple souffre! --- Comme on parloit, en présence du duc de Bourgogne, des richesses immenses qu'avoit laissées le cardinal Mazarin, le duc de Beauvilliers dit qu'il avoit trouvé le secret de calmer ses inquiétudes au lit de la mort, en disposant le roi à lui en faire une donation générale. Il eût encore fallu, dit M. le duc de Bourgogne, qu'il eût fait ratifier cette donation par le pauvre peuple, qui réclamoit sa dépouille. — Connoisseur en poésie, comme en musique, le duc de Bourgogne, devenu Dauphin, se sentoit le plus grand goût pour les spectacles; & il lui en coûta beaucoup pour y renoncer. Il y renonça cependant, & par raison

& par principes de conſcience. « Le ſpectacle d'un Dauphin, diſoit-il, c'eſt l'état des provinces ». Louis XIV lui reprochoit un jour qu'il avoit paru s'ennuyer à la comédie : « Sire, lui répondit le prince, j'y ai eu le plaiſir d'être auprès de Votre Majeſté ». Le roi lui dit qu'il lui laiſſoit la plus entiere liberté à cet égard ; le Dauphin l'en remercia, & jamais, depuis ce jour, il ne parut au ſpectacle. — Louis XIV ne fut ni pacifique, ni guerrier; Il avoit les formes de la juſtice, de la politique & de la dévotion, & l'air d'un grand roi ; doux avec ſes domeſtiques, libéral avec ſes courtiſans, avide avec ſes peuples, inquiet avec ſes ennemis, deſpotique dans ſa famille, roi dans ſa cour, dur dans les conſeils ; enfant dans celui de la conſcience, dupe de tout ce qui joue les princes, des miniſtres, des femmes & des dévots ; toujours gouvernant, & toujours gouverné ; malheureux dans ſes choix, aimant les ſots, ſouffrant les talens, craignant l'eſprit, ſérieux dans ſes amours, & dans ſon dernier attachement, foible à faire pitié ; aucune force d'eſprit dans les ſuccès, de la fermeté dans les revers ; du courage dans ſa mort. Il aima la gloire & la religion, & on l'empêcha toute ſa vie de connoître ni l'une ni l'autre. Il n'auroit eu aucun de ces défauts, s'il avoit été un peu mieux élevé, ou s'il eût eu un peu plus d'eſprit. — La minorité de Louis XV eſt remarquable par la licence des mœurs, & ſon regne, par la licence des opinions. Ce nouveau malheur, joint à tous ceux qui l'ont précédé, à tous ceux qui l'ont accompagné, peut-

à bon droit, être nommé le complément, &, s'il est permis d'employer ce terme, la perfection du mal. L'esclavage, la guerre & l'impôt, avoient, pendant des siecles, épuisé leurs funestes rigueurs sur la misérable nation Françoise; les chefs, les préposés en tout genre, tous les grands, tous les riches, au lieu d'abjurer leurs iniquités, s'avisent tout-à-coup de s'y conformer, & de s'absoudre eux-mêmes, par l'impiété de leurs opinions. L'athéisme & le matérialisme ayant détruit la conscience & les remords, le foible est resté sans espoir & sans appui. En effet, ses maîtres étant persuadés que tout meurt avec eux, que les idées d'un Dieu & d'une autre vie sont vaines, leur avarice & leur inhumanité sont fort à l'aise avec de tels principes; & il n'est pas étonnant que, sous le regne de Louis XV, la nation ait été écrasée & méprisée avec une cruauté & une audace, dont l'histoire offre peu d'exemples. Les sciences, dégradées & écartées de leur véritable but, ont mis leur jargon & leur orgueil à la place des vérités & des sentimens utiles. On a prêché tout à la fois le despotisme & le républicisme; on a ébranlé les bases sacrées de la société, & tout est devenu indifférent & immoral. Le roi, qui pouvoit s'opposer au torrent; le roi, voluptueux & foible, qui laissa tous les maux de tous les temps s'amonceler sur la tête de ses sujets, mourut avant la vieillesse, abandonnant le trône à un jeune prince, dont la nation chérit la droiture & l'équité. (Voyez *Mémoires de St. Simon*,

Galerie de l'ancienne cour; Pensées extraites des écrits posthumes de Montesquieu; & Letrre à M. N. membre du Corps Helvét., sur la tenue prochaine des Etats-Généraux.)

La vie de Frédéric *le Grand*, bigarrée de saillies bizarres & de traits extravagans, ne sauroit former un ensemble de grandeur. On peut dire qu'une espece de fievre dérangeoit la marche de ses hautes conceptions & de ses projets magnanimes. « J'ai souvent réfléchi, disoit-il, sur les avantages que procure à un royaume un corps qui représente la nation, & qui est dépositaire de ses loix. Je crois même qu'un roi est plus sûr de sa couronne, quand il la lui donne, ou la lui confie. Mais qu'il faut être homme de bien, & rempli de bons principes, pour permettre qu'on pese tous les jours nos actions! Quand on a de l'ambition, il faut y renoncer. Je n'aurois rien fait, si j'avois été gêné : peut-être passerois-je pour un roi juste; mais on me refuseroit le titre de héros, de *grand roi.* » (*Troisieme matinée sur la justice.*)



Marie-Therese eut la satisfaction de posséder, pendant vingt-quatre heures, la capitale de Frédéric II. Berlin fut mis à contribution... Le tribunal de l'empire l'avoit déclaré déchu de toutes ses dignités & de toutes ses possessions dans l'empire. Il paroissoit ne plus lui rester aucune ressource. Dans un de ces momens funestes, où le désespoir subjugue la raison, il lui prit envie de se tuer. Il écrivit à sa sœur de Bareith, qu'il alloit terminer sa vie; & comme l'amour de la gloire n'étoit pas

éteint en lui par cette résolution, il voulut qu'il fût dit qu'il avoit fait des vers, étant prêt de descendre au tombeau. Il écrivit donc au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui faisoit part de sa résolution, & lui disoit adieu :

Pour approfondir la nature des hommes,
Pour connoître ce que nous sommes,
Je ne m'adresse point à la religion.
J'apprens de mon maître Epicure,
Que . . . . . .
. . . .
Que ce souffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organisés,
N'est point de nature immortelle.
. . . .
. . . .
Voltaire, dans son hermitage,
Dans un pays dont l'héritage,
Est son antique bonne foi,
Peut se livrer en paix à *la vertu du sage*;
Dont Platon nous marque la loi.
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre & mourir *en Roi*.

Dans la sanglante bataille de Prague, Frédéric nomma lieutenant, un soldat, qui s'étoit distingué. Cet homme, qui étoit bon soldat, fut mauvais officier. Le chef de son régiment fut obligé de prier le roi de le placer d'une maniere plus convenable à ses talens. Frédéric le fit conseiller de guerre; on ne sauroit trop deviner pourquoi. Le nouveau conseiller, placé dans un college, dont il ignoroit les affaires, & assistant à des confé-

rences où il ne comprenoit rien, décidoit à tort & à travers; & quand on n'étoit pas de son avis, il tiroit son sabre, & vouloit forcer tous les conseillers, ses confreres, de dire comme lui. On pense bien qu'un conseiller si tapageur ne fut point agréable à la compagnie. Le président pria le roi de le débarrasser de ce membre turbulent. Le roi répondit: « Je n'ai, pour le présent, aucune autre place à donner au conseiller de guerre...... Ainsi je ne saurois remplir vos vœux..... Je suis convaincu de l'habileté de mes autres conseillers de guerre, & je crois que tant de gens d'esprit trouveront bien moyen de supporter parmi eux un pauvre ignorant. » — Frédéric se déclara chef immédiat des églises de ses états, & nomma l'évêque son vicaire général. Il permit que les abbés & abbesses fussent élus par les chapitres; mais en présence d'un commissaire royal. Les souverains précédens n'étoient pas, à beaucoup près, si faciles. En 1705, Joseph I exigea qu'une certaine religieuse fût nommée abbesse de Trebnitz; mais les religieuses s'obstinerent trois fois à élire leur prieure. L'élection fut rejettée chaque fois: à la fin, on envoya un détachement de soldats dans le couvent, & on fit jeûner les nones au pain & à l'eau, jusqu'à ce qu'elles eussent élu la personne que l'empereur leur avoit recommandée. --- Frédéric mourut dans les sentimens de religion qu'il avoit professés toute sa vie. Il resta fidele à ses principes, jusqu'à son dernier soupir. Quelques jours avant sa mort, il reçut une lettre Allemande fort

singuliere ; dont voici la traduction : « Sire, plein de tremblement & de crainte pour le Tout-puissant, je ne puis m'empêcher plus long-temps, de présenter humblement à votre majesté, le plus grand & le plus nécessaire des trésors, qui surpasse tous les autres, & qui peut seul vous rendre heureux. Ce trésor, c'est la foi, qui vient de Dieu. Le plus sage lui-même ne sauroit se la donner : Dieu seul le peut. Mais le grand esprit de votre majesté sentira bien que s'il s'agissoit d'avoir une chose de cette importance, & qu'elle pût conduire avec certitude à la vie éternelle, il seroit nécessaire de la demander à Dieu, par la priere, les bonnes œuvres, & la méditation de la parole de Dieu. Oh ! cette certitude, Dieu, le pere des miséricordes, la donnera à votre majesté, si elle veut reconnoître la médiation de son fils J. C ; cette médiation d'amour & de charité ; si elle veut adopter les sentimens de ce divin Sauveur, & désirer sincérement d'avoir son saint esprit pour guide. Une *Eternité entiere* ! La chose mérite bien qu'on y pense. On l'obtient de la grace de Dieu, en s'humiliant comme les petits. Si vous ne vous convertissez pas, dit Jésus, & que vous ne deveniez pas semblable à de petits enfans, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Alors, quelle lumiere céleste votre majesté ne verroit-elle pas briller dans les paroles de Jésus & de ses apôtres, & dans l'avenir qui l'attend ! La chose seroit-elle donc si difficile ? Mais à Dieu tout est possible. *Jésus, ayez pitié de nous !* Je suis avec le plus profond respect &

une charité chrétienne, &c. le *Chrétien uni*, O. F. ». Lorsque Frédéric eut lu cette lettre, il la rendit, en disant : *Que l'on réponde poliment à ces gens, leur intention est bonne.* (Vie de Frédéric II, tome II, remarque anec. p. 237, 240; tome III, page 251; tome IV. *Vie privée*, page 158.)

En voyant le tombeau du cardinal de Richelieu, & la statue de ce ministre, *Pierre I* laissa paroître un des ces transports, & dit une de ces choses qui ne peuvent échapper, qu'à ceux qui sont nés pour être de grands hommes; il monta sur le tombeau, embrassa la statue : *grand ministre*, dit-il, *que n'es-tu né de mon temps! Je t'aurois donné la moitié de mon empire, pour apprendre à gouverner l'autre.* Le *Czar*, après avoir parcouru la France, où tout dispose les mœurs à la douceur & à l'indulgence, retourna dans sa patrie & y reprit sa sévérité. Son fils lui ayant occasionné du mécontentement, il lui fit faire son procès, & les juges conclurent à la mort. Le lendemain de l'arrêt, ce malheureux eut une attaque d'apoplexie; qui l'emporta. Le pere alla voir son fils expirant, & bientôt les roues furent couvertes des membres rompus des amis de son fils. Il fit couper la tête à son propre beau-frere le comte Laprechin, frere de sa Femme Ottokesa Laprechin, qu'il avoit répudiée. Le confesseur du prince eut aussi la tête coupée. Si la Moscovie a été civilisée, il faut avouer que cette politesse lui a coûté cher. *Pierre-le-Grand* étoit extrême dans son amitié, dans sa haine, dans sa vengeance.

dans ses plaisirs; il étoit adonné, par un vice de son éducation, au vin & aux liqueurs fortes. Ces excès ruinerent son tempérament, & le rendirent sujet à des excès de fureur dans lesquels il ne se connoissoit plus. Il étoit alors cruel; mais si quelqu'un de ses favoris le rappelloit à lui-même, aux sentimens d'humanité, aux principes de vertu, il s'appaisoit & rougissoit de ses transports féroces. *J'ai réformé ma nation*, s'écrioit-il alors, *& je n'ai pu me réformer moi-même* !

(95) *Fiant dies ejus pauci*, *&* episcopatum *ejus accipiat alter*. (Ps. 108.) *Circumdabit te Deus diploïde justitiæ*, *& imponet* mitram *capiti honoris æterni*. (Bar. c. V.)

Chrétien *Lupus*, Religieux Augustin, distingué par ses connoissances & par son humilité, refusa un évêché avec l'intendance de la sacristie que lui offrit le pape Clément IX. Innocent XI & le grand duc de Toscane lui donnerent aussi des marques publiques de leur estime..... Le pere Lupus, préférant l'étude & l'obscurité, aux distractions & à l'éclat des honneurs, coula des jours paisibles au sein des méditations pieuses & savantes. Il se fit lui-même cette épitaphe :

Hæres peccati, naturâ filius iræ,
Hic jaceo dignus nomine, reque Lupus.
Indignus, non re, sed solò nomine, doctor;
Verbis, non factis, me docuisse fleo :

épitaphe, qui annonce une modestie & une abnégation bien rares, qui ne convenoit point à ce

vertueux docteur, & que pourroient s'appliquer, à plus juste titre, quelques prélats modernes, qui scandalisent & dévorent leurs ouailles.

« Sire, s'écrie un censeur vénérable, âgé de 95 ans, quoique l'irréligion, dont la cour offre depuis long-temps l'exemple contagieux à la nation, soit le mal le plus universel dans votre royaume, peut-être n'en est-il pas dont la cure soit plus facile à votre Majesté. Qu'un roi de France est puissant pour le bien, quand il sait vouloir constamment ce qu'il a voulu une fois avec sagesse! Votre cour, sire, paroîtra toujours ce que vous ordonnerez qu'elle soit; & dût-elle s'en tenir à l'apparence, par-là du moins le scandale sera sauvé. Quant à vos provinces, c'est vous, sire, qui composez le corps épiscopal: composez-le, ce corps, non des enfans ambitieux de vos ambitieux courtisans, mais de sujets d'elite, distingués par leurs talens & vénérés pour leurs vertus. Si votre majesté le peut, votre majesté le doit, & c'est ici, sur-tout, qu'en remplissant le plus sacré de ses devoirs, elle consultera le premier de ses intérêts. Ce moyen, le plus doux de tous, sera aussi le plus efficace pour la régénération morale de l'état. Tel est l'empire de la vertu sur les cœurs même les moins vertueux: jamais le plus habile négociateur ne prit sur la multitude l'ascendant, que donna toujours, à un premier pasteur, une conduite qui rappelloit la sainteté de son ministere; & sans doute que si l'on voyoit des *Pompignan* à la tête de tous les dioceses, on

pourroit voir encore les assemblées politiques qu'ils présideroient, aussi orageuses d'abord que celles des romains, finir, comme elles, par des traits mémorables de sagesse & de patriotisme. On verroit le clergé d'un tel pasteur se former sur son chef, & le peuple réformé par les vertus du clergé, devenir tout ce qu'il doit être, & pour l'état & pour son roi. Mais pourquoi faut-il, sire, qu'à côté de ces hommes d'une vertu imposante, & tels, il faut l'avouer, qu'il en est encore un nombre dans le clergé dc france; pourquoi faut-il, que nous voyions qelquefois un prélat qui ne connoît son diocese que par les revenus qu'il en retire; un prélat, qui vit d'intrigue & d'ambition, ne songeant qu'à accumuler abbayes sur évêché, & pensions sur abbayes; un prélat qui n'a jamais de temps pour visiter & consoler son troupeau, & qui en trouve toujours pour être un homme de société, un homme de jeu, & quelquefois même un chasseur? Un tel sujet, sire, ne possede une telle dignité que parce qu'on a trompé le roi; & le roi est trompé parce qu'un seul homme est chargé de lui présenter les sujets qui peuvent prétendre à l'épiscopat. Un conseil, sire, de quelques ecclésiastiques sans ambition, & d'une vertu apostolique, présidé par un ministre de la feuille, tel que celui qui est aujourd'hui en place, éclaireroit bien plus sûrement votre majesté sur des choix d'une si grande importance & pour elle-même & pour ses peuples. » (*Lettre au roi, par le Présid. d'Astori.*).

(96) *Deposuit potentes de sede & exaltavit humiles* (Luc. I. 52.) *Rex insipiens perdet populum suum,... In manu Dei potestas terræ , & utilem rectorem suscitabit in tempus super illam. In manu Dei prosperitas hominis , & super faciem* scribæ *imponet honorem suum..... Sedes ducum superborum destruxit Deus , & sedere fecit mites pro eis.* (Ecclesiastici cap. X.) Des rois confondus dans la poussiere verront leurs *très-humbles ministres* assis sur des trônes; les auteurs médiocres, mais religieux & chéris, regneront sur les écrivains célèbres, qui, avec plus de génie, auront eu des intentions moins droites, auront moins aimé leurs freres, auront été moins utiles. *Si linguis hominum loquar & angelorum, charitatem autem non habeam, factus sum velut æs sonans aut cymbalum tinniens.* (I. Cor. 13. 1.) *Chapelain* , *Godeau* & *Danchet* feront oublier *Pirron* , *Voltaire* , peut-être *Delille*. *Venance* , prêtre de poitiers, effacera *Venance* , capucin de Carcassonne. Les bonnes mœurs aux yeux de l'arbitre des consciences, donneront du lustre aux mauvais vers. On jugera l'homme & non le poëte. — *Chapelain* racheta par les qualités du cœur, l'insipidité de la verve. *Godeau*, sacré évêque, se dévoua entierement aux fonctions épiscopales. Il tint plusieurs synodes, instruisit son peuple, réforma son clergé, & fut une leçon vivante des vertus, qu'il demandoit aux autres. On a de lui les *Pseaumes* de David, traduits en vers François, les *Fastes de l'église* , qui contiennent plus de 15000 vers, le poëme de l'*Assomption*, celui de saint *Paul*, de la *Magdeleine*

de faint *Euftache*, des *Egloques chrétiennes*, &c.
L'évêque de Graffe, touché des abus que la plupart des verfificateurs faifoient de la poëfie, voulut la ramener à fon véritable ufage; mais il mérita plus d'éloges pour fon intention que pour fes fuccès. Froid dans le détail, méthodique dans l'ordonnance, uniforme dans les expreffions, il fe copie lui-même, & ne connoît pas l'art de varier fes tours & fes figures, de plaire à l'efprit, & d'échauffer le cœur.

Danchet fe fit autant aimer par fon caractere, qu'eftimer par fon efprit. Ami généreux, fincere, défintéreffé, exact à fes devoirs & affidu au travail, il eut toutes les qualités d'un homme de lettres, fans en avoir les défauts. Il ne fe permit jamais un feul vers fatyrique, quoique poëte & poëte outragé. Un de fes rivaux l'ayant infulté dans une diatribe amere, Danchet répondit par une épigramme très-piquante, qu'il envoya à fon ennemi, en lui déclarant que perfonne ne la verroit, & qu'il vouloit feulement lui montrer combien il étoit facile & honteux d'employer les armes de la fatyre. Les tragédies de ce poëte n'ont pas en général un grand mérite. La verfification de fes odes, de fes cantates & de fes épitres eft affez douce, mais un peu foible; il eut une place à la bibliotheque du roi, à l'académie des infcriptions & à l'académie Françoife.

Venance Fortunat, prêtre, & felon quelques-uns, évêque de Poitiers, étoit Italien. Après avoir étudié à Ravenne, il alla à Tours; fes talens &

fes

ses vertus le lierent d'une étroite amitié avec Grégoire, évêque de cette ville. La reine Radegonde l'ayant pris à son service, il donna des préceptes de politique à Sigebert, qui en faisoit beaucoup de cas. *Venance* finit saintement ses jours vers 609. Il est auteur d'un poëme, en IV livres, de la *Vie de saint Martin*, qu'il composa pour remercier ce saint évêque, de ce qu'il avoit été guéri d'un mal d'yeux, par son intercession. Cet *ex-voto* fait plus d'honneur à sa piété, qu'à son esprit & à son discernement.

On invite le pere Venance, capucin de Carcassone, du Musée de Toulouse & de l'académie de Lyon, auteur d'une *élégie sur l'ennui*, proclamée dans tous les journaux, & qui lui a mérité les vers suivans:

Jusqu'à présent muses ni graces
N'avoient vu gens de votre habit,
D'un air noble & galant, s'empresser sur leurs traces.
Le pieux cénobite y peut voir un délit:
Gardez-vous bien pourtant d'en avoir du scrupule;
Apollon vous envie à l'heureux St. François,
Et veut, si celui-ci vous retient sous ses loix,
Que vous soyez du moins nommé *Pere Tibulle.*

On invite ce religieux plein des vers de *l'amant d'Eléonore*, des transports d'*Orosmane*, des sentimens d'*Héloïse*, à quitter le froc, ou à l'honorer par ses chants. Ses élans lyriques sont une sorte d'apostasie. Un vers du pere *Venance* suffit pour gâter la besogne de tous les missionnaires du monde, comme un faux ton pour déranger l'harmonie du plus beau concert. Qu'au lieu de s'a-

baisser à des sons profanes & licentieux, ce poëte s'eleve à la majesté d'Isaïe & du roi prophête, qu'il dessine la plan hardi des tabernacles éternels; & nous célebrerons son génie, & nous applaudirons à ses succès. Nous ne blâmons l'abus de son talent, que parce que nous sommes jaloux de sa gloire. La carriere des J. B. Rousseau & des Pompignan lui est ouverte; & l'ange du sacerdoce y distribue des palmes immortelles, bien plus dignes de son ambition, que les guirlandes éphemeres dont la frivolité couronne ses baladins & ses céladons.

Feuillet des Apôtres & Catéchistes Modernes.

(97) LEs abbés *Poule* & *Mauri*, noms rangés dans les vers pour leur donner de la physionomie, ne sont que des prête-noms, par lesquels on désigne certains prédicateurs renommés, dont l'éloquence artificielle & vénale, attire la foule & ne convertit personne; docteurs versatiles, casuistes commodes, qui ont des principes pour la chaire, des principes pour les cercles, des principes pour les boudoirs, qui lancent le matin les foudres de Chrysostôme, & décochent le soir les traits de l'Arétin. *Quæ ab ipsis fiunt in occulto turpe est & dicere.* Je ne crois point aux anecdotes qu'on a hasardées sur le compte de l'abbé Mauri; je l'entendis prêcher il y a 5 à six ans, aux Quinze-vingt: je fus ravis de son style, & touché de son onction; je vis à mes côtés un incrédule ému..... & ce triomphe fut dû

sans doute à la conviction de l'orateur. Ces triomphes, hélas! sont bien rares; mais si nos modernes apôtres opérent si peu de changement dans les ames, malgré la magie de leur art, c'est qu'en général, ils n'aspirent point au but de leurs prédecesseurs; dévorés d'une soif de célébrité, ils ressentent peu le tourment du zele. Ils briguent les suffrages, sans presque viser à une réforme. Leur apostolat revêtu d'une majesté imposante, mais entrecoupé de distractions mondaines, n'a ni influence, ni ascendant; tour à tour oracles de la sagesse éternelle, & arbitres des fantaisies du siecle, on les voit descendre du char d'Elie, & des feux du Sinaï, dans le salon du luxe, sur le canapé des graces. Comme ces faux braves, qui agitent leur épée dans le vague de l'air, & reculent devant l'ennemi, nos prédicateurs, dans un accès théâtral, tonnent en chaire contre le *scandale* absent, & lui sourient hors du temple, lorsqu'ils le rencontrent., &c. *Generatio quæ sibi munda videtur, & tamen non est lota à sordibus suis.* (Prov. XXX.) L'orateur évangélique accuse le philosophe de ne pas croire à l'évangile, & celui-ci reproche au premier de ne pas croire en Dieu. Ils se recherchent néanmoins & vivent ensemble comme des freres; souvent le même cercle, la même académie, le même foyer les rassemble; ils oublient, dans d'aimables entrevues, qu'ils sont ennemis; mais le peuple ne l'oublie pas. L'horreur de l'incrédulité s'affoiblit, la contagion gagne, les scandales prévalent, les principes

s'ébranlent, & la foi s'éteint dans tous les cœurs. Les grands & la classe aisée s'en mocquent ; mais les malheureux, qui ont besoin d'une autre vie, gémissent...... Ici, un *éleve de Vincent de Paul* leche la poussiere, où s'impriment les pas de Raynal ; là, un *disciple de François d'Assise*, arrosant de ses larmes, les peupliers d'Erménonville ; & les gazons de Ferney, abjure sa regle sur les urnes de l'irréligion...... La tiédeur prend le flambeau du zele. L'avarice monte en chaire pour gourmander l'avarice. *Sacerdotes ejus in mercede docebant, & prophetæ ejus in pecuniâ divinabant.* (M. c. III.) *Et erit sicut sacerdos, sic populus.* (Os. c. IV.) Et l'on accuseroit la *Philosophie* seule de la ruine des mœurs & de l'extinction de la foi ! ...... L'épée du sacerdoce n'ose frapper ses ministres coupables.... Oh ! si le rideau du sanctuaire en couvroit toute l'ignominie, je me garderois bien de le lever...... Mais l'opprobre est gravé sur le front du pontife. Il marche avec audace à côté de l'impie, dont il est le complice, & qui profane son dais. Il imprime à l'encensoir auguste, qui fume dans ses mains, le mouvement du drapeau de la licence, qui flotte sur sa Mitre..... On ne doit plus de ménagemens au prêtre qui se dégrade lui-même avec scandale.... Poursuivons-le dans tous les lieux qu'il infecte de sa présence. Arrachons-lui le glaive de la parole, déchirons ses vêtemens, diffamons-en les lambeaux. Dressons un gibet à la porte des temples. Que ce gibet couvre le fron-

tiſpice ſacré, qu'il ſurmonte le faîte, qu'il s'élève au deſſus des montagnes, & que les flèches du tonnerre y gravent, aux yeux des nations, ces caractères formidables & indélébiles:

Le prêtre ſacrilege a corrompu la terre. (*)

Oh! duſſent les anathêmes du Vatican fondre ſur nous... crions, répétons, reproduiſons

(*) Un miniſtre public, qui dément par ſes mœurs, les vérités qu'il annonce, fait plus d'incrédules & de libertins, dit Maſſillon, que tous ces écrits affreux que l'impiété a enfantés, & qui courent dans les ténèbres; & il flétrit la religion d'un opprobre, que le zèle & la piété de tant de miniſtres ſaints ne peuvent plus effacer. Le zèle contre le vices ne ſied donc, & ne devient utile à l'égliſe, que dans la bouche de la vertu. (*Diſc. Syn. t.* 1.) --- Malheur & trois fois malheur à la nation chez laquelle les pamphlets contre le Clergé, productions de l'Ange de ténèbres, & inſtrumens de la juſtice éternelle, ſe multiplient, ſont devenus néceſſaires, ne révoltent plus les fideles & méritent l'impunité! Malheur & trois fois malheur à la nation, chez laquelle des loups travestis en paſteurs, s'introduiſent dans le bercail pour épouvanter le troupeau; ... chez laquelle des ſéditieux uſurpent le nom d'*évêques* pour donner plus d'éclat aux ſcandales! . . . « Je dois dénoncer, s'écrie un de ces faux pontifes, les abus qui dégradent l'ordre entier & lui font perdre cette conſidération ſi précieuſe, & eſſentiellement liée au reſpect pour la religion. Le déſordre eſt porté au comble; &, nous le diſons, les larmes aux yeux, aucune claſſe de citoyens n'eſt plus avilie par la corruption de ſes mœurs, que lordre du Clergé. C'eſt un ſcandale perpétuel, ſur-tout dans la capitale, où l'on ne peut faire un pas ſans rencontrer un eccléſiaſtique, affichant le luxe dans ſes habits, l'immodeſtie dans ſon maintien, l'indécence dans ſes propos, l'inconſéquence dans ſes démarches, la dépravation dans ſes mœurs, & enfin la turpitude dans ſes liaiſons. Aſſidus à la toilette des

partout ce vers affreux, cette verité étrange.....
Les athées tréssailleront une minute ; mais une

---

femmes, dans les antichambres des grands, dans les assemblées de danses, de jeux, dans les repas somptueux, n'étudiant que l'art de se rendre nécessaires, pour n'être pas à charge, amusant la société qu'ils fréquentent, par des anecdotes, des épigrammes & des calomnies; parasites adroits, flateurs rampants, semant la division dans les familles, pour se donner ensuite le mérite d'en être les conciliateurs, toujours parés des dehors de l'amitié & toujours amis trompeurs; dangereux, séducteurs même.... tels sont, pour la plupart, ces personnages à costume écclésiastique, qui promenent partout leur oisiveté; qui ne tiennent à l'église que par les bénéfices qu'ils ont obtenus à force d'intrigues, de bassesses, & qui consomment dans la Capitale un revenu, dont une partie appartient véritablement aux pauvres du pays où leurs bénéfices sont situés. » (*Dis. pron. par l'Ev. de* * * * *à l'ouv. des Etats-Généraux.*)

Malheur & trois fois malheur à la nation, chez laquelle les *Mandements* des Évêques sont traînés dans la boue... chez laquelle le sacrilege audacieux, sous le nom de patriotisme, levant la hache sur la chaire de St. Pierre, d'où partent les anathêmes que sa frénésie provoque, arrache les livres des Saints des mains d'un prélat respectable, pour en frapper sa mitre, & s'écrie avec une insolente sécurité : « n'est-ce pas le comble de la folie de nous présenter comme un *évenement lamentable*, l'heureuse révolution qui se prépare, & de nous exhorter *à nous revêtir des livrées de la pénitence, & de pleurer couverts du cilice & de la cendre*, parceque nous allons recouvrer nos droits d'hommes & de citoyens, parceque nous allons être soulagés !.. A les entendre ces faux prophêtes, le ciel, la terre, & les élemens se sont accordés à nous punir. *Le tonnerre gronde*, mais contre l'édifice de l'orgueil épiscopal ... Assez & trop long-temps, N. T. C. F., les ministres de l'église ont fait servir la terreur des châtimens de Dieu pour nous faire les dupes de leur cupidité; nous savons aujourd'hui interprêter l'écriture. La saine raison nous a appris &c. » (*Mandem. du Tiers à ses Dép. aux États-Gén. pour servir de corres-*

main de bronze pesera sur eux, & les refoulera vers le néant. Nous attaquons le sacerdoce

---

tif au Mand. de l'Arch. de Lyon.) --- Malheur, & trois fois malheur à la nation chez laquelle la licence effrénée, le blasphême à la bouche & la torche à la main, demande à grands cris la liberté de la presse, & est applaudie des gens de bien qu'elle séduit ! ... Malheur, & trois fois malheur à la nation qui rougit de ses prêtres, s'honore de ses comédiens, dédaigne l'évangile, invoque la morale des faux sages, sourit aux rêves des visionnaires, aux hyérogliphes des novateurs, aux jongleriés des *hyérophantes*, aux dogmes des Barberin, des Cagliostro, des Lawater, des St. M., des d'Ep., des Swedenborg, chez laquelle *des fripons chamarrés de rubans, des officiers qui vendent des filles, des chanoines qui jouent la comédie, des musiciens littérateurs, des financiers qui singent le désintéressement, des prédicateurs énergumenes, des théologiens tour à tour athées & déistes, un histrion philisophe, un abbé impur, passant le jour au banquet & la nuit chez Messaline, sont les Apôtres des nations, les lumières du nouvel évangile !* (Voyez Essai sur la secte des Illuminés, 1789. p. 155. &c.) --- Malheur, & trois fois malheur à la nation à qui le Roi & le garde des sceaux ont pu dire sans l'offenser, & que le Primat des Gaules a insultée en lui disant : *une inquiétude générale, un désir exagéré d'innovation se sont emparés des esprits, & finiroient par égarer totalement les opinions, si on ne se hâtoit de les fixer . . . Les esprits sont dans l'agitation ! &c.* (Disc. du Roi à l'ouvert. des États Génér.) *La sagesse Royale a dû se tracer un plan combiné qui, ne pouvant admettre cette précipitation tumultueuse, dont l'impatience irréfléchie ne prévoit pas tout le danger &c. Jamais la bonté du Roi ne s'est démentie dans ces momens d'éxaltation où l'effervescence qu'il pouvoit réprimer, a produit des prétentions & des réclamations éxagérés . . . Il ne s'est point arrêté aux murmures indiscretes. Il a pardonné jusqu'à l'expression de ces maximes fausses à la faveur desquelles on voudroit substituer des chimères pernicieuses aux principes inaltérables de la mornachie. Vous rejetterez avec indignation ces innovations dangereuses . . . L'histoire ne vous a que trop*

I iv

dans ses abus, & non dans son essence. En frappant quelques rameaux, nous respectons la majesté

---

instruits des malheurs qui ont affligé le royaume dans les temps d'insubordination & de soulevement. (Disc. de M. le Gard. des sceaux.)

Voyez le Mandement de M. de Marbeuf : *Interroga majores, & dicent, &c.*

L'Archevêque s'exprime à peu près comme le Roi & le Gard. des sceaux, & l'on a honni ce digne Archevêque !

Accingite vos & plangite sacerdotes, ululate ministri altaris, ingrediamini, cubate in sacro, ministri Dei mei, quoniam interiit de domo Dei vestri sacrificium & libatio... Sacrificate jejunium, vocate cœlum, congregate senes & clamate ad Dominum A a a, quia prope est dies. (Joël c. I.)

O vénérables prêtres, à qui le garde des sceaux a dit en présence de l'assemblée solemnelle que vous sanctifiez de votre présence : « Si quelque nuage venoit altérer le calme de nos séances, s'il étoit possible que la discorde y soufflât ses poisons, c'est à vous, ministres des autels, qu'il appartient de conjurer l'orage. Vos fonctions saintes, vos titres sacrés, vos vertus & vos lumières impriment dans les cœurs ce respect religieux, d'où naît l'ascendant qui maîtrise & dirige les passions humaines. Eh ! comment refuser aux interprêtres d'une religion pure & sublime, cette vénération, ces hommages, cet empire moral que des hommes, enveloppés de ténebres & livrés à d'extravagantes superstitions, ont toujours accordés aux ministres de de leurs fausses divinités ! C'est donc sur vous que la nation se repose en particulier du soin de ramener la paix dans cette assemblée, s'il étoit possible qu'elle s'en bannît un instant. »

O sainte élite du clergé ! si votre zele ne s'élance au de-là des limites qu'on lui prescrit ; si vous ne travaillez à purger l'église des ministres impurs qui la déshonorent, & dont les scandales rendent vos vertus inutiles ; les plus sages réformes de la politique & de la législation n'opéreront qu'un bien passager ; le grand ouvrage de la régénération de l'empire restera imparfait ; l'édifice imposant de la prospérité nationale & du bonheur des individus, dont on aura décoré le faîte & négli-

de l'arbre..... Oh ! si tous les évêques étoient des Juigné & des Pompignan, tous les curés seroient des Marduels, tous les religieux des Jaillard, tous les hommes des freres ; il n'y auroit plus d'impie

---

gé les fondemens, s'écroulant bientôt par une catastrophe inopinée, replongera la France & l'Europe au sein du cahos, du deuil & de la désolation. . . . Que la vraie religion refleurisse ; que les *faux prêtres* se cachent ou soient punis ; que l'auteur du livre *des erreurs & de la vérité*, de ce livre mystique, qui trouble les cerveaux, fatigue la foi, tourmente l'intelligence, édifie les uns, scandalise les autres, n'est compris de personne, prépare des hérésies, que cet auteur se montre, s'explique, ou qu'on brûle son livre, & qu'on couvre lui & sa secte, de ridicule & d'opprobre . . . Que le sacerdoce des Ambroise, des Chrisostôme & des Bossuet s'arme d'une antique vigueur, pour détruire tous ces trépieds de mensonge, tous ces sanctuaires de ténebres, qui attentent au vrai culte, & ne peuvent que ramener l'idolâtrie . . . O peuple françois, que la *convocation des États-Généraux* & la paternelle bonté de ton Roi font tréssaillir d'aise, . . . qui vas recouvrer tes droits, . . ah ! sache que les beaux jours de la monarchie ne peuvent renaître sans les beaux jours du christianisme ; . . que tout le génie des administrateurs, toutes les vertus des Rois, ne peuvent rétablir l'ordre & asseoir la félicité des états sur une base solide, si le vrai Dieu n'est pas honoré, & si les blasphêmes de l'impie, les prestiges des illuminés & la tiédeur des vrais ministres attirent sa colere sur nos têtes. *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam : nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam. Vanum est vobis ante lucem surgere.* (Ps. 126.)

A quoi serviront toutes les veilles de M. Necker, si une foule d'évêques persistent à s'endormir loin de leurs ouailles ? Non, je le répete, non, il ne peut y avoir d'esprit pnblic, sans religion, ni de religion avec le mépris pour la *prélature* ? Que les évêques *résident*, qu'ils soient saints ; & les grands auront des mœurs, & le peuple sera heureux.

ni de malheureux sur la terre. On y verroit regner l'évangile & l'âge d'or.

(98) Nos écrivains patriotes croisent leurs drapeaux, (*) troublent l'ordre au nom du bien public,

---

(*) « En 1720, l'autorité voulut employer la tyrannie pour faire taire la raison, & se couvrit de déshonneur par les procédés les plus honteux & les plus criminels. Aujourd'hui le prince se réunit à la nation, il l'invite lui-même à éloigner d'elle une semblable catastrophe. Et c'est une époque aussi honorable au temps présent, que vous choisissez pour conseiller la banqueroute ! C'est parce que la nation demande à sauver son honneur & sa fidélité, que vous voudriez lui faire abandonner l'un & l'autre ? . . . Combien vous la faites inconsidérée, immorale, légere, cette nation ! . . Elle acueillit avec transport le ministre rappellé. Le royaume retentit des bénédictions données au monarque pour ce témoignage touchant de sa bonté & de ses intentions paternelles ; & c'est ce jour-là même que vous voulez rendre mémorable par la désolation des créanciers de l'état ! . . Laissons le langage toujours suspect de la flaterie. Qu'est-ce donc qui réjouit le peuple François dans le ministre qui lui est rendu ? Pourquoi son nom est-il proclamé avec enthousiasme par tous les ordres de l'état ? . . . Ses talens sont grands sans doute, mais, comme vous l'avez dit vous-même, il ne fait pas de l'or . . . Il fait mieux, il est honnête homme, il est vigilant, laborieux, réfléchi, incorruptible. La sévérité de ses principes, son immuable probité, son attachement pour l'ordre & l'économie, je dirai même l'habitude qu'il en a prise, sont des titres auxquels la confiance publique ne manqua jamais ; car le plus corrompu, le plus infidele des hommes se repose aussi sur ces précieuses qualités dans le ministre des finances, lorsqu'il ne peut se flater d'en être l'ami. . . . C'est donc parce que la nation a vu dans M. Necker, un administrateur digne de sa confiance ; c'est à cause de l'heureuse expérience qu'elle en a faite, qu'elle a si généreusement applaudi à son rappel. . . . Accordez, si vous le pouvez, ces applaudissemens avec le consentement

& s'égorgent avec leurs systêmes & leur orgueil, sans vouloir s'entendre. *Præcipita, Domine, divide linguas eorum, quoniam vidi iniquitatem et contradictionem in civitate.* (Pf. LIV.) O LINGUET ! O MIRABEAU ! *Generatio quæ pro dentibus gladios habet. !* .... *Sepulchrum patens est guttur eorum : linguis suis dolose agebant : venenum aspidum sub labiis eorum.* (Pf. XIII.) *Gladius eorum intret in corda ipsorum, & arcus confringatur.* (Pf. XXXVI.) Hommes diserts, chauds orateurs, on admire la souplesse de votre style, & les laves de votre génie ; mais on épie votre marche ; on se défie de vos élans...... A travers le manteau religieux qui vous couvre, on voit luire un dard homicide.... *l'Onguent pour la brûlure* a fait perdre à l'Auteur des *Annales*, le reste d'estime que lui conservoient quelques gens de bien, qui honoroient ses malheurs, & pardonnoient ses écarts.

Ce pamphlet atroce & dégoûtant, exhâlé par une imbécille vengeance suffiroit seul pour justifier l'acharnement dont *Linguet* s'est plaint tant de fois, & pour absoudre ses plus violens détracteurs.

---

qu'elle donneroit à une banqueroute. Apprenez-nous comment elle pourroit concevoir que M. Necker donnât son suffrage, prêtât son ministere à la plus criante, & à la plus inutile des mesures ? . . , La nation feroit-elle contraster une allégresse qui l'honore, avec un vœu corrompu qu'elle cacheroit dans son cœur ? Non, la capitale seule, si on la jugeoit sur les apparences, pourroit offrir de tels disparates. » (*De la foi publiq. env. les créan. de l'état. Let. à M. Linguet sur le n°. CXVI de ses Annales. Let. XIV.*)

« Eſt-ce qu'il n'avoit pas déployé, s'écrie le ſieur le Queſne par l'organe de ſon défenſeur, ce caractere impatient de toute contrainte, naturellement porté à haïr, implacable dans ſes reſſentimens? Ne l'avoit-on pas vu chercher des ennemis pour les combattre, s'ériger en réformateur univerſel, braver toutes les autorités, inſulter à tous les corps, uniquement peut-être pour ſe donner en ſpectacle, immolant ainſi à cette honteuſe ſoif de célébrité, toutes les convenances, tous les devoirs? Ignoroit-on qu'il étoit ſorti du rouyaume, la tête échauffée par les ſcenes ſcandaleuſes, qui avoient forcé ſon évaſion; le cœur dévoré de la haine la plus âcre & la plus envenimée? Pouvoit-on ne pas redouter la premiere éruption de ſes fureurs? Et comment, cet autre Thémiſtocle oſoit-il redemander à ſa patrie des armes dont il ne vouloit plus ſe ſervir que contr'elle? Ces exès, tout audacieux qu'ils ſont, ne peuvent étonner que ceux qui n'ont pas le ſecret de ſon caractere..... Il a la manie de ſe croire la terreur, l'épouvantail de tous ceux qui ont part à l'autorité, comme s'il pouvoit ignorer qu'il a perdu tout crédit ſur l'opinion publique, parce qu'il a perdu tout droit à la confiance du citoyen.... Qu'il avoue donc, cet impudent libelliſte, qu'il n'a écrit ſon abominable brochure que pour raſſaſier cette ardeur, auſſi réelle qu'inſenſée, de reparoître dans les tribunaux François, pour dénoncer de nouveau aux avo-

cats, sa défiance & sa haine, pour raconter encore l'éternelle & lamentable histoire de ses disgraces méritées...... Celui qui publie verbalement ou par écrit, des faits ignorés, contre l'honneur de quelqu'un, est un diffamateur; & la vérité des faits n'excuse pas l'injure: car la médisance publique est aussi criminelle envers la société, qu'envers la religion..... Généreux dispensateur d'opprobres & de gibets, ce littérateur furibond ne paroît plus soutenir son existence physique qu'aux dépens de l'existence morale de tous ceux qu'il honore de sa rage. » (*Mém. Judic. Consul. Cah. de Gerville Jehanne.* 27 *janv.* 1786.)

Quelle éloquente voix tonne ici contre BEAUMARCHAI! « *Egens, ignotus, inquies, dum occultis libellis cuique periculum facessit, mox odium apud omnes adeptum, dedit exemplum quod secuti ex pauperibus divites, ex contemptis metuendi, perniciem aliis ac postremum sibi invenire!* (Tacit. Ann. L I. C. 74.) Né dans l'obscurité, sans autre ressource que l'intrigue, le voilà, cet homme que ses libelles avoient rendu si redoutable, chargé aujourd'hui de la haine publique; qu'il serve à jamais d'exemple à ceux, qui, de pauvres, devenus riches, qui du sein du mépris, parvenus à se faire craindre, veulent perdre les autres, & finissent par se perdre eux mêmes!.... Vous, monsieur, qui, en calomniant mes intentions & mes motifs, m'avez forcé à vous traiter avec une dureté que la nature n'a mise ni dans mon esprit ni dans mon cœur, vous, que je ne provoquai jamais, avec lequel la guerre

ne pouvoit être, ni utile, ni honorable, vous que je plains sincerement d'avoir pu descendre jusqu'à prostituer votre plume, dejà trop avilie, à servir la cupidité de ceux-là même, peut-être, dont les lâches manœuvres vous eussent imprimé la double flétissure du ridicule & de l'infamie; croyez-moi, profitez de l'amere leçon que vous m'avez contraint de vous donner. Souvenez-vous, qu'il ne suffit pas de l'impudence & des suggestions de cour, pour terrasser celui qui a ses forces en lui-même, & dans un amour pur de la vérité. Souvenez-vous que, s'il est des hommes, dont il est aisé d'endormir le ressentiment à l'aide de leur amour propre, & qui, au prix de quelques éloges, laissent patiemment insulter leur morale, je ne suis pas un de ces hommes; la critique la plus mordante de mes ouvrages & de mes talens, m'eût laissé calme & sans humeur. Vingt lignes de plates exagérations sur mon style & sur mon éloquence, en me dévoilant mieux votre bassesse, ne m'ont rendu que plus sévere pour vos perfides insinuations. Retirez vos éloges bien gratuits. Car, sous aucun rapport je ne saurois vous les rendre; reprenez le pitoyable pardon que vous m'avez demandé, reprenez jusqu'à l'insolente estime que vous osez me témoigner. Allez porter vos hommages à vos semblables, à ceux, qui, pour tout sens moral, ont de la vanité. Pour moi, qui ne me connois qu'un zele ardent à servir la raison & la justice, qui ne trouvai jamais de talent que

dans une forte persuasion de noblesse, que dans la bonne foi, de vertu que dans le courage utile ; moi, qui, pour tout vœu, n'aspire qu'à m'honorer, jusqu'au tombeau, de mes amis & de mes ennemis, je laisse à jamais vous, vos injures, vos outrages, vos adulations ; & je finis ce fatiguant polémique, qui vous laissera de longs souvenirs, en vous donnant à vous même un conseil vraiment utile : *Ne songez désormais qu'à mériter d'être oublié.* » (*Rép. de Mirabeau à la Rép. de l'écriv. des adminisf. de la comp. des eaux de Paris.*)

Mais le même homme, qui foule aux pieds l'auteur de *Figaro*, avec une contenance si magnanime, ose soupçonner la vertu d'un grand homme, ose profaner le génie & la gloire du moderne Sully qui console la France ! « Je ne vois dans ses beaux livres, dit-il avec tout l'assaisonnemeut de la malveillance, que des *principes faux, des omissions graves, des inconvenances choquantes, que l'affectation suspecte d'une précaution collusoire, qu'astuce, fraude pieuse, déception coupable, bathologie nébuleuse & vacillante, ... style commun, impropre, entortillé, irrespectueux*, &c. . . . « Que M. Necker, ajoute-t-il avec insolence, se tienne toujours prêt à rendre compte de ses principes publics, & qu'il ne se targue plus de sa morale privée. Nul n'a droit de lui demander ce qu'il est pour sa femme, sa fille, ses amis ; mais, » &c. (*Correspond. entre M. C*** & le Comte de Mirabeau.*)

Un profond mépris pour Beaumarchais peut

être *un commencement de sagesse* ; mais des soupçons & des sarcasmes dirigés contre le bienfaiteur de la nation sont un symptôme infaillible de démence & d'improbité. « Lorsque je lis des écris remplis de paroles malhonnêtes, dit un Aristarque, il me semble que je vois des crocheteurs qui se querellent ou des laquais qui font des livres. La retenue & la modération sont les premieres loix littéraires.... Votre plan est manqué. La modération & l'urbanité ont aboli plus de vices que la hauteur & l'arrogance n'en ont réformés. L'esprit d'aigreur & de méchanceté est un mauvais missionnaire, &c. » (*Répons. à Mirabeau.*)

« Vous êtes un escroc, réplique un censeur à cet *Aristarque*, qui criez au feu pour voler la maison... Mais est-on citoyen lorsqu'on viole toutes les loix de la société littéraire ? Est-on attaché à la vérité lorsqu'on la rend hideuse comme la calomnie ? Hait-on la perfidie lorsqu'on en donne soi-même l'exemple ? A-t-on du mépris pour ce qui est corrompu, lorsqu'on se livre à la plus basse corruption ? En un mot, faut-il se mettre en embuscade pour attaquer un livre ? S'il falloit attaquer tous ceux qui sont de malhonnêtes gens, ou qui passent pour l'être, il faudroit faire le siege de Paris,... Ce seroit peut-être un malheur pour la république des lettres, si on donnoit l'histoire privée des meilleurs auteurs que nous ayons.... Alors de misérables écrivains se mettroient au niveau des plus beaux génies, parce qu'ils trouveroient en eux les mêmes vices per-

sonnels

sonnels dont ils sont atteints, sans posséder les mêmes vertus. (*Il ne fut jamais de héros pour son valet de chambre.*) (*Répons. à la Rép. faite à Mirab.*)

Mirabeau est quelquefois séditieux (*) & souvent

(*) Les écrits de Mirabeau sont imprégnés de l'étrange doctrine d'un écrivain irréligieux & turbulent, que les loix, l'église, & tous les gens de bien ont frappé d'anathême. Punissons les mêmes erreurs avec les mêmes verges. « *L'imposture & la flaterie seules,* dit l'abbé Raynal, *font croire à l'homme qu'il a besoin de maître..... Si un seul commande à tous, c'est un problême qui ne peut être résolu que par la guerre, la fourberie & la superstition..... La tête de l'homme élevée vers les cieux, n'est pas faite pour se courber devant un autre.* Cette belle maxime de la religion, que *toute puissance vient de Dieu, il la prétend imaginée dans les ténébres de l'ignorance & de l'erreur, par la superstition*, il l'appelle une *chaine de fer qui tient une nation entiere sous les pieds d'un seul homme.* Enfin, il enseigne qu'il *suffit à l'homme d'avoir un Dieu qui soit pere des égaux qui le chérissent; & des loix qui le protégent.* Mais n'admettre aucune puissance souveraine, c'est ôter ce qui peut donner aux loix la sanction dont elles ont besoin, c'est, d'après les propres paroles de l'auteur, *prêcher au peuple la chimere de l'égalité, la plus dangereuse de toutes, c'est l'inviter au meurtre, au pillage, & le changer en bête féroce.* —— Raynal gémit *sur le sort des peuples opprimés*, selon lui, *sous le joug tyrannique de la religion & de l'autorité; il prétend que la soumission aux dogmes & aux puissances légitimes, est la source de tous les maux qui ont accablé les hommes dans tous les temps.* Il n'y a qu'un *impie*, un *rebelle* qui puisse tenir un pareil langage; mais il reconnoît que *la soumission des peuples à la foi catholique, a été la mesure du respect pour l'autorité suprême.* Cet aveu est précieux; il prouve combien la religion doit être chere aux peuples & aux rois, puisqu'à son sort est attaché celui des puissances souveraines, & par conséquent le bonheur de la société.

immoral dans ses écrits imposans. « Le Sacerdoce & la Royauté, dit ce dimagoge, sont des métiers, nés,

---

dont la conservation & la tranquillité dépendent du respect des peuples pour l'autorité souveraine, & de leur fidélité à lui obéir. —— Les bons citoyens ont toujours cru qu'il étoit aussi doux qu'avantageux de donner aux rois le nom de *peres*. Ce nom, que l'amour a dicté, apprend aux rois que, dans le premier âge du monde, leur puissance étoit l'image de l'autorité paternelle, qu'ils doivent l'exercer en *peres*, aimer leurs sujets, leur faire du bien & les protéger. Il apprend aux sujets à aimer & à honorer les rois comme leurs *peres*. Cette union des cœurs est la base de la prospérité de l'état, qui présente le tableau d'une famille immense, dont tous les membres sont unis par les liens d'une tendresse mutuelle. Les bons princes ont toujours ambitionné le nom de *pere de la patrie*. Ils l'ont toujours regardé comme leur plus beau titre, & le plus doux témoignage de la reconnoissance. Dans tous les temps, les peuples l'ont déféré aux princes vertueux qui s'étoient occupés de leur bonheur..... Que l'auteur de l'*Histoire philosophique* est éloigné de ces sentimens! Il les a en horreur, il regarde comme le dernier des malheurs de consacrer, par le titre de *pere*, celui de *despote* (& par *despote* il est évident qu'il entend tous les rois). Les raisons qu'il en donne font frémir; *c'est*, dit-il, *parce que ce nom de* peres *est trop souvent celui de* monstres, *n'y ayant rien de plus commun que les parens qui maltraitent leurs enfans*; *& parce que ce titre rendra le prince trop respectable à ses sujets, qui n'oseront pas lui demander compte de son administration*. Enfin il termine ces horreurs par une atrocité, lorsqu'il dit que *du despotisme des peres, il suit que les enfans ont bien pour eux un respect extérieur, mais qu'au dedans d'eux-mêmes, ils leur vouent une haine impuissante*. Ainsi donc, pour soulever l'univers contre les rois, l'auteur ne rougit pas de mettre en avant la calomnie la plus atroce, de rendre odieuse l'autorité paternelle; &, par le plus détestable de tous les crimes, d'anéantir cette tendresse mutuelle que la nature elle-même inspire aux peres & aux enfans, & qui est le fondement de toutes les vertus nécessaires à la société. » (*Censure de la Fac. de Théol. de Paris contre l'Hist. phil. & pol.*)

comme tous les autres, de l'accroissement de la société, formée & augmentée par la réunion d'un grand nom-

---

L'épidémie gagne, les têtes tournent, les écrivains se copient.... Ah! sous le regne paternel de Louis XVI, au moment où le peuple en larmes se jette avec un amoureux espoir dans ses bras tutélaires, y a-t-il de la prudence, y a-t-il de la justesse, à combattre, à glacer ce transport filial, en donnant à la royauté un caractere défavorable? ... « Moi sujet, s'écrie Mercier, je ne suis jamais si près du souverain, que l'orteil l'est du diaphragme; & le souverain souffre-t-il véritablement quand je souffre, ce qui ne manque pas d'arriver dans l'économie animale? Quand l'estomac royal digere, le chyle parvient-il jusqu'à moi?... Comparer un état au corps humain, est une parabole mille fois répétée, qui a fait commettre des erreurs étonnantes. (*Notions claires sur le gouv. Tom. I, c. XVI.*) »

O Mirabeau, tu as dénoncé l'agiotage, les oppresseurs & Beaumarchais à la nation.... Moi, je t'accuse, je t'arrête, je te dénonce..... *Le disciple de Montesquieu* est ton complice..... C'est toi qui as troublé son cerveau, c'est toi qui as dirigé sa plume. Malheureux! tu enfantes des monstres; tu les fécondes, tu les lances contre la patrie...... Je lis dans un écrit que toi seul as pu inspirer: « Il y a long-temps que je suis pressé par le désir de dire ce que je pense relativement à la position de M. de *Calonne*. Ce désir devient un besoin dans un moment où je viens de parler de la misere affreuse, occasionnée dans quelques provinces par la cherté des grains. On ne l'eût pas éprouvée sous cet administrateur.... Il y a loin de sa prévoyance, que l'*ange-gardien* de la France lui-même ne désavoueroit pas, aux manœuvres dont certains ministres se sont rendus coupables, &c. M. Necker a déjà chanté son triomphe; il ne sera complet que lorsque M. de Calonne ayant été admis à se défendre, la France, par ses députés, aura prononcé un arrêt définitif. Les amis, les admirateurs de M. N. entendent bien mal ses intérêts, s'ils n'emploient pas tous leurs soins pour ajouter ce nouveau trophée à la gloire du *le Fort* de la France. Seroit-elle complette, cette gloire, si le soupçon le plus léger venoit en ternir l'éclat? M. de Calonne, accusé de déprédation, forcé par les clameurs d'une cabale ennemie à quitter sa

bre de familles. L'idée noble, mais très-fausse, que l'autorité royale dérive de l'autorité paternelle, con-

---

patrie, mérite d'intéresser les cœurs sensibles..... Que veut dire le tiers-état en nous parlant d'humiliation & d'avilissement?..... Le farouche Louis XI n'appelloit aux premieres places que des gens de *moyen-état*... *Drusus* incapable servit le sénat & le peuple, en fut la dupe & la victime; d'un autre côté, si l'incapacité de *Drusus* n'eût été qu'apperçue; si lui-même, *Tartuffe politique*, eût su se prévaloir des circonstances pour se faire un parti, & s'entourer de l'opinion, l'autorité imprudente, qui s'étoit livrée entre ses mains eût été prise dans le piege, qu'elle avoit voulu tendre à un peuple imbécille.- Nous avons trop éprouvé combien l'autorité (pure dans sa source) se dénature & se déprave en passant par des canaux empoisonnés. Si jamais la méfiance fut permise, c'est sur-tout dans un temps où les écrits les plus incendiaires & les plus attentatoires à l'autorité légitime, sont accueillis, protégés, même par le ministre, qui exerce, d'un autre côté, l'inquisition la plus criante contre tout ce qui pourroit éclairer un peuple séduit. La pensée ne peut paroître au grand jour, si le tout-puissant inquisiteur ne l'a dictée. Cet homme a-t-il donc à lui seul tout les honneurs? Que feroit de plus un chef de parti?... M. N. s'étend avec complaisance sur les connoissances utiles dont le tiers-état est seul en possession..... Est-ce ainsi que doit raisonner un homme d'état? Pompée se servit de la plus vile populace pour troubler les magistrats dans leurs fonctions, espérant que les gens sages, lassés de vivre dans l'anarchie, le créeroient dictateur par désespoir... Pompée fut trompé dans ses espérances; mais il n'en perdit pas moins la république par sa coupable politique. ---- Que de petitesse, quelle mesquinerie dans les sentimens de M. N! .... Bientôt nous ne verrons plus que le sultan endoctriné par son visir. ---- « *V. M. est encore déterminée*, dit M N., *à appuyer de son autorité tous projets qui tendront à la plus juste répartition des impôts.* » Mais si cette répartition n'est inégale que par une exemption légitime, &c. Les maires du palais se firent un parti par leur loquacité & leur jactance ministérielle, usurperent l'autorité, & enfin la couronne... M. Necker, il nourrit l'espoir de se rendre tellement nécessaire, qu'on ne puisse plus se passer de lui. Déjà on

duit tout droit au defpotifme. Le pere donne tout ; le roi reçoit tout ; les peres ont fait leurs enfans ; les peuples ont fait les rois, &c. » (*Lett. de cach. Tom. I. c. III.*)

« Lacédémone chaffa Archiloque, qui étoit peu coupable. Lucrece chante l'athéifme à Rome, & y vit en paix. Le bien & le mal germent l'un à côté de l'autre, & entrelacent leurs branches ; renfermés fous l'enveloppe de la pomme, comme deux jumeaux, ils s'en échappent. . . . . Peut-être dans l'état où nous fommes, ne pouvons-nous parvenir au bien que par la connoiffance du mal.

---

fe demande d'un air inquiet, qui mettrions-nous à fa place ? On devroit demander auparavant, qu'a-t-il fait depuis fa rentrée au miniftere ? » (*le difciple de Montefquieu à MM. les députés*, *&c.* avec ce texte :

Moi, comme un franc Gaulois, j'aime encor ma patrie.

Ce qu'il a fait ? Les *Volfques* font vaincus ; les *Etrufques* ont pris la fuite ; les *Latins*, les *Herniques* tremblent, *Sulpitius* eft dénoncé, les *Gaulois* font dans Rome ; *Camille* l'a défendue, & la défend encore.... *Gaulois*, & tu demandes ce qu'il a fait ?... Détracteur impudent, lâche hypocrite, va, fa tâche n'eft pas remplie... Il te démafquera, il te couvrira d'opprobre...... Mirabeau, tu accufes Beaumarchais...... Oui, fes écrits font fans mœurs, il fe montre au moins tel qu'il eft. Il eft moins coupable que toi. Un faltimbanque n'eft point à craindre..... Mais toi, qui te revêts d'un facerdoce patriotique, pour prononcer des oracles de ténébres !... Va, Necker eft l'ami du prince, Necker eft l'ami du peuple, Necker eft l'ami de la nation..... Monftre, quel eft ton efpoir ?... En calomniant la vertu d'un feul homme, tu égorges à la fois 24 millions d'hommes...... Néron défiroit que le peuple romain n'eût qu'une feule tête, pour la trancher d'un feul coup...... Toute la France eft dans Necker...., Quel nom donner à ton attentat ?

Car comment choisira-t-on la sagesse ? comment l'innocence pourra-t-elle se préserver des atteintes du vice, si elle n'en a pas quelque idée ; & puisqu'il faut absolument observer la marche des vicieux, pour se conduire sagement dans le monde, puisqu'il faut aussi démêler l'erreur pour arriver à la vérité, est-il une méthode moins dangereuse que celle d'écouter & de lire toutes sortes de traités & de raisonnemens, avantage qu'on ne peut se procurer qu'en lisant indistinctement toutes sortes de livres ? ..... Il faudroit supprimer les livres même sacrés, car souvent on y trouve des blasphêmes ; les plaisirs charnels des méchans y sont décrits sans beaucoup de ménagemens..... Il s'y rencontre une foule de passages ambigus & susceptibles d'être mal interprêtés, &c..... On laisse des débiteurs, des coupables même, aller sur leur parole ; & un livre inoffensif ne pourra se présenter dans le monde, sans qu'on voie son géolier sur le frontispice ? N'est-ce donc pas là un affront pour le peuple ? n'est-ce pas supposer toute la classe des lecteurs dans un état d'ineptie, de perversité, qui demande qu'on dirige leur lecture ? Croit-on que, si l'on n'avoit pas cette charité pour eux, ils n'auroient jamais l'esprit de prendre la bonne nourriture, & de laisser le poison ? » (*Sur la liberté de la Presse, par Mirabeau.*)

Et ce même Mirabeau, ose crier à toutes les nations, dans une assemblée solemnelle : « Pour moi, qui, dans ma carriere publique, n'ai jamais craint que d'avoir tort, moi qui, enveloppé de

ma conscience, & armé de principes, braverois l'univers ; . . . de vaines clameurs, des protestations injurieuses, des menaces ardentes, toutes les convulsions, en un mot, des préjugés expirans ne m'en imposeront pas. Eh ! comment s'arrêteroit-il aujourd'hui dans sa course civique, celui qui, le premier d'entre les François, a professé hautement ses opinions sur les affaires nationales ? . . . Non, les outrages ne lasseront pas ma constance ; j'ai été, je suis, je serai jusqu'au tombeau l'homme de la liberté publique, l'homme de la constitution, &c. Le terme des abus est arrivé, & peut-être ne suis-je point un vain garant de ce présage . . . J'ai le droit cependant, comme sujet, d'éclairer la justice d'un roi qui veut connoître la vérité ; comme citoyen, d'ajouter ma contribution de zele à celle des autres ; comme individu, de veiller à la défense de mes pensées, qui sont mon existence même, & que ma conscience, n'en eussé-je pas prêté le serment, m'ordonnoit de manifester. » (*Contre-protestation.*)

D'éloquentes bouches, prétendus organes de la loi & de la patrie, ont accusé M. d'*Eprémenil*, (que son opposition à l'édit de tolérance, ses tirades contre Voltaire, & sa fougue républicaine ont fait chérir des dévots & des têtes ardentes) d'en avoir imposé par de grands mouvemens ; d'avoir secoué des torches incendiaires, d'avoir trahi les intérêts du peuple, au moment même où le peuple le couronnoit . . . . . (Voyez, *Petits*

Colloq. élém. entre M. A. & M. B. Annal. de Linguet. N. CVII, & les pamphlets du jour.) — Mais comme ces accusateurs sont dans le cas de se faire à eux-mêmes de très-graves reproches & que leurs intentions peuvent n'être pas pures, je me garderai bien de m'en tenir à leurs décisions suspectes. . . . Je ne connois point assez le délit de ce magistrat célebre pour le juger : mais je l'interroge, je le cite ici au tribunal de sa conscience. — Il me tombe à ce moment sous la main un livre récent, & j'y lis (*p. 22 not. V*) : « Il y a eu à Paris, dans la rue Plâtriere, une espece de temple, dont le grand sacrificateur étoit M. d'E***, celui qui vient de s'opposer à l'enregistrement de l'édit en faveur des protestans. Le magnétisme étoit le prétexte, mais le but étoit une exhortation à remonter aux sources cachées de toute lumiere, renfermée dans la Théosophie. On distribuoit un petit imprimé, sur lequel étoit aussi un amas de gravures hiéroglyphiques. On se mocqua du billet, du prédicateur, de l'institution ; & elle est tombée du moins pour le moment. M. d'E*** dressera ses tréteaux quelqu'autre part. Il faut qu'il *prêche* ou qu'il *remontre*. On commence cependant à lui rendre la justice qui lui est due ; si les visionnaires s'approchent, les gens sensés se retirent. — Cet homme a diminué beaucoup le bienfait que le gouvernement destinoit aux non-catholiques. A force d'ameuter, de crier au scandale, il a formé un parti. Pour appaiser un corps toujours prêt à prendre feu, on a cherché

des tempéramens, & affoibli une grace qui ressembloit à une justice. Si des plumes courageuses avoient mis M. d'E*** à sa place, on lui eût ôté le pouvoir de nuire ; mais tout est libelle aux yeux de certaines gens. Les méchans & les imbécilles ont tant de protecteurs, qu'ils jouissent de la liberté qu'ils enlevent aux autres. » (*Essai sur la Secte des Illuminés.*)

1° Est-il bien sûr que M. d'Eprémenil associe ses idées à un grimoire absurde ? 2°. Ses scrupules à l'égard des *Protestans* méritent-ils le blâme sous tous les points de vue ? Quoique M. L***, avocat de Lyon, plein de talent, dans un écrit plus brillant que solide en faveur du *droit des non-catholiques aux Etats-Généraux*, ait dit, en style de mandarin : « La pensée de l'homme est un domaine libre qui échappe à toute autorité ; sa conscience est un secret entre le ciel & lui. — Tout zele qui va au-delà de la loi, est un zele indiscret, & une entreprise contre la tranquillité publique.... De l'ordre établi, il résulte que la religion d'un citoyen ne peut jamais être l'objet d'une enquête oppressive. — Quelle folie de prétendre ordonner les Etats-Généraux comme un séminaire ou un college ! ..... Plût à Dieu que Rousseau eût pu parler, dans notre assemblée nationale, de l'éducation des hommes ! — Henri IV étoit protestant quand il nourrissoit Paris révolté. -- Les principes des protestans sont essentiellement nationaux. Il faut autant qu'on peut dans les non-catholiques, montrer le citoyen & cacher le sectaire : voilà

le conseil de la sagesse. — O François, ô mes compatriotes ! éloignons avec soin les moindres occasions de discorde. » — (*Examen impartial*, &c.) quoique les *consolans échos de la tolérance universelle* retentissent d'un bout du globe à l'autre ; & nous promettent l'harmonie permanente de l'âge d'or ; quoique l'académie des sciences de ma patrie, séduite par les connoissances variées & l'urbanité sociale de M. F**, ce *Saurin de la chaire des B****, soit tentée de l'admettre au rang de ses membres, entre un grand-vicaire & un chanoine, *instituteur* public, & non loin un ex-jésuite, & d'un oratorien ; j'ai éprouvé un mouvement involontaire d'inquiétude, en me rappellant que *le Docteur de Geneve*, oublia, il y a peu d'années dans une maison catholique, où je me trouvai avec lui ; un roman intitulé, *Vilmine ou Intolérance Ecclésiastique*, dans lequel je lus, *Produit du confessional. Mort consolante d'un Militaire incrédule. Danger du dogme de la damnation éternelle. Tous les méchans corrigés par les peines de l'autre vie, seront un jour bons & heureux dans la nouvelle Jérusalem.*

Margarita est verbum Dei, ex omni parte forari potest. Nimirum ut diatractarii margaritas, pro ut commodum visum fuerit, perforant ; ita hæretici verba Dei pro captu suo interpretantur ut volunt. (Tom. II. III. & IV.)

O M. F*** mes alarmes redoublent, quand je songe à une exclamation de M. Brissot de Warville, au sortir de votre prêche, où un ora-

torien & quelque sceptiques de notre église l'avoient suivi ; . . . . quand je songe à l'éloge perpétuel que vous faisiez d'un archevêque qui vous admit à sa table, où avoit mangé *l'excommunié* Raynal ; d'un prélat tolérant, *qui ne vit*, (suivant M. de St. Lambert,) *que des hommes de bien dans les Jansénistes, que d'utiles citoyens dans les Protestans*, du Bossuet de Lyon, duquel un célebre impie avoit dit :

> L'éloquent Montazet, gourmandant les impies,
> Ne feroit pas fâché d'être applaudi par eux. (*Volt.*)

je renvoie, non *au Discours à lire au conseil*, &c. où le zele est poussé trop loin, mais à la sage & solide réfutation qu'a faite de l'*Examen impartial*, l'avocat Vern, qui s'est armé de ce texte de l'*Esprit des loix* : *La Religion ancienne est liée avec la constitution de l'Etat, & la nouvelle n'y tient point* ; je renvoie, dis-je, ceux qui blâment l'opposition de M. d'Eprémenil à *l'enregistrement de l'Edit en faveur des protestans* ; & je dis à M. F***, avec les termes de son défenseur, *montrez le citoyen, & cachez le sectaire : voilà le conseil de la sagesse.*

Si le réquisitoire de l'avocat-général *Seguier*, contre *les Œuvres de Raynal*, honore la religion, son réquisitoire contre *la justification de sept hommes*, par Dupaty, n'honore ni l'humanité ni la justice . . . . . Quelque mépris que j'aye pour les calomnies absurdes que la rage a versées sur

le front de ce magistrat illustre, je ne le crois point pour cela exempt de taches... Qu'il médite l'évangile, qu'il sonde sa conscience, & regarde l'œil du juge ouvert sur ses pensées.

J'ai vu la renommée, planant avec majesté sur la tête de d'*Antragues*, laisser tomber une palme civique à côté de sa plume ; & j'ai vu la main indignée d'un patriote nonagénaire, se montrant tout-à-coup comme celle qui effraya Balthazar, étendre un doigt d'airain pour repousser la palme. « Mais où sont consignées, Sire, s'écrie l'inflexible vieillard dans son amertume profonde, ces réclamations en faveur de la liberté indéfinie de la presse ? Est-ce dans les réquisitoires de l'éloquent Seguier ? Est-ce dans les registres de vos tribunaux les plus sages ? C'est, Sire, dans les libelles proscrits des Voltaire, des Diderot, des Raynal ; c'est dans les diatribes politiques de tous les suppôts de cette secte déloyale, qui, depuis un demi siecle, fait la guerre au trône & à l'autel, & prêche l'humanité : c'est sur-tout dans un nouvel écrit *sur la question*, ouvrage monstrueux qui porte le nom du C. de Mirabeau : c'est encore dans un mémoire imprimé & que les papiers publics attribuent à un M. d'Antragues, ouvrage érudit & plein de feu, mais du feu brûlant de la satyre ; ouvrage souvent judicieux, mais en bien des points plus hardi que sage ; ouvrage, où, par une inconséquence qu'on pourroit appeller une *arlequinade*, l'auteur, en s'élevant contre les

prétendues entraves données à la presse ; nous fournit la preuve la plus complette de l'excès de licence que la presse s'est arrogée parmi nous. Eh quoi ! la presse n'est point encore assez libre en France, lorsque la presse fournit à M. d'Antragues le moyen de faire circuler dans tout le royaume un libelle diffamatoire de nos rois ; libelle qui ne sembleroit écrit que pour rendre odieuse la loi fondamentale de l'hérédité de la couronne !.... Oui, M. d'Antragues, j'ai quatre-vingt-onze ans, & le sang me bout dans les veines, & je ne puis contenir mon indignation !.... C'est l'abus des lettres de cachet, & non l'usage que l'on doit condamner, &c. » (*Lettre au Roi par L. P. d'Astori.*)

Non nostrum inter nos tantas componere lites.

En admirant le zele du vieillard, & en blâmant sa fievre, qu'il nous soit permis de noter un endroit de l'ouvrage de M. d'Antragues, où le grand Sully est outragé. « Mais Sully, en traçant le devoir des rois, avec la vérité & la rigueur d'un citoyen, s'est rappellé trop tôt qu'il étoit ministre, quand il dit : *Au malheur d'avoir un roi injuste, violent, ambitieux, les peuples n'ont qu'un seul remede à opposer, celui de l'appaiser par leur soumission, & de fléchir Dieu par leurs prieres.* » Voilà un singulier remede ! Non, jamais je ne croirai que cette maxime déshonorante soit du grand Sully, elle contraste trop bizarrement avec ce qu'il établit quelques pages avant. Ses rédac-

teurs l'ont interpolée dans ses Mémoires... Quoi ! Sully auroit pu croire que vingt millions d'hommes doivent tendre respectueusement le col au couteau du despotisme, & se borner à prier Dieu d'en suspendre les coups !... Quoi ! Sully auroit ignoré que les dons de Dieu sont tous dans la main & le cœur des hommes de courage ; que le le ciel dédaigne les prieres des lâches ; que l'amour de la liberté & la constance à la défendre, sont les plus précieux de tous les dons de Dieu ; & qu'à ceux à qui il les accorde, il n'en accorde aucun autre ; que ceux-là suffisent en effet ! Non, non, je le répete, cette indigne phrase n'est pas de Sully ; le grand Henri en eût rougi, si elle lui fût échappée en sa présence. » (*Mém. sur les Et. G., leurs droits & la man. de les convoq. pag.* 193.)

Ici M. d'Antragues ressemble un peu à ce Flibustier ivre qui allumoit sa pipe au milieu de ses compagnons, endormis sur des barils de poudre... Est-ce dans des momens de fermentation & de crise, où l'intérêt personnel aliene les esprits, & où les tisons de la discorde fument de toutes parts, qu'un citoyen, brûlant d'amour pour sa patrie, doit faire retentir de pareils cris ?... Est-ce au moment où Louis XVI (je l'ai déjà dit, je le répete, je le répéterai) est-ce au moment où ce monarque citoyen, où ce roi populaire, le pere, le premier ami du Tiers-Etat, ouvre ses bras protecteurs, pour soulager les malheureux, & concilier tous les ordres, où ses yeux sont humides de larmes, où son cœur palpite de sen-

ſibilité, qu'un François généreux doit ſonner l'alarme, doit préparer ou nourrir la défiance des eſprits ombrageux & des ames inquiétes ?.... Ah! la maxime dont M. d'Antragues fait un crime au grand Sully rend ce miniſtre bien reſpectable à mes yeux, honore ſa foi, & acheve de diſſiper les doutes ſur ſa *religion*..... Oui, ſans doute une nation, opprimée par ſon ſouverain, doit commencer par ſe proſterner aux pieds des autels, pour invoquer la protection du maître des rois.... Eh! quoi donc, la *priere* ne feroit que le moyen des lâches!... Mais les *Judith*, les *Mathatias*, les *Judas Machabée*, les *Crillon*, les *Bayard*, les *Turenne*, les *Montmorency*, qui *prierent*, avant de marcher à l'ennemi de leur Dieu, ou de leur roi, furent donc des *lâches!* Ah! *l'amour de la liberté & la conſtance à la défendre*, qui ne ſont pas réglés par la *priere*, peuvent faire des catilina & des Cromwel.... O M. d'Antragues... quoi! vous êtes catholique!... vous êtes homme de bien!... vous appartenez à l'*élite* de la nation!... vous êtes l'un de ſes repréſentans & de ſes organes!... Les yeux s'arrrêtent ſur vous, on épie vos mouvemens.... vous avez écrit qu'une *nation opprimée ne doit pas ſe borner à prier Dieu*... que la *priere dégrade les hommes de courage*.... vos pages ſubſiſtent..... Pages de feu.... Imprudent! Qu'as-tu fait? Tremble..... L'orage, en agitant ton flambeau, à fait voler une étincelle ſur la canaille ſéditieuſe, qui allume & conſacre ſes torches.... & fait lire ſur un étendard de ſang

ces caractere affreux, revêtus du sceau imposant de la patrie. « *Je n'ai jamais pu lire sans horreur, ces deux vers, qu'un poëte François fit pour une Reine :*

> C'est en s'abbaissant jusqu'aux hommes
> Que les Rois s'approchent des Dieux.

Tous les hommes devoient dresser un gibet au poëte qui croyoit que les rois s'abbaissoient en faisant du du bien à leurs sujets. Malheur au citoyen qui ne peut pas plus s'estimer que son roi ! Un enfant de vingt ans monte sur un trône élevé, commande à 30 *millions d'hommes, & on lui obéit... Les rois sont donc des hommes; souvent ils sont au-dessous..; Mais quand de peres de leurs peuples ils en deviennent les tyrans*, ceux-ci doivent-ils se borner à prier pour eux ? *Voilà la question. Elle n'en seroit pas une dans les pays où les* Rois *montent sur les échafauds comme les autres coupables. -- De quelque maniere que les rois soient montés sur le trône, que ce soit leur courage ou la main de leurs semblables qui les y ait placés ; on peut les en faire descendre. Les Alexandre, les Sylla, les Bajazet, les César de Borgia mourroient donc tranquilles après leurs forfaits ! Voilà les conséquences de cette maxime anti-naturelle :* Priez pour ceux qui vous persécutent. *Elle étoit excellente pour ces Juifs, qui, au nombre de* 600,000 *hommes armés, fuyoient des Egyptiens déjà exterminés par un ange, qui couroient les déserts pour n'avoir point d'ennemis à combattre, qui furent toujours vaincus, toujours bannis, toujours esclaves, parce que leur religion leur faisoit une loi de la servitude.*

vitude. Ils plioient sans peine leur col sous le joug des Babyloniens superbes. Leurs chaînes seroient tombées, qu'ils les auroient reprises, tant ils avoient de bassesse dans l'ame. Paul avoit donc raison de leur écrire : orate pro persequentibus vos. *Mais si on eût parlé ce langage à des Romains, pour qui l'esclavage étoit pire que la mort, ils auroient préféré le sort d'un Scévola à celui d'un martyr égorgé. -- Les peuples sont malheureux ; voilà leur chartes. . . . Enfin, quand des rois fainéans ne donneront pour certificat de leur existence, que les malheurs de l'état ; . . quand un roi sera trop jeune ou trop foible pour soutenir le poids du diadême ; . . on pourra les déposer au nom des peuples malheureux . . . alors on ne verra plus les citoyens opprimés courir lâchement aux autels : ils secoueront la tête, & s'écrieront* : Tolle, tolle. (Feuilles incomplettes d'Hambourg, sur St. Paul. Politique.)

Le dernier laboureur, sent comme le premier philosophe, que ce n'est pas la divinité qui est venue placer tel homme sur le trône. L'histoire lui apprend que les nations ont toujours fait choix de leurs chefs. Elles leur ont imposé les loix, qu'elles ont jugé à propos ; lorsqu'ils les ont violées, elles les ont châtiés. Les François chasserent Childéric, puis déposerent sa postérité, pour mettre à leur tête les Carlovingiens. Les descendans de Charlemagne, déposés, punis à différentes fois, se rendirent enfin, par leur foiblesse, indignes de commander à cette brave nation. Les loix étant sans vigueur, tout étoit dans l'anarchie. Le peuple assemblé les déposa, fit choix d'Eudes, & ensuite de Hugue-Capet. Les Anglois

ont chassé les Stuard, appellé les d'Orange, puis les Brunswick. Ce que les nations ont pu, ne le peuvent-elles pas toujours? Qu'est-ce qui auroit limité leur puissance? Elles ont usé de leurs droits; elles peuvent encore en user..... Rois, êtes-vous des Dieux? Non, non; vous n'êtes que des hommes; & encore ordinairement plus petits par la détestable éducation qu'on vous donne.... Qui croiroit qu'on va complimenter un enfant qui vient de naitre? Ces formules obscures n'ont été inventées que par les ministres des Autels, qui, croyant plus facilement dominer sur un seul que sur une multitude, ont cherché à élever la puissance suprême, & se sont ensuite placés audessus. Lorsque des princes fermes ont voulu résister à leurs prétentions, on leur a montré le glaive prêt à les frapper; on les a déposés, on a délié leurs sujets du serment de fidélité, & donné leurs couronnes à d'autres. Ces moyens ont-ils encore été insuffisans? On a eu recours à l'assassinat: tous les régicides qui ont été commis, & tentés chez les nations modernes, l'ont été directement ou indirectement par des prêtres, des moines, ou leurs suppôts. Quelle contradiction dans cette conduite! Les princes, suivant eux, ne doivent rendre compte à personne, & néanmoins on les dépose, on donne leurs couronnes &c. Vous, qui que vous soyez, qui avez l'honneur de régir les affaires d'une nation, n'oubliez donc jamais que vous n'êtes que ses commis... Rendez vos comptes &c... Quoique ces assemblées nationales *n'aient plus lieu chez un grand nombre de peuples, pensez qu'aujourd'hui les lumieres sont si répandues, qu'aucun n'ignore ses*

droits. Tous redemandent cette assemblée souveraine, leurs états-généraux..... *Princes, ne vous abusez plus.... Nous sommes dans le temps des révolutions.. Tell leve l'étendard de la liberté, & est suivi de ses concitoyens.... Chez les peuples qui ont de l'énergie, la liberté naît toujours du despotisme.* (Principes de la phil. nat. Contrat soc. & Dr. Civ. c. XVIII, Iere Part. p. 285. 290.)

Dantragues! .. tu frémis de la malheureuse fécondité de ton expression irréfléchie, de l'étrange abus qu'en peuvent faire des cerveaux incendiaires & parricides! Eh quoi! ange tutélaire de la nation, dévoué sujet du meilleur des rois, tu aurois inspiré des monstres!.. Ils citeront ton passage.. Retire-leur ta sanction qu'ils t'arrachent... Rétracte-toi.. Explique-toi... Crie aux nations : *« Si vos rois vous oppriment, priez pour eux. S'ils s'obstinent, priez encore... Vos prieres seront une rosée, ou des flèches. Vous amollirez leur cœur, ou vous le percerez. Ils changeront, ou ils mourront....* Sully écrivoit à côté d'Henri IV; Tu écris près de Louis XVI. Est-ce donc sous de pareils regnes, dans des moments de trouble & de vertige, où des bandes de factieux & de malfaiteurs ne voient qu'un tyran dans leur roi, qu'il faut insinuer aux peuples, *que Dieu a mis dans la main & le cœur des hommes de courage l'unique remede contre la tyrannie?*

Tu demandes la *liberté de la presse*, tandis que des productions sacrileges répandent de toutes parts l'immoralité & la séduction! Ne vois-tu pas ces tourbillons de soufre, ces poignards &

de feu que l'enfer vomit de toutes parts ſur l'Autel & ſur le Trône ! Tu ne vois que des citoyens..... obſerve donc ces brigands. ... Oh ! Tous les françois n'ont pas tes mœurs... Anime-les tous de ton ame. Rends-les tous ſemblables à toi ; & qu'ils écrivent.... Mais tant que des hommes pervers & féduiſans pourront employer leur plume pour attaquer les principes de la morale, & nuire à leurs concitoyens, il faut les contenir par un arrêt; ... il faut garantir la patrie de leurs fureurs.... O pâtres des nations..... laiſſez errer en paix, nourriſſez la brebis, la géniſſe & le chien, qui ne font point de mal.. Mais enchaînez, mais détruiſez le tigre & la panthère qui nous dévoreroient... *La liberté de la preſſe*, pour des écrivains licencieux, va devenir une conſécration... A quelle frénéſie ne ſe porteront-il pas, &c ! O France, ſi tes propres enfants, en s'occupant de ton ſalut, ſignent *le bil* de ta perte, & te livrent aux complots des méchans, c'en eſt fait de toi.

On peut regarder les divers écrits d'un même auteur comme des citadelles ennemies, dont l'une fournit des armes pour attaquer l'autre, & où ſouvent le fuſil de la ſentinelle bleſſe le gouverneur lui-même. Je prends le *Diſcours* de M. Servan *ſur les mœurs*, & je lis : « Oſons encore déférer la queſtion des *mœurs* aux honnêtes gens. Puiſque nous ſommes peres, enfans, époux, hommes enfin, que tardons-nous à réfléchir ſur les *mœurs* ? Ce ſont nos premiers

devoirs. Quel sujet plus interéssant & plus grand? Il touche aussi le citoyen, car c'est l'homme qui fait le citoyen; notre politique moderne l'a trop-négligé, elle a travaillé sur le faîte, lorsque les fondemens étoient en ruine. Oui, les *mœurs* sont le vrai fondement de la prospérité des empires, les *mœurs* peuvent tout, même sans les loix, & les loix sans *les mœurs* ne peuvent presque rien (p. 2). Vous croyez un Dieu, & vous négligez d'adorer; les loix religieuses vous prescriront un culte (p. 3). La bonne foi des Régulus, la modestie des Cincinnatus, la sobriété des Fabricius, la chasteté des Lucrece & des Virginie, le désintéressement des Paul-Emile; voilà les meilleures loix de Rome. Un homme vertueux est une loi vivante; il est plus, les préceptes guident, mais les exemples entraînent, &c (p. 11). Une mauvaise loi ment au public dont elle est l'organe, en faisant le mal sous la promesse du bien. Que ce fléau est terrible! Un citoyen n'a que la force & la durée d'un homme; une loi vicieuse a la force publique & la durée des siecles. On peut opposer le courage à la violence d'un scélérat. A ces idées combien un législateur humain & sage trembleroit de la promulgation d'une loi! Quoi! dans la brieve enceinte de quelques paroles, il va renfermer le bonheur ou le malheur des générations futures! Quel ouvrage!... Les *bonne mœurs* forment une conjuration secrete mais générale contre les mauvaises loix (p. 15). Mais pourquoi ne réuniroit-on

pas, jusqu'à un certain point, la politesse de l'esprit à la pureté des *mœurs* ? On a dit que la science & la vertu etoient sœurs, du moins elles sont alliées, & le sublime de l'esprit prend sa vraie source dans le cœur. S'il étoit vrai (ce que je ne puis penser) que les beaux-arts fussent la ruine des *bonne mœurs*, quelques attraits qu'ils offrissent à nos cœurs, vous savez lesquels nous devrions préférer (p. 29. 31). Nous ne voulons que des théâtres & des mensonges, & la vérité, bannie de nous-mêmes, est reléguée dans la fiction. Quoi ! la vertu déclame sur un théâtre, tandisque le vice regne dans nos maisons ! .... Quoi ! j'ai besoin d'un ami, & vous me renverrez vers Oreste & Pylade ! Je désire une épouse tendre & fidelle, & vous me parlez de Mérope & d'Andromaque ! Laissons les morts, c'est à vous que je m'adresse; c'est à mes concitoyens que je demande des secours, de la bonne foi, de la vertu, des *mœurs* (43). Ah ! nous ne connoissons point les vrais plaisirs; les plaisirs des *mœurs* (45). Si ce qu'on nomme l'*honnête*, étoit à peine le *décent*, & le *bon* à peine ce qui n'est pas *méchant*, & que la malheureuse vertu n'eût plus d'autre éloge que celui de n'être pas le vice ; si nos *mœurs* étoient perverties à ce point, alors sans doute il faudroit gémir, &c. (51). Ce sont les *mœurs* qui font les mariages fideles & féconds. .... Dans le cours d'une éducation vigilante & sage, après avoir écarté du berceau les dangers, elles écartent de l'adolescence les plaisirs prématurés & destructeurs.

& les paſſions honteuſes ; ſous la garde des *mœurs*, l'ame ſe perfectione (71). Il faut louer les *mœurs* ſans doute, & même les louer avec enthouſiaſme, puiſqu'on ne peut guere communiquer aux hommes le bien de la vérité que par la *contagion de l'imagination* ; mais après avoir loué les *mœurs*, après avoir excité dans les hommes qui vivent, le regret de ne pas les avoir, on doit s'appliquer plus ſérieuſement aux moyens de les inſpirer aux hommes qui vivront après eux » (110).

Je paſſe au *Diſcours* du même M. Servan ſur le *Progrès des connoiſſ. hum. de la mor. & de la légiſl.* & je lis : « Les grands hommes portent toujours l'empreinte de leur ſiecle. Le genie auſſi aimable qu'univerſel du régent (*qui n'eut point de mœurs*) sembla préſider à celui de Voltaire (*qui pervertit les mœurs.*) Il faut être juſte : ſi jamais la morale ſe forme ſur nos théâtres un plus heureux empire, nous le devrons à Voltaire..... Qu'on éleve un théâtre entre l'Europe & l'Aſie, appellez tant de nations diverſes, & montrez à leurs yeux *Alzire*, *Mahomet* & *L'Orphelin* ; & depuis l'Eſpagnol juſqu'au Chinois, toutes pleureront en admirant.... Du théâtre, cet homme extraordinaire s'élança comme un géant dans la carriere de tous les arts, & la parcourut toute entiere, répandant partout à la fois la gaieté, les fleurs, la lumiere (*& l'irréligion*,) aimant le vrai, ſe méfiant de tout ce qui eſt profond (*& révélé*,) cherchant l'utile, &, ce qui eſt plus précieux, le

faisant goûter (*avec le blasphême*) à la foule qui le suivoit & se rassasioit, en l'écoutant, de deux plaisirs, que lui seul offroit presque à la fois, celui d'admirer & de rire. C'est Voltaire, qui fit rougir l'histoire (*& Bossuet, & tant de grands hommes pieux, de leur crédulité superstitieuse.*) Il est difficile, je l'avoue, que dans les mouvemens rapides & variés de ce génie actif, il n'ait pas brisé quelques objets qu'il devoit respecter, même en les déplaçant; mais quel est le feu, qui, ne devant qu'éclairer, ne consume? Un grand talent est dans la nature une espece d'excès. Quelle absurde injustice de prescrire toujours des bornes à ce qui ne peut exister qu'au de-là de toute limite! — Un homme qui ne contribua pas peu à tourner ce siecle du côté de l'utile, fut le philosophe de Geneve; cet écrivain éloquent, hardi & singulier..... qui ne dit jamais rien qui fût absolument vrai..... Il fut utile, il le fut surtout par ses excès (p. 1. 12. 13. 14). L'art de louer, qui fut tant reproché aux académies, n'est plus aujoud'hui un inutile encensoir, mais la balance d'une justice immortelle. *O progrès de la raison & de la sagesse! L'encensoir académique, qui se bornoit à honorer le goût, les talens, les mœurs & l'être suprême, fume aujourd'hui avec grace sur l'Autel de l'impiété* (p. 15.).

Rousseau disoit... *Helvétius* disoit... & malgré quelque erreurs, ces deux hommes marquent une grande époque dans la morale (34).

O Raynal (*), toi que nous avons vu tout à coup élever la tête & ta voix sur les deux mon-

---

(*) L'impiété, l'audace, l'irréligion, le mépris des souverains & l'esprit d'indépendance, sont tellement empreints, dit M. Séguier, dans l'ouvrage qui excite, en ce moment, notre réclamation, que nous pouvons dire avec sécurité que l'auteur a abusé des talens les plus distingués, pour former un code barbare, qui n'a d'autre but, que de renverser tous les fondemens de l'ordre civil...... Le plan d'une submersion générale est tracé dans cette affreuse production, &c. (*Arrêt de la cour du parlement, qui condamne l'Hist. phil. a être lacérée & brûlée, &c.*)

Après avoir mis en œuvre tout ce que la calomnie, aidée de la méchanceté, peut inventer de plus atroce, après s'être déchaîné contre toute espece d'autorité suprême, même contre le *gouvernement françois*, sous la protection duquel il vivoit, tandis qu'il composoit son histoire, voici les moyens que l'abbé Raynal propose pour délivrer les peuples du joug horrible, sous lequel il prétend qu'il gémissent tous. 1o. Il souhaite que les vraies lumieres puissent enfin briller aux yeux de tous les hommes...... Il exhorte, en style fougueux, les sages & les philosophes de toutes les nations, à révéler les mysteres qui tiennent l'univers à la chaîne...... à apprendre aux hommes que la liberté est le premier don du ciel; comme le premier germe de la vertu...... que l'autorité vient des hommes, & qu'elle foule aux pieds tous les droits de la nature & de l'humanité. 2o. Après avoir rapporté un ancien usage qu'il dit être à *Ceylan* (*de condamner à mort le monarque qui viole les loix*,) il ajoute, que si les peuples connoissoient leurs prérogatives, cet usage subsisteroit partout. Ces droits, ainsi qu'il les appelle, si les peuples en usoient, seroient de vrais *parricides*. Il propose cependant ce moyen : il désire qu'il ait lieu, comme le seul capable de donner aux loix une sanction dont elles ont besoin..... Il avertit les rois & les ministres de ne point aigrir le cœur des sujets; & pour leur faire connoître ce qu'ils ont à craindre, s'ils abusoient de leur puissance, il leur met sous les yeux l'exemple de Caton & de Brutus, dont il exalte la vertu, & qui, selon lui, n'ont eu à choisir

des ; toi qui, de cette hauteur, traçois la route (*à la jeunesse voluptueuse, incrédule & turbulente* ;) qui révélas (*au monde alarmé, les scandales de l'église & les attentats des rois*,) Raynal, tu es un homme, tu t'es trompé & je te plains: mais s'il parut utile de te condamner pour les erreurs de ton ouvrage, n'est-il pas noble de te louer pour ses vérités ? Eh quoi ! tous les gouvernemens humains regorgent de tribunaux qui punissent, & nous n'en avons pas un qui récompense !

---

qu'*entre le suicide & la mort de César*..... Enfin, il dit ouvertement qu'il craindra toujours pour la liberté des peuples, si la barriere qui les protege n'est pas hérissée de lances, d'épées, de bayonnettes dirigées vers la poitrine ou la tête du *despote* ; s'il n'y a pas eu un grand nombre de *tyrans* déposés, emprisonnés, jugés, mis à mort ; si l'on ne voit sur la place publique un échaffaud sans cesse dégoûtant du sang des *souverains*. Pourroit-on encore douter de l'intention de l'auteur, lorsqu'après avoir taxé tous les rois, tous les princes, tous ceux qui gouvernent d'être autant de *tyrans*, il dit en termes formels:..... *Qu'on se délivre d'un tyran, ou par l'expulsion, ou par la mort*..... *Que le tyran est un monstre à une seule tête, qu'on peut abattre d'un seul coup*..... Ainsi cet écrivain incendiaire allume lui-même le flambeau de la sédition, il le met à la main de tous les philosophes, il aiguise le glaive qui doit immoler tous les rois & tous les hommes revêtus de l'autorité suprême. Ce n'est pas une seule nation, un seul empire, ce sont tous les peuples, toutes les contrées de l'univers, qu'il veut voir embrasées du feu de la rebellion, & baignées dans le sang de leurs maîtres ; il présage avec allégresse cet affreux triomphe à l'univers; vœux horribles ! Ils ne pouvoient être formé que par l'ennemi des rois, de la patrie & du genre humain. Il n'y avoit qu'une *peste publique*, *une furie*, dont la main pût oser tracer de pareilles horreurs ! (*Censure de la Faculté de Théologie de Paris.*)

La fidélité envers le souverain, le patriotisme, les vertus sociales, la concorde publique sont fondés sur les mœurs, & les mœurs ont la religion pour base; & le gouvernement françois ne récompenseroit pas un écrivain téméraire & perturbateur, qui outragea les mœurs, la religion & le trône! A côté des flammes de la loi, qui consumerent l'Histoire philosophique, *pourquoi* la philosophie ne contraignit - elle pas la loi d'ériger un obélisque en l'honneur de cette *Histoire* (42)? A ce mot *d'esprit philosophique* j'entens des cris de reproches s'élever de tous côtés. Que nous sommes hardis & légers dans nos arrêts de proscription! Quel est donc cet *esprit philosophique* qui fait le plus grand chef d'accusation contre ce malheureux siecle (27)? J'entends retentir au loin les accusations d'impies, de profanateurs, de séditieux; & c'est la *philosophie* même qu'on accuse? A-t-elle violé le sanctuaire?... Si sa voix n'a parlé que des abus..... *L'impiété* est un délit.... Il faut punir *l'impie* quand il est perturbateur (54). Un roi, qui, dans sa jeunesse, donne à la France, à la cour étonnée, le spectacle si nouveau des *mœurs antiques*, oublieroit-il qu'une bonne éducation publique, (*opposée à celle qu'ont donnée les Helvétius, les Voltaire, les Rousseau & les Rainal,*) est l'unique planche qui reste dans ce naufrage universel des *mœurs*, qu'il chérit & dont il est honoré (158)? Les différentes pensées tirées de ces deux *Discours*, dont l'un, sur les *Mœurs*, fut prononcé au parlement de Grenoble en 1769,

& l'autre, *ſur le Progrès des connoiſſances humaines*) a été lu en 1781, dans une aſſemblée publique de l'académie de Lyon, ne reſſemblent-elles pas bien à des ſoldats ennemis qui ſont aux priſes? Comme les N°. 2, 3, 11, 15, 29, 31, 71, 110, qui marchent ſous la banniere des *Mœurs*, pourſuivent, harcelent, terraſſent les N°. 11, 12, 13, 14, 42, 27, 54, qui ſuivent le drapeau des *Connoiſſances* !... On voit quelques ſoldats du même bataillon, ſourire à l'ennemi & coucher en joue leurs camarades. *S'il étoit vrai que les beaux-arts & le génie fuſſent la ruine des mœurs, quelques attraits qu'ils offriſſent à nos cœurs, vous ſavez leſquels nous devrions préferer* (31). Vous croyez en Dieu, & vous négligez d'adorer; les loix religieuſes vous preſcriront un culte (3, des Mœurs). *L'impiété eſt un délit... Il faut punir l'impie, quand il eſt perturbateur* (54. des Conn.). *Quelle abſurde injuſtice de preſcrire des bornes au génie de Voltaire, qui ne peut exiſter qu'au de-là de toute limite !... Rouſſeau fut utile par ſes exès..... Raynal, tu es homme, tu t'es trompé. Je te plains... Mais il faut te récompenſer* (pour enhardir les perturbateurs) (13, 14, 42. des Conn). On accuſe l'eſprit *philoſophique*. Et de quoi? Helvétius, Voltaire, Rouſſeau, Raynal, ces coryphées de la *philoſophie*, *en parlant des abus qui ſont de l'homme, ont bleſſé la réligion qui fut de Dieu.*

Un homme de génie tient ſon ſiecle dans ſes mains, comme un ſtatuaire tient ſon bloc. Il

travaille la penſée humaine, il compoſe les *mœurs* publiques avec ſes écrits & ſes mœurs.... Ses préceptes guident, ſes exemples entraînent. Un philoſophe corrupteur, qui, par la flamme de ſon ſtyle, & l'audace de ſes conceptions, ſe donne une. phyſionomie d'inſpiré, ment au public qui l'interroge & qui le contemple, & compromet le ciel, dont il ſe dit l'oracle, en faiſant le mal ſous la promeſſe du bien. Que ce fléau eſt terrible! Les vices du méchant vulgaire n'ont que la force & la durée d'un homme; les ſcandales du génie qui ſe déploie, ont la force publique & la durée des ſiecles. On peut oppoſer le courage à la violence d'un ſcélérat...... Mais qu'oppoſer à la magie d'une plume énergique & infernale? ... A ces idées, combien un littérateur du premier ordre, doit craindre de hazarder une production, un ſyſtême que le bon ordre & ſa conſcience déſavouent!.... Il peut renfermer dans quelques feuillets le bonheur ou le malheur des générations futures. La ſainteté de ſa vie, voilà les meilleures loix..... Ses maximes religieuſes forment une conjuration générale contre les mauvaiſes mœurs. ... Ce ſont les *mœurs* qui font les mariages fidelles & féconds... Ce ſont les écrivains ſans mœurs, qui provoquent l'adultère & conſeillent la ſtérilité. Les *mœurs* écartent de l'adoleſcence les paſſions honteuſes, que l'*Héloïſe*, la *Pucelle*, & l'*Hiſtoire philoſophique* en approchent.--*Nous ne voulons que des théâtres & des menſonges.... Avant*

que de pleurer pour l'admiration, donnons des larmes au repentir.... Que nous aurions raison de nous vanter de nos poëmes, si nous en etions les modeles! si leurs leçons étoient sorties de nos cœurs (43 des Mœurs). La tragédie prit dans les mains de Voltaire un caractere *d'utilité qu'elle n'avoit pas.... Qu'on éleve un théâtre entre l'Europe & l'Asie: appellez tant de nations diverses, & montrez à leurs yeux* Alzire, Mahomet *&* l'Orphelin, *& depuis l'Espagnol jusqu'au Chinois, toutes pleureront en admirant* (11 & 12, des Connoiss.).. *Quoi! j'ai besoin d'un ami, & vous me renverrez vers Oreste.... Je désire une épouse tendre & fidelle, & vous me parlez de* Mérope *! Laissons les morts; c'est à vous que je m'adresse, c'est à vous que je demande de la vertu, des mœurs... L'animal le plus féroce revient le soir à sa caverne d'un pas paisible & gai; & nous, fugitifs malheureux, nous pâlissons à la vue de notre maison, comme un homme égaré à l'aspect imprevu d'une ville ennemie. Ah! Nous ne connoissons point les vrais plaisirs, les plaisirs* des mœurs *; nous n'avons point d'idée de la révolution délicieuse qui se passe dans le cœur d'un bon citoyen, d'un homme vertueux, toutes les fois qu'il rentre dans sa maison, lorsqu'il se dit à lui-même, &c. Quand la philosophie trop générale dit,* vivez partout, les mœurs *plus citoyennes disent,* vivez chez vous.... *Vous, qui, par un décret de votre propre inconstance, vous êtes banni des lieux toujours aimables qui vous ont vu naître... vous les fuyez, ces lieux sacrés; vous fuyez vos fa-*

milles & vos devoirs !.... Oui, ce qui fait qu'un homme est bien chez lui, c'est ce qui fait qu'il est bien avec lui-même..... Quand les mœurs *se sont retirées, le cœur flotte alors dans un vuide profond, abandonné au premier mouvement qui voudra le pousser; l'ennui le berce alors de son mouvement mélancolique & lent; mais bientôt la passion le saisit, le serre de son bras de fer, & l'ébranle..... Il s'agite, il court comme un insensé; sa maison, sa cité ne sont plus assez vastes pour le contenir; il ne sent plus sa famille, ses devoirs ni les affections douces, il traverse avec précipitation sa patrie pour se fuir, & va se cacher au milieu de la foule de la capitale,* (ou de toute autre cité qui lui est étrangere,) *dans l'espoir de ne pas s'y retrouver.......* Les mœurs, les mœurs *rendent infailliblement l'homme sédetaire & tranquille dans ses devoirs*, (42, 45 & 104. des Mœurs)... O Servan, (*) ô

(*) Rien n'est si curieux que le choc des opinions & des principes de nos professeurs de morale. Quand M. Servan complimente ce siecle sur son *inclinaison vers l'utile*, sur le *progrès de ses connoissances*, sur ses *académies*, sur ses *journaux*, sur son *encyclopédie*, &c. (*Disc. sur le progrès des conn. hum.*) M. Brissot de Varville cherche à l'en faire rougir. « Falloit-il, au lieu de découvrir des vérités nouvelles, s'amuser à recueillir des vérités anciennes? Falloit-il ne briser les hochets des siecles passés, que pour leur en substituer d'autres? ... *L'encyclopédie* trop vaste dans son plan, portant sur des sciences dont toutes les parties ne sont pas connues, élevée par cent individus dont les talens sont inégaux; sans harmonie dans son tout & dans ses parties, ne peut que multiplier les erreurs & les faux-savans. —

Mirabeau ; ô Linguet, ô Bergaffe, ô Briffor de Varville ! *Qoui ! j'ai befoin de morale, & vous*

L'homme de génie qui a parcouru tous les rapports, épuifé toutes les combinaifons, peut feul apprécier ce qui eft vrai & utile. L'œil de tout autre écrivain eft foible, & n'embraffe qu'un horifon étroit...... Déchiqueter les bons livres par forme alphabétique, c'eft détruire leur effet & leur utilité. ---- Les *journaux* ont perdu leur caractere primitif, leur but facré..... Comment trouver la vérité dans ces débats fcandaleux, que les favans élevent dans ces arenes?..... Qu'eft-ce qu'un livre périodique, dit J. Jacques ? Un ouvrage éphémere, fans mérite & fans utilité, dont la lecture, négligée & méprifée par les gens de lettres, ne fert qu'à donner aux femmes & aux fots de la vanité fans inftruction, & dont le fort, après avoir brillé le matin fur la toilette, eft de mourir le foir dans la garderobe. ---- Les académies n'ont jamais dit que de petites vérités, & ne les ont jamais dites qu'à demi... Les *académies* ont peut-être enfanté 6000 volumes, qui, à 12 mémoires par volume, en font 72000, fans compter ceux enfevelis dans les archives *académiques*, où l'abfurdité, la fottife, le dégoût giffent & fe remuent quelquefois pour le fupplice des lecteurs qui les évoquent...... Le titre d'*Académicien* eft une lifiere qu'on donne aux enfans dans les fciences...... Richelieu fut le fondateur de la premiere *académie* en France. Le premier acte de cette *académie* fut une baffe perfécution d'un grand homme...... Avec de l'argent on devient membre de tous les tripots littéraires; mais le brevet ne rend le membre ni plus favant ni meilleur... Je dirai donc aux Italiens : tant que vous voudrez croupir dans l'ignorance, dans la fuperftition & dans la baffeffe, ayez des *académies*, c'eft le fimulacre de la fcience : je dirai aux Anglois : perfiftez à renoncer aux *académies*; & vous aurez des génies. » (*de la Vérité, ou méditation pour parvenir à la vérité, dans toutes les con. hum.*) Quand M. Servan crie de fon côté : Reftez chez vous, fi vous aimez les mœurs, M. Briffot crie du fien : Quittez vos foyers, fi vous êtes philofophe. La jaloufie des camarades qui ont été témoins des jeux de votre enfance, ajoute ce *fage*, le ridicule que le vulgaire peut jetter fur votre origine, les petites haines, les petites jaloufies qui caractérifent

me

me renverrez à vos discours! Génies superbes, précepteurs de la terre, saltimbanques subli-

---

les habitans des villes, sont capables d'arrêter le vol de la pensée...... Le génie est toujours étroit dans les lieux étroits, toujours médiocre avec les ames médiocres. Je ne connois que deux asiles où le génie puisse se développer avec grandeur. Enfant de la liberté, de l'indépendance, il aime les grandes villes ou les solitudes...... Il doit préférer Londres...... La patrie de la vérité est celle de la liberté...... Dans les monarchies, des chefs craignent que des esprits trop ardens, ne répandent des maximes dangereuses; avoir de pareilles craintes, c'est faire soi-même la satyre de son gouvernement...... Si l'écrivain est gêné dans ses opinions, s'il voit la prison & le bûcher, osera-t-il lever le voile de l'ignorance qui couvre tous les yeux?...... Osera-t-il remonter au berceau des sociétés, & nous y montrer les peuples égaux de leurs rois, stipulant avec eux leur obéissance pour, prix de leur sûreté, leur bonheur pour prix de leur foi? Osera-t-il peindre les tyrans qui ont déchiré ce pacte social, couronner les Brutus?..... Osera-t-il, fouillant dans le cœur de l'homme, analysant son organisation, lui révéler son être, ses devoirs, ses droits, lui montrer ses loix, &c.? (*Médit. VII.*)

Quand M. Servan fait l'éloge de la *science* & *des savans*... M. Brissot s'unit à J. Jacques & à Bergasse pour décrier les *savans & la science.* " Les *savans* sont pleins de leurs livres, de leurs systêmes, de leurs prétentions & de leur vanité. L'ignorant sait qu'il est ignorant...... O toi, qui cherches la vérité, n'invoque pas les suffrages des *savans*...... (*Médit. VIII.*) Ce ne sont pas des ignorans, comme on affecte de le dire aujourd'hui, dit M. Bergasse, mais des *savans*, mais des hommes en possession dans leur siecle ou dans leur pays, de distribuer l'estime publique & de faire la renommée, qui se sont élevés contre Christophe Colomb, Copernic & Harvée ce sont de *savans* qui ont creusé le cachot de Galilée...... Ce sont des *savans* qui préparerent le poison donné à Socrate. (*Consid. sur le magn. anim.*) Voilà comme le luxe, la dissolution & l'esclavage ont été de tous temps, le châtiment

mes, demi-dieux d'un moment, helas! hors de votre trépied, & de votre piédestal, vous

---

des efforts orgueilleux que nous avons faits, pour sortir de l'heureuse ignorance où la sagesse éternelle nous avoit placés.... Peuples, sachez donc une fois que la nature a voulu vous préserver de la *science*, comme une mere arrache une arme dangereuse des mains de son enfant. Les hommes sont pervers; ils seroient pires encore, s'ils avoient eu le malheur de naître *savans*...... Que contiennent les écrits des philosophes les plus connus? Quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse? A les entendre, ne les prendroit-on pas pour une troupe de Charlatans. criant, chacun de son côté, sur une place publique: venez à moi, c'est moi seul qui ne me trompe point? L'un prétend, &c. l'autre avance, &c. Voilà donc les hommes merveilleux, &c. Voilà les sages maximes que nous avons reçues d'eux, & que nous transmettons d'âge en âge à nos descendans...... Quels désordres affreux l'imprimerie n'a-t-elle pas causés à l'Europe? (*Disc. de J. J. couronné à l'Académie de Dijon.*)

Quand l'abbé Raynal, flétrit le célibat, Brissot de Varville dégrade le mariage, en détourne le génie, & le lui conseille par son opinion & son exemple. « Les siecles de barbarie attacherent parmi nous au célibat une forte de vénération qui n'est pas encore généralement tombée; malgré la réclamation continuelle de la nature, de la raison & de la société.,, (*Hist. phil. Tom. IV.*),, Je veux que le sage épanche son cœur dans le sein d'un ami, qu'enlacé dans les bras de sa femme, qu'entouré de ses enfans, il en soit plus fort contre les calamités humaines...... Les Thalès, les Pithagore, les Démocrite furent célibataires, *ut meliores, non ut liberiores essent.* Le *mariage* crée de nouvaux rapports pour l'homme, de nouveaux besoins, des inquiétudes.... L'ame tirée, à chaque instant, de son assiette, transplantée dans un terroir étranger, perd la chaîne de ses idées.... Le goût du travail s'affoiblit, la vigueur des esprits se déletere.... Leibnitz eut à 50 ans l'envie de se marier. On lui demanda du temps: ce philosophe en profita pour n'y plus songer...... On seroit tenté de croire

ressemblez au vulgaire !.... Il nous faut des exemples.... *Laissons les* mots. *C'est à vous que je m'adresse....* *C'est* à votre ame, & non à votre plume, que *je demande des mœurs.....* Oh ! Si vos actions ne portent pas l'empreinte vivante de votre doctrine, j'ai droit de vous apostropher devant toute la terre, j'ai droit de vous dénoncer au ciel, j'ai droit de me venger de votre hypocrisie insolente, & de votre royauté dérisoire, en traînant vos écrits, vos lauriers & vos diadêmes dans la boue. Le fils de Dieu, ce grand maître de *morale*, que Rousseau a si bien peint, & dont vous ne par-

que la *femme* est cette fatale pomme, jetée par la discorde sur la surface de la terre, pour la destruction & l'abrutissement du genre humain. La nature paroît avoir créé pour chaque génération, une quantité déterminée d'esprits philosophiques : les erreurs, les préjugés s'emparent d'une partie ; les *femmes* armées contre l'autre, étouffent le germe naissant de ses talens, & à peine, de cette semence féconde, s'échappe-t-il quelques âmes privilégiées, pour conserver le souvenir de la grandeur de l'homme. Philosophes, qui volez à la decouverte de la vérité, vivez donc dans le célibat !..... Les philosophes mariés avoueroient que les larmes d'une femme éplorée, arrrêterent plus d'une fois leur plume, prête à démasquer un tyran, ou à publier une vérité dangereuse..... Le philosophe doit être seul pour vaincre..... Armé d'un cœur d'airain ; il plaidera la cause de la vérité. ---- Donnez cependant au sage une Cornélie, une Porcie, une Eliza...... Si un revers afflige le sage, sa compagne lui dit comme Arie en lui présentant le poignard : *Pœte, non dolet.* ---- O ma *félicité*, mon épouse, ton ame est aussi pure, aussi forte que celle de ces femmes célèbres, » (*De la vérité*, *Médit. VI.*)

lez jamais, inſtruiſoit ſans faſte & avec onction; & fit toujours précéder la leçon de l'exemple.

Je feuillette le 14e volume des *Contemporaines* de Rétif de la Bretonne & j'y lis. *On devroit décerner un prix de Roſiere aux actrices vertueuſes.. Elle vient de me cauſer un plaiſir de 16 ans.... C'eſt aux grands talens à guider l'opinion publique.... Actrice, qui employoit un fiacre pour aller voir des pratiques, qu'elle ne trouvoit point... Et le fiacre ſe paya ſur la bête --- On trouvoit à ſa taille cette proportion qui, ſans ôter* la mignoneſſe *de l'enſemble, laiſſe le dégagement & l'aiſance des grandes formes.----Céleſte Sophie! .... Vois ces attraits... Et que je ne les voie plus, que lorſque tu voudras me rendre heureux. Quelle ange ſous les habits d'une femme! — N'eſt-ce pas aſſez du mal direct que fait le vice ajoute l'auteur ſans lui donner tant d'effet de repercuſſion? &c.*

Je paſſe au *tom. IV, 7e partie des Nuits de Paris ou du Spectateur nocturne* du même *Rétif* & j'y lis : « Je voudrois qu'au lieu des déclamations vagues de la chaire, de ces incharitables ſorties contre les philoſophes, qui ne font qu'aigrir l'ame déjà aigre des dévots, l'on fit des diſcours onctueux, qui portaſſent les hommes à s'entr'aimer .... J'aime, j'adore la religon chrétienne : elle eſt pure, amie de tout bien, de toute juſtice, de toute bonne morale, de toute confraternité. Je voudrois que le gouvernement la reſpectât au point qu'elle fût la baſe de toutes les déciſions, & conſultée dans toutes les entrepriſes v. G. Je ſuis con-

vaincu que les gouvernemens ſeuls ſont les incrédules, les athées ; parce que ceux-ci voient clairement que les chefs des nations ne croient pas la céleſte doctrine de l'évangile. Je voudrois qu'on accordât la religion & les plaiſirs publics ; qu'on bannît de la religion, la rigidité qui n'eſt pas dans l'évangile, & qui n'y a été introduite que par des têtes exaltées d'Afrique & d'Egypte. Car notre divin légiſlateur alloit à des feſtins, & souffroit qu'on y bût beaucoup. Il ne dédaignoit pas les péchereſſes pénitentes. Je voudrois donc qu'on rapprochât nos uſages publics & nos divertiſſemens de notre religion, de ſorte qu'ils ne ſe contrariâſſent plus. (Nuti. C. LXII) -- Sujets d'ouvrages à faire. 1°. La Théologie naturelle, ou Lettres d'un jeune homme à ſon épouſe.... La maxime que les époux doivent inculper avec plus de ſoin à leurs enfans, c'eſt de s'aimer, de ſe chérir, & de s'attacher un jour tendrement à l'être qui doit les completter : car un homme & une femme ne ſont pas hermaphrodites : ils ne ſont qu'un ſeul être réproductif. Il exiſte un pays dans les Terres Auſtrales, où l'on ne fait pas d'autre ſacrifice que celui-ci. Le pontife prend chaque jour une des filles conſacrées ; & après des prieres, il la féconde. On la renferme enſuite dans le cloître ; &, ſi elle devient enceinte, elle eſt libre de ſe marier : après ſon accouchement ſon enfant eſt deſtiné au ſacerdoce, qu'il ſoit mâle ou femelle. Si elle n'eſt pas fécondée, elle eſt remiſe avec les vierges, pour être repriſe à ſon

tour. Jamais dans ce pays le libertinage n'a uni deux êtres d'un ſexe différent. On y eſt perſuadé que c'eſt l'acte le plus ſaint & le plus directement conſacré à la divinité ; en conſéquence ce n'eſt jamais que dans les ſentimens de la plus grande piété, & du plus profond reſpect qu'il s'en acquittent. Auſſi tout ce peuple eſt beau, & n'a aucun de ces vices phyſiques & moraux qui dégradent le reſte du genre-humain. » (Nuit. CXLVI.)

Voilà de la morale !

Je rencontre le marquis de l'*Angle*, & il me dit, en ſtyle rapide & leſte : « Dans le réfectoire des freres Hiéronimites de l'Eſcurial, un Chriſt m'a frappé. Ce Chriſt eſt en ſang ; Marie pleure à ſes pieds. Elle pleure ! & de quoi ? puiſqu'elle ſait que ſon fils, mort ſeulement pour la forme, reſſuſcitera quand il voudra. --- Oui, chaque fois qu'on trouve dans le calendrier les noms de *Zenon*, de *Léon*, de *Gorgon*, de *Pantaléon*, on eſt tenté d'en déchirer les pages. Au lieu de ces noms, que n'y met-on celui de *Rouſſeau* ? Excepté la *Bible*, *l'Imitation de Jeſus-Chriſt*, qu'on mette en pieces tous les ouvrages de philoſophie, de piété, de morale ; qu'on conſerve uniquement les livres de *Rouſſeau*. *Soyez honnêtes-gens ; jamais ſaints*, diſoit ſouvent à ſes enfans un oncle à la mode de Bretagne, du cardinal Borromée : c'eſt la *canoniſation du couſin qui a ruiné la famille* : c'eſt ſa fureur de faire des miracles qui vous a réduits à l'au-

môre .... Don du St. Esprit ; sainte humanité, je te remercie : tu fais mon bonheur. --- Moines, moines ! restez dans vos cloîtres : ne venez plus attrister nos derniers momens.... O mon Dieu ! quand tu voudras me défaire, défais moi vîte... point d'agonie ... point d'extrême-onction ... écrase moi d'un coup de foudre ... que je meure sans y penser. ---- Le comte d'Arenda voudroit faire graver sur le frontispice de tous les temples, & réunir dans le même écusson, les noms de *Luther*, de *Calvin*, de *Mahomet*, de *Guillaume Penn* & de *J. C.*

O le grand homme ! c'est le seul homme peut-être dont la Monarchie Espagnole puisse s'énorgueillir à présent. C'est lui qui vouloit faire convertir les croix, les chandeliers, les patenes, &c. &c. en ponts, en auberges & en grands chemins. --- Rien ne surpasse, à ce qu'on assure, la séduction des courtisannes Espagnoles. Quel dommage que ces femmes soient si suspectes, & qu'elles vous rendent malade de plaisir ! --- L'amour, la jalousie, la religion, les coups de soleil peuplent l'Hôpital des foux. « Montrez-moi, disoit un naturaliste, la dent de tel ou tel animal, & je vous dirai s'il est doux ou carnacier. » Dans tous les pays, on pourroit dire, à l'exemple de ce naturaliste, « dites-moi le degré de dévotion d'un tel homme, & je jugerai à quel point il est méchant. » --- Pascal étoit un fou, un maniaque, amoureux de Dieu, à qui sa passion avoit tourné la tête. --- C'est à S. Mamert, fripier à Pontoise, puis curé de St. Thomas du Louvre, puis évêque

de Babylone, qu'on doit cette belle découverte. Avant le prélat Mamert, on laiſſoit faire Dieu, & l'on ne ſe doutoit pas que l'eau bénite & les prieres euſſent la vertu de fondre ou d'écarter les nuages, de hâter la végétation, de colorer les pêches & de mûrir les prunes. --- Les Eſpagnols regardent le ſuicide comme une ſpéculation, & trouvent auſſi ſimple d'aller chercher le bonheur dans l'autre monde, que d'aller tenter fortune dans le nouveau..... Regardons l'homme qui ſe tue, comme un laquais qui quitte un maître qui ne lui paye point de gages. --- Les deſſeins de Dieu ſont impénétrables; ſon Ciel eſt à lui, il peut y loger qui il lui plaît. Mais le Talapoin, qui s'enfonce des épingles dans les feſſes, & le Marabou qui marche à cloche-pied, me paroiſſent auſſi dignes de paſſer l'éternité dans le palais de Dieu, que le dévot Eſpagnol, qui ſe querelle & qui ſe bat, en attendant l'abſolution. Aboliſſons l'uſage des cierges & près des morts & dans nos temples. Les cierges ſont abſolument inutiles, le jour éclaire aſſez, & le ſoleil, quand il brille, a ſeul droit de nous éclairer. --- Quelle mine à exploiter que la ſacriſtie de N. D. du Pilier, de N. D. de Lorette, de toutes les Madones enfin du monde chrétien! Exploitons ces mines & ceſſons d'enfermer Dieu entre quatre murailles. Tout d'or, tout vaſte que ſoit un temple, c'eſt un cachot, c'eſt une crêche pour lui; démoliſſons toutes nos égliſes, & aſſemblons-nous tantôt dans une plaine, tantôt au pied d'un rocher; là,

une fois par mois seulement, prions, chantons, faisons retentir les airs de nos orgues, & le reste du mois travaillons, occupons-nous, ne pensons pas plus à dieu que s'il n'existoit pas, & croyons qu'il sera enchanté, &c. --- Gardez vos enfans, ne les faites point instruire; les précepteurs n'apprennent rien, ne forment, ne changent rien. L'éducation morale est une chose impossible, est une idée bizarre. Sans secours étrangers l'ame se développe, & croît à mesure que le corps grossit & grandit. Nous naissons bons & méchans, & jamais aucune éducation quelconque n'a eu plus d'influence sur les dispositions de notre cœur, que l'air n'en peut avoir sur la couleur des cheveux. --- La gloire, dit-on, doit être seule le salaire d'un écrivain! Un auteur rougiroit de vendre son livre, quand il achete les sacremens, quand on lui vend la bénédiction qu'on lui donne, la messe qu'il entend! &c. --- Un blasphémateur ne fait tort à personne; il outrage Dieu, qui a, pour se venger, la mort à ses ordres & la foudre à côté de lui. Il n'y a que le Dieu des assassins qui puisse recevoir les vœux sacrileges, les vœux germicides d'une jeune religieuse... Les desirs augmentent, décuplent, centuplent bientôt. La tête se peuple d'images, le sang bout, les veines s'emplissent de feu; ... on languit, on meurt desséché, calciné de désirs, que ni le jeûne, ni le cilice, ni le chant des hymnes, ni la jouissance de Dieu n'ont pu ni assouvir, ni modérer, ni éteindre! Telle est la vocation, la vie, le supplice, la mort, des

religieuſes de Madrid, des religieuſes du monde entier. --- Le couvent de l'Eſcaleſſas eſt une abbaye de filles; ce monaſtere, qui ſervoit autrefois de ſerrail aux rois, aux infants, aux grands d'Eſpagne, eſt encore fameux par les intrigues amoureuſes de ces épouſes de Dieu, qui, très-ſouvent, dit-on, font des enfans qui ne ſont pas de lui. --- Pendant le jour, des rendez-vous ſe donnent dans les temples, & ſouvent c'eſt ſur les marches qu'on a baiſées, & où l'empreinte des levres paroît encore, qu'oubliant bientôt Dieu, la Vierge & les ſaints, vingt à trente couples d'amans s'embraſſent au pied de l'autel.... Que ceux qui propoſent d'ériger l'amour en culte; que ceux qui ont pénétré les goûts de l'éternel, & qui ſoutiennent qu'il n'y a pas de ſpectacle, point d'harmonie plus digne de lui, que le bruit des ſoupirs, le bruit des baiſers, les étreintes de l'amour, aimeroient à trouver dans les temples de Madrid, une foule d'amans, qui, conduits par l'inſtinct, par une ſorte d'inſpiration divine, vont invoquer, implorer, adorer Dieu & lutter avec lui, ſi l'on oſe le dire, de grandeur, de bonheur & de puiſſance! --- Quel fruit peut-on attendre d'un ſermon, d'un prône? Ce ſont des hommes qui prêchent. Ce n'eſt point à des hommes à prêcher, c'eſt aux femmes, à qui Dieu conféra le don d'attendrir, le don de perſuader. Sans les femmes, tout ſavans, tout illuminés, tout éloquens qu'étoient les apôtres, jamais le paganiſme n'eût été aboli, jamais le ſang des martyrs n'eût coulé. C'eſt

pour plaire à des femmes, c'eſt à leurs genoux, c'eſt dans leurs bras que les premiers fideles, que les premiers chrétiens, ivres de foi, d'amour, de religion & de volupté, jurerent de croire à J. C., de l'implorer, de l'adorer & de mourir pour lui..... Si les femmes devoient conſacrer déſormais le corps & le ſang du Sauveur, ſi c'étoit aux femmes à préſenter à Dieu les offrandes, les oblations de ſon peuple; ſi les femmes étoient chargées de nous adminiſtrer les ſacremens; ſi l'on devoit reſter durant quelques minutes les levres collées ſur la main, dont alors on recevroit l'hoſtie; matin & ſoir, & par-tout, les temples, les ſanctuaires ſeroient remplis : plus d'incrédules, plus d'athées; & l'on verroit la Lande à genoux. --- Ni ces pyrrhiques voluptueuſes, tant courues des Romains, ni ces pantomimes, dont parle Homere, ni ces danſes des Saliens, tant célébrées par Denys d'Halicarnaſſe, n'approcherent jamais du *Fandango*... Non, l'anachorete qui mange le plus de laitues, qui prie le plus, ne verroit pas danſer le *Fandango*, ſans déſirer, ſans ſoupirer, ſans être ému, & ſans donner au diable ſon cilice, ſa diſcipline, ſon chapelet & ſes ſandales. Mais il faut que le *Fandango* ſoit bien-danſé, ſoit danſé par Julie F... Pluſieurs caſuiſtes aſſurent que ce fut le *Fandango* que David danſa devant l'arche. » (*Voyage en Eſpagne.*)

Voilà de la morale!

Je parcours les œuvres de Raynal, & j'y trouve : « Il y avoit à Surate un autre genre de

délice, c'étoient ses danseuses ou *Balladieres*. Tout ce que la fable & la poésie ont imaginé d'enchanteur sur les Nymphes & les Prêtresses de Vénus, qui rendirent le culte de cette divinité si célebre dans l'antiquité, se trouve réalisé par les *Balladieres* de Surate. Elles sont réunies en troupes dans des séminaires de volupté. Les sociétés de cette espece les mieux composées sont consacrées aux pagodes riches & fréquentées. Leur destination est de danser dans les temples, & de servir aux plaisirs des Brames. Ces prêtres, qui n'ont point fait le vœu téméraire de ne rien posséder, pour mieux jouir de tout, aiment mieux avoir des femmes qui leur appartiennent, que de corrompre à la fois le célibat & le mariage..... Ils sont jaloux des danseuses, dont ils partagent & le culte & les vœux avec leurs Dieux.... Il est des troupes moins choisies dans les grandes villes pour l'amusement des riches..... Elles respectent peu, même en public, la modestie. Dans l'intérieur des maisons les regards lascifs, les molles postures de ces Prêtresses pleines du Dieu qui les inspire, font passer, dans tous les sens, qu'elles agitent à la fois, la contagion de l'enthousiasme & de la fureur, qui les embrasent, &c. Les Talapoins sont des moines, les uns solitaires, les autres intrigans. Ils prêchent au peuple les dogmes & la morale de Sommonacodom. Ce législateur des Siamois fut long-temps honoré comme un sage, & il a été depuis honoré comme un Dieu, ou comme une émanation de la divi-

nité, un fils de Dieu. Il n'y a pas de merveilles qu'ils n'en racontent. Il vivoit avec un grain de riz par jour. Il arracha un de ses yeux pour le donner à un pauvre.... Une autre fois il donna sa femme. Il commandoit aux astres, aux rivieres, aux montagnes ; mais il avoit un frere qui le contrarioit beaucoup dans ses projets de faire du bien aux hommes. Dieu le vengea, & crucifia ce malheureux frere. Cette fable avoit indisposé les Siamois contre la religion d'un Dieu crucifié ; & ils ne pouvoient révérer J. C. parce qu'il étoit mort du même genre de supplice que le frere de Sommonacodom... (*Hist. Phil. Tom. II.* L. IV.)

Les peuples sauvages ont des Magiciennes ; les barbares Gaulois ont eu des Druïdesses ; les Romains, des Vestales ; & le Midi de l'Europe se glorifie encore d'avoir des religieuses. -- Le vœu de chasteté répugne à la nature..... Une foule d'Etres vivent dans une sorte de société, qui sépare à jamais les deux sexes. L'un & l'autre isolés dans des cellules, où, pour être heureux, ils n'auroient qu'à se réunir, consument les plus beaux jours de leur vie à étouffer & détester le penchant qui les attire à travers les prisons & les portes de fer que la peur a élevées entre des cœurs tendres & des ames compatissantes. --- Dans les pays où la religion ne peut réprimer l'amour, il y a peut-être de la sagesse à le changer en culte.... Quel moraliste, quel législateur sublime saura trouver dans les besoins qui tendent à la conservation & à la réproduction de l'espece, les

moyens les plus sûrs de multiplier les individus & de les rendre heureux ! (*Hist. Phil. Tom. I.*)

Les Saxons adopterent sans peine le Christianisme, qui justifioit leur conquête, en expioit tous les crimes .... Cette religion ne tarda pas à produire ses fruits. Bientôt de vaines contemplations remplacerent les vertus actives & sociales. Une vénération stupide pour des saints ignorés étoit substituée au culte du premier être. Le meilleur des miracles étouffoit la connoissance des causes naturelles. Des prieres ou des offrandes expioient les remords des forfaits les plus inhumains. Toutes les semences de la raison étoient altérées, tous les principes de la morale étoient corrompus. --- Le Christianisme n'est pas moins intolérant que les autres sectes, quoique son fondateur ait prêché la paix de parole & d'exemple... Celui qui s'appelle le Dieu de paix, vient néanmoins porter la glaive. (*Tom. V.*) Les deux époux oserent souhaiter un de ces momens délicieux qui rachetent des années de souffrance, & valent des siecles de vie... L'amour plus fort que les fers, les tyrans & la mort, exigea ce doux tribut de plaisir, dont la vertu même fait un hommage au Ciel, dans les bras de la fidélité conjugale; ils jouirent enfin de ce plaisir que les anges bénissent autour du lit nuptial, en se couvrant le visage de leurs aîles, de peur d'envier aux hommes un bonheur inconnu dans le paradis. (*Tom. III. p.* 333.) Le Christianisme, à la place d'une religion embellie, égayée par les divinités riantes de la

Grece & de Rome, érigea des monumens de terreur & de tristesse, conformes aux tragiques événemens qui signalerent sa naissance & ses progrès.... Tous nos temples furent bâtis en croix, couverts de croix, remplis de croix, décorés d'images terribles & funebres d'échafauds, de supplices, de martyrs, de bourreaux. Que devinrent les arts, condamnés à effaroucher continuellement l'imagination par des spectacles de sang, de mort, d'enfer ! Hideux comme leurs modeles, féroces comme les princes & les pontifes, qui les employoient, bas & rampans comme les adorateurs de leurs ouvrages, ils épouvantèrent leurs enfans dès le berceau, ils aggraverent les horreurs du tombeau par une perspective éternelle d'ombres effrayantes; ils attristerent la face de la terre : enfin le temps vint de diminuer ces échafaudages de la religion & de la police sociale. (*Tom. VII.*) Pourquoi une éternité s'étant écoulée sans que sa gloire eût besoin de se manifester par ce grand ouvrage, & sans que sa félicité en exigeât l'existence, Dieu se détermina-t-il à le produire dans le temps ? Pourquoi sa sagesse y laissa-t-elle tant de d'imperfections apparentes ? Pourquoi sa bonté le peupla-t-elle d'êtres sensibles, qui devoient souffrir, sans l'avoir mérité ?..... Jusqu'à ce que ces obscurités soient éclaircies, l'homme deviendra, selon que l'ordre des choses lui sera favorable ou nuisible, l'adorateur d'Oromaze ou d'Arimane, &c. Les hommes préferent aux idées vagues de plaisirs spirituels & de béa-

titude céleste, la jouissance des sensations qui ont déjà fait leur bonheur; & la simplicité des Indiens doit trouver plus de douceur à vivre sur une terre qu'ils connoissent que dans un monde métaphysique, qui fatigue l'imagination sans la satisfaire.... Heureux encore les peuples dont la religion offre au moins des mensonges agréables! -- Si l'on m'eût nommé sous la ligne, ou sous le pôle, un homme en état de m'éclairer sur quelque points importants, j'aurois été sous le pôle ou sous la ligne, le sommer de s'ouvrir à moi. L'image auguste de la vérité m'a toujours été présente. O vérité sainte, c'est toi seule que j'ai respectée. &c. » (*Introduct. Tom. III. in* 8°.

Voilà de la morale.

le *Tableau de Paris*, par Mercier, tombe sous ma main, & j'y lis: *La dévote du Marais*, au regard oblique, parle de l'horrible dépravation des autres quartiers, de l'irréligion qui marche le front levé dans le Faux-bourg Saint-Germain, & de là damnation éternelle de tous ceux qui n'entendent point la messe aux Capucins du Marais.-- *Tom. I.*

La *quêteuse* est parée, son sein est découvert, un gros bouquet l'accompagne sans le cacher, elle est à la porte de l'église... Un son de voix... de belles dents, & l'éloquence irrésistible d'un bras nu & de deux beaux yeux supplians...... Que ne prodigue-t-on pas en faveur des pauvres! L'œil des assistans se détourne de l'autel pour dévorer ses charmes.... Elle semble quêter des cœurs,.... Le prêtre qui la suit, semble

jouir

jouir de son triomphe.... Si elle a remarqué qu'on louoit sa taille avantageuse & bien prise, si elle a eu un mouvement de vanité, l'église lui pardonnera sans doute.... La collation commence... La galanterie des clercs, le madrigal du maître des convois l'assaisonne, le vin coule, les gâteaux sucrés se mangent, & les paroles deviennent un peu mondaines dans le chaste presbytère. — Les paroissiens riches posent leurs armes sur de gros *pains bénis.* La large pièce frappe le bassin, & retentit à l'oreille des spectateurs émerveillés.) Le curé & les marguiliers s'inclinent. Les suisses en gants blancs les précedent; des flambeaux de cire éclairent la pompe du spectacle. Ils ont dépensé cinquante louis pour ces pieuses futilités..... Qu'en résulte-t-il? Les bedeaux, distributeurs discrets de ces fragmens consacrés, auront de quoi tremper leurs soupes pendant huit jours, & pourront manger leurs potages au pain béni. L'inintelligible *cathéchisme* de Paris est toujours le premier livre qu'on fait apprendre par cœur aux enfans : ils se remplissent la mémoire de ces mots sans idées.... Des cathéchismes! Mais point de traité élémentaire de morale, qui explique & prouve les devoirs de l'homme & du citoyen..... Il est assez plaisant de voir un jeune clerc *faisant le cathéchisme* à des filles de 15 à 17 ans.... Il paroît niais, embarrassé... On diroit qu'il apperçoit le ridicule de la théologie dans ces bouches de rose,... qu'il devine bien d'autres mystères.

Dans le siècle des *Croisades*, l'empereur Baudouin, ayant besoin d'argent, engagea avec un regret infini les reliques de sa chapelle, & le *dévot* Louis, roi de France, dans la joie de son ame, crut faire une excellente acquisition en achetant très-cher un morceau de la vraie croix, &c. — A dieu ne plaise que je me mocque de *sainte Genevieve*, patrone antique de la capitale ! Le petit peuple vient faire flotter des draps & des chemises à la châsse da la sainte..... La raison & la philosophie ne mettent rien à la place de ces heureuses & profondes illusions.... Oui, tel savetier meurt d'amour pour sainte Genevieve, la consulte dans ses chagrins.... Je voudrois pouvoir jouir comme lui, en présence de la châsse, de ces voluptés extatiques.... J'ai vu couler des pleurs, j'ai entendu des soupirs qui m'ont ému jusqu'au fond de l'ame, & j'ai respecté, en ce moment, ce culte adapté aux bornes de l'intelligence du vulgaire... On bâtit une magnifique église.... Les os de Descartes reposent dans l'ancien temple avec une épitaphe. Les reportera-t-on non loin de la châsse qui opere des miracles ? Quel alliage ! Sainte Genevieve & Descartes côte à côte ! Ils s'entretiennent dans l'autre monde ; que disent-ils de celuici ? Mais l'humble Descartes n'a point de châsse.—J'ai vu les *convulsionnaires*, & dans quel temps ! du vivant de Fontenelle, de Montesquieu, de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, de l'Abbé Raynal, de d'Alembert. Ils faisoient leurs contorsions d'énergumenes, tandis que ces

sages tenoient la plume. (Tom. II.) Je traverse une église......... c'est une beauté de 17 ans, qui est à genoux dans la boîte du confessional, le cou baissé, & dont l'haleine douce, fraîche & pure se perd dans la barbe grise d'un capucin..... Mais si elle se confesse à un jeune vicaire aux sourcils noirs.... &c. (Tom. III.) Mais je ne vois de tous côtés que des monastères stériles, des *sacrés cœurs de Jesus*, des *assomptions*, des *capucines*, des *adorations perpétuelles du saint sacrement*, &c. On demande à quoi bon tous ces couvens & toutes ces religieuses, dont la plupart prient très-sérieusement pour le *rétablissement de la religion romaine en Angleterre*, ce dont les fiers amiraux de cette valeureuse république, ne se doutent seulement pas.--Que ne donnerois-je pas au magicien, s'il existoit, qui évoqueroit tout-à-coup devant moi les ombres augustes de Charlemagne, de Cromwel, d'Elisabeth, de Calvin, de Richelieu! &c. (Tom. IV.) La charité que les *sœurs grises* exercent avec un courage infatigable, doit suffisament expier des foiblesses, que le lieu, l'âge, les fonctions, la solitude, l'occasion rendent presqu'inévitables....... Elles vivent sous les rideaux, tantôt d'un jeune homme pâle qui souffre & qui reprend bientôt ses couleurs, graces à leurs soins... Qui m'expliquera pourquoi toutes les personnes appliquées spécialement à guérir les plaies & qui vivent avec les êtres souffrans, ont pour les plaisirs des sens, un penchant beaucoup plus vif que

celui qui anime les autres hommes? (Tom. V.) Les couvens ſont jugés ; les curioſités exceſſives, la bigoterie & le cagotiſme, la béguelerie clauſtrale y règnent. Ces déplorables monumens d'une antique ſuperſtition ſont au milieu d'une ville, où la *philoſophie* a répandu ſes lumieres.... Le *vœu de virginité*, loin d'être une perfection de la nature humaine, entraîne après lui tous les excès qui la déshonorent. Voyez d'un autre côté tous ces moines rubiconds aux épaules larges, à la taille nerveuſe, &c... Le ſentiment que tant des charmes ſont perdus, m'attriſte.... Tout me dit qu'il n'y a plus de félicité pour elle, & je m'écrie avec un poëte *philoſophe*:

Quantùm religio potuit ſuadere malorum ! (Lucr.)

Les habiles *prédicateurs* ont éloigné depuis quelques années les théologiques diſcuſſions de myſtère & de dogmes. Ils ſe ſont rapprochés des proteſtans, ſupérieurs en ce genre aux catholiques...... J. Saurin vaut pour le moins Bourdaloue.---Tel badaud croit pieuſement que le *Mont-Valérien* eſt la montagne même où les Juifs crucifierent Jéſus... Il n'a point de connoiſſance de la montagne *Golgotha*... Les pélérinages eurent en tout temps plus d'une utilité, & la population de la *France* doit infiniment au P. du Pleſſis, grand planteur de *calvaires*. -- Qu'un homme (en ſanté & ſans raiſon légitime) mette ſon pot-au-feu le vendredi, la dévote, en mangeant ſon brochet, décide qu'il eſt *athée* : un habitué

de paroiſſe appelle *athée*, quiconque écrit une brochure (*philoſophique.*) Tom. VII. — C'eſt envain que l'on voudroit éteindre aujourdhui le flambeau de la *philoſophie*. Le fanal eſt allumé & domine l'Europe. Le regne du *menſonge* eſt paſſé. - On a danſé ſur la tombe du *diacre Pâris*....... Enſuite eſt venue la guériſon miraculeuſe d'une dame *de la ſolie*, qui, pour preuve, a ſuivi la proceſſion du ſaint ſacrement pendant 30 années. - Par le mot de *charité*, on n'entendoit que l'aumône ſeule. Par humanité, les devoirs vont plus loin, & les idées de bienveillance univerſelle ſe ſont étendues. (Tom. VIII.)

Voilà de la morale !

J'ouvre le Tom. III *de la Suite de la Correſpondance*, & j'y trouve un entretien de Diderot avec Mad. la Maréchale de....

Diderot.

On regarde celui qui nie la ſainte Trinité comme un homme de ſac & de corde..........

La Maréchale.

Comment ! eſt-on honnête homme, lorſque de mauvais principes ſe joignent aux paſſions pour nous entraîner au mal ? .... Quel inconvénient y auroit-il à avoir une raiſon de plus, la religion, pour faire le bien ; & une raiſon de moins, l'incrédulité, pour mal faire ?

Diderot.

Le Christ a dit qu'il étoit venu séparer l'époux de l'épouse; &c.

La Maréchale.

Voilà bien des abus, mais ce n'est pas la chose.

Diderot.

C'est la chose, si les abus en sont inséparables, &c.... Où, & quand les opinions réligieuses ont-elles servi de base aux mœurs nationales? ... Que signifie une morale qu'on prêche & que l'on ne fait pas? .... Est-il possible d'assujettir un peuple à une régle qui ne convient qu'à quelques hommes mélancoliques, qui l'ont calquée sur leur caractere? .. Il en est de la religion comme des constitutions monastiques, qui toutes se relâchent avec le temps; ce sont des folies qui ne peuvent tenir contre l'impulsion consolante de la nature, qui nous ramene sous sa loi, &c.... Faites que le bien des particuliers soit si étroitement lié avec le bien général, qu'un citoyen ne puisse presque pas nuire à la societé, sans se nuire à lui-même; assurez à la vertu sa récompense, comme vous avez assuré à la méchanceté, son châtiment; que sans aucune distinction de culte, dans quelque condition que le mérite se trouve, il conduise aux

grandes places de l'état, & ne comptés sur d'autres méchans qu'un petit nombre d'hommes, qu'une nature perverse, que rien ne peut corriger, entraîne au vice. &c. .... La tentation est trop proche; & l'enfer est trop loin.... N'attendez rien qui vaille la peine qu'un sage législateur s'en occupe, d'un systême d'opinions bizarres, qui n'en impose qu'aux enfans, qui encourage au crime par la commodité des expiations, qui envoie le coupable demander pardon à Dieu de l'injure faite à l'homme, & qui avilit l'ordre des devoirs naturels & moraux, en les subordonnant à un ordre de devoirs chimériques.... Il en est de la religion comme du mariage: le mariage, qui a fait le malheur de tant d'autres, a fait votre bonheur; la religion, qui a fait & qui fera tant de méchans, vous a rendue meilleure encore.... Il est doux pour vous d'imaginer à côté de vous, audessus de votre tête, un être grand & puissant, qui vous voit marcher sur la terre, & cette idée affermit vos pas; continuez à jouir de ce garant auguste de vos pensées, de ce spectateur, de ce modele sublime de vos actions, &c.

La Maréchale.

.... Je ne suis point janséniste; je ne vois la médaille que par son revers consolant. Le sang de J. C. couvre un grand espace à mes yeux; & il me sembleroit très-singulier que le diable, qui n'a pas livré son fils à la mort, eût pourtant la meilleure part.

Diderot.

Damnez-vous Socrate, Phocion, Ariſtide, Caton, Trajan, Marc-Aurele?

La Maréchale.

Fi donc! St. Paul a dit que chacun ſera jugé par la loi qu'il aura connue... A propos, ſi vous aviez à rendre compte de vos principes aux magiſtrats, les avoueriez-vous?

Diderot.

Je ferois de mon mieux pour leur épargner une action atroce.

La Maréchale.

Ah! Le lâche! Et ſi vous touchiez à votre derniere heure, vous ſoumettriez-vous aux cérémonies de l'égliſe?

Diderot.

Je n'y manquerois pas.

La Maréchale.

Fi! le vilain hypocrite!

Les Principes de la philoſophie naturelle, imprimés en 1787, s'offrent à moi. « Dès que la vie devient pénible par une maladie cruelle & incurable, il eſt permis, on doit même achever d'en briſer les liens... Cette vérité dure ſe déduit des principes énoncés. *Chaque être doit chercher ſon bonheur & celui des autres*: or un malade, un infirme,

qui eſt ſans eſpoir de guériſon, eſt à charge à la ſociété comme à lui-même. Il doit donc ceſſer de vivre (*Part. I. p.* 163.). Par une ſuite de l'obligation où eſt l'animal de travailler à ſon bonheur, il ne permettra point que d'autres y nuiſent ; il doit employer tous les moyens que la nature lui a donnés, pour ſe délivrer de quiconque voudroit attenter à ſes jouiſſances (p. 203.). Il n'y a point de liberté ; & toutes les déterminations que ſemblent prendre les êtres intelligens, ſont une ſuite néceſſaire des ſenſations qu'ils éprouvent (248). Il ne faut point de corps de ſacerdoce : les vérités qu'on doit enſeigner aux peuples, ſont ſi ſimples qu'il n'eſt pas néceſſaire d'avoir un corps ſavant pour conſerver cette doctrine écrite dans le cœur de tous les hommes.... D'ailleurs, on a remarqué conſtamment, dans les miniſtres des autels, l'ambition la plus déſordonnée, ambition qui a coûté à l'Europe plus de 200 millions de perſonnes... On leur voit afficher le luxe le plus indécent, l'intempérance la plus déréglée, le débordement le plus ſcandaleux... On s'aſſemblera dans un bois, dans un temple, peu importe.... l'Extérieur du culte ſera ſimple. Tout ce faſte avec lequel on a voulu faſciner les yeux du peuple, dégénere en ſuperſtition & en idolâtrie....... Qu'aucune figure, ſoit humaine, ſoit autre, ne ſoit repréſentée dans le lieu de l'aſſemblée, ſi c'eſt un temple... Les êtres qu'on honore ne doivent point avoir d'autre nom que celui d'êtres ſupérieurs...... On ne doit rien leur demander (364, 367). Il y

a plus de différence de tel homme à tel homme que de tel homme à tel singe. Descartes ou Newton étoient plus éloignés d'un Hottentot, que cet Hottentot ne l'est d'un Pungos. l'Homme doit être regardé comme la premiere espece de singe. Il seroit curieux de savoir si le commerce des singes avec les femmes des hommes, est fécond... Après l'homme se présente l'ourang-outan ou Jocko (Ibid. *Page. II. p. 86.*). L'analogie dit qu'il n'y a point eu de création, que la matiere existe par elle même ; par conséquent l'idée d'un être spirituel, infini, seul increé est contre toute analogie (153). La jonglerie engendra les cultes. Il parut par intervalle des hommes de génie, animés de différentes passions, qui prirent la qualité d'envoyés du Très-Haut, & employerent divers moyens pour le persuader. Ils proposerent des réformes ou des cultes nouveaux, qui, suivant les circonstances, s'étendirent plus ou moins. Au milieu de tant de folies, la morale demeura à peu près la même, &c. (409).

Des feuillets de *la République universelle*, imprimée en 1789, se détachent, & j'y lis : *Œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement, sous peine de brûler à jamais. La vertu réprime les désirs illicites*, mais désirer est de l'essence de l'homme &c. (p. 8). Défendons expressement d'allaiter désormais les enfans, qui naîtront avec des defectuosités. Nous livrons aux médecins qui tuent, ces germes informes, afin qu'ils les dérobent aux infirmités morales & physiques au moyen de l'opium.

Nous leur aſſimilons les fruits de l'adultere, de de l'inceſte bien ou mal conformés, dont ces opérateurs étudieront l'organiſation en faveur des êtres ſuſceptibles d'une douce exiſtence (73). Les parens ou amis ſe rendront les derniers devoirs, ſans confier ce pieux ſoin à des mercenaires (*à des prêtres*); mais que ce ſoit ſans lugubre appareil... Jettons des fleurs ſur l'agoniſant; ne l'attriſtons point; ne pleurons point; notre ami rentre au ſein de la *nature*.... enterrons-le dans ſon champ (80). Voulez-vous briſer dans l'ame de l'homme, tous les liens qui le tiennent à ſa patrie, à ſon roi? Fondez, autoriſez des écoles publiques (90). Dans l'éducation actuelle, l'éleve, ſurtout fille, n'a rien de mieux à faire, en quittant l'école, (ſurtout des couvens,) que de bien vîte oublier tout ce qu'on y enſeigne, s'il en eſt encore temps (98). Nature, divine nature! Toi qui gouvernes les hommes avec tant de bénignité... c'eſt toi, ce ne peut être que ton eſſence divine qui ſe fait ſentir en nous, quand nous ſommes vertueux.... La, conſcience eſt l'arſenal de la juſtice... St. Grégoire ne crut point à l'éternité des peines.... Là, des jongleurs charment l'humaine crédulité d'une *Fleur miraculeuſe mere de Dieu*; ici, l'échauffent d'un feu, qu'ils donnent *pour ſon fils l'aliment de lui-même*; non loin, la glacent d'un deſtin ſevere, moteur de tout; autre part, la nourriſſent d'un *farineux où s'amalgame la divinité, à leur moindre ſignal.* Il eſt des contrées où ils ne rougiſſent pas même de la réga-

ler de leurs ſaints excrémens, & partout d'une bouche divine, lui donnent la toute bonté, pour armer des foudres, pour punir des foibleſſes paſſageres par des ſupplices éternels.... Quoique la venalité ſoit toujours prête à expier les crimes les plus atroces, la branche de commerce que le péché établit entre le ciel & la terre, &c. (118). Quels dogmes pour abrutir & diſpoſer au crime l'homme, à leur avis, amalgame unique du mortel à l'immortel, portion de la toute-puiſſance compoſée de foibleſſe!..Et vous, équivoques créatures, *que d'imbécilles vœux* ſéparent de la ſociété, & que d'hypocrites faquins corrompent, ceſſez, ceſſez de conſumer, dans une ignominieuſe ſtérilité, le feu ſacré que vous confia la nature.... On vous fait croire que la *divinité* payera un inſtant paſſé ſur la terre en vaines ſpéculations, par une céleſte & éternelle exiſtence, béatifiée par les ſens, après la diſſolution des organes du ſentiment.... Loin de nous toutes puériles terreurs ſur le dernier inſtant.... Ame divine! Feu celeſte, qui animes les aſtres, eſſence de mon ame!.... Telle eſt la religion des eſprits droits, des ames fortes (119, 129)... (*République univerſelle, ou l'humanité ailée réunie ſous l'empire de la raiſon.* Livre de 400 pages.)

On m'apporte les *chef-dœuvres polit. & littér. du XVIII ſiècle* : je trouve dans le recueil une *lettre* de *M. de Rivarol a M. Necker*, & j'y lis. « Si la religion a tout à craindre des progrès de la lumiere & de la raiſon, la morale a tout à eſpérer;

elles ſe perfectionnent enſemble.... Demandez à la religion où ſont ſes preuves, elle apportera des miracles, des martyrs, des volumes ; & la verité ſe perdra dans le dédale des controverſes. Mais la morale n'allegue que le ſentiment intime de la conſcience, & il n'eſt pas là de diſpute. Les commencemens de la religion ſont connus, la morale eſt contemporaine du monde. On accuſe ſouvent la religion de tous les crimes & de tous les maux connus & ſoufferts en ſon nom ; mais de quoi pourroit-on accuſer la morale ?..

La religion cite des Ravaillac ou des Siméon Stylite.... Les Décius, les Régulus du paganiſme ne valent-ils pas mieux ?.... Il y a heureuſement des ames ſi énergiques, que la religion ne peut les abattre, qu'elle ne rend ni ſuperſtitieuſes, ni égoïſtes ; & qui peuvent croire les dogmes, ſans ceſſer d'être nobles & bienfaiſantes. Vincent de Paul, par exemple ;..... je le verrai entre Confucius & Marc-Aurèle, lorſqu'il ſera pour vous entre St. Labre & St. Hilarion..... Un *cathéchiſme de morale* eſt aujourd'hui le premier beſoin de la nation. l'Académie l'a propoſé, les ſages l'attendent, les dévots le craignent.... Que n'ai-je reçu de la nature, ou mérité par mes études, le droit de donner ce *cathéchiſme* ! --- On a reproché au duc de Choiſeuil l'amour exceſſif du plaiſir. Il n'y a que les gens médiocres qui puiſſent ſoutenir un travail conſtant, ſans l'entremêler de ces diſſipations qui renouvellent les forces & le jeu des organes. Or, en admettant la néceſſité des délaſſemens, qu'importe qu'on choiſiſſe *les femmes*

ou les jardins, la table ou les beaux arts ; & qu'on réunisse même tous les goûts, si les facultés physiques peuvent y suffire ? — L'abbé Terray, cet homme plein de vices, mais aussi rempli de talens, dont il falloit peut-être rougir, mais non se plaindre, dont les ressources étoient cruelles, mais efficaces ; & à la honte de la politique actuelle, homme plus utile à un gouvernement, que des ministres vertueux, &c.

La *dévotion* est une croyance qu'on vaut mieux qu'un autre. -- La *dévotion* trouve, pour faire une mauvaise action, des raisons, qu'un simple honnête homme ne sauroit trouver. --- J'appelle la *dévotion* une maladie du corps qui donne à l'ame une folie, dont le caractere est le plus immuable de tous. --- Les *Ecclésiastiques* sont intéressés à maintenir les peuples dans l'ignorance ; sans cela, comme l'évangile est *simple*, on leur diroit ; nous savons tout cela comme vous. ---- *Ecclésiastiques*, flatteurs des princes, quand ils ne peuvent être leurs tyrans. (*Pensées de Montesquieu, Tom. II.*)

La dévotion, telle qu'on est dans l'usage de se la représenter, dit avec réserve M. Necker, *semble* attacher du prix aux apparences, elle se montre en dehors, elle fait parade de l'autorité de ses principes, & souvent aigrie par ses sacrifices, ou les assujettissemens dont elle s'est imposé la loi, elle contracte un esprit de sécheresse & de dureté, qui l'éloigne des sentimens doux, aimables & indulgens ; enfin la *dévotion est quelquefois mêlée* d'hypocrisie ; la piété, *simple* dans ses *sentimens* & dans son *extérieur*, échappe communément aux regards

distraits des hommes du monde ; & la plupart de ceux qui en parlent, auroient peine à la bien dépeindre. — Cette lutte entre des personnes dont les unes veulent commander impérieusement à la foi, tandis que les autres croient pouvoir rejetter avec mépris tout ce qui n'est pas démontré, sera toujours un combat sans utilité .... Le véritable avantage social est absolument perdu de vue... L'intolérance *monachale* n'ajoute pas plus à l'empire des vraies idées religieuses, &c. -- Les réformateurs du XVI siecle, en prêchant une nouvelle doctrine, faisoient ouvertement profession d'un zele religieux & d'une piété fervente ; ainsi, en même temps qu'ils désapprouvoient une partie du culte établi, ils recommandoient plus rigidement toutes les idées fondamentales du christianisme, &c. Seroit-ce donc les habitans de ce grain de sable, seroit-ce un petit nombre d'entre eux qui auroient le droit de prétendre que seuls ils connoissent la maniere dont on peut adorer le souverain maître du monde ? ... Ne peut-on s'écarter de quelques lignes des usages & des pratiques de leur culte ? .. Seroit-ce donc par l'orgueil de nos opinions que nous croirions pouvoir atteindre à l'Etre-suprême ? .. (*De l'importance des opinions Religieuses.*)

Il me semble que l'enfant, élevé suivant les principes de Rousseau, seroit Emile, & qu'on seroit heureux d'avoir Emile pour fils..... Pourquoi, si je trouve que l'auteur d'Emile a raison, préférerois-je d'adopter l'opinion que je n'ai pas ?... On reproche à Rousseau de donner trop tard à son éleve la connoissance d'un Dieu. Cette vérité de sentiment pourroit être connue avant le dé-

veloppement des facultés de l'efprit. Je ne fais pas cependant fi ce fuperbe mot de l'énigme du monde ne frapperoit pas d'avantage celui qni ne l'apprendroit qu'en le concevant. On a fouvent remarqué que les merveilles de tous les jours n'excitoient plus notre étonnement... Qu'elle eft belle, la Lettre de Rouffeau à l'archevêque de Paris! Quel avantage la vraie philofophie n'a-t-elle pas fur la plupart des fectes religieufes!.... Quel chef-d'œuvre d'éloquence dans les fentiments de métaphyfique, dans les preuves de la profeffion de foi du vicaire Savoyard!... Mais cet ouvrage n'étoit que le précurfeur du livre, *de l'Importance des Opinions Religieufes*; du plus beau livre fait par le plus grand homme de ce fiecle, que mon deftin & mon amour me permettent d'appeller mon pere. — Ah! Rouffeau, (ô toi qui fus le meilleur des hommes, qui crus à l'exiftence de Dieu, par ton efprit & par ton cœur, prêchas fi *éloquemment* le fuicide, & qui, pour mieux perfuader tes difciples, as donné l'exemple après la leçon,) ah! Rouffeau, quel honheur pour toi, fi ton *éloquence* fe fût fait entendre dans l'affemblée nationale; (fur-tout à l'époque ou le *découragement de vivre* a faifi deux à trois éminens perfonnages!) Quelle infpiration pour le talent, que l'efprit d'être utile!... O Rouffeau! renais donc de ta cendre! Parois. (Malheureux qui t'es révolté contre la providence, & as fecoué un fardeau impofé par le ciel, viens prêcher la fubordination, le refpect dû aux loix, le courage du patriotifme, viens homme

inquiet

inquiet & soupçonneux, apporte ta mélancolie désespérante au sein du trouble.)

Proxima deinde tenent mæsti loca, qui sibi lethum,
Insontes peperere manu, lucemque perosi,
Projecere animas. (Æneid.)

Rousseau (foible & suicide, grand homme, sans courage,) viens encourager, dans la carriere de ses devoirs augustes, l'ange-gardien de la France, celui qui devoit avoir un juge, un admirateur, un concitoyen comme toi. (*Lettres sur les ouvrages & le caractere de J. J. Rousseau*, 1788.)

« La pensée de l'homme est un domaine libre, qui échappe à toute autorité. Sa conscience est un secret entre le ciel & lui... Toute subtilité doit plier devant ce grand principe d'équité. L'Académie des Sciences de Paris, dédaignant de vieilles formules, vient de placer parmi ses membres un savant distingué, qui peut errer sur le culte, mais qui est un bon guide dans les sciences humaines. — Plût à Dieu que Rousseau eût pu parler de l'éducation des hommes dans l'assemblée nationale! &c. » (*Du droit des non-Catholiques, aux Etats-Généraux par un Av. catholique.*)

Le comte de Buffon fut le meilleur & le plus tendre des maris, dit le chevalier Aude..... L'homme qui a porté la plus forte atteinte à l'empire des femmes, puisqu'il a voulu réduire le bonheur de l'amour au physique, & qu'il a prétendu prouver que le moral n'en valoit rien, a été dans son jeune âge, comme dans sa veillesse

l'un de leurs plus vigoureux courtisans ; il cherchoit ses jouissances journalieres dans une classe de femmes, peu faites pour l'enlever à la gloire, sa grande maîtresse, & qui ne lui prenoient de temps que les deux minutes, où les anges, dit-on, *se couvrent de leurs aîles, pour n'être pas jaloux de nos plaisirs* ; il leur offroit un tempérament au lieu d'un cœur, & des écus au lieu de soins. A-t-il bien fait ? Je crois que oui.... Il abrégeoit les préliminaires. Les jeunes filles, les femmes niaises étoient fort de son goût, *pourvu toutefois qu'elles fussent jolies* ; il en étoit même jaloux. — Il disoit à son curé de Montbard : *Savez-vous pourquoi je ne vais pas souvent à la messe paroissiale ? C'est que je ne puis assister, sans pleurer, à cette auguste cérémonie.* » (*Vie priv. du C. de Buffon.*)

Voilà de la morale ! Voilà de la morale ! Oui, voilà les élémens du *Cathéchisme*, que les tuteurs du genre-humain, destinent à leurs pupilles.

Mais pourquoi produire ici, pourquoi accumuler, me dira-t-on, des extraits d'ouvrages, qu'on sait par cœur, ou qu'il convient d'ignorer ? Pourquoi tirer de leurs réceptacles, pourquoi mettre à nud & en faisceau des saillies hazardées, des maximes immorales, des assertions sacrileges, que leur union avec d'autres passages, leur combinaison avec d'autres principes, que des précautions de style, & des nuances de sagesse rendoient moins odieuses, dans les livres où elles étoient placées ! Ah ! l'attrait d'une malignité gratuite n'est point assez puissant sur moi, pour me faire dévorer l'ennui d'une

compilation monſtrueuſe, qui, en contriſtant mon ame, ne ſerviroit qu'à éveiller, qu'à nourrir la curioſité, la médiſance & la dépravation publiques. Je laiſſe aux ſatyriques de profeſſion, aux miſanthropes forcenés, aux *roués* de la littérature, qui aiment à manier la fange, à flairer les poiſons, à pétrir les crimes, une tâche chere à leur inſtinct; mais qui répugne à ma délicateſſe, à ma prudence, & à ma morale. En ramaſſant des paſſages abſurdes & impies, mon but n'eſt point de répeter des ſottiſes & des horreurs connues, pour le plaiſir de les redire, ni de me jetter dans la mêlée des gens de lettres, pour faire appercevoir que j'exiſte... Je découvre un épouvantable abyme, (*)

(*) *Peccantes coram omnibus argue, ut & cæteri timorem habeant.* (Ad Tim. epiſt. I. c. V.) Qu'on liſe les *Provinciales* de Paſcal, & l'arrêt qui a diſſous la ſociété de Jéſus; on verra quel étoit le but des *Jéſuites*, & l'on frémira. Qu'on liſe la *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*; *& l'Hiſtoire des convulſions & des flagellans modernes*; on verra quel eſt le but des Janſéniſtes, & l'on frémira. Qu'on liſe enfin, qu'on liſe *l'Eſſai ſur la ſecte des Illuminés*, *le Concert des ſyſtêmes & des réformes philoſophiques*, on verra quel eſt le but d'une foule de génies inſpirateurs, & de prédicans nouveaux; & l'on frémira, & l'on frémira... « Si, dans la criſe qui nous tourmente, dit l'auteur de *l'Eſſai ſur la ſecte des Illuminés*; les *Martiniſtes* n'oſent, ou peut-être ne peuvent ſe faire entendre, ils reparoîtront avec plus d'éclat, lorſque le calme ſera revenu... O mes concitoyens, s'écrie-t-il, croyez que nous ne répandons pas de fauſſes alarmes, nous avons écrit avec un aſſez grand courage, & nous ſommes loin d'avoir tout dit; pourquoi? C'eſt que, chez les hommes, la vérité nue eſt la plus violente des ſatyres. L'étonnante ſcene racontée au chapitre IX, les incroyables myſteres révélés dans les notes, ſont de vaſtes ſujets

creusé près des fondemens de la monarchie, à travers le gazon qui le masque. Je souleve le ga-

---

de méditation. Il y a cependant des impostures ourdies avec plus d'adresse; mais on ne peut encore les dévoiler sans indiquer le lieu de la scene; & dès-lors, c'est livrer au ridicule des hommes, que l'ordre social a intérêt de faire respecter..... Paris est le centre de toutes les charlataneries, de toutes les visions. Chacun tend à expliquer la Bible... Ici J. C. joue un grand rôle; là, c'est le diable; ailleurs c'est la nature; plus loin c'est la foi : partout la raison est nulle, la science inutile, l'expérience une chimere.... Tous emploient l'erreur pour arriver à une réputation utile... En Allemagne, les cours donnent une impulsion à tous les esprits... La Pologne & la Russie fourmillent d'adeptes. L'Angleterre même à des *Initiés*. Les novateurs, les négromanciens, les cabalistes s'emparent de toutes les contrées.... Quoi! nous devrions nous taire, parce qu'on criera à la calomnie, au libelle, à la méchanceté! La calomnie! mais il est des hommes que l'on ne peut pas calomnier... Un libelle! eh! oui, sans doute; cet ouvrage, où l'on parlera d'eux, en sera un; car l'on n'aura que des vices à présenter, que des crimes à révéler, que l'hypocrisie à peindre... La méchanceté! eh! qui en est le plus coupable, celui qui laisse froidement égorger ses concitoyens, ou celui qui place des sentinelles sur la route du précipice? Il s'agit bien d'égards, de ménagemens, de politesse avec des hommes de fer, qui, le poignard à la main, marquent leurs victimes...... Ce n'est donc pas l'odieux plaisir de médire, quoiqu'il fût doux de venger l'honnêteté, qui nous a mis la plume à la main. L'espoir, foible, il est vrai, oui, l'espoir d'enlever quelques hommes vertueux à la fascination des illuminés, m'a soutenu dans cette carriere. Les gens honnêtes s'allarment, les gens tiedes doutent, les coupables nient, les sages examinent, & c'est eux que j'invoque, & dont je voudrois aiguillonner le zele. (*Avertiss. & introduct.*) Il feroit bien difficile de définir la société des jésuites. Le seul moment qui les réunissoit pour prier, étoit huit heures du soir, où ils récitoient les litanies. Quelques personnes ont cru que dans aucun corps il n'y eut au-

zon, & je montre du doigt l'abyme... J'éveille mes concitoyens, & je réunis sous leurs yeux les

---

tant de déistes... Chez eux les moines étoient tenus pour mauvaise compagnie; les prêtres séculiers, pour des ignorans.... L'esprit jésuitique investissoit l'ensemble de la société : l'enfance dans les colleges, l'âge mur dans les congrégations, la vieillesse par le sacrement de pénitence... Ils n'aspiroient pas à usurper les couronnes... mais ils vouloient devenir les hiérophantes de toutes les religions, le premier corps enseignant. Sans doute qu'après quelques siecles, ce n'auroit plus été l'humble religion de Jésus, &c. (*Chap. III.*) Toute espece d'erreur qui afflige la terre, tout essai, toute invention servent aux vues des illuminés; ainsi les baquets du magnétisme, la désorganisation des somnambules, les visions des foibles, la dévotion outrée, le dérangement de l'esprit, les inspirations du *diacre*, la maçonnerie ecclectique, les rêves du docteur de Zurich, le culte, les principes, les secrettes prétentions des reformés, tout sert également à leurs vues, tout devient cause & instrument. Ils ne rejettent rien de ce que le commun des hommes proscrit. Les séances de la rue *plâtriere*, le conventicule de Willemsbad, les nocturnales de Berlin menent à leur but.... Il y a donc un certain nombre d'êtres parvenus au plus haut degré d'impostures. Ils ont conçu le projet de regner sur les opinions & de conquérir l'esprit humain... Un fil ne peut pas enlever un poids d'une livre; mille fils enlevent l'ancre d'un vaisseau... L'homme coalitionné devient puissant comme un Dieu... Donnez un point d'appui à l'opinion; faites-en une masse; & vous soulèverez la terre. (*Ch. V.*)

L'auteur de *l'Essai sur la secte des illuminés*, qui accuse les *Jésuites* (qui furent dans tous les temps le fléau des hérétiques, des novateurs & des *sectaires*), d'avoir donné naissance à la secte des illuminés, s'étonne que sous le regne & dans la patrie des *philosophes* (dont l'incrédulité ouvrit la porte à toutes les erreurs) les erreurs les plus étranges ayent pu s'introduire... Mais les extrêmes se touchent, les excès engendrent des abus. A l'incrédulité opiniâtre, doivent succéder des inspirations arbitraires. De Voltaire à Cagliostro il n'y a qu'un pas. Helvétius,

pieces féduisantes d'une machine infernale, qu'un *mauvais génie* tenoit défassemblées pour donner le change aux victimes qu'il marquoit de l'œil.... J'indique les pots-à-feu distribués de distance en distance, pour éclairer les devises du bonheur, & exciter l'allégresse générale; les pots-à-feu, qui reposent & flamboient sur des mèches fatales, que

---

mene à Swedemborg... Le libertinage est près de la flagellation. *Therese philosophe* & *le diacre Pâris* ont un point de contact... entre le *Système de la nature*, la *Philosopaie de la nature* & le livre des *Erreur & de la Vérité* est placé l'*Imitation de J. C.* La soumission à l'église est une ligne droite tracée entre deux précipices. — L'auteur de l'*Essai* sur la *secte des Illuminés*, se plaint, qu'on anéantit la *pensée par une surveillance inquisitoriale*, *qu'on enchaîne les presses*, *qui retiennent toute espece de vérité*, & *qu'on afflige la religion fugitive & forcée de céder ses chaires & ses autels à des dieux fantastiques* (qui pensent, parlent & font imprimer en liberté.) Il vante les bienfaits de l'imprimerie (qui facilite la licence des opinions irréligieuses & afflige la vérité.) (*Chaque année*, dit-il, *enfante une découverte* (qui nuit.) *ou ressuscite une idée perdue*, (qui nous perd;) *l'esprit humain se dégage des préjugés*, (du joug de la foi:) *on voit le théâtre*, (que *Figaro* a fini de corrompre, & où il n'y a plus de mœurs,) *épurer les mœurs... C'est au théâtre qu'il faudroit confier l'anéantissement des sectes... L'état auroit plus besoin d'un Moliere que d'un Bourdaloue...* & d'un journal que d'un mandement. *Les journaux sont des annales saintes...* Des *comédiens* avilis, des *journalistes* vendns; voilà de beaux oracles!.. Des *philosophes* tels q'*Helvétius*, *Voltaire* & *Diderot*; quels sages!.. Ah! pour guérir la fievre de l'esprit humain, il ne faut pas des empyriques qui ayent des transports au cerveau... S'étonner que, dans le siecle des *Diderot*, des *Helvétius* & des *Voltaire*, tant d'extravagance, aient pu naître & se propager, c'est s'étonner qu'un torrent, dont on a rompu la digue, & que les pluies ont grossi, se déborde au loin & cause de grands ravages.

l'enfer fait correspondre au dôme de la religion & au dais de la royauté.... En vain les Etats sont convoqués; en vain un roi citoyen & un ministre patriote réunissent leurs vues & leur influence : un exécrable projet, ourdi depuis long-temps, sous le voile du patriotisme, est près d'éclater. Voltaire, Helvétius & Diderot le formerent. J.-Jacques le seconda; Raynal l'a consacré. L'apostasie d'un prêtre est devenue l'étendard d'une jeunesse ardente & licencieuse; un essaim de *Salmonées* & de *Cromwels*, éclos de ses blasphêmes, menace avec insolence la thiare & le diadême. Une vapeur pestilentielle infecte l'encensoir, obscurcit l'autel, & fait déserter le temple du vrai Dieu.... La foi paroît bannie des mysteres augustes; & la sainteté n'est plus dans le lieu saint. Les pontifes sont aux pieds de Baal : les chaires de la vérité retentissent des oracles du mensonge. Escobar n'est plus;... mais le *Diacre* souffle; *St. Medard* est à Fareins. Les Pythonisses s'agitent; les Seïdes s'arment; le démon flagelle, & crucifie. On jeûne, on fornique, & on voit les anges. Grandier sort de sa tombe. Mesmer a sa baguette; Cagliostro, sa gibeciere; Lawater, son grimoire; Schœpffer, son apocalypse; Swedenborg, son firmament; Gablydone, son harmonica; les Somnambules guérissent; les Crisiaques évangélisent; les Ventriloques prédisent; les Isocristes, les Eicètes, & les Heernutes sont aux prises : Berlin les souffre, les accueille & les honore : Joseph II tient la hache sur la mitre : Pie s'est abaissé, &

Rome tremble... Rohan est outragé; Brienne est honni (*); Bonteville se tue. On déshonore d'Embrun; on diffame Montazet; on siffle son successeur..., Raynal a levé le drapeau... sa milice le suit. Il est prêtre.... Il connoît les abus de l'église Romaine,... Chaque écrivain attaque un dogme, un autel, un prêtre; l'un proscrit les vierges, l'autre déchire les images; celui-là abolit le cathéchisme; celui-ci brise les croix. Un historien joue les cérémonies, un savant se mocque des Lymbes: un Mystique adoucit l'enfer; un cynique substitue Vénus à la mere de Dieu; un forcené démolit les églises, profane les vases sacrés, &

(*) Je raconte ce qui est, je respecte ces prélats. Feu Montazet, qui fit quelque bien, & laissa faire beaucoup de mal dans son diocese, avec de bonnes intentions, ne méritoit pas l'opprobre dont un lâche a couvert sa tombe. La *Philippique contre Antoine* est *l'excrément* d'une ame atroce qui a eu besoin de se soulager. Quant à son successeur, dont le mandement a indisposé quelques têtes, il mérite qu'on se rétracte; mais il faut qu'il arrive & qu'il se montre; en le voyant de près on le jugera mieux. Je sais un acte de bienfaisance pastorale qui doit le faire chérir. Ses grands vicaires ont du savoir, des vertus & du zele. Pourquoi Mgr. de Sarept, qui est si bon & si droit, a-t-il navré le cœur de l'abbé R**. en le destituant de son aumônerie? Pourquoi, en rendant justice à ce vertueux ecclésiastique dans un entretien privé, ne l'a-t-il pas soustrait à la flétrissure de l'opinion, & aux angoisses d'une conscience, injustement allarmée, en lui procurant une autre place?.. L'évêque suffragant avoit cédé à un faux rapport. Mais il est si beau de couronner ses torts en les expiant, il est si beau de guérir une plaie qu'on a faite... L'ex-aumônier s'est exilé, pleure, ne sent point de remords, & se croit couvert d'ignominie.

blasphême le pain des anges ; un démon nie la providence, la vie future, & l'Etre suprême... Le fidele s'égare ... L'athée triomphe ; le méchant n'a plus de frein .... L'arche sainte est inclinée. Necker s'avance pour la soutenir (*). Nouvel Elie, l'évangile à la main, il plane sur les tourbillons qui agitent la France ... Sa pensée religieuse brille comme un arc-en-ciel à travers les nuages des systêmes ...... Son livre est applaudi : la nation est convoquée .... Les protestans sont admis .. ils désirent la liberté du culte public. Ils feindront ;

(*) Je me propose d'analyser avec scrupule les chapitres du livre de l'*Import. des Op. Rel.* non en fanatique intolérant, mais en catholique couvaincu. J'ai noté les pages 22, 24, 67, 97, 138, 144, 173, 179, 184, 231, 249, le ch. XII, la pag. 461, le chap. XVI, la pag. 515, &c. « Ceux qui se flattent superbement de *connoître*, seul, le culte agréable à l'être suprême » dit-il, p. 480. *O Dieu inconnu*, s'écrie-t-il p. 28, *Dieu inconnu* (pag. 181.) Dieu inconnu ! c'est le Dieu de Geneve, de Londres, du *suicide* Rousseau, & de tous ceux qui sont dans les ténébres. Le Dieu de Fénélon, le Dieu de Louis XVI, le Dieu de mon pere est le *Dieu connu. In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, & ipse in nobis.* (1 Joan. 41.) Mon pere, ô mon Abraham, qui m'as légué le sacerdoce de ta foi ! Quand il ne resteroit plus de vraie foi sur la terre, l'église est dans mon cœur : c'est mon héritage ; j'en ai la garde, j'en suis le pontife. Déistes, athées, non-catholiques, n'attentez pas à mes dogmes ; je vous abandonne l'univers, laissez moi mes cieux, ma vie & mon pere. Mon pere vit dans mes dogmes : l'hostie vivante est son ame.... Parricides qui me l'ôtez ! .. O Necker, ange tutélaire de la nation, je t'accusois ; & tu n'es pas loin de ma croyance ; du vestibule, où tu t'arrêtes, avance donc jusques dans le sanctuaire. Ta religion est une belle ébauche ; acheve-la.

ils demanderont la liberté de la presse. On ne devinera point leurs vues, on ne soupçonnera point leurs complots... Mirabeau, d'Antragues, Bergasse appuieront leurs demandes.... La nation séduite entraînera le prince... Geneve défiera Rome... Un léopard vigoureux marchera contre le lion malade. Juigné, Pompignan écriront... Mais on réimprimera la *Pucelle* & *Candide*; mais on jouera *Figaro*; mais Raynal sera plein de vie;.. mais les mœurs publiques, armées du scandale des prêtres, des délires du siecle & de la verve du génie, feront si impérieuses & si fortes!.. Mauri écrira; mais Condorcet est son confrere... & Condorcet fut l'ami de d'Alembert.... Linguet écrira;... mais ses paradoxes, ses libelles, ses contradictions, ses mœurs équivoques l'ont dégradé... Brissot sonnera de la trompette.... Les cavernes & les repaires vomiront leurs reptiles dans le champ de l'église.... Un venin subtil & brûlant s'insinuera dans les fibres des plantes;... les dernieres racines de l'arbre se dessécheront.... Calvin prévaudra.... Il ne prévaudra pas. Roi très-chrétien, ouvre les yeux.... *La religion ancienne est liée avec la constitution de l'état; & la nouvelle n'y tient point*... Pontifes, réveillez-vous,... Frossard réside au siege de Marbeuf.... Juigné fit mettre Beaumarchais à St. Lazare;... mais sous Montazet, un Lazariste se fit l'acolyte de Raynal... Un capucin chante Voltaire... Un jacobin se fait bourreau, & flagelle... Un autre prêche la *pureté*, & fait imprimer des chansons impures.... Un abbé

corrompt les mœurs pour former l'esprit, donne au public sa *cantatrice grammairienne*, & dit lamesse....

O d'Antragues ! ô Bergasse ! ô vous tous, qui aimez la patrie & les mœurs.... & qui demandez la *liberté de la presse !* écrivains généreux & trompés.... parcourez les écrits publics, analysez-en les principes, observez-en l'influence... Vous voulez qu'on écarte la digue !.. Ah ! lutterez-vous donc seuls contre le torrent ? Combattrez-vous donc seuls toutes les erreurs de la terre ? Serez-vous donc seuls assez forts contre toutes les passions, contre tous les maux ?... Si vous avez cette confiance, eh bien ! levez-vous, & donnez le signal. Défenseur de Kornman, toi sur-tout, dont j'ai distingué la plume & l'ame, tu brûles de servir le genre-humain : la soif des grandes actions & de la célébrité te dévore ; le client qui t'occupe n'est qu'un homme vulgaire ;.. leve les yeux, promene-les, vois ton roi, vois ton Dieu, vois les générations menacées, qui t'appellent pour les défendre... Vois ces foules d'orphelins, couverts de fange, baignés de larmes, environnés d'opresseurs & de crimes, qu'on arrache des bras maternels de la religion, & à qui on enleve l'héritage de l'autre vie.... Vois ces suicides .... vois ces conjurés... suis les chefs, pénetre dans leur souterrein .... Là, sont les indices du complot, les poignards, le poison, la coupe de sang ... Venge la terre & le ciel, venge les autels, le trône, la patrie, la vertu, les malheureux..... Démasque les traîtres, fonde les mœurs sur la religion. Instruis de leurs devoirs,

les peuples & les rois, succede à Bossuet, remplace Fénélon, sois humble, doux & grand; & Necker couronnant ton apostolat de sa foi, (*) promet de rendre catholique toute l'Europe... Mais, ô Bergasse, le nom de J. C. sort rarement de ta bouche, & il ne consacre aucune ligne de tes ouvrages;.. tu imites le mystique *St. Martin*, tu gardes le secret... Tu prêches les mœurs; tu poursuis l'adultere... tu ne peux être impie... quand tu le serois! Saul, Saul l'étoit... Pharisien austère & sacrilege persécuteur, il fut renversé sur le chemin de Damas, & il changea... il devint un vase d'élection. Ananie lui imposa les mains & lui rendit la vue: le nouvel apôtre prêcha dans les synagogues que J. C. étoit le Messie. Paul parcourut les contrées.... étonna l'Aréopage, fut pris pour un Dieu.... fut ravi au troisieme ciel.... Défenseur de Kornmann, trempe le glaive de la parole dans le sang du fils de Dieu, marche contre les idoles... Barnabé t'accompagne... marche... que les tyrans, que les monstres pâlissent... Une étoile

(*) M. Necker, dont l'ame religieuse & grande s'est dévouée au salut de la France, & qui ne donne l'exclusion à aucun culte, balanceroit-il d'embrasser la religion de Bossuet, liée avec la constitution d'un état qu'il est chargé de rendre florissant? Ah! son vœu est exprimé dans plus d'un endroit de son ouvrage En souhaitant que tous les citoyens du même gouvernement soient unis par la même croyance, & les mêmes cérémonies, peut-il souhaiter autre chose dans le royaume catholique qu'il veut régénérer, que l'uniformité de la foi catholique? Quoique mes scrupules soupçonnent les vues de Necker prédicant, la probité de Necker administrateur, me rassure.

ſe détache du firmament, pour couronner ton front.

(99) Les Lally, les Latude, les Trenk, les Strenſuée & Brandt, toutes les victimes du caprice des rois, de la malveillance des miniſtres, de la haine des favorites, de l'inimitié des concurrens, de la rage des tigres de l'humanité, en confeſſant, devant l'*Aſſemblé éternelle*, des délits ſecrets & inconnus juſqu'alors, & étrangers au ſupplice qu'ils auront ſubi ſur la terre, juſtifieront ſolemnellement la providence, ſans juſtifier leurs oppreſſeurs.

Feuillet de Bergaſſe.

100) O ſuperbe & intrépide Bergaſſe, dont le front s'élève au-deſſus des cedres & touche le tonnerre! écrivain ambitieux, qui parois renfermer dans ton ſein quelques élémens de la grande ame de Cromwel (*), comment, abaiſſant ton regard d'aigle, & compromettant la hauteur de ta penſée, as-tu pu deſcendre dans la chaire d'une gothique pu-

(*) L'uſurpateur régicide ſe maintint autant par l'artifice que par la force; ménageant toutes les ſectes; ne perſécutant ni les catholiques, ni les anglicans, enthouſiaſte avec des fanatiques, auſtere avec des preſbytériens, ſe moquant d'eux tous avec les déiſtes, & ne donnant ſa confiance qu'aux indépendans. Sobre, tempérant, économe, ſans être avide du bien d'autrui, laborieux & exact dans toutes les affaires, il couvrit, des qualités d'un grand roi, tous les crimes d'un uſurpateur. Son cadavre, embaumé & enterré en 1658 dans le tombeau des rois, avec beaucoup de magnificence, fut exhumé en 1660, au commencement du regne de Charles II, traîné ſur la claie, pendu, & enſeveli au pied du gibet. « Il vient des circonſtances, dit M. Mercier, où il faut refondre le gouverne-

deur, adopter des principes *vulgaires*, & frapper d'anathême, la licence accréditée, des *grandes mœurs*?

« Autrefois, dit Mercier, *l'adultere* étoit puni de mort; aujourd'hui, celui qui parleroit de ces loix aufteres & antiques, feroit prodigieufement fifflé. Voyez dans toutes nos comédies, fi l'on ne rit pas toujours aux dépens des *maris*; voyez les petits vers de nos poëtes légers; ils plaifantent inceffamment fur le *mariage*, avec un fel qui réjouit tout le monde. Ces gentilleffes ne font qu'une apologie perpétuelle de *l'adultere*: on diroit qu'on a peur que les femmes ne comprennent pas affez tôt que leurs charmes ne font pas faits pour n'appartenir qu'à un feul.... Tous les arts deviennent complices de ces exhortations à l'infidélité; tous s'empreffent à les confirmer dans cette idée, à achever d'éteindre tout fcrupule dans leurs ames. Nos tableaux, nos ftatues & nos eftampes, qu'offrent-ils? Tous les tours heureux & triomphans, joués au pauvre dieu d'hymen. Nos pein-

---

ment; alors ce droit appartient à celui qui en a le génie & le courage; c'eft une ftatue mutilée qui doit aller revoir le creufet. Les nouvelles proportions font à la difpofition de l'homme qui en médite le jet. Cromwel devina ce qui convenoit le mieux à fa patrie... Quand une tête comme celle de Charles I, foible, opiniâtre, rencontre la tête d'un Cromwel, d'un de ces hommes rares que la nature a faits pour féduire fubjuguer & commander: c'eft la rencontre de deux forces rapides, mais inégales; c'eft le choc fortuit d'une effroyable commete venant heurter une humble planette... Si Cromwel ne périt pas, il faut que Charles foit décapité. » (*Notions claires fur les gouvernemens*, Ch. XXXIV.)

autres ne sont pas plus chastes que nos vers.... Mais de nos jours, ô rafinement criminel! on a été encore plus loin que *l'adultere*; on a corrompu l'institution la plus auguste; on s'est servi des loix même, pour consacrer le libertinage, & en produire les fruits avec audace, &c. Voila ce qui se pratique sous l'œil de la législation: & la loi outragée est réduite au silence; car on a tourné contr'elle ses propres formes avec une coupable adresse .... Quelqu'un dira qu'il faudroit le style de Juvénal pour tonner contre cette licence. Mais que feroit le plus véhément satyrique? A quoi remédieroit-il? La perte des mœurs vient le plus souvent de l'insuffisance des loix, de leurs erreurs & de leurs contradictions. » (*Tabl. de Paris*, *Tom.* IV.)

« Mais quelle fut la surprise de l'aimable personne aux premiers rayons du soleil! Elle jetta un cri d'étonnement & d'indignation, qui réveilla le page & l'abbé couchés dans la chambre voisine. Ils entrerent dans celle du lit nuptial pour appaiser cette infortunée victime. Appercevant son mari, elle se jetta à ses pieds, en demandant miséricorde, pour un crime qu'elle avoit commis si involontairement. « Non, je n'y ai eu aucune part, s'écrioit-elle d'une voix entrecoupée de sanglots & de soupirs » .... La profonde affliction & le désespoir de cette digne femme, toucherent *l'Abbé-mari* lui-même. Ne vous allarmez pas, ma tendre amie, lui dit il, pour l'appaiser; le duc d'Orléans a pris ma place; il vous aime; c'est moi qui l'ai introduit; ....

nous ne faisons qu'un tous trois ; . . il n'y a point d'adultere , si nos volontés sont d'accord , &c. » (*Vie privée du Cardinal Dubois* , *p.* 77.)

« Nulle femme n'avoit tort, dit le chev. Aude, nul mari n'avoit raison au tribunal du seigneur de Montbard , si la querelle du ménage y étoit portée ; quand la tête du pauvre diable auroit complettement légitimé ses plaintes, & la solliciteuse eût-elle été cent fois atteinte & convaincue , pourvu toutefois qu'elle fût jolie. --- *Pardieu* , *c'est une abomination !* --- Mais , M. le comte. --- *Pardieu* , *oui* , *qu'est-ce que c'est que ces tracasseries de mauvais ton ? Vous comprenez bien que sur ça. Oh ! vous êtes un vilain jaloux ! cette femme est douce , charmante ; allez, vous ne la méritez pas. Pardieu ce que je dis , je le pense* --- Mais M. le comte , il est prouvé que --- *que vous êtes un sot ; allez ; sortez , laissez-la tranquille. Pauvre petite , on t'opprime , assieds-toi.* » (*Vie privée du Comte de Buffon.*)

« Dans un climat aussi brûlant que l'Espagne , dit le marquis de l'Angle , dans un climat fait exprès pour l'amour , Charles-Quint vouloit qu'on punît de mort les femmes adulteres. Une pareille loi existe dans un pays , où le libertinage des hommes condamne leurs femmes à n'avoir que des restes , dans un pays où souvent une jeune personne doit , par ordre de sa famille , épouser un vieillard , doit embrasser , réchauffer , ranimer , respirer l'haleine, attacher sa bouche sur la bouche d'un monstre , d'un satyre , d'un *mari-cadavre* , qui a de l'argent. Sophie ! Sophie ! ma chere

Sophie !

Sophie !.. Argent, argent ! (*) Tu produis, tu nourris tous les maux, tous les fléaux, tous les

---

« Il manque, dit Beaumarchais, une loi très-utile au code qu'on va réformer, c'est celle qui ordonneroit qu'aucun mari ne pourra intenter la scandaleuse action d'adultere contre sa femme, sans avoir consigné sa dot : cette sage précaution guériroit beaucoup d'âpres époux, de l'envie de tenter une voie si flétrissante, pour s'emparer du bien de leurs épouses : sur-tout les tribunaux & le public ne seroient pas inondés de toutes les calomnies inventées par le sieur Kornmann, pour éviter de rendre compte d'une dot qu'il a dilapidée, & pour se venger de tous ceux qu'il a vus s'y intéresser. -- Une jeune femme sur-tout, qui avoit apporté quatre cent mille livres de dot à son mari ; qui étoit belle ; & sacrifiée par celui qui, devant la préserver, est trop justement suspecté d'avoir voulu s'en faire un moyen de fortune, en la présentant comme un attrait, à un jeune homme ardent, qu'il dit ardent, auquel il savoit du crédit, &c. Si je ne démontre point, par mille preuves sans réplique, qu'il n'eut que cet honteux projet ; &c... J'ai dit, j'ai imprimé, ma religion est, que lorsqu'une pauvre femme a épousé un méchant homme, sa place est d'être malheureuse auprès de lui, comme le sort d'un homme est de rester aveugle, quand on lui a crevé les yeux.... Que voulez-vous, disois-je à cette infortunée épouse, que pensent un jour vos enfans, s'ils doivent partager leur respect entre des parens séparés ?.. J'étois bien loin d'imaginer alors, qu'un jour un pere sans pudeur ameneroit à l'audience, la fille de cette dame, âgée de 13 ans, son fils âgé de 9 à 10, pour entendre vomir contre leur mere, des atrocités supposées. --- Ainsi, cet effronté précepteur, *l'omnis homo* dans cette affaire, dirige la plainte, est l'accusateur, le conseil, le témoin, l'écrivain, l'avocat du mari ; & veut être celui de la femme. O l'horreur ! ô l'horreur ! --- Ils ont emprunté sourdement une maison près de Neuilly... Il ont eu l'art d'y faire conduire adroitement la dame Kornmann, par des hommes... Grand Dieu ! qu'on étoit loin de suspecter ; &, là ils l'ont livrée, pendant six heures de suite, aux fureurs d'une pythonisse, d'une

crimes de la terre. Pour exprimer tout le mal du monde, il ne faudroit qu'un mot, un seul

---

somnambuliste ardente, bien instruite & bien inspirée, laquelle avoit dîné la veille dans la maison de Kornmann, où on lui avoit appris ce qu'elle avoit à dire; il a fallu tout le courage d'une femme habituée au malheur, pour résister à des scenes si longues & si fâcheuses, pour que ce lâche emploi du magnétisme prophétique, ne la fît pas succomber à la terreur d'un tel spectacle. Le détail de ces tentatives, écrit naïvement par la dame Kornmann elle-même, en sortant de cette obsession, est un des plus étranges écrits qu'on puisse lire. On y voit réuni tout ce que la scélératesse de forcenés très-mal-adroits, peut joindre à l'imbécillité de fous dignes de Charenton. --- Quelle guerre abominable! mes valets séduits, 200 libelles en 18 mois, & tous payés par Kornmann!.. Ils ont ameuté contre moi une jeunesse indisciplinée... Ils m'ont fait casser, une nuit, des statues... Ils ont fait afficher des placards. --- Ce Bergasse inconnu, sans état, sans métier, même sans domicile, s'amalgamant à tout ce qui fait bruit, après avoir traité son bienfaiteur Mesmer comme un Dieu, puis comme un scélérat; après avoir traité Deslon comme un confrere, & puis comme un escroc, &c. &c. vient de jurer enfin qu'il s'attachoit à Kornmann. O malheureux Laocoon, toi, ni tes deux enfans, n'espérez plus fuir au reptile qui vous a si bien enlacés!.. digne Oreste d'un tel Pilade. » (*dernier Mém. de Beaumarchais.*)

« La rage & la démence unies, dit-il dans le début, m'ont attiré dans cette *arène...* » *Arène!* c'est le mot... Je vois aux prises deux animaux féroce; les yeux étincellent, les poils se hérissent, les griffes s'enfoncent, les dents s'entreheurtent, des lambeaux se détachent, des hurlemens retentissent; une bave de sang rougit la poussiere... Ce sont deux hommes de lettres, deux philosophes, deux bienfaiteurs de l'humanité... L'un est le modele des peres, l'autre le modele des amis. Celui-là corrige les mœurs par ses drames, celui-ci écarte les maux par son bacquet. Le premier est l'éditeur de *Voltaire*, le second copie J. Jacques... *Timeo Danaos, vel dona ferentes...* Et ces deux sages se trai-

mot, un mot suffiroit, & ce mot feroit ARGENT; (Voyage en Esp. p. 64)... « Une autre conséquence qui suit des loix, des contrats, est qu'un mari peut prêter sa femme seulement pour un temps, si elle y consent; & la femme peut prêter son mari. Le plus vertueux des hommes prêta sa femme à

---

tent de monstres! O lettrés! ô philosophie! voilà donc les hommes que vous formez!.. O siecles affreux des lumieres & de la tolérance, est-ce donc-là la lutte des vertus & du génie?.. Paris est un repaire... Fuyons... ô ma forêt, ô ma cellule, ô ma haire, ô mes amis qui, courbés sur la cendre, oubliez les hommes, & ignorez leurs scandales... c'en est fait, je vous rejoins... Les hommes se dévorent... que vous me devenez chers... on ne peut plus habiter parmi eux.



« Il me semble qu'à la campagne, a dit M. Bergasse, nous y parlons de nos ennemis avec moins d'aigreur, de nos peines avec moins d'amertume... Est-ce en respirant la vapeur embeaumée du soir, en se promenant à la lueur tranquille & douce de l'astre des nuits, qu'on peut ourdir une trame perfide, ou méditer de tristes vengeances?.. Dans cet asile des mœurs & de la paix, que vous importent les vains discours des hommes, & leurs lâches intrigues, & leur haine impuissante? » (*Considérations sur le magnétisme. En note, page 69.*) « Je suis portée, dit Mde la Baronne de *, fille de M. Necker, à me confier à celui que la musique, les fleurs & la campagne ravissent... Je ne sais, mais souvent à la fin d'un beau jour, dans des retraites champêtres, à l'aspect d'un ciel étoilé, il me sembloit que le spectacle de la nature parloit à l'ame de vertu, d'espérance & de bonté. » (*Lettre sur les ouvrages & le caractere de J. Jacques.*)

Beaumarchais aime la musique & sa fille, autant que Mde. la Baronne de **. aime la musique & son pere. Bergasse aime la campagne, autant que la panégyriste de J. Jacques peut l'aimer; & cependant ces deux amis de la nature & de l'harmonie, sont deux Atrées qui tiennent une coupe de sang; & parlent de piété en invoquant les furies.

son ami. Qui osera traiter de crime ce qu'a permis l'austere vertu du sage Caton ? Un homme, qui veut avoir un enfant d'une bonne race, ne peut-il pas emprunter une femme, dont-il connoît les bonnes qualités ? Cette reine, qui vint demander un heritier à Alexandre, ne se montra-t-elle pas au dessus de son sexe, par sa sagesse & par sa fermeté à braver les préjugés d'une fausse délicatesse ?» (*Principes de la phi. Nat. I. P. p.* 266.)

« J'ai consulté l'opinion, dit l'éloquent défenseur de Kornmann ; & j'ai vu que si j'écoutois l'opinion, ce même délit, considéré indépendamment de tant d'évènemens désastreux, qui en ont été la suite ; n'est plus regarde dans nos mœurs, comme une prévarication bien odieuse, & que l'époux outragé qui, en pareille circonstance, demande que la loi punisse, excite souvent moins de pitié que de haine.... Quoiqu'ait pu dire une *philosophie* trop indulgente ; quelle que soit, au milieu de la dépravation de nos mœurs, l'imprudente légéreté de nos maximes, ce n'est donc pas déjà une faute ordinaire que d'affoiblir indiscrétement, & même sans aucune intention mauvaise, la confiance & l'attachement sans bornes, que se doivent deux époux ; ce n'est donc pas une faute ordinaire, mais un crime véritable, mais peut-être le premier de tous les attentats contre l'ordre de la société, contre le systême des loix & des mœurs, que ce délit trop excusé de nos jours, qui, violant le plus saint de tous les contrats, éteint pour jamais l'amour en des cœurs faits pour s'ai-

mer, & brise sans retour, & comme à la fois, tous les liens qui les unissent, &c. » (*Mém. sur une quest. d'Adul.* &c. *p.* 95, 108,)

« Il est bien étonnant, disoit quelqu'un, que M. Bergasse, intimement lié avec un intime ami du *seigneur de Montbard*, M. Bergasse, qui estimoit le génie aimable du sublime Interprête de la nature, & aimoit à planer avec les grands hommes, au-dessus de la morale & du calcul des esprits ordinaires, ait tonné avec le zele brutal d'un Chrysostôme & d'un Beauregard, contre le violement de la foi conjugale, & les petites infractions de l'ordre domestique ! Oh ! si ce fier géant n'eût trouvé sur la ligne du crime, que d'obscurs prévaricateurs & des adversaires sans illustration, dédaignant de saisir sa massue, il eût laissé dormir le crime impuni, sous la honte de son laurier, & sous la sauvegarde de l'opinion... Fléau des méchans célébres, il n'a dressé le gibet, que dans l'espoir d'y attacher un orgueilleux Aman, & de parvenir, par l'éclat de son supplice, à la destinée brillante de Mardochée... Mais comment prouver que Beaumarchais est un *monstre*, dans un siècle & dans une ville, où tous les ordres de citoyens, assistant à ses drames, & applaudissant à son cynisme avec l'enthousiasme le plus déréglé & le plus soutenu, & devenus les instigateurs, les complices de ses saillies & de ses manœuvres, ont mis le sceau à sa célébrité infernale, & ont fait présumer que les principes de l'auteur de la *Folle Journée* sont les principes avoués de la nation Françoise ?... Eh ! de quel

droit le philosophe auteur des *Considérations sur le magnétisme*, s'arme-t-il pour briser avec éclat le sceptre de l'opinion, suppléer à l'impuissance des moralistes vertueux, & imposer aux générations, des loix, qui hurtent les systêmes chéris d'une nation corrompue?..... *Vous êtes assez borné*, a répondu un ecclésiastique respectable, *pour ne pas voir le doigt de Dieu dans les écrits imposans de ce thaumaturge déguisé!* »

« Vous savez, a dit M. Bergasse, si quelqu'un, quand je voudrai parler, peut faire taire avec plus d'empire & de fierté que moi, la calomnie... Ici, j'ai vu les opinions se heurter. Rarement un savant, c'est-à-dire, un homme qui a recueilli, qui a comparé beaucoup didées, trouvées avant lui, peut entendre un homme de génie, qui lui annonce un ordre de *vérités* nouvelles..... Quand un homme de génie paroît dans les sciences, il brise tous les liens de l'intelligence humaine, & la porte loin des bornes dans lesquelles elle sembloit arrêtée.---Je voyois à côté de moi s'éteindre une grande *vérité*... Homme vil!... & tu me demandes pourquoi je me suis occupé de la conserver & de la défendre!... S'il est quelqu'un qui doive écrire dans cette circonstance, c'est moi.. Il est de certaines *vérités*, celles par exemple, qui ont pour objet un grand bien à faire aux hommes, qui imposent à ceux qui les connoissent, des devoirs sinceres, des devoirs qu'ils ne peuvent négliger sans s'exposer à des remords... Les mœurs sont le ciment de l'édifice politique... Pour donner à une société, d'autres mœurs que

celles qu'elle a, il faut, pour ainsi dire, changer tout le systême de correspondance des organisations qui le composent..... On voit bien que c'est la nature qu'il faut combattre, & la nature (corrompue) qui agit avec tout le mouvement de sa puissance.... Voilà sans doute pourquoi dans Rome, quand les mœurs ont penché vers leur ruine, la legislation & la *philosophie* ont fait d'inutiles efforts pour rendre leur chûte moins prochaine; voilà pourquoi à cette époque fameuse dans l'histoire des nations, pour donner à l'homme d'autres mœurs, il a fallu une *religion nouvelle*, c'est à dire une opinion puissante, qui l'affectant profondément, modifiât son être tout entier, & changeât tout le systême de ses habitudes. (Le mot opinion convient à la *vérité* comme à l'erreur &c.).... J'ai vu l'égoisme né de l'abus des jouissances & du desir immodéré de jouir, nous rapprocher sans nous unir.... J'ai vu l'envie, cette passion si féconde, si universelle & si triste.... J'ai vu quelques vertus générales, resultat de l'esprit qui combine, plus que du cœur qui s'abandonne..... J'ai jetté les yeux autour de moi; &, semblable à un de ces végétaux imposteurs, qui couvrent d'une ombre meurtriere un sol empoisonné, j'ai vu la *philosophie*, qui se montre toujours dans le déclin des mœurs & des empires, étouffer sous son ombre froide & mortelle, parmi quelques erreurs funestes, une foule de *préjugés* utiles avec lesquels le peuple assure ses mœurs..... Ainsi nous n'avons plus de mœurs. —

Une seule idée puissante, comme l'eternel dont elle émane, est descendue dans la nuit du cahos, elle a reposé sur les germes innombrables dans lesquels dormoit la vie... & le mouvement a commencé. (*Considér. sur le magn. anim.*) Pardonne - moi, *mon Dieu*, si, parmi ces funestes images, j'osois douter de ta providence... Vous êtes surpris qu'un égoïsme dépravateur ait envahi toutes les classes de la société..... Vous vous plaignez de ce qu'il n'existe plus de bonne foi, d'intimité dans le commerce de la vie... Vous portez au dedans de vous une affreuse solitude: malgré l'éclat & le bruit qui acompagnent vos jouissances, toutes vos ames se taisent... Voulez-vous découvrir où vont se former tous les fléaux qui vous désolent, s'engendrer tous les crimes qui vous travaillent; rentrez de nouveau avec moi dans l'intérieur de vos maisons. Comment vivent entr'eux ces peres, ces époux, ces enfants qu'une même habitation réunit ?— La femme est le centre de toutes les habitudes domestiques, & elle ne peut s'écarter un instant de ses devoirs, sans que tout cet ordre d'habitudes ne soit troublé... L'adultere blesse essentiellement l'ordre social—Mais il seroit à desirer que le jugement de ce délit n'appartînt qu'à des hommes que la maturité de l'âge auroit élevés audessus des passions... Il conviendroit que le tribunal auguste, où ils prononceroient leurs arrêts, fût constamment interdit à la curiosité publique, fût toujours environné d'un silence religieux. — Va, malheureuse, aucun mouvement de vengeance

ne se mêle au triste devoir que je remplis. Ton cœur est seul maintenant.... *Dieu de miséricorde & de paix*, verse dans cette ame maternelle & pour toujours désolée, tes consolations les plus puissantes; place entre la mere & les enfans, le berceau, &c.. que la mere & les enfans pleurent... -- J'ai fini, & je sens un peu de paix dans mon cœur... Il sera ému, le pere des peuples! du haut de son trône, il laissera tomber sur mes enfans, un regard de consolation & de pitié... *Providence éternelle*, laisse dans mon sein, cette derniere espérance. Tu as rempli mon ame d'amertume, tu m'as fait marcher dans des routes terribles, isolé de tous les hommes... Ah! je ne murmure pas de ta rigueur!..Un moment arrive, où, par de hautes leçons, tu avertis les hommes... Au milieu de la désolation, enfin le jour paisible de la *vérité* paroît... La *prierre* de l'homme opprimé pour la justice, doit être puissante devant toi. Je t'implorerai encore une fois. Oh! oui, je t'implorerai pour ma malheureuse épouse, tu recevras en expiation de ses fautes, tous les maux que j'ai soufferts! Quand le *repos éternel* commencera pour moi, tu metras un peu de repos dans son cœur.. Helas! combien elle est à plaindre!... Que les femmes qui chérissent la vertu, pleurent sur la destinée de cette femme autrefois si vertueuse & si tendre; (Mém. sur une quest. d'adult. &c. *Plenus sum sermonibus & coarctat me spiritus uteri mei.. Loquar, & respirabo paululum.* Job. c. XXXII.) »

« La *vérité* n'est point à moi, elle est à *Dieu*

qui me la donne... Je me croirois bien coupable si je me hâtois de la répandre, je confondrai mes adversaires en m'appuyant spécialement des maximes de l'*évangile*, livre où j'aime à chercher mes principes, parce qu'il renferme tous ceux qui tendent au plus grand bien de l'homme. *Dieu* ne veut pas que la *vérité* périsse, & il m'est témoin que mon cœur est ouvert à la *vérité*.

« Là, on n'estime que ce qui est estimable, on ne récompense qne ce qu'on estime, les actions honnêtes sont les actions utiles.... Là, enfin vous trouverez la modération dans les jouissances, le repos dans tous les cœurs, les affections domestiques, doucement dévelopées pour le bonheur des individus, les affections sociales, déployées avec énergie, pour la prospérité commune. — Ce n'est pas assez de descendre dans ces cachots obscurs... où c'est moins la justice qui punit, que l'autorité qui se venge.... Comme ces infortunés y languissent, y pleurent!.. Ah! s'il est *un Dieu vengeur*, sans doute il recuille ces larmes solitaires, sans doute il les réserve comme un *trésor de colere pour le jour solemnel de ses jugemens*; sans doute que dans *ce jour redoutable*, donnant à chacune de ces larmes l'activité d'un supplice, il en couvrira, pour une *entiere éternité*, tous ces hommes affreux, qui, afin de satisfaire des passions d'un moment, n'ont pas craint de condamner d'autres hommes à les répandre... (*Mém. pour le sieur Betgasse*, *&c.*) »

« Et dans des circonstances si déplorables, lors-

qu'on a l'espoir, quel qu'il soit, d'empêcher un grand mal en publiant des *vérités* salutaires, la premiere de toutes les obligations n'est-elle pas de faire connoître ces *vérités?*.. *Ces vérités* sont incontestables, elles sont *éternelles* comme *Dieu même*, source de tout bien, de tout ordre & de toute *vérité* dans l'univers. — Sont-ils donc les maîtres de la justice? *Eternelle*, *incréée* comme *Dieu*, peuvent-ils l'empêcher de reposer sur la terre?... La *vérité* qui m'oppresse est un remords importun, dont il faut que je me délivre.... Ah! par ce *Dieu redoutable qui nous jugera tous*, & qui, *au terme marqué dans sa justice*, & quand les crimes des peuples, & les forfaits des rois ont appellé sa vengeance, ébranle à son gré les empires, & développe, comme le feu des volcans, les semences de dissolution & de mort qu'ils receloient dans leur sein; par les pleurs que m'arrache le sentiment de tant de douleurs... sortez, Sire, oh! sortez de cette enceinte d'erreurs, &c. Descendez vers votre peuple, parcourez ces campagnes ravagées, voyez ces familles indigentes, &c.» (*Observ. du sieur Berg.*). — Le cœur d'une mere est un sanctuaire inviolable.... Tu as tenté de souiller la pureté de ce sanctuaire... Regarde dans l'avenir. Malheureux!.. qu'as-tu fait? Pleure... Ah! si tu pouvois pleurer! Ecoute... Oh! mets la main sur ton cœur, dis-moi si, parmi tant des complots, tu fus jamais tranquille... Dévoile ici, pour la consolation de la vertu & l'éternel effroi du vice, dévoile ton ame toute entiere... Ah! si tu pouvois

pleurer !.. Le méchant qui pleure, & qui expie dans la douleur, la vie même la plus criminelle, est le spectacle le plus touchant, le plus auguste que la providence puisse offrir aux mortels. Il n'y a donc pas de crime qu'elle ne veuille pardonner !.. Oh ! que tu serois grand, si tu pouvois maintenant devenir juste ! Vas, je ne te hais point : la haine n'est pas faite pour mon cœur. » (*Mém. de Korn. en réponse au mém. de Beaumarchais.*) « O mere infortunée ! Oh ! pourquoi n'es-tu pas ici ? Combien elles doivent être ameres, tes larmes ! Comme je les vois tomber lentement sur ton cœur ! Que de fautes elles expient à mes yeux ! Infortunée... tu ne verras plus tes enfans, & tu pleures ! — Ils vont donc disparoître sans retour, tous ces *prejugés* ; que la malheureuse dépravation de nos mœurs avoit fait éclore !.. Les temps de notre dissolution & de notre frivolité sont passés : la *vérité* s'avance comme un empire qui se meut. » (*Plaidoyer par le sieur Bergasse, &c.*)

« Avec quel mouvement involontaire, avec quelle complaisance religieuse, M. Bergasse, s'écrioit l'ecclésiastique, prononce, repète les noms de *vérité*, *de remords*, *d'éternel*, *de Dieu*, *de providence éternelle*, *de priere*, *d'expiation*, *de paix*, *de repos éternel*, *de Dieu de miséricorde*, *de Dieu vengeur*, *de jour des jugemens*, *de jour de vérité*, *d'éternité* &c !... Avec quelle vigueur il tonne contre le crime, & avec quelle indulgence il le pardonne ! Que ses menaces sont terribles, & que ses effusions sont touchantes ! Il frappe comme la foudre, il s'in-

tinue comme la rosée, il entraîne comme un torrent. Fier comme Bossuet, fort comme Bourdaloue, onctueux comme Massillon, le défenseur de Kornmann réunit tous les styles, tous les talens, tous les caracteres, toutes les ames.... Comme sa dialectique presse ! comme ses expressions brûlent ! comme la majesté de son gènie transporte ! .. Oh ! Il est plus qu'un homme.... Le livre des *Prophétes* est pour lui, ce que la vue d'une épée fut pour Achille travesti en femme... Apôtre des *mœurs*, oracle *de la sagesse éternelle*, tes élans t'ont trahi: déchire ton enveloppe... assez long-tem tu as resté ignoré... Eleve-toi à toute ta hauteur, montre-toi ce que tu es... Les bizarres détails de ta vie errante offrent des mysteres... Parle, dis nous... [qu'as-tu fait à Chambéry, à Mâcon, à Paris, à Spa ?.. Quel est le principe de ta mélancolie, le but de ton orgueil ? Quel est le sens, quelle est la clé de tes hiéroglyphes magnétiques ? D'où vient ta brouillerie avec Mesmer, ton zele pour Kornmann, ta pitié pour son épouse, ta haine implacable contre ses corrupteurs, ta módération au sein du ressentiment ? Ah ! ce mélange divin de sévérité & de clémence, de fureur & de mansuétude annonce bien le disciple & l'envoyé de celui qui s'arma de verges contre les scandales du temple, fit grace à la femme adultere, & pardonna en mourant à ses bourreaux.... Franchis le cercle où tu t'es circonscrit, que ta pensée se déploie, que ton apostolat se déclare... Rentre, rentre dans

la congrégation que tu as quitté... *Philippe de Néry* te rappelle ſous ſes drapeaux... Maſſillon fut oratorien.. & devint évêque... En ſuivant ſes traces, tu peux aller plus loin que lui... Tu as autant d'onction, & plus de mouvement... Tes couleurs ſont plus fortes, ta touche plus profonde, tes plans plus vaſtes, tes combinaiſons plus hardies.... La carriere évangélique s'ouvre devant toi! Que d'obſtacles, que d'adverſaires, que de monſtres vont ſe multiplier ſous tes pas, vont affronter ton courage, ſe meſurer avec ton génie, fatiguer ta patience, & exercer ta foi! La licence des mœurs, l'adultere, l'inceſte, le ſacrilege, le parricide, la perfidie, la rapine, les paſſions des cours, les ſcandales du barreau, la diſſolution des théâtres, l'hypocriſie des prêtres, le délire des ſectes, le vertige des opinions, l'incrédulité mere de l'athéiſme, & l'athéiſme, pere de tous les attentats, vont préparer leurs poiſons, aiguiſer leurs dards, agiter leurs ſerpens, réunir leurs complots, leurs clameurs & leur rage... Tu auras cent *Beaumarchais*, cent *N*** cent *le N*** à combatre... Ah! monte ſur le Sinaï, dis aux nations de t'entendre... Que l'évangile triomphe, & que le monde ſoit heureux. ... La thiare des Sixte V, des Benoît XIV, des Ganganelli, réſervée à tes pieux ſuccès, ſe détache peut-être déjà du front qu'elle couronne, pour planer ſur le tien... Revêts-toi du ſacerdoce... mérite l'épiſcopat... Le Vatican t'appelle... Tu convoqueras un concile.. Tu réformeras le clergé.... Tu régénéreras les empi-

res. . . . Tu fixeras le bonheur ſur la terre. . . Il ne peut y avoir de bonheur ſans ordre, d'ordre ſans patriotiſme, de patriotiſme ſans mœurs, de mœurs ſans religion, de religion ſans foi : & ſi cette foi eſt éteinte. . . . *la montagne des Etats-Généraux n'aura enfanté parmi nous qu'une ſouris* . . . . Ah ! ſaiſis, rallume & ſecoue le flambeau . . . leve-toi, marche, & que tous les feux errans de la politique & des ſciences s'évanouiſſent devant toi ! . . *L'adultere*, que tu as voulu combattre avec des moyens impuiſſans, tient à des fibres d'airain, à une chaîne électrique, dont les anneaux ſe correſpondent par toute la terre, & vont ſe perdre & ſe renouveller au foyer réproductif des enfers. O vengeur de Kornmann ! fléau de *Caron*, ſois le fléau de tous les vices, & le ſauveur de toute la terre ; anéantis & *Caron*, & le théâtre, & la liberté de la preſſe, & Voltaire, & l'opinion. S'il reſte un ſeul monſtre à étouffer, tu n'auras rien fait. L'hydre du vice a autant de têtes qu'il y a de royaumes ; . . que Louis XVI en coupe une, ſi les autres exiſtent, elle la feront bientôt renaître . . . Le trône ne peut rien ſans l'égliſe . . . O Bergaſſe ! l'heure eſt venue, le moment preſſe, le ciel s'explique, écoute ſon prophête : . . . . *Scio opera tua & laborem & patientiam tuam, quia non potes ſuſtinere malos, & tentaſti eos qui ſe dicunt apoſtolos eſſe, & non ſunt : & inveniſti eos mendaces.* Mon fils, je connois tes œuvres, tes travaux, ta perſpicacité & ton courage. Tu as démaſqué des hypocrites & des monſtres ; Meſmer & Beaumarchais n'ont pu long-temps te ſéduire . . .

Et patientiam habes, & sustinuisti propter nomen tuum & non defecisti. Proscrit par la Tournelle ; mais député aux Etats-Généraux, tu as fait rougir tes juges. *Sed habes adversum te quod charitatem tuam primam reliquisti* : tu n'es pas néanmoins exempt de fautes ; en poursuivant le crime, tu n'as point assez ménagé les coupables ; l'aigreur du ressentiment qui endurcit & porte le pécheur au blasphême, ne vient pas de Dieu.. Hélas ! en quittant la maison sainte, où la religion forma ton adolescence, tu t'éloignas de la source des graces.... *Memor esto itaque unde excideris* ;.. *& prima opera fac, sin autem venio tibi, unde & movebo candelabrum tuum de loco suo*... Rentre dans l'arche de la charité & de la pénitence..... si la gloire t'est chere...... Ah! bientôt, il ne sera plus temps. *Sed hoc habes, quòd odisti facta* Nicolaïtarum *quæ & ego odi.* Mais tu as, comme moi, une invincible horreur pour le crime de *Nicolas*-Henri (*) & de ses adulteres

(*)Une femme (son nom a manqué de m'échapper) ravie à sa famille, à ses foyers... qui l'a suivi dans ses transmigrations, vile tout-à-la fois, nuisible & néçessaire à son bonheur, qui dispose arbitrairement de ses goûts, de ses volontés, de ses sentimens, de sa plume ; née pour être l'opprobre de son sexe, parce qu'à un cœur corrompu, inaccessible au remords, elle joint une dissimulation profonde, une audace sans bornes, un cynisme incroyable, & assez d'esprit pour développer énergiquement tous ces vices, &c. (*Mémoire judiciaire pour*) *le sieur Lequesne, contre Simon-Nicolas-Henri*. L**.)

M. Lequesne, votre cause peut être bonne, mais vous la gâtez... Pourquoi cet épisode ?.. Linguet est injuste, mais vous

imitateurs...;

imitateurs.... Hâte-toi, monte dans le char d'Élie; & le front ceint du diadême des sept étoiles, parcours la terre, & fais retentir la trompette de l'éternité.. *Mitte Septem Ecclesiis, Epheso & Smyrnæ & Pergama & Thyatiræ & Sardis & Philadelphiæ & Laodiciæ.... Surge & metire templum Dei & altare & adorantes in eo.* (Apoc.) Examine les religions, prononce sur le culte. Que l'Autriche, la Russie & la Prusse t'entendent, & qu'il n'y ait plus d'hérésies, ni de schismes sur la terre.... Pour parvenir à ces hautes destinées, pour opérer tous ces prodiges, tu n'as qu'un petit effort à faire. O Bergasse! sois humble, fais-toi *Labre*, & tu deviendras *Moyse. Et mulier fugit in solitudinem*: La malheureuse Kornmann se fera carmélite.... *Et projectus est draco ille magnus, serpens* novus, *qui vocatur* Caron, *& seducit universum orbem*: Beaumarchais finira ses jours à St. Lazare. *Et facta est civitas magna in tres partes... Et omnis insula fugit, & montes non sunt inventi... Cecidit Babylon magna*:.... L'égoïsme & l'inégalité disparoîtront pour jamais: le genre humain ne formera plus qu'une immense famille d'élus, qui se divisera, non en clergé,

---

êtes méchant... Vous prouvez votre colère... Vôtre adversaire a donné un exemple qu'il ne faut pas suivre... Je crois qu'il a des mœurs, quoiqu'il attaque celles des autres... O hommes, que vous vous rendez méprisables dans vos excès! Vous ne savez vous défendre d'une insulte, sans égorger lâchement votre ennemi!.. Qu'est-ce donc que votre innocence? Vous voulez être des Dieux: vous n'êtes pas même des hommes. Commencez par être bons.

en nobleſſe & en tiers-état ; mais en chérubins ; en ſéraphins & en anges .... Sublime écrivain ; rougis-toi du *ſang de l'agneau*, & brûle de la ſoif du ſalut de la terre; crie, crie avec le tranſport de la conviction : » *La vérité qui m'oppreſſe eſt un remords importun dont il faut que je me délivre. Beatus qui vigilat & cuſtodit veſtimenta ſua, ne nudus ambulet, & videant turpitudinem ejus.* Heureux, trois fois heureux ceux qui auront conſervé la robe d'innocence, &c.&c. ! » (*Apoc. C.* I. II. XII. XVI. XVIII.) Nouveau Paul, convertis l'Aréopage & le Capitole, & monte au troiſieme ciel. Il n'y a point d'autre gloire au monde digne de ton orgueil. Des concurrens preſſeront tes pas dans les carrieres littéraires & politiques : viſe à la ſuprématie de la penſée & du ſentiment. Mets-toi hors de ligne; échappe à l'égalité .... commande à la nature de t'obéir. Le don des miracles, une révolution générale parmi les êtres, la conquête de l'eſprit & du cœur humain n'ont-ils donc jamais chatouillé ton ambition, &c. &c. ? On t'a reproché un amour propre exceſſif. ... Eh tu n'as pas conçu encore une aſſez haute idée de toi.... Tu as cherché tes titres dans ton cerveau ; ... vas, ils ſont dans ton ame, & ton ame eſt plus grande que ta tête... *L'autel de la juſtice eſt devenu pour toi l'autel de la vengeance*.... Mais, écoute le plus ſage des hommes, un roi .... Tu peux l'entendre. *Qui vindicari vult, &c. Abſtine te à lite, & minues peccata. Homo iracundus turbabit amicos, & in medio pacem habentium immittet inimicitiam. Lis feſtinans incendit ignem, &*

lingua testificans adducit mortem. Qui respicit linguam tertiam, non habebit requiem, nec habebit amicum in quo requiescat. Me. Fournel, ton conseil & ton ami, a eu la lâcheté de te trahir ... D'E**, ton associé & ton ami ; n'est-il point devenu un traître ? *Flagelli plaga livorem facit, plaga autem linguæ comminuet ossa ... Qui relinquunt deum, incident in illum & exardebit in illis, & non extinguetur & immittetur in illos quasi leo, & quasi pardus lædet illos ... Attende ne forte labaris in linguâ & cadas in conspectu inimicorum insidiantium tibi, & sit casus tuus insanabilis in mortem. (Ecclesiastic. c. xxviij.)* Le fiel de ta langue a coulé tour-à-tour sur Deslon & sur Mesmer : .. Tu en as vomi des flots sur d'autres victimes, que ton dard a marquées. Malheureux ! Qu'as tu fait dans l'égarement de tes transports ? Tu as poignardé ton ami, son épouse, ses enfans, tout ce qui t'environnoit ; tu as accru l'infamie & le désespoir du client que tu avois à défendre ... tu as accumulé la fange sur ta propre tête, & tu t'es baigné dans le poison .. Tu naquis généreux ; .... mais un ressentimen aveugle t'a poussé dans l'ignominie de la haine des petites ames .... Tu te plains d'avoir essuyé, *pendant sept audiences, tout ce que la méchanceté humaine peut inventer de mensonges, de sophismes, de calomnies* ! Mais quel a été l'aggresseur ? Tes phrases atroces n'ont-elles pas provoqué cette grêle ? Des exhalaisons de soufre doivent allumer le bitume. Des serpens n'engendrent pas des co-

lombes : une gorgone a dû enfanter une furie. *Un ſcélérat, qui ſue le crime*, & que tu as preſſé entre tes bras de fer , a dû faire ſortir la mort par tous ſes pores ; t'inoculer l'enfer, faire déborder ſur toi le phlégéton & le ſtyx , te donner un front de Minotaure, des cheveux de Meduze, un œil de Polyphême, une écume de Cerbere, des griffes de Harpye & une ſueur de Médée... Il t'a ménagé... il n'eſt pas monſtre.... Un monſtre lance des rochers, des laves, des démons, & n'a point de petites fleches . . . Un monſtre hurle, brûle, écraſe, tue; il ne ſiffle, il ne rit pas. Un monſtre a une énergie ſoutenue & un acharnement que rien ne diſtrait, que rien n'entrecoupe.... Auteur de *Figaro* , défenſeur de Kornmann, rendez-vous juſtice l'un à l'autre, & n'exagérez pas vos défauts... L'un de vous traite le vice avec trop de gaieté ;... l'autre pourſuit les coupables avec trop de fureur : un ton de licence n'inſpire pas la vertu. *Narratio peccantium odioſa, & riſus illorum in deliciis peccati.* Un ſtyle forcené & d'horribles ſermens ne ramenent pas à la ſageſſe : *Loquela multum jurans horripilationem capiti ſtatuet, & irreverentia ipſius obturatio aurium, effuſio ſanguinis in rixâ ſuperborum, &c. Ira & furor, utraque execrabilis.* (Eccleſ. C. xxvj.) « Il faut, as tu dit, qu'on m'mmole à leurs pieds, ou qu'ils tombent aux miens. La juſtice & la vengeance ne ſont qu'une même choſe à mes yeux, & ſur cet autel, déſormais funeſte, ...je jure que jamais il n'y

aura de paix entre nous ;... que je ne cesserai jamais de les poursuivre. » (*Plaidoyer du sieur Bergasse.*)

Que je l'épargne, moi ! lassé de le poursuivre !
Pour me venger de lui, que je le laisse vivre !
. . . .
Il n'aura contre moi d'asile qu'aux enfers ;
Mon implacable cœur l'y poursuivroit encore...
. . . .
Je serai sans honneur tant qu'il verra le jour.
Un ennemi qui peut pardonner une offense,
Ou manque de courage, ou manque de puissance.
. . . .
Je voudrois me venger, fût-ce même des Dieux.
. . . .
Enfin, mon cœur se plaît dans cette inimitié ;
Et s'il a des vertus, ce n'est pas la pitié.
. . . .
Mon cœur, qui sans pitié lui déclare la guerre,
Ne cherche à le punir qu'au défaut du tonnerre.
(*Atrée & Thieste, acte I, scene II.*)

Oh ! sacrilege ! oublies-tu que t'es mis en la présence des Rois, & que tu as invoqué le Dieu jaloux, qui s'est réservé le droit de la vengeance ? *Et loquebar in testimoniis tuis, in conspectu regum, & non confundebar* ..... Ah ! laisse aux Capanées du théâtre, des imprécations, des blasphêmes, que le prophête-roi désavoue .... Laisse des querelles qui te sont étrangeres ; laisse des amis, dont tu ne peux vaincre la malheureuse destinée ; laisse des adversaires que tu ne peux renverser, & dont la chûte t'entraîneroit dans leur abyme... Tes années se précipitent ; tu uses en convulsions la santé & ton génie. La calomnie te poursuit ; la

gloire t'échappe ; le ſommeil a fui de tes yeux ; & la paix de ton cœur .... *Des hommes ſans morale, ont placé la honte à côté de tes actions : un tribunal ſans pudeur a comblé tes outrages ; & perſonne ne s'eſt levé pour ſe déclarer ton vengeur.* Rien n'eſt cependant plus *pur que tes principes* ; rien n'eſt plus juſte que ta cauſe ; .. c'eſt la cauſe de la *patrie*, de la *liberté* & des *mœurs* : mais Dieu a le regard ſur toi ; tu n'es pas innocent : vas te recueillir dans l'aſile de *Rancé* où dans l'oratoire de *Bruno. Sicut paſſer ſolitarius.* Invoque l'eſprit ſaint ; dis-lui, le matin, de purifier ton cœur : *Cor mundum crea in me Deus.* Dis-lui, à midi, de t'indiquer la vraie route : *Notam fac mihi viam.* Dis-lui, le ſoir, que tu brûles de convertir les impies : *Docebo iniquos vias tuas* ... Oh ! s'il ne porte la lumiere dans le cahos de ta penſée, frémis !.. Tu t'ouvriras les veines, ... tu avaleras ton encre, où tu auras hâché l'aſpic de Cléopatre, & la ciguë de Rouſſeau. Mort, tu t'élanceras vers la région des *Elus* : mais des *méchans* au paſſage t'enlaceront, t'accuſeront, te retiendront ... Il y a deux enfers ; l'enfer de ceux qui ont fait le mal, & l'enfer de ceux qui n'ont pas changé ce mal en bien : ... car c'eſt la faute des *bons* ; s'il y a des *méchans* ... O défenſeur de Kormann, je connois un bon curé que tes mémoires ont fait fondre en larmes, qui les prend pour des mandemens, qui les lit en chaire, qui menace de ta plume, ſes paroiſſiens adulteres ; ... qui ne lit plus ni Ambroiſe, ni Chryſoſtôme, ni Boſſuet, ni Maſſillon, ...

qui cite l'*Evêque*, le *docteur*, le *St. Pere*, *Bergasse*....
Hâte-toi donc d'être ce que tu te repentiras de n'avoir pas été... J'empêche qu'on ne détrompe le curé : oh! fais qu'on ne l'ait pas trompé.

(101.) M. Dupaty est une de ces ames chevaleresques que le cœur inspire, que la passion de l'humanité transporte, qui songent bien plutôt à se signaler par un acte d'héroïsme, qu'à éblouir par des phosphores de style, qu'à charmer par une Simétrie oratoire. Dans l'abandon de la verve, il est brusque, pittoresque & brûlant : il n'a ni l'orgueilleux fracas de l'éloquence, ni le clinquant puérile du bel esprit, ni le timide cordeau de la grammaire.... Son génie est un aigle député des cieux, qui rase les campagnes, & froisse ses grandes aîles contre les arbres. Il écrit comme il sent ; & il sent en homme vrai; il fait retentir dans l'ame du lecteur, le cri des infortunés qu'il défend. On pleure, on souffre, on est dans les fers, on touche l'échafaud, on voit pétiller la flamme : ... on ne lit pas, on est en scene ; on marche à côté du bourreau, ... on meurt d'effroi & de sensibilité... Que son style est négligé, rapide, attendrissant, sublime ! ... Il est bien question de style ! ... Il a soustrait des innocens à l'infamie de la roue... Le salut des victimes, qui lui doivent la vie & l'honneur de l'opinion, l'honore bien plus aux yeux de la patrie, que le faste de cent drames applaudis & de cent couronnes académiques .... Mais pourquoi Thomas, Dupaty, Mercier, tous les

(102) *Rulhieres*, *Condorcet*, &c. &c. ne font encore là que des prêtes-noms. L'humilité, les prieres & les haillons de *Labre*, l'objet du dédain & des farcafmes de nos philofophes fuperbes, lui mériteront une place diftinguée dans les *états-généraux de l'autre monde*. L'évangile couronnera fa tête, & fes pieds fouleront les pamphlets académiques. Et toi, pieux, favant & modefte J**, modele des religieux & des ovateurs évangéliques, qui, avec un mérite éminent, n'as voulu obtenir aucun grade dans ton ordre, qui connois tout, puifque tu as la fcience des faints; difciple de Bonaventure, que vas-tu chercher dans le livre *des Erreurs & de la Vérité* ? Des hommes peuvent-ils t'inftruire ? N'as-tu pas Dieu & ton ame? *Regnum Dei intra vos eft*, *dicit Dominus*... *Difce exteriora contemnere : veniet ad te Chriftus*... *Frequens illi vifitatio cum homine interno*... *Cum chriftum habueris*, *dives es*. (de Imit. Chr. c. I. l. 2.) *Beatæ aures*, *quæ venas divini fufurri fufcipiunt*..... *quæ non vocem foris fonantem*, *fed intus aufcultant veritatem docentem*. (cap. I. l. 3.) *Non loquatur mihi Moyfes*, *aut aliquis ex prophetis* : *fed tu potius loquere*, *domine Deus infpirator & illuminator omnium prophetarum* : *quia tu folus fine eis potes me perfectè imbuere*... (cap. II.) *ego fum qui doceo hominem fcientiam*... *Væ eis qui multa curiofa ab hominibus inquirunt! Quidam amando me intimè*, *didicit divina*, *& loquebatur mirabilia*... *Quibufdam in multo lumine revelo myfteria*. (L. III. c. LXIII.)

« Tous les yeux ne font pas faits pour voir la

lumiere, dit un *illuminé* moderne... Je fréquente peu les bibliotheques, & les livres que je consulte ne s'y trouvent pas; 10. parce que des *vérités* qui ne reposeroient que sur des témoignages, ne seroient plus des *vérités*, &c.. Le malheur de l'homme n'est pas d'ignorer qu'il y a une *verité*; mais de se méprendre sur la nature de cette *vérité*... Ce qui tourmente, c'est moins de savoir s'il y a une *vérité*, que de savoir quelle est cette *vérité*..... Il faut expliquer les choses par l'homme, & non l'homme par les choses... Malgré l'état d'obscurcissement où il languit, l'homme peut toujours espérer d'appercevoir la *vérité*; & il ne lui faut que des efforts & du courage... Après *un*, nous ne connoissons plus rien; *l'unité* est tout... Les *vérités* profondes ne conviennent pas à tous les yeux. (*Les hommes rapp. au princ. univ. de la science.*) Mais vous, M. M. de St. M**. F**. & autres, qui avez découvert cette *vérité*; vous, dont les yeux d'aigle contemplent le soleil..... pourquoi laissez-vous le voile interposé entre la *lumiere* & les yeux du P. J**? Il est isolé, recueilli; son ame est pure, ses vues sont droites. Il a besoin de *voir* pour éclairer les *aveugles*, qui s'adressent à lui.... Il y a environ deux ans, qu'un étranger, décoré d'un signe militaire, d'une belle physionomie, & d'une taille imposante, se rendit au couvent de ce religieux; il demande à lui parler: le bon pere est au chœur. Il vient: l'Inconnu l'aborde. --- Mon pere, vous avez lû le livre des *Erreurs & de la vérité?* — Oui monsieur. — Vous

en avez la clé ? — Je la cherche. — Oh ! vous l'avez, je le sais... pourquoi me la refuser ?... Je vous questionnerai peu.... Un mot, quel est ce *principe premier*, *supérieur & invisible*, & puis certain *agent* ? — Je crois que c'est Dieu ; J. C. --- L'officier hausse les épaules, ne dit mot... & se retire brusquement. --- Martinistes, le grand *agent* est Jésus-Christ, ou il ne l'est pas. S'il l'est, pourquoi votre enveloppe ? Vous vous taisez.... les philosophes vous huent, les théologiens vous calomnient, les athées rient, les bons dévots gémissent. Vous vous taisez ; mais le scandale !.. Hommes de bien, levez le rideau, ou je vous poursuis, je vous confonds... Venez, sectaires ; l'arene s'ouvre... Il y a un combat à mort entre ma foi & vos dogmes. Il faut que votre vérité expire, ou qu'elle dévore la mienne... *L'unité* n'admet ni division, ni mélange, ni biais. --- La *vérité* est une ligne droite ; en deçà ou en delà, ce n'est plus elle. L'ame parvenue à s'asseoir sur cette ligne, goûte un calme profond à côté des mysteres qu'un voile couvre, & qu'elle adore sans vouloir les pénétrer. (*) *Videmus nunc per speculum in ænig-*

(*) Faut-il donc renvoyer à l'école d'un sage d'Athenes, des Chrétiens qui ont mal lû l'évangile, & que l'orgueil de leurs pensées égare dans les voies de la perfection ? « Humiliez-vous avec moi, lui répondit Phocion, devant la sagesse suprême ; ne soyons point assez téméraires, tandis que nous nous sentons pressés de tous côtés, par d'étroites limites, pour vouloir comprendre, embrasser & mesurer un être infini. Qui sommes-nous, pour exiger qu'il nous rende compte de ses des-

mate. (Ad. Cor. I. c. XIII.) Prédestinés, qui avez déchiré le voile, rentrez dans votre souterrein avec vos hiéroglyphes, ou venez nous les expliquer. *Etenim si incertam vocem det tuba, quis parabit se ad bellum ? Ita & vos per linguam nisi manifestum sermonem dederitis, quomodo scietur id quod dicitur ? Eritis enim in aëra loquentes..... Si ergo nesciero virtutem vocis, ero ei, cui loquor, barbarus : & qui loquitur mihi, barbarus.* (Ad Cor. cap. XIV.) Gardez, gardez vos livres, qu'on ne comprend pas, & qui ne font que scandaliser les foibles. A des enfans, qui demandent du pain, on ne jette pas des serpens, ni des pierres. *O Timothæe, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates & oppositiones falsi nominis scientiæ.* (I. Thim. 6.) Il y auroit donc

---

seins & de sa conduite ? Ce que nous voyons de sa sagesse, doit nous jeter dans une admiration timide & respectueuse, pour tout ce qne nous ne voyons pas. S'il nous dévoiloit le systême général du monde, notre vue seroit-elle assez ferme & assez étendue pour en saisir toutes les parties & tous les rapports ? Non, mon cher Aristias ; si l'auteur de la nature vouloit nous révéler ses secrets, nous ne le comprendrions pas ; il ne nous apprendroit que des mysteres auxquels ne pourroit atteindre notre raison, faite pour des *vérités* d'un ordre inférieur... Bornons-là nos conoissances & nos recherches. Les *vérités* qu'il nous est important de connoître, la providence nous les prodigue ; elle les a mises, pour ainsi dire, sous notre main ; mais le reste est caché sous un voile impénétrable. De quoi nous plaindrions-nous ¿ N'est-il pas assez prouvé que nos passions ne donnent point le bonheur qu'elles promettent ? Notre raison manque-t-elle de nous en avertir ? (*Entretiens de Phocion, traduits du grec, par l'abbé de Mabli, 4e Entretien, page 29.*)

trente VÉRITÉS ; *vérité d'*Helvétius , *vérité* de Diderot , *vérité* de J. Jacques , *vérité* de Raynal , *vérité* de Briſſot de Warville , *vérité* de Bergaſſe , *vérité du diacre* Pâris , *vérité de* ſaint-Martin , *vérité* de Swedemborg ! Ah ! toutes ces vérités habitent la plaine de l'erreur... Qu'elles ſortent , qu'elles s'élevent , qu'elles viennent ſe purifier ſur ma montagne... dans les feux du Sinaï... Ces monſtres n'ont qu'une ſeule tête... J'ai l'épée de l'Ange... Serpent de Moyſe , leve-toi , pourſuis ces magiciens & dévore tous leurs ſerpens. *De voce angeli fugerunt. Ecce videntes clamabunt foris. Diſſipatæ ſunt viæ. Ceſſavit tranſiens per ſemitam. Magnificatus eſt Dominus , quoniam habitavit in excelſo , implevit Sion judicio & juſtitiâ... Poſſedit tremor hypocritas.... Qui loquitur* veritatem *iſte in excelſis habitabit... Ubi eſt* litteratus *legis verba ponderans ?.. Reſpice Sion... Dominus legifer noſter.* (Iſaï. c. XXXIII.) *Et cor ſtultorum intelliget ſcientiam... Non vocatur ultra is , qui inſipiens eſt , princeps ; neque fraudulentus appellabitur major.* (c. XXXI.)

Vanités lyriques , dramatiques , académiques , &c.

(103) C*Eſſavit gaudium tympanorum , quievit ſonitus lætantium , conticuit dulcedo cytharæ.* On ne jouera plus la *Folle Journée* , on ne lira plus les *Baiſers* de Dorat , on ne touchera plus les *Hochets* de Cubieres , on n'entendra plus les chanſons de Lattaignant , de Voiſenon , de Deſmahis , de

Boufflers... Sapho, Bourdik & Beauharnais se tairont... Noverre, Larrivée, Saint-Huberti & Guimard seront effacés, &c. &c. &c. *Cum cantico non bibent vinum : amara erit potio bibentibus illam.* Les meres de famille, qui auront négligé leurs devoirs, pour courir après des histrions, les époux qui, honteux de la pudeur conjugale, auront porté la dot de leurs filles aux Circés, aux tribades dévorantes de la scene, seront abreuvés d'absynthe & de ciguë. *Attrita est civitatis vanitas...* Les médailles puériles, les futiles trophées des compagnies savantes n'existeront plus. (*Isai. C. XXIV.*) *Vana sunt & opus risu dignum : in tempore visitationis suæ peribunt.* La servile indigence des flagorneries académiques, n'attristera plus les ames hautes, ne déshonorera plus les grands caracteres... En louant un prélat, qui fut nommé le *Bossuet* de Lyon, *dont les études dirigées constamment vers les objets de ses fonctions, ne faisoient que l'affermir dans ses principes ; un prélat strict observateur des regles* ; un prélat dont le zele infatigable ne se reposa pas une seule minute, durant tout le cours de sa vie épiscopale ; *qui, dans l'étendue de son vaste diocese, offrit par-tout l'instruction à l'ignorance, le travail à l'oisiveté, les secours à la misere, le soulagement à la douleur;... dont les regards protecteurs, s'attacherent à tous les états, à toutes les conditions, à toutes les circonstances*, &c. &c ; ON NE DIRA PLUS : *la nature l'avoit formé pour la société, & s'il n'y avoit pas trouvé de charmes, il y en auroit moins répandu. Tout ce qui le*

connoissoit, admiroit en lui un ton aussi simple qu'élégant, une politesse à la fois noble & naturelle, une conversation également solide, facile & prudente, & souvent même une plaisanterie délicate, dont les traits toujours sûrs, mais toujours fins, toujours doux, &c. Il trouvoit dans l'estime de ses amis, un encouragement à la vertu; dans leur tendresse, une consolation à ses peines, & dans leur entretien, un délassement de tant de devoirs, dont il se faisoit une sérieuse affaire. (Discours prononcé dans l'Acad. Franç. à la réception de M. de Boufflers.)

Est-ce donc avec un jargon de ruelle, un style de Madrigal & des phrases en marqueterie, qu'il convenoit de parler d'un pontife qui réunit une *sensibilité rare*, une *dignité touchante aux principes les plus austeres, & à l'activité la plus soutenue?* Pourquoi placer un éventail & un chapeau de fleurs, à côté de la Mitre & de l'Evangile? De jolis vers étoient-ils un titre suffisant pour mériter le fauteuil du Primat des Gaules? Ah! Montazet devoit avoir Mauri pour panégyriste, & Beauvais pour successeur.... Je me trompe, c'étoit à *l'élève de d'Alembert, d'Helvétius, de Voltaire*, à un poëte formé dans la *bonne compagnie, qui avoit le goût & le sentiment délicat des convenances*, qu'il *convenoit* de remplacer un prélat, dont *le jugement le préserva toujours des préventions de l'esprit de parti, qui ne vit dans les jansénistes que des hommes de bien, & dans les protestans que des citoyens zelés & utiles*; qui *accueillit* à sa table *la personne* de Raynal, rendit hommage à sa célébrité, *rendit justice*

à

à ses mœurs, sans approuver ni ses *opinions ni sa morale ; & qui, pour s'intéresser à son bonheur & à sa gloire, n'attendit pas qu'il fût détrompé.* Oui, oui, sans doute, c'étoit à un militaire aimable, qui fait les *délices de la bonne compagnie*, à se substituer dans une assemblée *tolérante*, où ce beau vers avoit été prononcé & applaudi :

Et je soupe à merveille à côté d'un fripon. (*)

à le substituer, dis-je, à un archevêque *strict observateur des règles & homme du monde*, qui parut sourire à toutes les erreurs, & ne fronça le sourcil, & ne s'arma *de l'invariabilité de ses principes*, que contre la doctrine des *Jésuites* & les principes des *Sulpiciens* ;... archevêque, *homme du monde*, *toujours simple dans sa noblesse, qui ne connut le luxe que par la bienfaisance*, & déploya cependant tout le luxe de la représentation ; archevêque, *homme de lettres*, *à qui les fréquentes absences que*

(*) Lisez le *Dialogue* en vers, lû à l'académie Françoise, *sur le traitement que l'on doit dans la société aux gens vicieux*, dont il est question dans le *Tableau de Paris*, tome I ; On examine, dans ce *Dialogue*, dit Mercier, de quel air on doit aborder *un méchant, un fourbé, un fripon*. On penche pour des maximes tolérantes, & moins sévères que celles qui regnoient chez nos ayeux, qui ne recevoient point avec amitié des gens qu'ils méprisoient. On s'éleve contre le moraliste austere, qui exigeroit que chaque homme sentît ce zele utile & profond, qui proscrit le méchant... Au reste, je ne condamne point le poëte ; il n'a été dans sa piece de vers, que le fidele interprête de ce qu'on appelle la *bonne compagnie*. (Tom. I, Ch. CI.)

lui imposoit le bien qu'il vouloit faire dans son diocèse, ne lui permirent pas d'être fort assidu aux séances académiques, & qui les regretta ; que l'austérité de ses principes renferma presque tout entier dans le cercle de l'épiscopat ; .... *dont la plupart des ouvrages furent étrangers aux goûts & aux connoissances* des hommes de lettres ; dont les momens furent remplis par des *contentions*, *des débats* & des mandemens qui ne furent pas de lui, &c ; archevêque, *homme d'église*, qui *regrettoit* les séances de l'académie, où l'on encense avec scandale le buste de Voltaire ennemi de *l'église* ; où sont réunis l'arche sainte & Dagon, Jésus-Christ & Bélial ; *qui vouloit tout voir* dans son diocese, *appaiser tous les murmures, écouter toutes les plaintes, satisfaire à toutes les demandes & opposer tous les biens à tous les maux, prompt à se montrer au milieu de son peuple affligé, &c* ; & qui résida si rarement dans son diocese, & qui n'y résida le plus souvent qu'en effigie *en belle image religieusement conservée* ; .. archevêque, modele *des amis & des pasteurs*, qui dut tant à *l'amitié*, qui fut si jaloux de remplir les *fonctions de l'amitié* & du sacerdoce ; & qui, de ses *mains hospitalieres, ferma les yeux* de Thomas son *plus digne ami*, par celles d'un autre ; *homme vraiment rare*, qui fut si scrupuleusement attaché à ses devoirs, qui eut tant de devoirs à remplir, & tant de tems à perdre dans une *société* qui lui offroit tant de charmes, & dans laquelle il en répandit tant ; homme inconcevable, qui fut tout, & ne fut rien ; qui fut *homme de lettres*, sans être homme de

lettres ; *homme d'église*, sans être homme d'église ; *homme du monde* enfin sans être homme du monde ; *usant du* monde *comme n'en usant pas*. (Voyez. *Disc. pron. dans l'Acad. Franç. à la récep. de M. de Boufflers ; & la rép. de M. de St. Lambert. direct.*)

En louant deux académiciens de province, dont l'un fut elevé chez les jésuites, & l'autre dans la congrégation de l'oratoire, qui reçurent tous deux une éducation religieuse, qui se remplirent tous deux d'une doctrine saine, qui furent tous deux instituteurs de la jeunesse, qui furent tous deux orateurs sacrés ; on ne leur fera plus un mérite, en style d'apothéose, de n'avoir été ni des Grécourt, ni des Arétin, ni des Zoïle, ni des Capanée, ni des Erostrate, ni des Catilina.—Il faut convenir que la manie des *éloges* a enfanté d'étranges sottises ; qu'il est d'un ridicule intolérable que dans un discours boursoufflé & plein d'afféterie, les actions les plus ordinaires & les plus minces vertus soient erigées en efforts miraculeux, en gigantesques élans de magnanimité surhumaine ; & qu'on ne peut ôter à un homme de bon sens le droit de protester hautement contre le choix ridicule de *l'Académie Françoise*, toutes les fois qu'elle mettra la quenouille à la place de la massue, l'épaulette à la place du camail, le grelot à la place de la trompette, le madrigal à la place de l'éloquence, & un homme du monde à la place d'un pontife.

Comment le corps des évêques n'a-t-il pas imposé silence au panégyriste frivole, qui, dans ses

phrases efféminées, a dégradé la mitre? Comment n'a-t-il pas fait proscrire un papillotage oratoire, où la contradiction est sans cesse aux prises avec l'hyperbole, un discours bien léché, bien précieux, & bien indécent, qui compromet autant la dignité du sacerdoce, que le caractere du prélat qui y est loué?... En désapprouvant la maniere du panégyriste, *dont les gens de goût & de bonne compagnie* admireront, tant qu'il leur plaira, la finesse, la correction, le purisme, l'élégance, &c. je suis bien loin de dépouiller le *héros* de tout mérite. Voici son médaillon que je crois ressemblant. Mgr. de Montazet, né confiant avec de l'esprit, de l'inquiétude & la haine du désordre, aima le bien, voulut le faire, fut mal entouré, calcula mal, eut des procès, des ennuis, des écueils, point de santé, point d'assiette, point de courage, point de vrais amis, quelques flatteurs, beaucoup d'adversaires; & mourut bon, avec une conscience bourrelée par la conviction de sa foiblesse, le tourment de ses incertitudes, le dérangement de son diocese, la perte de l'estime publique & la certitude d'être haï.

Réponse à L'ORATEUR, Cathéchisme du citoyen, mandement des abbés de Barruel & Mably, ou la hache de Phocion levée sur les Démagogues...

Ce n'est point parce que Philippe a peu de vertu que nous le craignons, c'est parce que nous en avons encore moins que lui... Vous compterez toujours nos calamités par le nombre de nos vices.. (*Entret. de Phoc.*) Il faut avoir de bonnes mœurs pour recouvrer la liberté. (*Des droits & des devoirs du cit.*)

CONCLUSION.

LA moëlle de lion, dont le *Centaure*, instituteur d'Hercule & d'Achille, nourrissoit ses élèves, n'eût pas convenu à tous les hommes : il ne faut pas donner des liqueurs brûlantes à une tête ivre, ni des aliments forts à un estomac débile.. Chez un peuple qui fut longtemps esclave, que le tocsin de l'insubordination vient de réveiller en sursaut, & qui ne veut voir dans la verge qui l'a châtié, l'instrument des vengeances divines, n'est-il pas à craindre que l'armure de la liberté aiguisée par une aveugle colere, & devenant une faux tranchante & parricide, n'abatte les têtes les plus sacrées, & ne coupe les liens les plus nécessaires ? « D'impudens publicistes, s'écrie un citoyen exalté, ont osé dire que *les états généraux, quoiqu'assemblés, ne cessent pas d'être sujets*, &c. Mais quelle est l'origine d'un droit public si absurde & si choquant ? Lisons l'histoire des états généraux, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, nous y verrons comment le *subdélégué* de ces états est

parvenu par l'adresse & par la ruse, &c... Si ces états, représentans de la nation, n'ont pu concourir à la législation que par des doléances, c'est qu'alors ces *Francs*, si vantés, ne savoient parler qu'en esclaves, & non pas en hommes libres. Alors les tiers-état, dans une posture avilissante, & courbé vers le trône... Arrêtez, dignes représentans, ce n'est point au créateur à s'abaisser devant la créature. Ce sont les nations qui ont fait les rois... C'est le tiers-état, qui fait la gloire & le fondement des empires, c'est lui qui féconde la terre, qui bâtit les villes, qui nourrit ses habitans, qui les vêtit, qui les protège, la tête haute, le regard fier, & le maintien noble, quoique respectueux ; c'est ainsi qu'il doit porter ses doléances ; ses doléances d'ailleurs sont des plaintes, & non pas des prieres... Ces plaintes, contre qui les porter aujourd'hui, si ce n'est contre les auteurs sacrileges de nos maux & de notre ruine, contre les déprédateurs effrontés de nos finances, contre les destructeurs impies de nos loix & de nos *mœurs* ? .... Ces plaintes, à qui les adresser ? Est-ce au *subdélégué* de la nation, contre la nation elle même ; ou à la nation, contre son *subdélegué* ? Non, c'est à l'être suprême, que les doléances doivent s'adresser, c'est au ciel & à la terre. Le ciel & la terre ! Oui, nous les prendrons à témoin des outrages qu'on nous a faits ; ils seront juges de notre cause & de l'imprescriptibilité de nos droits..... Le présent seul est d'une importance absolue ; & c'est du présent seul, que la source

de la félicité publique doit découler pour l'avenir... Que chacun de vous, repréſentans de la nation, concentre dans ſon ame toute la force des ſentimens publics, toute l'énergie des expreſſions du vrai patriote; qu'il s'embraſe d'un *feu céleſte*, qu'il ſe pénétre de cet enthouſiaſme national, qui fit la vertu des grands hommes & le bonheur de leurs concitoyens, &c... Arrêtons-nous un moment, & fléchiſſant le genou devant l'être ſuprême, admirons avec un ſaint enthouſiaſme, cette providence des choſes, qui veille à la conſervation des peuples, & qui opere à la fin la deſtruction de la tyrannie... Le deſpotiſme!.. le deſpotiſme! vous l'avez vu, diſſipant les tréſors de l'état & le ſang du peuple en prodigalités extravagantes, en ſubſides énormes, payés ſans motif, &c.... Peres de la patrie, commencez votre auguſte miſſion, déclarez votre ſouveraineté, reprenez-en tous les droits & toutes les fonctions, fixez-en la permanence & les principes... Sommez votre *délégué* de vous rendre compte de ſa conduite.., Les temps ſont changés, les yeux ſont ouverts... Le plus grand peuple de l'univers repreſenté par lui-même! les François s'élevant à la hauteur de leur *dignité réelle*, & de leur vraie valeur nationale! quel ſpectacle impoſant! quelle révolution! quel jour célébre! .. Qu'ils tremblent, les ennemis de nos droits & de notre liberté! Qu'ils fuyent de nos contrées! Leurs iniquités ſont connues; le jour des vengeances eſt arrivé; la France, abaiſſée trop long-temps, vient enfin de lever la

tête... Vous savez tous, dignes représentans de la nation, que, dans quelque état que l'homme naisse & se trouve, il est souverain de sa pensée & de sa volonté. Les pensées & les volontés d'un grand peuple vont, en se manifestant, faire la loi générale. Parlez, peres de la patrie, prononcez que la presse est libre, &c... Où sont nos loix?.. où sont nos *mœurs*? C'est la corruption du gouvernement, &c. De quoi s'agit-il? n'est-ce pas de la *dignité* & de l'honneur de 24 millions d'hommes, qu'on insulte sous tous les rapports, & à chaque instant?.. Ah! qu'ils vivent, ceux qui sont disposez à souffrir tranquillement un pareil joug pour la commodité & le bon plaisir d'un seul! qu'ils vivent, les lâches! Pour moi, j'aime mieux mourir, que de voir plus long-temps ma patrie en proie aux horreurs du despotisme. Oui, la mort est préférable à l'esclavage..... Que faire pour étouffer l'hydre qui a désolé si long-temps ces contrées? Que faire pour rétablir les *mœurs publiques*?.. O France, ma chere patrie, je te dois tout mon être, tous mes talens, tout mon courage; je les consacre en ce jour au pied de l'autel de ta liberté, &c. Il est beau sans doute d'avoir à faire rougir ainsi ses tyrans & ses corrupteurs... Il est sublime enfin de donner cet exemple aux nations de la terre, exemple unique & mémorable! Et c'est la France, c'est notre auguste patrie, qui l'aura fourni, cet exemple, en élevant sur des bases solides & inébranlables l'édifice de la liberté. »
(*l'Orat. des états gén. pour* 1789, 4. *édition.*)

L'Orateur de la nation, que *l'auguste vérité a inspiré* comme il le dit lui-même; qu'elle a *pénétré d'une chaleur sacrée, en donnant à son ame, tous ces grands mouvemens, & à son esprit, ces pensées fortes & profondes*; qui a porté la parole à la majesté de ce *tiers-état qui fait la gloire & le fondement des empires, qui a la tête haute, le regard fier, le maintien noble*; qui l'engage à dénoncer *au ciel & à la terre, les auteurs de sa ruine, les corrupteurs impies de ses loix & de ses mœurs, c'est-à-dire le gouvernement, ou le subdélégué*; qui lui crie de *s'embraser d'un feu céleste*; &c. A-t-il songé qu'on n'a pas la *tête haute* quand on rampe, & qu'on rampe quand on est sans mœurs? a-t-il songé qu'on ne peut se plaindre à *l'être suprême des maux* qu'on s'est attirés? qu'on ne peut dénoncer *au ciel & à la terre*, dont on a mérité l'anathême, des corrupteurs, dont on a enhardi la séduction? A-t-il songé qu'il est bien difficile *de s'embraser d'un feu céleste*, quand on est dévoré par des passions ignobles; *de se pénétrer de cet enthousiasme national, qui fait la gloire des grands hommes, & le bonheur de leurs concitoyens*, quand on est esclave de l'intérêt personnel, qui fait la honte & le malheur de l'humanité? Qu'est-ce donc que la *souveraineté* des ames asservies? Qu'est-ce que la *dignité* des ames corrompues? .. Il parle de la *corruption du gouvernement!* mais les *gouvernés* ne sont-ils pas complices? Mais le *gouvernement* seroit-il corrupteur, si on ne l'invitoit à l'être? Qu'est-ce que *l'honneur*, qu'est-ce que *la pensée d'un grand peuple*, que de petits objets rétrécissent;

que de petites dissentions déshonorent ? Qu'est-ce *qu'un grand peuple souverain de sa pensée*, d'une pensée qui est à la merci de tous les démagogues, de tous les visionnaires, de tous les empyriques, de tous les jongleurs, de tous les saltimbanques dont la France fourmille, & qui se l'arrachent pour la prostituer de nouveau ?.. Quelle est cette *assemblée auguste* qui porte les mains au diadême, interroge le monarque, & le soumet à son empire ? Quels sont ces oracles infallibles ? D'où sort cette génération de dieux plus grands que les rois de la terre ? La sagesse suprême a-t-elle député sa cour ?.. Chaque membre est sans doute un citoyen du ciel.. Ces états sont formés de l'élite de Sion !.. Hélas ! ils sont formés d'hommes bornés, inquiets, versatiles, égoïstes, impurs. Les *trois ordres* sont une hiérarchie d'êtres désordonnés. La noblesse opprime, le clergé trompe, le tiers blasphême ; beaucoup d'hommes, en se rapprochant, ne peuvent que rapprocher beaucoup de vices. Une grande assemblée est un grand foyer de haine & de discorde... Et c'est cette masse de corruption & d'intérêts opposés, *qu'un sentiment noble & incorruptible, qu'une volonté ferme & inébranlable doivent animer pour le même motif !* & c'est cette même armée de Lapithes & de Centaures, qui est choisie pour *représenter la la patrie, pour opérer le grand ouvrage de la liberté de la France, pour réformer les abus, pour rétablir l'harmonie*, pour *éclairer* le plus sage des ministres, pour *gouverner* le meilleur des rois !.. Hommes insensés & lâches, qui osez vous plaindre de

la *corruption du gouvernement*, pourquoi vous êtes-vous laiſſé *corrompre*? Que ne vous armiez-vous d'une ſainte énergie? Que ne formiez-vous une ligue honorable? Loin de défendre votre liberté, loin de vous élever dans les cieux, vous avez triplé vos fers, vous vous êtes veautrés dans la fange! Malheureux, qui oſez être *fiers*, qui eſt-ce qui vous gouverne? Les livres, les philoſophes, les comédiens, l'opinion, votre cœur, tout ce qui eſt mauvais, tout ce qui dégrade. *Figaro*, l'*Hiſtoire philoſophique*, *Candide*, &c. voilà vos amis, vos tuteurs, vos maîtres. Vous aimez tout ce qui vous leurre, tout ce qui vous égare, tout ce qui vous abaiſſe. L'Evangile, qui vous rendroit libres, n'eſt digne que de vos mépris.

Nation Françoiſe, tant que *Voltaire* te fera ſourire; tant que tu placeras la Bible à côté de ſes œuvres, & l'Arche ſainte dans le temple de Dagon; tant que le vice te courbera ſous ſon joug; tant que la frivolité t'enchaînera à ſon char; n'eſpere pas, malgré la magnifique promeſſe de ton *Orateur*, n'eſpere pas de *faire jamais rougir tes tyrans & tes corrupteurs*, *ni de donner un ſublime*, *un mémorable exemple aux nations de la terre*, *en élevant ſur des baſes ſolides & inébranlables*, *l'édifice de la liberté....*

« Ne fermez pas les yeux à la vérité qui vous éclaire de tous côtés, dit Phocion. N'eſt-il pas évident que l'empire, que nous laiſſons uſurper à nos paſſions, eſt la ſource de tous nos maux? Et plût au ciel qu'une expérience éternelle, & toujours répé-

tée, n'en multipliât pas chaque jour les preuves ! Tandis que ma raison, ministre de l'auteur de la nature, parmi les hommes, & l'organe de ses volontés, me crie d'être humain, juste, bienfaisant, qu'elle m'apprend à chercher mon bonheur particulier dans le bien public, & réunit les hommes par les vertus, qui inspirent la sécurité & la confiance, examinez les ravages que les passions produisent dans la société. Chacune d'elles, aveugle sur tout autre intérêt que le sien, brise les liens de la république, en se regardant comme l'objet & le centre de tout. Le vice éloigne, les uns des autres, les citoyens que la vertu rapprocheroit & tiendroit unis. Il divise les peuples par les haines, les craintes & les soupçons. Rien n'est sacré pour les passions. Meurtres, trahisons, violences, injustices, perfidies, lâchetés : voilà leur cortege ; tandis que la raison appelle autour d'elle la paix, la bonne foi & le bonheur à la suite de toutes les vertus. -- Cent de nos villes ont été déchirées par des divisions intestines ; recherchez-en les causes... Vous compterez toujours nos calamités par le nombre de nos vices... Mille tyrans ont autrefois usurpé la souveraineté dans leurs républiques. En auroient-ils osé former le projet, si leurs concitoyens, déjà esclaves de leurs passions, n'avoient été préparés à sacrifier leur patrie & leur liberté à leur vengeance & à leur avarice ?... Mais nous, Aristias, mais nous, pourquoi sommes - nous aujourd'hui si différens de nos peres ? Pourquoi tombons-nous dans le mépris ? Pourquoi ne sommes-

nous plus heureux? ... Ne vous en prenez qu'au changement qui s'est fait dans nos mœurs. La soif de l'argent qui nous dévore, a étouffé l'amour de la patrie; le luxe des citoyens refuse tout aux devoirs de l'humanité. Les plaisirs, l'oisiveté, la mollesse, mille autres vices ont avili nos ames. Quel Trasybule nous délivrera de ces tyrans plus implacables que Critias? ... Rendez à tous les Grecs, leur premiere tempérance & leur justice; & vous nous rendrez en même temps notre ancienne union, & les forces qui ont conservé notre liberté .... Philippe qui nous brave, & médite notre asservissement en armant nos vices contre nous mêmes, trembleroit au nom de la Grece, ou plutôt nous regarderoit encore comme les protecteurs de son royaume.

Je n'ignore point que, sous prétexte de je ne sais quelle élévation d'esprit, nos Athéniens, que je ne comprends pas, plaisantent aujourd'hui avec dédain des vertus domestiques. On diroit que ce n'est pas la peine d'être honnête homme, à moins que d'être un héros .... Je ne crois pas aisément aux qualités sublimes de ces héros, à qui il faut un grand théâtre, & des foules de spectateurs. Ce n'est que par l'exercice des vertus domestiques, qu'un peuple se prépare à la pratique des vertus publiques. Qui ne sait être ni mari, ni pere, ni voisin, ni ami, ne saura pas être citoyen. Les mœurs domestiques décident à la fin des mœurs publiques. Penserez-vous, Aristias, que des hommes accoutumés à obéir à leurs passions dans le sein de

leur famille, & ſans vertus les uns à l'égard des autres dans le cours ordinaire de la vie, prendront ſubitement un nouveau génie & de nouvelles habitudes, en entrant dans la place publique, & dans le ſénat ; ou que leurs paſſions & leurs vices n'oſeront les inſpirer, quand il s'agira de délibérer ſur les intérêts de la république, & de décider de ſon ſort ? Lycurgue, moins préſomptueux que nos ſophiſtes & nos orateurs, ne l'eſpéroit pas : auſſi eut-il une attention particuliere à former les mœurs dômeſtiques des Spartiates. Il porta plus de loix pour faire d'honnêtes gens, que pour régler la forme du ſénat & la police des aſſemblées de la place publique. Il ſavoit que des hommes vertueux vont, comme par inſtinct, au devant de leurs devoirs ; & qu'ilsau ront toujours de bons magiſtrats... Par quel prodige, en effet une république verroit-elle une ſuite d'hommes de bien à la tête de ſes affaires, ſi elle ne commençoit par avoir pour citoyens des hommes accoutumés à pratiquer les devoirs de la vie privée ? Il faut qu'un peuple ſache eſtimer la vertu, pour donner à ſes magiſtrats le courage & la conſtance néceſſaires dans l'exercice de leurs fonctions. Il doit aimer la juſtice pour déſirer un magiſtrat toujours juſte, toujours ferme, toujours auſſi inflexible que la loi. Des citoyens corrompus le redouteroient ; ſa probité leur feroit à charge ; ils lui préféreroient un Cléon, qui flatte leurs vices, dont le cœur eſt ouvert à l'intérêt, & dont la main, nonchalante & foible, laiſſe pencher inégalement la balance de la juſtice..... Des volup-

tueux, des étourdis, des avares &c., n'ont vu, dans l'adminiftration dont ils étoient chargés, que le pouvoir de fatisfaire plus aifément leurs paffions. Ne craignant ni les regards, ni le jugement d'une multitude auffi vicieufe qu'eux, Devoient-ils fe gêner pour faire le bien ? Ils ne s'étudièrent, dans les conjonctures difficiles, qu'à éblouir & duper les fpectateurs. Ne gouvernant que par des cabales & des intrigues, ils ne chercherent qu'à rendre les loix fouples & dociles à leurs défirs. Ils eurent tout au plus l'adreffe ou la complaifance, pour ménager un refte de citoyens vertueux, de faire une ou deux actions honnêtes avec éclat & appareil, afin de pouvoir être impunément injuftes à l'abri d'une bonne réputation.... Un vice n'eft jamais feul dans une république, il en produit cent autres.... A quoi ferviroient des loix méprifées par les mœurs publiques, & auxquelles l'ambition & l'avarice ne peuvent plus obéir ?... Les Rois d'Egypte n'avoient que les Dieux au-deffus d'eux; & ils partageoient en quelque forte avec eux l'hommage de leurs fujets. Leurs ordres étoient autant de loix facrées & inviolables, & tout devoit fe profterner en filence devant leur trône. Quelque terrible que dût être ce pouvoir fans bornes entre les mains d'un homme, les Egyptiens n'en éprouvèrent aucun effet funefte, parce qu'ils avoient des mœurs, & en donnerent à leurs maîtres.... L'Egyte ne renfermoit qu'une nombreufe famille, dont le monarque étoit le pere. Le prince, toujours roi, n'avoit pas le temps

d'être homme.... Les passions étoient étouffées dans le cœur du maître, & ne pouvant désirer & vouloir que le bien, il importoit peu aux Egyptiens d'avoir cette *liberté* dont nous sommes si jaloux.... C'est ainsi que, malgré le *despotisme*, les bonnes mœurs rendirent l'Egypte heureuse... -- Ce n'est point parce que Philippe a peu de vertu, que nous le craignons, c'est parce que nous en avons encore moins que lui, & qu'il se sert de nos vices pour nous accabler. L'ambition, l'injustice, la ruse, la violence peuvent sans doute former de grands empires, mais c'est parce qu'à ces vices, on n'oppose que d'autres vices, &c... -- C'est aux malheureux talens des hommes vicieux que la Grece a dû tous ses malheurs. Si le vice étoit stupide, il ne feroit jamais dangereux -- Il n'y a point, & il ne peut y avoir *d'amour de la patrie* dans les états, où il n'y a ni tempérance, ni amour de la gloire, ni respect pour les Dieux... *L'amour de la patrie*, s'il n'est enté sur d'autres vertus, sera bruyant & stérile : s'il s'allume, par hasard, dans des citoyens livrés aux plaisirs, paresseux & indifférens sur la gloire, ce ne sera qu'un engouement passager... Cette plante née, pour ainsi dire, dans une terre étrangere, & mal préparée à la recevoir & à la nourrir, y mourra en naissant.... La cité n'est plus qu'un repaire de tyrans & d'esclaves jaloux, & ennemis les uns des autres;... nos politiques avides d'or & d'argent, jettent des semences d'avarice, de volupté, de mollesse, d'injustice, de fraude, de haine, &c.,

&

& ils s'attendent à en voir naître la justice ; la tempérance, le courage, la générosité & la concorde. -- Quand les loix des mœurs subsistent, toutes les autres sont en sûreté... Il y a des vices féconds ; & qui servent, pour ainsi dire, de matrice & de foyer à la corruption... A leur tête est ce vice effronté, monstre à deux corps, composé d'avarice & de prodigalité, *le luxe*, ... &c. -- Le passé est une image ou plutôt une prédiction de l'avenir. Comptez les vertus & les vices d'un peuple, &, comme Jupiter, qui, selon les poëtes, a pesé dans ses balances d'or la destinée des républiques & des empires, vous saurez les biens & les maux auxquels il doit s'attendre. » (*Entretiens de Phocion*, *pag.* 14, 30, 47, 53, 60, 103, 119, 151, 160.)

« Tout peuple qui n'est pas barbare, a une religion, dit M. de *Mably* ; & Dieu ne manque jamais d'avoir révélé aux prêtres ses volontés ; c'est ce qu'on appelle ordinairement les loix divines. Il seroit insensé de n'y pas obéir, s'il est prouvé que les prêtres qui font parler le ciel, ou qui parlent par son ordre, ne sont pas des dupes ou des frippons... S'ils nous révelent des Mysteres qui soient au-dessus de notre raison sans la contredire ; s'ils nous ordonent un culte qui n'ait rien d'indigne de la majesté de Dieu, ni rien de contraire aux mœurs, pourquoi hésiterions-nous d'obéir ? --- Vous craignez que vos *Etats* ne fussent trop mous ; & moi je craindrois qu'ils ne fussent trop vifs : j'ai peur que, vous mettant une fois en

train de réformer les abus, vous ne voulussiez devenir, tout d'un coup, des gens parfaits ..... Dans le temps qu'on n'a encore que des hommes communs, il ne faut pas être assez fou pour exiger de l'héroïsme .... Nous avons eu des rois despotiques; il est juste de faire encore pénitence, pendant quelque temps, de cette folie ... Il faut guérir l'état, mais par un régime doux; & ne pas oublier que c'est un malade affoibli par de longues maladies; que son tempérament est dégradé, que sa convalescence doit être lente; & qu'en la hâtant par des remèdes violens, on courroit risque de la retarder. -- Ce doux nom de *liberté* n'a jamais chatouillé agréablement notre oreille: comment parvenir à faire connoître le prix de la liberté à des *grands* qui se sont prostitués, & qui se vendent tous les jours, à la faveur? Ils se sont fait des besoins de mille miseres, dont ils devroient rougir, & dont leur ame dégradée se glorifie. Les vices qui sembleroient ne devoir être que le partage de nos valets, ont infecté la cour. Jettez les yeux sur le *Clergé*, & espérez, si vous l'osez! Quelques-uns de nos magistrats sont encore dignes d'être les organes des loix; mais à quoi vous servent les Catons, dans la lie de Romulus? Ils sont entourés d'hommes ou corrompus, ou timides, ignorans, jansénistes, molinistes, fanatiques, quelquefois irréligieux & indifférens sur le bien public. Voyez Paris; *le bourgeois*, lassé de son oisiveté, & occupé de ses seuls plaisirs, y copie ridiculement les vices des courtisans; ce torrent a déjà

inondé & dévasté nos provinces . . . Il faut avoir de bonnes mœurs pour recouvrer la liberté, puisqu'on ne peut même, sans leurs secours, la conserver ; les nôtres sont mauvaises, & très-mauvaises, &c. -- Si les François & les Anglois n'avoient pas chez eux une maison privilégiée, qui occupe la premiere place dans la société, soyez sûr que l'état, déchiré par les divisions, les haines l'ambition, la rivalité, les intrigues & les factions de quelques familles considérables, auroit bientôt un despote : nous éprouverions infailliblement le sort de la République Romaine ; nous aurions nos Sylla, nos Marius, nos Crassus, nos Pompée, nos César, nos Antoine, nos Lépide ; & fatigués de leurs haines & de leurs amitiés, nous finirions par nous croire trop heureux d'obéir à un Octave, devant qui tous les pouvoirs s'anéantiroient. Dans des nations riches, puissantes & répandues dans de grandes provinces, on ne peut pas avoir la modération bourgeoise, qui est l'ame & l'appui de la liberté. »

(*Des droits & des devoirs du Citoyen*, *par l'Abbé de Mably. Lett.* IV, *pag.* 99. *L.* VI, *p.* 184, 186. *L.* VII, *p.* 192, 228.)

« Le tonnerre a grondé dans les provinces, dit l'abbé de *Barruel* ; la populace a élevé ses haches ; la capitale a eu ses mouvemens tumultueux ; sous le meilleur des rois, l'horreur du despotisme & de la tyrannie a partout fait entendre les cris de la sédition. En vain l'autorité a fléchi elle-même son sceptre ; en vain un prince, plus jaloux de se montrer en pere qu'en monarque, a révoqué

ses loix, sacrifié ses ministres, & accueilli celui que la voix publique poussoit auprès du trône; en vain nous l'avons vu appeller ses notables, annoncer que bientôt, au milieu de la nation entiere, il alloit s'entourer de toutes ses lumieres, pour tout sacrifier au bonheur de son peuple : la paix de quelques jours a fait place à de nouveaux désordres; l'intérêt a changé les partis, ne les a pas unis. Ce sceptre, qui flottoit dans les mains du monarque, entre la bonté & la puissance, qu'il laissoit échapper par amour pour son peuple, tous les ordres se le sont disputé; la plus nombreuse classe en a revendiqué la plus grande partie, la plus majestueuse par ses fonctions, la plus distinguée par ses titres, & par ses ancêtres, ont fait valoir leurs droits & leurs services. L'une & l'autre annonçant des sacrifices d'intérêt, n'étouffent pas encore les réclamations de toutes les parties du royaume : arrivent des pétitions, des requêtes, des souscriptions : les magistrats s'allarment; . . . les esprits s'échauffent & s'aigrissent; (*) les associations

(*) Cessez, hommes du tiers, s'écrie M. Servan, cessez vos divisions intestines, quand de si grands intérêts vous unissent; imposez silence à ces passions frivoles, qui vous ont fait rougir si souvent devant les autres & devant vous-mêmes; & n'écoutez enfin que la passion du bien public, qui peut vous ennoblir aux yeux de la postérité toute entiere; & si vous étiez capables de vous abandonner lâchement vous-mêmes, songez du moins à vos enfans, qui pleureront un jour sur votre coupable indifférence, en vous accusant d'avoir pu trahir à la fois les intentions de votre roi, les droits de votre nation, & la destinée de vos familles. L'histoire, n'en doutez pas, l'histoire la marquera, cette mémorable époque;

se multiplient ; les confédérations se forment ; un bruit sourd & confus annonce des orages ... C'est au milieu de ces affreux présages, que vient de s'écouler une année ... Quelle est la source de ces troubles intestins, & quel en sera le remede ? &c. — Le mépris des vertus domestiques laissera-t-il regner le respect pour les loix de l'état ? Qui n'aima point son pere sera-t-il attaché à ses concitoyens ? Qui se laissa dompter par les plaisirs, aura-t-il le courage, la magnanimité des Macchabées ? Qui se laissa éblouir par l'intérêt & enchaîner par l'avarice, ou dominer par l'ambition, la jalousie, la haine & ses passions diverses ; qui méprisa enfin tous ses devoirs, & ne compta pour rien le titre d'honnête-homme, attachera-t-il bien un grand mérite à celui de fidele sujet & de vrai patriote ? Et quand tout un empire ne sera composé que d'époux infideles, de peres scandaleux, d'indociles enfans, de vieillards sans pudeur, de jeunes gens sans frein, de grands sans équité, d'un peuple sans vertus ; ce monstrueux ensemble formera-t-il

---

on lira dans les siecles : *Le Tiers-état étoit alors composé d'hommes tellement avilis, qu'ils ne purent jamais s'élever au rang où leur roi même vouloit les placer ; &, ce qui est bien étonnant, on vit un monarque monrer plus de solliciude pour rétablir le peuple dans ses droits, que le peuple même ne montra d'ardeur pour les réclamer...* Hommes du Tiers, périsse à jamais quiconque vous parlera de dissentions, au lieu de vous parler de justice & de paix !.. Tel sera l'effet de votre seule concorde particuliere, qu'elle doit bannir pour toujours la discorde publique. Unissez-vous donc à votre roi. (*Réfl. sur la réf. des états. provinc.*).

jamais un état consistant ? Le choc de ces passions diverses, ne suffira-t-il pas pour l'ébranler, & l'entraîner dans sa ruine ? . . . L'histoire nous a-t-elle encore montré un peuple qui, en perdant ses moeurs, n'ait pas aussi perdu sa force, ses liens, ne se soit dissous, & n'ait vu tomber son trône, son bonheur & sa gloire ? Nous parlons de *l'humeur guerriere* de nos peres, de leur *farouche héroïsme*, & nous leur opposons notre *philosophie plus douce* . . . Mais au sein de nos villes, les passions regnent-elles avec moins de désordre qu'au milieu de leurs camps ? La paix que nous aimons avec l'ennemi du dehors, est-elle dans le sein de nos familles ? Les époux en sont-ils plus amis ? Les peres en sont-ils plus chers à leurs enfans ? Ceux-ci en sont-ils plus liés entr'eux par l'amitié fraternelle ? Sont-ils & plus soumis & plus respectueux pour l'auteur de leurs jours ? De quel siecle dateront dans l'histoire ces unions scandaleuses, où le serment légal & religieux de ne plus se quitter, devient le signal même du divorce ; où l'on devient époux en tremblant d'être pere ; où la bénédiction des patriarches est un fléau ? Dans quel siecle, avant nous, les enfans n'ont-ils vu dans le bienfait de leur naissance, que l'attrait du plaisir, qui les dispense de la reconnoissance ; & dans l'instant qui leur donne des forces, que celui qui a brisé le joug de toute obéissance, &c ? ... Peuple François, jadis on accouroit de toutes parts dans votre capitale ; elle n'étoit alors que la cité des sciences ; aujourd'hui le foyer du désordre, & le centre du

luxe, elle appelle tous les efféminés, tous les voluptueux des nations voisines & lointaines; un seul de vos palais suffit à tous les vices comme à tous les besoins; la vertu seule en redoute l'approche, & s'y trouve étrangere; & ce palais regorge sans cesse de citoyens de tous les ordres! — Nous ne sommes plus serfs.... Mais qui de nous ne voit pas que les chaînes de la corruption sont plus pesantes que celles de nos grands suzerains? Et qui oseroit dire nos villes moins peuplées d'indigens, nos pauvres moins souffrans, moins avilis, depuis que nous croyons les avoir rendus libres? Mais pourquoi a-t-on rendu le peuple libre sans le rendre plus heureux? Pourquoi est-il devenu libre, sans devenir meilleur?... La dépravation est passée de l'oppresseur à l'opprimé.... Ah! nous sommes pires que nos peres; leurs défauts furent ceux de l'état, de leur gouvernement; les malheurs de l'état sont l'effet de nos vices.... Nous avons hérité du Dieu de nos ancêtres,... mais c'est pour le combattre.... Depuis un demi siecle, une légion d'impies s'est élevée..... Pour nous unir, ils rompoient tous les liens; pour nous rendre heureux, il nous abrutissoient, ils nous faisoient ramper à côté de l'insecte, nous donnoient sa nature, ses plaisirs & sa mort... Rassasiés de blasphêmes, nous regardons le Dieu de nos ancêtres comme nous regardons un ennemi vaincu; & nous dédaignons même de nous entretenir de sa défaite..... Il n'est plus qu'une secte, c'est celle qui méprise la religion du Christ... On a cessé

de croire à la philosophie ; (*) mais on ne revient pas à l'antique symbole.... »

(*) J'ouvre à ce moment un livre qui a pour titre, *Dieu, l'homme & la nature, tableau physique d'un somnambule* ; titre emprunté d'une production du martinisme, intitulée ; *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme & l'univers* : & je lis : « Les saints ne s'occupent plus des choses terrestres, & ils n'y prennent aucune part ; ils se reposent du travail qu'ils ont fait. D'ailleurs il ne nous est pas permis, dans nos détresses, de nous adresser à des anges, & encore moins à des hommes. Marie & les saints, qu'on implore étoient des humains pour nous. Comment peut-on s'aviser de leur adresser des prieres ? Ils ne nous connoissent point, & ne savent point ce qui nous manque : il n'y a que Dieu qui sache tout. (*Supplément, p. 15.*) Les enfans qui meurent avant de voir le jour, ou en bas âge, seront sauvés. Qui est-ce qui ose leur imputer du mal ?... Toutefois il peut paroître injuste qu'ils aient le même sort que ceux qui, dans ce monde-ci, ont été accablés de peines, & qui, avec le secours de la foi, sont parvenus à les supporter ; mais Dieu ne doit rien aux hommes... Il ne nous convient pas d'être jaloux de ce que les les enfans (sans baptême) seront héritiers du regne de Dieu, &c. (*Ibid. p. XXIV.*) L'homme réunit dans son être, un esprit, un ame & un corps. Notre esprit est un souffle de Dieu... L'ame est inférieure à l'esprit & supérieure au corps.. On peut comparer l'ame au soleil... L'ame étant composée de ce qu'il y a de plus délicat dans les élémens, se décompose à la mort, & rentre dans les élémens... L'esprit après cette vie est pensée avec action, &c. (*de l'Homme, pag.* 10 & 37.) La demoiselle qui a dicté cet écrit, est âgée de 23 ans ; elle a une ame sensible, & des mœurs irréprochables... Son esprit a reçu, pour toute culture, l'instruction que des hommes *sages* & *intelligens* lui ont donnée dans la religion chrétienne. (On ne dit pas catholique.) *V. Avant-propos.*

Le *philosophisme* avoit frappé & mutilé la chaire de saint Pierre ; le *somnanbulisme* vient la *réparer* & s'y asseoir. Au systême hideux de l'*anéantissement*, & de la *subversion* de notre autel, il substitue de pieuses impostures & des blasphêmes

« Non ce n'eſt pas ce prince, trop ami de ſon peuple pour être ami du luxe, qui cauſe le déſaſtre ; le mal eſt dans ſa cour ; mais il y vient de vous, de vos villes, de vos provinces, de tous les vices qui regnent dans l'état. Vous êtes étonnés du vuide des finances ; mais dans la capitale, quel eſt celui qui n'avoit pas ſans ceſſe les yeux tournés vers le tréſor public, pour y puiſer de quoi fournir à ſes paſſions ? Vous accuſez la cour ; mais cette cour nombreuſe, c'eſt vous qui la formez, par vous, par vos amis, par vos enfans ou par vos protecteurs ; vous y courez du fond des provinces ; vous y venez, non pas avec des titres, mais avec les reſſources de l'intrigue, avec des prétentions toujours exagérées . . . . Et quel monarque, entouré de miniſtres, de commis, d'intrigans, de protégés, tous avides, tous am-

---

adroits... Le regne du menſonge n'a pas ceſſé... Le complot infernal, dont j'ai parlé, ſubſiſte, & s'annonce par de nouveaux ſignes... Les conjurés ont pris un maſque ſacré ; mais leur allure ne trompe pas... Je vois les pieces de rapport, & les anneaux de la chaîne... *Non-catholiques*, vous treſſaillez d'aiſe mais je vous épie... Auteur de *l'Importance des opinions religieuſes*, retire ton livre... Vas, laiſſe le *déficit* de la foi... laiſſe chanceler l'arche ſainte ; ou crains le ſort d'Oza... Borne-toi *aux finances*, ta miſſion ne va plus loin... Le ſommeil des évêques, le ſilence de *Rome* t'a enhardi... Mais tremble... Mon ſacerdoce s'éveille & tonne... Rome n'eſt n'eſt plus dans Rome, elle eſt toute où je ſuis... *Ange tutélaire de la France*, ſous ton rapport théologique, tu n'es pour moi qu'un ange de ténébres.... *Scis hoc quod averſi ſunt à me omnes qui in* Genevâ *ſunt, ex quibus eſt* Phigellus & Hermogenes (*Tim. Ep. II. C. I.*) Il eſt une tolérance molle, qui part d'une foi tiede, & qu'interdit la forte conviction.

bitieux, tous égoïstes, ne sera pas séduit ? De par-tout on accourt pour tendre des pieges à sa justice & à sa bonté .... »

« Dans ces productions que chaque jour voit naître, vous discutez, François, sur la dette publique, sur les droits du peuple, sur les droits des grands & sur ceux du monarque. Vous nous parlez sans cesse des lumieres du siecle; parlez-nous de vos *mœurs*. A quoi sert la lumiere dans le cœur des méchans ? Elle éclaire le vice, ajoute à ses moyens, & le rend plus méchant. Vous osez tout attendre de vos nouvelles loix; à quoi servent les loix sans la vertu ? Elles prescrivent l'ordre; personne n'obéit. Vous nous parlez sans cesse de régénération; qu'est-ce qu'une régénération où nos crimes nous restent ? ... Votre confiance est toute en ce moment fondée sur vos comices; vos vœux depuis long-tems y appellent vos députés, vos *sages*. Mais si le Dieu, qui confond la *sagesse des sages*, ne voit point la vertu assise au milieu d'eux; si, fixant ses regards sur des états si grands & si augustes aux yeux des nations, il voit en trop grand nombre, là, des ministres d'une religion sainte, dégradés par les vices des profanes; ici, des hommes vains & toujours prêts à faire, du droit de la naissance, celui de l'oppression; & là, enfin des hommes qui ne jalousent, d'un ordre supérieur, que les trésors & la licence; .. si l'ange d'Abraham n'y découvre le nombre de ces justes qui doivent détourner vos fléaux, quel espoir est le vôtre ? A quoi sert d'assembler des vieillards corrompus,

A quoi sert d'assembler des vieillards corrompus,

& des sages impies, un peuple irréligieux ? A quoi sert d'appeller de toutes vos provinces, de toutes vos villes, de toutes vos bourgades, les chefs & les pasteurs, les magistrats, les citoyens de tous les ordres, s'il ne doit résulter de cet ensemble, qu'un spectacle de corruption, d'impiété, de luxe, de dépravation ? ..... Comment le saint des saints prononcera-t-il des paroles de bénédiction sur les représentans d'un peuple qui a pu si long-temps applaudir à une école de dépravation ? » (*Influence des mœurs & du philosophisme sur les événemens actuels.*)

« Quel est donc ce délire contre la monarchie, s'écrie le *Patriote véridique* ; & où nous conduiront des prétentions inconnues à nos ancêtres depuis quatorze siecles ? Nos tribuns nous le cachent, ils fascinent nos yeux ; ils savent que le peuple aime encore ses rois ..... Ils attaquent l'empire & sa constitution .... Il faut la révéler, cette conspiration, couverte sous le voile du zele, de l'amour pour le peuple .... La France est un empire héréditaire ; & son sceptre, de génération en génération, appartient à l'aîné des enfans de nos rois .... Depuis quand les loix, l'autorité d'un seul, n'ont-elles signifié que ses fantaisies & ses caprices ? Depuis quand est-il donc devenu si absurde qu'un seul dirige les travaux, maintienne l'ordre, & soit le protecteur de tous ? Depuis quand est-il donc devenu si absurde qu'une grande famille vive tranquillement sous l'empire d'un pere ; qu'une grande machine soit mise en mouvement par un [illegible]

reſſort unique, & que cette unité faſſe sa perfection? Eſt-ce nous tous, ſujets, qui vivons pour un roi? ou plutôt n'eſt-ce pas le roi même, qui vit lui ſeul pour tous, qui n'a d'intérêt que celui de tous, qui travaille pour tous, qui reſpire pour tous? . . . . « Vos rois ſont abſolus, s'écrie le grand Boſſuet, c'eſt-à-dire ſeuls chefs, ſeuls maîtres ſouverains, & ſeuls légiſlateurs, c'eſt-à-dire que ſeuls ils n'ont que Dieu pour juge; mais le pouvoir de faire la loi fut-il jamais celui de la violer ſoi-même? mais la loi peut-elle être elle-même le fruit de l'arbitraire, & non pas l'ouvrage du conſeil, de la réflexion, de la ſageſſe? Vos rois ſont abſolus, ils peuvent tout ce qui eſt juſte; tout ce qui eſt utile aux ſujets; ils peuvent tout ce qui eſt l'objet d'une loi ſainte; rien de ce que la loi, la nature, la religion réprouvent; l'arbitraire odieux ſoumet l'eſclave & ſes biens & ſa vie à la volonté momentanée du deſpote; le pouvoir abſolu ſoumet la volonté momentanée du prince même, à ſa volonté réfléchie, c'eſt-à-dire, à la loi » .... Fougueux orateurs, ſophiſtes incendiaires, ſi vous ne cherchez pas à vous tromper, ou à tromper vos rois, en conſervant le nom de monarchie à 25 millions de démocrates jaloux de leur monarque, d'où viennent, je vous prie, vos imprudentes diatribes contre les abus imaginaires de la royauté ſous le meilleur des rois, que vous traitez de *Subdélégué*, & dont vous déchirez le diadême, en le ſubordonnant aux aveugles caprices d'une cohue tumultueuſe? Vous

commencez par poſer pour principes que vos comices n'ont pas des doléances à porter au monarque, mais des loix à lui preſcrire ; que dans eux ſeuls réſide l'autorité légiſlative.... Mais ſi le tiers fait la loi, que vous manque-t-il donc pour la démocratie ?... Loin de moi, cependant, celui qui ſe plairoit à humilier le peuple ; celui qui ſe refuſe à partager le poids de ſon fardeau ; celui qui ne fait voir qu'un privilege dans le droit odieux de moins payer, parce qu'il eſt plus riche, de moins rendre à la nation parce qu'il en reçoit d'avantage ! Non, ma voix & mon cœur ne ſauroient qu'applaudir à ce vœu d'un bon roi, qui doit proportionner, dans les contributions, les ſacrifices aux fortunes. Mais dans vos diſcuſſions ſur les droits des comices, & quand vous agitez ſi l'on opinera ou par ordre ou par têtes, j'oſerai reprocher à la nobleſſe, de n'avoir pas encore tenu le ſeul langage que l'amour de ce roi devoit lui inſpirer.... Quand le tiers demanda à lui ſeul la moitié des ſuffrages de toute la nation, la nobleſſe eût montré plus de ſageſſe, & ſur-tout plus de zele pour notre monarchie, ſi elle eût répondu : « D'où vous vient aujourd'hui cette prétention, & quel en eſt le but ? Vous faut-il plus de voix pour demander auſſi plus de ſecours, parce que vos beſoins ſont plus multipliés & plus urgens ? Seroit-ce pour donner à vos doléances plus de force, à vos moyens plus de crédit, à vos conſeils plus d'autorité ? Eſt-ce enfin pour entourer le trône de plus de lumieres, que vous

sollicitez plus de suffrages ? Si c'est-là votre objet ; ah ! les besoins du peuple ne sauroient être trop connus ; on ne sauroit offrir trop de moyens pour le soulager. Si le nombre doit ajouter à la sagesse & aux ressources, doublez vos députés ; & ajoutez encore à vos représentans ; loin d'en être jaloux, nous nous joindrons à eux ; & compterons par milliers, loin de compter par classe. »

« Mais si vous prétendez voir la loi dans le nombre, ce n'est plus pour nous soustraire, nous, à la démocratie, aux décrets de la multitude ; c'est pour notre roi même que nous protesterons ; c'est pour l'honneur du trône que nous résisterons. Nos peres ont vécu sous la loi d'un monarque, qui seul avoit sur eux, sur la nation entiere, l'autorité du sceptre ; votre sang & le nôtre ont coulé tant de fois pour la patrie & l'honneur de nos rois ! . . . Renoncez à des prétentions qui dans nous seroient un attentat contre la monarchie, que le nombre dans vous ne justifiera pas : partagez avec nous la gloire de servir la patrie & le roi ; mais ne divisez pas un sceptre, dont l'unité fait seule le salut de l'état, le centre de nos forces, comme celui de notre gloire ; &c. »

La noblesse même, secrettement imbue des principes modernes, se croit législatrice . . . Mais il faut rendre hommage aux vrais François ; leur cœur réclame encore contre une innovation qui renverseroit le trône & l'état . . . Cette partie du

peuple qui constitue vraiment le tiers, (*) aime encore le monarque ; elle demande à être soula-

---

(*) « Les trois quarts de ceux qui composent cet ordre (le tiers-état) si précieux & si mal apprécié, observe très-bien M. *Servan*, occupés seulement de vivre, en attendant de mourir, osent à peine lever la tête, & ne songent qu'à ramper péniblement dans la route qui sépare leur tombe & leur berceau... Mais après ces hommes qui, dans le tiers-état, cultivent la terre pour la noblesse & le clergé, bien plus que pour eux-mêmes, ne reste-t-il pas quelques hommes libres, ou dignes de l'être?... Il faut oser le dire, le reste du tiers-état est moins libre encore : les laboureurs n'ont que la servitude qu'impose l'indigence ; & les autres se livrent à celle qu'inspirent l'avarice & toute espece de cupidité... La plupart des hommes du tiers-état, nés dans une condition un peu au-dessus de celle des laboureurs & des simples artisans, sont vendus ou prêts à se vendre aux deux ordres qui réunissent le pouvoir & la richesse... Eh! comment résister ? Ils n'attendent de fortune que de leurs services, & de distinction que de leurs bassesses auprès de la noblesse & du clergé. Les bénéfices d'un côté, les offices de judicature de l'autre, tout ce que les dons ont de réel, tout ce que les promesses & les illusions de l'espérance ont de séduisant ; que de chaînes dans les mains de la noblesse & du clergé pour accabler le tiers-état, qui les reçoit en les baisant, tantôt comme honorables, tantôt comme sacrées ! que de moyens enfin d'enlever à la partie du tiers-état qui s'ignore elle-même, celle qui seroit capable de connoître ses droits & de les défendre ! » (*Réfl. sur la réform. des états prov.*)

Le tiers-état se divise en deux classes ; en classe opprimée-*pauvre*, & en classe opprimée-*riche* ou *aisée* : celle-ci se subdivise en deux branches ; en branche saine, & en branche viciée. On distingue encore la branche saine ou viciée *féconde*, & la branche saine ou viciée *stérile*, &c. Sans cette anatomie morale, la philosophie, la politique ne peuvent parler du tiers-état que d'une maniere vague & obscure, sans répandre une vraie lumiere, sans rien asseoir de fondamental... Le tiers-état est

gée ; & non pas à regner sur le roi ; mais ce peuple est trompé par ses *écrivains*, ses *orateurs*, ses

---

un corps blessé dans les parties les plus secrettes, dans les *valvules* les plus cachées, dont il faut bien connoître la structure & la connexion, pour en tenter la cure, & se flatter du succès... En effet, que de fibres, que de ramifications, que de contrastes, que de nuances, l'ordre du *tiers* n'offre-t-il pas à l'œil observateur! Là, dans le désert d'une campagne inculte, sont des orphelins pâles & errans, qui avalent la fange ; une mere aux abois qui mâche l'ortie, des enfans à la mamelle, qui sucent du sang, & s'attachent comme les serpens de Laocoon, des bandes d'ouvriers émigrans ; qu'à chassés l'avarice, & qui cherchent une patrie... Ici, je vois une charrue, des haillons, un grabat, du pain noir & des larmes ; plus loin, dans la cité, près d'un cloaque, un métier, la nudité, la faim, le désespoir, l'hôpital ou le suicide ; dans une place, la fainéantise, l'escroquerie, la révolte, les justes plaintes, la méprise, le gibet ; près d'une église, un atelier, un bon habit, l'usure en caisse, la poule au pot, l'eau-bénite au front, & le rire à la bouche ; sur un quai, un comptoir, un sallon, des bijoux, des parfums, des orgies. d'un côté, l'évangile, la loyauté, la décence, la pudeur : d'un autre, le théâtre, la forfanterie, la duplicité, le persiflage, l'adultere ; dans le haut tiers, on trouve tantôt des mœurs sans talens, & sans lumieres, & tantôt des lumieres & des talens sans mœurs ; l'un, patriote religieux, éclairé & modeste, désire, conçoit, médite une réforme. sage ; mais craint de heurter les esprits & de sortir de son obscurité vertueuse. L'autre, effronté perturbateur, sophiste incendiaire, prend des échasses, une trompette & un tison, se place avec solemnité sur des tréteaux, appelle, rassemble, échauffe la multitude, & prêche l'anarchie au nom du bien public. Ici, c'est Aristide ou Phocion qui se cache : là, c'est Erostrate ou Marius, qui se montre. Si l'un, fier de sa roture, s'ennoblit en demeurant à sa place ; l'autre, honteux d'une dignité domestique, raye son nom du livre de l'honneur, descend aux vices de la noblesse, & déroge pour se distinguer.

Le tiers-état comprend trois *tiers*, qui forment trois étages,

tribuns.

tribuns. Ce peuple ne fait pas où le mene cette prétention, que le nombre fait loi; qu'il n'est

---

ou trois parties, le balcon (*Pharao* ou *rex*), l'escalier dérobé (*vulpes*), le cellier (*cellaria*.) Il y a le *tiers* de Louis XIV, le *tiers* de Louis XI, & le *tiers* d'Henri IV. L'un se figure par l'aigle-paon (*ascendam*), l'autre par l'araignée-serpent (*qui circum eunt*), le dernier, par la poule-fourmi (*descendi*). Le XIV fait la roue, se souleve, & plane dans l'air, le XI sort des cavités, furete dans les angles, rampe en montant, & va se pendre aux lambris avec ses réseaux. Le génie, le luxe, la vanité caractérisent le premier; la politique, l'intrigue, l'improbité appartiennent au second; l'industrie, la vertu, l'obscurité, l'oppression sont le lot du troisieme. *Descendi*, qui est pauvre, est le pere d'*Ascendam*, qui s'est enrichi, & qui aime à faire du bien. *Vulpes*, bâtard malfaisant, qui à la livrée de *Pharaon*, calomnie l'un, trompe l'autre, & leur nuit à tous deux pour s'élever. Le pere meurt de faim à la porte de l'hôtel de son fils, qui le chasse avec une obole, & lui défend de prononcer son nom. Ainsi la *fourberie* empêche l'*orgueil* de relever la *pauvreté*.

Le tiers-état (composé des trois *tiers*) étant, sans contredit, le plus nombreux & le plus important des trois ordres, c'est de sa régénération particuliere, que dépend la régénération de tout le corps de l'état; & il importe singulierement que le *tiers* IV prévale; & il ne peut prévaloir sans l'aide de son fils, le *tiers* XIV. Si l'araignée gagne l'aigle, la fourmi est perdue... Quels sont les représentans du *tiers-état*? Soyons vrais; beaucoup d'honnêtes gens, quelques ambitieux... peut-être des lâches & des traitres. La vertu est montée sur un char à quatre roues; l'ambition court dans un char, qui en a cent; & la trahison, s'attachant les aîles du génie, s'éleve en biais, & serpente de la terre aux nues, avec la vitesse de l'aigle & l'activité du tonnerre. La lumiere du sage est un phare, qui montre l'écueil, & en garantit les navires; la lumiere du traître est un miroir ardent qui les dévore, au dessous du phare, qu'elle rend inutile. Hélas! il ne faut qu'un XI, multiplié par un XIV, pour donner un caractere infernal aux états-généraux de 1789, & imprimer au nom François une flétrissure éternelle. En trompant l'espoir, en aggravant le joug, en perpétuant les malheurs, en provoquant les malédictions du IV. -- *Bergasse*

point de vraie loi sans la sanction du nombre aux états généraux ; ce peuple ne demande qu'à

---

est du *tiers* XIV. *Milanois* du tiers IV... & *Mirabeau*, ce procureur soi-disant fondé de la nation entiere, cet hypocrite maladroit, ce patriote boute-feu, cet enragé citoyen, qui a fait serment d'égorger *Necker* & la patrie, pour le salut de tous ; ce monstre religieux, dont la tête hermaphrodite & brûlante fait jaillir à la fois, & les augustes étincelles de zele, & les détestables feux de la calomnie & de la sédition ; ce forcené libelliste, qui a l'inconcevable effronterie d'avancer, que *vingt-cinq millions de voix réclament la liberté de la presse*, (Voyez *Lettres de Mirabeau à ses commettans*, Ier. *Mai.*) c'est-à-dire demandent qu'on rompe toutes les digues, qu'on laisse déborder l'enfer ; qu'on permette à tous les athées, à tous les brigands, à tous les régicides, à toutes les furies littéraires, de poursuivre, de dénigrer, d'anéantir l'innocence, la piété, la justice ; d'attaquer, d'ébranler, d'abattre les autels, le trône & la société entiere... & *Mirabeau*, cet exécrable détracteur, sur qui on a renvoyé les serpens, qu'il a jettés, & duquel on a dit : *C'est cet homme diffamé par sa vie publique & privée, c'est ce criminel échappé des mains de la justice*, tout chargé des liens de son iniquité ; *fils dénaturé, mari perfide, infidele ami ; qui a eu l'audace de prétendre à être député* ; (Voyez la *Cabale en deroute.*) & *Mirabeau* n'est ni du IV, ni du XIV mais paroît rétrograder vers le XI... Et toi, *Despréménil*, que la voix publique accuse, mais qu'estime un ami honnête homme, quel est ton nombre ? je me tais... L'avenir justifiera la voix publique, ou l'estime de ton ami... Et toi, *Necker*, dont l'héroïque droiture est traitée d'*iniquité ministérielle*, & les œuvres bienfaisantes de *manœuvres perfides*, & *d'actes punissables* ; toi, qu'on accuse d'être *l'auteur de la cherté des bleds*, quand tu accordes une double prime à l'importation ! quand il n'entre pas un sac au marché, qui ne coûte six livres au gouvernement ! quand tu en fais venir à grands frais de l'étranger ! quand, par ces opérations aussi touchantes que ruineuses, tu as sacrifié des millions aux malheureux ! quand tu leur as donné plus de cent mille écus de ton propre bien, pendant cet hiver rigoureux, où les cœurs de tes inexorables de tes calomniateurs étoient fermés à la pitié ! & toi, *Necker*, tu es de la tribu de *Sully* ; ta probité & ton cœur appartiennent

ne pas porter seul la charge des impôts; ce sont les exemptions du riche qui le blessent, ce n'est pas l'autorité du roi qui le révolte. Il se flatte pourtant d'un ordre de choses plus heureux, quand ses *avocats* regneront par le nombre aux états-généraux, & quand le nombre seul y fera loi. Il faut le détromper, ce peuple..... Vous nous parlez d'un *siecle de lumieres*, *orateurs* inconsidérés; & vous bouleversez tout pour les faire éclater... Vous nous parlez d'un siecle de lumieres! mais ce siecle est celui qui n'enfanta d'abord

au IV... Mais le mauvais principe a tant de ressorts, a tant de moyens!.. Ah! pour que la France se régénère, pour que l'âge d'or y naisse, il faut que l'*araignée* expire; que l'*aigle* tue le *renard*, protege, enleve la *poule*, & l'associe à sa gloire; ce qui n'arrivera point, si le nombre XVI qui est un composé de XII & de IV, n'atteint à la perfection de IX, de ce *nombre* céleste, qui touche l'*Unité*... O *tiers* infortuné, élite des François, favoris de *Jéhova*, quelle que soit l'issue de vos doléances dans l'Assemblée du *tems*, réjouissez-vous de la destinée brillante qui vous est réservée dans les Etats-*éternels*... Les secrets de votre bonheur sont dévoilés dans un livre, où peu d'ames savent lire. : *Introduxit me rex in cellaria : exultabimus... Nigra sum, sed formosa.. Decoloravit me sol. Filii matris meæ pugnaverunt contra me, in curribus Pharaonis*... Le *tiers* XIV, exprimé par les termes *rex*, *Pharaonis*, le *tiers* XI, exprimé par le terme *filii matris*, & le tiers IV, exprimé par le terme *nigra*, formeront une alliance de charité, s'abreuveront des mêmes délices, seront *Un*. (Voy. *Cant. Cantic. I. ou Cantique de l'Unité*.) *L'araignée* perdra son venin, l'*aigle* cessera d'être *paon*; la poule pondra des œufs d'or; & la *colombe bien-aimée* annoncera leur union sainte, sous les orangers de la *colline*, par un voluptueux battement d'aîles. Le *lis*, sorti d'entre les épines, se confondra pour jamais avec les deux autres *lis* ses aînés. — St. Paul désigne assez l'union qui doit regner entre les trois Ordre. (*Cor. Ep. I. C. XII.* 12, *&c. Ephes. C. IV.* 3. *& C. V. Ambulate in dilectione, &c.*)

contre l'autel ; que des contradictions , des absurdités, des blasphêmes , des opinions dévorantes, &c. J'ai vu les républiques préparer l'anarchie , & la haine des rois enfanter les tyrans.. François , ayez des mœurs , revenez à l'amour de la religion , & toute la puissance de vos rois ne leur fournira plus que les moyens de rendre un peuple heureux... Commençons par nous changer nous-mêmes , & cessons d'accuser notre constitution.—Oh! je ne crains pas que le monarque veuille le malheur de ses peuples : je ne crains pas son cœur ; mais je crains les mensonges , les séductions , les attentats secrets de ceux qui l'entourent... Depuis que tous prétendent à la législation , la loi n'a plus de force ; chacun veut la dicter , & nul ne veut la suivre.... L'esprit démocratique s'est montré jusques dans les ministres des autels.... Comme l'état , l'église a eu son tiers... La multitude entraîne la confusion , les troubles , l'anarchie ; de l'anarchie naissent les factions & les partis ; des factions & des partis naissent tous les tyrans.--Eh ! où passeroit-il , ce sceptre de la loi , en échapant au prince ?.. Mais ces milliers de représentans même , par qui sont-ils conduits ?... Dans vos comices , dix à douze dominent , cent autres les jalousent , & la multitude se laisse entraîner , tantôt par les uns & tantôt par les autres ... Combien de tribuns ne parlent de loi , que pour la faire eux-mêmes ?.. Superbes Décemvirs... ils feroient nos despotes sur le trône , comme ils le sont dans nos sociétés , où sans cesse

ils disputent, ils contestent, ils critiquent le prince, les ministres, la loi, sans répandre un seul trait de lumiere sur la législation. Mais le nombre est pour eux. Leur objet est rempli... ah! François, pour un centre d'amour & de puissance, n'établissez pas cent foyers de cabales & de dissentions, d'insubordination & d'insurrection, &c. (*De l'Esprit des ouvrages du jour, sur la monarchie.*)

LE DERNIER MOT.

Regis ad exemplum totus componitur orbis.

Henri IV. Sully & Crillon respirent; les princes sont justes, les grands ont l'ame noble; les prêtres sont bienfaisans; le peuple aime son roi, tous les François sont généreux & actifs. La nation est assemblée, pour soulager les opprimés, & pour régénérer l'empire.... Et l'on conteste! & l'on se débat! & rien ne se fait! Plus de dix jours sont écoulés dans des séances inquietes, des harangues oiseuses, des préliminaires hostiles!... La méfiance, la terreur, des présages sinistres, des murmures, des menaces se succèdent, s'étendent, circulent de la capitale dans les provinces... Le Déficit est immense; le peuple meurt de faim; il doit un impôt, & le blé manque. Je frissonne.. je regarde les nues.. un glaive flamboie... Le ciel est irrité... Le grand-prêtre n'a pas élevé ses mains.. Représentans des trois ordres, prosternez-vous.... Aaron a prié... Qu'il prie encore.. Le glaive de feu paroît s'éteindre, & une voix écla-

tante retentit autour de Verſailles. Que le haut clergé ſe réforme ; que la philoſophie ſe rétracte ; que les lettres s'épurent ; que la ſcience, le génie, la vertu & la foi forment une alliance ſolemnelle... & bientôt les Grands, émus par ce ſublime exemple, & ce miracle religieux, deſcendront vers le peuple, l'éleveront juſqu'à eux, & le verront vivre & mourir à leurs genoux.

.... Nec magnos metuent armenta leones,
Et duræ quercus ſudabunt roſcida mella.
(Virg. Ecl. IV.)

Oui, le marbre du luxe donnera des ruiſſeaux de miel ; & la Lionne, couronnée de branches d'olivier, nourrira la jeune brebis, qui léchera ſa ſuperbe criniere, & offrira ſa laine aux lionceaux. Déja mon cœur palpite de joie... *Louis XVI*, *Necker*, d'*Orléans*, & le peuple s'embraſſent. Des larmes d'attendriſſement coulent. O François, mes concytoiens, mes amis, prions, vivons, mourons, s'il le faut, pour notre roi, & qu'il ſoit immortel ! *Scribantur hæc in generatione altera.*

FIN de la *Vie du genre humain*, qui ſe continuera par l'inſpiration, avec le privilege & ſous les auſpices du *juge* des *vivans* & des morts.

Scripta (& ſcribenda) non atramento, ſed ſpiritu Dei vivi. — Scrutabor Jeruſalem in lucernis.

Suplément à la Note 93.

Toi, noble défenſeur de la veuve opprimée,
Dont la ſaine éloquence, &c....

O *Lucius*, bon citoyen, bon pere de famille; avocat eſtimé, dont je m'honore d'être l'ami, & qu'honore de ſon amitié un compatriote ſenſible & vertueux que le chef ſuprême de la magiſtrature honore de ſa confiance, ô toi qui adreſſas une épitre touchante au défenſeur de *Gâme*, & qui en as reçu une bien honorable du défenſeur de *Giezer*.... Beaucoup d'autres ont *l'art de dire*, obtiennent des ſuccès, gagnent de l'or, acquièrent un nom ... Mais peu, hélas! ſont ſans reproches. Momus & Méduſe affrontent les fleurs-de-lis : les grelots jouent : les ſerpens ſifflent; la juſtice eſt profanée; la vierge timide, & la veuve éplorée reculent .... O mon ami! tu déteſtes ces ſcandales;... la décence de ton ſtyle eſt digne des élans de ton ame, du lieu où tu parles, & de la probité des cliens, qui réclament ton zele;... continue à ſervir de modele à tes confreres.... Et toi, généreux *Savy*, dont l'énergie dort ſur l'oreiller des muſes, ... réveille-toi, ſecoue ces guirlandes dont t'enlace la pareſſe :.... *Alcide*, jette ta quenouille! *Achille*, quitte tes habits de femme!... Ton ſang bout, ... ton cœur palpite.... ton ame s'embraſe, ta tête eſt en feu ... O *Savy*!... les citoyens t'appellent;.. monte dans la tribune, reprends ta place,.. ha-

rangue la patrie, venge les opprimés... fais couler les larmes, fais pâlir l'imposture, éleve ta religion sur un piédestal. Que la satyre & la licence fuyent ses regards... Purge le barreau; ... tu tiens un luth; .. l'Académie te berce... *Alcide! Alcide!* sors des bras d'Omphale; ce n'est pas avec la quenouille, qu'on nettoie les écuries d'Augias.

*SUPPLÉMENT à l'article de la Note 94, concernant M. D*** Chirurgien.*

Doué d'un grand caractere comme les antiques personnages dont tu te plais à lire les vies, dans le recueillement de la soirée, à la lueur d'une lampe religieuse, austere & fier D***, tu parois prendre leur physionomie & leur ame, & te transformer successivement en eux tous. Ah! gardons-nous pourtant d'exagérer. Le mensonge t'indigneroit; tu n'en as pas besoin pour être loué... Tu n'as ni les connoissances, ni le génie des grands hommes, qui exaltent ta pensée... Tu n'es pas Dracon, l'Hôpital, ni Montausier; mais je les retrouve dans tes yeux & dans tes expressions, au moment que tu prononces leurs noms; tu es le miroir qui réfléchit leurs traits:... Quand tu touches le livre où sont peints les héros de la superbe capitale du monde, je ne vois plus ni toi, ni le livre, ni le tableau, ni ton cabinet:... je suis dans l'enceinte de Rome,... je touche le Capitole, la chaire curule, un char de triomphe.... Scévola me parle,... j'entends Régulus... Camille est debout,... Caton se leve... Cicéron tonne,... tu me fais rétrograder vers leur siecle, ou tu rapproches leur siecle de moi...

Tournes-tu quelques feuillets de Plutarque ; autre magie, autre coup de théâtre... Tu n'es ni législateur ni capitaine ; mais tu portes dans ton ame active le germe de feu, duquel les circonstances firent éclore les traits de justice & de force, qui caractériserent les Lycurgue & les Epaminondas... Tu eusses désiré d'être le chirurgien d'un Necker, d'un Crillon, d'un Pompignan, comme J. J. Rousseau eût voulu être le secrétaire d'un François de Sales, ou le valet de chambre d'un Fénélon -- Je n'ai pas oublié le cri qui t'échappa auprès d'un jeune homme sensible, que le décès inopiné de son pere fit tomber mort à tes pieds, & que tu rappellas à la vie, par la promptitude & l'intelligence de tes soins.... *O piété filiale ! qu'on érige un temple à cette place ! O miracle de la tendresse ! O triomphe de la nature !... Vous tous, qui êtes fils,... vous tous qui êtes peres,... accourez.... venez vous instruire.... ou admirer.* Un praticien *à l'eau rose*, un docteur aux reins souples & à l'œil de chérubin, eût tiré gaîment sa lancette & son calembourg ; grasseié, en pirouettant, sa jolie ordonnance ; étalé son brillant & son jabot ; careffé la petite chienne, baisé la petite enfant, lutiné la jeune soubrette, tué ou sauvé le malade ; & après avoir joué la comédie dans une chambre, fût allé la voir jouer dans la salle publique.

SUPPLÉMENT à la Note 99.

Il n'est point démontré que J. J. Rousseau se soit donné la mort. Des présomptions ne sont pas des preuves. Les détracteurs de ce malheureux

philosophe, n'ont eu ni l'idée, ni le front de lui prêter cette lâcheté invraisemblable. Se seroit-on attendu que Mme. la Baronne de S***, son admiratrice & l'amie de son cœur, au moment où elle protesteroit avec force contre la *calomnie* qui a poursuivi cet *amant passionné de la vertu*, imprimeroit elle-même une tâche à sa mémoire, en calomniant sa derniere heure?

Voltaire & Diderot auroient pu se tuer sans scandale. Cette fin honteuse, & assortie à leurs principes, n'eût étonné personne.... Mais a-t-on pu avancer, mais est-il probable que Rousseau, le sensible, l'aimant, le religieux Rousseau, qui, dans la mobilité de sa tête, le délire de ses opinions, la fièvre de ses incertitudes, les angoisses de sa mélancolie, conserva toujours une base inébranlable de foi, de piété, de raison saine & sublime; qui ne trouva qu'amertume ou dégoût dans les plaisirs des sens, que néant dans le faste & dans les richesses, que bornes & vuide dans les connoissances humaines, que contradictions parmi les savans, que haine & qu'injustice parmi les hommes, que troubles & que désordres dans le monde; qui adoroit une providence, une sagesse & une bonté éternelles; est-il probable que Rousseau, dont l'ame vaste, fatiguée & flottante avoit plus besoin que toute autre de l'*Etre incompréhensible, qui embrasse tout*, pour se reposer & pour jouir; que Rousseau, à qui les naïves beautés & l'harmonie touchante de la nature solitaire *faisoient oublier tous ses maux, & procuroient d'extatiques jouissances*; que Rousseau, qui, après s'être

attendri ſur *l'or des genêts* & *la pourpre des bruyères* ; aimoit à *s'élancer dans l'infini*, *pour y chercher des objets dignes de ſa penſée*, *des êtres ſelon ſon cœur*, *de grandes*, *d'innéffables voluptés*, *conformes à l'étendue*, *à la ſublimité de ſes déſirs* ; que Rouſſeau, qui trouvoit *la nature ſi belle*, *ſon auteur ſi admirable*, *les blaſphémateurs ſi injuſtes* ; . . . qui oſoit ſe vanter, *à la face du ciel & de la terre*, d'être le *meilleur des hommes*, ... eût, par la plus révoltante des contradictions, empreint le dernier acte de ſa vie, d'un caractère de lâcheté, de rebellion & de blaſphême, pour déshonorer la providence, attenter à l'harmonie des êtres, & faire triompher les blaſphémateurs ; que Rouſſeau, *tourmenté par l'énigme du monde*, & que le ciel, en le douant d'une ſenſibilité vive & d'une curioſité ſurnaturelle, avoit placé dans un poſte d'ennuis & de tribulations, pour éprouver ſa vertu, & donner un grand ſpectacle *à la terre*, eût brusquement déſerté en homme ſans courage, ce poſte où *la terre* le remarquoit, & ſe fût jetté, en murmurant, dans les bras de la *juſtice*, avec les fragmens ſouillés de ſon image, pour être éclairé de ſes rayons, comme un enfant, qui cherche à ſe mirer dans une glace, qu'il a miſe en pieces, & dont il foule les parcelles dans la fange ; que Rouſſeau, *effrayé d'être ſeul*, *de n'avoir pas un cœur près du ſien*, *de retomber ſans ceſſe ſur lui-même*, *de n'inſpirer ni reſſentir aucun intérêt*, *d'être indifférent à ſa gloire*, *laſſé de ſon génie*, *tourmenté par le beſoin d'aimer & le malheur de ne pas l'être* ; qui s'écrioit dans le recueillement des forêts,

avec les affectueux transports d'Augustin : *O Grand Etre ! ô Grand Etre !* ... qui *sentit couler sur ses joues, des larmes d'attendrissement, dans la chapelle des Hermites du Mont-Valérien*, en adorant le Dieu de *l'aimante Thérèse*, & du *tendre Fénélon* ; est-il probable, dis-je, que cet homme, qui, pendant toute sa vie, porta dans son cœur l'essence du vrai culte ; qui soupiroit après la *plénitude de l'être* ; qui devinoit une *régénération future* ; tout-à-coup, par le plus inconcevable des délires, brouillant toutes ses idées, renversant tous ses principes, éteignant toutes ses espérances, maudissant son berceau, la lumière & le ciel, tel qu'un Néron, accablé du poids de ses crimes, poursuivi par l'exécration des hommes & l'anathême de sa conscience ; eût porté la désharmonie de son ame farouche, & ses sacrilèges reproches sur la création, dans l'assemblée des Elus, pour troubler leur sérénité, & être repoussé au sein des *malheureux qui n'aimeront jamais* ! .... &c. &c...

Si j'ai affecté de traiter Rousseau de *suicide*, en réfutant quelques articles de l'éloge qu'en a fait Mme. la Baronne de S***, ç'a été uniquement pour apprendre à cette dame estimable, que son enthousiasme a égarée, combien elle a eu tort de révéler son *malheureux secret*, & de fournir des armes aux adversaires de son héros... On doit me savoir d'autant plus de gré de mon zele à défendre sa mémoire, que les principes de mon église me font une loi de le juger sévèrement & de proscrire son dernier soupir.

FIN.



G. Oberlé
22.3.1984

